



HAL
open science

La contribution des Français à l'étude du swahili : le cas de Charles Sacleux (1856-1943)

Norbert Mtavangu

► **To cite this version:**

Norbert Mtavangu. La contribution des Français à l'étude du swahili : le cas de Charles Sacleux (1856-1943). Histoire. Institut National des Langues et Civilisations Orientales- INALCO PARIS - LANGUES O', 2013. Français. NNT : 2013INAL0022 . tel-00992640

HAL Id: tel-00992640

<https://theses.hal.science/tel-00992640>

Submitted on 19 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut National des Langues et Civilisations Orientales

École doctorale N°265
Langues, littératures et sociétés du monde

Langues et Civilisations à Traditions Orales (LACITO)

THÈSE

présentée par :

Norbert MTAVANGU

soutenue le : 05 décembre 2013

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'INALCO**

Discipline : ETUDES AFRICAINES

La contribution des Français à l'étude du swahili : le cas de Charles SACLEUX (1856- 1943)

Thèse dirigée par :

Mme Odile RACINE-ISSA

Professeur des universités, INALCO

RAPPORTEURS :

M. Marc Van CAMPENHOUDT

Professeur des universités, Institut supérieur de traducteur et interprète (ISTI), Haute école de Bruxelles

M. Sylvester OSU

Professeur des universités, l'Université François Rabelais de Tours

MEMBRES DU JURY :

M. Marc Van CAMPENHOUDT

Professeur des universités, Institut supérieur de traducteur et interprète (ISTI), Haute école de Bruxelles

M. Thomas SZENDE

Professeur des universités, INALCO

Mme Odile RACINE-ISSA

Professeur des universités, INALCO

M. Sû-Tôôg-nooma, Kukka KABORE

Professeur des universités, Université de Paris III Sorbonne Nouvelle

M. Sylvester OSU

Professeur des universités, Université François Rabelais de Tours

Résumé

La contribution des Français à l'étude du swahili : Le cas de Charles SACLEUX (1856-1943)

Le swahili est la langue bantu la plus dispersée, étudiée, diffusée et la plus importante. Cette langue officielle de la Tanzanie, du Kenya et de l'Ouganda est aussi une langue de fonctionnement de l'Union Africaine. Avec une base phonologique, morphologique et syntaxique bantu, elle a absorbé un important lexique du monde arabe, fruit des interactions commerciales et sociales séculaires. Actuellement, elle adopte de nombreux termes anglais à cause du développement en science et en technologie et de la dépendance sociopolitique et économique des swahiliphones au monde anglophone, créée par la colonisation.

Historiquement, la description et la standardisation de cette langue entre 1844 et 1930 furent dirigées et influencées par les Anglais et les Allemands. Le fait que, à cette entreprise, le rôle des Français quoique moins significatif, fut négligé et écarté, laisse cette histoire incomplète. En fait, dès 1860, les prêtres Réunionnais, installés à Zanzibar pour émanciper les esclaves et implanter le christianisme sur le continent, figurent parmi les fondateurs des études swahili, une langue qu'ils avaient trouvée indispensable pour converser avec les habitants, pour la traduction de la bible et des prières. Cette œuvre reprise en 1862 par la Congrégation du Saint-Esprit et renforcée plus tard dès 1878 par les Pères Blancs, permit à cette langue de pénétrer à l'intérieur du continent hors des routes empruntées par les esclavagistes. En même temps, grâce à ceux-ci le swahili devint l'objet d'analyses et de publication.

Charles SACLEUX (1856-1943) un des Spiritains joua un rôle non négligeable à ces travaux. Pendant ses séjours en Afrique de l'Est entre 1879 et 1898, où il était venu pour joindre les efforts humanitaires et ecclésiastiques, ce missionnaire, savant et polyglotte, ayant soif de découvrir le monde africain, s'était livré à l'étude des langues africaines, à la botanique et en quelque mesure à la radiophonie. Sans aucun diplôme universitaire, il s'engagea profondément à l'analyse du swahili, employant des méthodes intégrales que ces prédécesseurs n'avaient pas utilisées. En effet, parmi d'autres, le dictionnaire swahili-français (1939) qu'il élaborait suscite de nos jours la curiosité de nombreux swahilisants du monde.

En France, malgré la restriction causée par la politique linguistique du XIX^e siècle, moins favorable à la linguistique africaine, le swahili, introduit en 1960, reste la langue africaine la plus étudiée notamment à l'Institut des Langues et Civilisations Orientales (INALCO). Dans le cadre de la linguistique bantu, il s'y organise des colloques et des séminaires et le swahili l'objet de nombreuses recherches et publications.

Mots-clés

Afrique de l'Est, Charles SACLEUX, Congrégation du Saint-Esprit, Etudes africanistes, étude swahili, dictionnaire swahili, histoire du swahili, langue bantu, Pères Blancs, swahili en France.

French Scholars' Contributions to the Study of the Swahili Language: the Case of Charles Sacleux (1856-1943)

Abstract

Swahili is the most widely spoken African language (with approximately 100 million speakers); an official language in Tanzania, Kenya, Uganda; and one of working language in the African Union. Its initial description was done by German, British and French researchers. However, due to geo-political circumstances of the 19th Century, including colonisation of Africa and the then unfavourable French policy towards African languages, the role of the latter remains unnoticeable. The present study attempted to establish the contribution of the French in Swahili studies.

Following a research undertaken in archives, libraries as well as through interviews, the author describes the Swahili coast and the contact between Swahili and Europeans. Together with analyzing available early documents published by French scholars, he chronologically depicts endeavour and challenges of studying African languages at the beginning of the second half of the 19th Century and at the turn of the 20th Century. Among them, Charles Sacleux, a member of the Holy Spirit Congregation, performed outstanding work especially on etymology, dialectology, lexicography and in ethnolinguistics. This study presents his biography coupled with his philosophical and methodological approaches.

The findings show that, in comparison to other researchers who, for the sake of standardizing the language, used a prescriptive approach, he opted for a descriptive one. Hence his publications especially the *dictionnaire swahili-français* (1939) present the Swahili language in its natural state: in the way the Swahili themselves use it.

Together with Sacleux' work, to complete the account, the thesis reserves one chapter for the current progress in Swahili studies in France: that means teaching and learning as well as publishing on that language. The insights from the study suggest that it is important that some contents from Sacleux' publication be revised and incorporated in the contemporary Swahili literature.

Key words in English

African studies, Bantu languages, Charles Sacleux, East Africa, Holy Spirit Congregation, Swahili dictionary, Swahili history, Swahili in France, Swahili studies, White Fathers.

Remerciements

Ce travail n'aurait pas pu voir le jour sans la grâce Dieu et l'aide de nombreuses personnes. Je n'en mentionnerai ici que quelques unes.

Je voudrais remercier tout particulièrement Odile RACINE-ISSA ma directrice de thèse d'avoir si gentiment accepté cette obligation et de suivre pas à pas la progression de la rédaction.

Je remercie également le Ministère français des Affaires étrangères à travers le projet Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) Tanzanie dont je suis très reconnaissant du support financier et moral de ses deux principaux coordinateurs : Anne ROGER et Mohamed ABDI et de l'ancien ambassadeur de France en Tanzanie Jacques CHAMPAGNE DE LABRIOLLE.

Ma reconnaissance s'adresse à mes informateurs, bibliothécaires et archivistes notamment les Pères Gérard VIEIRA et Robert TABARD. Dans la même catégorie, mes sincères remerciements à Cécile GERMAIN, Christophe BORDEREAU, Florence MIGNON, Nathalie CARRE, et Nathaniel GERNEZ pour leurs corrections du français.

Voudront bien trouver ici l'expression de toute ma reconnaissance pour leur support moral, la famille de M. et Mme Emanuel NAGUNWA et tous mes frères et sœurs Tanzaniens habitant en France, sous la direction de l'ambassadrice Begum K. TAJI.

Il serait ingrat de ne pas exprimer ma gratitude envers Angela, ma femme et Benedicta et Lucy, mes filles. Il faut ajouter mon père M. Bartholomé MTAVANGU, toutes les familles de mes Frères Euzebio et Vincent, mes sœurs Maria-Assumpta, Julieth, Yohakina et Stella. Un message particulier aux personnes disparues qui me sont chères, mes défuntés sœurs Mikelina, Jema, Paula et ma mère Monika MPILUKA. Jema ! Tu m'as appris l'alphabet mais tu n'as pas attendu les quelques mois qui restaient pour voir l'édition finale de cette thèse.

Pour ma mère, tu te souviens du seul livre que tu possédais, qui a guidé notre éducation et que tu aimais bien malgré la manière particulière dont il était écrit en swahili : *Kumfuasa Yesu Kristu*. Je te rappelle que c'était l'une des publications du Père Charles SACLEUX à qui nous consacrons ce travail.

Abréviations et sigles

A.D	<i>Anno domini.</i>
ACALAN	Académie Africaine des Langues.
ADES	Aménagement, développement, environnement, santé et sociétés.
AMAE	Archives du ministère des Affaires étrangères.
ANR	Agence Nationale de la Recherche.
API	Alphabet Phonétique International.
AUG	Augment
Av. J-C	Avant Jésus Christ.
BAKITA	<i>Baraza la Kiswahili la Taiifa.</i>
BIULO	Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales.
BULAC	Bibliothèque universitaire des langues et civilisations.
CEAF	Centre d'Études Africaines.
CEAN	Centre d'étude d'Afrique noire Sciences.
CECR	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
CELFA	Centre d'Etudes Africaines Linguistique et Littéraires Francophones et Africaines.
CERAOCA	Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Afrique Orientale, Centrale et Australe.
CEROI	Centre d'Etude et de Recherche sur l'Océan Indien occidental.
CHEAM	Centre des Hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes.
cl-	Classe nominale
CMS	<i>Church Missionary Society.</i>
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique.
COD	Complément d'objet direct.
CREDU	Centre de Recherche, d'Échanges et de Documentation Universitaire.
CREPAO	Centre d'études et des recherches sur les pays d'Afrique orientale.
CREPAO	Centre d'études et des recherches sur les pays d'Afrique orientale.
CROIMA	Centre de recherches sur l'Océan Indien occidental et le Monde austronésien.
Cssp	Congrégation du Saint-Esprit.
Dém-	Démonstratif
DIS	Dissociatif
EHESS	École des Hautes études en Sciences sociales.
EPD	Extra-préfixe de dépendance.
EPD	Extra-préfixe de dépendance
FIPF	Fédération des Professeurs de Français.
FLE	Français Langue étrangère.
FLL	Foreign Languages and Linguistics.
FM	Frequency Modulation (Modulation de fréquence).
FRELIMO	<i>Frente de Libertação de Moçambique.</i>
FSP	Fonds de Solidarité Prioritaire.
IEC	Institut d'études centrafricaines.
IEP	Institut d'Etudes politiques de Paris (Sciences Po).
IFAN	Institut Français d'Afrique noire.
IFAS	Institut Français d'Afrique du Sud.
IFRA	Institut Français de Recherche en Afrique.
ILAA	Institut des langues d'Afrique et d'Asie.

ILPGA	Institut de Langue et Phonétique Appliquée.
INALCO	Institut National de Langues et Civilisations orientales.
KANU	<i>Kenya African National Union.</i>
LACITO	Langues et Civilisations à Traditions Orales.
LACNAD	Etude des langues et cultures locales du Nord de l'Afrique.
LAM	Les Afriques dans le monde.
LLACAN	Langage, Langues et Cultures d'Afrique Noire.
LLCE	Licence langues, littératures et civilisations étrangères.
LMD	Licence, Master et Doctorat.
LOT	<i>Language of Tanzania Project.</i>
MO	préfixe verbal (marqueur d'objet)
MONALICO	Mouvement National de Libération des Comores.
MS	Marquer du sujet
Ø	vide
OIF	Organisation Internationale de la francophonie.
ONU	Organisation des Nations Unies.
ORSTOM	Recherche Scientifique et Technique d'Outre-mer.
OUA	Organisation de l'Unité Africaine.
PA	Préfixe adjectival
PA	Préfixe Adjectival
PN	Préfixe nominal
POSS	Pronom possessif
PP-	Pronom personnel
PREP	préposition
PRON	pronom
PS	Pronom personnel singulier (suivi de numéro)
PV	Préfixe verbal négatif
Nég	Négatif/ négation
PVA-	préfixe verbal affirmatif
RAP	Racine de l'adjectif possessif.
RDC	République démocratique du Congo.
RES	Résultatif
RFI	Radio France Internationale.
RISSEA	Research Institute of Swahili studies in Eastern Africa.
RN	Racine nominal
RPP	Racine du pronom possessif
RTP	Réseau thématique pluridisciplinaire.
SOAS	<i>School of Oriental and African Studies.</i>
SOL	<i>School of Oriental Languages.</i>
ST	Statif
T.O.P.E	Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives.
TAKILUKI	<i>Taasisi ya Kiswahili na Lugha za Kigeni Zanzibar.</i>
TAM	Temps, Aspect et Mode.
TATAKI	<i>Taasisi ya Taaluma ya Kiswahili.</i>
TAZAMA	<i>Tanzania and Zambia oil [mafuta] pipeline.</i>
TAZARA	<i>Tanzania and Zambia Railway Authority.</i>
TUKI	<i>Taasisi ya Uchunguzi wa Kiswahili.</i>
UA	Union Africaine.
UMCA	University Mission to Central Africa.

UMR Unité de mixte recherche.
UNESCO United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation.
UPPA Université de Pau et des Pays de l'Adour.
VF Voyelle finale

TABLE DES MATIERES

Sommaire

ABRÉVIATIONS ET SIGLES.....	7
TABLE DES MATIERES.....	10
TABLE DES EXTRAITS.....	15
TABLE DES FIGURES.....	16
TABLE DES TABLEAUX.....	17
INTRODUCTION.....	18
1. LE SWAHILI DES ORIGINES AU XX ^E SIECLE.....	26
1.1 IDENTIFICATION DU PEUPLE, HISTOIRE DE LA CÔTE ET DE SES HABITANTS.....	26
1.1.1 Histoire des habitants de la côte Est-africaine.....	28
1.1.2 Genèse de la culture et de la langue swahili.....	33
1.1.3 Le swahili est une langue bantu.....	35
1.1.4 Les traits culturels en commun entre les Swahili et ses voisins.....	36
1.2 CONTACTS AVEC LE MONDE ARABE.....	40
1.2.1 Les voyages et le commerce maritime et terrestre.....	40
1.3 LES VILLES PRINCIPALES MOTEUR DE L'INTENSIFICATION DU SWAHILI.....	48
1.3.1 Lamu.....	48
1.3.2 Kilwa, la plus belle ville du monde.....	49
1.3.3 Mombasa (ou Kisiwa cha mvita).....	50
1.3.4 Zanzibar, la capitale du Seyyid SAÏD.....	51
1.3.5 Dar es Salaam : havre de paix.....	52
1.3.6 La propagation de l'Islam en Afrique de l'Est.....	53
1.3.7 Le mariage comme moyen de s'implanter.....	54
1.3.8 L'influence arabe dans la culture swahili.....	55
2. PREMIERES DESCRIPTIONS DU SWAHILI ET LA STANDARDISATION.....	59
2.1 DÉCOUVERTE ET ÉTUDE SCIENTIFIQUE DES LANGUES BANTU (1500-1870).....	59
2.1.1 Les bantuistes français du XIX ^e siècle.....	62
2.2 DÉBUT DES ÉTUDES SWAHILI.....	64
2.2.1 Les précurseurs des études swahili : voyageurs, aventuriers, commerçants.....	65
2.2.2 Description du swahili par les explorateurs, les évangélistes et les anti-esclavagistes.....	68
2.2.3 La contribution des régimes coloniaux à la connaissance du swahili.....	77
2.3 LES ÉTUDES SWAHILI EN DEHORS DE L'AFRIQUE.....	82
2.3.1 Le swahili en Allemagne.....	82
2.3.2 L'enseignement du swahili au Royaume uni.....	84
2.3.3 L'enseignement du swahili dans les autres pays européens et en Amérique.....	85
2.3.4 Le swahili en Asie : Inde, Corée et Japon.....	87
3. L'APPROPRIATION DES ETUDES SWAHILI PAR LES AFRICAINS.....	89
3.1 LE COMITÉ INTERTERRITORIAL DU SWAHILI.....	89
3.2 LE SWAHILI DANS LES PAYS ANGLOPHONES D'AFRIQUE DE L'EST.....	92
3.2.1 Tanganyika.....	93
3.2.2 Zanzibar.....	96

3.2.3	Kenya.....	97
3.2.4	Ouganda.....	99
3.3	LE SWAHILI DANS LES PAYS FRANCOPHONES	101
3.3.1	Congo belge (Zaire-Congo RDC).....	101
3.3.2	Rwanda-Burundi	103
3.3.3	Les Comores	107
3.4	DANS LES ZONES PÉRIPHÉRIQUES (AIRES MARGINALES).....	109
3.5	LE SWAHILI À L'ÉCHELLE CONTINENTALE	111
3.6	CONTRIBUTION POPULAIRE SANS FRONTIÈRES.....	113
4.	PREMIERS CONTACTS FRANCO-SWAHILI ET DEBUT DES ETUDES SWAHILI PAR LES FRANÇAIS.....	115
4.1	PREMIERES RENCONTRES : LA TRAITE NEGRIERE EN AFRIQUE DE L'EST ENTRE LE XVI ^E ET LE XIX ^E SIECLE.....	115
4.1.1	Jean-Vincent MORICE, esclavagiste français du XVIII ^e siècle.....	116
4.1.2	L'esclavage comme facteur de création des créoles	119
4.2	L'ÉTABLISSEMENT DU CONSULAT FRANÇAIS À ZANZIBAR : 1840-1844	121
4.3	L'EXPLORATION FRANÇAISE DU MONDE SWAHILI	123
4.3.1	Les trois voyages d'exploration de Charles GUILLAIN entre 1846-1848	124
4.3.2	Les notes d'ordre culturel dans les rapports de Charles GUILLAIN.....	125
4.3.3	Adrien GERMAIN, révélateur des éléments culturels en commun entre les Swahili et les communautés voisines.....	131
4.3.4	Philippe BROYON (1844-1884) le premier Européen à vivre avec les Africains de Zanguebar	133
5.	L'ETUDE DU SWAHILI PAR LES MISSIONNAIRES FRANÇAIS ..	135
5.1	LE PÈRE LÉON GALLIER, UN PIONNER DE LA PROMOTION DU SWAHILI	135
5.2	L'ENVOI DES PREMIERS MISSIONNAIRES RÉUNIONNAIS À ZANZIBAR EN 1860.....	136
5.3	LES MISSIONNAIRES DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT ET L'ÉTUDE DU SWAHILI.....	137
5.3.1	L'histoire de la Congrégation du Saint-Esprit	137
5.3.2	L'arrivée des premiers missionnaires spiritains à Zanzibar en 1863	139
5.3.3	Dans les missions : la prépondérance du français face au swahili entre 1863 et 1880.....	145
5.3.4	A Paris, le swahili est utilisé lors de la visite du Sultan Seyyid BARGASH en 1875	148
5.3.5	L'étude systématique du swahili entre 1870 et 1880.....	150
5.3.6	Les missionnaires spiritains face aux pouvoirs politiques : 1886-1900.....	156
5.3.7	Premières publications par les missionnaires spiritains	157
5.4	LA CONTRIBUTION DES PERES BLANCS A L'EXPANSION DU SWAHILI	167
5.4.1	L'histoire de la Congrégation des Peres Blancs.....	167
5.4.2	Les Pères Blancs ont pour priorité de parler les langues locales	169
5.4.3	L'étude et l'utilisation des langues africaines.....	170
5.4.4	L'étude des langues africaines dans le Vicariat du Lac Nyanza.....	171
5.4.5	L'étude du swahili dans les vicariats du Tanganyika et du Congo.....	172
5.4.6	Premières publications.....	173
5.4.7	Le Centre d'étude du swahili de Tabora (1900-2004)	177
5.5	LA PRESENCE FRANÇAISE EN TANZANIE CONTEMPORAINE.....	178
6.	CHARLES SACLEUX : PRETRE, LINGUISTE ET BOTANISTE.....	181
6.1	SON ENFANCE ET SA JEUNESSE.....	181
6.2	L'INVITATION À REJOINDRE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT	182

6.3	PORTRAIT DE CHARLES SACLEUX.....	184
6.4	LA PREMIERE PHASE DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES EN AFRIQUE DE L'EST.....	186
6.4.1	L'élaboration de ses premiers ouvrages en linguistique swahili : 1880-1884.....	188
6.5	SA PARTICIPATION À L'ADOPTION DU SWAHILI DANS L'EGLISE : 1881-1884.....	193
6.6	LA RENCONTRE AVEC L'ABBÉ ROUSSELOT : 1886.....	194
6.7	LA PUBLICATION DE SES PREMIERS OUVRAGES.....	195
6.7.1	Les petits ouvrages pour l'école primaire publiés en 1887.....	195
6.8	CONTACTS AVEC LES INTELLECTUELS DE SON TEMPS.....	197
6.9	COLLECTE DE PLANTES ET DE GRAINES LOCALES, PUBLICATIONS EN BOTANIQUE.....	199
6.10	SA POSITION PAR RAPPORT AUX DROITS DE L'HOMME ET A L'ESCLAVAGE ...	202
6.11	SES RÉACTIONS D'ORDRE LINGUISTIQUE FACE À L'OCCUPATION ANGLAISE DE ZANZIBAR : 1895.....	204
6.11.1	Priorité de communiquer en langue maternelle.....	204
6.11.2	L'étude de la langue d'autrui renforce les relations avec les locuteurs de cette langue.....	206
6.11.3	La connaissance des langues est un atout économique.....	207
6.12	SES DERNIERS TRAVAUX LINGUISTIQUE ET SES SÉJOURS À MOMBASA 1897-1898.....	208
6.13	LE RETOUR EN FRANCE ET LA PUBLICATION DE SES OUVRAGES PRINCIPAUX.....	210
6.14	RETRAITE, FUITE DE LA GUERRE MONDIALE ET MORT : 1939-1943.....	212
7.	L'ŒUVRE DE SACLEUX I : LINGUISTIQUE ET DIALECTOLOGIE.....	214
7.1	LA LINGUISTIQUE AFRICAINE À LA FIN DU XIX ^E SIÈCLE.....	214
7.2	DÉFIS D'UN DESCRIPTEUR DE LANGUES AFRICAINES AU XIX ^E SIÈCLE.....	215
7.3	LES THÉORIES LINGUISTIQUES À LA FIN DU XIX ^E SIÈCLE.....	217
7.3.1	La phonologie au XIX ^e siècle.....	219
7.3.2	La création de l'alphabet des langues africaines.....	220
7.3.3	L'étude phonétique des langues africaines.....	223
7.3.4	Evaluation de <i>l'Essai de Phonétique</i> par les lecteurs.....	226
7.4	L'ÉTUDE DES LANGUES BANTU.....	229
7.4.1	Caractéristiques des langues bantu.....	233
7.4.2	Tentative de regroupement des langues bantu.....	235
7.5	L'ÉTUDE DE LA LANGUE COMORIENNE.....	240
7.6	SACLEUX ET LES ÉTUDES SUR LE SWAHILI.....	242
7.6.1	Une étude du swahili contextualisée.....	243
7.6.2	L'utilisation des principes de la Grammaire comparée.....	245
7.6.3	Une grammaire swahili raisonnée.....	249
7.7	L'ÉTUDE DES DIALECTES SWAHILI.....	250
7.7.1	Progrès des études des dialectes swahili après SACLEUX.....	254
8.	L'ŒUVRE DE SACLEUX II : LEXICOGRAPHIE, ETYMOLOGIE ET ETHNOLINGUISTIQUE.....	258
8.1	SACLEUX ET LA LEXICOGRAPHIE SWAHILI.....	258
8.1.1	Histoire de la lexicographie swahili.....	259
8.1.2	Le dictionnaire français-swahili de 1891/1959.....	261
8.1.3	Le dictionnaire swahili-français de 1939.....	266
8.2	ETYMOLOGIE.....	279
8.2.1	Histoire de l'étymologie swahili avant SACLEUX (1939).....	279
8.2.2	L'étymologie swahili selon SACLEUX.....	280

8.2.3	La place de SACLEUX dans l'étude étymologique du swahili de 1940 à nos jours.....	289
8.3	L'ETHNOLINGUISTIQUE ET LES NOTES TECHNIQUES D'ORDRE ENCYCLOPÉDIQUE	293
8.4	COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DICTIONNAIRE SWAHILI-FRANÇAIS DE SACLEUX.....	295
9.	LES ETUDES CONTEMPORAINES DU SWAHILI EN FRANCE.....	300
9.1	ETUDES AFRICANISTES EN FRANCE DEPUIS LE XIX ^e SIECLE	300
9.1.1	Les études de linguistique africaine et bantu en France	303
9.1.2	L'enseignement des langues africaines et des langues bantu à l'INALCO	306
9.2	PIERRE ALEXANDRE ET LA FONDATION DES ÉTUDES SWAHILI	309
9.3	LES RELATIONS ENTRE FRANÇAIS ET TANZANIENS	312
9.4	LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT DU SWAHILI EN FRANCE.....	315
9.4.1	L'enseignement du swahili hors de l'INALCO	318
9.4.2	Documentation, archivage et publication	320
9.4.3	Publications en linguistique	325
9.4.4	Publications en ethnolinguistique.....	328
9.4.5	Publication en littérature swahili.....	331
9.4.6	Ouvrages sur l'histoire et la sociolinguistique Swahili	333
	CONCLUSION GÉNÉRALE.....	339
	BIBLIOGRAPHIE	346
	ANNEXES.....	364
	ANNEXE 1 : BROUILLON DE LA LETTRE DE L'UNIVERSITÉ DE YALE, DEMANDANT LA TRADUCTION DU DICTIONNAIRE SWAHILI-FRANÇAIS DE SACLEUX.....	364
	ANNEXE 2 : POÉSIE CLASSIQUE SWAHILI, TRADUITE DE L'ARABE ET PUBLIÉE PAR SACLEUX.....	365
	ANNEXE 3 : PREMIÈRE TRADUCTION DE LA BIBLE EN SWAHILI EN CARACTÈRES ROMANS PAR KRAPF.....	366
	ANNEXE 4 : VERSIONS DE LA PRIÈRE DU « NOTRE PÈRE », TRADUITE DU LATIN PAR LES PÈRES SPIRITAINS.....	367
	ANNEXE 5 : QUATRE VICARIATS OCCUPÉS PAR LES PÈRES BLANCS ENTRE 1886 ET 1895	368
	ANNEXE 6 : DES NOTES D'ORDRE BOTANIQUE PAR LE PÈRE SACLEUX	369
	ANNEXE 7 : RÉSUMÉ DE L'ÉVOLUTION DU VERBE « ÊTRE » SELON SACLEUX....	370
	ANNEXE 8 : EXTRAIT DES NOTES D'ORDRE ENCYCLOPÉDIQUE DANS LE DICTIONNAIRE SWAHILI-FRANÇAIS 1939 SUR L'ÎLE KILWA	371
	ANNEXE 9 : CARTE DES DIALECTES SWAHILI SELON WHITELEY	372
	ANNEXE 10 : BILAN DE LA DESCRIPTION DES DIALECTES SWAHILI PAR SACLEUX.....	373
	ANNEXE 11 : PAGES DE DICTIONNAIRE PAR LES PÈRES BLANCS.....	376
	ANNEXE 12: EXEMPLE AVEC LE TERME–TIA DANS LE DICTIONNAIRE DE SACLEUX.....	377
	ANNEXE 13 : NOTES SUR WAHADIMU DANS SACLEUX	380
	ANNEXE 14 : NEUTRALITE DES SPIRITAINS : LETTRE DU REPRÉSENTÂT DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS ZANZIBAR 20 MARS 1886.	382
	ANNEXE 15 : NEUTRALITÉ DES SPIRITAINS : RÉPONSE DU PÈRE BAUR.....	383
	ANNEXE 16 : EXTRAIT DE NAISSANCE DU CHARLES SACLEUX	384
	ANNEXE 17 : TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ EN ORTHOGRAPHE CONÇUE PAR SACLEUX.....	385
	ANNEXE 18 : UN CERTIFICAT DE MARIAGE DU GOUVERNEMENT DE ZANZIBAR EN ANGLAIS ET EN SWAHILI (LE SWAHILI EN CARACTÈRES ROMANS ET ARABES).	386

ANNEXE 19 : MÊME POÈME SWAHILI ÉCRIT PAR SACLEUX EN CARACTÈRES ARABES (A)
ET ROMANS (B).....387

TABLE DES EXTRAITS

EXTRAIT 1 : DICTIONNAIRE FRANÇAIS-KISWAHILI	91
EXTRAIT 2 : CONTRAT DE MORICE AVEC LE SULTAN DE KILWA	117
EXTRAIT 3 : FORMATION DU PLURIEL EN SWAHILI SELON GUILLAIN.....	127
EXTRAIT 4 : CONJUGAISON DE VERBE SWAHILI À LA FORME VOIX PASSIVE	129
EXTRAIT 5 : LEXIQUE DE GUILLAIN	130
EXTRAIT 6 : DIX COMMANDEMENTS DANS LE CATÉCHISME DU PÈRE BAUR.....	161
EXTRAIT 7 : COMPARAISON ENTRE STEERE (1870) ET DELAUNAY (1885).....	174
EXTRAIT 8 : PAGE 158 DU MANUSCRIT DE GRAMMAIRE SOUAHILIE	190
EXTRAIT 9 : MANUSCRIT DU DICTIONNAIRE FRANÇAIS-SWAHILI	192
EXTRAIT 10. EXEMPLE DE CONTRAT ENTRE DEUX COMMERÇANTS.	196
EXTRAIT 12 : ANALYSE PHONÉTIQUE DU PHONÈME [G]	226
EXTRAIT 13 : NOTES DIALECTOLOGIQUES DANS LE DICTIONNAIRE	252
EXTRAIT 14 : COMPARAISON ENTRE LES DEUX ÉDITIONS DU DICTIONNAIRE FRANÇAIS- SWAHILI : 1891 ET 1959.....	266
EXTRAIT 15 : PREMIÈRE ÉDITION DU DICTIONNAIRE SWAHILI-FRANÇAIS (NON PUBLIÉE)	268
EXTRAIT 16 : NOTES D'ORDRE ENCYCLOPÉDIQUE AJOUTÉES AU MANUSCRIT	271
EXTRAIT 17 : EXEMPLES DES ENTRÉES –VAA ET -VAO.....	273
EXTRAIT 18 : DÉRIVATION DES TERMES EN ARABE	279
EXTRAIT 19 : ARTICLES D'UN TERME EMPRUNTÉ À UNE LANGUE VOISINE.....	283
EXTRAIT 20: ARTICLE D'UN TERME SWAHILI EMPRUNTÉ D'UNE LANGUE ÉTRANGÈRE	285
EXTRAIT 21 : LE MORPHÈME ARABE AL DANS LES MOTS SWAHILI.....	286
EXTRAIT 22 : COMPARAISON D'UN ARTICLE DE SACLEUX (1939) ET DE KAJIKA (1975)	298
EXTRAIT 23 : CHOC CULTUREL	324

TABLE DES FIGURES

FIGURE 1 : CARTE DE L'AFRIQUE ORIENTALE VUE PAR L'AUTEUR DU « PÉRIPLÉ » SOURCE : MAUNY (1968 : 22)	30
FIGURE 2 : CARTE DES ROUTES DE CARAVANIERES ESCLAVAGISTES	45
FIGURE 3 : VOIE D'EXPANSION DU SWAHILI AU XIX ^E SIÈCLE	46
FIGURE 4 : CARTE DU SWAHILI EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	102
FIGURE 5 : PHOTOS DES SWAHILI PRISES PAR CHARLES GUILLAIN	126
FIGURE 6 : CARTE DU VOYAGE D'EXPLORATION DES PÈRES HORNER ET BAUR EN 1867	141
FIGURE 7 : PHOTO DE LA CLASSE DE CATÉCHISME	144
FIGURE 8 : CARTE DE LA ROUTE EMPRUNTÉE PAR LES PÈRES HORNER, BAUR ET LE FRÈRE OSCAR POUR OUVRIR LA MISSION DE MHONDA.	153
FIGURE 9 : CARTE DE QUELQUES STATIONS MISSIONNAIRES ÉTABLIES PAR DES SPIRITAINS ENTRE 1863 ET 1899.	154
FIGURE 10 : PHOTO DE LA PREMIÈRE CARAVANE DES PÈRES BLANCS (1878)	168
FIGURE 11 : PHOTO DE SACLEUX DONNANT LE COURS DE BOTANIQUE	201
FIGURE 12 : CARTE DES LANGUES BANTU AU DÉBUT DU XX ^E SIÈCLE	230

TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : COMPARAISON DE TERMES ENTRE LANGUES DE FAMILLES BANTU	61
TABLEAU 2 : SYNOPTIQUE DU VOCABULAIRE SWAHILI COLLECTÉ PAR LES VOYAGEURS EUROPÉENS DU XIX ^E SIÈCLE	67
TABLEAU 3 : LEXIQUE DU KAMI COLLECTÉ PAR LE PÈRE HORNER	142
TABLEAU 4 : QUELQUES TERMES RELIGIEUX CHOISIS PAR LE PÈRE BAUR	160
TABLEAU 5 : PRINCIPALES CONSONNES MODIFIÉES PAR LE PÈRE SACLEUX	189
TABLEAU 6 : EXEMPLE DE LOI PHONÉTIQUE EN LANGUE NYIKA	219
TABLEAU 7 : ALPHABET GÉNÉRAL SELON SACLEUX	222
TABLEAU 8 : NOTES SUR LES LANGUES AFRICAINES ENVOYÉES À SACLEUX	232
TABLEAU 9 : AFFIXES LOCATIFS E/I ET –INI EN ZULU	238
TABLEAU 10 : ORIGINE DES MORPHEMES DE TAM DU SWAHILI SELON SACLEUX	248
TABLEAU 11 : DEFINITIONS DU TERME « BANANE » DANS LES DICTIONNAIRES SWAHILI	264
TABLEAU 12 : PRINCIPAUX ENSEIGNANTS DE SWAHILI À INALCO 1960-2014	317

INTRODUCTION

« *To Krapf, Madan and Steere whose work for the swahili language should never be forgotten* »¹ ainsi dit la dédicace du *Standard English-Swahili Dictionary* (1939a). Publié lors de l'inauguration du swahili standard, dans un dictionnaire destiné à effet, cet hommage est à la fois récapitulatif et prospectif car d'un côté il rappelle les principaux contributeurs à la normalisation du swahili ; de l'autre, il exhorte les futurs lecteurs à ne pas oublier ces pionniers de l'étude du swahili. De ce fait, l'histoire de la description du swahili bâtie essentiellement sur ces trois piliers auxquels s'ajoute Frederick JOHNSON, fut transmise de génération en génération.

Et pourtant, les études swahili vont au-delà de la standardisation, à laquelle ont contribué ces quatre chercheurs. L'auteur de la dédicace, inspiré de l'esprit colonial britannique oublia les autres comme SACLEUX, VELTEN et TAYLOR², soit qu'ils publiaient en une autre langue que l'anglais soit qu'ils ne travaillaient pas en faveur du *kiunguja* le dialecte choisi par l'administration coloniale pour la langue standard. Ainsi, afin de dresser l'histoire complète, il faut évoquer l'œuvre de ses auteurs négligés. La présente étude se focalisera sur les Français en général et Charles SACLEUX en particulier.

Le swahili est une langue africaine de la famille bantu dont la culture est profondément influencée par la culture arabe. La langue swahili a donc emprunté beaucoup de concepts à l'arabe notamment lors de la colonisation omanaise durant le XIX^e siècle dans les domaines de la navigation, de la religion et de l'administration. Avec la colonisation britannique à partir de la fin de ce siècle, la langue s'est enrichie d'emprunts à l'anglais surtout dans les domaines de l'administration, des sciences et des techniques. Ces caractéristiques, ainsi que son statut hors du commun sur le plan politique, en font la langue africaine la plus étudiée dans le monde et celle qui sert d'introduction à l'étude des autres langues bantu.

Langue officielle en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda, cette *lingua franca* de l'Afrique de l'Est et centrale qui compte environ 100 millions de locuteurs, est

¹ « Ce dictionnaire est dédié à KRAPF, MADAN et STEERE dont leurs œuvres sur le swahili ne doivent jamais tomber dans l'oubli. » (Notre traduction).

² KRAPF n'était pas Britannique mais il était envoyé par l'Église anglicane et tous ces publications sont en anglais ; tandis que William TAYLOR, était Britannique mais il ne supportait pas le *kiunguja* (voir 2.2.2.5).

également parlée dans la région des Grands Lacs : au Burundi, en République Démocratique du Congo, au Malawi, au Rwanda et en Zambie. En 2004, l'Union Africaine la désigna parmi les langues de fonctionnement, il s'agit de la seule langue d'origine africaine à qui l'on ait octroyé ce statut. Enseignée dans une centaine d'universités sur tous les continents, elle joue aussi le rôle de langue d'identité africaine parmi les Afro-américains.

Ecrite à l'origine en caractères arabes³, la langue swahili est devenue un objet d'étude pour les Européenne dès la première moitié du XIX^e siècle. Les premières descriptions furent l'œuvre d'explorateurs et de missionnaires européens parmi lesquels figurent l'explorateur Charles GUILLAIN (1808-1875), les membres de la Congrégation du Saint-Esprit : Auguste DAULL (1842-1885) et Charles SACLEUX (1856-1943), ainsi que les membres de la Congrégation des Missionnaires d'Afrique plus connus sous le nom de Pères Blancs dont Henry DELAUNAY (1849-1885). Malgré les travaux effectués plus tard en France notamment à l'INALCO depuis les années 1960, l'œuvre de Charles SACLEUX reste encore de nos jours inégalée.

Le père Charles SACLEUX (1856-1943), naquit dans le Pas-de-Calais. Après ses études au séminaire et son ordination en 1878, il débarqua à Zanzibar en 1879 où une vingtaine d'année auparavant, les missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit avaient installé un centre missionnaire et un village pour les esclaves émancipés dans le cadre de l'évangélisation et de l'abolition de l'esclavage. SACLEUX, souhaitant participer à cette « œuvre civilisatrice » comme l'on disait à l'époque, se mit à apprendre le swahili pour pouvoir comprendre les gens auxquels il voulait venir en aide.

Personnage aux centres d'intérêts multiples, il s'intéressa aussi à la botanique et constitua un herbier encore conservé au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, et se lança dans la radiophonie ce qui lui donna l'occasion de rencontrer Edouard BRANLY (1844-1940). Jamais découragé par les difficultés : les mauvais transports, l'isolement des universités européennes, les réactions décourageantes de la part des autres prêtres, les maladies tropicales ainsi que les conflits et les guerres entre les pays européens, il entreprit sa tâche avec zèle. Il publia en effet des manuels pour les élèves de l'école primaire, des grammaires, des dictionnaires et traduisit de nombreux textes pour

³Quoique rarement, l'orthographe arabe persiste dans quelques documents officiels du Gouvernement révolutionnaire de Zanzibar (voir annexe 18).

l'Eglise. SACLEUX est surtout renommé à l'échelle internationale pour son dictionnaire swahili-français (1939).

Or, cet ouvrage monumental épuisé et qui n'a jamais été réédité en format papier intéresse les chercheurs contemporains. Par exemple, les chercheurs de l'université de Yale, aux Etats-Unis, s'emploient depuis 2004 à publier en ligne et à traduire en anglais les dictionnaires swahili-français (1939) et français-swahili (1959). Or, ce travail qui exige la coopération d'une équipe internationale à laquelle participent des Français⁴. Dans un autre contexte, en 2012, afin de combler l'insuffisance d'exemplaires, le *Swahili forum*, un établissement allemand affilié à l'Université de Bayreuth, est parvenu à numériser et proposer sur son site⁵ le dictionnaire swahili-français 1939⁶.

Les publications de SACLEUX suscitent l'intérêt des Américains⁷, entre autres, parce que ces dictionnaires englobent des termes dialectaux indispensables pour la compréhension de certains documents littéraires, notamment la poésie classique qui était composée en *kiamu* (dialecte de Lamu) et *kimvita* (dialecte de Mombasa). Hormis cette forme classique, certains auteurs contemporains combinent les éléments du swahili standard avec les expressions et les termes non standardisés. Par exemple Abdilatif ABDALLA et Ahmed Sheikh NABHANY écrivent en *kimvita*, tandis que Said Ahmed MOHAMED utilise souvent le *kipemba* (dialecte de Pemba).

⁴ Ce projet n'est pas encore réalisé ; ses auteurs ont écrit aux Français pour demander leur support. Voir le brouillon de leur lettre en annexe 1) joint dans un courrier électronique à Odile RACINE-ISSA) de è juin 2005.

⁵ Voir le site : <http://www.ifeas.uni-mainz.de/SwaFo/SACLEUX1939.pdf> consulté le 6 juin 2012.

⁶ Ailleurs, de plus en plus de personnes cherchent des exemplaires des ouvrages publiés par SACLEUX. Dans le site <http://www.collectorz.com/phpbb2/viewtopic.php?f=9&t=24253> publié en 27 mars 2012, un inconnu cherchant le dictionnaire français-swahili de SACLEUX écrivit ainsi : "*I have tried everywhere to get an estimate of what this first edition of the first French-Swahili dictionary [by SACLEUX] could be worth. Any tips to where I can find more information?*" « J'ai essayé sans succès de chercher le prix de ce premier dictionnaire français-swahili (par SACLEUX). Y -a-t-il quelqu'un qui peut me donner plus d'information ? » (Notre traduction).

⁷⁷ Dans une lettre écrite le 27 octobre 2004 Odile RACINE-ISSA, à propos de la traduction du dictionnaire swahili-français de SACLEUX.

La méconnaissance de la contribution des Français à la connaissance du swahili s'explique en général par l'écart entre le monde swahili et la France créée par des raisons géopolitiques et historiques. En France, avant la deuxième moitié du XX^e siècle, les études sur les langues africaines n'étaient pas bien accueillies en France car elles contrecarraient les projets linguistiques du Second Empire (1850-1870) puis ceux de la Troisième République (1871-1939) qui ambitionnaient la promotion exclusive du français. En effet, peu de personnes sont au courant qu'il y eut des échanges d'ordre culturel entre les swahiliphones et les Français.

Ainsi, certains auteurs dont COUPLAND (1938), FREEMAN-GRENVILLE (1965), BENNETT (1973) et REUILLARD (1995) abordent les contacts entre les Français et les Swahiliphones mais comme ils ne sont pas linguistes, ne traitent pas la question des études de langue. Pour les linguistes, ALEXANDRE (1967) présente l'état, les progrès ainsi que les défis auxquels était confrontée l'étude des langues africaines en France dans les années 1960, tandis que THOMAS et BEHAGHEL (1981) synthétisent l'état de la linguistique africaine en France dans les années 1980. Un autre auteur HASHA (1974), dans son article intitulé *African Linguistics : London and Paris Trends* tente de faire un résumé des activités en faveur des langues africaines dans les deux villes. Hormis Pierre ALEXANDRE qui inclut une note sur le swahili, aucun autre ne parle de cette langue. Cela montre que le swahili ne prend pas une place importante en France à cette époque.

Sur SACLEUX, plusieurs articles portant sur divers aspects de sa biographie, ont été élaborés. Il est présenté comme missionnaire (BERGER, 1989 ; BRIAULT, 1966, 1947 et LE GALLO, 1950), comme botaniste (PELLEGRIN, 1930) et comme linguiste (FRANKY, 1993 ; RICARD, 2007 et ROMBI, 2009). Aucun de ces auteurs, cependant, ne s'est aventuré à analyser ses œuvres de façon approfondie. En effet, la plupart de ses publications sont inconnues. Il a donc été impératif de refaire un bilan de l'œuvre de SACLEUX et de dresser un état des lieux des études du swahili en France. Ce travail positionnera SACLEUX dans l'histoire des études du swahili à son époque.

En second lieu, Etant donné que le monde swahili a été colonisé par la Grande Bretagne, les travaux francophones sur cette région du monde ont toujours gardé un caractère confidentiel. En effet, pendant la standardisation de la langue dans les années 1930, l'ensemble des œuvres par les Français fut moins considéré. Pour l'œuvre de SACLEUX en particulier, une triple raison l'explique : d'abord son orthographe étant légèrement différente de l'alphabet standardisé, ensuite le fait que ses ouvrages contiennent des termes dialectaux et enfin, sa langue véhiculaire, le français étant moins connu des Swahili et des swahilisants.

SEENGA (1982) l'unique référence qui expose le lien entre les Français et les études du swahili, ne se focalise que sur l'évangélisation ; il étudie comment le swahili facilita la propagation du catholicisme entre 1860 et 1890. Son approche est donc davantage complémentaire que similaire à celle que nous avons choisie. Notre objectif est de souligner les points forts des recherches surtout celles effectuées par ceux-ci au XIX^e siècle en montrant en quoi elles ont contribué à la connaissance de cette langue encore peu décrite à l'époque.

Cette recherche sur la contribution des chercheurs français à l'étude du swahili propose quatre objectifs : établir la chronologie des contacts entre les Français et les Swahiliphones ; faire une analyse du contenu des publications accomplies en français sur le swahili; présenter la biographie de Charles SACLEUX et faire une analyse critique de ses publications sur le swahili et celles d'autres des savants français.

Cette recherche a été entreprise dans le cadre de l'amélioration de l'enseignement du français en Tanzanie. Après avoir rédigé un mémoire, une dizaine d'année auparavant, sur l'attitude des élèves tanzaniens à l'égard de l'apprentissage du français⁸, nous étions curieux d'en comprendre l'autre versant, c'est-à-dire le regard des Français envers la langue swahili ; ces deux côtés se complètent l'un l'autre. Cette thèse est donc une tentative d'établir un point commun entre les swahiliphones étudiant le français d'un côté, et les Français étudiant le swahili de l'autre. Notre souhait, est de contribuer à une meilleure connaissance mutuelle entre les deux communautés.

Au début de notre recherche nous avons constaté que quelques Français avaient dans leur cœur des ambitions semblables ; leurs idées ont renforcé notre détermination.

⁸ Dans le mémoire de Master à l'université de Dar es-Salaam: Norbert MTAVANGU, « Students' Attitudes towards Learning French and Socio-economic Benefits Accrued from Learning it. » (University of Dar es Salaam, 2002).

En premier lieu, Alain RICARD⁹, chercheur au LLACAN qui était de passage à l'université de Dar es Salaam à l'occasion de la réalisation d'une première étape du projet ANR l'objet « swahili » en 1986 nous recommanda de travailler sur SACLEUX. En deuxième lieu, en 2009, les coordinateurs du projet « Fonds de Solidarité Prioritaire » (FSP) « Appui à l'enseignement du français en Tanzanie », acceptèrent de financer cette recherche car, ils reconnaissaient que pour développer le français en Tanzanie il vaut mieux se montrer sage et respectueux du swahili. En dernier lieu, l'ancien ambassadeur de France en Tanzanie, Jacques CHAMPAGNE DE LABRIOLLE¹⁰, excellent swahilisant et connaissant bien SACLEUX, nous encouragea et nous conseilla de ne pas oublier l'importance de cette thèse sur le plan diplomatique. Il ne faut pas oublier Odile RACINE-ISSA qui accepta de diriger cette thèse car elle s'intéresse à l'ethnolinguistique swahili.

Et pourtant, le début n'a pas été sans difficultés. D'abord, comme l'on a déjà signalé, nous avons constaté qu'il était difficile de parler de SACLEUX à l'université de Dar es Salaam¹¹ car ni l'homme ni ses publications ne sont connus¹². Ensuite, aux archives de la mission de Bagamoyo, où SACLEUX avait commencé ses travaux, les documents anciens enfermés dans des malles n'étaient ni inventoriés ni rangés. De plus, il n'a pas été facile de convaincre le responsable de la salle, qui est toujours verrouillée, de l'ouvrir afin d'y travailler car lui-même ne savait pas exactement ce qui se trouvait dedans.

Sur le plan scientifique, compte tenu de l'étendue et la profondeur de l'œuvre de SACLEUX, les objectifs de la recherche ont été réajustés, modifiés, précisés au fur et à mesure que le travail avançait. Par exemple au départ nous avons envisagé de concentrer notre étude sur la linguistique, mais au cours de notre recherche nous avons constaté que si nous ne nous intéressions pas à l'ethnolinguistique et à l'histoire des Swahili, nous ne pourrions pas comprendre SACLEUX. Ensuite, bien que nous soyons locuteur du swahili standard quotidiennement, cela n'a pas été suffisant pour comprendre la linguistique historique et l'approche descriptive qu'utilisait SACLEUX ; il Il s'est avéré nécessaire d'inscrire l'étude du swahili dans l'histoire de la linguistique

⁹ Celui-ci donnait des cours à l'INALCO à l'époque, publia en 2008 un article sur SACLEUX.

¹⁰ Diplomate et fondateur et responsable du Centre d'Etudes Africaines du Centre Culturel Français de Nairobi (Kenya) (1977-1978) ; actuellement ambassadeur de France au Nigeria.

¹¹ Qui est la plus grande et la plus ancienne universitaire tanzanienne et qui héberge l'Institut des études swahili (TATAKI).

¹² Seul un professeur (et non pas de swahili) connaissait SACLEUX de nom; même son dictionnaire swahili-français (1939) était mal placé à la bibliothèque et l'ensemble de ses ouvrages non utilisés.

bantu. Enfin, liée à cette dernière, un autre aspect que nous avons négligé au départ mais qui a été très important, est l'école linguistique française. Le fait de l'avoir étudiée nous a permis de situer l'œuvre de SACLEUX et de ceux qui l'ont suivi dans le cadre de la linguistique européenne des XIX^e et XX^e siècles.

Cette recherche s'inscrit dans l'étude de l'histoire de la langue. Ainsi pour recueillir des données nous avons travaillé comme historien, dans les archives, à faire des fiches, à noter des références, et à classer les informations. La plupart de ces documents ont été consultés dans des archives publiques et privées à Zanzibar, à Dar es Salaam, à Bagamoyo et à Paris dans les archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit à Chevilly Larue. Outre les archives sur papier, nous avons aussi pu consulter des archives électroniques comme celles de la collection de la Bibliothèque nationale de France (BnF) sur le site *Gallica*, les archives du site de moteur de recherche *Google* ainsi que des documents numérisés par plusieurs établissements universitaires.

Nous avons également trouvé, dans de nombreuses bibliothèques en Tanzanie et en France, des documentations complémentaires. Cette documentation a été complétée par un travail d'enquête auprès des responsables de l'enseignement du swahili au séminaire de Kipalapala en Tanzanie ainsi que des archivistes, des bibliothécaires et des swahilisants français.

Étant donné que la langue est inséparable du peuple qui la parle et pour permettre au lecteur non spécialiste du monde swahili de comprendre ce que les premiers explorateurs découvrirent en arrivant en Afrique de l'Est, nous présenterons les grandes lignes de la culture swahili et de l'histoire de cette région du monde. Puis nous aborderons les premiers contacts entre les Européens et les swahiliphones ainsi que les premiers pas de la linguistique bantu. En troisième partie nous expliquerons le développement des études swahili en Europe. Mais la plus grande partie de ce travail est consacrée à l'étude du swahili par les Français, à commencer par les explorateurs et les commerçants suivis par les missionnaires. Parmi ces derniers, Charles SACLEUX a retenu toute notre attention puisque trois chapitres lui sont consacrés : le premier décrit sa biographie et les deux autres présentent son œuvre. Enfin, le dernier chapitre de ce travail est une synthèse des études sur le swahili par les chercheurs français après Charles SACLEUX.

Pour l'écriture des termes swahili, nous avons adopté l'orthographe standard, celle de SACLEUX qui est un peu différente est expliquée dans une partie spécifique et on la trouvera aussi dans les documents numérisés. Aussi, Pour ne pas gêner la lecture, nous avons placé en annexe les textes longs qui servent parfois à illustrer qu'un court exemple.

1. LE SWAHILI DES ORIGINES AU XX^e SIECLE

En 1846, Charles GUILLAIN¹³, un des Français pionniers à décrire la langue swahili avait remarqué qu'elle « est exclusivement employée sur tout littoral, du Djoub à Sofala » et que « les commerçants et les esclaves africains l'ont même apporté sur les côtes de l'Arabie et de l'Inde ». Ce constat qui semble-t-il est le premier à rapporter des informations sur le swahili en France souligne à la fois la souche de la langue et le commencement de son expansion sur d'autres territoires¹⁴. Ceci constitue l'objet de ce chapitre au cours duquel nous chercherons à identifier les Swahili, à présenter l'origine de leur langue et à en décrire l'expansion principalement sur le continent africain.

Dans la première partie seront étudiés les différents critères utilisés pour identifier les Swahili avant et durant le XIX^e siècle ; seront ensuite exposées les hypothèses sur l'histoire des habitants de la côte Est-africaine et celles sur la genèse de la langue, ce qui nous amènera à indiquer les caractéristiques linguistiques du swahili et les particularités socioculturelles de ses locuteurs natifs. Nous aborderons après cela les liens entre le monde swahili et la culture du monde arabe et nous présenterons les villes principales où l'utilisation du swahili s'est intensifiée.

1.1 Identification du peuple, histoire de la côte et de ses habitants

Identifier un Swahili est un sujet polémique, car le terme ne renvoie pas forcément au peuple ou à la culture. Etymologiquement, « swahili », est dérivé de l'arabe *sahel* ساحل (singulier) ou « sawahil » سواحل (pluriel) qui signifie « la côte » ; il désigne la langue et les habitants de la côte africaine de l'Océan Indien. Dans les documents du XIX^e siècle, avant la standardisation de la langue, ce nom était diversement orthographié. Il apparaît sous la forme de « souahéli », « swahéli » et même « sawahili ». Or, quoique très ancienne, cette désignation ne fut popularisée qu'au XIX^e siècle par les voyageurs européens. Dans les sources anciennes, les peuples établis sur ce rivage étaient appelés par des termes variables selon les époques : « Ethiopiens anthropophages » par les Grecs au V^e siècle, « Zanj » par les Arabes du IX^e au XV^e siècle et « Maures » par les Portugais au XV^e siècle (LE GUENNEC-COPPENS, 2002 : 56). Aucune trace du nom originel de la population n'a été trouvée.

¹³ Dans un ouvrage publié en 1856 page 479.

¹⁴ Notons ici que l'auteur était explorateur en mer et n'avait pas remarqué la diffusion du swahili à l'intérieur du continent.

Les locuteurs eux-mêmes, bien qu'ils soient fiers de parler cette langue, se réfèrent plus aisément à des dénominations d'ordre géographique, national ou religieux car le terme swahili ne porte pas forcément un éloge. On entend, « je suis Zanzibarite, Kenyan, Tanzanien, Africain, Arabe, Musulman, de Pemba » et ainsi de suite. Cette disparité est aussi un héritage des idéologies coloniales omanaises et britanniques avec lesquelles les habitants de la côte ont eu à composer (DE VERE ALLEN, 1993). Comme le dit PRINS (1967 : 11-12), « swahili » est un terme ambigu qui ne se précise que par le contexte ; toutes définitions impliquent des composantes très variées : religieuse, raciale, comportementale, régionale et culturelle.

Ainsi, afin de mieux identifier les Swahili, sans se référer uniquement au terme, il est nécessaire de remonter au début du XIX^e siècle, époque où les contacts entre les habitants de la côte et ceux de l'intérieur des terres étaient encore limités et où les Arabes omanais n'avaient pas encore profondément influencé la culture « swahili ». A cette période les habitants de la côte étaient identifiables par cinq critères : l'apparence physique la pratique de l'Islam, l'origine géographique du locuteur, la maîtrise de la langue elle-même et la pratique de la tradition dite « swahili ».

Au début du XIX^e siècle pour décrire un Swahili on détaillait sa taille, sa couleur de peau, la longueur du nez et ainsi de suite. Par exemple, pour Edward STEERE (1872 : 144) « le peuple swahili est une race de sang-mêlé : la moitié nègre l'autre moitié arabe ». Pour aller plus loin, l'explorateur Richard BURTON (1821-1890) (1872 : 415) décrivait un Swahili comme une personne dont :

« La partie supérieure de la face, y compris les narines, offre bien chez eux tout le développement du type sémitique ; [...] ils sont prognathes, ont les lèvres tuméfiées et pendantes, le menton faible et fuyant : toutefois leur crâne est légèrement arrondi, et ne présente pas l'élongation que l'on rencontre chez celui du nègre » (BURTON, 1872 : 415).

BURTON n'est pas un cas isolé, cette manière de décrire est conforme à ce que l'on trouve dans les récits des explorateurs et des missionnaires de cette époque. Et pourtant pour décrire une communauté langagière, l'apparence physique est non seulement une référence insuffisante mais aussi très controversée car la langue est un phénomène culturel tandis que la structure corporelle est un fait biologique¹⁵.

¹⁵À voir UNESCO, 1950 : 4.

Ensuite, du fait que l'islam ait d'abord été adopté par les habitants de la côte, locuteurs du futur swahili, pour beaucoup d'auteurs, comme le précise SACLEUX (1909b : xii), parler cette langue impliquait automatiquement être de confession musulmane. Or, étant donné que le swahili est une langue bantou (d'origine africaine) et que la foi mahométane fut fondée au Moyen Orient via une langue véhiculaire : l'arabe, ces deux réalités ne peuvent pas être consubstantielles.

Certes les deux premiers critères, les traits physiques¹⁶ et la religion étaient utiles à l'époque, peut-être le sont-ils encore en quelques sortes de nos jours, mais ils sont contestables et trompeurs. Il faut recourir aux autres facteurs plus fiables. Dans les paragraphes qui suivent nous allons donc étudier les trois autres facteurs qui nous semblent plus pertinents pour parler des « Swahili » : le fait que ceux-ci habitent sur la côte est-africaine, la pratique d'une culture dite swahili ainsi que la maîtrise de la langue swahili comme langue maternelle.

Comme le terme swahili le suppose, les locuteurs de cette langue sont associés à la côte de l'Afrique de l'Est, leur histoire peut donc être repérée à partir des informations sur les habitants cette contrée.

1.1.1 Histoire des habitants de la côte Est-africaine

Faute de la tradition écrite par les habitants, l'histoire antique de la côte Est-africaine est connue à travers deux textes rédigés par des voyageurs. Il s'agit du *Périple de la Mer Érythrée* écrit entre le premier et le troisième siècle de notre ère par un auteur anonyme, et *La Géographie de Ptolémée* écrit en 150 de notre ère par Claude PTOLEMÉE (né vers 90, mort vers 168). Ces textes, même s'ils font l'objet de scepticisme parmi certains chercheurs¹⁷, révèlent la présence d'une communauté humaine en Afrique de l'Est au tournant du premier millénaire. *Le Périple*, cité par RAYMOND, (1968), raconte ainsi :

¹⁶ Voir les photos prises par Charles GUILLAIN (voir figure 5).

¹⁷ MASSAMBA (2002, 2007) remet en question le nom Punt et Erythrée, qui selon lui ne se réfèrent qu'à la côte Est Africaine et à la Mer Rouge respectivement. Il fait remarquer que ces textes ont été traduits plusieurs fois et qu'il se peut donc qu'ils aient perdu certaines informations importantes.

« A deux journées de navigation au-delà est le tout dernier marché du pays d'Azania, appelé Rhapta, dont le nom dérive des bateaux cousus (raptôn plorariôn) déjà mentionnés ; il y a là de l'ivoire en grande quantité et de l'écaille. Le long de cette côte les gens ont des habitudes de piraterie. Ils sont de très grande taille et chaque lieu à ses propres chefs. Le chef mapharitique gouverne le pays selon quelque droit ancien qui le place sous la suzeraineté de l'État qui est devenu le premier en Arabie. Et les gens de Muza le tiennent maintenant sous son autorité et y envoient de nombreux et grands navires, utilisant des capitaines et des agents arabes qui sont familiers avec les indigènes et se marient avec eux, qui connaissent toute la côte et en comprennent la langue » (RAYMOND, 1968 : 28).

Cette narration semble fiable parce qu'avant tout, l'historique montre qu'Azania et Rhapta se situent sur le continent africain. Rhapta, selon la carte élaborée par MAUNY (1968) d'après les narrations du *Périple*, se situait en Tanzanie entre Dar es-Salaam et Pangani (voir la figure 1).



Figure 1 : Carte de l'Afrique Orientale vue par l'auteur du « Périple » Source : MAUNY (1968 : 22)

Quant à Claude PTOLEMEE, le fondateur de la géographie, celui-ci décrivait le monde indiquant les parties habitées. Il publia (en 150 A.D) sa description en huit volumes, dans le dernier desquels il signale que les habitants de la côte de l'Afrique de l'Est « les Ethiopiens », étaient divisés entre « les mangeurs d'homme » et « les mangeurs de poissons » (FREEMAN-GRENVILLE, 1975 : 3-4).

Les fouilles archéologiques effectuées par CHAMI¹⁸, sur une bande de 100 km le long de la côte tanzanienne confirment ces écrits puisqu'elles révèlent que la zone est habitée depuis le paléolithique supérieur (de -35 000 à -25 000 ans av. J.-C). Ces indices suggèrent que l'agriculture y était pratiquée au premier siècle av. J-C (CHAMI, 1998). D'après WAINRIGHT (1947 : 114), des archéologues ont découvert une monnaie égyptienne à Msasani, un quartier de Dar es Salaam, datant de 115-108 av. J-C ce qui semble indiquer que pendant le règne de Ptolémée X^e SOTER qui était roi entre 116 et 108 av. J-C la région entretenait des échanges commerciaux avec l'Égypte. Des bouteilles chinoises datant des VII^e, VIII^e et IX^e siècles (ibid) ont aussi été retrouvées. Plus au sud, dans la région de Bulawayo à la frontière du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud, des perles d'origine indienne et de Bornéo datant du IX^e ont aussi été mises à jour (WAINWRIGHT, 1947 : 147).

FREEMAN-GRENVILLE publia en 1975 un bilan des témoignages par des voyageurs qui visitaient l'Afrique de l'Est entre le IX^e et XIII^e siècle. Pour lui (ibid : 8), le premier récit dont nous disposons est celui d'un voyageur chinois, Tuan CH'ENG-SHIH (?-mort 863) qui dit qu'au IX^e siècle, certains voyageurs persans visitaient l'Afrique de l'Est (qu'il dénomme *Po-pa-li*), et ces navigateurs ambitionnaient d'habiter ce pays. Le même auteur présente le récit d'un navigateur arabe Buzurg Ibn SHAHRIYAR (vers le X^e siècle), auteur du *Kitab-al ajaib al Hindi*, « Livre des merveilles de l'Inde » qui rapporte l'existence d'un roi nègre bien accueillant qui régnait dans un endroit situé entre Sofala et la côte zanj (vers le sud avant d'arriver à Kanbalu¹⁹) (ibid).

Parmi ces anciens documents, les descriptions les plus sûres commencent par celle de Al- MAS'UDI (mort 945), qui explique que les activités des Zenjs, notamment du roi (*waklimi*), étaient la chasse aux éléphants et la vente d'ivoire alors que les Arabes vendaient du textile. Cet auteur (AL-MAS'UDI, 1864 : 6) mentionne pour la première fois la langue *zanj*. Selon ses narrations, il existait une communauté linguistique forte à tel point que les musulmans prêchaient leur foi en cette langue locale.

¹⁸ Le professeur CHAMI, est un chercheur attaché à l'Université de Dar es Salaam qui, depuis le début des années quatre-vingt-dix, dirige une équipe qui fouille sur la côte ainsi que dans les îles de l'Océan Indien afin d'établir une véritable histoire de cette région et de ses habitants.

¹⁹ Il s'agit soit de Pemba, soit d'Unguja ou encore de Madagascar. Le traducteur de l'arabe en français du livre, MEYNARD pense que c'est Madagascar, alors que d'après FREEMAN-GRENVILLE cela peut être Pemba (Cap de Kumbuu). A notre avis, il nous semble que Kanbalu ne peut pas être aussi loin que Madagascar car l'auteur situe l'île en face du Zanguebar, il est donc probable que soit Pemba.

Un autre visiteur et témoin de la présence arabe en Afrique de l'Est est AL IDRIS (1100-1166). Celui-ci raconte que le pays des Zanj n'avait pas de bateau et que l'on pratiquait la culture de bananes de type : *kundi*, *fili*, *mariani* et *sukari* (ibid : 19-20) tandis que le Chinois CHAO JU-KUA en 1226 insiste sur la présence des Tachi [Arabe] qui prêchaient leur religion et qui venaient chaque année, apportant perles, tissus soyeux et porcelaine chinoise. Il explique que la plupart de ces visites visaient à établir des comptoirs pour venir chercher des esclaves et de l'ivoire. De plus, Abu AL-FISIDA (1273-1333) un voyageur arabe décrit les villes de Mombasa, Malindi et Sofala ; il signale également un mont Al-Kerany (Kenya ?) à l'intérieur de l'Afrique.

Après AL-FISIDA, le marocain Abu Abdullah Muhammad IBN BATTUTA (1304-1377) visita cette région entre 1326 et 1332. Au cours son périple, il visite la région et fait la description des villes côtières clairement identifiables aujourd'hui, à savoir Mogadishio, Mombasa et Kilwa:

« Je m'embarquai sur la mer dans la ville de Makdachaou me dirigeant vers le pays de Saouâhil (les rivages) et la ville de Couloua (Quilua), dans le pays des Zenjs. Nous arrivâmes à Manbaça, grande île à une distance de deux journées de navigation de la terre Saouahil ; [les habitants] professent la doctrine Chafi'y, ils sont pieux, chastes et vertueux [...] ... nous reprîmes la mer pour nous rendre à Couloua, grande ville située sur le littoral. Et dont les habitants sont pour la plupart des Zendjs, d'un teint extrêmement noir [...]. ..de Youfi, on apporte à Sofâlah de la poudre d'or. Couloa est au nombre des villes les plus belles et les mieux construites ; [...] Ses habitants sont adonnés au djihad (la guerre sainte), car ils occupent un pays contigu à celui de Zenjs infidèles. » (IBN BATTUTA, 1877 : 191-193), traduit par C DEFRÉMERY et B.R SANGUNETTI).

Pour confirmé à ces récits la découverte récente d'artefacts d'origine indienne, chinoise et persane trouvées à Rufiji, en Tanzanie continentale et à Zanzibar (CHAMI, 2002 : 29) confirme que cette région est depuis toujours un lieu d'échanges commerciaux.

Nous pouvons donc affirmer qu'au moins au début du I^{er} siècle de notre ère, des communautés humaines s'étaient établies sur la côte est-africaine. Qui était cette population partie prenante durant le commerce de l'Océan Indien ? Bien sûr des Africains, mais ni l'histoire ni l'archéologie ne précisent s'ils étaient des bantuphones ou non. CHAMI (2009) suppose que les bantuphones s'installèrent dans cette région plusieurs siècles avant l'ère chrétienne.

1.1.2 Genèse de la culture et de la langue swahili

La théorie dominante sur l'histoire du swahili est celle de l'expansion bantu qui explique que les langues bantu sont originaires du sud Cameroun. De ce foyer les bantuphones se sont dispersés à partir de 5000 avant l'ère chrétienne pour se diriger vers le sud et l'est. Tout en expulsant les khoisans, qui habitaient la région et dont seuls restent les Hadza et les Sandawe en Tanzanie, les groupes bantuphones s'installèrent en Afrique de l'Est entre le VI^e et le VIII^e siècle.

Selon les données linguistiques, archéologiques et ethnologiques, la naissance de la culture swahili est le résultat d'un contact séculaire entre les cultivateurs bantuphones de la région du fleuve Tana (dans l'actuel Kenya) et les marins venus du nord. Les résultats des études menées par NURSE et SPEAR (1985) sur les bancs de coraux des côtes somaliennes, kenyanes, tanzaniennes et mozambicaines montrent qu'au IX^e siècle les Swahili s'étaient déjà installés sur la côte de l'Afrique de l'Est. A cette époque, beaucoup d'immigrants en provenance du Moyen-Orient, du monde méditerranéen ainsi que de l'Extrême-Orient commerçaient avec eux.

Sur le plan ethnologique, afin de dégager les usages en commun et le patrimoine culturel, les deux chercheurs étudient les mythes et les légendes chez les Swahili et chez leurs voisins, les peuples *mijikenda* établis sur la côte kenyane. Ce peuple partage avec les autres africains des traits culturels (RACINE-ISSA, 2001, aussi voir 1.1.4). Concernant le mode de vie, d'après NURSE et SPEAR (1985 : 68-69) :

« *The earliest Swahili communities established as they scattered down the coast [...]. [They] fished, farmed, kept some livestock, and traded locally produced ironware, shell beads, cloth, and pottery with mainland neighbors* » (NURSE et SPEAR, 1985 : 68)²⁰.

C'est dans les villes côtières telles que Mogadishu, Lamu, Malindi, Mombasa, Shanga, Manda et Kilwa que la culture swahili se développa progressivement dès l'an 800 et jusqu'en 1500. Par conséquent lorsque les commerçants chinois, persans et arabes du IX^e siècle racontèrent avoir établi des comptoirs sur la côte est-africaine, les locuteurs du swahili y déjà étaient implantés.

Cependant, pour ce qui est du foyer d'origine de cette langue, deux points de vue s'opposent : l'une monogénétique, l'autre multigénétique. Le point de vue monogénétique suppose que cette langue est originaire d'une seule souche, et qu'il est né d'une langue bantu, le proto-sabaki qui se parlait au Kenya dans la région entre les fleuves Tana au sud, Webi Shebelle au nord et Juba à l'est (NURSE et SPEAR, 1985).

Le point de vue monogénétique s'appuie sur deux raisons : la première est l'origine de la littérature écrite et de la deuxième, la forme de la langue qui est archaïque et moins influencée par l'arabe. Les poèmes swahili les plus anciens furent composés par les Swahiliphones du nord dans un dialecte appelé *kingozi*²¹ et ils furent transcrits en caractères arabes. De même pour la forme archaïque, les partisans insistent sur le fait que les dialectes du nord sont moins influencés par l'arabe que ceux du sud. Ce constat avait été approuvé par les premiers explorateurs français comme Charles GUILLAIN. Celui-ci affirma que :

« Le souahéli le plus pur paraît être celui qu'on parle à Lamu et aux environs. Dans les localités où les Arabes sont nombreux [tel à Zanzibar], il s'altère beaucoup par les emprunts faits à leur langue et finit par n'être qu'un patois, une sorte de langue mixte où les mots²² étrangers, pour ainsi dire, naturalisés en recevant une terminaison en *ni* ou en *ou...* » (GUILLAIN, 1856 : 479).

²⁰ « Les premières communautés swahiliphones étaient dispersées sur le littoral de l'océan, elles pratiquaient la pêche, domestiquaient des animaux et avaient des échanges commerciaux avec leurs voisins du continent, vendant et achetant des produits locaux tels que les perles de coquillage, les tissus, la poterie et la ferronnerie ». (Notre traduction).

²¹ *Ngozi* signifie la peau, on supposerait que les poètes écrivaient sur les peaux d'animaux ; le *kingozi* semble être davantage un registre qu'un dialecte, car aucune communauté vivante ne s'identifie comme étant des *wa-ngozi*.

²² Signifiant les verbes qui normalement terminent par une voyelle [a].

Or, d'après SACLEUX (1939 : 5), « Aucun dialecte n'est en droit d'être le plus pur dans tous les cas ». Pour lui, « Si les dialectes du nord ki-Gunya, ki-Amu, ki-Mvita, sont souvent plus fidèles aux origines de la langue, il faut néanmoins reconnaître qu'ils ont cédé souvent aux tendances évolutionnistes, [surtout en grammaire] par exemple dans le cas du préfixe Amu *zi-* [...] pour *vi-* des dialectes du sud ... »²³

Selon le point de vue multigénétique, la langue swahili semble n'être qu'une appellation qui englobe les langues des communautés bantu avoisinantes et qui ont connu des interactions commerciales et subi l'acculturation arabe. Par conséquent, leurs langues se sont rapprochées de plus en plus. Les partisans de cette école (MASSAMBA, 2007, MASSAMBA *et al.*, 2001) justifient leur argument en s'appuyant sur l'absence d'une communauté qui s'identifie comme swahili et sur la faible intercompréhension entre certains dialectes qui seraient issus de langues autonomes.

Quoi qu'il en soit, ce débat pour notre travail n'est pas essentiel, ce qui importe c'est le fait que le swahili est une langue bantu.

En bref, sur l'origine des habitants du littoral ouest de l'Océan Indien, nous pouvons affirmer qu'au moins au début du I^{er} siècle de notre ère, des communautés humaines s'étaient établies sur la côte est-africaine. Il est aussi incontestable que les Swahili habitaient des cités-états dans les années 800 J.C. époque où beaucoup de commerçants et voyageurs en provenance du Moyen-Orient, du monde méditerranéen ainsi que de l'Extrême-Orient fréquentèrent l'Afrique de l'Est.

Si lors du déroulement du commerce de l'Océan Indien ces marins commerçaient avec les locuteurs d'une langue bantu, les futurs Swahili, comme l'affirment CHAMI et ses collègues (CHAMI, 2009), il est nécessaire²⁴, de réétudier l'époque de l'arrivée des bantuphones sur la côte Est-africaine. Pour lui cette date pourrait être antérieure au huitième siècle comme le propose la théorie de l'expansion bantu.

1.1.3 Le swahili est une langue bantu

Un autre aspect relatif à l'identification des Swahili porte sur la langue elle-même. Du point de vue linguistique, le swahili est une langue bantu qui, avec 400 autres langues constituent la plus grande famille linguistique du continent (voir figure 14). Certains chercheurs, surtout au XIX^e siècle, se sont laissé tromper par la quantité

²³ En dialecte de Lamu la classe nominale six-sept, c'est *ki-zi*, au lieu de *ki-vi* du kiunguja.

²⁴ Conversation personnelle avec lui, le 20 septembre 2010.

importante de termes d'origine arabe pour la désigner comme un créole. Mais tous les linguistes comparatistes, à commencer par Malcom GUTHRIE (1903-1972)²⁵, s'accordent à reconnaître que le swahili est une langue bantu. Dans sa classification, GUTHRIE (1948) met le swahili dans le groupe G, avec une trentaine d'autres langues²⁶ (le swahili standard ayant le numéro G42).

Il possède les traits linguistiques des langues bantu. Phonologiquement, en dépit d'absence de ton, comme toutes les autres langues, son trapèze vocalique est équilibré : deux voyelles antérieures et deux voyelles postérieures et une centrale (/i/, /e/, /a/, /o/ et /u/). Morphologiquement, le swahili retient la structure de syllabe V, CV où CVV²⁷. Lexicalement, même s'il a emprunté beaucoup à l'arabe, il a conservé une majorité de racines d'origine bantu, à savoir celles qui portent notamment sur les parties du corps et les actions de base, comme par exemple s'asseoir, marcher, voir, dire/parler. En morphosyntaxe, c'est une langue agglutinante qui possède des classes nominales. Son histoire reste inséparable de celle des autres langues bantu. NURSE et SPEAR (1985) démontrent que le swahili est issu du proto-sabaki tout comme le comorien, le pokomo, l'elwana et le mijikenda. Ainsi, si le swahili est une langue d'origine africaine, ses locuteurs pratiquaient probablement des traditions comparables à ceux des habitants de la même région.

1.1.4 Les traits culturels en commun entre les Swahili et ses voisins

La culture swahili possède des traits culturels en commun avec les autres communautés africaines. En fait, la naissance de la culture dite swahili n'est pas le résultat d'un transfert de la culture arabo-musulman en Afrique de l'Est mais d'une interaction entre la culture africaine et la culture arabe. Les éléments africains qui fondèrent la base de cette culture nouvelle, furent transformés progressivement par les traditions arabes sans pour autant être remplacés totalement. Les recherches ethnologiques effectuées en dehors de la classe dominante urbaine montrent que le

²⁵ Un spécialiste des langues bantu à qui on doit la classification référentielle la plus fiable.

²⁶ Ce groupe comprend le bena, le hehe, le kinga, le kisi, le magoma, le manda, le pangwa, le sangu, le vwanji, le gogo, le kagulu, le ndamba, le pogolo, le àsú du nord, le àsú du sud, le bondei, le shambala, le taveta, le mwali, le ndzwani, le ngazidja, le maore, le makwe, le mwani, le swahili, le doe, le kami, le kutu, le kwere, le luguru, le mushungulu, le ngulu, le sagala, le vidunda, le zaramo et le zigula. Ne pas oublier que la classification de GUTHRIE est une classification géographique (groupe G = une région) et que les numéros sont des sous classements. Par contre l'ouvrage de Maho JOUNI (1999) dresse un tableau comparatiste (basé sur la phonologie et la morphologie comme par exemple la répartition d'un morphème).

²⁷ C= consonne, V= voyelle.

peuple swahili partage nombre de traits culturels communs avec les autres peuples de la région.

Le premier de ces traits culturels repose sur le lien avec le surnaturel. Dans certaines circonstances, les Swahili comme les communautés voisines, perpétuent des rites traditionnels tels qu'honorer les esprits ancestraux. Pour être plus précis, au IX^e siècle, le voyageur AL-MASUDI (1861 : 231-233), (mort vers 945) nota que dans une des îles au large de l'Afrique de l'Est (qu'il appelle Kanbalu), il existait deux communautés religieuses : l'une musulmane l'autre des Zenjs, adorateurs des esprits. Cette remarque indique qu'à cette époque, les habitants de la région n'étaient pas tous convertis à l'Islam.

Dix siècle plus tard, pendant le règne du Sultan Saïd MAJID (1835-1870), l'ingénieur-hydrographe français Adrien GERMAIN, qui séjourna à Zanzibar trois mois en 1867, observa qu'il existait une distinction indiscutable entre, d'une part les Arabes, 'plus instruits et plus civilisés' et d'autre part les Swahili (les mulâtres) et les Africains noirs. Ces deux dernières communautés se livraient à des « pratiques bizarres qui accompagnent chaque événement de la vie d'un homme du pays, la naissance, le retour de voyage, l'enterrement, tout est célébré avec des cérémonies dont le sens symbolique échappe aujourd'hui » (GERMAIN, 1868 : 558). En exemple de ces cultes, GERMAIN donne celui de la fête du nouvel an, laquelle, assure-t-il, ne provient « ni d'Oman ni de l'Arabe méditerranéen où il n'existe rien de pareil » (ibid).

Au XXI^e siècle, il n'y a pas de différences, même si Zanzibar compte 95% d'habitants musulmans ; il s'y déroule toujours la fête symbolique du nouvel an. Cette fête reflète effectivement la croyance envers les esprits ancestraux *mizimu* qui est un des traits essentiels du monde bantu [(RACINE-ISSA 2001, 1998c et FRANKL, (1993b)]. En fait, la fête de *Mwaka Kogwa*, comme le dit RACINE-ISSA (2001, 1998c) est liée à la croyance relative à la vie après la mort. Elle permet de renforcer à la fois la solidarité communautaire et les relations avec les êtres spirituels. Le déroulement de la célébration implique des visites solennelles aux *mizimu*. Un *mzimu* selon SACLEUX (1939 : 655) ce sont les « mânes d'un ancêtre, d'un homme célèbre, une âme séparée du corps, âme ou esprit d'un mort » ; il signifie aussi un tombeau attribué à cet esprit, une pratique exact décrite par AL-MASUDI et GERMAIN.

Cette croyance qui s'oppose directement à la religion musulmane a été attestée dans plusieurs sociétés africaines telles que les Fipa (ROBERT, 1949) et les Ndembu

(TURNER, 1968, 1969). A Zanzibar, d'après Musa MOHAMED (2009), il existe un état de conflit culturel entre les partisans de *Mwaka kogwa*²⁸ et les musulmans fervents, car cette pratique d'origine africaine contrecarre les doctrines islamiques.

A ces relations avec les invisibles, s'ajoute l'interprétation symbolique et rituelle des trois couleurs : noir, rouge, blanc. RACINE-ISSA (1998a) et BACUEZ (2007) montrent que le blanc symbolise l'homme, le rouge sang la femme, tandis que le noir symbolise l'obscurité ou la mort. Ces trois couleurs rituelles utilisées dans beaucoup de communautés bantu, représentent aussi les trois genres d'esprits lors de la célébration du *mwaka kogwa*. De surcroît, la langue elle-même a conservé les termes religieux de base qui désignent : « Dieu » *Mungu*, « esprit » *pepo*, « ciel » *mbingu* et « enfer » *motoni* face aux mots d'origine arabe.

Le second aspect révélateur de ce partage de culture entre les Swahili et leurs voisins est les empreintes de la matrilinearité, c'est-à-dire, le principe de filiation du lignage de la mère, *Mwaka Kogwa*. Une illustration de ces règles matrimoniales est la légende Shirazi qui relate un conflit entre les Arabes et les Africains en matière d'héritage.

D'après cette légende selon NURSE et SPEAR (1985 : 70-71), Lors de l'arrivée du premier sultan persan Ali bin SELIMANI à Kilwa, il y eut un vif malentendu entre MARIMBA, l'occupant de l'île de Kilwa et ce Sultan. Le Persan aussitôt arrivé prit pour femme la fille de MARIMBA, l'occupant de l'île de Kilwa Kisiwani. Plus tard, sous prétexte qu'il ne fallait pas vivre dans une même île avec sa belle famille, le nouvel arrivant expulsa son beau-père. Or, quelques années après, MARIMBA le beau-père décida de retourner dans son île pour transmettre l'héritage à sa fille mais en vain car le sultan Ali bin SELIMANI se mit à combattre.

Dans cette légende nous pouvons voir que le sultan persan prit la fille de MARIMBA, afin de s'emparer de la couronne par héritage, suivant cette façon la loi shirazi strictement patrilinéaires, selon laquelle, c'est l'homme qui gère tous les biens familiaux. De l'autre, le roi MARIMBA issu d'une communauté swahili matrilineaire, considérait que sa fille lui succéderait. Le conflit éclata suite à ce malentendu.

²⁸ Littéralement « le bain de l'année » ; fête du jour de l'an (*mwaka*) qui est accompagnée de prise de bain (*koga*) comme signe de renouvellement et de la pratique des cultes aux *mizimu* (esprits ancestraux).

En fait, la matrilinearité se pratiquait chez les swahili comme c'est le cas de nos jours dans une dizaine de communautés bantu de la même région (BEIDELMAN, 1967)²⁹ et même celles des habitants des régions très éloignées géographiquement tels que les Ndembu de Zambie (TURNER, 1968). Chez les Comoriens, d'après Le GUENNEC-COPPENS (2004 : 84), il existe des éléments culturels qui ont résisté à la domination arabo-musulmane.

En outre, avant que la fête du *mwaka kogwa* ne soit une affaire touristique la position de la femme était très élevée chez les Swahili car ce sont elles qui surveillaient tous les étapes impliqués dans la fête (MOHAMED, 2009 : 115). Il paraît donc évident que le *mwaka kogwa* n'est pas le *nairuz*³⁰ et que l'on ne peut pas se servir de cette preuve pour dire qu'il y avait des Shirazi. Au contraire, on peut se servir de détails culturels communs avec les Zaramo et les Luguru.

Ainsi, sur l'identification des Swahili au XIX^e siècle, Comme le souligne PRINS (1967), la difficulté réside dans le fait que les habitants préféreraient s'identifier comme arabes plutôt que Swahili à cause de la différence des statuts sociaux. De nos jours, il convient d'appliquer une combinaison de ces trois critères les plus plausibles : l'origine côtière, le fait d'avoir le swahili pour langue maternelle et la pratique d'une culture commune. Pour KHAMIS (2008) donc :

« [Mswahili] ni mtu mwenye asili ya uzawa wa pwani ya Afrika Mashariki katika Bahari ya Hindi na mwenye kuzungumza lugha mama Kiswahili pamoja na kuendesha maisha yake katika jadi na utamaduni wa mazingira ya Uswahili ». KHAMIS (2008 : 5)³¹

Pourtant, dans plusieurs publications la société swahili, a été essentiellement étudiée du point de vue de la ville. Vue à travers ce prisme elle a été décrite comme essentiellement arabo-musulmane malgré l'existence des pratiques traditionnelles que les Swahili partagent avec les communautés de la région et qui sont parfois opposées à la religion musulmane. Cela s'explique par des interactions très prolongées entre cette communauté et le monde arabe et par une intense influence de ce dernier sur la culture ainsi que sur la langue swahili.

²⁹ Les Comoriens, les Kaguru, les Kami, les Kutu, les Kwere, les Luguru, les Ngulu, les Sagara, les Vidunda, les Zaramo et les Zigura.

³⁰ Nairuz c'est la fête du nouvel an persan.

³¹ «Un Swahili c'est une personne originaire de la côte de l'Afrique de l'Est, dont la langue maternelle est le swahili et qui se conduit selon les traditions et la culture dite swahili » (Notre traduction).

1.2 Contacts avec le monde arabe

L'histoire des contacts arabo-swahili est longue, le fondement de ces rencontres est l'économie. A l'origine, des marins persans, omanais et hadramis échangeaient des produits, avec les Est-africains. Ces étrangers de confession musulmane pouvaient atteindre la côte africaine grâce aux vents de mousson. Cela dura du premier millénaire jusqu'au XVIII^e siècle. Ensuite l'arrivée massive des Omanais au XIX^e siècle s'explique, selon SHERIFF (1987), par deux raisons : le souhait de contrôler la région et la culture du clou de girofle.

L'installation d'un régime politique hiérarchisé fut un des moteurs de la diffusion du swahili aux îles voisines, vers l'intérieur du continent et aux pays lointains. Quatre phénomènes facilitèrent cette expansion : l'économie, c'est-à-dire les voyages ainsi que le commerce maritime et terrestre ; l'urbanisation, un processus qui impliquait une transformation des comptoirs en centres urbains ; la religion, la propagation de l'Islam et les mariages.

1.2.1 Les voyages et le commerce maritime et terrestre

Le commerce maritime dans l'Océan Indien date d'une époque immémoriale : il s'agit de grands échanges intercontinentaux. Ce commerce impliquait l'Afrique de l'Est avec ses îles, l'Inde, l'Indonésie et les îles voisines, la Chine et les pays Arabes. Parmi les participants au commerce de l'Océan Indien, les Arabes jouaient un rôle primordial, compte tenu du fait qu'avant les grandes découvertes, ceux-ci étaient à la charnière entre l'orient et l'occident et qu'ils utilisèrent cette position stratégique pour développer le commerce (BRASSEUL, 1994).

Ces échanges qui impliquaient aussi une modification de l'économie se multiplièrent ; il fallait ravitailler les bateaux qui repartaient. Il y avait donc d'une part les produits que les étrangers venaient chercher pour les revendre plus cher dans le golf et de l'autre la nourriture faite pour les marins en mer ; il fallait les héberger et les nourrir lorsqu'ils faisaient escale. Il se peut que ces voyageurs embarquaient avec les habitants et que ceux-ci imitaient les commerçants.

Quant aux marins, il y avait de fortes chances pour que ce ne soient que des gens du Golfe persique, de l'Hadramaout et de la Mer rouge. Du fait que les Arabes contrôlaient toutes les routes maritimes du Proche Orient, les vestiges indiens ou chinois pouvaient être aussi apportés par eux. De nombreux récits de voyages (voir 1.1.1)

décrivent ces activités commerciales et révèlent l'utilisation très répandue d'une langue africaine, le futur swahili, qui devint la *lingua franca* de ces négoce. Ainsi au fut et à mesure la langue fut répandue le long de la côte et jusqu'à Madagascar.

Entre les XVI^e et XVII^e siècles, les Arabes s'intéressèrent de plus en plus à l'ivoire et aux esclaves parce que le commerce de l'or était devenu moins rentable à cause de la fluctuation du prix. Mais les Portugais contrôlaient la côte. A la fin du XVII^e, ces derniers furent chassés par les Omanais alliés aux Africains. Les Omanais s'installèrent à Zanzibar, s'emparèrent de toute la côte swahili et développèrent progressivement l'économie de plantation autour du giroflier qui nécessitait une main d'œuvre importante, en conséquence ils se lancèrent dans le commerce des esclaves (SHERIFF, 1987).

Au commencement c'était les Africains qui apportaient les esclaves et l'ivoire de l'intérieur du continent. Les Nyamwezi étant des voyageurs depuis longtemps, transportaient de l'ivoire jusqu'à la côte en échange de nouveaux produits : perles colorées d'Europe centrale, bracelets de cuivres ou de laiton, vaissellerie de porcelaine et cotonnade blanche américaine (CHRÉTIEN, 2000 : 168). Mais à l'aube du XIX^e siècle, les esclaves étaient beaucoup plus avantageux que jamais en raison du développement des plantations européennes sur les îles de l'Océan Indien notamment à la Réunion et à Zanzibar. En même temps, l'ivoire ayant été épuisé à proximité de la côte, il fallait aller le chercher dans des contrées plus reculées.

Lorsque les Swahili-Arabes commencèrent à pénétrer à l'intérieur du continent à partir de 1825, ils utilisèrent les Nyamwezi comme porteurs. Ces derniers devinrent les premiers salariés de cette région (ibid). Sur la côte kenyane dès 1836, les caravanes arabo-swahili, avec des Kamba comme porteurs, arrivaient à Rabai près de Mombasa ; en 1840 les allers-retours devinrent hebdomadaires. Les routes s'allongèrent : elles s'enfonçaient jusqu'au royaume du Buganda et au Sud Soudan. Au Sud, les caravanes se rendraient au-delà des lacs Tanganyika et Nyasa. Les esclaves étaient à la fois marchandises eux-mêmes et porteurs du cuivre et de l'ivoire (MBAABU, 2007 : 2).

Enfin lorsqu'en 1828, le Sultan Seyyid SAÏD visita Zanzibar pour la première fois, lui aussi s'y intéressa. En 1832 il ordonna la construction du palais et en 1840, il transféra son trône de Mascate vers Zanzibar, visant à transformer l'île en un centre de commerce international. Ainsi Zanzibar fut intégré dans le monde arabe. Dès lors même si l'arabe était la langue officielle et religieuse, le swahili joua le rôle de *lingua franca* :

les locuteurs de multiples langues africaines l'employaient entre eux-mêmes et entre eux et les Arabes.

1.2.1.1 Tippu TIP et la traite négrière

Historiquement, l'esclavage a été pratiqué dans tous les coins du monde ; en Afrique, étaient réduits en esclavage les prisonniers de guerre, les criminels ou les personnes endettées (HOCHSCHILD, 1998). Mais le commerce triangulaire qui impliquait la traite négrière est un phénomène qui dura du XVI^e à la fin du XIX^e siècle. Du fait que le sujet de la traite négrière a déjà fait couler beaucoup d'encre, nous ne présenterons dans ce chapitre que le lien entre la pratique de ce commerce et le swahili. Ce commerce est d'une part à l'origine de l'augmentation de la population non-swahiliphones sur la côte et dans les îles swahiliphones. Mais, surtout, la recherche des esclaves, et les caravanes des esclavagistes facilitèrent la diffusion du swahili à l'intérieur du continent. Dans cette région, le commerce des esclaves est généralement associé aux Arabes avec leurs compagnons les Swahili dont Tippu TIP (1837-1905).

Né à Zanzibar d'une mère Arabe, son nom est à l'origine Hamed ben Mohamed EL MURJEBI. Tippu TIP est sans doute l'esclavagiste le plus connu de la traite négrière de l'Afrique de l'Est. Son père qui était commerçant atteignit l'Unyamwezi en 1825, il fut parmi les premiers Arabes à s'installer à Tabora et épousa une des filles du Chef FUNDIKIRA. HAMED (le futur Tippu TIP) passa son enfance à Zanzibar ; il commença à voyager à l'intérieur du pays avec ses oncles à partir de l'âge de douze ans. Dès vingt ans, ayant compris le bénéfice potentiel des traites négrières, il se consacra entièrement au trafic d'esclaves (RENAULT, 1987 : 12).

Tippu TIP et ses compagnons avaient des méthodes variées pour obtenir des captifs : ils brûlaient des villages dans le but de semer la panique, créer des guerres civiles où chasser les hommes, comme si c'était une chasse de gibiers. Dans certains endroits, il y avait des agents rémunérés par les esclavagistes ; dans ce cas, les chefs des tribus vendaient leurs captifs ou bien des villageois prenaient l'initiative de vendre les enfants d'autrui, notamment lors de famines. Par exemple un des «enfants»³² rachetés par la mission protestante de Zanzibar, raconte comment il avait été capturé par un voisin, vendu dans un autre village puis revendu aux Arabes :

³² Le terme « enfant » dans les villages chrétiens créés par les Spiritains était systématiquement employé par ceux-ci pour désigner les esclaves rachetés, non seulement pour les enfants mais aussi les jeunes et même les personnes mariées. Dans ce travail, nous écrirons désormais « enfant ».

« *I was kidnapped from home in a time of famine. My mother had gone out of village to try and get some food and a man came and said to me 'Come along to my house' and I said 'Very well' and went because his house was near, and I thought we should go home again. When I got to his house found women pounding millet. The man gave me a little of the flour and mixed it with water and I ate it. But really the man had deceived me; he had already stolen me. He had agreed with another man, who said, 'If you will get me a child, I'll pay you well' ...* » (COLLISTER, 1961 : 76-77)³³.

Un explorateur anglais, qui observa une des caravanes de Tippu TIP, écrivit que les femmes étaient aussi nombreuses que les hommes et qu'elles portaient à la fois un bébé et de l'ivoire ou un autre fardeau. « *It is difficult adequately to describe the filthy state of their bodies [...]. They have no choice, they must go, or die* » (SWANN, 1969 : 49)³⁴.

Les victimes subissaient des tortures et faisaient de longues marches épuisantes. Les esclaves rachetés par les missions françaises à Zanzibar racontaient leurs expériences au père Antoine HORNER (1827-1880)³⁵ : la route était longue, ils marchaient parfois trois ou quatre mois, parcourant des centaines de kilomètres.

« Une chaîne autour du cou de chacun, on les attache l'un à l'autre. Ainsi rivés l'un derrière l'autre on leur fait porter des marchandises dont la charge les accable au point de les faire mourir » [...]. La faim, la soif les tourmentent, la chaleur les écrase ; on leur refuse le repos le plus indispensable » (RICKLIN, 1880a : 44).

Cependant, les caravanes des esclavagistes ont été un des facteurs de la propagation du swahili sur le continent. La langue de la côte était employée par les caravaniers pour parler entre eux, pour ordonner aux captifs et pour communiquer le long de la route avec les habitants en particulier les chefs traditionnels. Les esclaves en majorité des bantuphones, le comprenaient et pouvaient émettre certains énoncés. Quant aux habitants et aux chefs qui collaboraient avec les arabes à la recherche d'esclaves et

³³ « On m'a attrapé à la maison pendant la famine. Ma mère était hors du village à la recherche de quoi manger ; il est venu un homme, il m'a dit « Viens chez moi ». Je lui ai répondu, « Très bien je viens ». Je suis allé chez ce monsieur, ce n'était pas loin, pensant que je rentrerais à la maison. Chez lui, deux femmes pilaient du millet ; il a pris de la farine, il a mis dans une boule de l'eau et il m'a donné pour que je mange, j'ai pris et j'ai commencé à manger. En fait, l'homme m'avait trompé, il s'était mis d'accord avec un autre homme ; ce dernier lui avait promis : « Je te payerai si tu réussis à trouver un enfant ». (Notre traduction).

³⁴ « Ce n'est pas facile de décrire comment leurs corps étaient déchirés par des chicotes. Ils n'ont pas le choix ! Ils doivent soit marcher soit mourir ». (Notre traduction).

³⁵ Un des premiers missionnaires français à Zanzibar.

d'ivoire, ils avaient besoin de l'apprendre aussi pour mieux communiquer avec ces commerçants. En effet, en 1878, lors du passage de la première caravane des Pères Blancs, dans chaque village sur la route qu'empruntaient les esclavagistes, il y avait au moins une ou deux personnes avec lesquelles on pouvait converser en swahili (MISSAEN et Der PAS, 2008).

Les deux cartes ci-dessous montrent une correspondance très proche entre les routes des esclaves et l'expansion du swahili ; la figure 2 montre les routes empruntées par les esclavagistes tandis que la figure 3 indique l'expansion du swahili à cette époque.

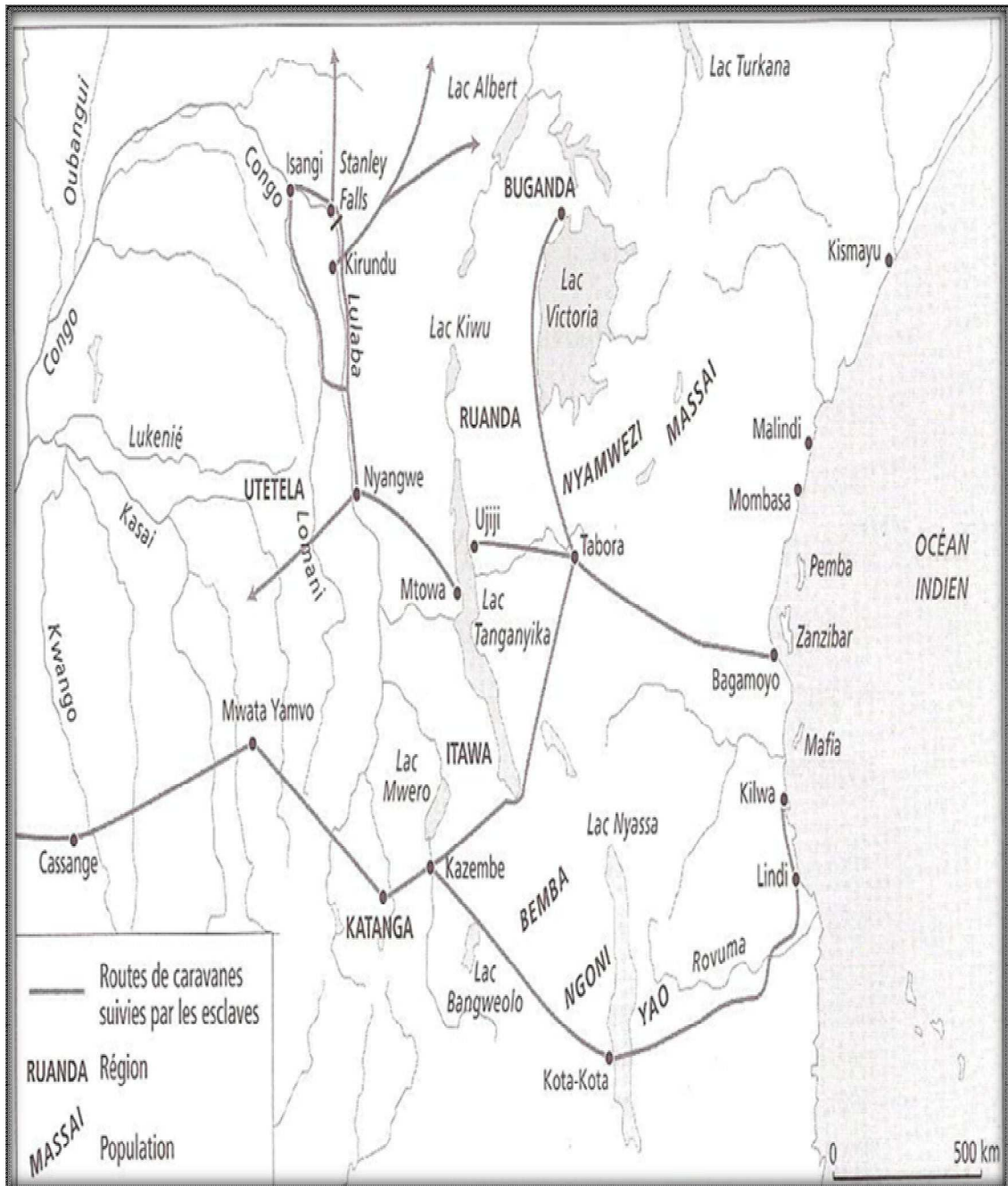


Figure 2 : Carte des routes de caravaniers esclavagistes
(Source : SALIFOU 2006 : 65)

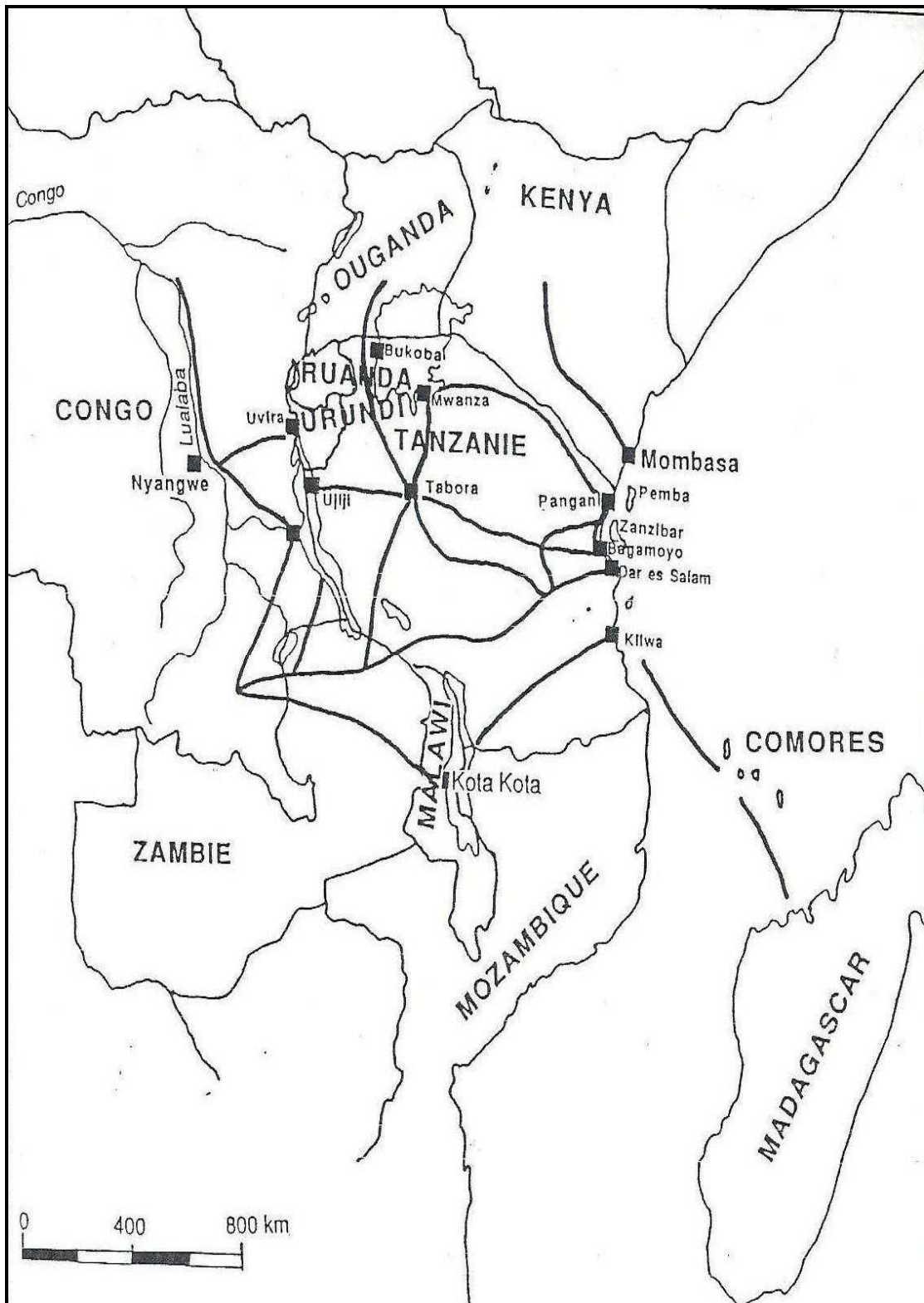


Figure 3 : Voie d'expansion du swahili au XIX^e siècle

(Source : KARANGWA 1995 : 36a)

En fait, l'enracinement du swahili est plus évident sur la route centrale qui passait par Ujiji et traversait le lac Tanganyika. Or, dans les îles, notamment à Madagascar, la population des anciens esclaves qui constituait une communauté linguistique importante au XIX^e siècle (deuxième carte) ne subsista pas longtemps ; la langue swahili fut absorbée au sein de la communauté malgache.

Lors d'une étude dirigée par une Française, Nathalie CARRE en 2010 et qui impliquait un voyage suivant cette route de Bagamoyo au Congo, l'équipe de chercheurs a collecté des données linguistiques qui montrent une propagation systématique du lexique swahili et des variantes de cette langue le long de la route (CARRE, 2011).

À Zanzibar au marché des esclaves de Mkunazini « les acheteurs ne manquent pas, chacun examine l'individu qui lui convient, de la même façon que l'on examine une bête de somme, le fait marcher, courir, se courber, se redresser, inspecte les dents, étudie avec beaucoup d'attention l'état de la peau » (GERMAIN, 1868 : 546). Une fois acheté, l'esclave à Zanzibar prenait presque une année pour s'habituer au climat, aux coutumes et surtout pour apprendre la langue swahili. Quelques esclaves femmes furent mariées aux esclavagistes.

Les autres furent transportés franchissant l'Océan Indien jusqu'à la péninsule arabe ou en Inde où ils véhiculèrent le swahili. Dans les îles on retrouve l'empreinte du swahili dans les créoles ; en Inde, BURTON (1851) remarque l'utilisation d'une langue issue du swahili tandis qu'en Arabie Saoudite compte tenu la population d'esclaves qui entraient chaque années et les contacts ininterrompus entre les Est-Africains et les Arabes, une communauté importante parle de nos jours le swahili.

Quant à Tippu TIP, il facilita lui-même le renforcement de l'utilisation du swahili au Congo. Vers la fin de sa vie, il s'installa dans la région des Stanley Falls où il possédait des plantations, avant d'être nommé gouverneur entre 1887 et 1892. L'installation de Tippu TIP comme administrateur colonial aux Stanley falls permit de renforcer l'utilisation du swahili à l'Est du Congo. SACLEUX note dans son dictionnaire swahili-français (1939 : 1) que « ... avec les affranchis du grand esclavagiste arabe Tippou-Tipou, du Katanga à Stanley-Falls, [le swahili] s'est imposé au tiers oriental de l'État Indépendant du Congo Belge ». De nos jours il est la langue maternelle d'une population importante. Tippu TIP mourut à Zanzibar le 13 juin 1905.

L'esclavage constituait un phénomène violent, même dans les cas où il n'y avait pas de dégâts immédiats car il se déroula à une époque où il n'y avait ni carte, ni route sûre, ni transport organisé ; l'absence de repères géographiques pour retourner dans leur pays natal impliquait pour chaque personne déplacée/ déracinée une perte d'autonomie. Il y avait aussi entre eux une perte de solidarité. Et c'est pour cela que les missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit construisirent des villages d'affranchis. Ils voulaient donner aux anciens esclaves les moyens de s'intégrer dans une autre communauté. Ces villages étaient aussi des centres de swahilisation car les esclaves affranchis, en majorité locuteurs de langues bantu, devaient apprendre la *lingua franca* de la côte : le swahili.

Charles SACLEUX découvrit l'Afrique de l'Est à une époque où l'esclavage était déjà remis en question et cédait la place à la colonisation européenne ; à la place du marché des esclaves, la construction de la cathédrale anglicane du Christ lancée en 1873 par Edward STEERE était en cours. SACLEUX vécut donc la mainmise coloniale des Anglais et des Allemands ; il assista aussi à l'instauration du protectorat britannique à Zanzibar en 1891. Pendant la même époque le Congo fut proclamé « État libre » par le Roi Léopold II qui exerçait pourtant une souveraineté coloniale. La France qui s'était emparée de plusieurs pays africains arabophones : l'Algérie (1830), la Tunisie (1881) l'île Mayotte depuis 1841 et tout l'archipel des Comores en 1886.

1.3 Les villes principales moteur de l'intensification du swahili

Un autre facteur favorable à la croissance du nombre de locuteurs du swahili est l'urbanisation. Le swahili était principalement une langue côtière et urbaine par la suite la culture swahili s'est répandue dans les îles et les villes éparpillées le long de l'Océan Indien : les petites îles comme Manda, Shanga, Mafia, Pemba et Anjouan ainsi que des grandes villes comme Kilwa, Mombasa, Zanzibar. Plus tard, Dar es Salaam devint le plus grand centre de swahili depuis sa fondation au XIX^e siècle.

1.3.1 Lamu

Lamu est une petite ville située sur une île au nord de l'actuelle Kenya. Il subit un influx de premiers colons surtout des immigrants arabes qui se réfugièrent fuyant des conflits politiques et religieux dans la péninsule arabique depuis le VIII^e siècle. Leur rencontre avec les Africains notamment les esclaves créa dans cet endroit une communauté multiculturelle qui constitua une des premières villes swahili (LE GUENEC-COPPENS, 1981).

1.3.2 Kilwa, la plus belle ville du monde

Kilwa Kisiwani est une petite île située au sud de la Tanzanie, à trois kilomètres du littoral. Particulièrement célèbre dans l'histoire des cités swahili, elle atteignit son apogée commerciale vers le XV^e siècle grâce au commerce de l'or essentiellement. A cette époque, elle frappait sa propre monnaie, la première en Afrique de l'Est. Au XIV^e siècle, le voyageur marocain Ibn BATTUTA (1877 : 191) fut ému par la beauté incomparable de la ville. Pour lui, Kilwa était « au nombre des villes les plus belles et les mieux construites. »

« La richesse de Kilwa provenait de ses activités commerciales. Sa position sur la côte, avec l'un des meilleurs ports de l'Est de l'Afrique, lui a permis de jouer un rôle majeur dans les réseaux commerciaux de la région. Des caravanes venaient à Kilwa, apportant des biens de valeur. Venant des longues et dangereuses routes qui serpentaient à l'Est, vers l'intérieur du grand continent africain, des colonnes de porteurs entraient dans la ville, chargées d'ivoire, de résines, d'ambre gris, de cire, de cornes de rhinocéros, de peaux et de carapaces de tortue. Des esclaves aussi arrivaient, enchaînés, et étaient achetés et vendus sur l'île, bien que le commerce des esclaves ne se soit pas développé de façon substantielle avant la fin du XVIII^e. De grandes quantités d'or parvenaient du plateau intérieur du Zimbabwe. Cet or était transporté jusqu'à Sofala (aujourd'hui au Mozambique) suivait la côte, et de là par la mer, poursuivait sa route en direction de Kilwa et des ports du Nord. » (MOON, 2005 : 5).

La prospérité de Kilwa fut anéantie en très peu de temps, lorsque les Portugais conquièrent l'île afin d'y contrôler le commerce de l'or. La conquête eut lieu dans le cadre des voyages de Vasco DE GAME au XV^e siècle. En 1498, Vasco DE GAME (1469 – 1524) qui se dirigeait vers l'Extrême-Orient, passe à Kilwa. Après avoir admiré les merveilles de la ville, il les décrit à son roi Manuel I^{er} d'Aviz (1469-1521). Celui-ci, ordonna à un groupe plus nombreux de guerriers de s'emparer de l'île.

Ainsi, en 1502, les Portugais s'emparèrent de l'île et prirent le contrôle du commerce de l'ivoire, du cuivre et surtout de l'or. Ceux-ci étaient motivés soit par l'appât du gain en contournant le Monde arabe qui jouait de sa position entre l'Orient et l'Occident, soit par le désir de se venger de la prise du Portugal par les Arabes auparavant. Ils ne s'arrêtèrent pas là, ils remontèrent au Nord et en 1503, ils prirent Zanzibar. Trois ans après, ils s'emparaient de Mombasa. En 1510, ces envahisseurs

contrôlaient toutes les cités-swahili. Contrairement aux prévisions portugaises, cette invasion eut des effets néfastes. Elle perturba les transactions commerciales et entraîna la chute de Kilwa. Les ruines de Kilwa, qui témoignent de cette civilisation ancienne, ont été inscrites par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial.

1.3.3 Mombasa (ou Kisiwa cha mvita)

L'île de Mombasa (*Mvita*) figure parmi les plus anciennes cités-États swahili. Son existence est mentionnée dans le récit du géographe AL-IDRISI, puis dans celui du Marocain Ibn BATUTTA au XII^e siècle. Au XV^e siècle, selon AXELSON (1940) (cité dans FREEMAN-GRENVILLE, 1975 : 231-238), elle était une grande cité.

« Une très grande ville, qui s'étale sur une île d'une surface d'une lieue et demie sur deux lieues. La ville est construite sur des rochers, sur la plus haute partie de l'île et n'a pas de remparts du côté de la mer ; mais du côté de l'intérieur des terres elle est protégée par un mur aussi haut que la forteresse. Les maisons ont le même aspect que celles de Kilwa : quelques-unes ont trois étages et toutes sont blanchies à chaux. Les rues sont très étroites, si bien que deux personnes ne peuvent pas y marcher côte à côte : devant toutes les maisons se trouvent des bancs en pierre, ce qui rend les rues encore plus étroites [...] La ville compte plus de six cents maisons aux toits couverts de feuilles de palmiers : ces dernières sont cueillies vertes pour cette utilisation. Entre les maisons d'habitation en pierre, il y a des maisons en bois avec des porches et des étables pour le bétail »³⁶

Prise par les Portugais en 1505 elle devint leur capitale. Ces derniers construisirent Fort Jésus en 1694. Elle fut libérée par les Omanais qui s'étaient alliés avec les habitants au début du XVIII^e siècle.

Dans l'histoire du swahili, Mombasa a été un centre privilégié de l'expansion du swahili car il est au milieu de la bande côtière swahili géographiquement, et même linguistiquement car le *kimvita*, le dialecte parlé dans cette ville, est composé des traits des dialectes du Nord et de ceux du Sud (MBAABU, 2007).

³⁶ Traduit de l'anglais par Murielle FAVREL-SAMRETH (2005).

En ce qui concerne les chercheurs, les premiers swahilisants européens à savoir Johann KRAPF et Johann REBMANN (voir 2.2.2.2) commencèrent leur recherche près de cette ville à Rabai. Plus tard William TAYLOR (voir 2.2.2.5), tout en étudiant le *mvita*, collecta de nombreux manuscrits de poèmes composés par les Swahili, qui constituent de nos jours un patrimoine important conservé à la SOAS. De même Charles SACLEUX, à la fin de son séjour en Afrique mena ses études sur les dialectes du Nord à partir de Mombasa.

1.3.4 Zanzibar, la capitale du Seyyid SAÏD

Au XIX^e siècle Zanzibar devint un des piliers du commerce mondial notamment après l'introduction de la culture du clou de girofle en 1812 et l'installation du trône du sultan de Mascate en 1832.

La position géographique de Zanzibar en fait un entrepôt et un lieu de transit des marchandises en provenance du continent africain et ailleurs. Le gouvernement signa des traités bilatéraux avec les nations occidentales. En 1844, l'Angleterre, l'Amérique et la France avaient établi des consulats. La ville était un centre international : les Allemands et les Anglais, avait leurs clubs. Les toits dans les rues étaient ornés des drapeaux de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, de l'Amérique, du Portugal, etc (MBAABU, 2007 : 4). « Il y a peu de pays dont la population soit aussi hétérogène que celle de Zanzibar » constate l'ingénieur hydrographe Adrien GERMAIN (1868 : 550).

Les marchés et les magasins vendaient des produits en provenance de toutes les parties du monde : de Russie et d'Inde, de Chine et des Etats-Unis. Outre les esclaves, l'ivoire et le girofle, les marchandises en provenance de l'intérieur des terres et de l'île de Zanzibar comprenaient les peaux et les cuirs, les cornes de rhinocéros, la cire, la pomme copal, le millet, l'oseille, le sésame et son huile, les noix de coco et l'huile de coco (ibid : 549).

Zanzibar où séjournèrent d'Edward STEERE, Arthus MADAN et le père SACLEUX, est également le berceau du *kiunguja*³⁷ le dialecte à partir duquel le swahili standard fut bâti.

³⁷ *Unguja* est le nom de l'île principale de l'archipel.

1.3.5 Dar es Salaam : havre de paix

Dar es Salaam est comparé aux autres villes swahili côtières, la plus jeune. Avant 1860, l'on n'entend jamais le terme de Dar es Salaam ni même son ancien nom Mzizima³⁸. Sa fondation est l'œuvre du sultan Seyyid MAJID (1835-1870). Celui-ci, à l'âge de 27 ans, conçut la construction d'une ville qui servirait de port principal de la côte du Zanguebar. Il projetait d'établir un port qui permettrait à des bateaux plus lourds que les boutres de son époque d'accoster. Pour Seyyid MAJID, Mzizima offrait un bon mouillage aux navires. Il permettait aussi d'échapper aux interceptions de navires organisées par les Britanniques qui luttèrent maintenant pour l'abolition de l'esclavage. Donc, il ordonna à Tippu TIP d'orienter ses caravanes vers Mzizima (LOIRE, 1993).

La construction de la résidence du sultan, commencée en 1864, fut financièrement prise en charge par les consulats de France et d'Allemagne (LOIRE, 1993 : 24). Son Altesse, d'après LOIRE, (ibid), souhaitait créer une ville nouvelle hors de Bagamoyo, peuplée par des Arabes esclavagistes ; Mzizima n'était habitée que par des Africains et quelques Indiens et Arabes.

Lors du passage des pères HORNER et BAUR à la recherche d'un endroit pour installer une mission sur le continent (voir figure 6), sa construction était déjà en cours. En 1867, la ville fut officiellement inaugurée par le sultan lui-même pendant un dîner où, parmi d'autres, les consuls européens furent invités (LOIRE, 1993 : 26). Le fondateur donna le nom de Dar es Salaam qui signifie simplement « La maison de la Paix » en arabe. Malheureusement, le sultan mourut trois ans avant de voir le fruit de ses rêves.

Lors de l'instauration du système colonial, la Compagnie Allemande d'Afrique de l'Est (*Deutsch Ostafrikanische Gesellschaft*) utilisa Dar es Salaam comme port principal. En 1891, le gouvernement allemand y installa le siège de l'administration coloniale. Après la première guerre mondiale, la Société des Nations (SDN) retira aux Allemands toutes leurs colonies et accorda aux Britanniques un protectorat sur leurs possessions en Afrique de l'Est.

Le régime britannique qui avait chassé les Allemands n'avait pas d'autre choix que de continuer d'utiliser Dar es Salaam comme capitale. Désormais cette ville prit peu

³⁸ Nom d'une petite rivière qui traverse la ville.

à peu le relais de Zanzibar comme centre de la diffusion du swahili. En 1925, le Comité de standardisation y tint sa première réunion, et plus tard, y siégea le *Taasisi ya Uchunguzi wa Kiswahili* (TUKI) puis le *Taasisi ya Taaluma ya Kiswahili* « l'Institut des Etudes Swahili » (ou TATAKI). En dehors de cette institution académique, Dar es-Salaam reste un centre important de diffusion du swahili par le nombre de médias qui y ont leur siège social.

Bien sûr, toutes ces villes ont été aussi des lieux de propagation de la culture arabe et de l'Islam.

1.3.6 La propagation de l'Islam en Afrique de l'Est

Fondé sur des révélations reçues par MAHOMET (570- 632), à partir de l'an 610 A.D, l'Islam fut prêché d'abord à la Mecque d'où, en 622, il fut ensuiteropagé à Médine, puis dans les pays géographiquement éloignés comme en Afrique du Nord. SAFARI (1994) présente qu'un conflit sanglant qui avait éclaté entre des Musulmans au VII^e siècle força certains groupes à fuir leur pays pour se réfugier en Ethiopie (au sens large, soit en Erythrée, soit à Djibouti, soit en Somalie). D'après certains historiens comme HOLLINGSWORTH (1929) parmi des premiers musulmans en Afrique de l'Est, figure le groupe dirigé par Sulaiman SAÏD. Il fut suivi en 739 par sept frères emazoides (oumma Saïd).

Ces immigrants et beaucoup d'autres qui arrivèrent après eux se mirent à propager la nouvelle religion, (HOLLINGSWORTH, 1929 : 34-35). Dès lors l'Islam et de la culture arabe se répandirent le long des centres commerciaux, tant sur la côte que dans les caravansérails, « les centres de ravitaillement des caravanes et de repos pour les hommes et les bêtes ». En Afrique de l'Est, la propagation de la foi mahométane allait conjointement avec l'expansion du swahili de telle manière que au XIX^e siècle « tous les Swahilis [étaient] musulmans sunnites » (SACLEUX 1909b : xii). La religion ne joua non seulement le rôle de lien entre les hommes et le sur naturel ; elle était aussi un instrument pour régler des relations sociales comme les mariages. Mais ces mariages avaient parfois des desseins politiques.

1.3.7 Le mariage comme moyen de s'implanter

La question du mariage joua un rôle dans le développement du swahili. En fait, dès les origines, les Persans et les Arabes concluaient des alliances matrimoniales avec des femmes africaines. Ces unions pouvaient être catégorisées en trois groupes : mariage d'amour réciproque, mariage forcé ainsi que mariage stratégique. Dans tout les trois cas, d'après ce sont les Arabes et les Persans qui prenaient des épouses africaines et non l'inverse. Il s'agit de l'hypogamie, un phénomène qui permet d'épouser quelqu'un d'un statut inférieur. Cette pratique était renforcée par la culture arabe qui encourageait les Arabes à prendre pour femme des Africaines mais qui interdisait les femmes arabes d'épouser des Africains (PRINS, 1967).

Dans ce cas, les mariages avaient toujours été des affaires politiques ; car le mariage est une institution qui permet de s'assurer un droit sur les enfants. Donc, les Arabes et Européens prenaient pour concubines ou épouses les esclaves et les filles des chefs africains afin d'étendre leur autorité politique ou pour créer une amitié avec les indigènes dans le but de les exploiter.

Un premier exemple concerne le mariage de Mohammed ben JUMA père de Tippu TIP. Pour conduire librement ses activités commerciales, celui-ci prit pour deuxième femme KARUNDE, la fille aînée du chef FUNDIKIRA, un des chefs des Nyamwezi (RENAULT, 1987). Le deuxième concerne Philippe BROYON (1844-1884) (voir 4.3.1.5), un explorateur et commerçant suisse qui s'était installé à Mpwapwa au centre de la Tanzanie entre 1875 et 1877. Pour des motifs semblables il épousa la fille d'un autre chef Nyamwezi : MIRAMBO. D'après BENNET (1963 : 157), grâce à ce mariage, il fut autorisé à exercer ses activités d'exploration sur tout le territoire contrôlé par son beau-père et qui s'étendait de Tabora à l'actuelle région de Dodoma.

Enfin, suivant un stratagème imaginé par des missionnaires français de la Congrégation des Pères Blancs, et plus particulièrement par le premier d'entre eux, l'évêque Joseph BIRRAUX (1883-1947) qui souhaitait apaiser les tensions qu'ils avaient provoquées, l'infirmier Adrien ATIMAN (1866-1956)³⁹ fut convaincu de prendre pour épouse la fille de CHATA, un chef Bende (une communauté habitant au rivage ouest du lac Tanganyika. Cela se fit de peur que les Bende se préparent à expulser les missionnaires car les Européens prêchaient contre leur religion ancestrale

³⁹ Un des anciens esclaves affranchis par les missionnaires en Algérie, il travaillait avec les Pères Blancs.

(PELZ, 2010). Donc, ces mariages que l'on observe au XIX^e siècle pouvaient avoir lieu auparavant dans tous les ports.

Fruit de ces relations matrimoniales arabo-africaines, des milliers d'enfants naquirent. Ceux-ci apprirent la langue des mères qui était aussi la langue populaire, le swahili ; ils héritèrent de la religion des pères. Ainsi, les Européens au XIX^e influencés par l'idéologie raciste de cette époque et ne disposant pas d'un terme propre pour désigner ces descendants les appelaient « Swahili ». C'est cela que l'on trouve dans de nombreuses publications de cette époque.

1.3.8 L'influence arabe dans la culture swahili

La culture du Moyen Orient et arabe en particulier, a apporté une contribution non négligeable dans l'histoire de l'Afrique de l'Est. Ayant non seulement facilité l'expansion de la langue swahili (voir 1.2.1), lors des voyages commerciaux, énormément d'éléments culturels arabes ont été absorbés dans la culture swahili dont les plus visibles sont la religion, le port vestimentaire et l'architecture urbaine. Les caravansérails à Ujiji, à Tabora et à Katanga, où avaient été construites des mosquées et des écoles coraniques, devinrent des points culminants de l'implantation du swahili et de la culture arabo-musulmane.

Dans la langue, les termes qui décrivent la langue, la culture et la civilisation sont d'origine arabe. Par exemple, les deux termes qui expliquent la civilisation et la culture (*ustaarabu* et *utamaduni*) sont étymologiquement orientés vers le monde arabe. Mohamed Said ABDALLA (1974), dans son roman *Siri ya Sifuri* « Le secret du zéro » à travers ses personnages Msa et Najum, dévoile cette réalité. *Ustaarabu*⁴⁰ « civilisation » « *kiini chake ni kuingia, kuvaa na kusharabu mwendo, tabia, mila na adabu za kiarabu, kuyapenda na kuwa na upendeleo wa mambo ya kiarabu, ukayafanya ndiyo yako* » (ibid : 15)⁴¹. Alors que *utamaduni*⁴² « culture » « *ni neno lenye asili ya kiarabu muduni ina maana yake miji mingi, tamaddana maana yake kujitia katika miji mingi au amejipa welevu wa mijini mingi.* »⁴³(ibid : 17).

⁴⁰ u (cl.11) st (préfixe. arabe « devenir ») ARB, arabe).

⁴¹ « Etymologiquement ce terme signifie pénétrer dans, s'intégrer à et se faire rassembler à la tradition, à l'usage et au savoir-vivre arabe ; s'intéresser à, favoriser et s'appropriier des objets et des pratiques d'origine arabe. » (Notre traduction).

⁴² u (cl.11) t (préfixe. arabe) MDN « Médine », médinat égal 'ville.

⁴³ « Un terme dérivé de l'arabe *Muduni* signifiant « beaucoup de villes », *tamaddana* signifie « être citoyens », « agir comme un citoyen » ou bien « avoir des urbanités ». (Notre traduction).

Le lexique swahili, a été massivement enrichi de termes persans et arabes y compris les noms propres des villes comme Zanzibar, Dar es Salaam et peut-être Mombasa. Il existe également une grande quantité de noms communs ; certaines racines étant richement représentées. A titre d'exemple, la racine trilitère *k.t.b* que l'on trouve dans les termes : *katiba* « constitution », *kitabu* « livre », *katibu* « secrétaire », *maktaba*, « bibliothèque », ainsi que *mkutubi*, « bibliothécaire ». Le swahili a intégré maints verbes, même des actions très fréquentes (*ku-jibu* « répondre », *ku-tafuta* « chercher », *ku-kata*, « couper ») ; des adjectifs *safi* « pure/propre », *bora* « meilleur ») et les conjonctions (*bila* « sans », *ila* « sauf », *ili* « pour », *baada ya* « après »). Quelques interjections arabes figurent en swahili (*wallah* ! « jamais ! » *naam*, « oui », *basi*, « ça suffit ») et quelques conjonctions comme *bali* et *lakini* signifiant « mais ».

D'après ALEXANDRE (1957), dans les années 1950 le dictionnaire de JOHNSON (1939) comptait environ 50% de termes arabes, persans et turcs tandis qu'à la même époque, la presse quotidienne en utilisait à peu près 30%. Ces termes ont apporté en swahili des phonèmes nouveaux /ð/, /θ/ et /ɣ/), des combinaisons de consonnes /ʃt/ et /st/ ainsi que celles de voyelles /ai/, /au/ et /ei/ (LODHI, 2000 : 120). Or, actuellement, la proportion de termes arabes diminue au profit des termes anglais à cause du développement technologique mais aussi de la grande création lexicale par le TUKI suite à l'ouverture du pays à l'économie de marché et le fait que le TATAKI ignore les dialectes.

A notre avis, il n'est pas étonnant de trouver en si grand nombre les termes d'origine arabe en swahili, compte tenu la longue période de contact entre ces deux communautés et le statut inégal entre les deux langues. Le swahili était une langue locale tandis que l'arabe était déjà une langue internationale, une langue écrite, une langue « sacrée » et une langue dont le peuple exerçait un pouvoir politique, scientifique, économique et culturel très élevé. Ainsi, les premiers écrits en swahili sont les faits de lettrés qui apprennent à écrire en arabe.

Il faut donc souligner que l'adoption de termes arabes s'est déroulée systématiquement de façon conforme aux règles linguistiques d'emprunt. Dans tout contact linguistique, d'après LEFEVRE (1985), l'emprunt de lexique suit l'ordre suivant : les composants lexicaux sont privilégiés alors que l'emprunt syntaxique est virtuellement impossible. Ensuite, par catégories, des substantifs sont les plus

empruntés, suivis par, soit des verbes, soit des adjectifs (ibid : 44). Enfin par domaine, les vocabulaires de base sont moins perméables que les vocabulaires techniques.

Pour le swahili, la même tendance générale est observée. La plupart des emprunts sont des substantifs suivis par des verbes et des adjectifs. Dans les cas où l'emprunt est un composant grammatical tel que les locutions adverbiales *baada ya* « après » ou *kabla ya* « avant », c'est en fait l'élément lexical *baada* (N) qui remplace le terme swahili *nyuma* « devant »⁴⁴ et *kabla* (N) qui a remplacé *mbele* « derrière »⁴⁵ ; alors que le connectif *-a* qui porte l'accord de classe nominale « *ya* » d'origine bantu reste stable. Les études sur l'étymologie swahili montrent que l'arabe a enrichi le swahili avec les substantifs appartenant aux domaines du droit, de la religion, de la botanique et des affaires maritimes (NURSE et SPEAR, 1985 : 15).

De plus, les Arabes initièrent les Swahili à l'écriture. Depuis l'origine, l'islamisation avait obligé la lecture du Quran. Ainsi les Africains qui avaient appris à lire l'arabe s'appuyèrent sur cette découverte pour coder leur propre langue, avec quelques difficultés bien sûr. Le swahili, dans ce cas, est une des premières langues à connaître la tradition écrite en Afrique Subsaharienne. Comme l'utilisation de ces caractères était très répandue, les Européens descripteurs du swahili au XIX^e siècle devaient les étudier pour pouvoir comprendre les textes classiques.

Outre l'orthographe, la structure poétique du Coran eut une influence significative sur les premiers poètes swahili. En effet, ces compositions initiales prenaient la forme de la poésie coranique tandis que le contenu reflétait la doctrine musulmane (voir annexe 2).

En un mot, tout au long de son histoire le swahili s'est développé dans différentes cité-états du rivage de l'Afrique de l'Est avec à chaque fois une ville qui était le centre de son rayonnement : Kilwa, Mombasa, Zanzibar, Dar es Salaam et dans une certaine mesure Lamu, Malindi et Pemba. C'est à partir des années 1960, après les indépendances, que cette langue a connu un développement rapide simultané dans des villes différentes, surtout en Tanzanie où il avait été proclamé langue nationale.

L'histoire du swahili est un sujet singulier. Il s'agit de l'évolution très rapide d'une communauté africaine qui, bien que peu connue au premier millénaire, vécut des

⁴⁴ Ou même *usoni* dans *siku za usoni*.

⁴⁵ Originellement en swahili ce « *nyuma ya* » et « *mbele ya* » ; les deux signifient à la fois le temps et l'espace.

interactions ininterrompues et intenses avec le monde extérieurs pour atteindre un statut international à la fin du deuxième millénaire. Motivée par des facteurs économiques, politiques et sociaux notamment le commerce des esclaves, l'urbanisation, l'islamisation et intermariage, cette communauté fut transformée progressivement intégrant les éléments étrangers sans pour autant perdre certains traits typiquement africains et que la communauté swahili possède en commun avec les communautés linguistiques voisines. La langue swahili fut transportée par les caravanes esclavagistes tout comme des autres composantes culturelles, la religion, l'architecture et la tenue vestimentaire. D'abord il fut parlée le long du rivage de l'Océan Indien avant de pénétrer vers l'intérieur du continent africain jusqu'à la région des Grands Lacs et ailleurs.

Lors de l'arrivée des premiers Européens dans la région au XV^e et surtout au XIX^e siècle, la langue des « Swahili », peuple de la côte, était indispensable pour toutes communication avec les habitants. Ceux-ci se mirent donc à la décrire et à décrire les autres langues de la famille bantu comme nous le verrons dans les chapitres qui suivent.

2. PREMIERES DESCRIPTIONS DU SWAHILI ET LA STANDARDISATION

L'objet de ce chapitre est de présenter de façon chronologique la découverte du swahili puis le développement des études sur cette langue. La première partie abordera la rencontre entre les Européens et les locuteurs des langues bantu, la deuxième partie décrira l'étude du swahili, tandis que la dernière partie montrera l'expansion des études swahili hors de l'Afrique. Etant donné que le chapitre suivant sera exclusivement consacré à l'apport des Français dans la connaissance du swahili, nous ne présenterons ici que leur contribution à la connaissance des autres langues bantu.

2.1 Découverte et étude scientifique des langues bantu (1500-1870)

Jusqu'au XIV^e siècle, l'Afrique subsaharienne, faisait l'objet de spéculations (un continent mystérieux, un « *dark continent* »), mais ne fut pas explorée par les Européens. Maintes personnes la décrivirent d'une façon négative. Elle était, selon HOCHSCHILD (1998 : 15), présentée comme une terre habitée par des créatures malformées, à œil unique, une jambe, trois visages et des têtes de lion par exemple. Il fallut attendre le XIV^e siècle et l'avancement technologique des Portugais en matière de voyage maritime qui leur permit d'entreprendre de grands périple maritimes à la recherche d'or en l'Afrique Subsaharienne et d'épices indiennes⁴⁶. À cette époque, les voies terrestres étaient contrôlées par les Arabes en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Au cours de ces navigations, la question de la connaissance des langues et des cultures des communautés visées se révéla incontournable. Le 8 juillet 1497, Vasco DE GAMA (vers 1469-1524) embarqua à Lisbonne à la tête de quatre navires. Il était accompagné de deux interprètes, un captif (*degredado*) qui parlait l'hébreu et l'arabe et Martim AFONSO, qui avait séjourné au Congo et avait appris le *kikongo*, une langue appartenant à la famille des langues bantu. Les voyageurs pouvaient communiquer au long d'une grande partie de l'Afrique de l'Ouest, par contre en Afrique australe, il n'y

⁴⁶ Des tentatives commencèrent en 1418 avec des expéditions courtes, progressivement jusqu'en 1485, Bartholomew DIAS (1450-1500) contourna le cap de Bonne-Espérance en Afrique Australe, il alla jusqu'à des centaines de kilomètres à l'Est. Un grand succès pour l'Europe, il avait en effet découvert que l'Inde est joignable par la voie maritime. Huit ans auparavant, l'Espagnol Christophe COLOMB avait entamé un voyage dans le même but, mais qui le conduisit à l'actuel San Salvador.

avait aucune compréhension avec les locuteurs de langue khoisane (BONVINI, 1996 : 133).

Heureusement, en arrivant plus à l'Est, les Portugais rencontrèrent de nouveau les bantuphones avec lesquels, même s'ils parlaient des langues différentes, ils pouvaient converser sans grande difficulté.

« Le 12 janvier 1498, [...] nous allâmes à terre dans les chaloupes. Nous y trouvâmes beaucoup de nègres, hommes et femmes, qui étaient de grande taille, avec un seigneur parmi eux. Le capitaine-major donna l'ordre de descendre à terre à un certain Martim Alfonso, qui avait séjourné longtemps dans le Manicongo. Il était accompagné d'un autre homme. [...] Les Noirs leurs firent bon accueil [...]. Et Martim Afonso comprenait ce qu'il disait » (DE GAMA, 1998 : 43)

Plus tard, en atteignant l'Afrique de l'Est, à Kilwa, ils découvrirent qu'on y parlait swahili. « Les hommes de ce pays sont cuivrés, bien bâtis, et de la religion de Mahomet. Ils parlent la langue des Maures. [...] ils sont marchands et commercent avec des Maures blancs... (ibid : 48).

Pour pouvoir atteindre l'Inde, ils engagèrent Ahmed Ibn MAJID (1432-vers 1500)⁴⁷ le navigateur et cartographe arabe, expert de l'Océan Indien. Ils arrivèrent à Calicut le 18 mai 1498. Ainsi les Portugais furent-ils les premiers Européens à connaître le monde swahili.

La description des langues bantu par les Européens commença au XVII^e siècle par les langues du Congo⁴⁸ mais c'est en Afrique australe que les études comparatistes virent le jour. La langue la plus étudiée fut le Xhosa (à cette époque appelé Kaffir⁴⁹). En 1834 William BOYCE (1804 – 1889), publia sa première grammaire qui marque le point de départ de la linguistique bantu. En effet, c'est à partir de cet ouvrage que les bantuistes qui lui succédèrent dégagèrent les structures des langues de cette famille. BOYCE fit, entre autres, une présentation systématique des classes nominales et des accords avec les adjectifs, « les lettres euphoniques ». Il fit aussi une petite comparaison entre quelques langues bantu dont le swahili sur lequel il avait collecté des informations auprès d'un voyageur arabe (tableau 1).

⁴⁷ Auteur de *Kitab al-Fawa'id fi Usul 'Ilm al-Bahr wa 'l-Qawa'id* « Livre d'information utile sur les principes et les règles de la navigation ».

⁴⁸ Le Frère capucin Italien Bonaventura da SARDEGNA (1600-1649) édita la première grammaire de kikongo en 1645.

⁴⁹ Un terme péjoratif employé par les musulmans pour désigner les païens.

Tableau 1 : Comparaison de termes entre langues de familles bantu

Termes	Kaffir	Sechuana	Delagoa bay	Makoha	Monjou	Sowauli
bœuf	inyama	nama	inyahmo	enama	Neyama	yamo
deux	mabedi	mabbere
trois	matatu	mararu	madato
dix	shumi	shumi	kune
dormir	kulala	golala	kullale

Source : BOYCE (1834 : xiv)

Les études furent reprises par Wilhelm Heinrich Emmanuel BLEEK (1827-1875)⁵⁰, qui rédigea en 1851 une thèse dans laquelle il proposa une classification des préfixes nominaux des langues bantu en se basant sur quatre langues : le herero, le sotho, le tswana et le xhosa. Dans des ouvrages publiés en 1862 (phonologie) et en 1869, il étudia d'une façon approfondie les langues à tel point qu'il harmonisa la règle de classification des noms dans les langues bantu. Pour les langues de l'Afrique de l'Est, par manque d'informations, il ne décrivit que trois langues : le swahili, le nika et le kamba en se basant sur des informations fournies par Johann KRAPF, Edward STEERE et un explorateur allemand Wilhelm PETERS (1815-1883). En ce qui concerne le swahili, BLEEK (1869 : 179-180), dès cette époque, nota la fusion des classes 11 et 14 et la présence du suffixe locatif *-ni*. A partir de là, les langues bantu devinrent un objet de recherche pour les linguistes européens et américains.

La contribution de BLEEK à la linguistique bantu se situe sur trois plans : la création du nom 'bantu' à partir du pluriel de la racine qui signifie un être humain, (*watu* en swahili, *abantu* en matebele, *vánù* en hehe) ; la numérotation des classes et, enfin, l'assignation d'une valeur sémantique à chaque préfixe de classe. Les travaux de BLEEK suscitèrent l'intérêt des grands comparatistes du XIX^e et du XX^e siècle qui firent considérablement évoluer la linguistique en général. Les comparatistes les plus

⁵⁰ Né le 8 mars 1827 à Berlin et mort le 17 août 1875 au Cap.

renommés sont l'Allemand Carl MEINHOF (1857-1944)⁵¹, l'Anglais Malcom GUTHRIE (1903-1972)⁵² et l'Américain Joseph GREENBERG (1915-2001)⁵³.

2.1.1 Les bantuistes français du XIX^e siècle

En France, les premiers travaux sur la linguistique bantu sont le fait de deux missionnaires des Missions Évangéliques : Eugène CASALIS (1812-1891)⁵⁴ et Thomas-Jean ARBOUSSET (1810-1877)⁵⁵. Ces deux élèves de Sylvestre de SACY (1758-1838)⁵⁶ avaient séjourné en Afrique australe pendant la première moitié du XIX^e siècle et avaient entrepris des études ethnologiques sur les Sotho. CASALIS publia la première étude en français sur la langue tswana *Études de langue séchuana*, (1841). Contrairement aux préjugés de cette époque sur les langues africaines [voir Alexandre (1967)], CASALIS les présenta d'un point de vue très positif, en témoigne cet extrait, qui concerne le sésotho :

« Le vocabulaire [...] est riche en noms individuels. Le mossouto [locuteur de sesouto] a dix mots à sa disposition pour signifier une bête à cornes ; il a consacré un mot distinct à chacune des différentes combinaisons de couleurs qu'il a pu observer dans ses troupeaux bigarrés. Il a un mot pour exprimer l'idée générique d'homme (homo), et un autre pour exprimer celle de l'homme considéré sous le rapport du sexe (vir). Il distingue également entre la terre prise en son ensemble comme globe (terra), et la terre considérée comme matière (humus). Il a cinq mots différents pour exprimer le mot jour, considéré comme durée de douze heures, ou comme intervalle de lumière, ou comme époque, etc [...]. Parmi les abstractions de l'esprit, celles qui expriment les qualités des objets ou des actes, considérées en elles-mêmes, sont assez familières au mochuana. » (CASALIS, 1841 : 8).

⁵¹ Né le 23 juillet 1857 Barcowice, Carl MEINHOF fut professeur à l'École des Études orientales de Berlin à partir de 1905. Il travailla d'abord sur les langues du Cameroun puis s'engagea dans la recherche sur les langues swahili et zulu. Il mourut en 1944 à Greifswald en Allemagne.

⁵² Né le 10 février 1903 à Hove au Royaume Uni, il élabora et publia entre 1967 et 1971, la classification des langues bantu la plus utilisée. Il mourut en 1972 à Londres. En France, le professeur Malcom GUTHRIE, contribua à l'introduction d'enseignement des langues bantu et du swahili en particulier à l'INALCO. Son influence est double, d'un côté lui-même donna des instructions au groupe de Français fréquentant la SOAS à partir de la fin des années 1950 ; de l'autre ses travaux sur la classification des langues bantu, alors peu connus en France, eurent une grande influence sur Pierre ALEXANDRE, à tel point qu'il accéléra l'introduction de l'enseignement de ces langues ainsi que l'établissement d'une chaire d'études bantu dans les années 1960.

⁵³ Né le 28 mai 1915 à New York et mort le 7 mai 2001 à Stanford, Californie.

⁵⁴ Né le 21 novembre 1812 à Orthez (Pyrénées-Atlantique) et mort à Paris le 9 mars 1891.

⁵⁵ Né le 13 janvier 1810 à Pignan (Hérault) et mort le 29 septembre 1877 à Saint-Sauvant (Vienne)

⁵⁶ Antoine-Isaac, baron Sylvestre de SACY né le 21 septembre 1758 à Paris et mort le 21 février 1838 à Paris. Il siégea dans la cour de l'INALCO au 2 rue de Lille.

A la même époque, un autre missionnaire de la Société évangélique de Paris, Jean FRÉDOUX⁵⁷ (? -1866), avait écrit quelques notes sur la même langue et qui alimentèrent l'œuvre de BLEEK.

Dans le domaine de la linguistique bantu, après CASALIS, la France est représentée par trois personnes, le père Jules TORREND (1861-1936), Lilius HOMBURGER (1880-1969), Pierre ALEXANDRE (1922-1994) et Gérard PHILIPPSON⁵⁸.

Jules TORREND⁵⁹ suivit des cours de théologie en Afrique australe où il apprit le tonga avec quatre locuteurs de cette langue. Le père TORREND l'utilisa comme référence dans toutes ses recherches. En tant que prêtre, l'étude et la maîtrise des langues locales lui était indispensable « pour mieux connaître les peuples et gagner leur cœur, seule manière pour le christianisme de prendre vraiment racine » (DEGREZ, 2006). Antérieurement, en 1887, il avait publié la grammaire Xhosa-Kafir.

Encore séminariste, le futur père TORREND composa, à partir d'études effectuées sur les langues d'Afrique subsaharienne, la deuxième grammaire comparative bantu après celles de BLEEK *A Comparative Grammar of the South African Bantu Languages en 1891*, un travail apprécié du comparatiste Max MULLER (1823-1900) et de toute l'école comparatiste allemande (ibid). Dans cet ouvrage de 398 pages, l'auteur traite une quarantaine de langues bantu dont les langues d'Afrique orientale comme le swahili, le luganda, le nyamwezi, le kamba, le pokomo et le taita. Concernant le swahili, il lui consacre deux pages et le compare au tonga ; il note le fait que le swahili est une langue trop arabisée revêtant des caractères bantu et indique les termes arabes qui, d'après lui, sont entrés dans le swahili « sans aucun vêtement bantu » tel qu'*ilmu* « doctrine », *hasira* « colère », *killa* « chaque », *rudi* « rendre », *sababu* « motif » et *shekh* « chef » (TORREND, 1891 : 20). En bref, ce fut un travail important en linguistique bantu que SACLEUX (1903 : 12) mentionne comme un des meilleurs de l'époque.

Ensuite, le père TORREND, en collaboration avec les autres missionnaires confectionna en 1931 un grand dictionnaire, *English-Bantu-botatwe dialects*, toujours utile de nos jours. L'auteur avait choisi le nom Botatwe pour désigner quelques langues

⁵⁷ Celui-ci se maria avec la fille de Robert MOFFAT, (1795-1883) grand missionnaire du XIX^e siècle.

⁵⁸ Les deux derniers appartiennent à l'époque moderne, donc leur contribution se trouve au chapitre neuf.

⁵⁹ Né en 1861 à Saint-Privat en Haute-Loire et mort en 1936 en Zambie.

bantu (Lundwe, Tonga, Ila, Mukuni etc) parlées en Zambie dont le terme en commun « botatwe » signifie trois personnes.

Il semble que le père TORREND ait eu l'occasion de rencontrer le père SACLEUX⁶⁰, car ils s'écrivaient souvent. Des lettres, comme celle écrite le 15 mai 1890 à propos du brouillon du dictionnaire français-swahili de SACLEUX et qui a été retrouvée dans les archives des Pères Spiritains, témoignent de l'intérêt qu'ils se portaient.

« Au moment où j'ai reçu votre lettre, je vais précisément me mettre à rédiger un petit article sur votre dictionnaire swahili [...]. Vous ne sauriez croire le plaisir que m'a causé l'examen de cet ouvrage. C'est un excellent travail. Je suis particulièrement content de voir le soin avec lequel vous distinguez les divers équivalents des mots français suivant le sens, l'appendice est fort précieux... Le nom que vous donnez aux différentes classes me plairait assez. Je dirais même que dans certains travaux que je n'ai pas fait imprimer, j'avais adopté à peu près la même terminologie ». (J. TORREND (1890))

Suite à ses travaux sur les langues bantu, le père TORREND, comme le père SACLEUX, fut nommé membre correspondant de l'Académie malgache⁶¹. Mais, destiné à l'apostolat, il refusa la chaire de swahili à Berlin qui lui était proposée.

2.2 Début des études swahili

L'étude des langues d'Afrique de l'Est, comparée aux autres zones du continent, est relativement récente. Plusieurs raisons expliquent ce retard. Avant tout, cette zone était sous influence arabe. Les Arabes apprirent le swahili à des fins commerciales mais ils ne s'intéressaient pas à la description des langues africaines hormis quelques lexiques dans leurs relations de voyages. De la même façon, les Portugais, premiers Européens à s'installer dans la région, ne s'intéressèrent pas à la linguistique. Cela peut s'expliquer par la politique portugaise d'alors qui obligeait ses ressortissants à propager leur langue parallèlement à l'interdiction de l'apprentissage des langues africaines⁶². S'il avait existé des documents d'ordre linguistique, ils auraient été détruits, brûlés, oubliés

⁶⁰ Mais nous n'avons pas pu trouver le lieu ni l'époque de leur rencontre éventuelle.

⁶¹ Un établissement public malgache fondé en 1902 pour faire l'étude de la linguistique.

⁶² C'était le cas au XVIII^e siècle en Afrique de l'Ouest pendant le règne du Premier ministre, le Marquis DE POMBAL (1699-1782). Selon KABWITA (2004), suite au conflit avec l'Eglise et les Jésuites en particulier, le Premier ministre avait demandé aux missionnaires du Congo de ne plus s'engager à étudier les langues, ni même d'oser communiquer en langues locale avec les autochtones.

ou déchirés pendant des conflits armés. En revanche, des rapports d'ordre historique⁶³ préparés par les Portugais servent toujours de référence aux études concernant l'histoire de la côte de l'Afrique de l'Est.

2.2.1 Les précurseurs des études swahili : voyageurs, aventuriers, commerçants

Les langues d'Afrique de l'Est furent d'abord mentionnées dans des récits de voyageurs. En 1515, Andrea CORSALI (1487- ?), un italien, nota qu'en Afrique de l'Est, de la mer Rouge au Cap de Bonne-espérance le peuple parle une seule langue (JEFFREY, 1952). Cette constatation est une allusion au swahili car il était déjà la langue véhiculaire de la côte de l'Afrique de l'Est. Suite à cette note en 1626, au siècle suivant, Thomas HERBERT (1606-1682), voyageur et historien anglais, rapporta en Europe un peu de vocabulaire comorien. Puis en 1832, William ELLIOT (1792- ?) missionnaire de l'Église méthodiste, grâce à sa connaissance du swahili, fut envoyé par sa Société entre 1818 et 1822 aux Comores pour se renseigner sur la pratique de l'esclavage et étudier la possibilité d'y établir une mission chrétienne. Il ne réussit pas à convertir les Comoriens au christianisme et se mit à élaborer un lexique et puis une grammaire du Hinzuani, dialecte comorien parlé sur l'île de Nzwani (CHAMANGA, 2007).

D'autres voyageurs et commerçants avaient pris l'habitude de noter quelques mots dans leurs journaux et carnets de voyage. Quelques-uns de ces petits lexiques apparaissent dans leurs rapports finaux. Les visiteurs de la première moitié du XIX^e siècle, dont nous avons retenu les notes, sont les suivants : le voyageur britannique Henri SALT (1780-1827) (1816 : 397) qui ne recueillit qu'une dizaine de mots en swahili, l'explorateur Richard BURTON (1851 : 372-374) qui nota des termes swahili recueillis auprès des esclaves dans le Sindh (Inde) aux alentours de 1840 et l'aventurier irlandais John Ross BROWNE (1821-1875) (1846 : 575-580) qui séjourna à Zanzibar en 1842 et qui élaborait une longue liste d'à peu près 580 mots et une courte conversation, le capitaine Thomas SMEE (1777 – 1847) (1844 : 23-61) qui dressa en 1844 une longue liste de termes swahili et Samuel MASURY (1846 : 248-252) qui séjourna à Zanzibar en 1844. L'explorateur français Charles GUILLAIN (1808-1875) est le dernier. Celui-ci inclut dans son rapport d'exploration (1856 : 480-523) des

⁶³ Il faut citer les narrations des navigateurs Pedro Álvares CABRAL (1467/8-1520) et Juan de NOVA (1509) qui furent cités plusieurs fois par le Père SACLEUX (1939).

termes relevés pendant les voyages effectués entre 1846 et 1848 et quelques notes sur la grammaire swahili. Ce dernier rédigea la meilleure présentation de la langue swahili de son époque⁶⁴. Le tableau (2) ci-dessous présente un synoptique de quelques termes de parenté de base et ceux des parties du corps.

⁶⁴ Le vocabulaire de GUILLAIN est attribué à son interprète du nom de VIGNARD.

Tableau 2 : Synoptique du vocabulaire swahili collecté par les voyageurs européens du XIX^e siècle

		SALT 1809/10	BURTON ~ 1840	BROWNE 1842	SMEE 1844	MASURY 1844	GUILLAIN 1846/48
Numéro	un	chemōjé	moyà	moya	mow, ya	wahed	modja
	deux	mab-be-re	perhí	beelee	bee, tee	theneen	m'bili
	trois	madato	táhtu	tattoo	pa, too	thalatha	tatou
	quatre	mucheche	mme	n'nee	hin, na	aroba	inné
	cinq	mánoo	tháno	tanoo	ta, noo	cumsa	tanou
	six	fungaté	thandatu	sitta	see,ta	seita	sitta
	sept	mukendelo	mfungat	sebla	sub,ba	sebah	sebaâ
	huit	mun náne	mnáni	nanée	naa,ny	themanía	nanné
	neuf	kome	mpyá	kenda (cf. mijikenda)	pai,dar	tissa	ken'da
	dix	moje	kummi	kooma	koo,mee	asher	koumi
Famille de base	père	babbe-akoo	babaya		ba,bah		baba
	mère	ama-vo	mamaya		mah, mah		mama
	fils/garçon	mato-to			kee,jah,nar		m'toutou,ibn,ben
	filles	sejana					kedjana,m'toutou
	frère		druguango		doogoo		an'dougou
	mari	amboya					mouana moumé
	femme	mána mooke	mánámukki	m'ka	ma noo moo, kie		mouana mouké
Parties du corps	tête				keet war	kechor	kitchoua
	ventre					tumbo	toumbo
	bouche/lèvre			daw moo	moo, oh moo	domo	domou
	jambe/pied		muguru	m'goo		maga	
	main					konda	m'kounou
	doigt		chídore	kedole		zedola	

Le tableau ci-dessus nous révèle des imperfections liées aux facteurs divers que rencontrèrent ces visiteurs. D'abord les auteurs eux-mêmes : chaque auteur employait l'orthographe de sa langue. Ensuite, l'informateur, par exemple il semble que MASURY recueillit ses informations d'un Arabe ou d'un Swahili qui prétendait être Arabe donc il inscrivit les chiffres arabes, alors que SALT et BURTON interrogèrent les locuteurs des dialectes peu influencés par l'arabe. Enfin, SALT semble avoir mal posé la question pour les chiffres neuf et dix.

2.2.2 Description du swahili par les explorateurs, les évangélistes et les anti-esclavagistes

Durant la première moitié du XIX^e siècle, époque de la révolution industrielle en Europe, la Grande Bretagne envoya des explorateurs à l'intérieur de l'Afrique. Plusieurs motifs à cela, le premier était le désir d'extension commerciale et des besoins en matières premières pour l'Angleterre dont l'industrialisation était florissante. Le deuxième motif était lié à la politique : faire signer aux chefs africains des contrats pour permettre aux Européens de s'emparer des territoires africains. Le troisième était l'évangélisation des Africains et le quatrième un mouvement humanitaire, l'abolition de l'esclavage. La dernière raison était l'intérêt scientifique, en particulier la recherche des sources du Nil (BABA KAKE et M'BOKOLO, 1977).

Les expéditions du XIX^e siècle comprenaient des savants dans toutes les disciplines. Ces explorateurs jouèrent un rôle scientifique, religieux, politique, humanitaire et commercial. En Afrique de l'Est, nous comptons au moins cinq explorateurs célèbres : Johann Ludwig KRAPF (1810-1881), David LIVINGSTONE (1813-1873), Johannes REBMANN (1820-1876), Richard BURTON (1825-1884), Henri Hanning SPEKE (1827- 1864) et Henri Morton STANLEY (1841-1904). Les explorateurs et missionnaires jouèrent un rôle important dans l'étude des langues, notamment le swahili. Selon BURTON (1872 : 428) : « mon principe, c'est de ne jamais traverser un pays où je ne connais pas la langue. » Les autres, qui ne pouvaient pas étudier les langues, donnaient des informations sur la situation linguistique des pays qu'ils exploraient afin que leurs successeurs puissent se préparer. Dans ce travail, nous n'évoquerons que LIVINGSTONE et KRAPF car ils eurent une grande influence sur l'étude du swahili.

2.2.2.1 David LIVINGSTONE et la création de l'UMCA

Missionnaire, abolitionniste et explorateur écossais, David LIVINGSTONE travailla d'abord pour la Société missionnaire de Londres⁶⁵ avant d'être un des fondateurs de l'*Universities' Mission to Central Africa*. Comme explorateur, il partit entre 1852 et 1856, traversa l'Afrique de Luanda à Quelimane à l'embouchure du fleuve Zambèze. Ayant constaté la terreur que faisaient régner les esclavagistes arabes qu'il croisait et leur cruauté, il s'engagea dans le mouvement abolitionniste en promouvant l'apport de la civilisation européenne en Afrique, plus précisément la christianisation et le commerce.

En 1857, alors qu'il était à Londres, il fit des discours aux universitaires, à Oxford et à Cambridge, les invitant à prendre part au mouvement pour l'abolition de l'esclavage en apportant la religion en Afrique. Il incita aussi les membres du Sénat anglais à réagir contre l'esclavage. Il termina son discours en disant : « *I go to Africa to try to make an open path for commerce and Christianity. Do you carry out the work which I have begun I leave it with you* »⁶⁶ (MORSHEAD, 1897 : 4). En conséquence, un comité fut créé à Londres ainsi qu'une nouvelle société missionnaire, prenant d'abord le nom d'*Oxford, Cambridge, Dublin, and Durham Mission to Central Africa*, raccourci en *Universities' Mission to Central Africa* (UMCA). C'est cette Société qui envoya Edward STEERE (1827-1882) et l'évêque William TOZER (1829–1899)⁶⁷ en 1864 à Zanzibar pour implanter la première mission. Hormis ses activités missionnaires et humanitaires, Livingstone fut incontestablement un important vecteur de la pénétration coloniale anglaise en Afrique subsaharienne.

David LIVINGSTONE était persuadé que le missionnaire doit apprendre le swahili⁶⁸ avant toute chose. De même, il apporta un démenti aux préjugés européens envers les langues africaines :

⁶⁵ Qui avait pour devise : « *la langue maternelle des gens est l'instrument privilégié de l'entreprise d'évangélisation* » (CHAMANGA, 2007 : 237).

⁶⁶ « Je pars pour l'Afrique afin d'y ouvrir le chemin au commerce et au christianisme. C'est à vous de décider si vous allez reprendre l'œuvre que je vais entreprendre ou non. »

⁶⁷ Les deux furent les premiers missionnaires (UMCA) protestants à s'installer dans la ville de Zanzibar.

⁶⁸ S'adressant à STEERE et TOZER en 1864, il les encouragea : « *If you men have sufficiently reduced the language in twelve years so as to be able to preach to the natives, you will have done good work* » (MORSHEAD, 1899: 67).

« La plupart des blancs se figurent que les nègres sont des sauvages [...]. Il nous est impossible de rire de toutes les absurdités qu'on a écrites sur leur intelligence. Quand pour traduire les réponses que nous nous leur attribuons, et qu'ils n'ont presque jamais faites, nous employons un anglais corrompu et des tournures de phrase d'une niaiserie enfantine, c'est notre caricature que nous faisons sans le vouloir, et non pas celle des nègres. La plupart des blancs se croient obligés de défigurer leur propre langue, et d'ajouter des i et o à chacune de leurs paroles quand ils s'adressent aux Africains; presque tous les nègres sont persuadés que nous sommes des cannibales » Livingstone (1866) cité par RICARD (2000 : 508).

Lui-même écrivait des notes sur les langues des pays qu'il traversait, quelques-unes d'entre elles furent utilisées par Wilhem BLEEK au moment de la compilation de sa grammaire des langues bantu. Entre 1866 et 1871, LIVINGSTONE, alors qu'il était à la recherche de la zone de partage entre le Congo et le Nil, se perdit et fut ensuite retrouvé par STANLEY à Ujiji au bord du lac Tanganyika. LIVINGSTONE mourut en 1873 à Ilala en Zambie, ses assistants rapportèrent son corps jusqu'à Bagamoyo où les pères Spiritains français avaient, depuis 1868, établi une mission. Il fut rapatrié en Angleterre où il fut inhumé à Westminster.

2.2.2.2 Johann Ludwig KRAPF et la fondation des études swahili

Johann L. KRAPF⁶⁹ est un explorateur, linguiste et missionnaire allemand. En 1836 il fut envoyé en Afrique de l'Est (en Ethiopie)⁷⁰ par la *Church Missionary Society* (CMS)⁷¹. Là, KRAPF ne s'intéressa pas à l'évangélisation du pays des Shoa, où les habitants avaient adopté une croyance chrétienne incompatible avec la sienne ; il se rendit auprès des habitants du sud de l'actuelle Ethiopie et du nord du Kenya d'où il fut expulsé. A la fin de 1843, il décida de retourner en pays shoa en passant par le sud-est, d'où l'importance d'aller à Zanzibar pour obtenir l'autorisation du Sultan qui avait des possessions sur la côte kenyane. Pendant le voyage vers Zanzibar, leur boutre fut obligé

⁶⁹ Né le 11 janvier 1810 dans le Sud-ouest de l'Allemagne dans une famille luthérienne ; mort le 26 novembre 1881 à Korntal en Allemagne.

⁷⁰ Une société fondée à Londres, le 12 avril 1799 (4 ans après la naissance de la Société missionnaire de Londres LMS), parmi ses objectifs s'inscrivirent l'évangélisation des païens africains et dans les autres pays où les colonies britanniques s'étaient implantées.

⁷¹ Une société de l'Eglise anglicane.

d'accoster momentanément à Malindi, Takaungu et Mombasa. Il jugea que cette dernière était un bon point de départ pour l'évangélisation (STOCK, 1899)⁷².

De janvier à mars 1844, il était à Zanzibar où le consul britannique lui conseilla d'y établir sa mission (ibid : 50) mais KRAPF voulait s'installer à Mombasa. Seyyid SAÏD lui donna la permission de mener ses activités dans son sultanat. Son Altesse lui confia une lettre pour ses sujets. « *This comes from Said-Said Sultan, Greetings all our subjects, friends and governors. The letter is written in behalf of Dr. KRAPF, the Germany, a good man who wishes to convert the world to God. Behave well to him, and be everywhere serviceable to him* »⁷³ (KRAPF et RAVENSTEIN, 1860 : 127).

Ayant la capacité de comprendre et de s'exprimer en cinq langues internationales : anglais, allemand, français, italien et arabe et en même temps poussé par l'esprit luthérien de transcription des saintes écritures dans la langue du peuple, KRAPF entreprit, au mois de mai 1844 à Rabai près de Mombasa, la traduction du livre de la Genèse en swahili (voir annexe 3) tout en apprenant la langue swahili, le nyika et le kamba (ibid : 128). Or, sa femme qui l'accompagnait et sa fille décédèrent peu après son arrivée en Afrique de l'Est. Dans le chagrin et la solitude, il continua ses études de langues et en septembre termina le brouillon du nouveau testament. Il avait également composé une petite grammaire (ibid : 140). Dans tout ces travaux, il fut appuyé par les Swahili, l'un d'entre eux s'appelait Mohamed CADI (ibid : 146).

En 1845, il avait noté une importante quantité de vocabulaire et il envoya tous ces documents en Europe.

« *In 1845, I was able to send to Mr. Coates, the lay secretary of the Church Missionary Society — with which I had been connected since 1837— an extensive vocabulary, and an outline of the grammar, with a translation of the Gospel of St. Luke and St. John. These little works were sent simply for the use of missionaries who were shortly to be sent out to join the East Africa Mission.* » (KRAPF, 1882 : viii)⁷⁴

⁷² C'est à Takaungu que KRAPF entendit parler du mont Kilimanjaro que son assistant REBMANN fut plus tard le premier Européen à repérer.

⁷³ « A qui de droit, cette lettre concerne le docteur KRAPF, un Allemand, un homme qui envisage de convertir le monde à Dieu. Donnez-lui un bon accueil, partout où il sera en visite. » (Notre traduction).

⁷⁴ En 1845, j'ai envoyé un lexique, un aperçu de la grammaire avec la traduction de l'évangile de St Luc et celui de St. John à M. COATES, secrétaire laïque de la CMS que je connais depuis 1837. Ces petites œuvres ont été expédiées simplement pour l'usage des missionnaires qui seraient envoyés en Afrique de l'Est.

Ces textes servirent ultérieurement de base à l'apprentissage du swahili aux nouveaux arrivants, notamment Edward STEERE et Johann REBMANN (voir annexe 3 une de ses premières traductions de la Bible). En 1846 il fut rejoint par REBMANN, un missionnaire qui avait les mêmes opinions que lui sur les plans linguistique et religieux. Les deux, KRAPF et REBMANN n'eurent pas de grands succès concernant l'évangélisation et ils entreprirent plutôt des visites d'exploration du continent. C'est ainsi qu'ils furent, dès 1848, les premiers Européens à apercevoir les grands monts d'Afrique de l'Est, le Kilimanjaro par REBMANN et le mont Kenya par KRAPF.

Pour cette découverte, KRAPF fut décoré par la Société de Géographie de Paris (BENNETT, 1973 : 629-630), alors que ses compatriotes se moquaient de lui en entendant sa description du mont à la cime neigeuse sous un climat équatorial⁷⁵. Tout comme les découvertes de Livingstone et des autres explorateurs, les activités de KRAPF facilitèrent la colonisation de l'Afrique de l'Est par les Allemands (GRIEFENOW-MEWIS, 1996).

KRAPF est connu pour sa grammaire du swahili parue en 1850. Premier ouvrage scientifique en caractères romans, elle marque en quelque sorte les débuts du swahili contemporain. Trop ambitieux, l'ouvrage traite de trois langues : le swahili, le nyika et le kamba. Le travail était trop conséquent et l'auteur ne put contrôler des imperfections linguistiques. De plus, KRAPF (KRAPF, 1850 : 7) exprima les préjugés européens de son époque, notamment dans l'introduction s'appuyant sur la mythologie des fils de Noé⁷⁶. L'auteur croyait que les Africains étaient inférieurs aux Européens et donc incapables de connaître leur histoire, d'apprendre et de parvenir à maîtriser les domaines intellectuels tels que la philosophie et la science.

⁷⁵ Pourtant en 1861, l'allemand Klaus Von Der DECKEN (1833-1865) et le botaniste anglais Richard THORNTON (1838-1863) constatent qu'il s'agissait bien d'une cime neigeuse.

⁷⁶ Les fils de Noé qui sortirent de l'arche étaient Sem, Cham et Japhet. Cham est le père de Canaan. Ces trois-là étaient les fils de Noé et à partir d'eux se fit le peuplement de toute la terre. Noé, le cultivateur, commença à planter la vigne. Ayant bu du vin, il fut enivré et se dénuda à l'intérieur de sa tente. Cham, père de Canaan, vit la nudité de son père et avertit ses deux frères au-dehors. Mais Sem et Japhet prirent le manteau, le mirent tous deux sur leur épaule et, marchant à reculons, couvrirent la nudité de leur père; leurs visages étaient tournés en arrière et ils ne virent pas la nudité de leur père. Lorsque Noé se réveilla de son ivresse, il apprit ce qui lui avait fait son fils le plus jeune. Et il dit : Maudit soit Canaan ! Qu'il soit pour ses frères le dernier des esclaves ! Il dit aussi : Béni soit Yahvé, le Dieu de Sem et que Canaan soit son esclave ! Que Dieu mette Japhet au large, qu'il habite dans les tentes de Sem et que Canaan soit son esclave (Genèse chapitre 9, versets 18-27 d'après la version de la Bible de Jérusalem).

Pourtant, KRAPF reconnaissait que les locuteurs des langues bantu avaient leur propre façon de penser. Il développa une intéressante explication sur la pensée en langue bantu (voir KRAPF 1850 : 30-31) ; il affirma que les Africains divisent le monde en deux parties : l'une gouvernée par la spontanéité de mouvement et la créativité, l'autre par la passivité et la nécessité, permettent de distinguer l'animé et l'inanimé ; le rationnel et l'irrationnel, ainsi que la vie et la mort. D'après KRAPF, la linguistique africaine⁷⁷ est fondée sur cette conception et constitue l'interprétation africaine du mal et du bien.

En outre, KRAPF est le premier lexicographe swahili. La publication du premier dictionnaire anglais-swahili en 1882, après sa mort, marqua le début de cette discipline. Le deuxième groupe missionnaire fut celui des Français à partir de 1860 et enfin la *Church Missionary Society* quatre ans après. Nous reviendrons à l'activité française dans les chapitres suivants.

2.2.2.3 Edward STEERE et la rédaction du Handbook of Swahili Language

Missionnaire et linguiste, membre d'UMCA, Edward STEERE naquit le 4 mai 1828 à Londres. Il termina son doctorat à l'université de Londres en 1850. Au cours de sa scolarité, il avait appris le chinois, le français et l'allemand. Il fut ordonné prêtre anglican en 1858 et plus tard évêque à Zanzibar. En provenance d'Afrique du Sud, accompagné de l'évêque TOZER, il arriva à Zanzibar vers la fin du mois d'août 1864. Ils avaient choisi Zanzibar parce que la ville était la « capitale » de l'Afrique de l'Est et que, pour leur mission, il serait facile de pénétrer le continent depuis ce point de départ (HEANLEY, 1888 : 74).

Arrivant, motivé par la devise : « Le meilleur grammairien est le meilleur théologien » de Martin Luther, (MORSHEAD, op.cit 67), il embrassa l'apostolat tout en étudiant le swahili, « le français du continent africain » (ibid : 49) de son époque. Convaincu par les Européens à Zanzibar que les livres de KRAPF, étaient à peine compris de la majorité de locuteurs zanzibarites, il jugea plus adapté de recommencer à rédiger et traduire ses œuvres. Il rejeta également l'orthographe de KRAPF sous

⁷⁷ Signifiant les langues bantu.

prétexte qu'elle rendait très difficile la lecture pour un débutant (HEANLEY, op. cit. 72-73)⁷⁸.

Or, selon KRAPF, (1882 : x) la plupart des matières dans *A Handbook of Swahili as spoken in Zanzibar*, principale œuvre de STEERE, provient du premier. En effet, STEERE (1870 : iv) avoua avoir étudié la grammaire et le vocabulaire élaborés par KRAPF et Rebman. Nous sommes convaincus que STEERE a fait des emprunts à KRAPF, d'autant plus que le premier ne mit qu'une année pour commencer à imprimer les premières pages de son ouvrage (ibid : v). Une autre faiblesse regrettable commise par STEERE est la simplification de la langue sous prétexte de la rendre plus facile pour le « débutant » (MADAN, 1903). En fait le terme « débutant » dans ce contexte signifierait « européen ». Une des conséquences de cette négligence toujours gênante, surtout pour les linguistes, est d'avoir négligé de noter les consonnes aspirées qui, sont des traits distinctifs de la langue swahili. Par exemple, on a besoin de ton faire la différence entre *k^haa* « crabe » et *kaa* « charbon ».

Malgré ces manquements, STEERE joua un rôle fondamental dans l'histoire du swahili. Sur le plan religieux, on lui doit la traduction d'une grande partie de la Bible, la composition de chants ainsi que la traduction de prières de l'Église Anglicane. En 1879, date à laquelle le père SACLEUX arriva à Zanzibar, la traduction du nouveau testament était terminée ainsi que le livre des prières. Le premier mai 1879, la liturgie anglicane avait été entièrement traduite en swahili (MORSHEAD, op. cit. 117)⁷⁹. Comme méthode de recherche, STEERE invitait chaque samedi des savants swahiliphones avec lesquels il causait et posait des questions afin de comprendre la langue (ibid : 66-67).

*A Handbook of Swahili Language*⁸⁰, son œuvre maîtresse, est la meilleure grammaire swahili et le meilleur lexique de son époque. Guidé par la classification des noms bantu de BLEEK⁸¹, il organisa parfaitement les noms et les adjectifs, conjugua les verbes à tous les temps sans oublier d'expliquer les phénomènes d'harmonie vocalique ainsi que les extensions verbales. À la fin de chaque catégorie, l'auteur fit un long

⁷⁸ Or, comme l'on verra, il semble que STEERE avait adopté plusieurs aspects à partir des données de KRAPF. Même la traduction la plus utilisée de la Bible, fruit de son travail, reflète encore des éléments des dialectes du nord. Parmi d'autres nous pouvons citer l'emploi du pronom personnel *yu* dans Jean 13 : 6 : « *Hivyo yuaja kwa Simoni Petro* ».

⁷⁹ À cette époque, les missionnaires, hormis le catéchisme du Père BAUR, n'avaient pas touché à la liturgie, en 1870 pendant l'assemblée générale, ils insistèrent sur l'utilisation du français.

⁸⁰ Malheureusement nous n'avons pas pu consulter sa première édition, celle que nous analysons est la quatrième, qui fut éditée par Madan.

⁸¹ En plus de la grammaire de BLEEK publiée en 1862 et 1869, la correspondance entre les deux auteurs est citée dans l'ouvrage de BLEEK.

lexique (anglais-swahili) de la catégorie décrite indiquant la forme plurielle des noms et nota les termes d'origine arabe. A la fin de son ouvrage, il présente le lexique swahili-anglais. Enfin STEERE consacre deux pages (75-77) à des notes d'ordre ethnographique, annexe des spécimens d'une lettre, d'un poème, d'un récit et une liste de 197 phrases courtes.

L'œuvre de STEERE a plus tard servit de modèle à A.C. MADAN pour la confection de ses *Swahili-English Dictionary* (1902) et *English-Swahili Dictionary* (1903) qui furent repris par F. JOHNSON pour l'élaboration de son *English-Swahili Dictionary* (1939) lors de l'élaboration du swahili standard. L'orthographe que STEERE avait créée fut reprise telle quelle par le département de l'éducation du Tanganyika en 1925 avant d'être approuvée par le comité régional de standardisation du swahili. Ainsi, en bien ou en mal, sans l'évêque Edward STEERE, le swahili ne serait pas la langue que l'on connaît aujourd'hui.

2.2.2.4 Arthur C. MADAN, successeur de STEERE

Missionnaire et linguiste anglais, A.C. MADAN, qui avait interrompu sa scolarité pour s'engager comme missionnaire en Rhodésie (Zambie ou Zimbabwe actuel) puis à Zanzibar, séjourna en Afrique de l'Est pendant vingt ans. Malheureusement, les détails de sa vie ne sont pas bien connus. Sa participation à l'étude du swahili reste tout d'abord la relecture de la quatrième version de l'ouvrage de STEERE publiée en 1894. D'après KHALID, (1977), il apparaît que ce dernier avait renforcé les traits du dialecte d'Unguja tout en minimisant ceux de Mombasa. Dans cette œuvre, MADAN a également ajouté des termes que l'auteur avait recueillis afin d'augmenter la liste.

La célébrité de MADAN reste sur les deux dictionnaires qu'il publia au début du XX^e siècle : le *English-Swahili Dictionary* en 1902 et le *Swahili-English Dictionary* en 1903. En effet, le dernier dictionnaire est, sur certains articles, plus complet, plus fouillé que celui de JOHNSON (1939b). En religion, MADAN fit diverses traductions, dont le roman allégorique « *Pilgrims Progress* »⁸². Ce linguiste ne se limitait pas au christianisme et il rédigea l'histoire de l'Islam et celle des Swahili.

La relation entre MADAN et SACLEUX est incontestable. Tous deux vécurent à Zanzibar à la même époque et tous deux s'intéressaient à la linguistique. Dans une lettre

⁸² *Le voyage du pèlerin* publié en 1678 par John BUNYAN (1628-1688).

retrouvée aux archives des Pères Spiritains MADAN exprime son admiration pour le dictionnaire français-swahili du père SACLEUX.

« *Lakini neno moja kunradhi, sana kamusi je ? Ile ya swahili-français kweli ulimwengu wa hapa tunaihitaji sana. Tufanyaje ? Mbona miye nishike kufanya nyingine bure. Naona nimepata mengi (maneno) tusiyoyajua sisi nikishayapata ndio nitajaribu kuelezea kwa kiingereza, ama kujaribu kutafsiri kwa kiingereza, maneno yako heshima yako, mimi nisongeze neno kamusi yako kiingereza tu, ukikubali nitajaribu kufanya sharti ipigwe chapa uingereza »⁸³ MADAN (1896, (CSSP 2D66.3a2)*

2.2.2.5 William TAYLOR l'étude de la littérature et des dialectes du nord

La poésie swahili était fortement influencée par l'Islam, elle fut donc moins privilégiée par les Européens chrétiens. William Ernest TAYLOR (1856-1927)⁸⁴ fut le premier à s'y consacrer entièrement. Missionnaire de la *Church Missionary Society*, il partit pour la première fois en Afrique de l'Est le 4 juillet 1880. Il s'installa à Rabai où se trouvait la mission fondée par KRAPF et REBMANN et y resta jusqu'en 1896. Il prit comme base le swahili de deux habitants de Mombasa : Mwalimu Sikujua, qu'il mentionna dans ses traductions du poème d'Inkshafi et Hemedi Mohamed. En 1893 il publia à l'intention des Musulmans un livre en swahili en caractères arabes intitulé *Raha isiyo Karaha* « plaisir qui n'est pas déplaisir ». Mais son ouvrage le plus célèbre est *African Aphorisms; or, Saws from Swahili-land* (1891) qui contient 600 proverbes swahili accompagnés d'explications. Il publia aussi *Giryama Vocabulary and Collections* (1891) ainsi que *The Groundwork of the Swahili Language* (1898).

En linguistique, nous trouvons ses notes dans la grammaire de Mrs F. BURT (1910)⁸⁵. TAYLOR avait établi une norme du swahili différente de celle de STEERE et que l'on retrouve dans cette grammaire. Il insista sur le caractère central du dialecte de Mombasa, garda toutes les caractéristiques du *ki-mvita*, dialecte de Mombasa, Ses écrits influencèrent également l'ouvrage de Chauncy Hugh STIGAND (1877 - 1919) sur les

⁸³ « Mais il y a une chose que j'aimerais vraiment savoir concernant le dictionnaire, [je veux dire] le dictionnaire swahili-français dont nous avons tous besoin ici bas. Que faire ? Pourquoi devrais-je m'efforcer de faire quelque chose d'autre qui ne serait pas mieux ? J'ai découvert beaucoup de termes que nous ne connaissions pas. Si je les reprends je tenterai de les expliquer en anglais ou bien de traduire en anglais vos gloses dans le plus grand respect, sans ajouter quoique ce soit, en me contentant seulement de traduire en anglais. Si vous acceptez je ferai en sorte qu'il soit publié en Grande Bretagne. »

⁸⁴ Né le 25 janvier 1856 à Worcester en Grande Bretagne et mort le 2 octobre 1927 à Bath aux Etats Unis.

⁸⁵ Dans ses publications elle signait Mrs F. BURT, du nom de son mari, mais son nom propre est Alice Elsie WYATT.

dialectes du swahili, publié en 1915. TAYLOR fut reconnu pour sa capacité à repérer correctement les sons aspirés et les phonèmes du swahili négligés par STEERE et ses successeurs. De plus, il fut le premier à suggérer une catégorisation du swahili entre les dialectes du Nord, ceux du Sud et les dialectes centraux. Enfin TAYLOR est le premier et sans doute le seul à composer et publier des poèmes swahili appréciés par des experts et locuteurs natifs de la langue (FRANKL, 1999).

La contribution de TAYLOR va au-delà de la linguistique et de la littérature puisqu'il influença même la musique. Alors qu'il était à Mombasa, il avait pris l'habitude de composer des hymnes et de les chanter sur la place du Marché. Sa façon de chanter particulière influença ses auditeurs, à tel point que ces derniers se mirent à composer des poèmes en empruntant son style : *Mahadhi ya Tela* (ibid : 166). Son ouverture d'esprit, peu commune pour l'époque, son envie d'apprendre et de respecter la culture swahili le rendirent célèbre.

Or, TAYLOR écrivait, lui, en dialecte de Mombasa (kimvita) par conséquent son œuvre n'est pas très connue car ce dialecte n'a pas été popularisé comme le kiunguja. Parmi les linguistes du XIX^e siècle, c'est lui qui plaisait le plus à SACLEUX. Celui-ci utilisa les proverbes et aphorismes qu'il avait notés pour enrichir son dictionnaire publié en 1939. Pour SACLEUX (1939 : 11), TAYLOR reste « une autorité incontestée », notamment pour sa maîtrise du dialecte de Mombasa. SACLEUX l'estimerait à cause de son empathie pour les Swahili et leur culture.

2.2.3 La contribution des régimes coloniaux à la connaissance du swahili

A la suite de la conférence de Berlin qui eut lieu en novembre 1884, l'aire swahili tomba sous la domination de trois autorités différentes : les îles demeurèrent sous le l'administration du Sultan de Zanzibar, le nord passa sous protectorat britannique, alors que les locuteurs des dialectes du sud tombèrent sous le pouvoir allemand. Les trois administrations exercèrent des politiques différentes envers la langue swahili. À Zanzibar, la langue qui était celle de presque tous les habitants ne changea pas de statut. Mais sur le continent, les situations furent différentes.

2.2.3.1 La colonisation allemande de l’Afrique de l’Est, 1885-1918

Le territoire sous domination allemande comprenait les actuels Burundi, Tanzanie continentale et le Rwanda. Entre 1885 et 1890, la Compagnie de l’Afrique orientale allemande dirigée par Karl PETERS (1885-1888) officiait à la place du gouvernement allemand mais suite à la révolte des Swahili et des Arabes dirigée par BUSHIRI contre l’occupation entre 1888 et 1890, l’Allemagne envoya le gouverneur Julius Von SODEN (1846-1926) pour reprendre la situation en main.

Contrairement à la France et au Portugal, l’Allemagne opta pour une administration indirecte de sa colonie. Les quelques Européens sur place délèguèrent aux autochtones les plus instruits des postes dans l’administration locale : au Rwanda-Urundi les chefs traditionnels assumaient ce rôle tandis que dans le reste de la *Deutsch Ost Africa*⁸⁶, les fonctions de *liwali*, *jumbe* et d’enseignants revinrent aux Swahili musulmans. Ceux-ci, lettrés, plus habitués à voyager, plus ou moins bilingues (arabe-swahili) apportaient la langue ainsi que la civilisation swahili dans les grandes villes. En même temps, le gouvernement contrôlait l’utilisation du swahili, d’une part pour la promotion d’une langue commune mais aussi pour réserver l’allemand aux classes supérieures. En 1894, l’école de Tanga formant des swahiliphones lettrés fut ouverte. Ainsi l’étude de swahili renforçait la réalisation des motifs coloniaux :

« Swahili was made an object of academic study at a time when the idea of African languages being ‘primitive’ and simple must have become more general, along with the rising interest in the colonies. From the beginning, it was the main medium for the colonizers in communicating with Africans and for gaining control over the country as quickly as possible, since they had little alternative but to use this language. Over time, the colonial regime increasingly acknowledged Swahili as means of communication, with the express intention, however, of

⁸⁶ C’était le nom du territoire administratif allemand qui englobait le Tanganyika, le Burundi et le Rwanda.

excluding Africans from understanding German°». (WIMMELBÜCKER, 2009 : 28)⁸⁷

Au Nord (Kenya et Ouganda), les communautés traditionnelles étaient très fortes, de sorte qu'elles ne laissèrent pas pénétrer le swahili aisément. Ceci permit aux colonisateurs d'introduire l'anglais comme langue d'unification. L'administration indirecte (*indirect rule*) fut également un facteur de renforcement de l'utilisation des langues locales. Au Kenya par exemple, jusqu'en 1900, le régime colonial était indifférent à la politique linguistique.

Après la première guerre mondiale en 1919, le Rwanda-Urundi fut mit sous tutelle belge alors que le Tanganyika fut placé sous tutelle britannique. Le swahili fut alors favorisé au Tanganyika et sur la côte kenyane. En 1949, le régime britannique, suite à la pression des groupes religieux au Kenya, créa une commission, sous la direction de l'évêque Leonard BEECHER, chargée de proposer une politique linguistique qui serait mise en pratique dans la situation multilingue. Cette commission recommanda la suppression totale du swahili dans le système scolaire, ce qui fut exécuté en 1959, trois ans avant l'indépendance.

2.2.3.2 Les Anglais et la standardisation du swahili 1925-1930

Les premières années de la colonisation anglaise au Tanganyika n'enregistrèrent pas de changements d'ordre linguistique. Mais comme le nombre d'écoles augmentait, plusieurs systèmes orthographiques se faisaient concurrence. Face à cette situation en 1920, le gouvernement britannique chargea la Commission de Phelps-Stroke⁸⁸, d'évaluer le système scolaire. La commission dans son rapport recommanda, entre autres, l'harmonisation de l'orthographe swahili et sa standardisation.

Le régime colonial du Tanganyika convoqua une première réunion des linguistes en 1925 à Dar es Salaam pour réfléchir à la standardisation du swahili. Des swahilisants du monde entier furent invités, mais peu y assistèrent. Le père SACLEUX et la

⁸⁷ « Le swahili devint un objet d'étude académique à une époque où l'idée que les langues africaines étaient primitives et simplistes était déjà largement répandue et alors que l'on s'intéressait de plus en plus aux colonies. Dès le début il (le swahili) avait été le principal moyen de communication avec les Africains et de contrôle du pays le plus rapidement possible, dans la mesure où ils n'avaient pas d'autre choix que d'utiliser cette langue. Avec le temps le régime colonial accorda de plus en plus d'importance au swahili comme moyen de communication tout en ayant par ailleurs l'expresse intention de refuser aux Africains la compréhension de l'allemand. » (Notre traduction).

⁸⁸ Cette commission, dirigée par le commerçant américain Anson PHELPS-STOKES (1838-1919) faisait partie du Fonds Phelps-Stokes et entreprit beaucoup de recherches sur l'éducation aux Etats-Unis et dans les colonies britanniques en Afrique.

Congrégation du Saint-Esprit (implicitement les Français) était représentés par le père LEMBLE⁸⁹. L'ordre du jour montre que seuls six membres étaient présents⁹⁰. Cette réunion adopta le dialecte d'Unguja à l'unanimité et confirma l'utilisation de l'orthographe d'Edward STEERE moyennant deux changements qui furent néanmoins refusés par le département de l'Education dans la lettre *Réf. no 37/27/11 du 5 avril 1926* au secrétaire du comité.

« I have the honour to transmit for your information a copy of the report of the committee which was assembled in Dar es Salaam at the occasion of the Education Conference in October last to consider the possibility of standardisation of the Swahili language on the East coast of Africa.

*The Government of Tanganyika Territory has decided to adopt all the recommendations of the committee with the exception of those in resolution no. 8 on pages 9 and 19 which proposed the use of **c** instead of **ch** and a phonetic sign instead of **ng'**. »*⁹¹ (TANGANYIKA TERRITORY, 1926). Secrétaire départemental d'éducation (un exemplaire fut expédié au père SACLEUX).

En 1928, une autre réunion eut lieu, à Mombasa, afin de réaliser la standardisation de cette langue à l'échelle régionale. Cette fois le consensus fut atteint non sans contestations. Le choix de l'orthographe et du dialecte suscitèrent un vif débat. Les Arabes et les arabisés défendaient l'écriture arabe tandis que les Européens et leurs adeptes préféraient la graphie romane. Il existait deux camps concernant le dialecte à standardiser. D'un côté, les Swahili du Nord insistaient sur l'importance du ki-amu, dialecte de l'île Lamu et le ki-mvita, dialecte de Mombasa. Le ki-amu témoignait d'une riche littérature écrite et était moins influencé par l'arabe, tandis que le dialecte de Mombasa se distinguait par sa grammaire et sa position géographique intermédiaire

⁸⁹ Père français de la Congrégation du Saint-Esprit, linguiste, auteur de deux dictionnaires et d'une grammaire du sandawe, une langue d'un petit groupe Khoisan parlée en Tanzanie.

⁹⁰ Frederick JOHNSON (administrateur anglais)

Le père F. J. S LEMBLE (Congrégation du Saint-Esprit).

M. CHIPONDA, Samu (La Haute cour).

P.M. SHELDON, (administrateur Zanzibar).

G. W BROOMFIELD (représentant de l'UMCA)

Abdullah Mohamed EL MHRAMU, (du département de l'éducation).

⁹¹ « J'ai l'honneur de vous expédier le compte rendu du comité qui eut lieu à Dar es Salaam lors de la conférence d'éducation au mois d'octobre passé ; ce comité était réuni dans le but de tenter de standardiser le swahili en Afrique de l'Est. Le gouvernement du *Tanganyika Territory* a admis toutes les recommandations du comité sauf les recommandations numéro 8 à la page 9 et numéro 19 qui proposaient d'utiliser le **c** au lieu de **ch** et un signe phonétique au lieu de **ng'** ». (Notre traduction).

entre les dialectes du Nord et du Sud. Au Sud, le ki-unguja était plus répandu sur le continent et le gouvernement du Tanganyika l'avait déjà choisi comme parler officiel. Le dialecte d'Unguja et l'orthographe romane furent adoptés. Lors de cette réunion un comité dirigé par Frederick JOHNSON fut formé pour assurer la mise en pratique de la standardisation.

En réalité, cette décision ne faisait que conforter la politique linguistique du Tanganyika où le ki-unguja avait déjà été choisi comme base de la forme standard-et où l'orthographe arabe était également déjà interdite dans les bureaux depuis la colonisation allemande. Hormis les décisions de la réunion, la mise en œuvre des activités du comité nous laisse penser que les Anglais furent favorisés. En effet, au lieu d'entamer un nouveau programme de standardisation, le comité, en particulier JOHNSON, était uniquement chargé de réviser les dictionnaires de l'Anglais MADAN qui furent modifiés pour produire les dictionnaires du swahili standard publié en 1939 (Swahili-English et English Swahili). Pour SACLEUX (1939 : 2), le choix de l'orthographe de STEERE fut une déception car elle est insuffisante et quelque peu inadaptée pour le ki-*unguja*, voire inapplicable à l'ensemble des dialectes.

La standardisation du swahili fut une œuvre coloniale. L'intérêt pour une langue de communication avait déjà été ressentie pas les Allemands qui pratiquaient une administration indirecte. Il en fut de même des Britanniques. C'est probablement pour cette raison que le comité chargé de la standardisation dirigé par JOHNSON fut exclusivement composé de Britanniques à l'exclusion de tout locuteur natif qui n'aurait sans doute pas, manqué de souligner que certains phonèmes incontestablement pertinents en swahili et qui avaient été omis par STEERE et ses successeurs devaient être transcrits. Or ce type de débat aurait immanquablement retardé les travaux du comité.

Les premières activités furent les traductions d'œuvres de l'anglais vers le swahili. Il fallut attendre 1946, après la seconde guerre mondiale, pour que cette situation change et que les premiers locuteurs natifs participent enfin aux réunions annuelles. La direction restera européenne jusqu'en 1967. Comme nous le verrons plus tard, ce comité créa une base d'études et de propagation de cette langue.

2.3 Les études swahili en dehors de l'Afrique

Le constat de l'importance du swahili et la promotion de ses études en Afrique furent accompagnés du lancement de cours dans les établissements à l'étranger notamment dans les pays colonisateurs, l'Allemagne et la Grande-Bretagne et ailleurs. Actuellement, le swahili est enseigné sur presque tous les continents comme nous allons le voir maintenant.

2.3.1 Le swahili en Allemagne

En Allemagne, fruit de l'école comparatiste dirigé par BOPP (1791-1867), l'étude des langues africaines a été favorisée depuis la première moitié du XIX^e siècle. Les premiers missionnaires protestants issus de cette école arrivés en Afrique du Sud se livrèrent de bonne heure à la comparaison des langues africaines. Parmi eux figurent BLEEK et Sigismund KOELLE, l'auteur de *Polyglotta africana* qui fut l'un des ouvrages de linguistique africaine les plus importants du XIX^e siècle (JUNGRAITHMAYR, 1981). Concernant le swahili, la première publication fut l'œuvre d'un Allemand, H. C VON GABELENTZ. Il s'agit d'un article intitulé *Über die Sprache der Suaheli* (Sur la langue des Swahili) publié en 1847. Ce document traite du Swahili ainsi que d'autres langues comme le tswana, le nyika et des langues d'Angola et du Congo.

Pour l'enseignement, l'école des études orientales fut établie à Berlin en 1883. Elle avait pour objectif de préparer des diplomates et des interprètes pour le Moyen-Orient, puis l'idée d'inclure les langues africaines, notamment bantu, fut présentée par Karl PETERS (1856-1918)⁹² pour des motifs liés à la colonisation :

« The enthusiasm about Germany's new role as a colonizing power proved to be a fertile ground for the suggestion of a well-known colonialist, Karl Peters, to include Bantu languages into the syllabus. A few months later, the seminar für orientalische Sprachen (School of Oriental Languages, SOL), [...] started working, the first semester beginning in October 1887; this included a grammar course and exercises in Swahili. While the foundation of the SOL had not primarily been the result of deliberate state intervention directed towards extending imperial influence, the addition of African languages to the syllabus

⁹² Avant d'être administrateur du régime colonial allemand en Afrique de l'Est, il avait contribué à convaincre les chefs africains de signer les contrats d'acceptation à la colonisation allemande.

was clearly motivated by colonial aspirations that were increasingly finding favour in Germany at the time» (WIMMELBÜCKER, 2009 : 28)⁹³.

C. B BÜTTNER (1848-1893) fut l'initiateur de l'enseignement du swahili en Allemagne et sans doute en Europe. BÜTTNER, missionnaire envoyé dans le Sud-ouest de l'Afrique, n'avait, en fait, jamais visité l'Afrique de l'Est (WIMMELBÜCKER, 2009 : 33). À Berlin il enseigna d'abord seul. Puis, à partir de 1889, il fut assisté par des locuteurs natifs, le premier étant Sulaiman bin Said bin Ahmed ES-SORAMI (1869 ?-1891), suivi d'Amour bin Nassor AL-OMERI (1869- ?) en 1895, suite à la mort précoce du précédent (ibid). En 1890, BÜTTNER publia le *Wörterbuch der Suahelisprache, Suaheli-deutsch und Deutsch-suaheli*. Les séminaires de BÜTTNER furent assurés après sa mort par Carl MEINHOF, puis D. WESTEMANN (1875-1956) poussa à la création de la « *School of Oriental and African Studies* » à Londres (JUNGRAITHMAYR, 1981).

À partir de 1896, les cours furent assurés par Carl VELTEN (1862-1935), interprète du gouverneur Hermannn WISSMAN (1853-1905)⁹⁴ entre 1887 et 1896, au cours de la révolte des Arabes et des Swahili (FREEMAN-GRENVILLE, 1965). Suite à ses expéditions sur la côte du Tanganyika et grâce aux quatre informateurs (l'un d'entre eux étant Mtoro bin Mwinyi BAKARI (1869-1927)), il élaborait le *Safari za Wasuaheli* (1901), un ouvrage composé des récits de voyage. Selon CARRE (2011) ces récits décrivent l'époque de transition entre deux visions du monde : la vision arabe et la vision africaine. La même année, VELTEN, grâce à ces mêmes informateurs, publia *Desturi za Wasuaheli*, un ouvrage d'ethnologie et plus tard en 1910, publia le *Suaheli-Wörterbuch*.

Actuellement, l'Allemagne est le pays le plus swahilisant d'Europe, surtout grâce au recrutement des plus grands écrivains dans cette langue. Jusqu'en 2010, le swahili était enseigné dans huit universités, parmi lesquelles Hamburg, Leipzig, Berlin,

⁹³ « L'enthousiasme pour le nouveau rôle de l'Allemagne en tant que pouvoir colonial semble avoir créé un terrain fertile dans lequel est venu s'enraciner la suggestion d'un colonialiste réputé, Karl PETERS, qui proposa d'introduire les langues africaines dans les programmes. Quelques mois plus tard, le séminaire *für orientalische Sprachen* (Ecole des Langues orientales) démarrait. Le premier semestre commençait en octobre 1887. Il comprenait un cours de grammaire et d'exercices de swahili. Alors qu'à l'origine la création de l'Ecole des Langues orientales n'avait rien à voir avec une quelconque intervention de l'état qui aurait cherché à élargir son influence coloniale, l'ajout des langues africaines dans les programmes fut clairement motivé par des aspirations coloniales qui trouvaient de plus en plus d'échos dans l'Allemagne de l'époque. » (Notre traduction).

⁹⁴ Administrateur colonial entre 1888-1891 et puis encore gouverneur entre 1895 et 1896.

Bayreuth, Frankfurt et Köln. À L'université de Bayreuth en particulier se tient depuis 1993 le *Swahili Forum de Bayreuth*, un colloque annuel universitaire destiné aux enseignants et chercheurs en swahili. Cette rencontre, qui avait commencé comme une initiative allemande, est devenu la plus grande conférence sur le swahili à l'échelle mondiale. Y sont invités des enseignants d'Europe mais aussi d'Afrique. C'est en effet un modèle de valorisation d'une langue africaine en Europe.

La contributions des Allemands à la connaissance et à la diffusion de la langue swahili porte sur trois aspects : les publications sur cette langue, la promotion du statut du swahili au Tanganyika et l'enseignement du swahili en Allemagne. Ayant déjà évoqué en détail les deux premiers, il nous faut ajouter aux travaux de KRAPF, parmi les premiers ouvrages, les grammaires de DELIUS (1910), de VELTEN (publiée en 1913) et de MEINHOF (1928), ainsi que les nombreuses publications religieuses des missionnaires allemands bénédictins à partir de leur installation en 1887.

2.3.2 L'enseignement du swahili au Royaume uni

À Londres, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le gouvernement britannique ne s'intéressa pas beaucoup à l'étude des langues Africaines. Le *Church Missionary Society* employait des linguistes allemands pour ces questions. En Allemagne, la classification des langues africaines était déjà bien avancée grâce aux missionnaires qui s'étaient installés en Afrique du Sud et qui, à cette époque, venaient de découvrir les similitudes entre les langues bantu. C'est en 1895 que, pour la première fois, les études de swahili commencèrent au *King's College of London*. En 1917, cet enseignement fut transféré à la SOAS, nouvellement instituée au sein de l'Université de Londres (DALBY, 1981). Dans les années 1930, l'équipe d'enseignants de la SOAS participa en tant que conseillers aux travaux du comité interterritorial chargé de la standardisation du swahili (MBAABU, 2007).

En 1945 à Londres, le gouvernement voulut améliorer l'offre en langues africaines. Une commission formée à cet effet, proposa l'extension de la SOAS, le financement et la création d'une bibliothèque. Ainsi, la SOAS commença à offrir des cours de langues pour les fonctionnaires qui devaient travailler dans les pays colonisés d'Afrique. La colonisation ayant pris fin, les cours furent modifiés, désormais ils visaient des diplômes en langues africaines (ibid). Les domaines étudiés incluaient la lexicologie, la linguistique, la littérature et les études culturelles.

La SOAS est l'établissement européen le plus riche en documents en swahili, surtout des poèmes classiques. Le missionnaire TAYLOR avait réussi à amasser des documents au cours de ses séjours dans les provinces swahili du Nord et dans les villes côtières de l'actuel Kenya. Ses documents furent donnés par sa femme à la SOAS.

2.3.3 L'enseignement du swahili dans les autres pays européens et en Amérique

Hormis ces deux pays où le swahili est largement enseigné, dans les autres pays, l'enseignement du swahili et celui des langues africaines s'inscrit en général en fonction des relations socio-politiques entre les communautés africaines et les pays européens en question. Par exemple, l'engagement du Portugal et de l'Espagne⁹⁵ est très minime à cause de leur focalisation sur l'Amérique latine. Les instituts d'études africaines et les départements Afrique dans des universités dispensent des cours de swahili ou font des recherches sur cette langue. Comme, il n'est pas facile de les citer tous, nous présenterons ci-dessous les quelques cas que nous avons pu trouver.

En Belgique, le swahili est enseigné à l'université de Gent depuis 2011/2012 mais en Italie le swahili est une discipline à Bologne et à Naples. L'Université de Naples connue comme '*L'Orientale*', fut fondée en 1732, un demi-siècle après l'établissement de l'École des jeunes de langues (qui devint l'École des Langues et Civilisations Orientales de Paris) en 1669. Grâce au professeur Elena BERTONCINI⁹⁶, le swahili y fut introduit en 1968. D'après CARDONA (1981), jusqu'en 1981, le swahili était la langue de la famille bantu la plus étudiée en Italie. Il est aussi vrai que jusqu'au début de ce siècle, les résultats des étudiants à Naples étaient encourageants :

« Les mémoires littéraires sont fréquemment très bien, sinon excellents ; normalement ils obtiennent le maximum de points [...]. Même les compositions de fin d'année sont souvent d'une qualité surprenante [même si en littérature, les textes choisis sont ceux écrits par les auteurs zanzibarites] dont la langue est plus difficile que celle des auteurs du continent », témoigna BERTONCINI (2000 : 308).

Dans l'ex-URSS, les études africaines furent introduites en 1929 au Leningrad Oriental Institute. En 1934, le professeur Dmitri Alexeevich OLDEROGGE donnait les

⁹⁵ Selon Luis BETRAN (1981), jusqu'en 1981 il existait une seule institution à Madrid consacrée à l'Afrique '*Centro de información y documentación africanas (C.I.D A.F)*'. Nous n'avons pas pu trouver des traces au sujet des études du swahili en Espagne.

⁹⁶ Née en Slovaquie le 2 mars 1939.

cours de swahili et de Zulu au *Leningrad Institute of philosophy, Literature and Linguistics* (GRIGORIEVA, 1965). Après une longue expérience, la chaire de linguistique africaine fut établie en 1955 ; parmi les langues enseignées, on trouvait le swahili, le hausa et l'amharique. Actuellement, des cours de swahili sont donnés à l'Université de Moscou. Dans les médias, la radio Moscow diffuse des émissions en swahili depuis les années 1960, émissions qui cessèrent suite à l'effondrement de l'URSS. En Autriche, c'est l'université de Vienne qui donne des cours.

En Pologne depuis 1988, l'amharique, le hausa et le swahili figurent parmi l'offre de formation à *l'Institute of Oriental Studies of the Warsaw University* tandis qu'en Suisse, nous trouvons le swahili au centre de langues de l'Université de Basel. Les Finnois et les Néerlandais l'apprennent à l'université d'Helsinki et au Centre d'études africaines à Leiden respectivement. En Norvège le swahili est dispensé à Université de Trondheim tandis qu'en Suède, on le retrouve à l'Université d'Uppsala et à l'université de Göteborg où est financé depuis 2001 le *Language of Tanzania Projet (LOT)*, un projet d'étude des autres langues tanzaniennes. Même si les buts du projet ne visent pas directement à promouvoir le swahili, ses résultats offrent un enrichissement considérable pour la connaissance des langues bantu, langues avec lesquelles le swahili partage la structure. En effet, les publications, notamment des dictionnaires se font en trois langues : swahili, anglais et la langue du pays en question.

Il faut signaler le fait qu'en Europe, les enseignants/chercheurs les plus renommées partent à la retraite. Parmi d'autres il y a Gérard PHILLIPSON (INALCO), Saïd Ahmed MOHAMED (Bayreuth), Elena BERTONCIN et Maddalena TOSCANO (Naples). Aux États-Unis, le swahili est associé à l'identité des Afro-américains. D'abord dans le cadre de *Fullbright*,⁹⁷ un projet qui vise la promotion de l'interculturalité aux États-Unis: une dizaine de swahiliphones fréquentent des universités américaines au cours d'un programme annuel, pour partager la langue et la culture swahili avec des Américains. À l'université de Dar es Salaam, des cours estivaux sont organisés chaque année pour des étudiants américains. Aux États-Unis, le swahili figure parmi les cours de presque tous les centres d'études africaines comme à Yale, en Californie, dans le Wisconsin et en Pennsylvanie. En Amérique latine, nous

⁹⁷ Un programme d'échanges interculturels entre les États-Unis et le reste du monde fondé par le sénateur William FULLBRIGHT en 1946.

avons pu repérer une affiche récente (Afroamiga, 2011), sur le lancement de cours de swahili au Venezuela, au centre d'études africaines. On l'enseigne aussi au Brésil.

2.3.4 Le swahili en Asie : Inde, Corée et Japon

En Inde, les cours de swahili furent donnés dans le cadre d'études africaines à partir de 1955 à Delhi. A cette époque, l'enseignement était mené par des étudiants kenyans en parallèle des cours qu'ils suivaient dans d'autres disciplines dans les universités indiennes. Au terme de ces années d'études, les étudiants désireux de poursuivre leur cursus s'inscrivaient à la SOAS (VIRMANI, 1965 : 67). Depuis lors, les cours sont donnés au département des études africaines de l'université de Delhi.

Depuis le début de la dernière décennie en Corée, l'université des études étrangères d'Hankuk, dans le cadre d'un programme bilatéral, accueille un professeur de l'université de Dar es Salaam provenant du département de langues étrangères ou de l'Institut d'Études de Swahili. Celui-ci est en charge de l'enseignement du swahili, de pair avec les professeurs coréens pour une durée de deux ans. L'enseignant coréen Kwon MYONG-SHIK a déjà publié entre autres, un dictionnaire swahili-coréen et une grammaire du swahili en langue coréenne⁹⁸. Les Japonais, tout en se servant du grand dictionnaire publié en 1980 par le professeur Yoichi WAZAKI, apprennent le swahili à l'Institut des Langues d'Afrique et d'Asie (ILAA). Cet institut mène des recherches et édite des publications sur le swahili. Par ailleurs, d'après MULOKOZI (2004) il y a des cours de swahili en Oman et au Yémen sans oublier qu'il existe une minorité de locuteurs du swahili en Arabie Saoudite.

Or, il importe de noter que les médias internationaux diffusant en swahili jouent un double rôle. Le premier est que, en émettant dans cette langue, ils la diffusent et renforcent son utilisation dans des domaines spécifiques et sur d'autres continents. Mais de l'autre côté, ces médias sont une façon de modeler l'opinion publique et d'élargir l'influence du pays émetteur dans le monde swahili. En effet, ce média non-africain a tendance à privilégier les informations selon le point de vue de la nation émettrice. Par exemple, les programmes culturels de chaque média visent à diffuser les pensées du pays étranger, sa culture et sa vision du monde. Ainsi, si le swahili véhicule sa culture au monde extérieur, en même temps le monde swahili reçoit des éléments culturels

⁹⁸ Professeur de littérature et grammaire swahili, information reçue par courrier électronique du Dr. Abel MRETA, le 28 octobre 2011, enseignant tanzanien en charge du swahili.

étrangers, ce qui peut être à la fois enrichissant, mais aussi destructeur pour la culture swahili.

En résumé, le début des études swahili s'est fait en parallèle avec l'analyse de l'intégralité de la famille bantu. Entre le XV^e et le XIX^e cette entreprise fut réalisée par des missionnaires dont BLEEK, les publications duquel inspirèrent la description du swahili par KRAPF et STEERE. La France à cette entreprise précoloniale fut représentée par CASALIS, TORREND et SACLEUX.

Quant au swahili, au XV^e siècle, lors de l'arrivée des premiers Européens, il était une langue confidentielle ; quatre siècle plus tard, au XIX^e siècle, au moment où la présence européenne s'est développée, cette langue avait déjà étendu son influence le long de la côte et continuait à pénétrer à l'intérieur du continent. Ceux qui visitèrent la côte d'Afrique de l'Est, comme ceux qui vinrent s'y installer, devaient posséder des rudiments de cette langue. Certains relevèrent quelques termes et phrases. D'autres encore ne se contentèrent pas de le parler mais se livrèrent à son étude ce fut le cas de KRAPF, STEERE, TAYLOR, MADAN et SACLEUX. Il faut noter que comme MADAN reprit STEERE, JOHNSON refit MADAN tout cela se passant en anglais ; d'une certaine façon ce travail a été effectué en équipe, à plusieurs années d'écart, se construisant pierre après pierre.

Ces études européennes aboutirent à l'introduction de la graphie romane ainsi qu'à la publication de grammaires, de dictionnaires et enfin à la standardisation de la langue, annonçant ainsi une nouvelle ère de son histoire. Même si elle s'est un peu éloignée du swahili de la côte, la langue est enseignée aux quatre coins du monde et continue de se propager à travers le continent africain. Dans le chapitre suivant, nous allons traiter du rôle qu'ont joué et continuent de jouer les Africains dans la connaissance de cette langue.

3. L'APPROPRIATION DES ETUDES SWAHILI PAR LES AFRICAINS

Certes, le swahili est enseigné dans beaucoup de pays mais il reste une langue africaine. Sa promotion est avant tout l'œuvre des Africains. Il est essentiel d'avoir à l'esprit que derrière toutes les recherches en langues africaines par les Européens, il y avait des locuteurs natifs comme co-chercheurs ou informateurs. Une fois formés aux techniques d'enquêtes linguistiques, ceux-ci prirent part à la valorisation, à la promotion et à la publication en cette langue. Dans la réalisation de ces entreprises, ces swahilisants ont été soutenus ou parfois découragés par des étrangers y compris des Français.

Dans le présent chapitre, nous étudierons l'expansion du swahili en Afrique, ainsi que l'appropriation des recherches sur cette langue par des Africains. Traitant cette question pays par pays et à l'échelle continentale, nous allons examiner les programmes de promotion et ses défis, ainsi que la participation des Français ou bien l'influence de la politique linguistique française dans ces stratégies.

3.1 Le Comité interterritorial du swahili

Depuis les années 1930, suite à la standardisation du swahili et à la promotion de sa forme standardisée, le comité interterritorial encouragea les natifs à composer des œuvres scientifiques et littéraires dans cette forme. Ainsi, dès la fin de la deuxième guerre mondiale, le comité interterritorial accueillit progressivement des Africains parmi ses membres⁹⁹. Parmi les premiers, on trouve des poètes et écrivains dont Shabaan ROBERT (1909 – 1962). « Indiscutable poète lauréat de la langue swahili, il a aussi été un pionnier dans le développement de cette langue » concéda KNAPPERT (1962), cité par Alain RICARD (2009 : 115).

À partir de 1964, date à laquelle il se transforma en Institut de recherche sur le swahili (*Taasisi ya Uchunguzi wa Kiswahili*- TUKI)¹⁰⁰, le comité siégea de façon permanente à l'Université de Dar es Salaam. Avec l'hébergement du TUKI à l'université de Dar es Salaam le processus de standardisation du swahili devint une

⁹⁹ Hormis la participation du père LEMBLE à la réunion de Dar es Salaam en 1925, il est peu probable qu'un autre Français y ait participé.

¹⁰⁰ En 2009 le TUKI a fusionné avec le Département de Swahili de l'Université de Dar es Salaam pour former le *Taasisi ya Taaluma za Kiswahili* (TATAKI) « Institut d'Etudes swahili ».

affaire plus tanzanienne que régionale. Héritiers des descripteurs anglo-saxons, certains linguistes, tel que MDEE (1998, 1993) insistèrent sur la fidélité absolue à une seule forme de swahili. En raison de cette vision étroite et normative du swahili, les auteurs qui traitaient des variétés et des dialectes comme SACLEUX furent oubliés, parfois leurs œuvres furent déconseillées. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles SACLEUX est si peu connu en Tanzanie.

Le TUKI a permis la réalisation de nombreuses recherches en littérature et en linguistiques. C'est-à-dire en phonologie, grammaire, lexicographie et, dans une moindre mesure, ethnolinguistique. En matière de traduction, le plus grand travail effectué par TUKI est la traduction de *Historia Kuu ya Afrika* « Histoire Générale de l'Afrique » publié en 1999 (sous la direction de l'UNESCO) en huit volumes traduits de l'anglais vers le swahili.

Le TUKI a publié de nombreux dictionnaires généraux et de spécialité (en santé, droit et linguistique). Pour décrire des concepts et des phénomènes abstraits et étrangers, les experts de TUKI se servent de termes de diverses sources. Par exemple, dans le dictionnaire de linguistique et philosophie du langage MASSAMBA (2004 : 45-46) intègre des termes d'origine bantu, arabe et anglaise. Il a aussi traduit certains termes comme dans les exemples suivants :

- | | | |
|----|--|------------------------|
| a. | Termes d'origine bantu | |
| | <i>Lugha mitaa</i> | langue familière |
| | <i>Lugha tetanishi</i> | langue isolante |
| b. | Termes d'origine arabe | |
| | <i>Lughaghibu</i> | Endophasie |
| | <i>Lugha tamathali</i> | langage figuré |
| | <i>Lugha sanifu</i> | Langue standard |
| c. | Terme d'origine anglaise | |
| | <i>Lugha toni</i> | langue tonale |
| d. | Combinaison de deux langues source (bantu/arabe) | |
| | <i>Lugha kale mufti</i> | langue classique |
| e. | Termes créés par traduction et adaptation | |
| | <i>Lugha kihindi-ulaya</i> | Langue indo-européenne |

Dans le catalogue des publications de l'actuel *Taasisi ya Taaluma za Kiswahili* (TATAKI), il manque encore un dictionnaire swahili-français ou français-swahili. En 1991, le TUKI participa à l'élaboration d'un dictionnaire français-swahili (voir extrait

1) sous l'initiative du Centre de Recherche, d'Échanges et de Documentation Universitaire (CREDU), un organisme français (aujourd'hui IFRA)¹⁰¹ basé à Nairobi.

barbouiller v. <i>sa figure était barbouillée de confiture</i>	chafua <i>uso wake ulikuwa umechafuka kwa emu</i>
barque n.f.	mashua
barrage n.m. <i>un barrage est important pour la production d'électricité</i> <i>les soldats ont fait un barrage sur la route</i>	1. bwawa lililojengwa kwenye mto <i>bwawa ni muhimu katika uzalishaji wa umeme</i> 2. kizuizi <i>wanajeshi wameweka kizuizi barabarani</i>
barre n.f. (de bois) (de métal)	ubao (mbao) mkuo (mi-)
barrer v. <i>barrer une route</i> <i>barrer un mot</i>	1. funga, zuia njia <i>funga njia</i> 2. futa maandishi kwa kupiga msitari <i>futa neno</i>
barricader v. se barricader v. pron. <i>le voleur s'est barricadé dans sa chambre</i>	jifungia <i>mwizi alijifungia chumbani kwake</i>
barrière n.f. <i>les barrières sociales peuvent être surmontées</i> <i>il a levé la barrière pour nous laisser passer</i>	1. kipingamizi (vi-) <i>vipingamizi vitokanavyo na tabaka vinaweza kuondolewa</i> 2. lango <i>alifungua lango ili tupite</i>
bas, basse adj. <i>le plafond de la maison est bas</i> en bas loc. adv. <i>regardez en bas</i>	-a chini <i>dari la nyumba liko chini</i> chini <i>angalia chini</i>
bas n.m.	soksi
base n.f. <i>une base aérienne</i> <i>l'ugali est la base de l'alimentation des Tanzaniens</i>	1. kituo (vi-) <i>kituo cha anga</i> 2. msingi <i>ugali ni chakula cha msingi cha Watanzania</i>
bataille n.f.	vita, mapigano
bateau n.m.	meli
bâtiment n.m.	jengo (ma-)

Extrait 1 : Dictionnaire français-kiswahili

(CREDU/TUKI/FLL, 1991 : 37)

¹⁰¹ Institut Français de Recherche en Afrique.

Sur la direction d'Alain RICARD, alors, directeur du CRELU, la publication fut effectuée dans le cadre de la préparation du dictionnaire swahili-français en swahili standard car celui de SACLEUX (1891) ne l'était pas. Quoique financé par le CRELU, sa réalisation fut en grande partie un travail des Tanzaniens, les membres du département des langues étrangères de l'université de Dar es Salaam et ceux du TUKI. Quant aux Français, hormis les conseils que Pierre ALEXANDRE avait donnés sur l'utilisation du *Dictionnaire du français fondamental pour l'Afrique* comme source de lexicographie française, les autres linguistes comme Gérard PHILIPPSON et Odile RACINE-ISSA ne portèrent qu'un moindre support. Par contre, le swahilisant belge Georges MERTENS avoua y avoir participé : « J'y ai apporté seulement quelques petites corrections (mise en page est orthographe » (MATERNES 2006 : 7). Ce dernier reprit ce travail et publia en 2006, le *Dictionnaire kiswahili-français et français-swahili*.

Cependant, en comparant des dictionnaires déjà parus en cette langue, ce dictionnaire français-swahili confectionné par les swahiliphones montre une qualité relativement inférieure. Par exemple, la plupart des entrées ne retiennent qu'un mot, elles manquent également de détails et d'emplois. Même la mise en page est peu attrayante, sans parler des exemples inauthentiques, voir parfois erronés.

A partir des indépendances, suite à la transformation du Comité interterritorial de langue en Institut (le TUKI), chaque pays suivit sa propre politique linguistique. Ainsi le statut du swahili fut différent d'un pays à l'autre. Dans les paragraphes qui suivent, nous parcourrons ces pratiques avant et après les indépendances.

3.2 Le swahili dans les pays anglophones d'Afrique de l'Est

Le statut du swahili au Kenya, en Ouganda, au Tanganyika et à Zanzibar varient d'un pays à l'autre. Historiquement, cela s'explique du fait que, dans cette région les nations ont vécu diverses expériences en matière de langue car l'Angleterre dès l'époque de la colonisation pratiquait l'*indirecte rule* qui favorisait le système communautaire et hiérarchique.

En haut de cette hiérarchie se trouvaient les Européens administrateurs. Ils étaient suivis par les Asiatiques, c'est-à-dire les Arabes et les Indiens qui étaient agriculteurs et commerçants tandis que les Africains, agriculteurs et travailleurs dans les plantations étaient en bas de l'échelle. Ce système fut renforcé entre 1925 et 1931 lors du gouvernement de Sir Donald CAMEROUN (1872–1948) avec la formation du nouveau conseil législatif (*legico*) où chaque communauté devait être représentée.

Sous l'*Indirect rule*, l'anglais était la langue d'administration territoriale, le swahili la langue véhiculaire entre les Africains surtout au Tanganyika, sur la côte kenyane et à Zanzibar. Il l'était aussi pour les Asiatiques. En général, dans les régions loin de la côte, où le swahili n'était pas connu, la plupart des communications se faisait en langues locales.

Après les indépendances, la France établit des ambassades dans chaque pays et instaura des Alliance Françaises qui ne visaient que le développement de la pratique de la langue française et la promotion de la culture française. Comme dans les anciennes colonies françaises, au départ il n'y avait aucune stratégie de promotion d'une autre langue. Nous étudierons le cas de chaque pays anglophone ou le swahili est ou était parlé.

3.2.1 Tanganyika

La lutte contre le régime colonial au Tanganyika fut initiée par des associations d'artisans, de travailleurs et quelques sages swahili. Le premier président du *Tanganyika African National Union (TANU)*, Mwalimu Julius NYERERE (1922-1999) que le swahili ne fut pas sa langue maternelle proposa comme première stratégie l'unification du peuple, par la langue swahili. Il réussit néanmoins à convaincre les paysans comme les citoyens à suivre, non seulement sa politique, mais aussi la langue swahili, et sa façon de parler. Le 9 décembre 1961, le Tanganyika acquit son indépendance, sous la devise *Utamaduni ni moyo ya taifa* « La culture est l'esprit d'une nation ». Le swahili fut immédiatement proclamé langue nationale¹⁰² et le président fit son premier discours d'ouverture du parlement en swahili le 10 décembre 1962 (MBUGHUNI, 1974).

La politique étrangère de NYERERE favorisait la lutte pour l'indépendance des pays africains. La Tanzanie accueillait des mouvements de libération en Afrique. Elle condamnait les dominations coloniales portugaise en Angola et au Mozambique, anglaise au Zimbabwe et française aux Comores. Ainsi, la Tanzanie prit ses distances avec la France.

¹⁰² Le sens de langue nationale dans ce contexte signifie la langue officielle qui porte l'identité de la nation.

Dès 1967, le gouvernement tanzanien se consacra au socialisme « *Ujamaa*¹⁰³ » par une déclaration faite à Arusha¹⁰⁴, « *La Déclaration d'Arusha* », laquelle renforça l'écart diplomatique entre la France et la Tanzanie. Ecrivant en 1983, LENOIR soulignait cette réalité.

« La Tanzanie est, avec la Yougoslavie et d'autres pays, un des chefs de file du non-alignement réel. Mais bien que (peut-être parce que) non aligné, ce socialisme et cette volonté d'indépendance sont souvent dangereux pour les puissances internationales, pour la France en particulier, dont on connaît le rôle de gendarme des intérêts internationaux qu'elle a fréquemment joué en Afrique » (LENOIR, 1983b : 2).

En conséquence de ce désaccord politique, les contacts franco-tanzaniens se firent rares, l'accès au swahili par les Français fut limité.

Cependant cette politique révolutionnaire eut de remarquables conséquences en matière de politique linguistique. Le swahili fut choisi comme langue d'enseignement à l'école primaire et comme matière obligatoire à l'école secondaire. Le Conseil National du Swahili *Baraza la Kiswahili la Taifa* (BAKITA) fut créé par la loi numéro 27 du 9 avril 1967. Cette institution fut chargée de promouvoir les recherches sur la langue swahili.

Liée à cette détermination, la mise en pratique de certaines politiques éducatives comme celle de l'alphabétisation des adultes depuis 1970 et celle de l'éducation pour tous en depuis 1974 créèrent un milieu propice pour l'expansion du swahili. Grâce à cette dernière :

« La multiplication des écoles avec le kiswahili comme langue unique d'enseignement constitue déjà un pas important. D'une part, une telle mesure permet au kiswahili d'atteindre les milieux ruraux où son influence est moindre par rapport aux centres urbains. D'autre part, une génération de jeunes, future élite tanzanienne, reçoit sa formation dans cette langue, cultivant consciemment une loyauté envers elle ». (KARANGWA, 1995 : 64-65).

¹⁰³ Pour NYERERE (1962 : 1) « *Ujamaa is an attitude of mind [...] which is needed to ensure that people care for each others' welfare* » « L'Ujamaa est un état d'esprit, nécessaire pour assurer que chaque personne se soucie du bien être d'autrui ». (Notre traduction).

¹⁰⁴ Une ville au Nord-Est du pays, où siège depuis novembre 1994 le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) ; il est actuellement en train de fermer.

Cependant, dans cette politique tanzanienne nous pouvons remarquer certaines déficiences. D'abord, la propagation du swahili se détacha de sa souche historique insulaire et cotière. D'une part, une grande partie des Swahili natifs et des Zanzibarites resta en dehors de l'*ujamaa*, car il ne fut pas appliqué par le gouvernement des îles. A Zanzibar, la révolution et les années de terreur qui suivirent firent fuir (emprisonner ou massacrer) les intellectuels issus de l'école coranique et du swahili insulaire. Il est aussi vrai que NYERERE définissait l'*ujamaa* en référence non seulement à la famille africaine mais aussi à la fraternité chrétienne ce qui n'intéressa pas les Musulmans. Ainsi, la pratique de l'*Ujamaa* était dirigée essentiellement par des intellectuels issus d'écoles publiques ou celles dirigées par les missionnaires. D'autre part, le swahili a été l'outil pour construire un sentiment national. Pour devenir le miroir de la nouvelle identité, il fallait que les « continentaux » se le réapproprient. C'est pour cela que cette langue devint une affaire politique parallèle à l'*Ujamaa*, d'où l'importance des travaux du TUKI et du BAKITA.

Par conséquent, faute de participation active de locuteurs natifs d'un côté et vu le développement rapide des centres urbains de l'autre et avec le concours des activités d'organismes politiques, la langue swahili qui fut répandue fut celle standardisée à partir des travaux de STEERE. C'est donc cette langue standardisée que les continentaux ont adopté.

Ensuite, malgré l'utilisation de cette langue dans beaucoup de secteurs, aucun article dans le texte constitutionnel actuellement en vigueur ne garantit que le swahili soit langue nationale, ou même langue officielle. C'est pourquoi en réponse à cette lacune, le *Sera ya utamaduni* « la politique culturelle » (JAMHURI YA MUUNGANO WA TANZANIA, 1997) (article 3.1.1) annonce la mise en œuvre d'un procédé pour qu'il soit reconnu comme langue nationale. Comme les Tanzaniens sont en train de rédiger d'une nouvelle constitution, nous espérons que le prochain texte constitutionnel inclura la question de la langue car le projet de la nouvelle constitution prescrit que :

« 4. (1). *Lugha ya Taifa ya Jamhuri ya Muungano ni Kiswahili na itatumika katika mawasiliano rasmi ya kitaifa na kiserikali.*

(2). *Bila kuathiri masharti ya ibara ndogo ya (1), lugha ya Kiingereza inaweza kutumika kuwa lugha rasmi ya mawasiliano pale inapohitajika ;*

(3). *Serikali itaweka mazingira yatakayoweza kuwepo kwa mawasiliano ya lugha mbadala zikiwemo lugha za alama na nukta nundu kwenye sehemu muhimu za umma na katika vyombo vya habari vinavyotangaza habari zake kitaifa kwa ajili ya watu wenye mahitaji maalumu*¹⁰⁵ » (JAMHURI YA MUUNGANO WA TANZANIA, 2013 :°4)

Enfin, malgré les arguments avancés depuis les années 80 sur la nécessité de remplacer l'anglais par le swahili, le gouvernement hésite toujours à promouvoir le swahili comme langue d'enseignement dans les écoles secondaires et dans l'éducation supérieure. D'un côté les ministres craignent qu'avec la mondialisation, en adoptant le swahili comme langue d'enseignement, le pays ne se retrouve à l'écart du reste du monde, de l'autre, l'anglais est une source importante d'échec scolaire du fait de l'incompétence des élèves dans cette langue. Le problème est qu'il devient difficile de former des cadres car on peut être compétent dans les matières scientifiques et techniques mais faible en langue anglaise.

Or, la Tanzanie demeure un pays-phare en Afrique quant au développement de sa propre langue nationale. En effet, excepté les pays qui sont naturellement monolingues, le Rwanda, le Burundi, la Somalie ou le Lesotho, la Tanzanie reste le seul pays africain qui ait su développer une langue unificatrice d'origine africaine. En Tanzanie, même s'il existe quelques personnes qui ne la comprennent pas bien, 95% de la population peut tenir, à des niveaux variés, une conversation en swahili.

3.2.2 Zanzibar

La contribution de Zanzibar au swahili est particulière. Certains swahilisants français comme Jean-Luc SIBERTIN-BLANC et Odile RACINE-ISSA perfectionnèrent leur niveau de swahili au moment où ils y enseignaient le français. Le TAKILUKI¹⁰⁶ (l'Institut de Kiswahili et des Langues Étrangères), établi en 1979, actuellement faisant partie de la *State University of Zanzibar*, a pour objectif principal la

¹⁰⁵ « 1. Le swahili est la langue officielle de la République Unie de Tanzanie ; il sera utilisé dans toutes les affaires de l'administration nationale et du gouvernement ;

2. Sans contredire la section (1) la langue anglaise peut être utilisée comme langue officielle en cas de nécessité.

3. Pour les handicapés, le gouvernement créera un milieu propice qui favorisera l'utilisation de toute forme alternative comme le braille ; il fera de même pour les lieux publics et les médias nationaux ». (Notre traduction).

¹⁰⁶ *Taasisi ya Kiswahili na Lugha za Kigeni Zanzibar.*

promotion du swahili en Tanzanie ainsi qu'à l'étranger. Il a été, depuis sa création, une des pierres angulaires de la formation des enseignants du swahili qui travaillent hors de la Tanzanie. En plus, pour l'enseignement aux étrangers le TAKILUKI qui fait partie de l'université de Zanzibar dispense des cours depuis une trentaine d'années.

La contribution des Zanzibarites n'est pas seulement de parler la variante standard mais d'avoir fourni une littérature très riche dans une langue très soutenue. En Italie, comme le dit BERTONCINI (2007 : 312) pour l'enseignement de la littérature swahili, la moitié des romans traduits par les étudiants à Naples sont zanzibarites car, « Les écrivains zanzibarites emploient un langage particulier, très difficile. Leurs œuvres sont pleines de mots et d'expressions qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire existant ».

3.2.3 Kenya

Contrairement à Zanzibar et en quelques sortes au Tanganyika, la lutte pour l'indépendance kenyane fut principalement dirigée par des non-Swahili : les Kikuyu. En dépit du fait que durant cette lutte, le swahili fut employé de même que l'anglais comme langues véhiculaires, lors de l'indépendance en 1963, ce deuxième fut considéré plus apte à remplir le rôle d'unificateur national.

En effet, la propagation du swahili au Kenya, qui se heurta aux langues autochtones d'une part et à l'anglais de l'autre, ne fut pas aussi rapide qu'en Tanzanie. Il a fallu attendre 1969 pour que le swahili acquière le statut de langue nationale. Cette valorisation apporta un soutien qui lui faisait défaut jusque là. En 1984 commença une cohabitation linguistique au parlement kenyan : les députés pouvaient s'exprimer soit en swahili soit en anglais. La plus grande évolution eut lieu en 1994 avec la transformation du cursus scolaire, qui institua le système 8, 4, 4, c'est-à-dire huit ans à l'école primaire, quatre dans le secondaire et quatre à l'université. Ce système, ayant pour objectif de rendre l'éducation plus nationale, mit en relief la nécessité de renforcer l'enseignement du swahili. Selon l'auteur anonyme (1994) d'un article sur l'histoire du swahili au Kenya¹⁰⁷, le swahili devint dès lors obligatoire à l'école primaire et à l'école secondaire en tant que discipline. Il est estimé que dans les années 1990 plus de 80% des citoyens Kenyans pouvaient communiquer en swahili.

¹⁰⁷ Intitulé : *Historia Fupi ya Maendeleo ya Sera juu ya Kiswahili Nchini Kenya.*

Bien que le swahili n'occupe pas au Kenya une place aussi importante qu'en Tanzanie dans la vie politique et dans les médias, le Kenya est par contre à l'avant garde sur le plan académique. Les universitaires kenyans, notamment ceux de la *Kenyatta University*, furent les premiers à promouvoir l'écriture des mémoires et des thèses en swahili. La littérature kenyane, ainsi que le théâtre en swahili évoluent très rapidement. Par rapport à la Tanzanie, au Kenya, le nombre d'auteurs¹⁰⁸, d'œuvres littéraires et de maisons d'édition augmente rapidement. En plus, un grand rôle est joué par certains individus comme Kyallo Wadi WAMITILA qui est professeur de swahili et fondateur de la maison d'édition *Vide-Muwa*¹⁰⁹. En effet, ce dernier, en plus de ses activités d'auteur, encourage les jeunes étudiants à se mettre à écrire des romans¹¹⁰.

De plus, au Kenya le swahili a un statut juridique : dans la nouvelle constitution (2010), l'article 7 stipule clairement le rôle du swahili comme porteur de l'identité kenyane :

- « (1) *The national language of the Republic is Kiswahili.*
 (2) *The official languages of the Republic are Kiswahili and English.*
 (3) *The State shall—*
 (a) promote and protect the diversity of language of the people of Kenya; and
 (b) promote the development and use of indigenous languages, Kenyan Sign language, Braille and other communication Kenyan Sign language, Braille and other communication formats and technologies accessible to persons with disabilities. »¹¹¹ (REPUBLIC OF KENYA, 2010 :°14).

¹⁰⁸ Pour ne mentionner que Kimani NJOGU, Ken WALIBORA, Mwenda MBATIA, John Hamu HABWE, Rayya TIMAMMY et Clara MOMANYI. Presque toutes maisons d'édition qui fait aussi les rééditions sont situées au Kenya.

¹⁰⁹ Pour les dictionnaires les publications récentes : WAMITILA, Ken W. 1999. *Kamusi ya Misemo na Nahau. Lulu za Lugha 1*. Nairobi, Longhorn, 471 p.

WAMITILA, Ken W. 2001. *Kamusi ya Methali. Lulu za Lugha 2*. Nairobi, Longhorn, 312 p.

MOKTA, Abel. 2009. *Kamusi ya Methali. Kanzi ya Kiswahili*. Nairobi, Vide-Muwa, 558 p.

Mohamed A. MOHAMED et Said A. MOHAMED. 1998. *Kamusi ya Visawe*, Nairobi, Kampala, Dar es-Salaam, East African Educational Publishers, 267 p.

¹¹⁰ C'est le cas de Clara MOMANYI, d'après son propre témoignage.

¹¹¹ « (1) La langue nationale de la République est le swahili ;

(2) Les langues officielles de la République sont le swahili et l'anglais ;

(3) L'Etat :

(a) promouvra et protégera la diversité linguistique du peuple kenyan et

(b) promouvra le développement et l'utilisation des langues locales, la langue des signes kenyane, le braille ainsi que toute autre nouvelle technologie de la communication destinée aux personnes handicapées. ». (Notre traduction).

Au Kenya, il ne faut pas oublier le *Research Institute of swahili studies in Eastern Africa*, (RISSEA), créé depuis la dernière décennie, qui siège à Mombasa. Celui-ci a pour objectif de renforcer l'étude de la culture swahili.

En ce qui concerne les ouvrages de SACLEUX, les chercheurs kenyans (BAKARI, 1985 et KHALID, 1977), contrairement à leurs voisins tanzaniens, les connaissent et les citent occasionnellement. La raison à cela est que SACLEUX étudia aussi bien les dialectes du Sud que ceux du Nord (Kenya). Ils le citent donc dans le but de montrer que les dialectes du nord sont plus riches en phonèmes que le swahili standard et parce qu'ils veulent démontrer que l'origine du swahili se trouve au Kenya.

3.2.4 Ouganda

L'histoire du swahili en Ouganda remonte à la première moitié du XIX^e siècle. La première caravane arabe atteignit le Buganda en 1844 et fut expulsée par le roi (*kabaka*). En 1860, les caravaniers revinrent et cette fois réussirent à nouer des liens d'amitié avec Kabaka MUTESA qui, en 1867, prononça lui-même l'attestation de foi musulmane. D'après CHRETIEN (2000 : 169) le roi du Buganda de cette époque respectait toutes les règles de l'Islam, y compris le jeûne, les cinq prières, le calendrier lunaire ainsi que le mode vestimentaire. Les relations diplomatiques avec le Sultan de Zanzibar furent établies de telle façon qu'il y eut des échanges de délégations avec le sultanat de Zanzibar en 1869-1870. MUKUTHIRIA (2006 : 115) affirme qu'à cette époque, *Kabaka* aussi parlait la langue swahili. Or, l'on verra plus tard qu'avec l'arrivée des premiers missionnaires français, les Pères Blancs, il embrassa la chrétienté, avant de rejeter les deux croyances étrangères.

Comme au Kenya, le régime colonial favorisa l'anglais ou les langues locales ; le swahili n'avait aucune place. D'ailleurs les missionnaires européens craignaient que son introduction ne favorisât l'islamisation du pays. Après l'indépendance, le premier président ougandais Milton OBOTE (1924-2005), souhaite développer le swahili mais il dut faire face à l'opposition des Baganda et des missionnaires (ibid : 157). Or les communautés non Baganda du Nord et de l'Est faisaient la promotion du swahili au lieu du luganda (langue du royaume de baganda qui était associée au groupe ethnique du Sud).

En 1971, Iddi Amini DADA¹¹², originaire du Nord renversa le gouvernement d'Obote. Sous son régime « l'influence des ressortissants du Nord s'accroît relativement. Non bantuphones, ils sont néanmoins swahiliphones et ceci leur sert dans leurs relations avec les ethnies du sud, gandaphones en majorité » (KARANGWA, 1995 : 71). Malgré la résistance de certains députés, le régime militaire ordonna par le décret présidentiel numéro 10 du 7 août 1973 l'utilisation du swahili comme langue nationale quoiqu'aucune stratégie n'eût été mise en place pour sa réalisation.

En avril 1979 Idd Amini DADA, qui avait envahi la province de Kagera au nord-ouest de la Tanzanie, fut chassé par l'armée tanzanienne après une guerre de six mois. Des soldats tanzaniens furent amenés à séjourner en Ouganda pour le maintien de l'ordre et pour former une nouvelle police et une nouvelle armée. Le gouvernement mis en place à la chute d'Amin Dada fut renversé en 1985 par l'actuel président Yoweri Museveni. Ce dernier a été scolarisé en Tanzanie et est donc swahiliphone. En 1986, le président proclama le swahili langue officielle de l'armée et de la police.

C'est en 2002 que l'enseignement du swahili a été décrété comme obligatoire (MWANSOKO, 2003). Dans les universités ougandaises, le swahili figure à l'université de Makerere depuis 1974, à l'université musulmane depuis 1998 et à l'université de Kyambogo depuis 2004. Donc, malgré le fait que pour des raisons géographiques et sociopolitiques, l'expansion du swahili en Ouganda ait été lente en comparaison à ses voisins anglophones, le Kenya et la Tanzanie, l'enseignement du swahili a beaucoup évolué depuis 2000.

La constitution ougandaise amendée en 2005 (article 6) montre clairement la place du swahili et des autres langues Africaines.

¹¹² Né entre 1923 et 1928 à Koboko en Ouganda et mort le 16 août 2003 à Jiddah en Arabie Saoudite.

« *Official language:*

1. *The official language of Uganda is English*
2. *Swahili shall be the second official language in Uganda to be used in such circumstances as Parliament may by law prescribe*
3. *Subject to this Article, any language may be used as a medium of instruction in schools or other educational institutions or for legislative, administrative or judicial purposes as parliament may by law prescribe* ». (REPUBLIC OF UGANDA, 2005: 23)¹¹³

Ainsi, suite à cette volonté politique, il est très probable que l'Ouganda va prendre la relève à la prochaine génération car l'université de Makerere par exemple a mis en place l'enseignement de différentes langues africaines parlées en ce pays.

3.3 Le swahili dans les pays Francophones

Parmi les pays swahili, la France n'avait colonisé que les Comores. Mais, en ce qui concerne la culture et la propagation de la langue française, elle est impliquée dans tous les pays francophones y compris, la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi. Tous ces pays étant membre de l'OIF doivent assurer la solidarité avec la France et accomplir un des objectifs de l'OIF, la promotion de la langue française. Or, à cause d'un changement de politique interne, ces pays s'adaptent au fur et à mesure à la réalité linguistique et sociopolitique de la région. Le Rwanda et le Burundi par exemple se dirigent vers l'anglais. Dans les paragraphes qui suivent, nous présenterons le statut du swahili dans chacun de ces pays et sa cohabitation avec les autres langues, y compris le français.

3.3.1 Congo belge (Zaire-Congo RDC)

En RDC, le swahili est l'une des quatre langues nationales, les autres étant le kikongo, le tchiluba, le lingala et le français. Il se parle dans les provinces du Sud-Kivu, du Nord-Kivu, du Maniema, du Haut-Congo et du Katanga tous à l'Est du pays. Presque un tiers du pays est swahiliphone (voir la figure 4 ci-dessous).

¹¹³ « Langue officielle :

1. L'anglais est la langue officielle de l'Ouganda ;
2. Le swahili sera la langue officielle seconde elle sera utilisée dans des circonstances en conformité à la prescription du parlement ;
3. D'après cet article, n'importe quelle langue peut être utilisée comme langue d'enseignement dans les écoles et les institutions éducatives ou pour quelques questions législatives, administratives ou judiciaires pour lesquelles la langue aura être prescrite par le parlement » (Notre traduction).

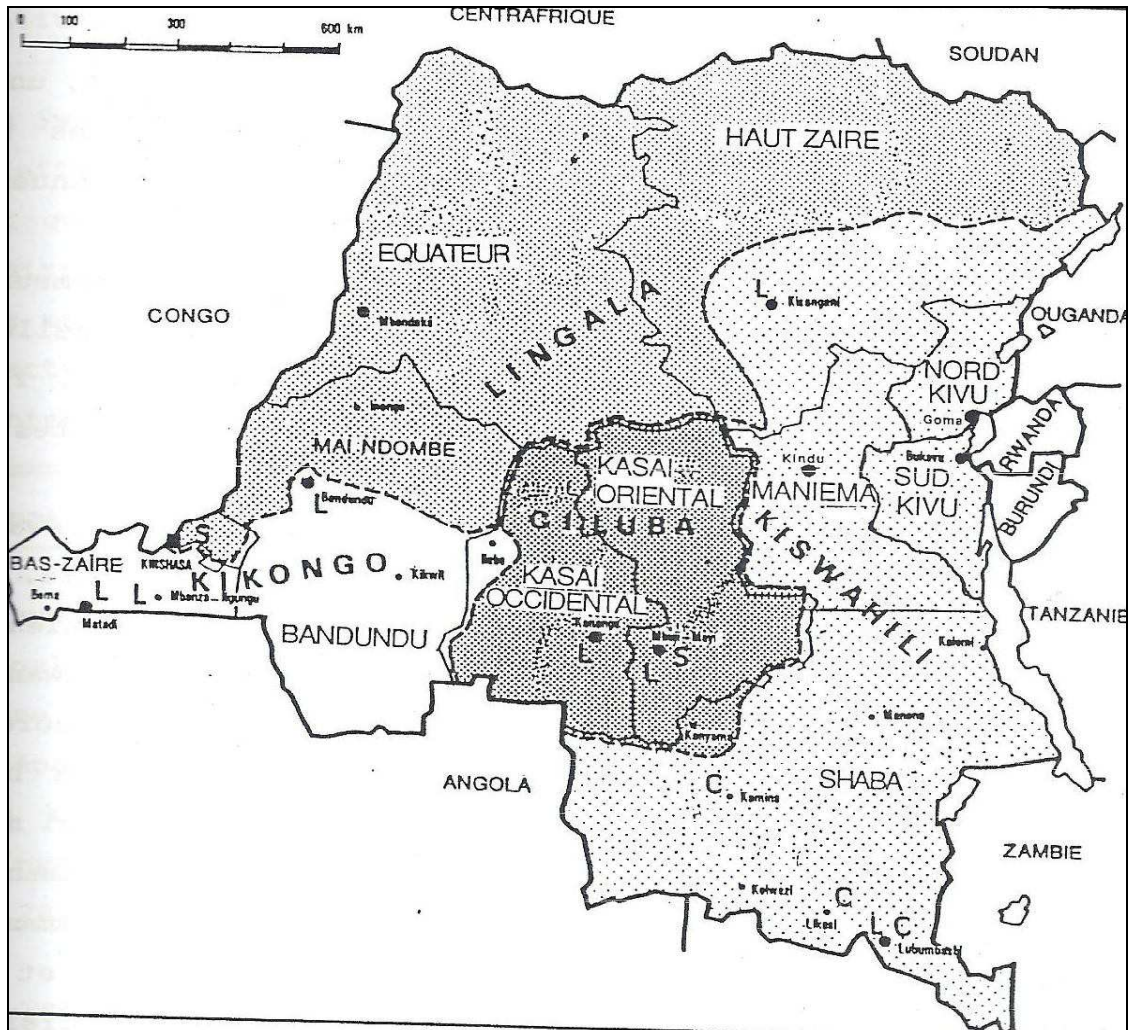


Figure 4 : Carte du swahili en République démocratique du Congo

(Source : KARANGWA 1994 : 185a)

D'après cette carte presque un tiers du pays est swahilophone. L'implantation du swahili est essentiellement un fruit de l'esclavage et des activités des missionnaires. Ceux-ci l'utilisaient comme langue d'évangélisation et comme discipline à l'école. Cependant, d'après KARANGWA (1995 : 89), les missionnaires protestants et catholiques n'employaient pas les mêmes parlers : tandis que les premiers prêchaient en dialecte congolais, les seconds utilisaient le dialecte de Zanzibar. Les missionnaires francophones catholiques continuèrent à renforcer l'utilisation du swahili standard, malgré les réactions du roi Léopold II, qui avait lancé à cette époque une campagne contre les Arabo-swahili sous prétexte d'abolir l'esclavage (KARANGWA, 1995 : 104). C'était en fait, à l'époque où il s'opposait à Tippu TIP et voulait lui prendre son royaume ; ce qu'il a d'ailleurs réussi.

La diffusion de cette langue dans la région fut renforcé pendant la première moitié du XX^e siècle selon KARANGWA (ibid : 161) par le développement des mouvements messianiques. Les prédicateurs, dispersés dans le pays, prêchaient dans les rues en langue locale. A l'est, dans la zone swahili, il y avait deux mouvements : le *jamaa*, et le *kitawala*. Le premier, sous l'autorité de l'Eglise catholique, avait été fondé par le prêtre belge Placide TEMPELS¹¹⁴, le second était sous l'égide d'une secte chrétienne d'origine américaine : '*Watch Tower*'. Les deux prêchaient en swahili.

Le 30 juin 1960, l'indépendance fut proclamée, onze jours plus tard, la région swahiliphone du Katanga, proclamait son indépendance. Bien que la paix ait été rétablie par les Belges et l'ONU la situation demeura fragile. A cette époque, afin de pacifier le pays, le gouvernement du Colonel Joseph-Désiré MOBUTU (1930-1997) qui avait renversé le premier président en septembre 1960, proposa des solutions participatives. Entre autres mesures, il adopta le bilinguisme officiel français-swahili. Depuis cette date, la langue swahili au Congo est associée à l'idée de rébellion, à la subversion et à la remise en question de l'autorité publique (ibid : 181).

Pour les publications dans cette région, en 1983, un prêtre spiritain belge, Alfons LENSELAER, publia un dictionnaire swahili-français. Cet ouvrage est en grande partie une adaptation du *Swahili-English Dictionary* par Frederick JOHNSON. Mais, le dictionnaire contient des termes du *kingwana*, un dialecte swahili parlé au Congo. L'expansion du swahili standard au Congo doit beaucoup aux francophones (belges et français).

3.3.2 Rwanda-Burundi

Au Rwanda et au Burundi, le swahili n'eut pas de place importante face à la langue rwanda et au rundi. Le statut de cette langue qui évolue depuis peu n'est dû qu'au changement de politique interne : ni les Swahiliphones ni les Français n'ont contribué à ce progrès.

¹¹⁴ Il publia en 1945 un ouvrage intitulé *La philosophie bantou*.

Historiquement, jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle, les royaumes d'Urundi, du Rwanda et du Buganda étaient inconnus en Europe. L'Urundi fut décrit pour la première fois par Richard BURTON en 1858, le Rwanda par Henry STANLEY (à la conférence de Berlin) et le Buganda par John Speke en 1862. Gustan Adolf von GÖTZEN (1866-1910) fut le premier Européen à atteindre le Rwanda en 1894. Bien que les royaumes du Rwanda et d'Urundi aient résisté à la pénétration étrangère jusqu'en 1885, ils commerçaient avec la côte depuis XVIII^{ème} siècle et le swahili n'y était donc pas complètement inconnu avant la colonisation (MPIRANYA, 1994 : 15).

Malgré l'opposition des rois rwandais et urundais, les colonisateurs arrivèrent en 1890. Les administrateurs arrivèrent avec « des militaires et des médecins. Ils sont accompagnés d'*askari*, soldats et porteurs issus de diverses régions du Tanganyika [...] Peu après, les missionnaires suivront avec leurs catéchistes originaires d'Afrique orientale » (KARANGWA, 1995 : 131). Contrairement au Tanganyika où l'administration allemande pratiquait une politique linguistique en faveur du swahili, au Rwanda-Urundi et au pays des Bahaya, dans l'actuelle région de la Kagera (en Tanzanie), l'administration locale fut assurée, non par les Swahili ou par les Arabes de la côte (les *Akida*), mais par des chefs traditionnels (KILAINI, 1990 : 69). Cette zone fut donc moins touchée par les Swahili et leur langue.

Après la première guerre mondiale, les deux royaumes furent placés sous la tutelle belge qui introduisit le français. Pendant la période 1945-1962, les communautés swahili implantées dans les centres urbains étaient constituées d'individus de nationalités et d'origines ethniques diverses : Congolais, Baganda, Banyarwanda, Barundi, des ressortissants du Tanganyika et des Arabo-swahili. Leur unité était fondée sur trois piliers : l'artisanat comme activité principale, l'Islam et la langue swahili (KARANGWA, *ibid* : 162). Le swahili donc constituait, non seulement un moyen de communication, mais aussi une identité sociale. A l'indépendance, les deux royaumes se séparèrent formant deux pays, le Rwanda et le Burundi, chacun avec sa langue propre¹¹⁵.

3.3.2.1 Rwanda

Au Rwanda en 1961 lors de l'indépendance, les locuteurs swahili formaient un groupe minoritaire : le kinyarwanda et le français furent proclamés langues officielles.

¹¹⁵ Les deux langues sont mutuellement intelligibles.

Le swahili resta la langue de la confession musulmane et du commerce, notamment avec les commerçants étrangers : les Belges, les Indiens et les Arabes. Au Rwanda, les Swahili avaient une position sociale relativement inférieure. Le terme « *umuswayire* » dénotait un locuteur du swahili, un musulman, un menteur ou un flatteur qui socialement était inférieur par rapport aux Banyarwanda (MPIRANYA, 1994 : 17).

En 1973, le premier président Grégoire KAYIBANDA (1924-1976) accusé de favoritisme envers les ressortissants du sud fut renversé par son ministre de la Défense Juvénal HABYARIMANA (1937-1994). Le régime de Habyarimana, assez participatif tenta d'encourager l'intégration de tous les Rwandais. C'est ainsi que les Swahili trouvèrent une place dans la société rwandaise. Le gouvernement rwandais renforça les relations avec la Tanzanie et le Kenya pour faciliter l'importation et l'exportation de produits à travers les ports de Mombasa et de Dar es Salaam. Ceci impliquait la maîtrise du swahili. Ainsi le 24 mars 1979, la Tanzanie conclut avec le Rwanda un contrat stipulant que les Tanzaniens assureraient l'enseignement du swahili aux Rwandais. Dans ce programme « le kiswahili est intégré dans les programmes de certaines sections de l'enseignement secondaire. Une douzaine d'enseignants tanzaniens sont arrivés dans le cadre des accords culturels entre la Tanzanie et le Rwanda » (KARANGWA, op. cit : 188).

En 1994, HABYARIMANA avec Cyprien NTARYAMIRA (1955 – 1994) le président du Burundi, moururent dans un attentat aérien. Cette tragédie provoqua une guerre civile, fondée sur les différences entre deux groupes ethniques : les Hutu et les Tutsi. Au Rwanda comme au Burundi, une fuite massive de la population se produisit vers la Tanzanie et la RDC. Ces réfugiés, qui étaient environ cinq cent mille se mêlèrent à la communauté tanzanienne et apprirent ou améliorèrent leur swahili. A leur retour vers la fin des années 1990 et le début du millénaire, ils rapportèrent le swahili dans leur pays.

Une des conséquences de ces guerres civiles est la réticence progressive de ces pays à conserver une relation privilégiée avec la France, et à sa place, renforcer des coopérations avec les pays anglophones. Les relations entre le Rwanda et la France ont commencé à se détériorer suite au génocide de 1994. Le Rwanda accuse la France de complicité avec les génocidaires et le gouvernement se retire petit à petit de la communauté de la Francophonie. Depuis 2009, le gouvernement rwandais dirigé par

Paul KAGAME qui a profité d'un important support de l'Ouganda pour conquérir le pouvoir a été accepté comme 54^e membre du Commonwealth, la communauté des pays anglophones.

De plus, deux ans avant, en 2007, le Rwanda comme le Burundi ont intégré la Communauté Est-Africaine jadis composée du Kenya, de la Tanzanie et de l'Ouganda. Cette adhésion a sans doute favorisé la propagation du swahili car depuis, l'article 137 de la constitution stipule que le swahili deviendra la *lingua franca* de la Communauté (il ne l'est pas encore). Pour renforcer cette adhésion, le Rwanda commence, depuis l'année scolaire 2012/2013, à envoyer ses jeunes étudier en milieu anglophone. En effet, pour la première fois, 81 Rwandais ont été admis à l'Université de Dar es Salaam pour poursuivre des études dans des disciplines très variées. Ceux-ci perfectionneront, non seulement leur niveau d'anglais, la langue d'enseignement, mais aussi le swahili, la langue véhiculaire.

3.3.2.2 Burundi

En 1961, le Burundi proclama son indépendance. Dans ce pays la diffusion du swahili était plus avancée qu'au Rwanda. Le commerce à travers le Lac Tanganyika facilitait les communications avec les Tanzaniens et le swahili rencontrait peu d'opposition (KARANGWA, *ibid* : 192). Comme au Rwanda, le Burundi connut deux coups d'état, l'un en 1970 et l'autre en 1994. Les deux engendrèrent un afflux de réfugiés en Tanzanie. Ces derniers vécurent en Tanzanie plus ou moins longtemps (quelques uns plus de vingt ans), devinrent bilingues alors que leurs enfants, nés en Tanzanie, ont acquis une meilleure maîtrise du swahili que du burundais.

A partir de 2006, certains réfugiés burundais commencèrent à retourner volontairement dans leur pays, les autres furent expulsés ultérieurement par le gouvernement tanzanien. En 2010, quatre mille élèves du Burundi attendaient une mise à niveau linguistique (en français et en burundais) car en Tanzanie ils avaient été instruits soit en anglais soit en swahili (MAZUNYA et HABONIMANA, 2010). Le statut du swahili fut élevé, d'autant plus que le gouvernement burundais, par ordonnance ministérielle no 610/023 du 09 janvier 2007, imposa que le swahili et l'anglais soient obligatoirement enseignés dans les écoles primaires afin d'améliorer les communications avec les pays voisins, notamment pour des échanges commerciaux.

« Le Burundi de demain est destiné à être la plaque tournante des communautés diverses s'exprimant à tout hasard en anglais, en français et en kiswahili. Les Burundais instruits pourront mener un bon commerce avec n'importe quel étranger grâce à cet apprentissage de l'anglais et du swahili » (MAZUNYA et HABONIMANA, *ibid* : 13).

3.3.3 Les Comores

Le Shikomoro est la langue maternelle de la majorité des habitants des Comores. Cette langue est très proche du swahili, à tel point que certains linguistes du XIX^e siècle le considéraient comme un dialecte du swahili. Aux Comores, le français remplaça le swahili comme langue de grande communication. Historiquement, le swahili tout au long du XIX^e siècle comme dans toutes autres cités portuaires était la langue véhiculaire, les Comoriens l'utilisaient comme langue officielle écrite (CHAMANGA, 2007). Par exemple, le premier traité entre les Comoriens et les Français se fit en swahili. Les tribunaux de cadis exécutaient leur jugement et écrivaient les lois en swahili. En effet, des juristes et des théologiens des tribunaux s'étaient formés à Zanzibar et à Benadir. Selon ALI (1984) au début de l'époque coloniale française, même les affiches administratives étaient en swahili. Or, le développement du swahili dans cet archipel subit deux phénomènes qui entraînèrent son déclin : la politique linguistique française et la standardisation de cette langue accompagnée du choix de l'alphabet roman.

La politique linguistique française ne favorisait pas le développement des langues africaines. Dès le début les colons imposèrent le français comme langue officielle.

« La colonisation française a eu en effet pour résultats de briser ou de distendre les liens traditionnels entre la côte d'Afrique de l'Est et les îles [Madagascar et Comores]. D'autre part, on sait que la colonisation britannique (et allemande avant elle) a plutôt favorisé l'expansion du swahili ; [...] le français l'a complètement supplanté » (GUEUNIER, 1989 : 180)

En effet, suite à la réunion à Mombasa pour la standardisation du swahili en 1928 l'archipel des Comores abandonna le swahili. Ainsi aux Comores :

« Cheikh Ahmed Bacheikh, fils d'un intellectuel de Barawa en Somali et adepte de la confrérie Qadiria, décida alors de rédiger les actes de son tribunal, non en kiswahili, mais en langue nationale. Les autres cadis ne tardèrent pas à suivre son

exemple. Maître dans une école coranique fort réputée, il s'est mis à enseigner en Shikomoro transcrit en graphie arabe, en traduisant des manuels de théologie d'auteurs comoriens écrits en arabe. L'enseignement coranique dans toutes les écoles de l'archipel fut dès alors dispensé en langue maternelle » (ALI, 1984 : 14)

Dans les années 1950, il n'y eut pas de liens entre les Comoriens et les Swahiliphones, par contre les interactions entre les Comoriens et les Malgaches étaient plus fréquentes. De ce fait, le *shikomoro* s'éloigna du swahili en adoptant beaucoup plus de termes d'origine malgache.

Dans les années 1960, *Radio Tanzania Dar es Salaam* fut la seule source d'information politique du monde africain et arabe aux Comores : la station coloniale dans cet archipel ne diffusait que des informations de la France et des émissions de divertissement. En même temps, c'est en Tanzanie que le Mouvement National de Libération des Comores (MONALICO) est né en 1962. Tenant compte de la politique de NYERERE, ce parti était fortement soutenu par la Tanzanie et le Comité de libération de l'OUA¹¹⁶ dont le siège était à Dar es Salaam ; les dirigeants Comoriens utilisaient la *Radio* pour s'adresser à leurs compatriotes.

Le 6 juillet 1975, les Comores devinrent indépendantes. Pour renforcer l'identité nationale, la radio des Comores commença à émettre en *shikomoro*, mais manquant de termes dans les domaines de la culture moderne, la radio puisa dans le vocabulaire swahili pour combler les lacunes lexicales : d'après ALI (1984) en 1977, sur 110 termes techniques dans un texte *shikomoro*, 47 ou même 53 venaient du swahili (ibid : 15).

Un autre phénomène plus récent qui lie le monde swahili aux Comores c'est la libération d'Anjouan en 2008 de l'occupation illégale de Mohamed BAKAR. L'armée tanzanienne, qui dirigeait la force militaire de l'Union Africaine, chassa l'ex-président qui contrôlait l'île contre les résultats des élections et de la volonté de la communauté internationale. Ce succès a créé une atmosphère de fraternité entre la Tanzanie et les Comores et depuis, des visites diplomatiques se multiplient entre les deux États. Par ailleurs, les recherches en commun d'ordre archéologique et historique dans l'Ouest de l'Océan Indien ont favorisé ces dernières années l'inscription d'étudiants comoriens à l'Université de Dar es Salaam¹¹⁷. Aux Comores, même si le swahili est compris par

¹¹⁶ Organisation de l'Unité Africaine, plus tard transformé en Union Africaine.

¹¹⁷ Il y a quand même une importante communauté comorienne à Zanzibar et qui a des liens avec les Comores.

beaucoup de Comoriens, seulement 1% ont le swahili comme langue maternelle (KARANGWA, op. cit : 83). Comme dans les autres colonies françaises, le français est la langue officielle.

3.4 Dans les zones périphériques (aires marginales)

Les zones périphériques désignent les pays, hors de l'aire swahili traditionnelle dans lesquels une petite partie de la population parle le swahili : le Mozambique, le Malawi, la Zambie, le Sud soudan, la Somalie et Madagascar. Dans cette zone la participation des Français à l'expansion du swahili est insignifiante.

Depuis l'Antiquité, les habitants du nord de la côte mozambicaine participent aux échanges commerciaux de l'Océan Indien et cela implique l'usage de la langue swahili. De nos jours, le *kimwani* est parlé sur la côté mozambicaine autour du Cap Delgado et dans l'archipel de Quirimba par une population de plus de 50,000 personnes (PETZELL, 2002 : 89). Si pour PHILIPPSON (1989) il s'agit d'un dialecte swahili, pour NURSE et HITNNEBUSCH (1993) et pour PETZELL (2002), c'est une langue de la sous-famille sabaki, donc parent du swahili.

Les relations ont été fortement entravées entre les populations du sud de la Tanzanie et celles du nord du Mozambique lors de la colonisation. Mais dès le lendemain de l'indépendance de la Tanzanie, à partir de 1962, les militants indépendantistes mozambicains se réunirent à Dar es Salaam où ils fondèrent le FRELIMO. A l'époque, la Tanzanie, chef de file des pays indépendants engagés dans la lutte pour la libération des pays africains, accueillait des combattants, mozambicains, angolais, zimbabwéens et Sud-Africains. Les Mozambicains qui habitaient dans des camps en Tanzanie apprirent ainsi le swahili.

Au Malawi et en Zambie, le swahili y a été introduit au XIX^e siècle par les commerçants venus de la côte il existe donc quelques îlots swahiliphones dans les villes étapes le long des routes caravanières dans les provinces septentrionales à la frontière avec la Tanzanie actuelle. En Zambie, nombreux swahili habitent autour du lac Mweru et dans la région de Ndola. En 1980, « le swahili était la langue maternelle de 70,000 personnes c'est-à-dire qu'il était plus important démographiquement, que plusieurs langues zambiennes. Cependant comme il est associé aux souvenirs de l'esclavage, il n'y a aucun statut reconnu, son existence étant même niée par certains. » (Makasa KASONDE cité par ROMBI, 1989 : 192).

Pourtant les relations entre Zambiens et Tanzaniens sont multiples. Ayant établi des infrastructures bilatérales avec la Tanzanie, tels que le TAZAMA (*Tanzania and Zambia oil [mafuta] pipeline*), un pipeline qui permet de transporter du pétrole de Dar es Salaam à Ndola en Zambie et le TAZARA (*Tanzania and Zambia Railway Authority*), un chemin de fer qui relie Dar es Salaam et Kapiri Mposhi. Ces infrastructures économiques facilitent les rencontres entre les deux peuples et permettent de partager leur expérience en voyageant ou travaillant ensemble. Pour les travailleurs du TAZAMA et du TAZARA, la connaissance de l'anglais et du swahili est indispensable.

Au Sud Soudan, les citoyens souhaitant se démarquer culturellement des habitants du nord et se différencier de ces derniers qui se considèrent Arabes, renforcent leur coopération avec les pays situés sur la frontière sud. Partageant la frontière sud avec le Kenya, l'Ouganda et la République démocratique du Congo, une partie de la population sud soudanaise, notamment celle de la Province d'Equatoria, s'exprime en swahili. A Juba, la capitale, une population importante, surtout au sud, le parle OMONDI (2011) témoigne de son expérience :

« Having been in Juba for the last four days, I have been marvelling at how widespread Kiswahili is in a land where English and Arabic should be lingua franca. Whether in a hotel, in a shop or on the road, chances are that one in three people you interact with is able to communicate in Kiswahili. »¹¹⁸

Etant encore en phase de constitution, le tout nouvel État n'a pas encore stabilisé sa politique culturelle. Au nord-est, en Somalie, le cimwiini, un des dialectes du swahili, est parlé par une minorité.

Dans l'Océan Indien, étant donné que le swahili était la langue du commerce et des navigateurs, il était plus ou moins compris à l'Est de Madagascar. A l'époque de SACLEUX, il se parlait au Nord-ouest de l'île, mais, constate GUEUNIER (1989 : 179) :

« Toute personne qui a une expérience concrète de Madagascar sait que, non seulement il est difficile de trouver à qui parler en swahili, mais, que

¹¹⁸ « Ayant séjourné à Juba, ces quatre jours, j'ai été étonné de la propagation du swahili sur un territoire où l'anglais et l'arabe devraient être les *lingua franca*. Que ce soit à l'hôtel, dans un magasin ou dans la rue, il est fort probable qu'une personne sur trois avec qui vous échangerez sera capable de communiquer en swahili ».

généralement l'existence même de cette langue n'est pas connue, ou alors elle est confondue avec le comorien ou même l'arabe. »

3.5 Le swahili à l'échelle continentale

Ailleurs, le swahili est étudié au Ghana et en Libye. L'université du Ghana offre des cours de swahili qui donnent accès à une licence dans cette langue. L'enseignement du swahili à l'université de Legon au Ghana nous donne un cas particulier car pendant quelques années, parmi les enseignants se trouvait une française, Aurélia Ferrari, chercheure-enseignante (voir 9.4.2.4).

En Libye, à l'Université de Sebha, l'enseignement des langues africaines, à savoir le hausa, le fulani et le swahili, célébrait son 25^e anniversaire en 2009. D'après FAMAU (2009), le swahili qui était la langue africaine privilégiée dans cette université comptait 130 étudiants. Mais, depuis le renversement de Mouamarr KHADAFI en 2011, l'importance du swahili est en diminution Car les nouveaux dirigeants de ce pays ne sont pas animés par des considérations panafricanistes¹¹⁹.

Ailleurs, Selon MULOKOZI (2004), le swahili est aussi enseigné au Soudan et au Nigeria. Mais comme le swahili est la langue bantu la plus étudiée, il fait sûrement objet de référence à tout enseignement de langue bantu partout dans le monde. D'après l'actuel secrétaire général de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN)¹²⁰ dont l'objectif est la promotion des langues africaines, le swahili est de plus en plus privilégié car il s'est libéré des valeurs ethniques, il est capable de s'adapter à tout milieu et à toute tradition.

À l'Union Africaine, le débat sur l'introduction du swahili date des années 1980. Mais, il a fallu attendre 2002 et la 76^{ème} session du Conseil des ministres, du 28 juin au 6 juillet, pour qu'il soit déclaré langue de travail de l'Union Africaine :

¹¹⁹ Conversation personnel avec un étudiant libyen qui étudie le swahili à l'université de Dar es Salaam, 11 nombre 2012.

¹²⁰ Communication personnelle, le 14 mars 2011.

« Le Conseil :

1. RAPPELE l'article 25 de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA) sur les langues de travail de l'UA qui prévoit, si possible l'utilisation des langues africaines ;
2. RAPPELLE EGALEMENT l'article 15 du Règlement intérieur du Conseil exécutif ;
3. RAPPELLE EN OUTRE la résolution CMAC/16 (I) sur l'utilisation du Kiswahili comme une des langues de travail lors des réunions de l'OUA adoptée par la première Conférence des ministres africains de la Culture réunie en 1986 à Port-Louis (Maurice), et approuvée par le Conseil des ministres de l'OUA en juillet 1986 ;
4. DEMANDE au Secrétariat général de prendre les mesures appropriées pour rendre opérationnelle la décision d'inscrire le plus rapidement possible le Kiswahili comme une des langues de travail de l'UA.» (CONSEIL DE MINISTRES- UNION AFRICAINE, 2002)

La mise en pratique de cette décision commença en juillet 2004, le président sortant de l'UA Joaquim CHISSANO, fit la première allocution au sommet de l'UA en swahili en invitant les délégués et tous les pays membres à apprendre le swahili (SEBELEBELE, 2004).

En France à ce niveau, depuis que l'anglais et bientôt le chinois sont devenues des langues dominantes et que le français perd de son importance dans le monde, la position des Français a évolué vis-à-vis des langues africaines. Le ministère français de la francophonie et les enseignants du français langue étrangère s'ouvrent aux contacts linguistiques entre le français et les langues africaines. Ainsi un appel à été lancé¹²¹ lors du Congrès Mondial de l'Association des Professeurs de français FIPF en 2012, aux professeurs du FLE de ne plus négliger les langues locales, car elles constituent la base même de l'enseignement du français.

¹²¹ Par la ministre déléguée en charge des Français de l'étranger et de la Francophonie Yamina BENGUIGUI lors de la cérémonie d'ouverture du Congrès le 23 juillet 2012, à Durban en Afrique du Sud, et où nous avons pris part.

De même, dans les années récentes, le ministère français des Affaires étrangères, en collaboration avec l'Académie Africaine des Langues (ACALAN)¹²², a lancé un projet qui implique des échanges sur la façon dont ces langues africaines expliquent la nature et le patrimoine culturel. En particulier, il s'agit de séminaires entre l'UNESCO et des linguistes africains pour dialoguer sur la problématique de la traduction de termes dans le domaine du patrimoine culturel. Ces séminaires se déroulent en France ou en Afrique : le premier était à Mombasa en 2010, le deuxième à Paris en 2011 et l'autre à Dakar en 2012. Au cours de ces rencontres, les langues privilégiées sont : le français, le swahili, le bambara, le lingala, et le pulaar/fulfude.

3.6 Contribution populaire sans frontières

Il nous semble important d'inclure également des contributeurs populaires à l'expansion du swahili qui sont souvent oubliés dans les présentations officielles. Il s'agit d'hommes et de femmes instruits qui enrichissent la langue en créant des mots nouveaux et des expressions, ajoutant des sens aux mots existants, tout en les faisant pénétrer dans des zones périphériques loin des villes. Ceux qui n'ont jamais entendu parler de SACLEUX, qui comprennent ou non l'utilité de TATAKI n'ont jamais lu le *Siri ya Sifuri*¹²³, mais leurs œuvres touchent la population swahiliphone et non swahiliphone.

Il est question des musiciens, depuis ceux de *twist kenyan* des années 1940-1960 jusqu'aux chanteurs de *taarabu* classique et moderne, les jeunes qui récitent des strophes rimées et bien rythmées de la musique de la nouvelle génération, le *hip pop américain* avec les chanteurs de *muziki wa enjili* (la musique évangélique), un genre semi-religieux pratiqué par des chrétiens et même Myriam Makeba. Dans cette même liste, nous mettons les acteurs et comédiens, sans oublier les *manamba wa matatu* et *Konda wa daladala* ou *matatu*¹²⁴ qui apprennent aux étrangers et aux nouveaux arrivants dans les villes des phrases courtes ou bien des mots-phrases du langage de leurs domaines. Dans ce même groupe, nous incluons aussi la contribution de radio FM, Internet, (des blogs, twitters, facebook) et des assemblées populaires d'ordre religieux.

¹²²Une institution africaine dont l'objectif principal est de lutter pour la promotion et la valorisation des langues africaines à travers leur usage dans tous les domaines de la vie publique, le quartier général de l'ACALAN est à Bamako.

¹²³ Un de romans swahili écrit par Muhammed Said ABDULLA (1918-1991), un auteur zanzibarite.

¹²⁴ Des contrôleurs de bus de banlieues.

En résumé, dans ce chapitre, si nous pouvons hiérarchiser la politique en faveur du swahili, la Tanzanie est en première ligne, suivie par le Kenya, puis l'Ouganda et le Congo ; le Rwanda et le Burundi ainsi que des pays dans les zones périphériques qui sont obligés d'apprendre le swahili en fonction de circonstances socioculturelles et économiques liées avec les quatre premiers pays, notamment la Tanzanie et le Kenya.

Un autre constat est fait : grâce au processus de démocratisation des nations swahiliphones, surtout à la réécriture des constitutions d'abord au Kenya puis en Tanzanie, la langue swahili trouve une légitimité constitutionnelle qui avait manqué auparavant. De la même façon, l'étude du swahili dans des universités africaines reflète l'importance de cette langue sur le continent, une importance qui a été soulignée par l'Union Africaine en l'adoptant comme la première langue africaine officielle de l'organisation.

Nous avons aussi évoqué le rôle des Français dans l'expansion du swahili en Afrique. Malgré un passé très défavorable aux langues africaines, certains individus ont aidé au développement d'activités portant sur la promotion du swahili. Dans le futur lointain ou proche, il nous semble que dans la lutte implicite de la France pour ralentir l'expansion de l'anglais au détriment des autres langues du monde y compris du français, sous prétexte de l'interculturalité, la France augmentera son soutien aux grandes langues africaines, y compris le swahili.

Dans les chapitres qui suivent, nous allons étudier chronologiquement les rencontres entre les Français et les swahiliphones ainsi que l'étude du swahili par les premiers à commencer par les explorateurs (chapitre quatre), les missionnaires (chapitre cinq) et les universitaires (chapitre neuf).

4. PREMIERS CONTACTS FRANCO-SWAHILI ET DEBUT DES ETUDES SWAHILI PAR LES FRANÇAIS

La première rencontre entre des Français et des swahiliphones date du XVI^e siècle lors de l'établissement des liens commerciaux entre l'Europe et l'Inde. Entre cette époque et le XIX^e siècle, Français et Swahili se sont croisés dans quatre secteurs : le commerce, les relations diplomatiques, l'exploration et l'évangélisation. Ces deux communautés ne possédant pas une langue en commun, durent communiquer soit en swahili, soit en français, d'où l'initiation d'études swahili par les Français.

Dans ce chapitre, nous aborderons trois de ces phénomènes en commençant par le commerce des esclaves ; suivi par l'établissement de relations diplomatiques et terminant par l'exploration de la région. La propagation de la foi chrétienne fait l'objet du prochain chapitre.

4.1 Premières rencontres : la traite négrière en Afrique de l'Est entre le XVI^e et le XIX^e siècle.

La France fait partie des nations qui ont participé à la traite négrière en Afrique de l'Est. Mais la quantité d'esclaves transportés par les esclavagistes français et européens en général ne dépassa jamais celle exportée par les Arabes : ces derniers pratiquaient ce commerce depuis des siècles. Cette entreprise commença depuis l'époque des grandes découvertes.

Les Français arrivèrent très tôt sur la côte est-africaine. En 1507, neuf ans après la première visite de Vasco DE GAMA, la présence d'un Français dans cette région fut notée. Il s'agissait d'un pirate, Pierre de MONDRAGON, qui attaqua le navire portugais commandé par Job QUEIMADO dans le canal de Mozambique (THEAL, 1907 : 392). Selon LIVERMORE (2004) et SEENGA (1982), la première expédition française réussit à atteindre le pays swahili dans la première moitié du XVI^e siècle. Le bâtiment « Les grands Engloys » ou « La Marie de bon Secours », commandé par le Portugais Estêvão DIAS (Brigas) et transportant 40 navigateurs français, accosta à Kilwa le 12 novembre 1527 et y séjourna jusqu'en avril 1528 avant de partir pour l'île de Diu en Inde. Là, tous les voyageurs furent emprisonnés par des Mahométans. Un autre voyage suivit en 1529 et qu'à partir de 1600, beaucoup plus de navires français fréquentèrent la côte swahili.

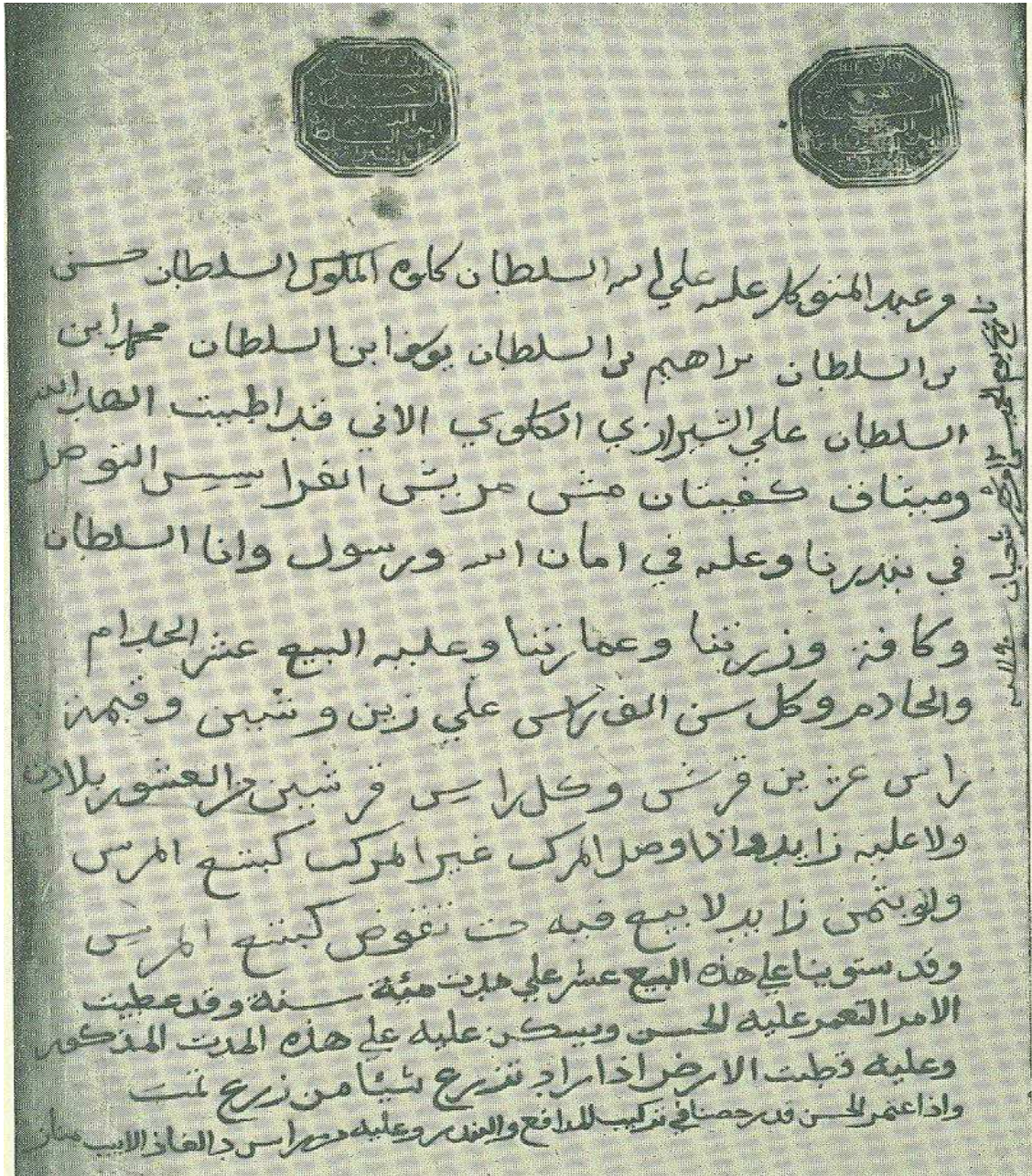
Les voyages des Français en Afrique de l'Est sont étroitement liés à la découverte par les Portugais des Mascareignes : l'actuelle île de la Réunion et l'île Maurice, durant la première décennie du XVI^e siècle. En 1538 les deux îles furent conquises par les Français. Ceux-ci construisirent des routes, des ports et des édifices administratifs et d'introduisirent la culture du café, de la canne à sucre et de l'indigo. La construction de telles infrastructures et la culture de ces plantes nécessitent une main-d'œuvre importante. Les Français décidèrent donc de faire venir des esclaves du continent africain. Selon FILIOT (1972 : 2-3), des Bourbonnais achetèrent d'abord des esclaves sur les navires portugais puis, entre 1733 et 1750, les navires français reçurent l'autorisation du vice-roi de Goa d'accoster sur les côtes contrôlées par les Portugais et de s'approvisionner en esclaves bantuphones. Ainsi, la Compagnie française des Indes orientales s'engagea dans la chasse à l'homme sur ces côtes. Cette compagnie avait été créée en 1664 afin de mettre en valeur l'île Bourbon et se lança dans l'acquisition d'esclaves afin d'assurer le monopole de la production de la canne à sucre et du commerce, surtout du sucre, face aux Anglais (avec la compagnie *British East Indies Company*), aux Néerlandais (avec la *Vereenigde Oost-Indische Compagnie*) et aux Allemands. Malgré les efforts de ladite compagnie, les esclaves mozambicains n'étaient pas suffisants et ils étaient très chers car les Portugais les transportaient par milliers vers le Brésil. Il fallut donc remonter vers le nord sur la côte swahili (FILLIOT, *ibid*).

Dès 1750 et surtout après la dissolution de la Compagnie française en 1765, les marchands français s'approvisionnèrent en main-d'œuvre servile dans la zone du sultan arabe. Les comptoirs arabes mais surtout de Zanzibar et Kilwa, devinrent les ports privilégiés par les traitants français. Au dire de FREEMAN-GRENVILLE (1975 : 197), pendant une période de trois ans durant la décennie de 1780, plus de 4000 esclaves firent la traversée de Kilwa aux Mascareignes. Jean-Vincent MORICE (mort vers 1881) est l'un des Français esclavagistes les plus connus.

4.1.1 Jean-Vincent MORICE, esclavagiste français du XVIII^e siècle

Jean-Vincent MORICE, chirurgien et esclavagiste français, fut engagé comme médecin par la *Société française des Indes occidentales*. Après la dissolution de la compagnie, il visita Kilwa pour la première fois en 1775 et y découvrit le lucratif commerce des esclaves. Il s'y livra entièrement en entreprenant le grand projet d'envoyer des milliers d'esclaves aux Mascareignes. Pour opérer de façon « légitime »,

il signa en 1776 un contrat (voir l'extrait 2 ci-dessous) avec le sultan Hassan bin ABRAHIM, qui l'autorisait à acheter 1000 esclaves par an. L'ambitieux MORICE projetait de décupler cette quantité (FREEMAN-GRENVILLE, 1965 : VIII) mais il ne réussit pas à atteindre ce chiffre pharamineux.



Extrait 2 : Contrat de MORICE avec le Sultan de Kilwa

(Source : FREEMAN-GRENVILLE 1965 : ii)

Traduction du contrat¹²⁵:

« Nous, roi de Kilwa, Sultan HASSAN, fils du Sultan IBRAHIM, fils du Sultan YUSUF le Shirazi de Kilwa, donnons notre parole à M. MORICE, Français, que nous lui donnerons annuellement 1000 esclaves à 20 piastres chacun et lui [M. MORICE] donnera au roi un cadeau de 2 piastres pour chaque esclave. Aucune personne ressortissant de n'importe quelle nation : France, Pays-Bas, Portugal, etc. ne sera jamais autorisée à acheter des esclaves tant qu'il [M. MORICE] n'aura pas reçu ses esclaves et qu'il n'en souhaitera plus d'autres. Ce contrat est établi pour les 100 prochaines années entre lui et nous. Comme garantie, nous lui donnons la forteresse dans laquelle il pourra mettre les canons qu'il désire et son pavillon. Par conséquent, les Français, les Maures et le roi de Kilwa ne feront désormais plus qu'un. Quiconque attaquera l'un d'entre nous sera attaqué par nous tous. Fait le 14 octobre 1776 par MORICE¹²⁶.

Possédant trois bateaux (*Abyssinie*, *L'Espérance* et le *Gracieux*), MORICE travaillait indépendamment du gouvernement français. Il n'était ni envoyé, ni subventionné. Cependant, il s'adressa au gouvernement français à plusieurs reprises et invita Paris à s'emparer du pays swahili et ainsi contrôler toute activité commerciale. Toutefois le Ministère français de la Marine négligea cette invitation et insista sur le maintien de la paix avec le sultan arabe (FREEMAN-GRENVILLE, 1965 : 27).

D'après COUPLAND (1938 : 78), MORICE, même après trois ans de séjour sur la côte africaine, ne parlait ni le swahili ni l'arabe ni aucune autre langue africaine. « Je suis satisfait que l'indigène me comprenne et c'est exactement de cela que j'ai besoin » disait-il. En effet, cet esclavagiste évitait de se mêler à la vie des Swahili et plaidait, dans ses lettres au gouvernement français, pour que dans le cas où des ressortissants français seraient envoyés coloniser la côte orientale de l'Afrique, aucun missionnaire ne figurât dans l'expédition car ceux-ci pouvaient interférer avec les coutumes de la communauté locale (ibid).

¹²⁵ Traduit de la version anglaise de FREEMAN-GRENVILLE (1975 : 191) ; d'après celui-ci (1965 : 70) la traduction anglaise est approximative car le document contient des erreurs grammaticales et orthographiques et qu'il semble que l'auteur était plus compétent en swahili qu'en arabe.

¹²⁶ Signé auprès des témoins : PICHARD, PIGNE et BROUARD.

MORICE ne fut ni le seul, ni le premier Français¹²⁷ à pratiquer la traite des esclaves. FREEMAN-GRENVILLE (1975) lista deux autres noms : Joseph Crassons de MEDEUIL qui traita entre 1784 et 1785 et le Capitaine P. DALLONS qui faisait ce commerce avant 1804. MORICE demeura à Kilwa jusqu'en 1779, personne ne sait quand il mourut ; on pense qu'il décéda en 1881.

Il faut noter que les Français, bien qu'ils soient les plus connus, étaient en concurrence avec les Portugais et les Anglais. Ces derniers cessèrent au début du XIX^e siècle. Par contre, malgré le *Moresby Treaty*¹²⁸ en 1822, entre le Sultan et le gouvernement britannique, les Français et les Portugais continuèrent à exporter des esclaves partant de l'Afrique de l'Est. « Sans une nouvelle importation d'esclaves, ces îles ne peuvent continuer à cultiver et à produire et sont appelées à devenir des déserts » disait Robert Townsend FARQUHAR (1776-1830), gouverneur de l'île Maurice, cité par FILLIOT (1972 : 13).

Après le début des interventions surtout anglaises contre la traite des Noirs, les esclavagistes français créèrent une autre appellation, modifiant le mot « esclave » en « engagé » ou en « libre travailleur »¹²⁹. COUPLAND (1938 : 437) souligne qu'entre 1815 et 1826 la fréquence des bateaux ornés de drapeaux français quittant la côte de l'Afrique de l'Est resta importante (même les Omanais employaient le drapeau français pour se camoufler). Par exemple, il est dit qu'en 1826, huit navires en provenance de la Réunion firent deux voyages annuels à Mongobay, Mikindani, Kisarawe et Lindi. L'esclavage ne disparut dans la région qu'après l'interdiction de l'esclavage à Zanzibar en 1890¹³⁰.

4.1.2 L'esclavage comme facteur de création des créoles

Les déplacements de populations entraînés par la pratique du commerce de l'esclavage fut, à l'échelle mondiale, un facteur de disparition de langues et de création de codes nouveaux : les créoles. Les esclavagistes tentèrent de négliger, de décourager ou même d'anéantir les langues des esclaves. Cela commençait dès l'arrivée dans les ports africains, comme en témoigne l'historien anglais MACLEOD. Là, les esclaves

¹²⁷ FREEMAN-GRENVILLE liste deux autres noms : Joseph Crassons DE MEDEUIL qui traita entre 1784 et 1785 et le Capitaine P. DALLONS qui traita avant 1804.

¹²⁸ Un contrat conditionnant la suppression de la traite dans le sultanat de Zanzibar.

capturés par les Arabes devaient consentir à s'engager à travailler cinq ans dans les plantations françaises de la Réunion.

« *[T]he ceremony of engaging the slaves as Free Labourer is gone through by an Arab interpreter, who asks them, in the presence of the DELEGATE, whether they voluntarily engage to serve for five years at Réunion. The interpreter assures the DELEGATE that the slave is willing to become a Free Labourer at Réunion, in every instance. The DELEGATE cannot speak the native language, and does not know what question the slave is asked, nor the nature of reply* »¹³¹. (MACLEOD 1860 : 307).

On imagine aisément que les esclaves ayant été opprimés, torturés et intimidés tout au long de leur voyage par les Arabo-swahili, ils n'avaient d'autre choix que de répondre par « oui » à toutes questions.

Aux îles, les récepteurs, conscients de révoltes éventuelles, mettaient les « engagés » en groupes hétérogènes et les obligeaient à ne communiquer qu'avec la langue du maître. À la Réunion par exemple, MAILLARD (1862 : 182-183), explique que :

« le mélange des races et des castes, chez les esclaves de Bourbon, contribua beaucoup à la tranquillité du pays. Les Cafres et les Malgaches étaient généralement peu d'accord avec les Indiens et les Malais ».

En effet, enlevés jeunes, les esclaves « subissaient une formidable "déculturation", allant jusqu'à oublier leur idiome maternel. Ils apprenaient [le français] comme ils le pouvaient, sans aucun enseignement, sous la pression de la nécessité de se faire comprendre de leur maître. » (PICOCHÉ, 1994 : 67). Le résultat fut la naissance d'une nouvelle langue : le créole, un parler à base de grammaire d'une langue européenne, en l'occurrence le français, dont le lexique était constitué de l'apport de différentes langues, y compris les langues bantu et le swahili.

Outre la création de créoles, les caravanes esclavagistes propagèrent des termes des langues africaines tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent. En effet, au XIX^e siècle il y avait tellement de locuteurs de langues africaines hors du continent que des

¹²⁹ Bien sûr, il y avait des modifications du mode de travail et des relations avec leurs maîtres, mais les travailleurs n'avaient pas une liberté absolue.

¹³⁰ Cela n'implique pas que l'esclavage ait disparu ni en Afrique ni dans le monde.

¹³¹ « La cérémonie se déroule par l'intermédiaire d'un interprète, un Arabe. Celui-ci demande aux esclaves s'ils acceptent d'aller travailler volontairement à la Réunion pendant cinq ans. L'interprète assure le délégué français que le futur travailleur libre a accepté. A chaque fois, le délégué ignore la langue du pays. Il ne comprend ni la question posée ni la réponse du Noir ». (Notre traduction).

recherches sur les langues africaines pouvaient s'effectuer dans ces îles aisément. Par exemple, l'ethnographe et linguiste Eugène DE FROBERVILLE (1790-1871) en 1846, après avoir étudié 2000 mots des langues d'esclaves dans les îles Maurice et Bourbon, fut le premier Français à constater que les langues de l'Afrique subsaharienne appartenaient à une seule famille. Un autre exemple vient de l'explorateur Richard BURTON (1851 : 372-374) qui collecta des mots de swahili en Inde (voir chapitre 2).

C'est ainsi que dans le Dictionnaire des Créoles de l'Océan Indien (BOLÉE, 2007) par exemple, nous pouvons repérer un petit nombre de racines d'origine swahili/bantu, tels que *kayãbe* (du swahili *kayamba* « instrument de musique »), *sungula* du swahili *sungura* « lièvre, personnage fabuleux » et *kiboko* « fouet d'arbre ». Etymologiquement le terme swahili *kiboko* désigne le fouet fabriqué à partir de la peau de rhinocéros (*kiboko*) qui est très souple.

4.2 L'établissement du consulat français à Zanzibar : 1840-1844

La première moitié du XIX^e siècle est l'époque où les pays occidentaux rivalisaient afin de s'assurer du contrôle du commerce en Afrique de l'Est. L'un des moyens fut l'établissement d'un consulat à Zanzibar. Le gouvernement des États-Unis avait conclu un accord avec le Sultan en 1833, alors que l'Angleterre le fit en 1839. La France, en dépit du fait qu'elle ait dominé le commerce européen dans cette région pendant les trois siècles précédents, réussit tardivement et avec difficulté à établir le sien.

Deux raisons expliquent ce retard. La première est que le Sultan omanais, conseillé par l'Angleterre, avait été convaincu que la France ne visait que l'occupation de l'archipel¹³². La seconde est qu'en 1830 la France venait de conquérir l'Algérie, un pays arabe. Le Sultan arabe Seyyid SAÏD avait donc de bonnes raisons de se monter méfiant. Ce contexte politique empêcha la France d'établir une relation consulaire avec le Sultan. Les premières démarches commencèrent au début de 1840, lorsque la diplomatie française demanda à Vincent Noël (1814- ?) et Charles GUILLAIN (1808-1875) d'intervenir auprès du sultan :

Charles GUILLAIN, qui connaissait Zanzibar en tant qu'explorateur (voir infra), introduisit Vincent NOËL lequel allait devenir le premier consul de France à Zanzibar.

¹³² Sachant que l'Angleterre rivalisait avec la France depuis des siècles, notamment au sujet du contrôle du commerce dans l'Océan Indien.

Né le 19 mai 1808 à Lorient, diplomate et voyageur, GUILLAIN joua un rôle central entre 1840 et 1848 pour l'établissement du consulat. Il continua également des visites sur cette île après l'établissement de la relation consulaire afin de s'assurer que les manœuvres britanniques auprès du sultan ne remettaient pas en question les relations diplomatiques avec la France (REUILLARD, 1995 : 15). Quant à Vincent NOËL, né en 1814, il avait fait ses études secondaires à Lyon où il avait appris l'arabe et il s'était plus tard converti à l'Islam (ibid : 79). Étant arabophone et musulman, il était mieux placé pour être un modérateur, puisqu'il partageait la même croyance que le Sultan. C'est pour cela que le Ministère des affaires étrangères voulut qu'il soit le premier consul français à Zanzibar.

Le 21 avril 1840, GUILLAIN embarqua à Bourbon pour Zanzibar. Ne trouvant pas Seyyid SAÏD à son arrivée, il fit route pour Mascate où il ne réussit pas à convaincre son Altesse de la nécessité d'établir un consulat français. Cependant, il signa un traité qui lui permettrait de posséder une terre sur l'île de Zanzibar (REUILLARD, 1995 : 97). Insatisfait du refus du Sultan, GUILLAIN décida de le faire par force. A son retour, il passa par Zanzibar et sans aucune explication y laissa Vincent NOËL. Surpris par la présence inattendue de NOËL, le Sultan écrivit au gouvernement français pour demander des explications. Conseillés par GUILLAIN, les services diplomatiques français répondirent, dans une lettre du 17 avril 1841, que cette mesure visait à préparer l'établissement d'un consulat.

« [N]ous avons pensé que le moment était venu d'établir entre votre pays et le nôtre des relations plus suivies et réciproquement avantageuses. La présence dans l'une de vos résidences d'une personne prudente, versée dans la pratique de la langue arabe et revêtue du caractère consulaire, était le plus sûr moyen d'atteindre ce but [d'être agent consulaire]. L'envoi d'agent de cette classe est d'ailleurs un usage général entre les nations qui s'efforcent de se lier par des rapports de commerce plus intimes.

Monsieur Noël est en outre spécialement chargé de nous éclairer sur les lois et usages des contrées qui vous obéissent et sur les ressources qu'elles peuvent offrir à nos négociants ; il doit vous fournir les mêmes renseignements en ce qui concerne la France.

Il a, en un mot, pour mission de préparer les éléments d'un traité destiné à établir sur des bases durables nos rapports avec vous et qui, dans cette étude préalable

des intérêts respectifs, sont nécessairement imparfaits [(AMAE) » cité par REUILLARD (1995 : 112)]

Mais les négociations furent à nouveau perturbées en 1841, lorsque le gouvernement français, en plus de l'occupation algérienne, mit sous son contrôle deux îles de l'Océan Indien à proximité des Comores : Nossi-Bé et Nossy-Cumba. Ses adversaires eurent l'occasion de prouver que la France n'avait pas d'intention honnête envers Zanzibar. Les négociations entre ces deux pays furent interrompues temporairement (REUILLARD, *ibid* : 113). Mais trois ans après, grâce à la délégation dirigée par le capitaine Joseph-Romain DESFOSES (1798-1864), la France réussit à établir un consulat (COUPLAND, 1938 : 423). Le 19 mai 1844, le titre de consul de France à Zanzibar fut confié à un certain M. BROQUANT (?-1847), Noël ayant refusé ce poste. La France devint le troisième pays à établir une relation diplomatique avec le monde arabo-swahili.

L'établissement du consulat permit l'augmentation des investissements français en Afrique de l'Est. Par exemple, en 1852, deux compagnies marseillaises, *Vidal Frères* et *Rabaud Frères*, étendirent leurs activités commerciales à Zanzibar et à Lamu. A cet effet quatre Français¹³³ s'installèrent un certains temps à Zanzibar, tandis que deux autres s'établissaient à Lamu (COUPLAND, 1938 : 423). COUPLAND (*ibid*: 421) assure que même avant l'établissement du consulat, depuis 1822, l'influence des Français était si forte que la langue française était même parlée par plusieurs Africains et Arabes habitant à Zanzibar, Kilwa, Lamu et Pate. En effet, lors de sa visite en 1858, le père AVANCHERS¹³⁴ constata qu'au cas où l'Eglise enverrait ses prêtres à Zanzibar, ces derniers devraient avoir une connaissance satisfaisante du français (SEENGA, 1982).

4.3 L'exploration française du monde swahili

La France fait partie des premiers pays qui lancèrent des voyages d'exploration de l'Afrique, notamment au Nord. L'illustré René CAILLE (1799-1838), un jeune orphelin, parlant le wolof et l'arabe, effectua une exploration exceptionnelle du Sénégal, Tombouctou et du Maroc entre 1816 et 1838. Gaspard Théodore MOLLIEN (1796-

¹³³ Messieurs BAURZAN, WELLESLEY, PERRONET et BERRARD, deux autres étaient à Lamu, Messieurs MASS et TERASSIN.

¹³⁴ Nous étudierons ses activités dans le prochain chapitre.

1872) explora l'actuel Sénégal et la Gambie, alors que Savorgnam BRAZZA fit l'étude du Congo. Les autres explorateurs français¹³⁵ se concentrèrent sur l'Afrique australe.

Dans cette liste de grands explorateurs, aucun Français n'explora l'Afrique de l'Est. C'est pourquoi Georges PERIN (1838-1903)¹³⁶ s'adressant aux journalistes, demanda pourquoi les Français n'osaient pas effectuer des études d'exploration au sud du Sahara. Il évoqua des noms d'explorateurs tels que David LIVINGSTONE, John SPEKE, Richard BURTON (1821-1890), Verney CAMERON (1844-1894) et Henry STANLEY (1841-1904), et se demanda :

« Parmi ces noms, vous vous en serez aperçus, messieurs, ne figurent celui d'aucun Français. Est-ce à dire pour cela que la France ne puisse pas, elle aussi, dans cette glorieuse campagne, fournir son contingent ? Est-ce que le Français n'a pas les aptitudes nécessaires pour accomplir de pareils voyages ? N'a-t-il pas, lui aussi cette énergie, cette volonté indomptable ? [...] Le Français manque-t-il de ces qualités ? Qui oserait le prétendre ? (PERIN, 1878)

Certes, par rapport aux Anglais par exemple, le nombre d'explorateurs français est inférieur mais pour autant aucune exploration n'est aussi remarquable que celle faite sur la côte orientale de l'Afrique et dans l'Océan Indien par Charles GUILLAIN dont les rapports furent essentiels aux historiens comme aux géographes. Dans les paragraphes qui suivent, nous présenterons aussi deux autres explorateurs : Adrien GERMAIN et Philippe BROYON. Même si, les deux derniers sont loin d'apporter des informations aussi complètes que le premier, ils contribuèrent tant à la pénétration européenne qu'à l'étude de la culture et de la langue swahili.

4.3.1 Les trois voyages d'exploration de Charles GUILLAIN entre 1846-1848

La France, satisfaite de l'établissement d'un consulat à Zanzibar, se lança dans l'exploration de l'Océan Indien afin de s'assurer une domination commerciale et de renforcer les relations avec Zanzibar. La Monarchie de Juillet, à travers le gouverneur des îles Bourbon, chargea GUILLAIN d'explorer les côtes et les îles de l'Océan Indien.

¹³⁵ François LE VAILLANT (1753-1824), le missionnaire et explorateur du Lesotho Thomas ARBOUSSET (1810-1877) ainsi que Adolphe DELEGOURGUE (1814-1850).

¹³⁶ Explorateur membre de la Société de géographie de Paris et député pour la Haute Vienne entre 1873 et 1889, PERIN était alors interviewé par des journalistes sur son projet d'exploration de l'Afrique équatoriale et réclamait, à cette occasion, davantage d'argent au gouvernement français pour financer son projet. Il semblerait qu'il ne parvint pas à monter cette expédition car elle n'est mentionnée dans aucun des documents que nous avons consultés.

Entre 1846 et 1848, accompagné de LOARER, son assistant, et de VIGNARD, son interprète, GUILLAIN fit trois voyages d'exploration. Le premier commença au mois d'août 1846. GUILLAIN quitta Bourbon via Mayotte vers Zanzibar. De-là il explora la côte Nord de l'Afrique de l'Est puis se rendit en Inde où il visita les ports de Diu, Goa, Surat et Bombay. Au retour, il passa par le Cap de Guadafui, fit escale à Zanzibar et termina par Bourbon. Sa deuxième expédition débuta au mois de juin 1847. GUILLAIN explora la côte au nord du Mozambique et l'archipel de Zanzibar. Pendant la troisième exploration en 1848, GUILLAIN visita la côte mozambicaine d'Algoa et la côte Ouest de Madagascar (BENNETT, 1973 : 611).

Se basant sur ses voyages, il consigna des rapports très détaillés, à savoir : *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar (1845)* ; *Documents sur l'histoire, la géographie, etc. de l'Afrique orientale (1856, 1857)* et *Voyage sur la côte orientale d'Afrique, exécuté pendant les années 1846, 1847 et 1848 par le brick le Ducouedic*. Dans ses rapports il alerte son gouvernement de la compétition commerciale pour contrôler le marché de Zanzibar car les Américains par exemple y étaient plus stabilisés que les Français. Aussi, conseilla-t-il aux Français d'oublier Zanzibar et de renforcer leur position à Mayotte (BENNETT, 1973 : 620).

Étant donné que GUILLAIN est pratiquement le seul Européen à avoir, à cette époque, sillonné ces côtes de l'Afrique de l'Est et les îles, ses rapports contiennent des informations introuvables ailleurs. Ses rapports ont été utilisés par beaucoup de géographes et d'historiens du XX^e siècle comme FREEMAN-GREENVILLE¹³⁷. Dans ses relations de voyage GUILLAIN inclut aussi des notes sur les langues socotri, comorienne, somalienne et swahili¹³⁸.

4.3.2 Les notes d'ordre culturel dans les rapports de Charles GUILLAIN

GUILLAIN, dans ses rapports, décrivait les peuples, leur environnement et leur culture. Il est aussi célèbre pour les photos qu'il prenait. Il publia un album de ses photos dont les suivantes (voir la figure 5) représentent les Swahili.

¹³⁷ Du fait que GUILLAIN écrivait en français, les swahiliphones n'ont pas pu accéder directement à ces documents. Mais ils y accèdent implicitement en se référant à FREEMAN-GREENVILLE (1965 et 1975).

¹³⁸ Il est indéniable qu'une grande partie des travaux linguistiques est l'œuvre de VIGNARD, l'interprète de Charles GUILLAIN, comme ce dernier l'avoue lui-même. Mais pour des raisons d'uniformité, nous gardons le nom de GUILLAIN partout.

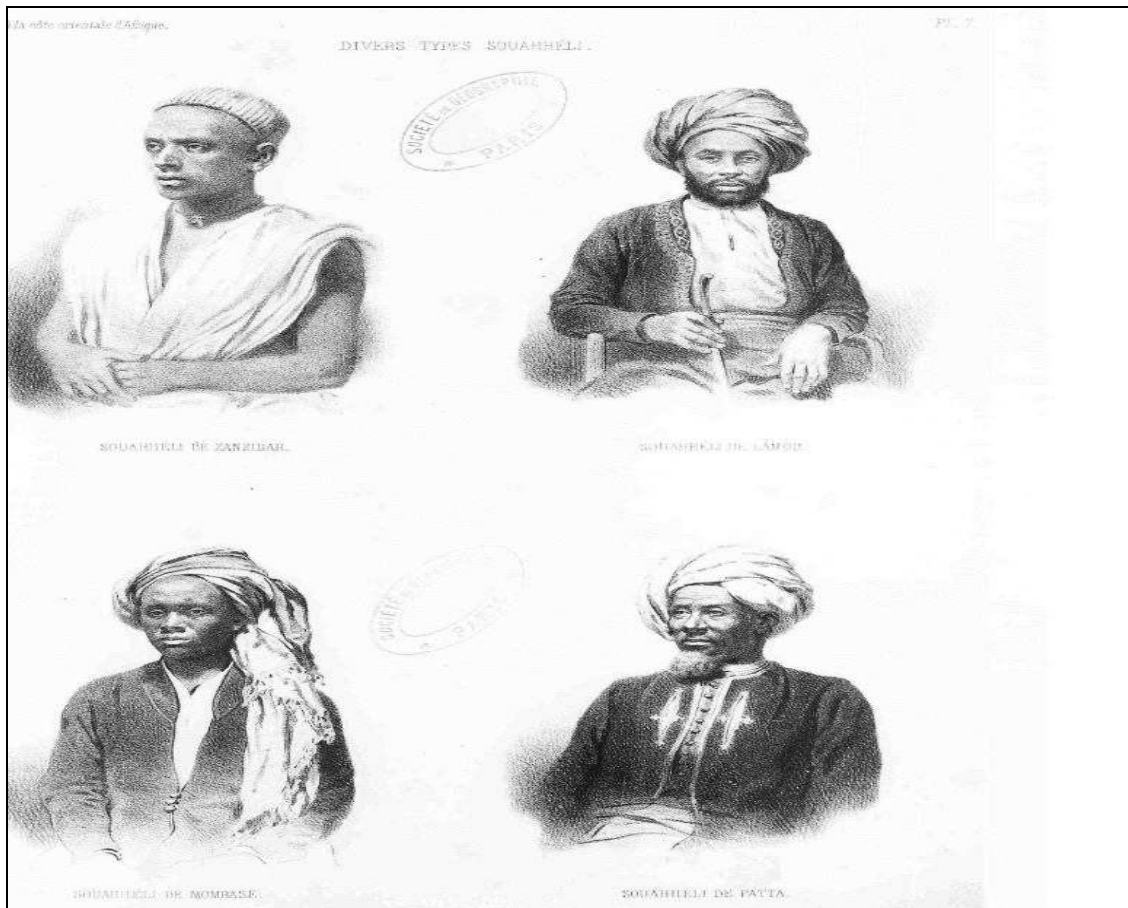


Figure 5 : Photos des Swahili prises par Charles GUILLAIN

(Source : GUILLAIN, 1856b : 9)

En haut à gauche le Swahili de Zanzibar, à droite le swahili de Lamou ; en bas à gauche le swahili de Mombasa, à droite de Pate.

Dans le troisième volume de *Documents sur l'histoire, la géographie etc. de l'Afrique orientale*, GUILLAIN nota 260 termes comoriens avec la traduction en français. Dans la deuxième partie du même rapport, il annexa 45 termes de la langue de Socotra (le socotri) avec leurs équivalents en français, ainsi qu'un petit lexique somali-français d'à peu près 270 mots suivi de 14 expressions utiles, des chiffres et du calendrier. Dans ce même dernier volume, il fit une description du swahili, avec un lexique en 44 pages.

4.3.2.1 La description du swahili par Charles GUILLAIN (1856)

L'auteur commence cette description en donnant son avis sur la langue. Voici ce qu'il dit (GUILLAIN, 1856 : 479), hormis les quelques articulations gutturales des emprunts arabes, le swahili est « ... une langue douce et harmonieuse ; qui ressemble

beaucoup à l'italien ». Comme le constatèrent les autres linguistes, d'après GUILLAIN « le swahili le plus pur paraît être celui qu'on parle à Lamou et aux environs », car dans des localités habitées par des Arabes, la langue est « une sorte de langue mixte où les mots étrangers sont, pour ainsi dire, naturalisés » (ibid). En matière d'orthographe, il semble pour GUILLAIN (ibid : 480) que l'alphabet arabe apportait au swahili trop de signes et les écritures devenaient surchargées. En effet, étant donné que le swahili a des consonnes différentes et beaucoup plus de voyelles que l'arabe, il fallait créer des signes supplémentaires pour représenter ces phonèmes (notamment les voyelles « e » et « o »).

4.3.2.1.1 Description de la grammaire

i. Les noms

GUILLAIN essaya de classer les noms swahili en catégories. Nous avons pu organiser ses notes et les classer comme suit (voir extrait 3) :

Formes du singulier		Formes du pluriel	
m^h/mou-		oua (classes 1/2)¹³⁹	
<i>m'tou</i>	« un homme »	<i>ouatou</i>	« des hommes »
<i>Monggana</i>	« un homme libre »	<i>ouaonggana</i>	« des hommes libres »
<i>Mouonggo</i>	« un menteur »	<i>ouaonggo</i>	« des menteurs »
m^h/mou-		mi (classes 3/4)	
<i>m'to</i>	« une rivière »	<i>mito</i>	« des rivières »
<i>mouaka</i>	« une année »	<i>miaka</i>	« des années »
(ji/ø)		ma (classes 5/ 6)	
<i>zioua</i>	« un lac »	<i>mazioua</i>	« des lacs »
<i>neni</i>	« une parole »	<i>maneni</i>	« des paroles »
Les invariables (classes 9/10)			
<i>nazi</i>	« coco »	<i>nazi</i>	« cocos »
<i>dari</i>	« chambre du 1 ^{er} étage »	<i>dari</i>	« chambres du 1 ^{er} étage »

Extrait 3 : Formation du pluriel en swahili selon GUILLAIN

(Source : GUILLAIN, 1856a : 480-481)

¹³⁹ C'est nous qui avons donné les classes.

Il apparaît que l’auteur, même face à quelques difficultés présente correctement huit classes (classes 1 à 6 et les classes 9/10). Il donne l’exemple de *kitou* (cl.7) singulier « chose » et de *vitou* (cl.8) pluriel mais il considère que cette forme est irrégulière. Enfin il n’avait pas noté les classes 11/14, les infinitifs *ku* et les locatifs *pa/mu/ku*. Cela s’explique du fait que ces classes sont moins courantes (notamment la 11), moins faciles à déceler (l’infinitif ne s’emploie pas très souvent et d’ailleurs n’existe pas dans toutes les langues) et que les classes locatives apparaissent dans des constructions syntaxiques très éloignées de celles observées dans les langues européennes.

ii. Les accords

Ce qui est sûr c’est qu’il ne maîtrisait pas les accords de noms, à savoir le connecteur qui lie deux noms tel : *kiti cha Masanja* « la chaise de Masanja ». C’est ce que nous trouvons dans les exemples 1 (a et b) et 2 ci-dessous, tirés de la page 487 où l’auteur hésite dans l’assignation du choix du connecteur. Nous avons pris deux phrases ci-dessous et fait une analyse.

Les Phrases :

	selon GUILLAIN	swahili standard	français (traduit par GUILLAIN)
Phrase 1	<i>Houyou djehazi ia ou tcha nani ?</i>	<i>Hili jahazi la nani ?</i>	« A qui ce bâtiment (de la marine ? »
Phrase 2	<i>Ouéoué ou djoui m’falme ia ou tcha Oungguja ?</i>	<i>Wewe humjui mfalme wa Unguja ?</i>	« Tu ne connais pas le sultan de Zanzibar ? »

Hormis ses petites imperfections d’accords, les descriptions des pronoms, des adjectifs, des adverbes et des verbes sont pertinentes et compréhensibles. A titre d’exemple, l’extrait 4 ci-dessous illustre que l’auteur maîtrisait bien la conjugaison des verbes à la forme passive.

CONJUGAISON PASSIVE.

INDICATIF. — PRÉSENT.

<i>Napen'doua</i> , je suis	} aimé.	<i>Toua pen'doua</i> , nous sommes	} aimés.
<i>Ouapen'doua</i> , tu es		<i>Moua pen'doua</i> , vous êtes	
<i>Apen'doua</i> , il est		<i>Oua pen'doua</i> , ils sont	

PASSÉ DÉFINI.

<i>Nimé pen'doua</i> , je fus	} aimé.	<i>Toumé pen'doua</i> , nous fûmes	} aimés.
<i>Oumé pen'doua</i> , tu fus		<i>Emmé pen'doua</i> , vous fûtes	
<i>Amé pen'doua</i> , il fut		<i>Ouamé pendoua</i> , ils furent	

PASSÉ INDÉFINI.

<i>Nali pen'doua</i> , j'ai été	} aimé.	<i>Touali pen'doua</i> , nous avons été	} aimés.
<i>Ouali pen'doua</i> , tu as été		<i>Mouali pen'doua</i> , vous avez été	
<i>Ali pen'doua</i> , il a été		<i>Ouali pendoua</i> , ils ont été	

FUTUR.

<i>Enta pen'doua</i> , je serai	} aimé.	<i>Touta pen'doua'</i> , nous serons	} aimés.
<i>Oula pen'doua</i> , tu seras		<i>Emta pen'doua</i> , vous serez	
<i>Ala pen'doua</i> , il sera		<i>Ouata pen'doua</i> , ils seront	

IMPÉRATIF.

Pen'doua, sois aimé. *Pen'douani*, soyez aimés.

INFINITIF.

Koupen'doua, être aimé.

Extrait 4 : Conjugaison de verbe swahili à la forme voix passive

(Source : GUILLAIN, 1856a: 484)

Or, comme il n'était pas linguiste, il nous semble que (d'après l'extrait 3 ci-dessus) GUILLAIN avait des difficultés d'abord en prononciation des sons nasaux syllabiques initiaux comme [m] dans *mtapendwa* [écrit *emtapendoua*], et [n] dans *ntapenda* [écrit comme *entapendwa*]¹⁴⁰. Ensuite, dans ses notes, l'auteur était perdu, il inversa ce qu'il appella le passé défini (le résultatif, *-me-*), un passé qui n'est borné qu'à gauche) et le passé indéfini (un passé borné des deux côtés). Enfin il ne fait pas de distinction systématique entre la voyelle [u] et la semi-voyelle [w], de telle manière que tous les exemples de la deuxième personne du singulier tel *oualipend'oua* [qui devait

¹⁴⁰ Typiquement une des difficultés à la quelle font face les francophones qui ne savent pas où placer l'accent tonique.

être [oualipendwa], sont écrits de la même façon que la troisième personne pluriel [qui devaient être 'oualipendwa].

4.3.2.1.2 Le lexique swahili

La description de la grammaire dans cet ouvrage est suivie d'une centaine de phrases usuelles. Après ces phrases, l'auteur inclut une longue liste de vocabulaire avec leurs équivalents en français (Voir l'extrait 5 ci-dessous).

Attends,	'anggoudja, sabouri (arabe)
Aube (point du jour),	·makonggo.
Aubergine,	·madédoki.
Augmenter,	kouzidi (arabe)
Aujourd'hui,	léo.
Aussi,	téna.
Autre,	vingguiné.
Autour,	ananée; peut-être ouanée.
Autrefois,	zamani.
Autruche,	bouni.
Avant-hier,	iouzi.
Avare,	tchoyo.
Avec,	kou, oua, katika.
Aveugle,	kipofou.
Aviron,	makacia.
	B
Bague (pour les doigts),	p'hété ia kidolé.
Baie,	manggo.
Baie (embouchure d'une ri- vière),	m'to.
Balai,	p'hélo.
Balance,	mizani (arabe).
Balance (grande) faite avec des paniers,	kitangga tcha mizani.
Balayer,	koup'héla.

Extrait 5 : Lexique de GUILLAIN

(Source : GUILLAIN, 1856a : 496)

Ce lexique (qui contient plus de 830 termes) prend la forme d'un petit dictionnaire élémentaire. Les termes sont classés par ordre alphabétique et dans quelques cas des synonymes sont proposés. Par exemple, pour le terme « attends », GUILLAIN donne *anggoudja* (*ngoja* en swahili standard), *sabouri* (*subiri* en swahili standard) et il repère les termes d'origine arabe comme *kouzidi* « augmenter » (*kuzidi* en swahili standard) et *mizani* « balance » (id. en swahili standard). Enfin, l'auteur indique (par une *h* au dessus de la lettre et une apostrophe) la prononciation des sons aspirés comme [p^h] *p'hété* « bague », *p'hélo* « balai » et *kup'héla* « balayer »¹⁴¹ en distinguant avec le [p] non aspiré de *kipofou* (*kipofu* en swahili standard) « aveugle »¹⁴². Il faut également ajouter que l'orthographe reste stable dans toute la description.

Cette première description de la grammaire et du lexique, élaborée avant 1850, alors qu'il n'existait aucune grammaire scientifique sur le swahili, fait partie des premières tentatives de qualité. Le lexique est, sans doute, mieux organisé que tout autre de son époque et la grammaire de bonne qualité, bien qu'elle soit brève en comparaison avec celle de KRAPP (1850). Il est regrettable que cette œuvre n'ait pas été utilisée par les missionnaires français dans les années 1860. Elle est rarement citée : WHITELEY (1969 : 51) l'évoque par une petite phrase¹⁴³ tandis que SACLEUX (1909a) cite quelques informations d'ordre historique et géographique tirée de cet ouvrage ; il ne mentionna pas ces notes linguistiques.

4.3.3 Adrien GERMAIN, révélateur des éléments culturels en commun entre les Swahili et les communautés voisines.

Adrien GERMAIN¹⁴⁴ est un ingénieur hydrographe français qui avait été chargé par la Société de Géographie de Paris de l'observation des astres dans l'Océan Indien. Il utilisa son temps de loisirs pour cartographier les îles et l'Afrique de l'Est. Il y séjourna du 1^{er} août au 12 décembre 1867. Accueilli par le Sultan Seyyid MAJID et le consul de France d'alors, M. JABLONSKI, (d'origine polonaise)¹⁴⁵, il fut largement informé par

¹⁴¹ En swahili standard balai c'est *mfagio*, balayer *fagia*.

¹⁴² Le phonème [m] de *m'to* n'est pas un phonème aspiré mais une consonne qui est syllabique. Surtout il porte l'accent tonique et dès que l'accent est mis correctement, il n'y a plus besoin d'une voyelle d'attaque.

¹⁴³ "GUILLAIN/VIGNARD give not only six pages of phrases but a short grammatical sketch of the language as well". GUILLAIN/VIGNARD redigèrent non seulement six pages de phrases mais également une esquisse de la grammaire de la langue.

¹⁴⁴ Nous n'avons pas pu trouver sa biographie.

¹⁴⁵ Eugeniusz RZEWUSKI à Varsovie a fait un article sur ce Polonais réfugié en France après les campagnes de NAPOLEON 1^{er}.

ces deux notables sur la population, la culture et l'histoire du pays. Il eut l'occasion de visiter l'archipel de Zanzibar et quelques lieux sur la côte, y compris la mission de Bagamoyo. GERMAIN réalisa une étude étendue sur l'écosystème et les cultures.

Dans son rapport publié par la Société de Géographie de Paris, GERMAIN (1868 : 554-558) ne décrit aucune langue mais donne des détails intéressants sur les habitants et leurs cultures. Enrichi des termes particuliers africains, tels que *Moungou* « Dieu », *ombé Moungou* « prier dieu », *pépo* « être surnaturel » et *kinouli*¹⁴⁶ « l'ombre », le rapport met en évidence une relation culturelle qui unit les Swahili avec leurs voisins les locuteurs des langues africaines, à savoir les Yao et les Ngindo. L'auteur étend son explication en décrivant la célébration du jour du *miaka* « nouvelle année », célébration non-musulmane appartenant à des croyances aux esprits des ancêtres. L'ingénieur GERMAIN évoque des esprits avec lesquels la fête est associée. *Mavoua* par exemple, fut présenté comme l'esprit de la pluie et aussi esprit tutelle des *Hadimu*¹⁴⁷, alors que le *kigouka* est un esprit qui habite à Mafia.

En effet, malgré la forte influence de la religion musulmane, comme nous l'avons déjà évoqué antérieurement (voir 1.2) les Swahili ont gardé quelques éléments de la culture traditionnelle qui les lient avec les autres communautés africaines avoisinantes. Le fait que les Swahili aient conservé les termes des divinités témoigne jusqu'à nos jours d'un affrontement entre l'Islam et les croyances traditionnelles. Étant donné (comme l'on dit en sociologie marxiste) que les religions sont des idéologies qui reflètent les intérêts des classes sociales. L'islam, apporté par les sultans et les Omanais était une idéologie citadine qui traduisit les intérêts d'une classe de marchands, tandis que le culte des *mizimu* renvoyait à une idéologie paysanne. Donc les deux ne répondaient pas aux mêmes soucis.

GERMAIN affirme même que la tradition africaine influençait les Arabes. « La superstition règne sur ces pays, les Arabes, plus instruits et plus civilisés, loin de chercher à les combattre, sont les premiers à lui rendre hommage et à recourir à la sorcellerie et aux sciences occultes » (GERMAIN, 1868 : 558). Sur le plan ethnographique, la description faite par GERMAIN permet d'approuver qu'il y a eu un continuum culturel entre Zanzibar et les sociétés situées sur l'autre rive du canal de

¹⁴⁶ Normalement s'écrit *kivuli*.

¹⁴⁷ Autrement appelés Wakae ou Wamakunduchi ; ils sont susceptibles d'être les premiers habitants de l'archipel de Zanzibar.

Zanzibar. Ainsi, grâce à ses descriptions on peut retracer les cultes comme celui de *mizimu*.

4.3.4 Philippe BROYON (1844-1884) le premier Européen à vivre avec les Africains de Zanguebar

Il nous semble valable d'inclure dans cette section l'histoire de Philippe BROYON, un aventurier et agriculteur né à Bex en Suisse en 1844 mais qui avait grandi en France et qui, tout au long de sa vie professionnelle, bénéficia de la protection française. BROYON encore mineur travaillait à Marseille dans des vaisseaux français. Entre 1862 et 1866, avec des marins marseillais, il voyagea entre Marseille et Zanzibar. En 1872, alors qu'il était employé par la Société française Roux de Fraissinet à Zanzibar, il fit pour la première fois une expédition avec cinq Africains à l'intérieur du continent. Aussitôt arrivé, âgé de 28 ans, il s'intéressa au pays et ne retourna sur la côte qu'occasionnellement. Il s'installa à Mpwapwa, à 200 kilomètres à l'Ouest de Dar es Salaam (BENNETT, 1963 : 156).

BROYON développa une amitié très proche avec le chef nyamwezi MIRAMBO au point d'épouser la fille de ce dernier¹⁴⁸. Ce mariage lui permit de mener ses expéditions aisément. Mais, vers la fin de sa vie, l'amitié se rompit parce que BROYON diffamait son beau-père en le décrivant aux Européens d'une façon négative. Durant le dernier quart du XIX^e siècle, BROYON devint un artisan de la pénétration européenne à l'intérieur du continent. Il envoyait des rapports en Europe¹⁴⁹ et accompagnait des expéditions européennes. C'est grâce à son aide que les caravanes des missionnaires de la *Church Missionary Society*, celles des Pères Blancs, mais aussi que l'explorateur français l'Abbé DEBAIZE (1845-1879)¹⁵⁰ ont pu pénétrer au cœur du pays. C'est aussi sur ses informations que les Pères Spiritains créèrent la station missionnaire de Nguru en 1877, dans l'actuelle région de Morogoro en Tanzanie.

¹⁴⁸ On dit que dans certaines lettres, il signait Phillippe BROYON-MIRAMBO.

¹⁴⁹ Nous avons trouvé un de ses rapports BROYON-MIRAMBO, Philippe. "Description of Unyamwesi; the Territory of King MIRAMBO, and the Best Route Thither from the East Coast." *Proceedings of the Royal Geographical Society of London* 1878, 22, no. 1: 28-38. Cette description avait été discutée lors d'une des sessions de la Société de Géographie de Londres.

¹⁵⁰ Explorateur français qui obtint de la Chambre des Députés le droit d'explorer l'Afrique de l'Est pendant trois ans. Il partit de Zanzibar le 24 juillet 1878, malheureusement il mourut à Ujiji au bord du lac Tanganyika le 12 décembre 1879.

Cet aventurier maîtrisait certainement un ou plusieurs parlars, car il ne pouvait pas survivre, seul Européen au cœur de l’Afrique, sans un réseau de relations. Il semble qu’il ait eu une bonne maîtrise du swahili car les pères spiritains de Zanzibar (Cssp, 1880) lui attribuaient la confection d’un tout premier petit dictionnaire français-swahili (anonyme) de 112 pages¹⁵¹ que certains Belges apportèrent le 22 juillet 1880 à la mission de Zanzibar. Etant donné que nous n’avons noté aucun dictionnaire français-swahili publié avant 1880, si BROYON en est bien l’auteur, il doit être considéré comme le premier francophone à avoir rédigé un dictionnaire français-swahili. BROYON mourut au mois de septembre 1884. Il pratiquait alors la culture du tabac le long de la rivière Kingani, à une soixantaine de kilomètres au nord de Bagamoyo.

En résumé, les premières rencontres entre les Français et les Swahiliphones remontent à la première moitié du XVI^e siècle. L’arrivée des Européens en Afrique de l’Est, une parmi eux des Français, entraîna de profonds bouleversements linguistiques dans toute la région. En même temps l’esclavage et les mouvements de population occasionnèrent l’apparition de créoles. D’un autre côté, les relations diplomatiques et commerciales établies autour des années 1840 conduisirent les Français à apprendre l’arabe ou le swahili, alors que les Arabes et les Swahili s’initiaient au français. Parmi eux les explorateurs et chercheurs (Charles GUILLAIN et Adrien GERMAIN, ainsi que Philippe BROYON), parce qu’ils avaient besoin d’informations, apprirent quelques rudiments de swahili et rédigèrent des notes utiles à l’étude de cette langue. Leurs ouvrages marquent un début d’étude du swahili par les Français. C’est à partir de ces esquisses que les missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit (Pères Spiritains) et ceux de la Congrégation des Missionnaires d’Afrique (Pères Blancs) entreprirent de mener une véritable étude des langues de la région comme nous allons le voir dans le chapitre suivant.

¹⁵¹ Malheureusement, nous n’avons pas pu le trouver.

5. L'ETUDE DU SWAHILI PAR LES MISSIONNAIRES FRANÇAIS

Après l'installation du consulat français à Zanzibar et dans le cadre de la lutte contre l'esclavage, la côte de l'Afrique de l'Est devint un centre d'intérêt. Les missionnaires de l'île de la Réunion commencèrent l'évangélisation en 1860, l'œuvre d'émancipation des esclaves et les études sur la langue swahili. Ils furent suivis par les Spiritains en 1862, puis par les Pères Blancs en 1878. En ce qui concerne l'étude du swahili, la plus grande partie de ce qui a été réalisé par les Français au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle est l'œuvre des missionnaires, notamment ceux de la Congrégation du Saint-Esprit et celle des Pères Blancs.

Dans le présent chapitre, nous étudierons ces trois groupes. Nous traiterons d'abord de l'histoire de ces deux congrégations. Puis nous présenterons l'arrivée, par ordre chronologique, de ces missionnaires en Afrique de l'Est et enfin nous étudierons le début des études swahili.

5.1 Le père Léon GALLIER, un pionnier de la promotion du swahili

En Afrique, de l'Est le catholicisme fut introduit par les Portugais au XVI^e mais disparut suite à leur départ au début du XVIII^e siècle. Le premier missionnaire à prendre l'initiative de le réintroduire au début de la deuxième moitié du XIX^e siècle, était un prêtre de la Congrégation des Capucins qui s'appelait Léon GALLIER.

Dans les années 1850, les Capucins étaient établis en Ethiopie, au Sud du pays habité par la communauté Galla. Ces missionnaires avaient des difficultés pour arriver à leur station depuis la mer Rouge car les chefs des Galla interdisaient aux étrangers de traverser leur pays. En 1857, le vicaire apostolique capucin envoya le père GALLIER à Zanzibar afin d'examiner la possibilité d'établir une route qui lierait leurs missions avec l'Océan Indien à l'est. Du fait que toute l'Afrique de l'Est était sous la domination du Sultan de Zanzibar, il fallait le consulter afin de demander l'autorisation d'établir cette route.

Mais le père GALLIER, attiré par Zanzibar et par sa population cosmopolite, ne voulut pas revenir en Ethiopie. Dans une lettre du 26 mars 1858, il propose à son supérieur de considérer Zanzibar non comme lieu de transit mais comme un endroit susceptible d'accueillir un centre missionnaire permanent (NJOROGE, 1999 : 32). Il entame alors l'élaboration d'un dictionnaire swahili à l'intention des premiers

missionnaires qui y seraient envoyés. Dans cette même lettre, il recommande que les prêtres envoyés connaissent le swahili et même le français¹⁵² (SEENGA, 1982).

Le père GALLIER fut rapidement considéré *persona non grata* par les autorités de l'archipel car il critiquait les Musulmans, leur imputant l'esclavage. En réponse, ces derniers l'accusèrent d'avoir baptisé des Africains afin de les rendre esclaves des chrétiens européens (NJOROGÉ, 1999 33). Il fut reconduit en Ethiopie en 1859 sans laisser aucune trace de ses études sur le swahili.

Peu après, au début des années 1860, débarqua à Zanzibar une équipe de missionnaires français en provenance de la Réunion, dirigée par l'auxiliaire de l'évêque, le père Armand Joseph FAVA (1826-1899)¹⁵³. Il s'agit d'une longue histoire, d'une œuvre abolitionniste et évangélique qui avait commencé par la libération et l'évangélisation des esclaves à la Réunion.

5.2 L'envoi des premiers missionnaires réunionnais à Zanzibar en 1860

Dans les années 1850, toute la côte est-africaine se trouvait sous la direction ecclésiastique de Monseigneur Armandus MAUPOINT (1810-1871)¹⁵⁴, évêque du diocèse de Saint-Denis de la Réunion. Le prélat, homme d'étude et dévoué à l'évangélisation ainsi qu'aux soins des affligés, ouvrit pendant son mandat de nombreuses paroisses. En 1857 il fonda la paroisse de Saint Bernard de la Réunion, spécialisée dans les soins aux lépreux et dont le premier curé fut le père Antoine HORNER¹⁵⁵, également surnommé « l'aumônier des lépreux ». En raison de son dévouement envers les démunis, celui-ci fut envoyé en 1863 à Zanzibar pour venir en aide aux esclaves.

À cette époque, malgré l'abolition officielle de l'esclavage dans les colonies françaises depuis 1848, des masses de « travailleurs libres »¹⁵⁶ étaient transférées de Zanzibar vers la Réunion. Monseigneur MAUPOINT décida donc d'établir une œuvre à la fois évangélisatrice et abolitionniste à l'endroit d'où ils partaient (HENSCHÉL, s.d: 2). A cet effet, il envoya son vicaire général, le père FAVA, accompagné de deux autres

¹⁵² Comme nous l'avons vu précédemment (chapitre 4), il existait une importante population francophone dans cette île et même sur la côte swahili.

¹⁵³ Né le 10 février 1826 à Evin-Malmaison dans le Pas-de-Calais, ordonné prêtre le 12 janvier 1851 et évêque de Martinique en 1871 puis de Grenoble en 1875, il mourut alors qu'il était évêque de Grenoble le 17 octobre 1899.

¹⁵⁴ Deuxième évêque du diocèse de Saint-Denis de la Réunion. Il était né le 6 décembre 1810 dans le Maine-et-Loire, et fut ordonné prêtre en 1835. En 1857 il fut nommé deuxième évêque de la Réunion.

¹⁵⁵ Né le 20 juin 1827 en Alsace, ordonné prêtre en 1854, envoyé par la Congrégation du Saint-Esprit à Zanzibar en 1863, il mourut en France le 8 mai 1880.

¹⁵⁶ Le « travailleur libre » est un ancien esclave acheté dans les comptoirs arabes et qui avait signé un contrat avec son maître.

prêtres diocésains¹⁵⁷, des religieux et un chirurgien de la marine française. Avant de partir, le père FAVA rendit visite au Pape Pie IX¹⁵⁸ pour une bénédiction avant d'être reçu par Napoléon III alors empereur de France. Ce dernier lui promit un soutien matériel et, à cet effet, ordonna au consul de France à Zanzibar de préparer un logement pour ces missionnaires. Ces derniers atteignirent Zanzibar le 22 décembre 1860. Le lendemain ils furent accueillis chaleureusement par le Sultan Saïd MAJID et le consul de France, M. LERCHE.

A Zanzibar, l'esclavage étant enraciné dans la vie quotidienne, ces pionniers ne contrecarrèrent jamais explicitement les activités esclavagistes de peur d'être évincés. Au lieu de quoi ils achetaient des esclaves au marché afin de les mettre sous la protection de la mission Saint-Joseph¹⁵⁹, leur donnant des cours théoriques et professionnels ainsi qu'une formation religieuse (GAUME, 1872). Les missionnaires français mesurèrent immédiatement l'urgence d'étudier eux-mêmes et d'enseigner le swahili aux «enfants» émancipés de l'esclavage. Pendant ces séjours entre 1860 et 1862, le père FAVA avait préparé un petit vocabulaire; le père SCHIMPF, bien qu'enseignant en français à l'école, enseignait le catéchisme en swahili (FAVA, 1863). Cependant, en 1862, pour des raisons d'ordre administratif, le père FAVA dut venir en aide à son évêque dont la santé était fragile. Il fut décidé de confier l'œuvre de Zanzibar aux missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit. Cette Société fut choisie parce qu'elle avait de l'expérience dans l'évangélisation des anciens esclaves.

5.3 Les missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit et l'étude du swahili

5.3.1 L'histoire de la Congrégation du Saint-Esprit

La Congrégation du Saint-Esprit avait été fondée un siècle et demi avant que la première mission ne fût établie en Afrique de l'Est. Au tournant du XVIII^e, époque où les différences entre les couches sociales étaient particulièrement marquées ; le 27 mai 1703, lors de la fête de la Pentecôte, dans l'église de Saint-Étienne-des-Grès¹⁶⁰ à Paris,

¹⁵⁷ Le Père JEGO et le Père Casmir SCHIMFF (1838-1920).

¹⁵⁸ Giovanni Maria Mastai FERRETTI, de nationalité italienne, né le 13 mai 1792, élu Pape en juin 1846, mort le février 1878.

¹⁵⁹ Le nom fut donné en mémoire de Joseph, le père nourricier de Jésus. En baptisant ainsi sa mission, le Père FAVA faisait référence à l'histoire biblique, Joseph qui entra en Egypte avec Marie et l'enfant Jésus pour fuir le roi Hérode.

¹⁶⁰ Une ancienne église, dans l'actuelle rue Saint-Jacques, en face du grand couvent des Dominicains, les Jacobins.

Claude-François Poullart des PLACES (1679-1709)¹⁶¹, décida de fonder une Congrégation avec un groupe de douze jeunes séminaristes, la Congrégation du Saint-Esprit dédiée aux services des pauvres. À Paris, parmi les douze séminaires de l'époque, deux seulement étaient destinés aux pauvres (LE FLOCH, 1915 : 271). La Congrégation s'étendit dès lors rapidement. Hors d'Europe, les premières stations missionnaires furent établies en 1729 en Nouvelle-France (en Amérique du Nord) et en 1775 en Guyane. Les tentatives d'implanter une mission au Sénégal en 1778 échouèrent et il fallut attendre le milieu du XIX^e siècle pour l'établissement de centres missionnaires spiritains en Afrique.

En 1848, la Congrégation fusionna avec la Congrégation du Saint-Cœur de Marie et devint la Congrégation du Saint-Esprit et Saint-Cœur de Marie. La Congrégation du Saint-Cœur de Marie avait été créée en 1841 par le père François LIBERMANN¹⁶² avec l'objectif d'évangéliser les esclaves noirs libérés dans les colonies françaises : en Haïti, aux Antilles, à la Réunion et les Africains en général (BRASSEUR, 1992 : 750). Il se trouve que les supérieurs des deux congrégations, le père Alexandre MONNET (1812-1849)¹⁶³ et le père LIBERMANN entretenaient une relation personnelle avec le sous-secrétaire d'État à la Marine et aux colonies, Victor SCHËLCHER (1804 -1893)¹⁶⁴. Le gouvernement les soutint donc dans cette entreprise. Ces deux Supérieurs généraux se mirent d'accord pour réaliser ensemble un projet appelé l'Œuvre des Noirs.

A l'origine l'Œuvre des Noirs était une entreprise de Frédéric LEVAVASSEUR (1811 – 1882)¹⁶⁵ et Eugène TISSERANT (1814-1845) fondée à Paris dans les années 1830. Elle avait trois objectifs : social, religieux et linguistique. Social, parce qu'elle soutenait l'intégration des anciens esclaves dans des communautés libres, religieux car elle voulait développer l'enseignement du catéchisme aux esclaves et linguistique car elle cherchait à valoriser le créole, langue des esclaves. A l'île Bourbon, par exemple, le

¹⁶¹ Né le 26 janvier 1679 à Rennes dans une famille noble, Claude-François Poullart DES PLACES, qui se destinait à la carrière juridique, fit des études à Nantes. Devenu le premier Supérieur de la Congrégation alors qu'il était encore séminariste, il embrassa le sacerdoce et fut ordonné prêtre le 17 septembre 1707. Il décéda à Paris le 2 octobre 1709 à l'âge de 30 ans.

¹⁶² Né le 12 avril 1802, dans une famille juive, il se convertit au christianisme et se dévoua à la prêtrise. Ordonné prêtre, il fonda la Congrégation Saint-Cœur de Marie et devint ensuite le premier Supérieur de la Congrégation des Spiritains fusionnée en 1848. Il mourut le 2 février 1852.

¹⁶³ Né le 4 janvier 1812 à Mouchin près de Lille, ordonné prêtre en en 1837, il fut élu Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit en mars 1848.

¹⁶⁴ Homme d'État français, militant de l'abolition de l'esclave et qui fit promulguer le 20 décembre, l'affranchissement total des esclaves dans les colonies françaises.

¹⁶⁵ Cofondateur avec Marie Françoise Aimée Pignolet DE FRESNES (1810-1889) de la Congrégation des Filles de Marie consacrée aux soins des esclaves vivant sur des habitations de colons. Les sœurs de cette Congrégation accompagnèrent les Pères Spiritains dans leur mission à Zanzibar entre 1863 et 1893.

père LEVAVASSEUR, malgré la réticence des autorités étudia la grammaire et le lexique du créole et rédigea un catéchisme dans cette langue.

« L'analyse linguistique du catéchisme de LEVAVASSEUR et le public auquel il était destiné ont mis en évidence dans ce contexte les procédés par lesquels le créole de Bourbon a été enseigné comme langue vivante étrangère orale à des esclaves bossales¹⁶⁶ à des fins de conversion religieuse. Cette entreprise de conversion a pris la forme, sur le plan linguistique, d'introduction de concepts religieux que les missionnaires ont éprouvé le besoin de traduire en créole. » (STAUDACHER-VALLIAMÉE, 2000 : 40).

Connaissant l'engagement des Spiritains dans la défense de la cause des Affranchis, lorsque l'évêque MAUPOINT voulut confier l'évangélisation du Zanguebar¹⁶⁷ à une congrégation, c'est tout naturellement eux qu'il choisit.

5.3.2 L'arrivée des premiers missionnaires spiritains à Zanzibar en 1863

Le Supérieur de la Congrégation envoya le père Antoine HORNER, « l'ancien aumônier des lépreux », accompagné du père Etienne BAUR (1835-1913)¹⁶⁸ qui venait juste d'être ordonné. L'objectif était de perpétuer l'entreprise du père FAVA. Sans connaissance du swahili, les deux prêtres débarquèrent à Zanzibar le 16 juin 1863, accompagnés de cinq autres missionnaires¹⁶⁹, tous Alsaciens. Pour la communication, ils furent aidés par le père SCHIMPPF, qui était arrivé avec le père FAVA en 1860 et qui leur servit d'interprète. Les Spiritains relayèrent les missionnaires diocésains dans toutes leurs œuvres : catéchisme, soin aux malades, éducation des jeunes et affranchissement des esclaves pour les éduquer.

Le texte fondateur de la Société stipulait que « les missionnaires rachèteraient de nombreux esclaves, notamment des enfants, pour les conduire à la chrétienté » (HENSCHER, s.d : 3). Plutôt que d'affronter les autorités de face, les prêtres se rendaient au marché aux esclaves comme des clients ordinaires et achetaient des enfants qu'ils libéraient ensuite. « Nous rachetons des enfants de l'esclavage, nous voyons

¹⁶⁶ Un bossale signifie un noir.

¹⁶⁷ Zanguebar est le nom qu'on utilisait à cette époque pour l'Afrique de l'Est.

¹⁶⁸ Né en 1835 à Katzenthal dans le département du Haut-Rhin, ordonné prêtre en 1862, l'année suivante il fut, avec le Père HORNER, envoyé à Zanzibar. Il devint Vice-Préfet apostolique après le départ du Père HORNER en 1879. Il est aussi l'auteur du premier catéchisme en swahili. Il mourut à Zanzibar en 1913 à l'âge de 78 ans.

¹⁶⁹ Les Sœurs Marie-Thérèse de Jésus, Marie des Anges et Marie-Pierre, les Frères CELESTIN et FELICIEN.

souvent ces pauvres petits êtres nous regarder avec un sourire attendrissant sur les lèvres, et nous dire : « *Mzoungou, nounoua mimi*, Blanc achète-moi ». écrivait le père HORNER dans une lettre du 1^{er} juillet 1869 citée par GAUME (1872 : 58). De temps en temps, les missionnaires eux-mêmes faisaient des incursions à l'intérieur de l'île d'où ils ramenaient d'autres «enfants» (RICKLIN, 1880b : 17).

Étant donné que le nombre d' « enfants » rachetés augmentait et qu'il n'y avait plus d'espace à Zanzibar, en septembre et octobre 1867, les pères HORNER et BAUR se mirent à explorer la côte africaine dans le but de trouver un endroit propice à l'établissement d'une deuxième mission (voir la figure 8 ci-dessous).

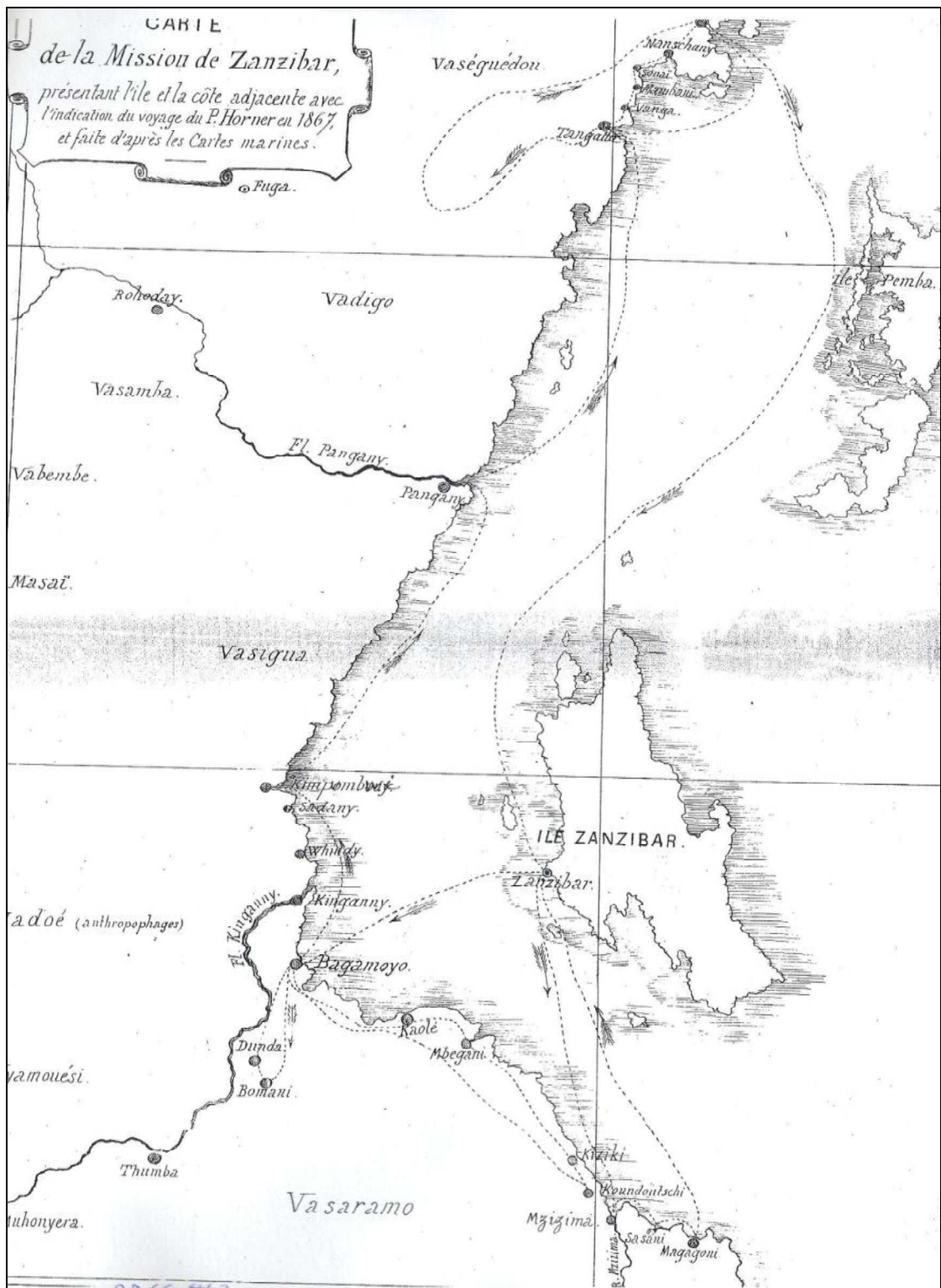


Figure 6 : Carte du voyage d’exploration des pères HORNER et BAUR en 1867

(Source : Archives général de la Cssp 2D66. 4b3).

Lors de cette exploration le père HORNER prit des notes décrivant les lieux, les peuples, l'environnement et les cultures. Il fit des analyses et des comparaisons entre les langues locales et le swahili. Par exemple, dans la note publiée le 23 janvier 1874 dans le journal *La mission catholique* (numéro 242), il fait une comparaison entre le swahili et la langue kami (G.36) parlée dans l'actuelle région de Morogoro (voir le tableau 3). Pour lui (1874a : 45), « La différence entre la langue parlée sur la côte (le kisouahili) et celle de l'Oukami est très-grande. A part quelques termes, elles n'ont pas de rapport que par l'euphonie, comme [...] dans les exemples suivants :

Tableau 3 : Lexique du kami collecté par le père HORNER

français	swahili	kami
aujourd'hui	<i>leo</i>	<i>lero</i>
riviere	<i>mto</i>	<i>mbesi</i>
poisson	<i>samaki</i>	<i>zomba</i>
ecrevisse	<i>kambaa</i>	<i>koudende</i>
œufs	<i>maïai</i>	<i>mafinga</i>
poule	<i>coucou</i>	<i>gougou</i>
chevre	<i>mbousi</i>	<i>pene</i>
oiseau	<i>ndegue</i>	<i>ninga</i>
ane	<i>pounda</i>	<i>gogoï</i>
eau	<i>madi</i>	<i>mazi</i>
foret	<i>msitou</i>	<i>mhouro</i>
maison	<i>youmba</i>	<i>ngamba</i>

N'ayant pas de formation en phonologie dans cette liste, le père HORNER ne perçoit pas la parenté entre les termes qui désignent « aujourd'hui », « poule » et « eau » ; n'ayant pas non plus de formation en arabe, il ne réalise pas que le terme *samaki* est d'origine arabe. La plus grande partie de son rapport se focalisait sur les informations d'ordre ethnographique.

Après une longue exploration, fortement appuyée par le Sultan, les missionnaires choisirent d'implanter la mission à Bagamoyo bien que le Sultan souhaitât l'établir à Dar es Salaam où il était en train de bâtir son nouveau palais.

Trois raisons expliquent ce choix. Le père FAVA possédait déjà une terre à Bagamoyo. C'était aussi le point de départ et d'arrivée des caravanes des esclavagistes. Il y avait là un double avantage : il était facile d'y libérer les esclaves avant qu'ils ne traversent le canal jusqu'à Zanzibar. C'était également un point stratégique pour faire pénétrer l'Évangile à l'intérieur du continent. Il faut ajouter que Bagamoyo est également un endroit salubre. Tout cela mena à la construction d'une église (Notre-Dame de Bagamoyo) en 1868, la première à l'intérieur du continent en Afrique de l'Est.

Les missions de l'époque, qui comptaient généralement un village chrétien, un hôpital et des écoles, avaient un double objectif : offrir des services aux communautés environnantes et s'assurer que les « enfants » rachetés deviennent autonomes. Il s'agissait de les christianiser, de leur inculquer l'amour du travail, en un mot de les acculturer pour mieux leur faire assimiler la civilisation européenne. À l'hôpital, les Sœurs soignaient les malades, évangélsaient et baptisaient les non-chrétiens, notamment les Musulmans, surtout lorsqu'ils se trouvaient sur le point de mourir (DE COURMONT, 1886 : 11). Au village chrétien et à l'école d'agriculture et de technologie, les frères apprenaient aux « enfants » à aimer le travail. Dans les écoles, on enseignait la lecture, l'écriture, le calcul, le catéchisme et le chant (voir la figure 9). D'après le père SACLEUX (1895a), on envisageait de donner aux Africains une éducation afin de permettre à ces jeunes de ne plus jamais devenir esclaves : il était nécessaire de former une génération plus instruite que les swahili-musulmans lesquels, d'après SACLEUX, resteraient indifférents car ils n'abandonneraient pas les écoles coraniques pour s'inscrire dans les écoles chrétiennes¹⁷⁰.

¹⁷⁰ C'est peut-être en partie ce qui explique la différence en développement socio-économique que nous constatons de nos jours entre les habitants de Tanzanie continentale, héritiers d'un système éducatif pluridisciplinaire mis en place par les Européens et les insulaires, héritiers d'un système éducatif plus marqué par les sciences religieuses. Les deux systèmes d'éducation visaient la conversion aux religions. Mais la colonisation européenne renforça le pouvoir de l'éducation européenne et par conséquent l'éducation coranique perdit sa valeur. Les pédagogies étaient aussi très différentes : l'école coranique c'est du « par-cœur », de la répétition ; l'école française de la 3^{ème} république incite plus à la réflexion, à la démonstration. Par ailleurs les Musulmans ont une langue sacrée, l'arabe tandis que les Chrétiens traduisaient. Or la traduction c'est la découverte de l'autre et cela est toujours un enrichissement. Enfin le monde arabe s'est lui même trouvé colonisé et toutes les technologies sont venues d'Occident.

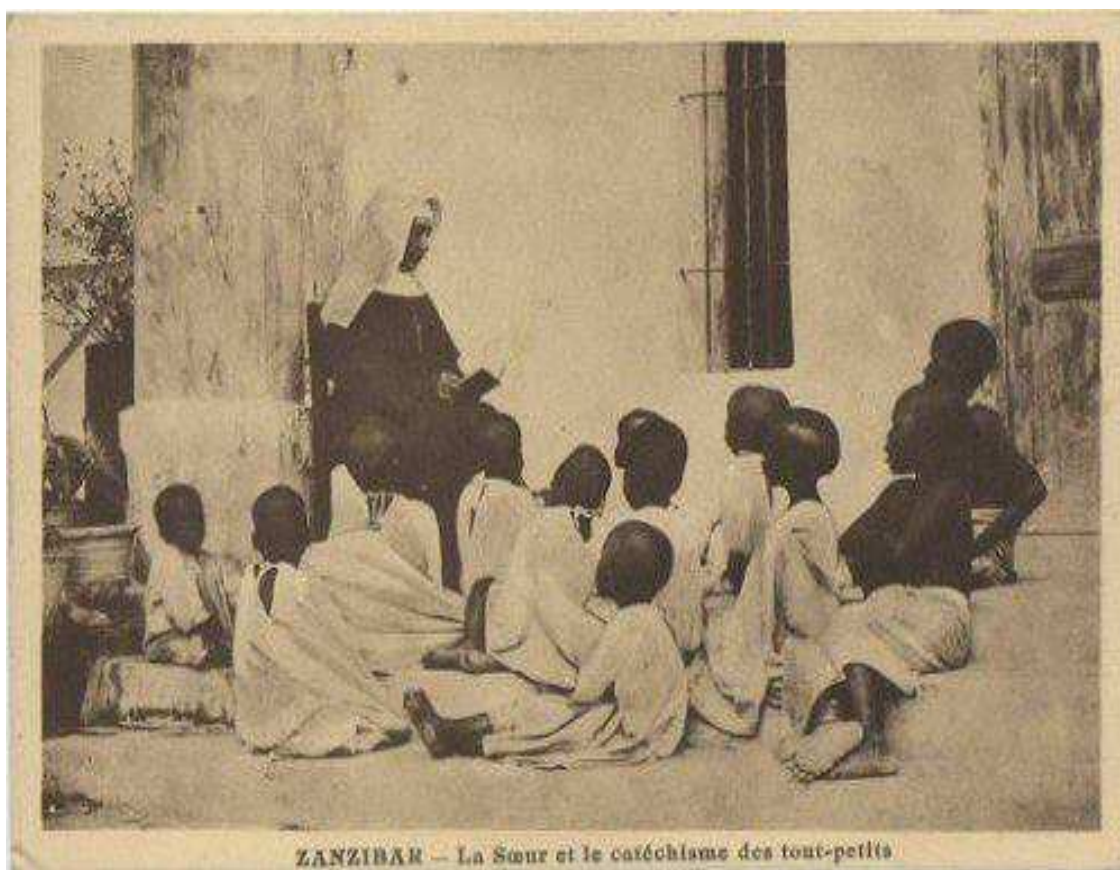


Figure 7 : Photo de la classe de catéchisme

(Source : http://www.zanzibarhistory.org/zanzibar_christians.htm¹⁷¹)

Les missions des Spiritains à Zanzibar et à Bagamoyo formaient des communautés multiculturelles et multilingues. Les « enfants » venaient de régions et de communautés linguistiquement différentes, la plupart ne parlaient donc pas bien le swahili, comme l'écrit le père STEURER (1865).

« Nos enfants [...] viennent de différentes tribus d'Afrique, tous les enfants ne savent pas donc le souahéli, ils l'apprennent dans notre maison, de ceux qui le parlent. Mais nos enfants de notre mission parlent un souahéli plus ou moins fautif, ils ne savent pas un grand nombre de mots de cette langue, cependant ils ont entre eux certaines expressions et mots connus de tous ».

Dans les établissements qu'ils dirigeaient, les missionnaires s'attachaient à enseigner aux « enfants » une langue commune. Ils avaient institué une école pour les « enfants », une pour les Indiens, et une autre pour les Arabo-swahili. L'école des Indiens échoua essentiellement parce que d'une part les contributions des parents

¹⁷¹ Consulté le 1 avril 2010

n'étaient pas suffisantes et d'autre part parce que l'enseignement en français ne plaisait pas beaucoup aux Indiens. Enfin, pour les missionnaires, c'était une perte de temps d'enseigner la langue et d'autres matières sans la religion. Celle des Arabo-swahili, malgré une tendance à l'absentéisme, fut gardée car les prêtres français profitaient de ces élèves pour apprendre eux aussi le swahili.

5.3.3 Dans les missions : la prépondérance du français face au swahili entre 1863 et 1880.

L'arrivée des Spiritains et des Sœurs de la Congrégation des Filles de Marie mit en contact deux cultures tout à fait différentes : l'une afro-arabe, l'autre française. Dès leur arrivée on conseilla aux pères et aux frères rasés de porter des barbes artificielles, faute de quoi ils seraient appelés « femmes » par les Musulmans. Ensuite, le père BAUR modifia son nom, se désigna comme père Etienne, parce que la prononciation de son nom « Baur » faisait penser à un terme obscène en swahili¹⁷². Il leur fallut ensuite prendre des mesures pour apprendre la langue du pays avant le départ du père Casmir SCHIMFF car, selon le père FAVA (1863), « pour professer, il faut savoir la langue du pays ».

L'étude du swahili par les missionnaires français à Zanzibar connut un lent démarrage. Contrairement aux missionnaires *d'Universities' Mission to Central Africa* (U.M.C.A)¹⁷³ arrivés une année plus tard et qui donnèrent la priorité à l'étude du swahili ainsi qu'à la traduction de la Bible, des chants et des prières, les Pères Spiritains, bien qu'ils aient admis l'intérêt d'apprendre cette langue, ne prirent pas immédiatement des mesures concrètes dans ce sens. Ils insistaient trop sur l'exactitude avec laquelle elle devait être étudiée, selon des principes scientifiquement établis. De plus, les Spiritains se concentraient sur le sauvetage des esclaves et sur la construction des infrastructures qui hébergeraient ces «°enfants°». Ainsi dans un but d'uniformisation de la communication, les missionnaires employèrent dans un premier temps le français pour toutes leurs activités.

A l'école, par exemple, le français était la langue que les élèves devaient toujours parler, en classe comme en récréation ; tout autre idiome leur étant interdit (VERSTEIJNEN, 1968 : 4a). Le père FAVA (1863) dans une lettre au Supérieur de la

¹⁷²Si on ne prononce pas le [r] final, il a la forme de l'augmentatif du terme « pénis » (*mboo - boo*).

¹⁷³ *Universities' Mission to Central Africa*, la congrégation protestante dans laquelle travaillait Edward STEERE.

Congrégation du Saint-Esprit explique que « Le P. SCHIMPF a une centaine d'enfants dans son école. Déjà une douzaine écrivent, lisent et calculent en français. [...]. Il sera donc bon que les pères prient les pères SCHIMPF de continuer sa classe ... ». Pendant cette première décennie, pour renforcer la connaissance de cette langue « il était même défendu aux frères de parler le kiswahili aux enfants » (Cssp, 1928).

Cela ne veut pas dire que le swahili n'était pas été l'objet d'études. Antérieurement, le père FAVA (1963) avait noté que : «... Je ne dois pas omettre toutefois une observation, vos pères vont arriver à Zanzibar sans connaître un mot de la langue du pays, ni les coutumes ni les préjugés. Il seront obligés d'avoir un interprète ».

Ainsi dès les débuts, le père BAUR se mit à l'apprendre. Et ce, grâce aux élèves « arabes » qui venaient à la mission pour apprendre le français.

« Je leur enseigne le français, et eux de leur côté m'apprennent le suahhélé (sic). Je me suis occupé presque toute la matinée avec eux ; et c'est principalement avec eux, que j'apprends la langue. Je commence à comprendre et à m'exprimer un peu pour les choses usuelles. Cela ne va pas bien vite ; mais j'ai beaucoup de passion pour cette langue », écrivit le père BAUR (1863) au Supérieur général de la Congrégation.

Le père HORNER quant à lui, apprenait en même temps le swahili et l'anglais. Il s'était mis à l'anglais pour pouvoir communiquer et confesser les marins et voyageurs anglophones. C'est ainsi que pendant leur première visite à Bagamoyo au mois de décembre 1863, les prêtres saluaient et tenaient de courtes conversations en swahili avec les habitants. Nous ne savons pas grand chose concernant des efforts des frères et des religieuses mais il apparaît que jusqu'aux années 1895 (voir infra), les Sœurs ne maîtrisaient aucune langue africaine.

Le catéchisme étant le premier outil d'évangélisation, la première publication en swahili lui fut consacrée. Depuis 1865, le père Charles STEURER (1835-1918) traduisait une version en swahili en collaboration avec les « enfants » qui servait à l'enseignement. Il est fort possible qu'il s'agisse du même catéchisme que celui que le père BAUR publia à l'imprimerie d'UMCA en 1867 sous son nom. En effet les caractéristiques du catéchisme que le père STEURER expose dans une lettre adressée au Supérieur général (STEURER, 1865) correspondent exactement à celles communiquées par le père BAUR (1866) : il était basé sur celui du père LEVAVASSEUR (voir section 5.3.1), en langue française et en swahili.

5.3.3.1 Le Chapitre général de 1870 et la décision d'utiliser le français comme langue usuelle

Sept ans plus tard, au mois de juin 1870, les missionnaires décidèrent d'organiser un Chapitre général pour faire le point sur leur mission. Présidé par le père HORNER, celui-ci se déroula du 2 au 9 juin 1870. Avec le père HORNER y assistaient quatre prêtres : les pères Etienne BAUR, Antoine SCHEUERMANN (1841-1883), Charles DUPARQUET (1830-1888)¹⁷⁴ et Pierre-Simon MACHON (1842-1898)¹⁷⁵. Au cours de cette assemblée, les missionnaires reconnurent l'importance de la langue swahili mais ils n'étaient pas prêts à l'adopter comme langue de fonctionnement de la mission. Le procès-verbal de la séance du 2 juin 1870 rapporte les décisions suivantes :

1. Considérant qu'il est indispensable que tous les élèves du scolasticat parlent la même langue ;
2. Qu'aucune des nombreuses langues indigènes parlées par les enfants ne peut être employée pour l'enseignement, non seulement par la difficulté de rencontrer des professeurs aptes à enseigner dans ces langues, mais encore l'impossibilité d'enseigner dans une des langues non écrites ou du moins qui ne possèdent qu'un petit nombre de manuscrits non imprimés et n'en possèdent aucun concernant les matières qui doivent faire la base de l'enseignement telle que l'étude de la religion, le latin, la science etc.
3. Que la langue française est aujourd'hui comme la langue universelle ; que tous les sujets envoyés par la Congrégation sont aptes à enseigner cette langue et que d'un autre côté, c'est la langue de la seule nation qui nous protège ici. (Cssp, 1870a)

Pour les écoles primaires, les mêmes raisons furent invoquées. Le français y fut privilégié non seulement parce que les missionnaires nouvellement arrivés ne connaissaient ni le swahili ni l'arabe ni les autres langues africaines (ibid) mais parce que la France était le seul pays protecteur des Spiritains ; il fallait donc la plaire en adoptant sa langue.

¹⁷⁴ Premier prêtre catholique à pénétrer à l'intérieur de l'Afrique Centrale entre 1865-1877.

¹⁷⁵ Né à Châteauneuf-sur-Isère dans le département de la Drôme, le 24 mars 1842. Ordonné prêtre le 2 février 1863, il fut envoyé à la mission du Zanguebar peu après sa profession de foi en 1866. Hormis le swahili, Le Père MACHON parlait aussi le zigua, une langue bantu parlée dans l'actuelle région de Morogoro.

Au cours de ce Chapitre, les prêtres soulignèrent que le français resterait pendant quinze ans la seule langue officielle du vicariat apostolique alors que l'étude du swahili s'intensifierait. Dans les écoles, avec le français, deux autres langues européennes, le latin et quelques rudiments du grec, furent enseignées. En ce qui concerne le catéchisme du père BAUR, les membres décidèrent à l'unanimité d'arrêter immédiatement son utilisation pour l'enseignement car il contenait trop d'erreurs d'ordre linguistique comme théologique. À sa place, ils proposèrent le catéchisme en français écrit en France spécialement pour les colonies.

5.3.3.2 La réaction de la hiérarchie ecclésiastique face au choix du français

Envoyées à la maison mère rue Lhomond à Paris et à Rome, les conclusions de l'assemblée furent approuvées. Pourtant il fallait accepter une condition, apprendre et s'approprier à employer les langues africaines. De Paris, le père SCHINDERHEMMER alors Supérieur Général de la Congrégation, répondit :

« Langue usuelle : approuvé comme telle la langue française, soit au scolasticat, soit à l'école primaire mais néanmoins il faut apporter aussi beaucoup de soin à l'étude et au travail de la langue indigène, prendre garde que les enfants ne l'oublient pas et tâcher de préparer peu à peu un dictionnaire et une grammaire afin de pouvoir, par la suite, la faire étudier par principe aux enfants. » (Cssp, 1870b)

De même, le directeur de l'œuvre de la propagation de la Foi à Rome qui écrivit au père HORNER en 1878, lui aussi insistait sur le respect de la culture africaine.

« Nous constatons avec plaisir, mon Révérend père, que tous les missionnaires reconnaissent maintenant la nécessité de ne pas européeniser les enfants recueillis dans les orphelinats mais de les élever au contraire aussi simplement que possible, selon les coutumes et usages du pays ... » cité par SEENGA (1982 : 86)

5.3.4 A Paris, le swahili est utilisé lors de la visite du Sultan Seyyid BARGASH en 1875

En 1875, afin de renforcer les relations avec l'Europe, le Sultan de Zanzibar Saïd BARGASH fit une tournée dans les pays européens dont la France (HORNER, 1875) Avec sa délégation, il arriva à Paris le 19 juillet et y resta jusqu'au 27 juillet. Le 21 juillet, il rendit visite au 30 rue Lhomond, siège de la Maison mère des Spiritains. Son

Altesse fut reçue par le Supérieur de la Congrégation, le Très Révérend Ignace SCHWINDENHAMMER (1818-1881)¹⁷⁶ et le père Antoine HORNER qui se trouvait en Europe pour faire des conférences afin d'obtenir des aides pour la mission de Zanzibar.

« Au réfectoire le Sultan Saïd Barghash et les princes de sa suite acceptèrent des glaces et une tasse de café, qu'ils prirent sans sucre, selon leur goût et conformément à l'usage de leur pays. La conversation se faisait en souahili, [sic] langue du Zanguebar. L'interprète arabe nous laissait à nos libres et sympathiques échanges de pensées et de sentiments, que ne gênait aucune réticence politique.... » (HORNER, 1875).

A cette occasion, le swahili fut pour la première fois une langue de communication à l'échelle internationale et ce, au cœur de Paris. Ainsi le Sultan Saïd BARGHASH fut le premier chef d'Etat à s'exprimer en swahili en France, sinon en Europe. Cet événement reflète aussi le degré de tolérance religieuse à Zanzibar à cette époque car le Sultan qui était un musulman fervent rendit visite à un établissement chrétien. Le père HORNER retourna à Zanzibar le 12 décembre 1875 mais ne put y rester longtemps car sa santé commençait à se détériorer. En mai 1879, il rentra définitivement en France où il décéda l'année suivante à Cannes le 8 mai 1880.

Pendant son séjour en Afrique de l'Est, le père HORNER écrivit des notes diverses sur la civilisation des Swahili. Par exemple, dans un rapport à l'évêque Jean-Joseph Gaume écrit le 1^{er} Juillet 1869, il fit une description des croyances des Swahili, notamment de la cérémonie *mana-va-mana* qui était célébrée en l'honneur de *kitimiri*, un esprit protecteur des femmes (GAUME, 1872, HORNER, 1869). Le père HORNER fit aussi des observations d'ordre linguistique pendant l'exploration faite en 1867, avec le père BAUR, pour comparer le swahili aux langues parlées à l'intérieur comme dans l'Ukumi, l'Usagara, l'Ukwere, l'Ukutu et l'Uzaramo. Ses descriptions furent utilisées par les ethnologues et ethnolinguistes du XX^e siècle tels que ALPERS (1984) et RACINE-ISSA (2002b). À Zanzibar, après la mort du père HORNER, le père BAUR assura l'intérim en attendant l'arrivée du premier évêque.

¹⁷⁶ Un Supérieur général alsacien qui était désigné par LIBERMANN pour lui succéder.

5.3.5 L'étude systématique du swahili entre 1870 et 1880.

C'est grâce aux recommandations de la hiérarchie de l'Eglise que les Spiritains de Zanzibar prirent au sérieux l'étude des langues africaines. Chaque missionnaire s'efforça d'améliorer ses compétences dans la langue locale mais au niveau de la mission, il lui fallait l'autorisation du Supérieur local. A Zanzibar le père HORNER privilégiait les études scientifiques et découragea le père SCHEURMANN de se lancer dans l'étude des langues de la région. Dans une lettre au Supérieur général, le père HORNER (1874c) écrivait :

« Ce confrère a fait, sur les langues d'Afrique, un petit travail polyglotte plus spéculatif que pratique. Il voudrait le faire imprimer mais comme ce vocabulaire ne serait (au jugement de tous) d'aucune utilité pour la mission, je ne puis consentir à faire faire des dépenses inutiles à la mission ».

Le père SCHEURMANN ne put donc imprimer son travail en France. Pourtant le père HORNER confia à ce même père SCHEURMANN, ainsi qu'au père MACHON, le soin de confectionner un dictionnaire français-swahili et swahili-français. Il avait par ailleurs demandé au père Auguste DAULL (1842-1885) de rédiger une grammaire swahili. La grammaire fut publiée en 1879 (voir section 5.3.7.2) et le lexique en 1881.

Ce n'est qu'à partir des années 1880 que les Spiritains se mirent sérieusement à l'étude du swahili. D'après le manuscrit du journal de la mission de Zanzibar d'entre 1876 et 1880, le père MACHON annonça le 9 mai 1880 qu'il prêcherait et donnerait des cours de catéchisme en swahili. Auparavant le père MACHON donnait les instructions en alternant une messe en français, une autre en swahili. Deux mois après son arrivée à Bagamoyo, le 18 juillet 1880, le père Charles SACLEUX, présent depuis à peine six mois, fit son sermon en swahili et déclara qu'il ne prêcherait qu'en cette langue. Cependant, certains prêtres, de même que certains laïcs européens ne furent pas d'accord. « Il y a dix Blancs et pas un seul n'est ainsi satisfait ce dimanche en assistant à la messe » (Cssp, 1886). A la même période un autre prêtre, le père STREBLER se disait qu'il ne se fatiguerait pas à employer une langue dont les termes religieux n'étaient pas connus (Cssp, 1880).

Suite aux réactions de ses compatriotes et de celle du Supérieur local, le père SACLEUX présida plusieurs messes principales sans homélie. Ce n'est à partir de novembre 1880 que SACLEUX reprit ses sermons mais toujours en swahili.

Au début de l'année 1881, tout le vicariat fut conscient de la nécessité de la mise en pratique du swahili. Ainsi le 27 janvier à Bagamoyo, quatre frères et trois prêtres, dont le père SACLEUX, se réunissaient pour entreprendre la traduction de chants et de prières. La même année, deux ouvrages sur le swahili étaient publiés : le vocabulaire du père Scheuermann et *Le Manuel de conversation* (voir section 5.5.3). La traduction reprit de temps en temps jusqu'en 1884. Entre-temps, les prières commencèrent à être célébrées en swahili, remplaçant les textes en latin et en français.

1882 fut l'année de transition du français au swahili. Le 19 mars, un prêtre du nom de HIRLAHN dans une des messes principales lit la prière après la communion en swahili « pour que les enfants apprennent à réfléchir » (Cssp, 1886). Pendant la célébration de la confirmation, le 20 août 1882, pour la première fois le *Nasadiki* « Je crois en Dieu » et le *Baba yetu* « Notre Père » furent récités en swahili. Le même jour, le père BAUR, qui dirigeait la messe, lut en swahili les prières avant et après la communion¹⁷⁷. Enfin, le 17 septembre 1882, dans tout le vicariat, le swahili fut proclamé langue obligatoire pour tous, même si la mise en pratique de cette décision ne se fit que progressivement. À l'école, la première division de filles commença à étudier en swahili au mois de mars 1883.

Un autre facteur favorable à la langue swahili fut l'arrivée du premier évêque, Monseigneur Raoul DE COURMONT (1841-1925), le 24 mars 1884. Celui-ci souhaitait ardemment que les langues locales soient utilisées. Un mois après son arrivée, le 18 août 1883, lors de sa première réunion destinée à donner des instructions à ses sujets, il confia aux pères Alexandre LE ROY (1854-1938) et Charles SACLEUX l'étude du swahili et des langues africaines (Cssp, 1887).

5.3.5.1 Le Chapitre Provincial de septembre 1884 et l'adoption définitive du swahili.

Du 9 au 14 septembre 1884, les prêtres se réunirent à Bagamoyo pour une assemblée générale présidée par Monseigneur DE COURMONT. Neuf prêtres sur dix y participèrent¹⁷⁸. Parmi d'autres sujets, la réunion aborda la question du swahili.

¹⁷⁷ Ces prières furent corrigées et reproduites en diverses versions au fur et à mesure (voir l'annexe 4) pour « le notre Père ».

¹⁷⁸ Les secrétaires de la conférence étaient les pères Alexandre LE ROY et Charles SACLEUX ; les autres participants étaient le R.P BAUR, le R.P MACHON, le R.P DAULL, le R.P, HEKER, le R.P. Cadore PICARDA, le R.P HIRTZLIN. Le Père Charles GOMMENDINGER de Morogoro n'y assista pas.

« Monseigneur insista particulièrement [...] sur l'obligation d'apprendre ces langues de manière à les parler le plus tôt et le mieux possible et de ne pas se contenter sur ce point d'un à-peu-près qui peut suffire à un commerçant ou à un voyageur mais qui ne devrait jamais satisfaire un missionnaire [...]. [Il fut aussi décidé que] la langue à apprendre est avant tout le kiswahili tant parce que c'est la langue la plus répandue au Zanguebar que parce que c'est la plus travaillée, la plus facile, la plus riche et que sa connaissance facilite grandement celle des autres » (Cssp, 1884a).

Au sein de la Congrégation, le tout nouveau Supérieur général, le père Ambroise EMONET (1828-1898), venait d'écrire une circulaire qui obligeait les missionnaires à apprendre les langues des pays où ils évangélisaient. A la suite de cette circulaire, les Spiritains entreprirent des études de langues africaines autour de leurs centres missionnaires. C'est ainsi que des langues bantu parlées au Congo Brazzaville et au Gabon furent décrites pour la première fois. Quant à Monseigneur DE COURMONT, il fit appliquer à la lettre les directives contenues dans cette missive.

« Afin que personne n'ignore ses obligations à ce sujet, le supérieur donnera à lire à tout nouveau venu la circulaire du T.R.P Emonet sur les missions et il se fera un devoir de lui faciliter l'étude de la langue en lui donnant tous les livres qui pourraient lui être utiles, en lui ménageant du temps libre, en lui procurant au besoin des leçons, en le mettant à même de faire dès le principe, des exercices pratiques de petits catéchismes » (Cssp, 1884a).

Monseigneur DE COURMONT demanda aux pères SACLEUX et LE ROY « de travailler à la rédaction d'un dictionnaire kiswahili-français et d'un dictionnaire français-kiswahili, d'une grammaire et d'un catéchisme, et [invita] chacun, autant que ses occupations le lui permettent, à coopérer à cette œuvre. » (ibid).

Durant cette réunion l'alphabet et les principes d'écriture en swahili, selon les règles choisies par SACLEUX¹⁷⁹, furent lus et approuvés : « chacun des caractères, lettres, articulation et signe orthographiques, est ensuite indiqué, discuté et successivement adopté » (ibid). Des prières traduites furent présentées mais furent réservées pour un examen plus approfondi par tous les membres de la Congrégation. Au cours de la même réunion, il fut également décidé de fonder des écoles dans chaque

¹⁷⁹ Le Père SACLEUX avait alors imité plus ou moins les règles d'écriture proposé par d'Edward STEERE.

paroisse où les élèves étaient internes afin de répandre le christianisme de manière efficace. Dans ces écoles, les études comprendraient trois ou quatre années et se feraient en swahili, pendant la dernière année les élèves apprendraient à écrire le swahili en caractères arabes (ibid). C'est donc à partir de ce chapitre que dans toutes les missions des Spiritains en Afrique de l'Est, le swahili fut adopté comme langue véhiculaire des activités¹⁸⁰ dans l'enseignement et pour la vie quotidienne.

En 1877 une autre mission fut fondée à Mhonda dans l'actuelle région de Morogoro. Voici ci-dessous la carte (figure 10) qu'utilisèrent les pères HORNER et BAUR afin d'arriver à cette station :

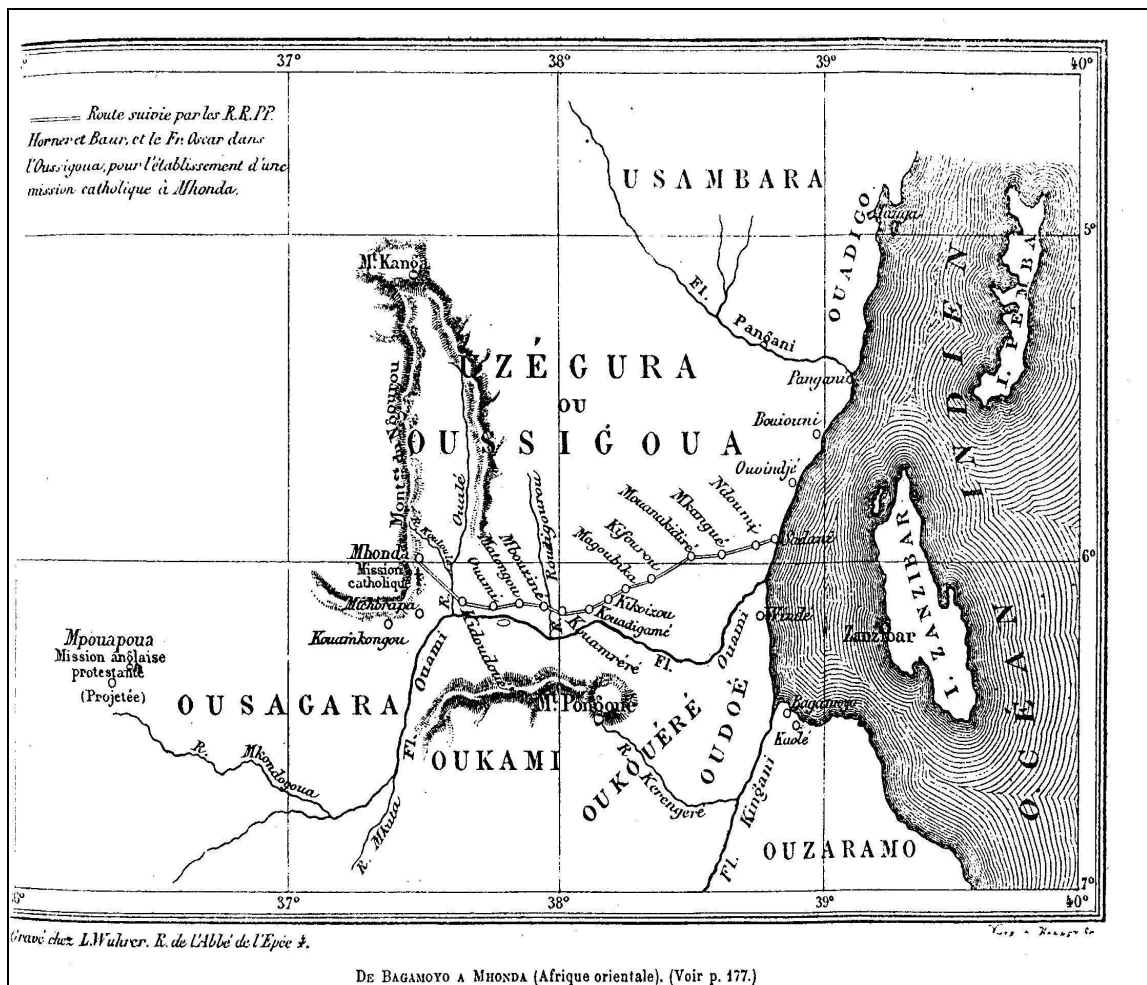


Figure 8 : Carte de la route empruntée par les pères HORNER, BAUR et le frère OSCAR pour ouvrir la mission de Mhonda.

(Source : Archives Cssp2D66.4b3)

¹⁸⁰ Sauf la messe qui resta en latin jusqu'à la transformation interne de l'Église au milieu des années 1960.

Après s'être établis à Zanzibar, Bagamoyo, Mhonda et Mandera, à partir de 1880, durant le séjour de SACLEUX, les Spiritains implantèrent de nouvelles missions. Ils se dirigeaient de la côte vers l'intérieur en empruntant deux routes l'une de Zanzibar vers Tununguo (42 kilomètres de Dodoma) en passant par Longa et l'actuelle ville de Morogoro ; l'autre vers le nord, ils avancèrent jusqu'aux environs du Kilimanjaro où établirent des missions à Kilema en 1890, à Kibosho en 1893 et à Rombo en 1899. A partir de là ils montèrent dans l'actuel Kenya à Tana puis Bura et Nairobi (voir la carte, figure 11 ci-dessous).

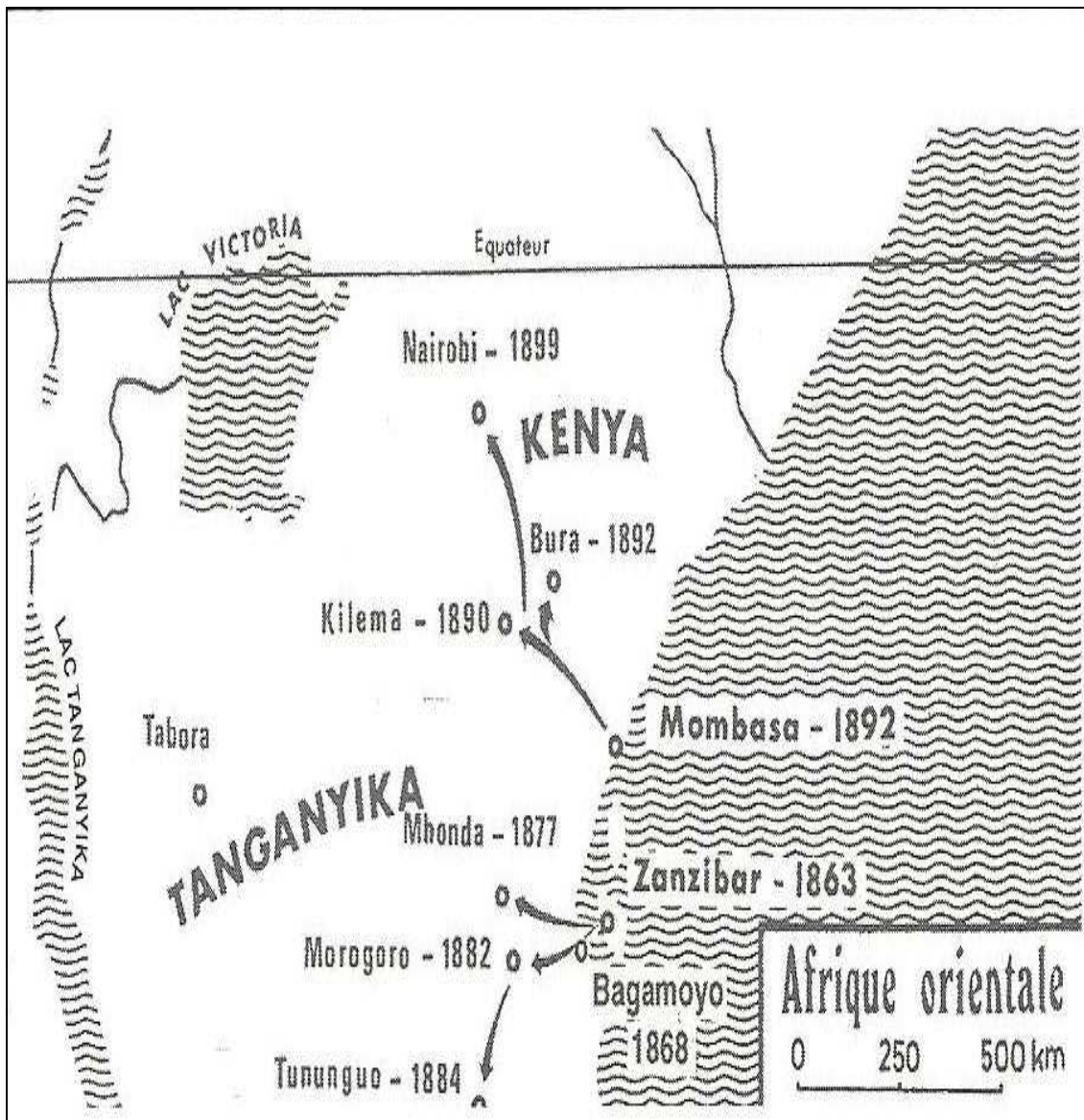


Figure 9 : Carte de quelques stations missionnaires établies par des Spiritains entre 1863 et 1899.

(Source : DUCOL, 2007 : 51)

Toutes ces missions fonctionnaient à l'exemple des centres de Bagamoyo et de Zanzibar. Les missionnaires y conduisaient les mêmes activités religieuses et économiques. Ces paroisses devinrent de hauts lieux d'acculturation et de propagation du swahili. De ces écoles missionnaires sortaient chaque année des jeunes qui savaient lire, écrire et en swahili.

Il faut cependant souligner que dans les centres implantés loin de la côte, le swahili n'était que peu, ou pas du tout compris. C'est ce que relate le journal des Pères Spiritains à la station de Manderu, à 77 kilomètres de Bagamoyo, le 24 décembre 1882.

« Quantité de Wasigwa arrivent à la mission pour assister aux offices de la nuit vers 10hrs. Le P. Sacleux assez remis de ses fièvres leur fit une intéressante causerie sur l'objet de la fête. Comme il parlait swahili, plusieurs n'y comprennent pas grande chose et causaient entre eux. Le voisin du père, qui ne voulait rien perdre de la parole, impose le silence 'taisez-vous, vous autres ! Le père seul a la parole !' » (Cssp, 1884b).

De ce fait, l'ouverture des nouveaux centres missionnaires était accompagnée par l'étude des langues et des cultures de la population native. Presque tous les missionnaires prenaient des notes sur les langues pour leur utilisation personnelle. Seules quelques-unes de ces études furent publiées. Par exemple, le père Alexandre LE ROY qui, depuis 1890, suivait l'ouverture des missions dans la région du Kilimanjaro, consacra une quinzaine de pages à la description du swahili et du masai. Pour les langues bantu LE ROY montre le processus d'agglutination:

« Mais nous revenons à nos langues africaines et montrons mieux comment les racines s'agglutinent. En français, par exemple, si vous avez besoin de sept mots pour dire : 'Le couteau que je lui ai donné', à nous, deux nous suffisent : *Kisu nilichompa*. Il est vrai que, en bonne justice, il faut avouer que le premier en vaut deux et l'autre six : *Ki-su ni-li-ch-o-m-pa*. C'est que les pronoms personnels, sujets, relatifs compléments, sans parler des conjonctions, s'insèrent dans le verbe : ils sont agglutinés ». (LE ROY, 1914 : 365).

Ensuite, à la page 336, il décrit le rôle du verbe, tout en signalant des extensions verbales et à la page suivante et présente la richesse sémantique des termes swahili dans les domaines types du monde swahili tels que le cocotier.

« Le français, comme du reste l'allemand, l'anglais et les autres langues civilisées, croit avoir tout dit quand, pour désigner le fruit du cocotier, par exemple, il nous a donné le mot coco. Quelle misère ! Au lieu de cette expression si vague, le swahili dispose de celle-ci : *kidaka*, coco déjà noué ; *kitale*, coco plus avancé, rempli d'eau ; *dafu*, coco bon à boire ; *koroma*, coco imparfaitement mûr ; *nazi*, coco mûr mais encore vert ; *kibaka*, coco mûr et sec ; *zimi*, coco stérile, sans eau et sans amande » (LE ROY, 1914 : 367)

5.3.6 Les missionnaires spiritains face aux pouvoirs politiques : 1886-1900

Dès l'origine, étant donné que la France n'occupait aucun territoire en Afrique de l'Est, les missionnaires français vivaient en pays étranger, arabe d'abord puis allemand après la conférence de Berlin, britannique enfin. Pour des raisons de sécurité, et pour assurer la continuité de leur ministère, les Spiritains adoptèrent, en public, un esprit neutre envers la vie politique du pays : il fallait être indifférents par rapport aux intérêts politiques et économiques des autorités politiques, même ceux qu'ils ne supportaient pas. Ils se montrèrent donc impartiaux envers les relations entre des Arabes et Africaines ; entre Arabes et les colonisateurs européens et entre Européens et Africains. Leur objectif était de lutter contre l'esclavage, il leur fallait libérer les captifs sans pour autant condamner directement le système. Lors du partage des zones contrôlées par les colonisateurs, les Spiritains refusèrent de participer au processus de délimitation des frontières (voir annexe 15) et lors de la colonisation allemande, ils refusèrent d'exercer le rôle de *liwali* « gouverneur » dont la fonction était de rendre justice et d'aider le *kadhi* « juge » (lettre de Monseigneur DE COURMONT à Von SODEN, datée du 27.11.1891)¹⁸¹. C'est ainsi que l'œuvre missionnaire persista en dépit des changements des systèmes politiques.

Cependant le partage eut des effets néfastes pour les missionnaires. Le vicariat de Zanguebar fut divisé en trois parties : allemande, anglaise et arabe. La plus grande partie du vicariat était située dans la colonie allemande du Tanganyika. En même temps, du fait que les missionnaires français devaient se protéger des répercussions des conflits européens et qu'il fallait trouver des solutions immédiates pour survivre en cas de désaccord avec le régime colonial, ils adoptèrent trois solutions : la première fut de remplacer le vicaire apostolique français par un Allemand. C'est ainsi que le 16

¹⁸¹ Cité dans VERSTEIJNEN, 1968

novembre 1896, Monseigneur DE COURMONT prenant pour prétexte son état de santé fut remplacé par Monseigneur Emile ALLGEYER (1856-1924) qui prit ses fonctions le 27 février 1897. En second lieu le vicariat fut divisé en deux, le Sud fut réservé aux missionnaires allemands, les Bénédictins¹⁸², tandis que le Nord, c'est-à-dire le Kenya, restait sous l'autorité des Spiritains dont la majorité était des Français (VERSTEIJNEN, 1968 : 38a). Après Boura en 1882, les Spiritains ouvrirent deux stations au Kenya, l'une à Tana en 1890 et l'autre à Mombasa en 1892.

Au Tanganyika l'arrivée des Allemands provoqua, entre 1888 et 1889, l'insurrection des Arabo-Swahili dirigés par BUSHIRI. Les insurgés attaquèrent les missions protestantes et les Bénédictins catholiques à Dar es Salaam où ils emprisonnèrent les religieux et religieuses. Mais ils préservèrent les missions des Spiritains en raison de leur amitié de longue date. « Vous autres, nous vous connaissons depuis longtemps. Vous avez été toujours nos amis, et toujours avez fait du bien, à nous et autour de nous Jamais nous ne pourrions vous faire du mal », disaient les insurgés (VERSTEIJNEN, 1968 : 40a).

Comme nous l'avons déjà signalé (chapitre 2), les Allemands menèrent une politique en faveur du développement du swahili. Ils établirent la première école à Tanga en 1892 qui dispensait des cours en swahili. A partir de cette époque, c'est le gouvernement colonial qui définit la politique linguistique dans les territoires qu'il contrôlait. Le rôle des missionnaires pour la promotion des langues diminua petit à petit. Seuls quelques passionnés, dont faisait partie Charles SACLEUX, continuèrent à se livrer à l'étude des langues.

5.3.7 Premières publications par les missionnaires spiritains

Toute stratégie d'initiation à l'écriture dans une langue moins écrite pose des problèmes de transcription, car il faut choisir l'orthographe pour représenter les sons et en même temps établir les règles de structure des termes. C'est ainsi que les premiers missionnaires et auteurs proposèrent des modèles qui furent plus ou moins repris lors de la standardisation de la langue.

Avant d'entamer l'examen de ces ouvrages, il importe de souligner que contrairement à KRAPF et STEERE qui avaient suivis des cours universitaires, aucun

¹⁸² Une Société fondée par le Père André Amrhein OSB (1844-1927) en 1884 en Allemagne avec pour objectif d'évangéliser les pays occupés en Afrique par l'Allemagne.

des auteurs français (BAUR, DAULL, SACLEUX et LE ROY) n'avaient pas de passé universitaire. Ils se servaient uniquement des concepts et méthodes apprises au séminaire pour l'étude du latin et du grec. Avant que SACLEUX ne devînt le linguiste de la Congrégation, le père BAUR avait publié un catéchisme en swahili (1867) et un manuel de conversation (1881) et le père DAULL une grammaire (1879). Dans la section suivante, nous analyserons ces ouvrages commençant par le Catéchisme.

5.3.7.1 Le Catéchisme swahili publié par le père Etienne BAUR (1867)

Le premier ouvrage en swahili rédigé par un Français fut un catéchisme, celui du père BAUR¹⁸³. Il s'agit d'un ouvrage bilingue de 161 pages, écrit en swahili au recto et en français au verso. L'auteur, un des premiers Spiritains établis à Zanzibar, avait au départ l'intention de le publier en France mais il l'imprima à la mission d'UMCA. Etant le premier ouvrage, ce catéchisme traduit une réflexion approfondie sur la langue car l'auteur dut affronter de nombreux défis d'ordre orthographique, lexical et syntaxique.

a) Les difficultés d'ordre orthographique

Le père BAUR choisit entièrement la façon française d'écrire les sons. En swahili, cette orthographe pose moins de difficultés pour les consonnes parce que la majorité des phonèmes trouvent des correspondants en français¹⁸⁴, excepté les nasales /ŋ/ et /ɲ/ et les phonèmes d'origine arabe /ð/, /θ/, /x/ et /ɣ/. Le père BAUR ignore tous les phonèmes d'origine arabe. Il les écrivit suivant la prononciation des Africains. Par exemple pour le terme *dhambi* [ðambi] « péché » il écrivait *zambi*¹⁸⁵ avec « z » au lieu de « dh » comme le suggérait STEERE.

Du fait que beaucoup de termes swahili contiennent la voyelle [u] écrit en orthographe française 'ou', tandis qu'en italien (l'alphabet choisi par STEERE) la graphie est « u », certains termes apparaissaient très longs. Par exemple *kuhukumu* « juger » (8 lettres) s'écrit *kouhoukoumou* (12 lettres). Concernant les semi-voyelles, les locuteurs du swahili ont tendance à prononcer comme semi-voyelle /y/ et /w/ lorsque les voyelles /i/ et /u/ sont suivies d'une autre voyelle. Lui ne faisait pas cette transformation, écrivant une simple suite de voyelles. Par exemple, pour *wewe* (4

¹⁸³ Il semble qu'une grande partie du document est l'œuvre du Père STEURER.

¹⁸⁴ Sans compter les sons aspirés, le swahili standard possède 25 lettres. Parmi celles-ci, 17 trouvent des équivalents sinon des sons approximatifs dans l'alphabet latin dont le français. Dès 1865, Edward STEERE avait proposé l'utilisation des consonnes se conformant à l'orthographe des consonnes anglaises et des voyelles italiennes.

¹⁸⁵ En fait, SACLEUX écrivait de la même façon et c'est cela que l'on entend toujours chez les locuteurs non natifs du swahili.

lettres) « toi » il écrivait « *ouéoué* » (6 lettres). Par ailleurs, le père BAUR comme STEERE, ignore les consonnes aspirées.

Parfois l'auteur hésite. Par exemple, en page 31, il emploie à la fois *bikiri* et *bikira* pour dire « vierge ». Il écrit parfois *farrasi* « précepte » (p. 79), parfois *farazzi* (p. 81)¹⁸⁶. Il semble que c'est cette instabilité orthographique qui amena monseigneur LE ROY à souligner l'importance de l'uniformisation de l'orthographe. LE ROY s'étonnait que : « Le même auteur, souvent dans le même ouvrage, dans la même page, sans motifs apparents, orthographie le même mot de deux et trois manières différentes » (SACLEUX, 1905 : xix). Pour cette raison, Le ROY apprécia la tentative de transcription scientifique de SACLEUX dans un système phonétique cohérent.

b) Défi d'ordre lexical

Étant donné que le catéchisme fut la première œuvre en swahili, l'auteur fut confronté à la difficulté d'adapter des termes religieux. À cette époque, en swahili, existaient des termes religieux d'origine bantou comme *Mungu* « Dieu » et *mbingu* « ciel » et des termes d'origine arabe comme *sala* « prière » et *malaika* « ange ». Mais KRAPF et STEERE avaient déjà rendu certains concepts comme *kanisa* (d'origine grecque) pour « église ». En fait, les protestants se servaient de plusieurs langues : les langues bantou, l'anglais, l'arabe, le grec ou le latin.

Cependant le père BAUR ne se servit pas beaucoup des suggestions de ses prédécesseurs. La plupart de temps il naturalisa des termes français, comme nous pouvons l'observer dans le tableau 9 ci-dessous.

¹⁸⁶ *Bikira* et *farazi* sont des termes d'origine arabe.

Tableau 4 : Quelques termes religieux choisis par le père BAUR

Catégorie	Français	Terme proposé par BAUR	Origine	Swahili standard
Noms	« archange »	<i>kidchua tcha malaika</i>	reformulation	<i>malaika mkuu</i>
	« baptême »	<i>batema</i>	français	<i>ubatizo</i>
	« église (communauté) »	<i>eglisi</i>	français	<i>kanisa</i>
	« église (édifice) »	<i>miskiti</i>	arabo-swahili	<i>kanisa</i>
	« évêque »	<i>evêki</i>	français	<i>askofu</i>
	« fils (fils du dieu) »	<i>ouadi</i>	arabe	<i>mwana</i>
	« mystère »	<i>mysteri</i>	français	<i>fumbo/muujiza</i>
	« Pâque »	<i>paki</i>	français	<i>pasaka/paska</i>
Verbes	« sacrements »	<i>masakrama</i>	français	<i>sakramenti</i>
	« baptiser »	<i>kumpa baptema</i>	reformulation	<i>kubatiza</i>
	« concevoir »	<i>alidchoukoua mimba</i>	reformulation	<i>kuchukua/kupata/ kushika mimba</i>
Adjectifs	« incarnation »	<i>inkanarcio</i>	français	<i>kujifanya mtu</i>
	« en colère »	<i>ékerahi</i>	reformulation	<i>kuwa na hasira</i>
	« extrême onction »	<i>extremoncsio</i>	français	<i>mpako wa mwisho</i>
	« péché véniel »	<i>zambi veniél</i>	français	<i>dhambi nyepesi</i>

La plupart de ces termes furent remis en question par les autres, notamment SACLEUX. Malgré ce rejet ultérieur, quelques termes d'origine française entrèrent en swahili comme *ekaristi* « eucharistie », *sakramenti* « sacrement » et *katekismu* « catéchisme » grâce à cet ouvrage.

c) Défi d'ordre syntaxique

La syntaxe est l'un des aspects essentiels pour déterminer la maîtrise d'une langue étrangère. Pour rédiger ce catéchisme, l'auteur fut obligé de faire une transformation syntaxique simple ou complexe pour rendre le message en swahili. La traduction des dix commandements (dans l'extrait 5 pages 76 et 77) ci-dessous illustre cette compétence.

¹⁸⁷ Le terme adopté par l'Eglise.

5. D. Recitez ces commandements.

R. I. Un seul Dieu tu adoreras
et aimeras parfaitement.

II. Dieu en vain tu ne jureras,
ni autre chose pareillement.

III. Les dimanches tu garderas
en servant Dieu dévotement.

IV. Tes père et mère honoreras
afin de vivre longuement.

V. Homicide point ne seras
de fait ni volontairement.

VI. Luxurieux point ne seras
de corps ni de consentement.

VII. Le bien d'autrui tu ne prendras
ni retiendras à ton escient.

VIII. Faux témoignage ne diras,
ni mentiras aucunement.

IX. L'œuvre de chair ne désireras,
qu'en mariage seulement.

X. Bien d'autrui ne convoiteras
pour les avoir injustement.

5. D. Mambiè maamri hâo.

R. I. Outaaboudou Monggou modia tou,
na outapenda iéié kabissa koua mo-
yo ouako.

II. Housitayè na housiapè bourrè dina
ia Monggou.

III. Outalinda sikou ia diouma billi, na
masikou kouou.

IV. Outatoukouza baba na mama iako.

V. Housiouè.

VI. Housizini.

VII. Housiibè.

VIII. Housiseme ouronggo, na housim-
chouhoudie dirani iako ouronggo.

IX. Housitamani mké ia dirani iako.

X. Housitamani nioumba ia dirani iako,
ouala deho dehote alidchonacho.

Extrait 6 : Dix commandements dans le catéchisme du père BAUR

Dans la version catholique des dix commandements ci-dessus, nous constatons que l'auteur a effectué des transformations, notamment à propos de la position du complément par rapport au verbe. Par exemple, au sujet des commandements I, II, III, IV et VIII, en français le complément précède le verbe, alors que dans la traduction swahili, le verbe précède le complément. Ensuite, pour les commandements IV, V, VI et VII, l'auteur fit une condensation du sens, en swahili il utilisa un seul terme. La traduction du commandement numéro IX est un euphémisme, l'auteur a évité le sens exact de la phrase française qui parle de l'acte sexuel pour le rendre relativement moins choquant. Au contraire, pour la Xe commandement en utilisant *nyumba* « maison » au lieu de *mali* « bien » il fit référence involontairement à l'épouse alors que *mali* aurait été plus neutre. De plus, il insiste en disant *wala chochote alichu nacho* « ni rien de ce qu'il possède ».

Enfin, dans les trois derniers commandements, l'auteur fit une particularisation : à la place des termes indéfinis 'autrui' et 'aucunement' il traduit par *dirani* signifiant « prochain ». En général, en comparant avec le texte des catéchismes swahili de nos jours, il est évident qu'en principe, la syntaxe proposée par le père BAUR reste la même. Donc ce catéchisme peut être plus ou moins considéré comme le 'père' du catéchisme swahili dans l'Église catholique.

Cependant, l'auteur du catéchisme fit face à de nombreuses difficultés liées à la grammaire. La première difficulté, à laquelle presque tous les chercheurs européens de la linguistique bantou font face, c'est la question des classes nominales et des accords qui les accompagnent. L'auteur du catéchisme montre maintes fois des hésitations concernant le choix des classes et des accords. Par exemple à la page 33, dans une même phrase il met alternativement *mkono* « main » (exemple [a] ci-dessous) en classe 3 (préfixe *oua*) et en classe 9 (préfixe *ia*) De même, le terme *malaika* « anges » (exemple [b] ci-dessous) est une fois en classe 2 (préfixe *va* pour *oua* selon sa graphie), une fois en classe 4 (préfixe *mi-*)

- a) *Mkono oua kououmé ia Monngou* (page 33) au lieu de *mkono wa kuume wa Mungu*
- b) *Vako malaika vabaya mingi* au lieu de *Wako malaika wabaya wengi*

La deuxième difficulté, d'ordre syntaxique, est la position de l'adjectif par rapport au nom qu'il qualifie. En swahili, l'adjectif se place normalement après le nom, dans ce catéchisme l'auteur le place tantôt avant, tantôt après. Par exemple, à la page 11, nous

trouvons pour « trois personnes » (de Dieu) : *mapersonna matatu* et *matatu mapersonna*. De même à la page 9, pour dire « un seul dieu », il emploie *monngou modia tou* mais aussi *modia monngou tou*. En bref, les règles de la syntaxe française influençaient grandement la structure des phrases swahili élaborées par le père BAUR, comme nous pouvons le constater dans quelques phrases, comme la phrase suivante :

Français	il	s'est	fait	homme	pour	nous
Swahili	<i>a</i>	<i>méji</i>	<i>fania</i>	<i>mtou</i>	<i>tcha</i>	<i>sis</i>

Ce catéchisme fut publié à la mission protestante, chez Edward STEERE. Celui-ci dans son ouvrage (STEERE, 1870 : ix) félicita le père pour cette initiative d'écrire en swahili, sans pour autant dissimuler son regret sur le jargon que le père BAUR avait choisi qui selon lui convenait aux Indiens et aux Européens. STEERE critique aussi l'orthographe française adoptée dans ce catéchisme.

Malgré ses faiblesses, cette publication étant la première en langue swahili dans l'Eglise catholique, elle fut par la suite une source d'inspiration directe ou indirecte pour les documents publiés, notamment dans le choix du lexique. En effet, la plupart des manuscrits et publications des Pères Spiritains élaborés entre 1870 et 1885 employaient les termes proposés par le père BAUR.

5.3.7.2 La grammaire swahili du père DAULL

Douze ans après la publication du catéchisme, c'est-à-dire en 1879, un autre prêtre spiritain, le père Auguste DAULL (1842-1885), publia la première grammaire swahili. C'est un petit ouvrage de 125 pages, divisé en deux parties dont la première aborde la phonologie et la morphologie et la seconde la syntaxe. Cette grammaire fut réalisée suite aux recommandations du Supérieur de la Congrégation des Spiritains concernant l'obligation faite aux missionnaires d'apprendre les langues des peuples. Ainsi le père DAULL, à la demande du père HORNER, entreprit la rédaction d'un manuel qui servirait à l'apprentissage de la langue par les missionnaires et pour les « enfants » dont le swahili n'était pas la langue maternelle.

Dans l'introduction, le père DAULL remercie son supérieur local, le Révérend père HORNER, de l'avoir encouragé à effectuer une recherche aboutissant à cette publication. Il explique ensuite que : « Composer la grammaire d'une langue nouvelle

[...], ce n'est pas créer arbitrairement des principes d'après lesquels cette langue nous paraît devoir être parlée, ni non plus adapter absolument à cette langue les règles d'un idiome déjà connu ; mais il s'agit d'établir des théories en rapport avec les expressions reçues dans la pratique ». (DAULL, 1879 : 7)

Le père DAULL souligne qu'une bonne maîtrise du swahili est incontournable pour les missionnaires, commerçants et explorateurs. En tant que langue de la famille des langues bantu, sa connaissance était obligatoire pour se faire comprendre dans une grande partie du continent africain. D'après le père DAULL, celui qui connaît une des langues bantu surtout le swahili, pourrait « pénétrer jusqu'au centre des vastes contrées de Nigritie méridionale, sûr d'y rencontrer des personnes capables de le comprendre » (DAULL, 1879 : 8).

En ce qui concerne l'orthographe, l'auteur employa l'orthographe française mais en empruntant certains éléments à STEERE (1870). Par exemple, il utilisa le « *u* » au lieu de « *ou* » et remplaça certaines séquences de voyelles, « *i* » et « *u* » suivis d'une autre voyelle, par les semi-voyelles « *y* » et « *w* » respectivement, comme dans *mtoto anayempiga* « l'enfant qui le frappe ». Il est le seul à utiliser la lettre « *Rh* » pour présenter le phonème [ɣ], comme dans le terme orthographié de nos jours *ghali* « cher, onéreux ».

Dans la première partie, il étudie les parties du discours qu'il analyse convenablement. Par exemple, il propose des classes nominales tout à fait pertinentes et développe également longuement les règles de dérivation des noms notamment la formation des déverbaux tels dans les exemples suivants :

<i>ku-end-a</i> « aller »-	<i>mu-end-o</i> « allure, démarche »,
<i>ku-lim-a</i> « cultive »	<i>ki-lim-o</i> « agriculture »
<i>ku-fungu-a</i> « ouvrir »	<i>u-fungu-o</i> « clef »

L'auteur fait aussi un travail d'étymologie et distingue les termes d'origine bantu et ceux d'origine étrangère. Il attribue à l'arabe toutes les fractions à savoir *robo*, « un quart », *nusu* « une moitié », *theluthi* « un tiers » ainsi que tous les numéraux à partir de vingt (*ishirini* « vingt », *thelathini*, « trente » et ainsi de suite). Il indique également les termes en provenance d'autres langues comme *divai* « du vin » et *kibweta* « boîte » du français. En ce qui concerne les syntagmes verbaux, l'auteur avait une maîtrise suffisante des temps et transforme ainsi des phrases à la forme interrogative et négative.

Il rencontra cependant des difficultés à organiser les affixes dans les verbes, notamment suite à l'insertion du pronom relatif. Par exemple, il écrivit *mtu anapendaye* au lieu de *mtu anipendaye* « l'homme qui m'aime ». Il écrit aussi *mtu nanipendaye* au lieu de *mtu nimpendaye* « l'homme que j'aime ».

Dans la seconde partie, il montre comment les éléments du discours présentés dans la première partie se combinent pour former des propositions et des phrases. Dans l'appendice il fournit des informations utiles à la communication notamment sur la manière de concevoir et marquer le temps : les heures, les jours, les mois et l'année lunaire.

En dépit de sa petitesse, nous trouvons cette œuvre originale ; elle est le fruit d'une véritable recherche. Dans l'histoire de l'étude du swahili, c'est la première publication qui aborde l'étymologie que KRAPF (1850) n'avait pas fait. Apparemment, c'est à partir d'elle que le travail en étymologie de SACLEUX fut bâti quelques années plus tard.

5.3.7.3 Le Manuel de conversation en Kiswahili

En 1881, les pères Spiritains de la mission de Bagamoyo publièrent un manuel de conversation (237 pages). Il s'agit d'un ouvrage destiné aux débutants, notamment aux missionnaires nouvellement arrivés en pays swahili. Cette œuvre est divisée en deux parties : la première (pages 1 à 169) contient un lexique français-swahili ; alors que la seconde (pages 177 à 234) présente des phrases usuelles.

Sans introduction ni préface, l'ouvrage commence directement par la présentation de substantifs français avec leur traduction mot à mot en swahili. En 1882 les missionnaires répertorièrent les adjectifs, les pronoms, les verbes avec leur sens en français. Enfin fut proposé dans une même catégorie, les adverbes, les propositions, les conjonctions ainsi que les interjections. L'ouvrage dans son ensemble traite 47 thèmes. Sans aucun ordre logique. Chaque thème contient une dizaine de termes ; les deux premiers ('attributs à la divinité' et 'les cieux') appartiennent à la religion, les autres ne montrent aucune cohérence. Mis à part cela, tous les éléments sont organisés alphabétiquement.

La deuxième partie est consacrée aux phrases usuelles. C'est une série de phrases courtes avec leurs traductions en swahili. Telle que :

Qui est là?

Nani ?

As-tu besoin de quelque chose ?

Wataka kitu ? (Cssp, 1881 : 177)

Ces phrases sont organisées pour répondre au besoin immédiat de communication : questionner, remercier ou demander un service à quelqu'un (un tailleur, à un cordonnier) et ainsi de suite. En effet, une grande partie contient des questions et des réponses de base. En d'autres termes, même s'il s'appelle *Manuel de conversation* ; il n'y a pas de conversation.

Sur le plan linguistique, les auteurs conservent l'orthographe française sauf pour le 'u' et l'utilisation des semi-voyelles 'y' et 'w' au lieu d'une suite de voyelle. Ils se servent également de la plupart des termes religieux du père BAUR (1867). Comparé à la grammaire du père Daull, *le Manuel* nous semble moins recherché notamment pour ce qui est de la prononciation et de l'orthographe. Par exemple, il est écrit (Cssp, 1881 : 238) que les lettres « gn » de *gnombe* « vache » se prononce comme « gnostique ». En fait, dans le terme *gnombe* (*ng'ombe* en swahili standard), il s'agit d'une nasale vélaire [ŋ] alors que dans « gnostique » on entend une nasale palatale [ɲ]. En même temps dans cet ouvrage, la lettre 'v' représente tantôt [v] dans *majira kavu* « temps sec », tantôt le phonème [w] dans *vuakati* « le temps ».

Il va sans dire que *le Manuel de conversation* est la première tentative d'ordre pratique dans l'étude du swahili. Pourtant ce que l'on remarque, c'est qu'au niveau du lexique et de l'orthographe, malgré la publication de la grammaire du père DAULL en 1879 où l'auteur avait fait des améliorations, les auteurs du manuel reviennent aux mêmes erreurs de syntaxique que celles commises par le père BAUR dans son catéchisme. Compte tenu des commentaires que SACLEUX donna lors de l'assemblée générale à Zanzibar en 1884 surtout sur le catéchisme, il aurait, à notre avis, remarqué certaines de ces erreurs. C'était toutefois un livre utile à son époque, surtout pour les débutants ; il constitue le point de départ à partir duquel beaucoup d'autres documents furent élaborés dans les années suivantes.

5.4 La contribution des Pères Blancs à l'expansion du swahili

Une autre congrégation fondée par un Français au XIX^e et qui joua un grand rôle de la promotion non seulement du swahili mais aussi des langues africaines en général, c'est celle des Pères Blancs. Fondée par l'évêque Charles LAVIGERIE (1825-1892)¹⁸⁸ en 1868 en Algérie, à l'époque où ce pays était une province française. La congrégation prit alors le nom de Société de Notre-Dame d'Afrique (ou Missionnaires d'Afrique) mais elle fut désignée Pères Blancs par les fidèles à cause de leurs soutanes. A l'époque où la plupart des missionnaires portaient des soutanes noires, Monseigneur LAVIGERIE voulait que ses missionnaires imitent le style vestimentaire des indigènes, c'est à dire celui des Arabes d'Algérie.

5.4.1 L'histoire de la Congrégation des Peres Blancs

D'après RENAULT (1992), le fondateur de la Congrégation des Pères Blancs avait appris l'arabe et se familiarisa avec l'Islam dans les années 1860 en Syrie où il avait été envoyé pour prendre soin des chrétiens victimes du massacre dans la Kaimacanat druze¹⁸⁹. En 1867 il fut transféré de Syrie en Algérie où il développa un attachement particulier à l'Afrique et entreprit une œuvre caritative en Kabylie en faveur des enfants victimes de famine et de choléra. Décidé à pérenniser ses services humanitaires et religieux, il institua un séminaire afin de préparer les futurs missionnaires qui serviraient dans le cas de désastres comme ceux de Syrie.

En Europe, depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle, les rapports sur les explorations en Afrique, notamment sur la traite des Noirs, suscitaient un intérêt grandissant. Selon OLIVER (1952 : 1) l'Europe se concentrait sur Zanzibar la capitale de la région. Ayant lu ces rapports, LAVIGERIE proposa en 1867, à Rome, l'établissement d'une Congrégation qui s'occuperait de l'évangélisation de la région des Grands Lacs d'Afrique¹⁹⁰. Le 20 février 1878, le Pape LEON XIII (1810-1903) approuva son projet. Deux mois plus tard, la première expédition des Pères Blancs

¹⁸⁸ Né le 31 octobre 1825 près de Bayonne, dans le département des Pyrénées-Atlantiques, monseigneur LAVIGERIE fut ordonné prêtre en 1849, évêque en 1863, et cardinal en 1882. Il mourut en Algérie le 26 novembre 1892.

¹⁸⁹ Le 26 mai 1860, à peu près six mille chrétiens avaient été massacrés dans la région de Kaimacanat druze, par les Druzes une secte musulmane.

¹⁹⁰ Il informa aussi le Quai d'Orsay et le Roi LEOPOLD de Belgique qui était à cette époque coordinateur des activités de l'Association Internationale pour l'exploration de l'Afrique.

quitta la ville de Marseille pour Zanzibar (OLIVER, 1952 : 48)¹⁹¹. Les premiers missionnaires étaient tous français, les non-français se joignirent à eux au fur et à mesure.

La première expédition (voir figure 10 ci-dessous) sous la direction du père Léon LIVINHAC, le successeur de LAVIGERIE au supériorat, embarqua à Marseille sur un bateau qui se dirigeait vers la Chine. A Aden elle prit un autre bateau jusqu'à Zanzibar. Les missionnaires devaient mener deux expéditions : les pères Pierre GIRAULT, Siméon LOURDEL, Léon BARBOT et le frère Amans DELMAS se dirigeraient vers le lac Nyanza ; alors que les pères Joachim PASCAL, Toussaint DENIAUD, Théophile DROMAUX, Henri DELAUNAY et Joseph AUGIER iraient vers le lac Tanganyika. Malheureusement, le père Pascal, le chef de l'expédition vers le lac Tanganyika mourut en cours de route, le père DELAUNAY prit le relais.



Figure 10 : Photo de la première caravane des Pères Blancs (1878)

(Source : CELIER, 2008 : 160)¹⁹²

¹⁹¹ En Algérie en 1869, l'évêque acheta 600 hectares sur le site Maison Carrée pour accueillir des orphelins et réaliser ses projets missionnaires. La Maison Carrée resta la Maison mère jusqu'en 1947 où l'on décida de la transférer à Rome.

¹⁹² Debout au fond de gauche à droite : les pères Joseph AUGIER, Pierre GIRAULT, Léon LIVINHAC, Siméon LOURDEL, Léon BARBOT. Assis, de gauche à droite : les pères Toussaint DENIAUD, Henri DELAUNAY, Théophile DROMAUX, Joachim PASCAL et le frère Amans DELMAS.

5.4.2 Les Pères Blancs ont pour priorité de parler les langues locales

À la différence des Spiritains, la Congrégation des Pères Blancs met la question de la langue au centre des activités missionnaires : chaque envoyé doit employer uniquement la langue du peuple. La constitution de la Congrégation le prescrit explicitement. Les articles 19, 136 et 137 de la version de 1981 de ladite constitution (1981 : 20, 21 et 54) stipulent ainsi :

Article 19 :

« La charité apostolique exige de nous tous une attitude d'accueil, d'ouverture, de proximité avec les hommes ; une grande simplicité dans nos rapports avec eux ; l'étude persévérante de leur langue et leurs cultures ; une connaissance de l'histoire, des cultures et de la situation des pays où nous travaillons ; une participation active aux efforts qui visent à incarner l'évangile dans toutes les cultures. »

Article 136 :

Un temps assez long est garanti à tous les missionnaires pour leur permettre une étude sérieuse de la langue et de la culture des peuples chez qui ils travailleront, ainsi qu'une initiation à la Pastorale de l'église locale.

Article 137 :

1. Les candidats qui font un stage le commencèrent par cette étude [de langue et de culture].
2. Là où n'existe pas de centre, le Supérieur prend des dispositions pour assurer aux missionnaires une formation linguistique et pastorale.

Monseigneur LAVIGERIE avait la réputation d'être autoritaire. Il écrivait souvent des lettres à ses sujets, donnant des instructions à suivre strictement. Les Pères Blancs devaient les lire chaque jour (KILAINI, 1990 : 45). Parmi ces lettres, il s'en trouve une, écrite au mois d'avril 1878 et adressée aux premiers caravaniers. Le fondateur de la Société des Pères Blancs met l'accent sur trois aspects dont deux sont liés à la linguistique. Le premier évoque la nécessité de parler la langue du pays, le deuxième attire l'attention sur les dangers physiques et les maladies et le troisième souligne l'importance de consacrer du temps à l'élaboration d'un dictionnaire ainsi que le nombre de pages du premier catéchisme. Voici les commentaires relatifs à l'étude et l'emploi de la langue du peuple :

« La connaissance de la langue indigène est indispensable pour la prédiction ; il est donc nécessaire que les missionnaires s’y forment le mieux et le plus promptement possible.

Dès qu’ils seront désignés pour la mission, ils devront consacrer à cette étude tous leurs moments de loisirs. Je recommande instamment aux supérieurs des missions de veiller à ce que cette recommandation capitale soit mise partout en pratique. Je désire que, dès que la chose sera possible et au plus tard six mois après l’arrivée dans la mission, toutes les missions, tous les missionnaires ne parlent plus entre eux que la langue des tribus au milieu desquelles ils résident.

Enfin, dans chaque mission dont le dialecte n’aura pas encore été imprimé, j’ordonne également que l’un des missionnaires, si le père Supérieur ne peut pas se charger de ce soin, soit appliqué pendant une ou deux heures par jour, à la composition d’un dictionnaire au moyen de ses conversations avec les indigènes et des questionnaires qu’il leur adresse sur la valeur de différents mots. Le même père sera chargé de composer en langue vulgaire un petit catéchisme qui ne comprendra que les éléments les plus essentiels de la foi et de la pratique chrétienne, de façon à ce qu’il ne s’étende pas au de là de 7 ou 8 pages d’impression (LAVIGERIE, 1878 : 155-156).

C’est donc grâce à la volonté du fondateur de la Congrégation que tous les missionnaires apprirent des langues africaines. Car ce n’était pas facile pour ces derniers d’accepter de parler entre eux ces langues à une époque où le français était presque la langue officielle de l’Europe. Non seulement ces langues africaines leurs étaient étrangères mais en plus il s’agissait de langues peu ou pas du tout décrites et qui devaient donc sembler particulièrement difficiles à assimiler.

5.4.3 L’étude et l’utilisation des langues africaines

Entre 1878 et 1890 se succèdent neuf caravanes des Pères Blancs destinées aux Grands-lacs (voir l’annexe 5 pour les zones occupées par les Pères Blancs). La première arriva à Zanzibar le 30 mai 1878. Là, les caravaniers missionnaires reçurent des renseignements par leurs confrères les Spiritains sur les peuples de l’intérieur : leurs cultures et leurs langues, y compris sur la nécessité de comprendre le swahili. Comme il n’y avait pas beaucoup de publications sur les langues africaines, ils récupérèrent les œuvres de STEERE comme point de départ. Avec 300 porteurs, les Pères Blancs

partirent pour l'intérieur du pays. À Tabora, ils se divisèrent, une partie forma le vicariat du Nyanza (sous la direction du père LIVINHAC) et l'autre celui du Tanganyika (sous la direction du père DELAUNAY)¹⁹³.

Aussitôt arrivés au Tanganyika, ils envoyèrent à Alger et en France des exemplaires des manuels sur le swahili achetés à Zanzibar et des manuscrits qu'ils avaient eux-mêmes élaborés. Par la suite les missionnaires en partance pour l'Afrique de l'Est apprirent le swahili avant le départ¹⁹⁴. Par exemple, l'évêque Léonce BRIDOUX (1852-1890) missionnaire de la huitième expédition et futur évêque du vicariat du Tanganyika entre 1888 et 1890, fut en mesure d'enseigner cette langue à ses six compagnons de route missionnaires dans le bateau (Pelz 2010 : 12). Ceci est également un témoignage que l'enseignement du swahili commença en France aux alentours de cette époque.

En 1886, suite à la Conférence de Berlin et la colonisation belge du Congo, il fallut créer le vicariat du Congo hors du vicariat de Tanganyika. Conformément aux prescriptions du Supérieur, la première chose pour les Pères Blancs fut le choix de la langue. Le vicariat de Nyanza n'avait pas de langue commune, il se divisa en plusieurs zones, chacune choisant sa langue : le haya, le luganda et le sukuma. Mais les vicariats du Tanganyika et du Congo adoptèrent le swahili comme langue principale, sans pour autant négliger les langues locales.

5.4.4 L'étude des langues africaines dans le Vicariat du Lac Nyanza

Dans cette région peu touchée par l'Islam, les missionnaires avaient le sentiment que le swahili faciliterait la pénétration de cette religion et de la tradition arabe en général. Le swahili fut donc moins privilégié. Par exemple, dans la communauté haya, comme le précise Méthode KILAINI (1990 : 69)¹⁹⁵, entre 1890-1900, les missionnaires aidés par les premiers néophytes apprirent les langues locales. Le père Levesque, traduisit des prières en Luganda et Luhaya (deux langues très proches) et confectionna un dictionnaire français-luhaya. Les missionnaires traduisirent aussi et composèrent des chants en haya en utilisant la mélodie des chants français et latins. Plus tard, le père Francis SAMSON (1880-1960) traduisit en haya les évangiles, *l'Imitation de Jésus*

¹⁹³A la suite du partage de l'Afrique, les vicariats furent divisés en deux (vicariat du Tanganyika et du Congo d'un côté et vicariat de Nyanza méridional et septentrional de l'autre).

¹⁹⁴C'est qui est totalement oublié sinon ignoré en France.

¹⁹⁵ Actuel évêque auxiliaire du diocèse de Bukoba.

Christ. Comme ses prédécesseurs, il composa aussi des chants qui sont encore chantés de nos jours¹⁹⁶.

Les missionnaires catholiques, comme les protestants, entravèrent l'expansion du swahili. Dans cette région, le swahili n'était pas la langue des communautés locales. Les Pères Blancs, respectant les instructions du supérieur refusèrent de l'utiliser ou de l'enseigner dans leurs écoles tout comme le français ou la langue de l'administrateur : l'allemand.

Dans les écoles missionnaires, le swahili ne fut introduit qu'en 1910, suite à l'intervention du gouverneur Gustav Adolf von GÖTZEN (1866-1910). Cela ne causa aucun tort aux langues locales. D'après KILAINI (1990 : 145-146), il existait encore des publications, voire des offices célébrés en langue locale parallèlement au swahili. Aux dires de l'archiviste de la mission des Pères Blancs à Dar es Salaam¹⁹⁷, jusque dans les années 1980, les Pères Blancs étaient accusés par le gouvernement tanzanien de ne pas avoir fait d'efforts pour promouvoir le swahili sur l'ensemble du territoire. En Ouganda, le swahili ne trouva pas de place, même si dans une moindre mesure il était déjà introduit par les Arabes.

5.4.5 L'étude du swahili dans les vicariats du Tanganyika et du Congo

Les missionnaires du Tanganyika qui avaient choisi le swahili comme langue principale installèrent leur siège à Tabora. Le vicariat englobait la ville d'Ujiji, autrement dit la route caravanière jadis contrôlée par Tippu TIP et le long de laquelle s'étaient établis les trafiquants arabo-swahili. Le swahili étant donc déjà largement diffusé dans la région, il fut choisi comme langue de communication. Aussitôt arrivé, le père DELAUNAY, cité par NTEZIRYAYO (2005: 336), écrivit à son supérieur :

« [A] Ujiji nous créons des occupations, le père Guillet a réuni le premier élément d'une grammaire kijiji¹⁹⁸ (sic). On m'a chargé de composer une grammaire kiswahili, elle est maintenant terminée, les premiers missionnaires du Tanganyika affirment que l'ont fait des tentatives pour enseigner le catéchisme dans les langues des tribus locales, d'en composer des grammaires et des dictionnaires, de

¹⁹⁶ Les chants se trouvent dans *l'Ekitabo ky'eshala* (livre de prières).

¹⁹⁷ Conversation personnelle avec l'archiviste des archives des Pères Blancs à Dar es Salaam, le 10 décembre 2009.

¹⁹⁸ Langue ha, parlée sur la rive est du lac Tanganyika.

traduire des livres didactiques, soit des catéchismes, soit des recueils des chants liturgiques ou encore des évangiles dans ces langues ».

Le père DELAUNAY publia cette grammaire en 1885 (voir 5.4.6.1), l'année de son décès.

Au Congo, pendant la période coloniale, les missionnaires catholiques et protestants au Kivu, au Katanga et au Haut-Congo utilisèrent le swahili comme langue véhiculaire dans les écoles, comme langue liturgique et aussi comme langue de communication. Cependant, le roi Léopold II, lança une campagne contre les Arabo-swahili sous le prétexte d'abolir l'esclavage et chassa tous ceux qui s'étaient déjà établis au Sud-est du pays. Cette mesure freina l'expansion du swahili mais elle ne supprima pas son utilisation car la langue était déjà fortement enracinée, notamment au Katanga (KARANGWA, 1995 : 104). Dans les églises, les catholiques et les protestants ne se servaient pas de la même variété de swahili : tandis que les protestants privilégiaient des langues locales et le kingwana, le dialecte swahili du Congo ; les catholiques enseignaient et prêchaient en utilisant le dialecte de Zanzibar (ibid : 89). Les Pères Blancs instituèrent dès le début du XX^e siècle un centre d'étude du swahili au séminaire de Kipalapala près de Tabora, afin d'assurer un suivi systématique de l'apprentissage du swahili.

5.4.6 Premières publications

Les missionnaires de la Congrégation des Pères Blancs publièrent beaucoup dans des langues africaines. En effet, ils élaborèrent en français une dizaine de grammaires des langues bantu parlées autour des Grands Lacs mais qui ne sont pas connues en France. En swahili une seule grammaire fut publiée par le Père DELAUNAY car pour cette langue, il existait déjà plusieurs publications par SACLEUX et par les autres linguistes.

5.4.6.1 La grammaire swahili du père Henry DELAUNAY (1849-1885)

Lors de leur passage à Zanzibar et Bagamoyo, les Pères Blancs s'étaient procuré des livres sur le swahili, notamment ceux de STEERE. A l'arrivée à Ujiji, le père DELAUNAY, aidé du fils du gouverneur d'Ujiji, entama donc la rédaction de sa grammaire.

L'ouvrage de 214 pages est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur traite les parties du discours et des règles d'accord. « Dans la seconde partie se trouvent

quelques règles de syntaxe et la manière de rendre certaines expressions françaises qui n'ont pas de correspondant en kiswahili » (DELAUNAY, 1885 : 5).

Dans l'introduction, l'auteur remercie STEERE dont il s'est beaucoup inspiré « Nous sommes aussi aidés de M. STEERE, qui a bien su trouver la clef du kiswahili. Son manuel nous a été de la plus grande utilité, d'abord pour apprendre la langue ensuite pour composer ce travail » écrivit-il (DELAUNAY, 1885 : 5). Une lecture parallèle du livre de STEERE et de cette grammaire montre que l'auteur a été énormément influencé par celui-ci, surtout dans la première partie. Cela s'explique en partie par le fait que le père DELAUNAY étant obligé d'accomplir les exigences de sa Congrégation dut suivre la structure, voire quelques exemples donnés par Edward STEERE. À titre d'exemple, nous pouvons comparer les extraits 5.2 i et ii aux textes iii et iv.

<p>i) STEERE (1870 : 19) IV: <i>Those which begin with ki- before a consonant or ch- before vowel. They form their plural by changing ki- into vi- and ch- into vy-</i> <i>kitu, "a thing" vitu, "things"</i> <i>chombo, "a vessel"; vyombo,</i> <i>"vessels"</i></p>	<p>ii) DELAUNAY (1885 : 14) 4^e classe. Cette classe comprend les noms au singulier commencent par <i>ki-</i> devant une consonne, et <i>ch-</i> devant une voyelle et font leur pluriel en changeant <i>ki-</i> en <i>vi-</i> et <i>ch-</i> en <i>vy-</i> <i>Ki-su-</i>« un couteau » <i>vi-su-</i>« des couteaux » <i>Ki-ti-</i> « un siège » <i>vi-ti-</i> « des sièges » <i>Ch-ombo</i> « vaisselle [pot] » <i>vyombo-</i>« des vaisselles [pots] » <i>Ch-ambo-</i> « appât » <i>vyambo-</i>« appâts »</p>
<p>iii) STEERE (1870 : 231) <i>When the verb and substantive are both borrowed from the Arabic, it is useful to remember that the substantive has generally (a) when some other vowel occurs in the verbs</i> <i>kuabudu-</i> "to worship", <i>ibada-</i> "worship" <i>kusafiri-</i> "to travel" <i>safari-</i> "a journey"</p>	<p>iv) DELAUNAY (1885 : 162) Les noms kiswahili formés de verbes tirés de l'arabe ne gardent pas toujours les voyelles de ce verbe, mais les changent souvent en (a) <i>kuabudu-</i>« adorer » <i>ibada-</i> « adoration » <i>kusafiri-</i>« voyager » <i>safari-</i>« voyage » <i>kujibu-</i>« répondre » <i>jawabu-</i>« réponse » <i>majibu</i></p>

Extrait 7 : Comparaison entre STEERE (1870) et DELAUNAY (1885)

Malgré cette grande ressemblance, il existe tout de même des différences. Dans l'orthographe par exemple, le père DELAUNAY, comme SACLEUX, remet en question l'emploi de la lettre *j* proposé par STEERE. À sa place, il présente trois orthographe différentes : il conserve *j* [dʒ] pour *jioni* « soir », *jambo* « affaire, problème » ; mais il écrit par *dj* [ʒ] pour *djiko* « cuisine », *djino* « dent », *kudyenga* « constuire » et avec *gi* [g] pour *mgi* « ville », *ngema* « bon »¹⁹⁹. Dans la seconde partie de cette œuvre se

¹⁹⁹ Pour ces trois sons, il s'agit de réalisation après des labiales dans *mji* « ville » et *njema* « bon » ou on est proche du français [ʒ] tandis que *jioni* « soir » ou *jiko* « cuisine » sont sans équivalent en français.

trouvent des éléments qui sont absents de la grammaire de STEERE, à savoir les règles de dérivation et de comparaison.

Dans cette partie où l'auteur traite des sujets susceptibles de poser des difficultés aux étudiants, surtout aux débutants, il clarifie par exemple, la question des accords lorsque des syntagmes nominaux contiennent des noms appartenant à des classes nominales différentes, comme dans les phrases (a) et (b) ci-dessous.

Exemples

1 *Mti na mtu wote wameanguka* (DELAUNAY 1885 : 190)

m-ti	na	m-tu	w-ote	wa-me-ang-u-k-a
PN3-	et	PN1-person	PA2- tous	MS/cl.2-RES-être suspendu-DIS-ST-VF

arbre
« L'arbre et l'homme tombèrent ».

2 *Nyumba imekwisha kabisa boriti, matete, majani, udongo vyote vimeanguka* (DELAUNAY 1885 : 190)

Ñ -yumba	i-me-ku-ish-a	kabisa	∅-boriti	ma-tete	ma-jani	u-dongo	vi-ote	vi-me-ang-u-k-a
PN9-maison	MS/cl9-RES-finir-VF	absolument	PN10-solive	PN6-roseau	PN6-roseau	PN11-terre	PA/cl.8-tous	MS/cl.8-RES-être suspendu-DIS-ST-VF

« La maison est tout à fait détruite : les solives, les roseaux, l'herbe, la terre tout est tombé. »

Dans sa grammaire, à la différence de ses prédécesseurs, le père DELAUNAY ajoute une série d'exercices pour permettre aux étudiants d'acquérir les automatismes. Il complète son ouvrage, par quelques formules de politesse. En définitive, l'œuvre du père DELAUNAY fut le premier ouvrage de référence pour les francophones. Il fut réédité plusieurs fois. Comme, l'auteur avait suivi les règles du swahili proposées par STEERE, cette œuvre reste « parfaitement recevable aujourd'hui encore... » (RICARD, 2009 : 21). En effet, la grammaire est facile à suivre pour les débutants, contrairement aux travaux de SACLEUX qui sont destinés aux chercheurs et aux universitaires.

5.4.7 Le Centre d'étude du swahili de Tabora (1900-2004)

Le centre d'études de Tabora avait pour vocation d'initier les nouveaux arrivants, missionnaires et laïcs à la langue swahili et à la culture africaine. C'est la première institution du genre en Afrique de l'Est. Chaque année, elle accueillait 24 étudiants au maximum, qui étaient inscrits pour une période de trois ou six mois.

Le père JOINET²⁰⁰ qui assista aux cours dans ce centre en 1966 raconte son expérience :

« Le cours de swahili dura six mois. Il a été pour moi une expérience très importante. Il m'a permis de passer d'une culture écrite à une culture orale. Les méthodes employées étaient les plus modernes et faisaient pénétrer la langue directement, sans aucune traduction ni aucune référence à l'anglais, mais par bombardement. [...]

Dès le premier jour, nous nous trouvons brusquement en face de professeurs tanzaniens, souriants. Ils commencent à nous parler directement swahili. Ils ont des silhouettes de personnages en carton ou des objets qu'ils font manœuvrer sur un tableau de feutre, tout en prononçant des sons incompréhensibles. Par des gestes ils nous invitent à répéter ce qu'ils disent. Nous répétons.

Or, brusquement, nous nous trouvons sans livres, sans notes et même avec l'interdiction d'en prendre pendant les classes d'assimilation du vocabulaire. Nous

²⁰⁰ Né en 1929 en France, il a passé une trentaine d'années en Tanzanie comme missionnaire et enseignant la psychologie clinique à l'Université de Muhimbili à Dar es Salaam. Il connaissait la Tanzanie extrêmement bien et était proche de NYERERE. Il parlait très bien le swahili, il fait partie des plus grands amateurs de la politique Ujamaa, de la Tanzanie et du swahili. Parmi ces publications figurent : *Le soleil de Dieu en Tanzanie* (1977) ; *Manger d'abord* (1981), *Survivre face au SIDA en Afrique* (1994), *Les Africains m'ont libéré* (1985), *Step by Step towards Democracy* (1997) et *Challenges of Modernity in Africa* (2000).

sommes confrontés à la seule parole. Formés par la philosophie thomiste, nous voulons comprendre. Or, il ne s'agit pas de comprendre, mais seulement de construire des automatismes verbaux et grammaticaux à force de répétition. [.....]. J'ai découvert la joie de la sonorité. J'ai découvert qu'apprendre directement une langue nouvelle par immersion est une véritable renaissance. Au bout de quinze jours, nous possédions le vocabulaire d'un enfant de 18. [...]. Chaque samedi, quatre étudiants désignés devaient donner un petit sketch en swahili [rythmé suivant la vie d'une personne : enfant, jeune, adolescent et adulte].

J'ai toujours pensé que cet enfant grandissant était le symbole du groupe qui se sentait grandir et prenait de l'assurance au fur et à mesure que grandissait sa connaissance du swahili » (JOINET, 1977 : 40-42).

Ce centre n'offre plus de cours de swahili. Selon son dernier directeur, suite à l'augmentation du nombre de centres d'enseignement du swahili en Tanzanie d'un côté et à la baisse du nombre de missionnaires de l'autre, le centre fut fermé définitivement en 2004 après avoir été opérationnel pendant plus d'un siècle.

5.5 La présence française en Tanzanie contemporaine

Jusqu'au début du XX^e siècle les missionnaires français catholiques occupaient une grande partie de l'Afrique de l'Est et Centrale (le Burundi, le Congo, le Kenya, l'Ouganda, et le Rwanda. Pour l'actuelle Tanzanie, les trois quarts du pays étaient sous leur influence, sauf le vicariat du Sud de la Tanzanie (les actuelles régions de Ruvuma, Mtwara et Lindi en Tanzanie) qui était occupé par les missionnaires allemands.

Les Spiritains et les Pères Blancs, comme tous les autres missionnaires, profitèrent de l'expansion du swahili pour approfondir l'étude de cette langue. Bien que les Français, en comparaison avec les Anglais et Allemands, fussent lents et que dans certaines parties du pays privilégiasent les langues locales plus que le swahili, ils contribuèrent assez à l'étude du swahili.

Depuis le début du XX^e siècle, de moins en moins de missionnaires français sont envoyés en Afrique de l'Est. Au Tanganyika par exemple, selon le rapport du *Tanganyika Territory* (1956 : 88) en 1954, les Français n'étaient que six pour cent des missionnaires étrangers dans l'Église catholique, soit quatre pour cent de tous les missionnaires étrangers. En 2007, la Tanzanie ne comptait que huit Congrégations sur

trente (soit un quart)²⁰¹ en rapport avec la France, soit par le fondateur, soit par sa Maison-mère. Or, ces missionnaires contemporains sont des utilisateurs du swahili et ne sont plus chercheurs.

Ainsi, la contribution des missionnaires français à ce domaine se résume en trois axes : en premier lieu, l'introduction des concepts du catholicisme et du christianisme en swahili et l'expansion du swahili dans les zones rurales et lointaines de la côte de l'Afrique de l'Est et centrale. Ils y instituèrent des centres sociaux et des écoles qui permirent à un grand nombre d'Africains de lire et écrire en swahili. En dernier lieu, la publication en cette langue : ils écrivirent des manuels, des grammaires, des dictionnaires et traduisirent des ouvrages vers le swahili.

Contrairement aux méthodes orales pratiquées dans les écoles coraniques, les Européens établirent des maisons d'éditions et des imprimeries. Les Spiritains avant de créer une imprimerie en 1887 à Zanzibar, envoyaient leurs manuscrits en France tandis que les Pères Blancs éditaient des œuvres à la Maison carrée en Algérie eux aussi avant d'établir la maison d'édition *Tanganyika Mission Press* (TMP). Les publications sur et en swahili rendirent en effet, l'étude du swahili plus durable, plus systématique et plus accessible aux étrangers.

Une importante collection de ces publications, publiée soit à partir d'Alger soit dans les centres de missions établis en Tanganyika, est conservée à la Bibliothèque Nationale de France (BNF) dans la section des anonymes orientaux. Les publications des Spiritains continuèrent en effet à dominer l'enseignement dans les écoles primaires jusque dans les années 1970. Il s'agit des livres du père Alfons LOOGMANS²⁰² qui sont encore appréciés de nos jours en matière de respect et droits de l'homme. Ces manuscrits, que l'on trouve aussi dans des archives de ces Congrégations, témoignent des grands travaux réalisés à cette époque.

Concernant les médias, les Pères Blancs publient le *Kiongozi* « leader » depuis 1950. Plus récemment en 1994 *Radio Tumaini Dar es Salaam* dirigée par le Père Blanc François GALTIER²⁰³ est la première radio FM en Tanzanie en swahili avec quelques

²⁰¹ Voici la liste : entre parenthèse c'est l'année de fondation et le cas échéant, l'année d'arrivée en Tanzanie. Frères dominicains (1215/ ?) ; Vincent de Paul (connu aussi comme Lazariste) (1625/1993) ; Pères Spiritains (1703/1863) ; Frères maristes (1817/1992) ; François de Sales (1838/ 1988) ; frères de Saint-Gabriel (début du XVIII^e siècle) ; Pères Blancs (1878) ; La Société des Missions Africaines (SMA) (au milieu du XIX^e siècle), ainsi que les Petits frères de l'évangile (1956/1978).

²⁰² La série *Someni kwa furaha* et *Someni bila shida*, il a aussi écrit une grammaire avec de nombreux exemples.

²⁰³ Actuellement, il est directeur de la Radio Dialogue de Marseille.

programmes en français. Le père GALTIER, fut également le premier à diffuser des programmes radiophoniques enregistrés en langage familier, pour attirer les jeunes. Dans le chapitre qui suit nous présenterons Charles SACLEUX qui fut le meilleur swahilisant parmi les missionnaires.

6. CHARLES SACLEUX : PRETRE, LINGUISTE ET BOTANISTE

Charles SACLEUX, dont le deuxième nom de baptême est Joseph, naquit le samedi 5 juillet 1856 à Enquin-les-Mines, dans le Pas-de-Calais²⁰⁴ ; il mourut le dimanche 16 mai 1943 à Grasse dans les Alpes-Maritimes. Il est certainement l'un des meilleurs descripteurs du swahili, la qualité de ses travaux est encore reconnue de nos jours. Il est célèbre pour ses études en linguistique et en ethnolinguistique swahili et surtout pour le dictionnaire swahili-français publié en 1939 par l'Institut d'ethnologie de l'Université de Paris.

De 1879 à 1898, il fut missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit en Afrique de l'Est. Il y étudia des langues africaines, particulièrement le swahili et recueillit également des spécimens de plantes qu'il rapporta aux laboratoires scientifiques en France. Dans ce chapitre, nous présenterons trois étapes de sa vie : la première décrit son enfance, sa jeunesse et le début de ses recherches ; la deuxième traite de sa rencontre avec l'Abbé ROUSSELOT et de son engagement dans les activités scientifiques en linguistique ainsi qu'en botanique ; la troisième présente le reste de sa vie en France en tant que professeur, auteur, traducteur et botaniste.

6.1 Son enfance et sa jeunesse

Né dans une famille modeste, le petit garçon Charles passa son enfance auprès de ses parents (Auguste SACLEUX son père et Firmine-Marie BAYART sa mère). Ceux-ci vivaient de la vente de tabac. Un de ses frères aînés était aussi prêtre, il mourut encore jeune vicaire au diocèse d'Arras en 1885, alors que le père Charles SACLEUX était en Afrique de l'Est (BRIAULT, 1947, LE GALLO, 1950).

A Enquin-les-Mines, le jeune Charles fréquenta l'école primaire. Selon les programmes de l'époque, il devait apprendre les mathématiques, la morale et le français (la lecture, l'écriture, la grammaire, l'orthographe, la dictée, l'analyse de la phrase et la rédaction) (MERGNAC *et al.*, 2005). Scolarisé avant la laïcisation de l'éducation²⁰⁵, comme tous les autres enfants, il dut apprendre la morale religieuse, le catéchisme et les prières. Après ses études primaires, il intégra le petit séminaire d'Arras, soit motivé par cette éducation d'ordre religieux, soit poussé par les encouragements de ses parents. Le séminaire se trouvait à une soixantaine de kilomètres de son village natal.

²⁰⁴ Voir son extrait de naissance (Annexe 16).

²⁰⁵ Les lois Jules FERRY votées entre 1881 et 1882 rendirent l'école primaire gratuite, obligatoire et laïque.

A son époque, le petit séminaire, était loin d'être une préférence pour la petite bourgeoisie. « C'était souvent le seul moyen de s'instruire pour les enfants intellectuellement doués vivant à la campagne, que les curés de paroisse repéraient et dont l'Eglise prenait en charge les années d'études secondaires en proposant aux meilleurs d'accéder au Grand séminaire » (DUBRAY, 2011 : 8). Il semble bien que ce fut le cas de Charles dont les parents étaient incapables de financer son éducation. En effet selon BRIAULT (1947 : 15) depuis sa troisième année, le jeune Charles montrait un goût particulier pour les missions, surtout pour l'Afrique.

Au XIX^e siècle en Europe, l'Afrique était décrite d'une façon très négative, comme un continent où « le bon Dieu n'est pas connu [...]. Le démon y règne en maître et, avec lui, l'esclavage et la sorcellerie » (ANDRÉ, 1936 : 14). « Ajoutons [ce vaste pays] est comme la terre natale des animaux féroces, des crocodiles et des serpents » (GAUME, 1872 : 19). A quoi le jeune SACLEUX s'intéressait-il ? Il semble que voyager n'était pas son intérêt primordial. Les explications sur sa vie qu'on trouve dans ses notes (SACLEUX, ~1939) montrent qu'il était attiré par la science et la recherche.

6.2 L'invitation à rejoindre la Congrégation du Saint-Esprit

En 1867, les membres de la Congrégation du Saint-Esprit décidèrent d'organiser des conférences de recrutement dans les écoles secondaires. C'est ainsi qu'entre fin 1873 et début 1874, le père HORNER visita l'Europe, à savoir l'Angleterre, l'Allemagne et la France, pour inciter des jeunes séminaristes à s'enrôler dans la mission du Zanguebar. Entre le 11 et le 14 janvier 1874, le Supérieur du Zanguebar était à Arras. Après avoir rendu visite aux parents du père FAVA (voir chapitre 5.2), il continua ses conférences de recrutement aux deux séminaires d'Arras, dont le petit séminaire où Charles SACLEUX faisait ses études.

Le rapport du père HORNER au Supérieur général, montre qu'à Arras, le prêtre eut une expérience singulière. Il commença par le Grand séminaire : prêtre

« J'ai reçu un accueil excellent, et obtenu un succès qui dépasse toutes les chances du passé. Près de cent élèves sont venus me parler et plusieurs sont sérieusement décidés à se faire missionnaires religieux chez nous. Ce qui leur plaît particulièrement, c'est la vie de communauté. C'est ainsi le séminaire dont j'emporterai le meilleur souvenir. Une toute immense majorité de séminaristes sont venus par curiosité me parler, mais un certain nombre s'est adressé à moi d'une manière très sérieuse » (HORNER, 1874b).

Cependant au petit séminaire, le Supérieur ne voulut pas que le père HORNER parle aux jeunes garçons de l'idée de mission. Il lui permit de tenir une conférence d'une heure seulement. Cela n'empêcha pas le père HORNER d'avoir un succès considérable : « 22 élèves sont venus me parler et quelques-uns l'ont fait très sérieusement » (ibid). Sans doute, Charles SACLEUX se trouvait-il parmi eux.

A la fin de ses études au Petit séminaire d'Arras, Charles SACLEUX refusa de se présenter au baccalauréat ès science. Ce n'est pas qu'il fût timide, comme le disent certains auteurs (BERGER, 1989), mais il sut qu'à cet examen il aurait de belles notes ce qui lui interdirait de devenir missionnaire.

« J'ai écarté tout ce qui aurait pu m'en éloigner, en particulier le professorat pour lequel on me disait avoir des aptitudes spéciales. Refus, la veille de l'examen de me présenter pour le baccalauréat ès science aux côtés de mes deux collègues qui passèrent avec succès. Eux suivirent leur carrière dans l'enseignement, après avoir pris leurs grades dans l'université catholique tout nouvellement ouverte²⁰⁶, où j'aurais dû les accompagner » dit-il (SACLEUX, ~1939).

En effet, il préféra s'inscrire au Grand séminaire d'Arras où il passa une année. Pour être admis dans la Congrégation du Saint-Esprit, il fallait fournir des lettres de recommandation des directeurs des écoles fréquentées. Le Supérieur du petit séminaire, dans son rapport, donna une appréciation sur la capacité intellectuelle et la dévotion incontournable de SACLEUX. « ...Quant à Charles SACLEUX, c'est une vocation plus digne d'attention et je ne crois pas impossible que ce jeune rhétoricien demande à entrer chez vous dans un avenir plus ou moins éloigné, vous pourrez le recevoir en toute sécurité, car il est bon et pieux » (BRIAULT, 1947 : 15). Cette courte déclaration révèle les principaux traits de caractère du futur prêtre et linguiste : son aptitude exceptionnelle à la linguistique, et sa dévotion à la religion.

Le candidat SACLEUX eut également des commentaires favorables de la part du Supérieur du Grand Séminaire. Ce dernier affirma que : « M. SACLEUX, pendant l'année qu'il a passée parmi nous a tenu une conduite tout à fait régulière et édifiante. Ses moyens intellectuels sont notablement au dessus de l'ordinaire. » (BRIAULT, ibid):

²⁰⁶ L'Institut Catholique de Paris est fondé officiellement le 11 août 1875. Les collègues de Charles, quant à eux, ne purent pas rejoindre le grand séminaire car leurs parents ne voulaient pas qu'ils deviennent prêtres.

D'après la Loi militaire du 27 juillet 1872, SACLEUX fut exempté de service militaire, compte tenu du fait qu'il était élève ecclésiastique²⁰⁷. Ainsi, en 1875, à l'âge de 19 ans, fut-il accueilli à la Congrégation du Saint-Esprit. Il entra dans le scolasticat de Notre-Dame de Longennet en Bretagne pour apprendre la théologie.

C'est là qu'il fit connaissance de deux autres séminaristes, eux aussi voués à la mission d'Afrique, Alexandre LE ROY (1854-1938)²⁰⁸ et Prosper AUGOUARD (1852-1921)²⁰⁹. Le premier devint non seulement un ami de vie mais aussi un collaborateur fidèle qui ne cessa de l'encourager dans ses entreprises. Les études dans les établissements scolaires religieux offrirent à SACLEUX l'opportunité d'apprendre le latin, langue liturgique de l'Église, le grec et peut-être certains rudiments d'hébreu.

Trois ans plus tard, ayant réussi à convaincre ses supérieurs, il fut accepté définitivement dans la Congrégation. À l'âge de 22 ans, le 27 décembre 1878, il fut ordonné prêtre ; l'année suivante, le 24 août 1879, il fit sa profession religieuse. Conformément à ses désirs, le jeune père SACLEUX fut immédiatement envoyé en Afrique de l'Est, au vicariat de Zanguebar.

Il embarqua à Marseille le 19 octobre 1879. Dix ans avant, en 1869, le Canal de Suez eut été ouvert sous la direction du Français Ferdinand de LESSEPS (1805-1894), aussi cela permettait-il d'ores et déjà de voyager de Marseille à Zanzibar par la mer Méditerranée et d'y arriver après trois semaines au lieu de quatre mois ou plus. Ainsi, à Zanzibar, le 11 novembre 1879, dans le journal de la mission de St Joseph (Cssp, 1880), il est noté : « Nous recevons de France deux nouveaux renforts, le père SACLEUX et le frère EUCHER²¹⁰ ».

6.3 Portrait de Charles SACLEUX

D'après Maurice BRIAULT (1947 : 15), le père Charles SACLEUX à 22 ans, était «un grand jeune homme de tenue soignée. Il était d'un physique attrayant, d'un caractère discret, sinon distant. Il était doué de qualités intellectuelles supérieures à la moyenne ». Lorsqu'il partit pour Zanzibar, à 23 ans, « libéré de toute entrave » comme

²⁰⁷ Cette loi obligeait tout Français âgé de 20 ans à faire le service militaire. Mais l'article 19 de la dite Loi faisait une exception pour les futurs religieux.

²⁰⁸ Le futur écrivain, explorateur, et missionnaire à Zanzibar, vicaire apostolique au Gabon et-XV^e supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit (1896-1926).

²⁰⁹ Le futur historien, explorateur et missionnaire de l'Oubangui, vicaire apostolique du Haut-Congo. Il joua un rôle important pour faciliter la colonisation française du Congo Brazzaville.

²¹⁰ Le Frère Eucher SINNE (1847-1885), architecte et enseignant, participa à la construction de Bagamoyo à partir de 1868. Ensuite il fut envoyé en Europe puis en Haïti. Il revint à Bagamoyo en 1879 où il décéda le 17 décembre 1885.

le dit lui-même (SACLEUX, ~1939), ce jeune prêtre avait l'ambition de poursuivre profondément toute matière qui l'intéressait. « J'avais eu à cœur d'étudier isolement toutes les sciences que je prévoyais devoir m'être utiles : linguistique, phonétique, anglais, sciences naturelles, botanique, médecine, etc. » (SACLEUX, ~1939).

Depuis son 44^e anniversaire, comme le décrit LE GALLO, un de ses étudiants à Chevilly-Larue, Charles SACLEUX était un homme réservé et solitaire. Il « ne se confiait guère : il n'entrait en confiance qu'avec de rares intimes. Alors on comprenait que cette distance qu'il semblait tenir était l'effet d'une délicatesse profonde : peur de gêner, souci de ne pas se mêler des affaires d'autrui. » (LE GALLO, 1950 : 99).

Le même LE GALLO ajoute que Charles SACLEUX évitait les conversations inutiles. Or quand il s'agit « d'un mot douteux, d'une étymologie révélatrice d'une coutume indigène qui prête à la recherche, immédiatement il s'épanouit » (ibid). LE GALLO précise que le père était solitaire et peu d'étudiants l'approchaient de près. Mais ceux qui le connaissaient apprenaient beaucoup de lui. « [II] aimait à prodiguer, quand on l'en sollicitait, sans vaine gloire d'ailleurs, en toute simplicité et nous trouvions avantage au contact de son vaste savoir dont il aima toute sa vie à cacher l'ampleur par une modestie inégalée. » (ibid : 98).

Aux questions qu'on lui pose, il « répond avec précisions et détails et il est capable de rappeler son visiteur pour lui fournir un supplément d'information » (BRIAULT, 1947 : 17). En effet, les lecteurs de ses publications approuveront l'ampleur des détails qu'il donne dans ses ouvrages lorsqu'il développe un argument. Il maîtrisait au moins onze langues dont quatre européennes : le français, le latin, le grec et l'anglais ; sept africaines : le swahili, le comorien, le nyika, le pokomo, le zigua, le giriyama et le téita. « Il se défendait de savoir l'arabe, car il ne le pratiquait pas usuellement » (BRIAULT, 1947 : 19).

Enfin, SACLEUX était laborieux, diligent déterminé dans ses obligations. Vers la fin de sa vie, grâce à ce caractère discret il put avoir plus de temps pour se concentrer à ses études et à la prière comme le témoigne même auteur :

« Chaque jour il se penchait du matin jusqu'au soir sur ses manuscrits tracés d'une écriture fine et semble-t-il, hésitante, jusqu'à ce que la nuit vint l'obliger à allumer sa lampe. Il ne s'accordait de répit que pour ses repas et pour lire son bréviaire,

puis quand il en eut obtenu dispense à cause de sa vue déclinante, que pour réciter son rosaire. » (LE GALLO, *ibid* : 96).

6.4 La première phase de recherches scientifiques en Afrique de l'Est

Certes, le jeune prêtre rencontrait les swahiliphones pour la première fois mais cela ne veut pas dire qu'il ne connaissait aucun mot de swahili, car du fait qu'il montrait un intérêt pour l'Afrique depuis 1874, et qu'à la Maison-mère de la Congrégation située au 30 rue Lhomond dans le 5^e arrondissement de Paris, se trouvaient des rapports en provenance de Zanzibar apportés par ses prédécesseurs, il avait eu le temps de se renseigner sur quelques aspects d'ordre linguistique. D'ailleurs, ses premiers manuscrits élaborés à Zanzibar montrent que dès son arrivée, le père SACLEUX possédait des documents sur la pratique des langues et sur l'évangélisation dans le monde arabe²¹¹. Comme tous les nouveaux arrivants, il fut chargé « d'enfants » afin d'apprendre le swahili de base (KOREN, 1994). Cette charge fut pour lui l'occasion de s'initier non seulement au swahili mais aussi à d'autres langues et les traditions africaines.

Dans ces années 1880, les pères Spiritains continuaient à se servir de la langue française alors que depuis le mois de mai de l'année précédente les Anglicans, administrés par le prêtre et linguiste Edward STEERE, conduisaient toute leur liturgie en swahili. Constatant ce retard, SACLEUX se mit à l'étude du swahili en priorité. Il devint ainsi peu à peu spécialiste de cette langue au sein de la mission et par la suite dans le monde.

« C'était vers 1880. Nous venions l'un et l'autre d'arriver à Zanzibar ; il s'agissait d'apprendre et d'écrire la langue du pays, le swahili, qui a, dans l'Afrique orientale et sur une aire immense, une importance de premier ordre. Esprit précis, chercheur, actif, difficile à satisfaire, et, pour tout dire, doué de ce sens vraiment scientifique qui soumet tout ce qu'il touche à sa propre critique, le P. SACLEUX commença dès lors ses études de phonétique qu'il appliqua à un nombre considérable de langues africaines ... », témoigne monseigneur LE ROY dans l'introduction du livre de phonétique du père SACLEUX (1905 : x-xi).

Il faut souligner qu'étudier le swahili n'était pas chose facile à cette époque où les publications sur cette langue étaient encore rares. En effet, même les prêtres qui arrivèrent vers la fin du siècle comme le père KUHN éprouvèrent des difficultés malgré

²¹¹ A cette époque le vicariat de Zanguebar était sous occupation arabe.

l'avancement des recherches. Ce dernier, dans une lettre adressée au Supérieur général, notait :

« D'abord, Monseigneur, je vous annonce que je suis content de la communauté et du pays, il y a ici quelque chose d'approchant des Antilles ; ce n'est pas évidemment la même population, loin de-là, mais peu importe. Ce qui m'ennuie, c'est que la langue swahili ne veut pas entrer dans ma tête, et en réalité je vois que je n'en ai pas absolument besoin. » (KUHN, 1896)

Or, le père SACLEUX, compte tenu de son aptitude et de sa détermination, fit des progrès rapides. « Au sixième mois de séjour, je débutai dans la prédication et je m'essayai à la compilation d'un dictionnaire » (SACLEUX, ~1939). Selon le journal de la mission de Zanzibar (Cssp, 1880), il donna le premier sermon en swahili le 18 juillet 1880. Une dizaine d'Européens eurent une réaction assez négative et l'accusèrent de parler un swahili qui était trop difficile. Le Supérieur local en fut informé, le convoqua et lui déconseilla d'approfondir ses enquêtes.

« Je fus averti par mon supérieur que ce n'était pas la peine d'apprendre pour enseigner la religion, la langue des sauvages, langue fruste, barbare, inapte à rendre les vérités abstraites de notre religion. 'Votre ministère se trouvant limité à l'évangélisation de jeunes esclaves libérés, le mieux pour eux et pour vous sera de leur apprendre le français et de vous contenter du catéchisme des colonies françaises'. » C'est ainsi que le père SACLEUX (~1939) rapporte les propos de son supérieur.

Le père SACLEUX, locuteur d'une langue internationale et écrite, n'avait pas seulement envie de parler cette langue locale qui ne possédait à cette époque qu'une seule grammaire, mais aussi de s'identifier culturellement à ses locuteurs ; peut être souhaitait-il comprendre et être en empathie avec les personnes dont il devait s'occuper. En effet, d'après le journal de la mission de Bagamoyo (Cssp, 1883), déçu par les réactions décourageantes de ses compatriotes, SACLEUX mena pendant quatre mois une sorte de « grève » de la prédication.

Le dimanche suivant la prédication en swahili, le « 25 Juillet 1880, fête de St Jacques, [la] messe [est] chantée par le P. SACLEUX, le P HIRGHLIN prêche ». Puis le « 8 Août 1880 [...] le P. SACLEUX dit la messe principale sans prêcher ». De même, pour le dimanche de 24 octobre : « sans sermon ». Mais le 14 novembre 1880, « le père

SACLEUX chante la messe et donne un petit sermon en Kisouahili... ». Après cela, plus rien n'est dit sur ce sujet, il semble qu'il continua à prêcher en swahili.

Selon les règles de l'Eglise, en célébrant la messe sans prêcher, d'un côté, il violait la décision du chapitre tenu en 1870 qui était encore en vigueur²¹², et donc contredisait un aspect de ses vœux, mais d'un autre côté, il avait raison, car depuis le Concile de Tours en 813, l'Eglise avait décidé que les homélies devaient être prononcées de manière à ce que le peuple puisse les comprendre²¹³. En effet c'est à partir de Concile et grâce à a lui qu'on commença à prêcher en latin « vulgaire » et plus tard en français. Donc, le père SACLEUX s'appuyait sur un point fort parce qu'il avait choisi une langue compréhensible par la majorité des «enfants».

Dans la vie de Zanzibar, le père SACLEUX, grâce à ses études, devint un des meilleurs intermédiaires entre les missionnaires et les swahiliphones. Selon le père Gallo (1950 : 100), lors des visites du sultan à la mission, ce dernier aimait à s'entretenir avec le père SACLEUX parce qu'il comprenait mal les autres missionnaires. En six mois, SACLEUX avait atteint un niveau intermédiaire de communication. Il pouvait tenir une conversation avec les locuteurs natifs et exprimer des idées, même abstraites telles que celles qui concernent la théologie. En parallèle qu'il militait pour l'utilisation du swahili dans les messes et élaborait deux œuvres fondamentales pour ses études : une grammaire et un dictionnaire.

6.4.1 L'élaboration de ses premiers ouvrages en linguistique swahili : 1880-1884

Les deux ouvrages que nous allons analyser furent rédigés à partir des années 1880. Bien que ces manuscrits, conservés aux archives de la Congrégation du Saint-Esprit, ne soient pas datés, les conventions orthographiques utilisées pour la transcription des consonnes permettent de se faire une idée de l'époque à laquelle ils furent rédigés. Pour mieux classer les manuscrits rédigés par le père SACLEUX, nous nous sommes permis de distinguer trois périodes en fonction des styles d'orthographe. A son arrivée et jusqu'en 1884²¹⁴, il utilisait l'orthographe française. Entre 1884 et vers la fin du XIX^e siècle, il adopta en partie les conventions orthographiques établies par

²¹² Il était décidé en 1870 que les instructions devaient être données à chaque messe principale.

²¹³ C'est cette même réunion qui autorisa pour les prédications, l'utilisation des autres langues à l'époque à la place du latin (y compris le latin « vulgaire » que devint le français).

²¹⁴ Pendant le Chapitre général en juin 1884, les Pères SACLEUX et LE ROY présentèrent une orthographe que toute la mission devait utiliser. Cette orthographe fut respectée par SACLEUX dans la publication des premiers ouvrages en 1887 et dans le dictionnaire français-swahili en 1891.

STEERE et qui allaient être adoptées en swahili standard. Enfin à son retour en France à la fin du XIX^e siècle il adopta une orthographe selon les principes de l'Abbé ROUSSELOT. Le tableau (9) ci-dessous présente les principales lettres touchées par l'évolution orthographique de SACLEUX.

Tableau 5 : Principales consonnes modifiées par le Père SACLEUX

phonème	exemple en sw.standard	1879-1884	1885-1897	1898-1943
/θ/	<i>thelathini</i> « trente »	tz	th	s ²¹⁵
/ð/	<i>dhahabu</i> , « or » le minéral	ds	dh	z
/tʃ/	<i>chakula</i> « nourriture »	tch	ch	te et puis č
/ʃ/	<i>shamba</i> « champs »	ch	sh	e et puis š
/q/ arabe	<i>soko</i> « marché »	q	k	k
/χ/	<i>ruhusa</i> ou <i>rukhusa</i>	kh	kh	h
/ɣ/	<i>ghali</i> « cher, onéreux »	rh	gh	g
/ŋ/	<i>ng'ombe</i> « vache »	gn	ng'	ñ

Dans cette partie, nous serons amenés à faire une étude de ses manuscrits, d'une part pour marquer l'étape et le niveau de compréhension du swahili par le père SACLEUX ; d'autre part, pour révéler les informations qui n'ont jamais été publiées.

6.4.1.1 Manuscrit de la grammaire swahili

Ce manuscrit de 304 pages est sans doute la version originale de deux grammaires : la *Grammaire swahilie* et la *Grammaire de dialectes swahilis* (1909). Etant donné que ce manuscrit contient des informations qui ne se trouvent dans aucun de ces deux ouvrages ni ailleurs, nous avons jugé utile de présenter les éléments qui manquent dans les autres publications. Nous avons en effet constaté que deux sujets ne furent pas publiés dans les grammaires éditées : les notes sur l'écriture en caractères arabes et la réflexion sur l'étymologie swahili.

La singularité de ce manuscrit est l'utilisation en parallèle de deux alphabets, le roman et l'adjami ou alphabet arabe adapté à d'autres langues. SACLEUX consacre le

²¹⁵ Voir annexe 17.

N/a c'est-à-dire non applicable, le Père SACLEUX avait fait le choix d'écrire ce qu'il entendait parlées par les bantuphones.

premier chapitre du manuscrit à l'écriture arabe. C'est une description détaillée, destinée aux Français²¹⁶ ou bien aux francophones qui désiraient apprendre à lire le swahili en caractères arabes. Après avoir présenté les principes d'écriture du swahili en caractères arabes, il fait une comparaison entre l'alphabet arabe et l'alphabet français en soulignant sur la non-correspondance des phonèmes de ces deux langues. Puis il indique les difficultés habituellement rencontrées par le débutant en lisant un manuscrit écrit en caractères arabes, à savoir le manque de voyelles [e] et [o] mais aussi la non-distinction des consonnes /p/ et /b/.

Dans le reste du document, pour les exemples, il utilisait les deux orthographes comme dans l'extrait 8 ci-dessous.

		2 ^e Vulture			
II	نَتَكُومِبِيدُ تَكُومِبِيدُ اَتَكُومِبِيدُ	مَتُّ <i>mtu</i> <i>etc</i>	nitakoyempenda utakoyempenda atakoyempenda	l'homme <i>etc</i>	que j'aimerais que tu aimerais qu'il qu'elle aimera
I	اَتَكُومِبِيدُ	تَوْبُ <i>tumbu</i> <i>etc</i>	atakalolipenda	le fruit	qu'il aimera
III	اَتَكُومِبِيدُ		atakaoyempenda		qu'il aimera
IV	اَتَكُوشِكِبِيدُ		atakatshokipenda		qu'il aimera
V	اَتَكُومِبِيدُ		atakaoyempenda		qu'il aimera
VI	اَتَكُومِبِيدُ		atakaoyempenda		qu'il aimera
VIII	اَتَكُومِبِيدُ		atakaoyempenda		qu'il aimera
II	نَتَكُومِبِيدُ مَتَكُومِبِيدُ وَتَكُومِبِيدُ	وَأْتِ <i>watu</i> <i>etc</i>	tutakaowayenda mutakaowayenda wutakaowayenda	les hommes	que nous aimerons que vous aimerez qu'ils qu'elles aimeront
I	وَتَكُومِبِيدُ	مَتَوْبُ <i>matumbu</i> <i>etc</i>	watakaozayenda		qu'ils aimeront
III	وَتَكُومِبِيدُ		watakaozayenda		qu'ils aimeront
IV	وَتَكُومِبِيدُ		watakaozayenda		qu'ils aimeront
V	وَتَكُومِبِيدُ		watakaozayenda		qu'ils aimeront

Extrait 8 : Page 158 du manuscrit de grammaire souahilie

(Source : SACLEUX : ~1880a : 158)

²¹⁶ Marqué par l'emploi de termes personnels comme « nous », et « notre langue », signifiant respectivement les Français et la langue française.

Cet extrait montre que pour les caractères arabes, SACLEUX, éprouvait des difficultés à noter les occlusives prénasalisées tels que « mb » et « nd » et les autres phonèmes inexistant dans la langue arabe.

A propos de l'étymologie swahili, le père SACLEUX, conscient des difficultés dans la création de néologismes pour désigner les réalités nouvelles, proposa de suivre les règles suivantes :

1. « Pour rendre plus exactement notre idée en souahili, il faut tout d'abord avoir recours à la langue cafre elle-même ;
2. Si les termes propres font défaut dans ce fonds primitif, il faut avoir recours aux règles de dérivation que les swahili eux-mêmes admettent ;
3. Si on ne peut pas trouver de radical dans ce fonds primitif, il faut, pour mieux se conformer au genre de la langue souahilie moderne, avoir plutôt recours à l'arabe qu'à toute autre langue ;
4. Cette observation doit surtout être mise en pratique dans le cas où le mot arabe de la même famille a été adopté par l'usage, puisqu'il peut devenir lui-même le radical : on en retirera facilement et après les règles ordinaires, le dérivé dont on a besoin (SACLEUX, ~1880a : 334).

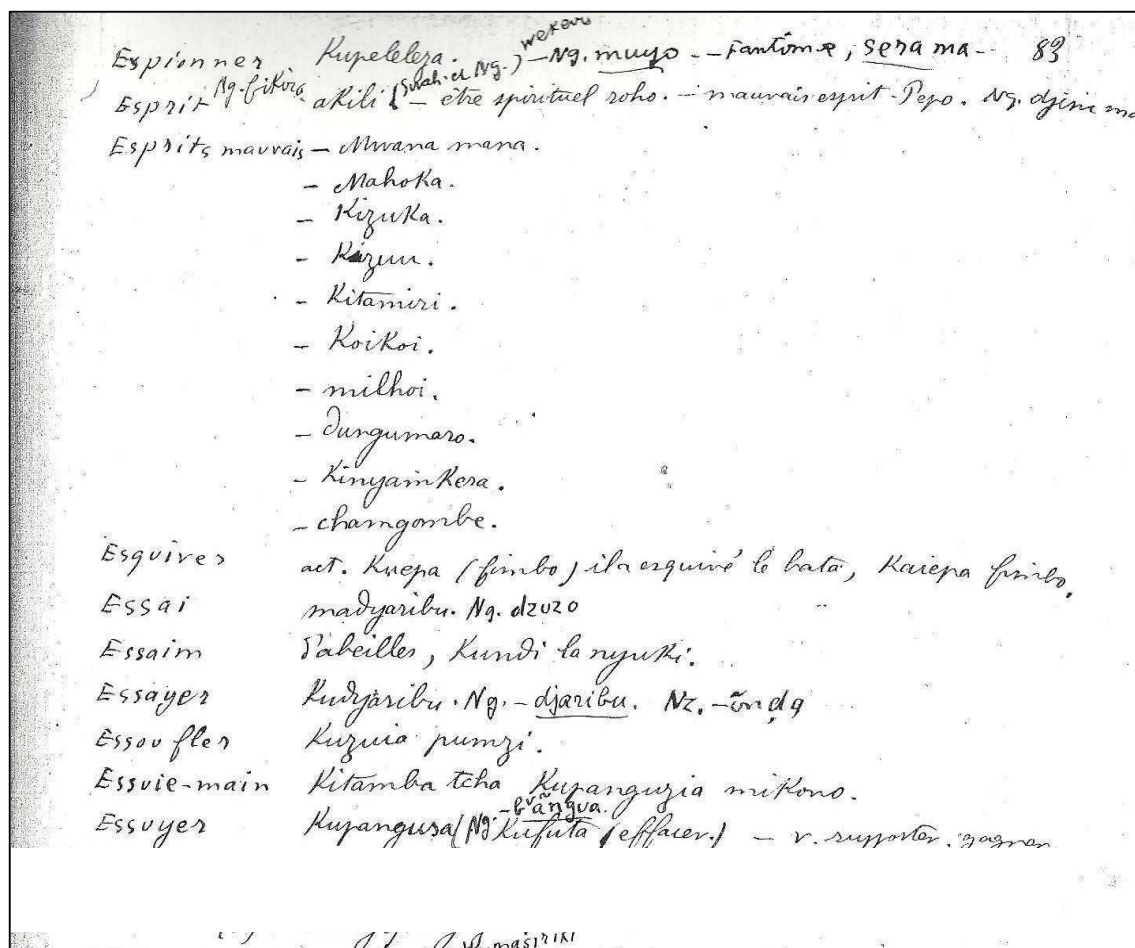
Ayant présenté ces principes, le père SACLEUX fit des commentaires sur les termes religieux que ces prédécesseurs swahilisants français avaient déjà choisis, voire publiés. Il jugea inapproprié l'utilisation de termes dérivés des langues romanes et plus particulièrement du français. Selon SACLEUX, d'un côté, les syllabes nasales françaises étaient complètement incompatibles avec le swahili ; de l'autre, le fait que les swahiliphones intercalaient de nouvelles voyelles entre les consonnes juxtaposées, rendait les racines d'origine française méconnaissables (ibid, ~1880a).

Il s'interrogea sur les néologismes proposés par le père BAUR (voir tableau 4 section 5.3.7.1) termes *sakrama* « sacrement », *eglisi* « Eglise-communauté », *uadi* « fils », *takatifu* « saint », *apotri* « apôtre » et *miskiti* « église-édifice ». Il suggéra que le terme swahili *siri* (signifiant « secret », « obscurité » ou « tenir caché ») remplaçât « sacrement ». Car selon lui, *siri* d'origine arabe, rendait exactement le concept « secret » qui se trouve dans le terme « sacrement » ; d'ailleurs, *siri* avait déjà été admis par les chrétiens arabophones. A la place du terme *eglisi* « communauté », il préférait le mot d'origine arabe *ujamaa*. Alors que pour *takatifu* « saint », il proposa un autre emprunt arabe *kudussi* « sainteté » qui était déjà admis par les chrétiens d'Orient. De la

même manière, il déconseilla l'utilisation de *msikiti*, car ce terme désigne la mosquée et fait donc référence à un lieu de culte musulman. Enfin, le terme *mwana* d'origine bantu ou même *bin*, d'origine arabe, reflétait mieux, selon lui, le sens de « fils » qu'*uadi*²¹⁷. Nous constatons donc que dès ses premiers jours, il avait déjà une démarche très rigoureuse ; acceptant des termes d'origine arabe mais appliquant le principe de la proximité : chercher en swahili puis en arabe.

6.4.1.2 Le manuscrit du dictionnaire français-swahili

Parallèlement à la grammaire, le jeune linguiste confectionnait un dictionnaire français-swahili. Le manuscrit révèle sa façon de travailler à une époque où il n'existait pas de dictionnaire (voir extrait 9)²¹⁸.



Extrait 9 : Manuscrit du dictionnaire français-swahili
(Source : SACLEUX, ~1880b : 83)

²¹⁷ En réponse, la congrégation modifia les mots *sacrama* en *sakramenti* et *uadi* en *mwana*. Le terme hébreu *kanisa* déjà utilisé par les missionnaires protestants remplaça le terme « église » dans les deux sens de communauté religieuse et d'édifice.

²¹⁸ Le premier dictionnaire officiellement connu est celui publié en 1882 par Johann KRAPP.

Dans l'extrait ci-dessus, l'auteur tente non seulement de chercher des équivalents mot à mot, mais aussi de rendre de façons variées un concept français en swahili. C'est pour cela qu'il cite dix termes pour interpréter le concept « esprit mauvais ». Il ne se contente pas non plus de mots isolés mais inclue des syntagmes et des phrases le cas échéant. Par exemple la phrase : *Watcha padya ya ngrue hi ipigwe na mochi* « Laisse-moi boucaner ce gigot de porc » (SACLEUX, ~1880b : 23) pour expliquer le terme « boucaner ».

A propos de ces termes, il est possible qu'à ce moment-là, Zanzibar fut encore entre deux cultures. SACLEUX faisait face à une des difficultés liées à l'élaboration d'un dictionnaire français-swahili pour les Français. En effet, d'un côté, il s'appuyait sur des textes français ou des réalités françaises pour expliquer des termes issus de la culture swahili. C'est pour cela qu'il donne le « porc » comme exemple alors que le porc ne peut pas être mentionné par un arabe ou un Swahili musulman comme nourriture. Cependant, dans la version publiée (SACLEUX, 1891) l'entrée « boucaner » ne présente pas cet exemple.

De même, SACLEUX utilise le terme « l'essuie-main » qui n'appartient pas non plus au monde swahili. Du coup, il ne put faire autre chose que de paraphraser. De l'autre côté, il avait déjà appris la tradition swahili, sur les « esprits mauvais » et possédait plus d'informations en swahili (en dix parasyonymes) qu'il n'en existe en français, il se peut que ses fidèles lui parlaient et lui expliquaient leurs malheurs. Donc, il devait en rendre compte à partir de la culture swahili. Par ailleurs, au tout début de ses recherches, il distinguait les variétés dialectales. Par exemple pour : *jaribu* « essayer » indique que c'est d'Unguja, tandis que *onja* « goûter » vient du dialecte de Comores (nz). Il indiquait aussi le kingwana (dialecte de Congo) cependant il n'avait pas encore eu l'occasion de visiter le nord et d'étudier les dialectes de l'actuel Kenya.

6.5 Sa participation à l'adoption du swahili dans l'Eglise : 1881-1884

La période entre 1881 et 1884 a été très favorable à la promotion du swahili dans le vicariat de Zanguebar. A l'échelle de la Congrégation, le Supérieur général, le père EMONET considère dans sa circulaire de 1882 que « le premier devoir des nouveaux arrivants est l'étude de la langue du peuple et que celui qui le négligerait manquerait un point essentiel » (KOREN, 1982 : 501). La mission de Zanzibar créa un poste particulier pour l'étude de la langue et le père SACLEUX en reçut la charge. Durant les

premières années, celui-ci dirigea la traduction des prières, l'harmonisation de l'alphabet et du lexique à utiliser dans la mission.

En 1881, alors qu'il travaillait sur le swahili, le père SACLEUX fut transféré de Bagamoyo à Mandera, une mission nouvellement établie à l'intérieur des terres, à 65 kilomètres de l'actuel Dar es-Salaam. Il y resta pendant deux ans, jusqu'au mois de mars 1883. De Mandera, il retourna à Zanzibar pour des raisons de santé car, au mois de novembre 1882, il tomba sévèrement malade d'une fièvre pernicieuse, à tel point qu'il se préparait à mourir (Cssp, 1884b). Il séjourna ensuite à Zanzibar jusqu'en 1897 d'où il fut transféré pour Mombasa. Pendant les deux années à Mandera, il apprit le *ki-zigua* (G 31), langue parlée dans l'actuelle région de Tanga en Tanzanie.

Pendant cette période, suite aux délibérations du Chapitre provincial tenu en collaboration avec le père LE ROY, il se mit à l'élaboration de manuels en swahili pour les élèves d'écoles primaires. Il s'agit d'un catéchisme, d'une arithmétique et d'un syllabaire. Ces manuels (voir section 6.7.1) furent publiés en 1887 à l'imprimerie de la mission.

6.6 La rencontre avec l'abbé ROUSSELOT : 1886

En 1886, SACLEUX se rendit en Europe pour se rétablir et pour rendre visite à sa mère après la mort, en 1885, de son frère prêtre ainsi que pour relire et corriger son manuscrit du dictionnaire français-swahili et pour s'initier à l'imprimerie. Accompagné du frère RENE qui s'était formé à l'imprimerie au Sénégal, le père SACLEUX fréquenta l'Institut Catholique et où il rencontra par hasard l'abbé Jean-Pierre ROUSSELOT (1846-1924)²¹⁹, le fondateur de la phonétique expérimentale. Il profita de cette rencontre pour s'initier à cette nouvelle science : la phonétique expérimentale. Impressionné par les études que l'abbé ROUSSELOT conduisait au laboratoire de l'Institut Catholique, il devint un, sinon le seul, fidèle disciple de l'Abbé. De retour à Zanzibar vers la fin de 1886, il se mit à imprimer ses premiers travaux en swahili : le catéchisme, l'abécédaire et une arithmétique.

²¹⁹ Né le 14 octobre 1846 à Saint-Claud en Charente et décédé le 16 décembre 1924 rue de Fossés Saint-Jacques à Paris.

6.7 La publication de ses premiers ouvrages

6.7.1 Les petits ouvrages pour l'école primaire publiés en 1887

Le syllabaire, un petit ouvrage de poche (64 pages) destiné aux enfants pour l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du savoir-vivre fut publié conjointement avec le père LE ROY. Dans les premières pages, les auteurs commencent par la présentation de l'alphabet latin. Dans la préface, ils insistent sur les consignes pédagogiques :

« Ecrire au tableau noir, avec de la craie, une lettre, une syllabe, un mot que l'élève lira aussitôt ;

Faire écrire de même par l'élève au tableau noir et à la craie, une lettre, une syllabe, un mot, une phrase que le maître dictera lui-même ;

Faire écrire les lettres au tableau, sur une ardoise ou un cahier, à mesure que l'enfant les apprend dans le Syllabaire » (LE ROY et SACLEUX, 1887b : 3)

Après avoir présenté l'alphabet, de la page 22 à la fin, les auteurs proposent des textes qui abordent des sujets très variés : la géographie, la science physique, l'écriture de lettres et l'interprétation de contrats. C'est un ouvrage qui, surtout dans cette dernière partie, ouvre l'esprit de l'apprenant à réfléchir au lieu de copier.

« Expliquer les mots qui ne seraient pas bien compris, faire des questions dans la forme et dans la mesure qui paraîtront mieux convenir, varier les exercices, intéresser les enfants, surtout provoquer leurs réponses, les faire parler, obliger leur intelligence à travailler, à se fixer, à réfléchir, à imaginer, à distinguer, à s'ouvrir.

Profiter des enseignements sommaires contenus dans les leçons pour donner des développements plus étendus et plus clairs, des avis, des conseils, pour inspirer aux enfants des sentiments de politesse, de probité, d'honneur, [...]. Car l'école est tout cela » (LE ROY et SACLEUX, 1887b : 4).

En effet, c'est un ouvrage qui véhiculait des concepts en swahili, entraînait les élèves à réfléchir et qui impliquait des activités à tous les niveaux : élémentaire, intermédiaire et avancé. Le document proposé ci dessous est une illustration d'un texte juridique dans lequel deux commerçants se mettent d'accord pour travailler ensemble.

H'at'i yetu, mimi Abdallah bin Ali, nami Yusuf bin Daud, tumechanganya ma'i ya safari. Abdallah yake reale şelasa mia, na Yusuf reale yake miteini. Basi h'asara yetu modya, na faida yetu modya. Na killa mtu atakwenda safari yake mbali mbali. Basi ukutano wetu Ungudya; na muda miaka mitatu; illa mmodya apokufa, ndiyo kugawanya mali. Basi h'at'i hii tumeandika kwa ikrari ya wawili. Na shahidi Omari bin Nas'ibu, na shahidi wa pili Mnye-Kifungo bin Suleman. Wa katabahu mwalimu Mfamao bin Mwalimu Mnye-Kondo.

Bi tarh'i mwezi saba; na mfunguo tanu, na mwaka 1275.

Extrait 10. Exemple de contrat entre deux commerçants.

(Source : Syllabaire LE ROY et SACLEUX 1887 : 53)²²⁰

Ce contrat qui nous semble authentique témoigne de l'intention des auteurs d'assurer à la fois l'apprentissage du niveau soutenu de la langue et de faire apprendre aux élèves des compétences qui leur permettraient de rédiger et d'interpréter correctement des documents d'ordre juridique²²¹. Dans le deuxième livre, *Arithmétique*, les auteurs font progressivement la présentation de règles de l'arithmétique. Ils insèrent

²²⁰ « Moi, Abdallah bin ALI et Yusuf bin DAUD, avons signé un contrat pour nous associer dans le commerce en mettant ensemble tous nos biens. Les biens d'Abdallah valent trois cents réales, ceux de Yusuf deux cents réales. En cas de déficit ou de profit, c'est pour nous tous. Chacun ira dans sa propre direction, nous nous rencontrerons à Unguja dans trois ans. Si l'un d'entre nous meurt, nous redistribuerons nos biens. »

Les témoins sont Omari bin NAS'IBU et Mnye-Kifungo bin SULEMAN.

Écrit par Mwalimu MNYE-KONDO.

Fait le sept, troisième mois de 1275 [1858].

²²¹ Il est typique de ce qui se faisait dans le monde arabe depuis le califat 'abbaside.

des conseils pédagogiques à l'intention de l'enseignant. « Ne laisser passer aucun mot, aucune phrase ou règle, sans les expliquer aussi clairement que possible et sans s'assurer qu'ils ont été parfaitement compris » (LE ROY et SACLEUX, 1887a : i).

A notre avis, quoique petits et élémentaires, ces ouvrages figurent sans doute parmi les premières tentatives pour véhiculer des analyses scientifiques en swahili. En effet, ces ouvrages furent utilisés dans les écoles dirigées non seulement par les Spiritains mais aussi par les Pères blancs. C'est ce qu'affirme le père Avon de la Congrégation des Pères Blancs au père SACLEUX : « Il me semble que vous êtes plus qualifié que personne pour faire un livre de sciences usuelles avec gravures sur l'homme - les Animaux - les Végétaux - les Pierres. Ce livre s'impose sinon pour nos écoles rurales, du moins pour nos petits séminaires » (AVON, 1921).

Or, la composition de ces petits ouvrages en langue étrangère ne fut pas une entreprise facile pour leurs auteurs. Selon BRIAULT, le père SACLEUX n'était pas très fier de ses premiers ouvrages, qui avaient, selon lui, beaucoup d'imperfections.

« Comment voulez-vous faire passer d'emblée la doctrine si élevée, si sublime de *l'Imitation*²²² ou les abstractions même élémentaires de la science mathématique dans une forme de langage matériel et concret comme le kiswahili ? Et le kiswahili, ne l'oubliez pas, est la plus parfaite de toutes nos langues bantoues » (BRIAULT, 1966 : 20).

Par contre, il était satisfait des autres ouvrages d'ordre scientifiques surtout ceux qu'il publia après avoir rencontré des savants de son époque.

6.8 Contacts avec les intellectuels de son temps

En 1892, le père SACLEUX fit un autre voyage en France. A cette occasion, l'Abbé ROUSSELOT le présenta aux grands linguistes de son époque dont Michel BREAL (1832-1915)²²³ et Antoine MEILLET (1866-1936)²²⁴ et à d'autres membres de Société de Linguistique de Paris. Il fit également la connaissance d'Edouard BRANLY (1844-1940), l'un des précurseurs de la radiophonie et qui était alors instructeur de l'Abbé ROUSSELOT au sujet de la radiocommunication. A l'époque, Edouard BRANLY, professeur à l'Institut catholique, essayait la faisabilité de la première liaison

²²² Il s'agit d'un livre intitulé *L'Imitation de Jésus Christ* que SACLEUX avait traduit et publié en 1910.

²²³ Un phonéticien français, fondateur de la sémantique.

²²⁴ Élève de Michel BREAL et de Ferdinand de SAUSSURE, il fut enseignant à l'École des Langues Orientales, à l'École Pratique des Hautes Etudes. Il est un des maîtres du comparatisme. Il forma ou influença beaucoup de linguistes dont Emile BENVENISTE et André MARTINET.

radiophonique à distance. SACLEUX, excité par cet essai, participa comme récepteur. Il se plaça sur un arbre de l'actuel marché de Rungis dans la banlieue de Paris, tandis que l'émetteur Edouard BRANLY était sur la Tour Eiffel (BERGER, 1989 : 419).

Rentré à Zanzibar, SACLEUX reprit ses recherches en linguistique mais cette fois-ci en employant les principes de la phonétique expérimentale. Il s'agit d'une méthode de recherche qui met l'accent sur l'écoute et la notation ou bien l'enregistrement de parlars vivants plutôt que sur l'emploi de documents historiques. Cette méthode est expliquée dans les deux volumes des *Principes de phonétique expérimentale* (publiés en 1897 et 1901)²²⁵. Pour l'Abbé ROUSSELOT :

« La phonétique expérimentale est un moyen d'enseignement incomparable ; elle rend sensible des mouvements articulatoires qui échappent à nos yeux et qui ont cependant une grande importance sur l'éducation des organes de la parole, la correction des défauts de langue et la rééducation de l'oreille », affirme l'Abbé ROUSSELOT (1911 : 9).

L'Abbé lui-même employait cette méthode pour étudier le dialecte de Cellefrouin parlé dans le département de la Charente. Bien que l'étude des dialectes ait été à l'époque découragée par la politique linguistique jacobine de Jules FERRY, l'abbé soulignait la nécessité de leur connaissance.

« Les patois ne sont donc pas seulement indispensables pour l'étude particulière du groupe de langues auxquels ils appartiennent, ils fournissent encore les données les plus sûres à la philologie générale ; et si je disais toutes mes pensées, je réclamerais pour eux, en regard des langues cultivées, la préférence que le botaniste accorde à la plante des champs sur les fleurs de nos jardins ». (ROUSSELOT, 1887 : 2).

Cette attitude pourrait avoir encouragé le père SACLEUX à se pencher sur l'étude des dialectes swahili. En effet le journal de la mission (1897) nous apprend qu'entre 1891 et 1894, le père SACLEUX se rendit, parfois seul ou en compagnie d'un prêtre, d'un chercheur ou « d'enfant » dans différents endroits de la côte swahili pour mener ses activités de recherche. A Zanzibar il visita Dunga, Chwaka (villages sous l'administration du Mwinyi Mkuu au Sud de Zanzibar)²²⁶, Mkokotoni, Kombeni,

²²⁵ Dans les pages 561 et 562, (tome I) l'auteur, selon SACLEUX, décrit le fait qu'une nasale telle que [m] dans *mtu* « personne » ou [n] en *nchi* « pays » peut porter l'accent. Une des premières références au swahili dans la linguistique française.

²²⁶ Le Mwinyi Mkuu disparut en 1870.

Uelezo, l'île de Chapani, près de Mombasa au Kenya. Au Tanganyika, il visita la région de la côte, il se rendit dans la région du Kilimanjaro. Dans certains endroits, il y resta une journée, mais dans d'autres, comme à Mombasa, il séjourna jusqu'à une semaine. Il rapportait de ces expéditions des plantes, des notes d'ordre linguistique et des photos. N'ayant pas d'instrument pour enregistrer les sons, il se fia à sa propre mémoire et à sa transcription.

6.9 Collecte de plantes et de graines locales, publications en botanique.

En dehors de l'étude de la langue, le père SACLEUX s'intéressait aussi à la botanique. SACLEUX ramassait donc des plantes et des graines dans le but de les analyser et de les classer, de les acclimater voire d'examiner leur valeur médicinale.

En effet, il envoya en France de nombreux spécimens. D'après Pellegrin (1930), Charles SACLEUX fit deux séries de collectes pour le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris. Dans la première, il rassembla 86 spécimens du Steamer-Point, à Aden et Sheikh-Othman dans le désert arabe²²⁷. Pour la deuxième série, il récolta 2636 spécimens de fruits, plantes et graines originaires des côtes orientales d'Afrique, Zanzibar, Dar es Salaam, Ukami, Uruguru, Nguru, Kilimanjaro, Bura et Teita²²⁸.

En outre, il collecta une autre série qu'il envoya à l'université de Montpellier : quelques mousses, champignons ainsi qu'un herbier d'algues marines. Pellegrin (ibid) ajoute que 300 espèces sont conservées par le Muséum à Paris et que 200 plantes reprennent son nom, dont les plus importantes sont : *Allanblackia sacleuxii* (Hua) ; *Pachystella sacleuxii* (Pierre) ; *Turrae sacleuxii* (C de Candolle) ; *Erythrina sacleuxii* (Hua) et *Millettia sacleuxii* (Dunn). Selon LE GALLO (1950), on estime que ces spécimens dépassent en quantité ceux collectés par les explorateurs David LIVINGSTONE (1813-1873), John KIRK (1832-1922), Mehmet Emin PACHA (1840-1892) et Franz STUHLMANN (1863-1928) qui l'avaient précédé dans cette région. Cela fait de SACLEUX l'un des meilleurs collecteurs de plantes d'Afrique de l'Est.

En botanique il ne publia que de courtes notes sur les plantes africaines et les annexa au dictionnaire français-swahili de 1891. Ces notes se présentent en trois colonnes : il indique le nom africain, le nom français et le nom botanique. Du fait que dans ce dictionnaire il n'avait fait qu'une liste succincte qui, selon GREENWAY

²²⁷ Inscrit dans les rapports 1888, *151 plantes de Zanzibar*, et 1889 *plantes* ; PVA 7. V, 5.IX. 1892 du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

²²⁸ Rapport du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, PVA.III.1894, *plantes et fruits de Zanzibar* ; 14.5.1895 *plantes de la côte orientale d'Afrique* ; et 23.VI.1896 *plantes de Zanguebar*.

(1940), était peu utile pour un scientifique, il continua l'analyse des ces plantes qu'il publia dans des revues des notes sur les plantes de l'Afrique de l'Est.

En 1893, apparut dans le *Bulletin du Muséum* numéro 7 (pages 311-312) des notes sur l'*arduina à fleurs tétramères* qu'il avait collecté en décembre 1887 à Zanzibar. Ensuite, il publia d'autres notes dans le même *Bulletin*, numéros 14 (1908 : 239-244) et 15 (1909 : 22-26). Dans ces deux volumes il décrit l'herbier collecté par M. Maurice de ROTSCCHILD en 1906 en Ethiopie méridionale. Puis, dans le numéro 16 de 1910 (pages 100-103 [voir annexe 6] ; 166-169 ; 278-282, 399-403) et dans le numéro 17 (pages 161-163) de 1911, il présenta les collections botaniques réunies par M. ALLUARD sur les monts Kilimanjaro, Kenya et Rouwenzori entre 1908 et 1909. Enfin en 1934, il publia une notice relative à une diagnose sur le Sapindacée provenant de graines récoltées en 1891 dans le Sud-ouest de l'île de Zanzibar (LE GALLO, 1950 : 105). Toutes les notes sont accessibles et téléchargeables sur le site de la *Biodiversity Heritage Library*²²⁹.

Après son retour en France au début du XX^e siècle, alors qu'il enseignait à Chevilly Larue, il se rendait toutes les semaines au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris où il avait un laboratoire. Il y faisait l'analyse de ses propres collections et de celles d'autres chercheurs. C'est ainsi que le 21 février 1907, il fut nommé correspondant du Muséum de Paris sur les plantes de l'Afrique de l'Est.

Tandis qu'il enseignait la botanique et l'hygiène tropicale au séminaire de Chevilly Larue, le père SACLEUX entretenait un jardin botanique qu'il employait pour l'enseignement (voir figure 11).

²²⁹ Sur le site <http://www.biodiversitylibrary.org/item/27184#page/129/mode/1up> consulté le 23 janvier 2012.



Figure 11 : Photo de SACLEUX donnant le cours de botanique

Source : Archives générales de Cssp (2D66.3a1).

Selon un de ses élèves, LE GALLO (1950 : 98) : « Chaque semaine, il se rendait au Jardin des Plantes, travaillant dans une salle encombrée de paquets, observait à la loupe, classait les spécimens des explorateurs et les siens propres car il en avait, pendant ses 20 ans de mission, fait d'abondantes collections à Zanzibar et sur la côte qui lui fait face »

Le père SACLEUX, fit un certain nombre de découvertes. BRIAULT (1947 : 21) en témoigne par l'une de ces découvertes :

« Il découvrit l'estragon qui est une plante potagère du Midi et un agréable condiment à certaines sauces. Il jugea, lui, cette plante du point de vue médicinal seul et lui trouva des qualités bienfaisantes innombrables. Il s'en fut faire l'éloge de l'estragon au frère cuisinier [...] ; il ne réussit pas à convaincre le Supérieur

[...] ni l'Economat ni la Dépense [...]. Le pauvre SACLEUX en fut réduit à le sucer tout seul, à table dans sa soupe. Mais lorsqu'il en trouvait dans ses confitures, ce n'est pas lui qui les avait mis [c'était en effet le cuisinier] ».

Pour ces travaux en botanique, il fut médaillé d'argent de la Société d'Acclimatation. La Société Botanique de Paris lui accorda en 1930 le prix Gandoger de phanérogamie (Société botanique de France) pour ses récoltes de plantes en Afrique orientale, ses études et ses publications sur ces plantes et pour la formation à Chevilly-Larue d'élèves qui continuèrent son œuvre²³⁰.

6.10 Sa position par rapport aux droits de l'homme et à l'esclavage

Issu d'un milieu humble, ayant réalisé sa passion pour les études grâce aux autorités catholiques, SACLEUX ne supportait aucune forme de discrimination. Au sein de la mission, les règles étaient strictes et exigeaient des « enfants » une soumission semblable à de l'esclavage. Ainsi, entre 1881 et 1883 il y eut, selon HENSCHERL (2009 : 17), des réactions de la part des «°enfants°». Ceux-ci revendiquaient plus de liberté, de droits et une meilleure rémunération pour les travaux effectués à la mission. Certains s'enfuirent des villages chrétiens. Grâce aux interventions du père SACLEUX et du père François Antoine HIRTLIN (1850-1889), la méthode d'éducation fut modifiée : les « enfants » majeurs furent autorisés à cultiver leurs propres champs quelques jours par semaine.

Dans la société swahili, il existait des inégalités entre époux : « La femme est traitée avec égards, mais jamais d'égal à égal » avait-il constaté (SACLEUX 1909b : xiv). Pour lui le mariage devait être une relation non hiérarchique : (pour l'homme), «*Mke wake ni wa pili wake, ni mwenziwe, wala si mtumwa*» (SACLEUX, 1893 : 9)²³¹.

La pire forme d'inégalité à cette époque était l'esclavage. A Zanzibar, selon RICKIN (1880a) presque les trois quarts de la population (qui comptait à peu près 100,000) étaient des esclaves. Pour leur sécurité, SACLEUX comme les autres Spiritains (voir 5.3.6), ne condamnait pas ouvertement l'esclavage, mais il détestait les activités des esclavagistes et accusait les Swahili de coopérer avec les Arabes.

²³⁰ Deux de ses élèves, le père Tisserand et le père Quentin, missionnaires en Guadeloupe furent nommés membres correspondant du Muséum.

²³¹ « L'épouse est son *alter ego*, une compagne ; elle n'est jamais une esclave ».

« Si les Swahili n'ont jamais été eux-mêmes, dans le principe, les premiers éléments de ce trafic, il est certain que depuis très longtemps ils s'étaient élevés au rang de rabatteurs et de courtiers. Tout fiers du titre de *Wangwana*, (sing. *Mungwana*) 'homme libre', ils s'étaient mis à la solde des Arabes, pénétrant avec eux jusqu'au cœur du continent pour le commerce de l'ivoire et des esclaves, l'un couvrant et déguisant l'autre. Pourvoyeurs d'esclaves, ils ne manquèrent pas de s'en réserver à eux-mêmes, surtout pour tenir au complet leur gynécée avec trois concubines légales *suria* autorisées dans la secte sunnite à côte de la femme légitime. La *suria* gardait le rang d'esclave, mais d'esclave privilégiée, jusqu'au jour où elle devenait mère. L'enfant qu'elle donnait au maître étant libre, elle le devenait elle-même de droit. Elle restait néanmoins inférieure à la première femme, dont les seuls enfants héritaient des droits patrimoniaux » (SACLEUX, 1909a : xxiii).

De ce fait, l'abolition de l'esclavage était inévitable. Mais dans une lettre, du 16 Août 1895, adressée au Supérieur de la Congrégation, SACLEUX (1895a) insista pour que cette suppression qui avait de grands impacts sur l'économie de Zanzibar, s'accompagne d'une formation des victimes de l'esclavage car ces personnes déplacées, issues de sociétés qui n'avaient jamais été en contact direct avec l'économie de marché, se retrouvaient brutalement dans un monde qu'elles ne comprenaient pas et dans lequel elles étaient profondément vulnérables en raison du racisme ambiant.

En effet, SACLEUX avait entrepris l'élaboration des livres scolaires en swahili avec pour l'objectif de fournir aux anciens esclaves et aux écoliers en général les moyens intellectuels de surmonter ce handicap social. Il souhaitait que ces non swahili deviennent plus instruits que les Swahili. Sa crainte était que « Plus tard seulement après une, deux ou trois générations et à condition que l'arabe ait disparu, on aura sur la côte une population noir musulmane très indifférente et très peu instruite, comparable aux Wadigo²³² » (ibid).

Cependant, dans cette lettre adressée au Supérieur général (SACLEUX, 1895a), SACLEUX pensait aussi que l'abolition aurait des conséquences favorables aux missionnaires car, « elle aura pour conséquence de diminuer le crédit de l'arabe à sa

²³² Une communauté habitant à l'intérieur du continent dans l'actuelle région de Morogoro, en Tanzanie, ici *Wadigo* représente toutes les communautés victimes de l'esclavage.

fortune et le permettra au missionnaire un accès plus facile auprès de l'indigène. Celui-ci n'aura plus autant à craindre l'Arabe [...] » (ibid).

Pour ce qui est de la colonisation, SACLEUX n'eut pas de confrontation directe avec les Allemands au Tanganyika, même s'il s'y rendait de temps en temps. D'ailleurs, il ne mentionne guère les Allemands dans ni ses lettres ni dans ses publications.

Par contre, son collègue et ami de longue date, le père Alexandre LE ROY explique bien la situation au Tanganyika. Vivant sur les pentes du Kilimanjaro, il eut l'occasion de critiquer l'administration coloniale allemande et fut obligé de quitter le territoire pour se réfugier dans les missions du Kenya. Dans une lettre du 3 juillet 1889, adressée au père Louis HUBERT (1832-1904), le secrétaire du Supérieur Général, LE ROY explique la situation et conseille aux autres Spiritains de quitter le Tanganyika pour aller vivre à Mombasa :

« Comme vous le voyez, je vous écris aujourd'hui de Mombasa, et mon désir est de ne plus jamais le faire à Zanzibar [...] il y a trop d'Allemands de ce côté-là. A Mombasa où les Anglais s'établissent, la paix règne partout, l'intérieur s'ouvre et les protestants s'y précipitent. [...] mais hélas ! Monseigneur est retenu à Zanzibar par la guerre et d'un autre côté, Bagamoyo et les autres missions de la partie allemande entendent bien manger toutes les ressources. Que faire ? » [Cité dans DUCOL (2007 : 65)].

6.11 Ses réactions d'ordre linguistique face à l'occupation anglaise de Zanzibar : 1895

Le 1^{er} juillet 1890, la Grande Bretagne signa un accord avec le Sultan et Zanzibar fut placé sous son autorité. A partir de cette année, maints changements eurent lieu dans l'archipel, parmi lesquels l'augmentation de la population anglaise, c'est-à-dire des administrateurs, des commerçants et surtout des marins. Cela eut des répercussions sur les plans administratif et linguistique. Les missionnaires français durent se mettre à étudier l'anglais. Sur cette question, SACLEUX avait trois principes : 1) tout homme a le droit de parler sa langue maternelle ; 2) apprendre la langue d'autrui est un signe d'amour et 3) la langue étant un atout pour la prospérité économique.

6.11.1 Priorité de communiquer en langue maternelle

A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e il y avait, dans la mission des Pères Spiritains comme dans la ville de Zanzibar, diverses communautés linguistiques:

swahiliphone, francophone, lusophone, anglophone et ainsi de suite. Le père SACLEUX pour assurer une communication efficace entre missionnaires et administrés, proposait des offices et des services sociaux dans chacune de ces langues et surtout les langues minoritaires. Comme nous l'avons vu antérieurement (voir section 6.3), SACLEUX lui-même militait pour l'emploi du swahili dans les messes pour les Africains. L'extrait de la lettre ci-dessous montre son respect de la communauté goanaise. Il s'agit d'une explication sur le niveau de compétence des Goanais dans les langues anglaise et portugais, niveau qu'il avait évalué lors des confessions.

« Un détail vous donnera la mesure des connaissances des Goanais en portugais et en anglais. Je parle de ceux qui pratiquent et assistent aux offices. A Pâques, le P. Haberkom a confessé 20 à 23 personnes en portugais, le P Lutz et moi [...] avons confessé en swahili, anglais et concani. 120 Goanais environ ont fait leurs vœux le jeudi saint. Sur ce nombre, diminuez 13 qui s'étaient confessés en portugais, 40 à 50 ont parlé swahili vaille que vaille, à peine 20 l'ont fait en anglais, tous les autres ne connaissaient que le concani »²³³. [Lettre écrite le 30 mai 1895] (SACLEUX, 1895b).

Dans une autre lettre, le père SACLEUX explique comment la prédication se déroulait, en l'absence de l'évêque.

« On continue à prêcher, comme dans le passé, à la messe de 6 h ½ en swahili, quand c'est notre tour P. Lutz et moi, et en portugais quand c'est le tour du père Haberkom. J'ai cependant recommandé au P. Haberkom d'étudier la situation et de voir s'il n'y aurait pas avantage à prêcher plus souvent en portugais, voire même (sic) de le faire tous les dimanches à la seconde messe [...]. [Quelques] Goanais se sont montrés peu enthousiastes ; ils avouent qu'ils ne comprennent qu'un peu. Leur portugais est un patois du portugais, rappelant assez ce qu'est le créole par rapport au français, et ce portugais il n'y a que le chef de maison à le parler. Bref voyant d'un autre côté les Européens assez mal aptes pour entendre un sermon en portugais, j'ai pris la mesure indiquée plus haut » (SACLEUX, 1895e).

Dans la même intention, le Supérieur avait demandé à la Maison-mère un prêtre polyglotte pour l'aider dans ses activités. Le père HABERKOM fut envoyé

²³³ Cette correspondance montre que le Père SACLEUX avait quelque connaissance des rudiments du concani.

spécialement à cet effet. Ce prêtre de nationalité française parlait anglais, allemand et portugais.

« Le P. Haberkom ne néglige pas l'anglais, que je lui ai recommandé tout particulièrement. Il donne les leçons d'allemand [...]. J'espère que si on laisse le P. Haberkom se former, il deviendra bientôt capable de rendre de grands services et sera le véritable homme de la situation à Zanzibar » écrivit le père Sacleux à Monseigneur DE COURMONT (SACLEUX, 1895e).

6.11.2 L'étude de la langue d'autrui renforce les relations avec les locuteurs de cette langue.

Pour SACLEUX parler la langue d'autrui était indispensable pour montrer la solidarité entre les Spiritains de nationalité différente et entre les missionnaires et les habitants. En tant que supérieur de la communauté de Zanzibar et vicaire général, il souhaitait que chaque prêtre apprît la langue d'autrui et plus particulièrement l'anglais. Dans une lettre du 1^{er} juillet 1895 à Monseigneur DE COURMONT (SACLEUX, 1895c), il explique son mécontentement vis-à-vis de l'attitude des Français.

« Nous autres, Français, parlant à peine ou mal l'anglais, nous faisons très mauvaise figure devant les missionnaires catholiques anglais comme nous le faisons devant le Révérend²³⁴, c'est pour cela que le mois dernier, j'ai insisté sur la nécessité, autant à Mombasa qu'à Zanzibar, d'avoir un prêtre de nationalité anglaise ».

De même à l'hôpital, il était important pour les infirmières de parler l'anglais qui était la langue de la majorité de malades. Etant donné que de plus en plus d'anglophones venaient se faire soigner, il fallut trouver des solutions pour communiquer correctement car les religieuses françaises ne parlaient pas l'anglais. Le père SACLEUX en effet écrivit ainsi au Supérieur général et à l'évêque :

« Faites attention que les Sœurs n'aient pas seulement besoin de l'anglais pour donner des soins corporels aux malades. Un malade peut avoir besoin d'écrire à sa famille, de confier à quelqu'un ses dernières conditions, de causer, d'être consolé... (SACLEUX, 1895d). Car, « il est pénible aux anglais malades de ne pouvoir se faire comprendre, et il leur arrive de souffrir en silence par la difficulté

²³⁴ Monseigneur HAULON, évêque installé à Mombasa.

de réclamer certains soins » écrivit-il à Monseigneur DE COURMONT (SACLEUX, 1895f).

Il blâmait les sœurs françaises de la Congrégation des Filles de Marie de ne pas avoir fait l'effort d'apprendre des langues étrangères. Il (1895f) s'interrogea donc : « Ne faudra-t-il pas en avenir tôt ou tard à remercier les Filles de Marie, ni qu'elles ne sauront jamais plus l'anglais qu'elles n'ont appris le swahili ! ».–Jusqu'en 1896 il regrette (1896a) qu'aucune d'elles ne soit parvenue à apprendre le swahili. Cette ignorance avait des effets déplorables dans les écoles de filles où les sœurs enseignaient et à l'hôpital de la mission. Il proposa donc le remplacement des Françaises par les Sœurs de la Congrégation de St Joseph qui recrutait des Irlandaises, anglophones. Pour aller plus loin, il souhaita qu'il y eût à Zanzibar des religieuses de trois nationalités : française, anglaise ou irlandaise et allemande. Néanmoins la véritable raison de leur remplacement fut davantage d'ordre économique.

6.11.3 La connaissance des langues est un atout économique

A Zanzibar, vu que l'hôpital catholique tardait à recruter des infirmiers anglophones, les missionnaires anglicans *d'Universities' Mission to Central Africa* (U.M.C.A) entreprirent la construction d'un hôpital et d'une école laïque dont l'anglais serait la seule langue véhiculaire. Cette décision concurrençait économiquement l'intérêt des Spiritains et menaçait le prestige des Français. En réponse, le père SACLEUX avertit l'évêque et surtout le Supérieur général du danger de perdre des clients faute de connaissance de l'anglais car l'hôpital avait pris une grande importance suite à l'annexion de Mombasa à la colonie anglaise en 1895²³⁵.

« Outre qu'il était une source de revenu de moins en moins négligeable au point de suffire à l'entretien des religieuses et alléger encore les dépenses de la mission de Zanzibar, il a contribué puissamment à faire aimer et apprécier la mission [...].

L'édifice est la propriété de la mission qui a dépensé plus de cent mille francs pour le nouveau local ouvert au public en 1892. Après avoir fait si grand sacrifice, nous ne saurions voir avec indifférence notre œuvre compromise sans chercher les moyens d'en sauvegarder l'existence [...].

Le danger est de voir notre œuvre supplantée par un hôpital anglais, que construiraient les protestants en face du nôtre pour attirer chez eux leurs

²³⁵ Avant Mombas et côte kenyane faisait parti de Zanzibar.

compatriotes, qui se plaignent de ne pas obtenir chez nous tous les soins qu'ils désireraient, pour la raison que les sœurs ne comprennent pas leur langue ... » (SACLEUX, 1896a).

Effectivement, vers la fin de 1897, les premières religieuses de la Congrégation de Saint Joseph arrivèrent. Toutefois, une seule parlait l'anglais et il fallut attendre encore quelques mois avant de voir arriver des anglophones.

Dans le domaine éducatif seul les Spiritains dirigeaient jusque-là des écoles à Zanzibar où l'on y enseignait le swahili et le français. Les anglophones envisagèrent donc la construction d'une école anglophone et laïque, ce qui risquait de détourner les enfants d'origine goanaise et indienne qui étaient plus à l'aise en anglais qu'en français. En tant que Supérieur de Zanzibar, le père SACLEUX signala à Monseigneur DE COURMONT la nécessité d'instituer une école anglaise et laïque chez les Spiritains aussi.

« Les protestants ont annoncé dans la Gazette de Zanzibar l'ouverture d'une école publique, ils ont affirmé qu'ils doivent être strictement neutres du point de vue de l'enseignement religieux. Nos catholiques goanais, rassurés par ces déclarations ont commencé à y envoyer leurs enfants pour l'étude de l'anglais qu'on n'enseigne pas chez nous, considérant qu'à Zanzibar l'anglais est absolument nécessaire » (ibid.).

En réponse, une école anglaise fut fondée en décembre 1896 sous la direction du père SCHMIDT. Elle comptait 6 élèves goanais.

6.12 Ses derniers travaux linguistique et ses séjours à Mombasa 1897-1898

Le père SACLEUX qui, depuis 1895, savait que son prochain retour en France serait définitif, ne cessa de faire ses enquêtes. Ayant publié le dictionnaire français swahili, il affina la grammaire. « J'y travaille activement. Je ne sais quand je pourrai commencer l'impression, dans quelques mois. Je me donne beaucoup de peine, et plus je pénètre dans ce travail, plus je sens le besoin de m'y concentrer, abstraction faite de tout le reste », écrivit-il à son évêque (SACLEUX, 1896b). En 1897, le Père pria donc le nouvel évêque Monseigneur Emile ALLGEYER de le libérer du supérieurat de Zanzibar « pour avoir plus de loisirs d'étudier les langues africaines » (ALLGEYER, 1897). L'évêque accepta et nomma le père Lutz à sa place. SACLEUX fut envoyé à Mombasa mais il continua à exercer le rôle de vicaire général.

A Mombasa, il renforça sa connaissance des dialectes du Nord, avec la même méthode qui consiste à interviewer les locuteurs natifs. « J'ai trouvé un Mgunya [...] avec lequel je revois tout le dictionnaire pour le dialecte kigunya, dialecte très compliqué, très surchargé mais intéressant [...]. Je me suis enfin mis en rapport avec un indigène de Vanga avec lequel il me sera possible d'étudier le Kivumba, beaucoup moins compliqué » écrit le père SACLEUX (FRANKY, 1993 : 203). Il put ainsi décrire les dialectes du nord, à savoir le ki-gunya, le ki-siyu, le ki-pate, le ki-amu, ki-mvita, ki-malindi, ki-changamwe, ki-dyomvu et ki-vumba.

Vers la fin du siècle, convaincu par les principes de l'abbé ROUSSELOT et insatisfait de l'orthographe du swahili, il la modifia dans ses publications. Ce fut une décision personnelle et il savait qu'il contrecarrait les règles d'écriture déjà établies. « Pour établir l'écriture d'une langue, le meilleur moyen serait d'établir deux systèmes de signes. L'un pour les divers sons des voyelles et consonnes, l'autre pour y noter les nuances ; mais pour cela, il faudrait aller contre les usages établis ... » écrivit SACLEUX (~1939).

Cela ne plut pas à l'évêque qui, dans une lettre à Monseigneur DE COURMONT (ALLGEYER, 1898), ne put dissimuler son insatisfaction « Le P. SACLEUX a envoyé [...] un nouvel alphabet, [...] Je ne sais s'il est bon de faire les changements », même l'Abbé ROUSSELOT n'avait pas inventé de système d'écriture mais il avait suggéré, d'établir un système qui respecterait le principe d' « un seul signe pour un son et un son pour un signe » (ROUSSELOT, 1924 : 327). SACLEUX était donc le premier à réaliser une orthographe en suivant cette suggestion. Or son système influença au moins trois auteurs, le père Bernard, auteur d'une petite grammaire kikuyu, une langue kenyane, le père Léna qui élaborait en 1908 une grammaire efik, une langue nigériane et Monseigneur RAPONDA-WALKER qui écrivit en 1932 *Alphabets des idiomes gabonais*.

Au début de 1898, la santé de SACLEUX se détériora. « Le cher père SACLEUX, revenu de Mombasa le 5 mars après une forte dysenterie ne se sent pas encore remis. Il est à l'hôpital depuis son arrivée ici. Il a lutté avec la fièvre et son ancienne maladie. Aujourd'hui [...] il se sent plus fatigué que jamais et n'a pas la force de vous écrire », écrivait le père Lutz (1898) au Supérieur général le 16 mars 1898. En raison de cela, le 10 juin 1898 à 42 ans, dont 19 ans en Afrique « le missionnaire se vit contraint de reprendre, pour la dernière fois, le chemin de l'Europe, rendu à bout par la dysenterie et

une fièvre continue qui lui enlevait toutes ses forces » (LE GALLO, 1950 : 101). Mais il repartit avec ses manuscrits et énormément de données qu'il analysa et utilisa pour la confection des ouvrages qu'il publia pendant la dernière moitié de sa vie.

6.13 Le retour en France et la publication de ses ouvrages principaux

En France, le père SACLEUX devint en 1901, curé de Chantenay, petite paroisse près de Nantes au Nord-ouest de la France, avant de joindre le grand scolasticat de la mission spiritaine à Chevilly-Larue dans la banlieue de Paris où il fut professeur de linguistique et de science (médecine, botanique et hygiène tropicale). C'est durant cette période qu'il publia la plupart de matériaux réunis pendant les deux décennies où il avait séjourné en Afrique.

En linguistique d'abord, il publia en 1903 un article intitulé *Introduction à l'étude des langues bantoues*. En 1905, ce fut le tour d'*Essai de phonétique avec son application à l'étude des idiomes africains d'après les principes de l'abbé Rousselot*. En 1908, dans le *Mémoire de la Société de Linguistique de Paris* parut un autre article sur *Le verbe être dans les langues bantoues*. Et en 1909 sortirent ses deux grammaires : *Grammaire swahilie* et *Grammaire des dialectes swahilis*. L'année suivante, dans la *Grammaire Kirundi* du père F. MENARD, il écrivit un article qui portait le titre : *L'article dans les langues bantoues* (voir 7.3.2).

Le père SACLEUX établit des correspondances avec des chercheurs et missionnaires dispersés sur le continent africain. Il leur demandait des clarifications sur la grammaire des langues locales (voir tableau 8 page 7.4). Ainsi il put se renseigner sur plusieurs aspects des langues bantu. A Paris, il continuait à penser à l'Afrique et à lutter pour la reconnaissance des langues africaines dans la linguistique française. Par exemple, selon le procès-verbal de la séance du 13 janvier 1906 de la Société de linguistique de Paris (1906 : cxiv), « SACLEUX entretient la Société des formes verbales dans les langues bantoues et fait la remarque importante que ces langues ne présentent rien de primitif ». Un point qui fut remarqué par M. MEILLET.

Le père SACLEUX avait aussi un fort intérêt pour l'histoire ou ce qui deviendra la sociologie²³⁶ ce qui est assez logique compte tenu de son amour des langues et de son humanisme. En 1912, il traduisit du swahili (en caractères arabes) vers le français 21

²³⁶ Emile DURKHEIM (1858-1917), le fondateur de la sociologie vivait à cette époque.

documents de contrat pour la colonisation des Comores signés par le sultan Saïd ALI²³⁷ et le gouvernement français. Cette traduction fut faite à la demande de M. Paul BOYER, Administrateur de l'Institut des Langues Orientales auquel s'était adressé le Ministère des Colonies. A cette époque seul SACLEUX pouvait faire cette traduction (BERGER, 1989).

Même dans le domaine religieux, le père SACLEUX travaillait comme linguiste. En plus des chants et des prières, il traduisit une dizaine d'ouvrages dont trois versions du catéchisme, une en 1887 (181 pages), une autre en 1893, (286 pages) et la dernière en 1900 (357 pages). En 1902, il publia l'édition augmentée de *Hadisi ya dini*, « Abrégés de l'histoire de la religion » (296 pages; la troisième édition 349 pages)²³⁸. Puis il traduisit « Imitation de Jésus-Christ »²³⁹ sous le titre de *Kumfuasa Rabbi Yesu Kristu Kuwa dye ?* (1^{er} édition en 1910, 128 pages ; la deuxième édition en 1913, 265 pages). En 1924, il publia le *Hadisi za dini imetungwa na Padri SACLEUX*, « Histoire de la religion selon le père SACLEUX » (349 pages). Puis, après avoir réédité *Chuo cha sala*, « Livre de prières » en 1927 (456 pages)²⁴⁰, il publia trois ans plus tard *Ngano za Hadisi ya Watakatifu*, « Vies de Saints » (952 pages). Le choix de ces ouvrages s'explique par l'éducation qu'il avait reçue lui-même pendant son enfance. En effet, la majorité d'entre eux étaient des manuels scolaires (MERGNAC *et al.*, 2005).

En 1930 il rédigea 40 pages de *Mashahidi wa Ouganda* « Les martyrs d'Ouganda » un ouvrage qui raconte les événements qui avaient eu lieu dans ce pays entre 1885 et 1887. Il s'agit d'un massacre par le roi MWANGA, d'une vingtaine de jeunes hommes africains nouvellement convertis au christianisme. Ceux-ci furent décapités ou brûlés encore vivants. SACLEUX s'appuyant sur les témoignages du père LOURDEL²⁴¹ écrivit, une narration très détaillée. Au même moment, entre 1919 et 1939 il travailla surtout sur ses ouvrages le dictionnaire swahili-français et le dictionnaire comorien.

²³⁷ Sultan des Comores, mort en 1916, c'est lui qui signa les traites permettant la colonisation française des Comores en 1886.

²³⁸ La première édition publiée, publié à Zanzibar en 1893, faisait 286 pages.

²³⁹ Livre de piété et de méditation dont l'auteur n'est pas connu, il est tout de même accordé à un moine Thomas KEMPIS (1380-1471).

²⁴⁰ Un ouvrage qu'il avait traduit avec le Père Alexandre LE ROY en 1893.

²⁴¹ Un des missionnaires des la première expédition des Pères Blancs.

6.14 Retraite, fuite de la guerre mondiale et mort : 1939-1943

Vieilli, le père SACLEUX prit sa retraite en 1939 à l'âge de 83 ans. La même année, la seconde guerre mondiale éclatait. Comme les soldats allemands approchaient de Paris²⁴², il quitta Chevilly-Larue avec ses malles pleines des manuscrits pour Cellule en Auvergne. Là-bas le climat étant trop froid l'hiver, il partit pour Grasse dans le département des Alpes Maritimes (LE GALLO, 1950). Néanmoins, même après sa retraite, il continua à travailler à une grammaire et un dictionnaire du comorien bien qu'il n'eût jamais visité les Comores. Certaines pages ayant été perdues pendant la deuxième guerre mondiale, ce dictionnaire fut achevé et publié à titre posthume par Ahmed CHAMANGA et J.N GUEUNIER en 1979.

A Chevilly-Larue, après son départ, le frère Ubald WEISS (1957) qui était chargé de garder la chambre de SACLEUX, déclare :

« Les Allemands ont pénétré la chambre du P. SACLEUX. Une antenne qui sortait de la fenêtre et allait à un arbre devant le château a intrigué les Allemands. Je suis allé trouver l'officier pour sortir les meubles et les affaires du père. Il m'a répondu [...] 'cela donne l'impression d'une porcherie'. Et il ajouta que tout doit rester sur place, que dans cette chambre se trouve un poste émetteur qu'ils vont faire vérifier le tout par des spécialistes. »

L'officier allemand devait soupçonner SACLEUX de se livrer à des activités de renseignement. Les Allemands fouillèrent la chambre de fond en comble. « Lorsque je suis arrivé dans la chambre- quel aspect ! Tout par-dessus dessous, les tiroirs ouverts, les papiers éparpillés sur le plancher, tout fouillé et en désordre » rapporte le frère Ubald (ibid). La présence de ce matériel radiophonique montre que, même dans ses vieux jours, le père SACLEUX continuait de s'intéresser de près à cette technologie.

A Grasse, quatre ans plus tard, le père LE GALLO raconte ses derniers jours :

« Le vendredi 14 mai 1943, il dit encore la messe. Le lendemain, il n'en eut plus la force, mais dans la journée il se leva et alla à son bureau, il ajouta sur une page de son travail une dernière correction qui lui était revenue en tête. Le dimanche matin, son infirmier le trouva en agonie, on put lui donner une absolution dernière ; il s'éteignait aussitôt après le 16 mai 1943 » (LE GALLO, 1950 : 109-110). Il avait 87 ans dont 65 ans de sacerdoce et 19 ans d'Afrique.

²⁴² Ils entrèrent dans Paris le 14 juin 1940.

Il repose à Grasse, laissant derrière lui une importante contribution à la connaissance de la langue swahili. Au-delà de la publication du dictionnaire, il contribua à faire du swahili la langue véhiculaire de la mission. Avec ses collègues, en particulier le futur Monseigneur LE ROY, il fut l'un des premiers Européens à oser entreprendre la promotion du swahili comme langue d'enseignement à l'école. En botanique, son nom figure parmi les grands connaisseurs des plantes de l'Afrique de l'Est. Comme le dit KHALID (1977), son œuvre représente un immense travail pour une seule personne : il avait de multiples compétences que l'on trouve rarement chez un seul homme.

Dans le domaine de l'étude des langues et de la linguistique, le père SACLEUX fut récompensé par plusieurs sociétés. En 1897 il obtint une médaille d'or pour ses ouvrages de linguistique à l'Exposition de Bruxelles, en 1902, lui et le père TORREND reçurent le statut de membres correspondants de l'Académie malgache nouvellement établie. Enfin en 1910 il reçut le prix Volney de la Société de Linguistique de Paris pour sa *Grammaire des dialectes swahili*.

Pour ces travaux en botanique, la Société d'Acclimatation lui décerna en 1924 d'une médaille d'argent et en 1930 il reçut le prix Gandoger pour la collecte de plantes, pour ses publications et son enseignement à Chevilly Larue. C'est aussi pour rendre hommage à son enseignement à Chevilly Larue qu'en 1937 il reçut la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur.²⁴³

La vie du père SACLEUX est sans doute plus longue et plus complexe que les descriptions que nous avons présentées mais ses activités ainsi que ses écrits permettent de repérer les étapes importantes de sa vie. Nous avons pu retracer les endroits où il vécut, ses méthodes de travail et sa vision à l'égard des Africains et des langues africaines. En swahili il toucha presque tous les domaines pour devenir, malgré sa rigidité sur les principes orthographiques, l'un des meilleurs swahilisants du monde. Dans le chapitre suivant, nous allons étudier plus en détail l'œuvre de SACLEUX, c'est-à-dire ses principales publications en linguistique.

²⁴³ Il n'en tira aucun profit personnel car, ayant fait vœu de pauvreté en entrant dans les ordres, tous les bénéfices de ses publications et de ses prix revinrent à la Congrégation.

7. L'ŒUVRE DE SACLEUX I : LINGUISTIQUE ET DIALECTOLOGIE

Les activités du père SACLEUX en linguistique restent inséparables des études en ce domaine au tournant du XX^e siècle, une période marquée par de grandes transitions théoriques de la grammaire comparée à l'approche néogrammairienne et enfin à la linguistique structurale de Ferdinand de SAUSSURE. Dans ce chapitre, nous analyserons d'abord le contexte linguistique dans lequel travaillait SACLEUX, ensuite nous examinerons ses publications en nous focalisant sur son apport en matière de phonétique générale, des études bantu, de la linguistique swahili ainsi que de la dialectologie swahili.

7.1 La linguistique africaine à la fin du XIX^e siècle.

Les Européens qui entreprenaient des études linguistiques en Afrique au XIX^e siècle avaient des motivations très variées. Les uns s'intéressaient à établir une parenté entre les langues africaines : c'est-à-dire à la classification des langues ; les autres s'attachaient à décrire des langues afin d'élaborer des grammaires et des dictionnaires qui serviraient à traduire les textes religieux ou à faciliter l'apprentissage de la part de nouveaux arrivants européens ; enfin quelques individus, inspirés par un esprit philanthropique étudiaient à titre personnel les langues « pour justifier leurs campagnes humanitaires [et] prouver non pas seulement la dignité mais même la simple humanité de l'homme africain » (ALEXANDRE, 1967 : 30).

Influencée par la situation de l'époque, la majorité des chercheurs reproduisaient les intérêts coloniaux et religieux. Prenons le cas de Carl MEINHOF (1857-1944), le bantuisiste le plus connu du XX^e siècle, nous constatons que derrière sa renommée scientifique se dissimulaient des intentions purement religieuses et nationalistes. Selon WIMMELBÜCKER (2009 : 38) :

« The main reason to study 'primitive languages' was, for him, because [the languages] must be penetrated by Europeans knowledge, filled with the spirit of Europe and become the vehicle of Europeans thought, so that [European] energy and intelligence can duly co-operate in the raising and opening up of distant

*worlds'. His aim was to Christianize African languages, i.e change them in order to reflect Christian ideas and limit the number of Arabic loan words*²⁴⁴ ».

De la même façon, pour TORREND (1891 : vii), l'étude des langues bantu visait non seulement à satisfaire sa curiosité scientifique mais aussi à assurer la christianisation de la moitié sud du continent africain où ces langues étaient parlées.

Pour SACLEUX, au début, il devait pourtant travailler en conformité avec les objectifs de sa Société, renforcer la connaissance de la langue swahili parmi les envoyés et préparer le chemin pour les nouveaux arrivants. Il y avait des différences avec son collègue Alexandre LE ROY : « Tant que le P. Le Roy son confrère, débordant d'activité brûlait du désir de pénétrer en exploration dans l'intérieur des terres parmi les peuplades sauvages, le père SACLEUX décidait d'apprendre à fond la langue indigène » (LE GALLO, 1950 : 100).

7.2 Défis d'un descripteur de langues africaines au XIX^e siècle

SACLEUX, qui était éloigné de toute communication immédiate avec les savants français, ne recevait rien des universités françaises ni du Ministère des Colonies ; mais ses contemporains Britanniques et Allemands étaient subventionnés. D'ailleurs en France, à la différence de l'Allemagne, il n'existait aucun réseau de linguistes africanistes, la politique linguistique française ne s'intéressant pas à la promotion des langues africaines. A cette époque, en France comme dans les colonies françaises :

« Une seule langue [était] enseignée dans les écoles, admise dans les tribunaux, utilisée dans l'administration : le français, tel que défini par les avis de l'Académie et les décrets du ministre de l'Instruction publique. Toutes les autres langues [n'étaient] que folklore, tutu panpan, obscurantisme, biniou et bourrée, et ferments de désintégration de la république. » (ALEXANDRE, 1967 : 112)

Côté matériel, à cette époque il n'y avait ni matériel d'enregistrement ni logiciels d'analyse phonétique. De plus, la littérature écrite n'avait pas pris son essor car c'est à partir de la standardisation que des œuvres littéraires furent publiées. Bien entendu, il existait quelques documents dans ce domaine mais ils étaient sans doute très rares et

²⁴⁴ « La principale raison d'étudier « les langues primitives » était, pour lui que [celles-ci] « devaient être imprégnées par la connaissance [de la culture] européenne, remplies de l'esprit européen et devenir le vecteur de la pensée européenne de façon à ce que le dynamisme et l'intelligence [européennes] puissent réellement contribuer au développement et à l'ouverture des mondes éloignés ». Son objectif était de christianiser les langues africaines, autrement dit de les transformer de façon à ce qu'elles véhiculent les idéaux chrétiens et limitent leurs emprunts à l'arabe. »

surtout difficiles à trouver, faute de bibliothèques. Il faut ajouter également des moyens de communication et des infrastructures en mauvais état.

Sur le plan financier, même s'il fut encouragé par ses supérieurs surtout après 1884, le père SACLEUX ne reçut pas un soutien matériel à la hauteur de son œuvre. Lui-même (SACLEUX~1939) avoue que « obligé de compter sur moi-même, encouragé mais insuffisamment aidé, ne pouvant attendre d'aide largement pécuniaire, soit de la mission, soit de la Congrégation, j'avais conçu le projet grandiose de réaliser moi-même l'utilisation complète de mon acquit »

Sur le terrain, SACLEUX a sans doute eu à faire face à de nombreux obstacles. D'abord du point de vue administratif. En effet à partir de 1886 qui marque la mise de Zanzibar sous la tutelle britannique, la liberté dont les missionnaires jouissaient grâce à leur amitié avec les sultans se trouva réduite. Leurs centres missionnaires se trouvèrent alors partagés entre trois territoires différents : Bagamoyo au Tanganyika était sous domination allemande ; Zanzibar, sous l'autorité du sultan Arabe lui-même sous l'autorité des britanniques et Mombasa sous contrôle anglais. Il existait des limites de circulations d'un territoire à l'autre. Comme l'avait constaté le père LE ROY (voir 6.10), il était moins facile de travailler dans le territoire occupé par les allemands.

En méthodologie, la linguistique africaine se heurtait à la réalité que la plupart des informateurs, les Africains, n'étaient pas habitués à des enquêtes sollicitant des informations sur leurs langues. A titre d'exemple, cité par Alain RICARD (2000 : 648), l'explorateur BURTON explique cette difficulté :

« Les individus à qui j'avais affaire, ne pouvant pas deviner l'objet de mes questions, prenaient fuite ou gardaient un silence obstiné. Il était rare que j'obtinse un résultat satisfaisant avant une demi-heure au moins de conversation :

- Ecoute, ô mon frère ! Dans la langue du rivage, nous disons un, deux, trois, quatre, cinq. J'énonçais en kisahouahili et je comptais sur mes doigts, pour me faire mieux comprendre.
- Hou ! hou ! hou ! répondait le sauvage, nous autres, nous disons doigts.
- Ce n'est pas cela que je te demande ; l'homme blanc voudrait savoir comment tu dis un puis, deux.
- Un, deux, quoi ! moutons, chèvres, ou femmes ?
- Non ; dis-moi seulement : un, deux, trois, dans ta propre langue, [...].
- Hi ! hi ! hi Qu'est-ce que l'homme blanc veut faire [...] ?

Ainsi de suite, jusqu'à ce que la patience fût complètement à bout ; ils se mettaient alors à jaser. »

Certes, SACLEUX a été confronté à des difficultés semblables mais lui avait plusieurs atouts pour surmonter la situation. Outre l'assistance d'anciens esclaves, un prêtre comme il l'était, jouissait de crédibilité auprès de la population locale. Il avait des occasions de parler avec les individus comme confesseur et conseiller. Il concluait des mariages et des réconciliations familiales, recevait des malades, des affamés, des divorcées qui s'exprimaient en une des langues du pays. De plus, contrairement à BURTON (ci-dessus) qui était de passage et MEINHOF qui n'avait séjourné que six mois sur le territoire, SACLEUX étant sur le terrain en permanence, avait l'occasion de recueillir, de comparer, d'analyser, de vérifier, de corriger ainsi que d'ajouter des données. En conséquence, les travaux de SACLEUX sont le résultat d'une profonde connaissance de la langue. Il réussit à obtenir des informations suffisantes pour publier en phonétique générale, en linguistique bantu ainsi qu'en langue swahili et comorienne.

7.3 Les théories linguistiques à la fin du XIX^e siècle

Sur le plan théorique, deux grandes philosophies allaient s'opposer : le comparatisme (la linguistique historique) et la linguistique structurale. Dans le comparatisme, une méthode initiée en Allemagne par Frantz BOPP (1791-1867), il y avait la découverte de la famille indo-européenne notamment le sanscrit. Ces recherches aboutirent à trouver, comme dans une famille humaine, la langue-mère et les langues descendantes de celle-ci (MOUNIN, 1967 : 183).

Mais, les linguistes français selon MOUNIN (1967) répugnaient à utiliser cette approche comparative. Selon lui (ibid : 186), la tradition française s'opposait à cette méthode :

« [L]a France alors est littéralement bloquée vis-à-vis de la science nouvelle [c'est-à-dire la grammaire comparée], à cause de sa tradition culturelle nourrie de Port Royal. Sylvester de Sacy [...] résista toute sa vie, explicitement, à la grammaire comparée, au nom de la grammaire générale. [...] Cette défiance originelle, à la fois juste en ce qu'elle rejetait les grandes constructions hasardeuses, et désastreuse en ce qu'elle rejetait en même temps la méthode comparative, se transmit des élèves de Sacy à Bréal, et même Meillet, totalement compréhensif, mais toujours critique ».

SACLEUX, contemporain d'Antoine MEILLET, entreprit ses recherches sous l'influence de ce cadre théorique français. Même si, durant des années, il fut loin de la France, son œuvre semble être inspirée en grande partie par le cadre théorique de MEILLET qu'il avait rencontré en 1892. Selon MALMBERG (1983 : 20), l'influence de celui-ci en France resta immense même après sa mort à travers son élève Emile BENVENISTE, la grande référence d'Antoine CULIOLI et de toute la linguistique française actuelle.

Pour MEILLET contrairement au point de vue allemand, la linguistique comparée n'avait pas pour but de reconstruire la langue-mère (en l'occurrence l'indo-européen) :

« La grammaire comparée n'a pas pour but de reconstruire l'indo-européen, mais, grâce à la détermination des éléments communs indiqués par les concordances, de mettre en évidence ce qui, dans chacun des idiomes historiquement attestés, est la continuation d'une forme ancienne de la langue, et ce qui est dû à un développement propre et originel. [...] Aucune méthode connue ne permet de faire, pour expliquer l'indo-européen, autre chose que des suppositions invérifiables. » (MEILLET, 1908 : vii)

En fait, ce qui constitue le cadre théorique que MEILLET utilisait dans ces recherches linguistiques fut connu comme le cadre néogrammairien. Il s'agit d'une école de linguistes qui mettaient l'accent sur la phonétique historique, et les lois phonétiques. D'après MEILLET : « la recherche des lois générales, tant morphologiques que phonétiques, doit être désormais l'un des principaux objets de la linguistique. Mais, de par leur définition même, ces lois dépassent les limites des familles de langues ; elles s'appliquent à l'humanité entière » (MEILLET, 1975 : 13) cité dans (PAVEAU et SARFATI, 2008 : 56)²⁴⁵.

Les études de SACLEUX (1905 : 93) montrent clairement son attachement à ces lois phonétiques. Selon lui, une loi est une : « expression de la tendance en vertu de laquelle un dialecte, une langue ou un groupe de langues, a apporté telle modification à tous les mots qui ont employé de la même manière et à la même époque telle articulation antérieure ».

Pour illustration de ces lois dans les langues bantu, SACLEUX (1905 : 95) prend un exemple de la langue nyika (E. 72) où l'on observe les [t] et [p] médians du swahili qui sont rendus par [h] (voir tableau 6) :

²⁴⁵ Parmi les lois le plus connues de cette époque sont la loi de Grimm et la loi de Dahl.

Tableau 6 : Exemple de loi phonétique en langue nyika

swahili	nyika	Glose
papazi	<i>pahazi</i>	grosse sauterelle
fupi	<i>fuhi</i>	court
moto	<i>moho</i>	feu
muti	<i>muhi</i>	arbre

7.3.1 La phonologie au XIX^e siècle

En dehors de MEILLET, SACLEUX avait pour modèle son maître l'abbé ROUSSELOT (1846-1924) le fondateur de la phonétique expérimentale. En France, l'abbé ROUSSELOT et Paul PASSY (1859-1940] sont les grands phonéticiens de cette époque ; ce dernier étant l'un des fondateurs de l'Alphabet Phonétique International (API).

D'après ROUSSELOT (1897-1908 : 2), la phonétique devait être étudiée à la fois diachroniquement et synchroniquement car « il est difficile de se cantonner dans l'étude des faits actuels sans jeter un regard curieux sur l'histoire et de contrôler les documents historiques des étapes disparues sans recourir à l'observation des faits contemporains ». SACLEUX, qui resta le seul fidèle disciple de ce dernier, s'était intéressé non seulement à la linguistique diachronique mais aussi à la linguistique synchronique.

Pour lui, comme pour ses contemporains, la phonétique jouait un rôle essentiel dans l'étymologie, dans la lexicologie, dans la dialectologie comme dans la grammaire. Elle permet au linguiste d'éviter des étymologies fantaisistes et de ne pas accepter de rapprochement de deux mots de langues différentes (SACLEUX, 1905: 97). En lexicologie, « on s'aidera de la [phonologie] pour faire des rapprochements et des comparaisons, débrouiller les confusions, restituer les formes appauvries, glaner les archaïsmes, qui sous le masque d'exceptions révèlent souvent l'origine des changements postérieurs et permettent de mieux énoncer la règle » (ibid: 99).

En grammaire, la phonétique répond aux questions liées à la dérivation : « comment ici une racine verbale a donné naissance à tel ou tel nom, ou vice versa ; comment ailleurs un verbe est sorti d'un adjectif ; comment un substantif ou un adjectif s'est figé pour former un adverbe ou une préposition ... ». Enfin, en dialectologie, lorsqu'il existe des variantes dialectales ou bien des formes archaïques, la phonétique

sert à distinguer entre les formes d'un lexique, laquelle a précédé l'autre. En résumé, d'après SACLEUX, toute la linguistique dépend de la phonétique y compris l'orthographe.

7.3.2 La création de l'alphabet des langues africaines

La découverte des langues africaines non écrites au XIX^e siècle avait provoqué la nécessité de créer un nouveau système d'écriture car les lettres latines qu'utilisent la majorité des langues européennes ne suffisaient pas pour transcrire tous les phonèmes de ces langues, notamment les implosives et les sons pré-nasalisés. Le premier à créer une écriture universelle est l'égyptologue Karl Richard LEPSIUS (1810-1884)²⁴⁶. Il proposa en 1855, dans son ouvrage *Standard alphabet for reducing unwritten languages and foreign graphic systems to a uniform orthography in European letters*, un alphabet pour beaucoup de langues du monde avec une cinquantaine de langues africaines dont le swahili.

Plus tard, d'autres linguistes lui succédèrent en créant différents systèmes qui respectaient davantage les phonèmes (il faut se rappeler que l'alphabet phonétique n'était pas encore établi). Ces premiers essais furent élaborés par d'Alexander Melville BELL (1847-1922) en 1867, Rumpelt, Hermann BERTHOLD, (1821-1881) en 1869, Otto JESPERSEN (1860-1943) et Henry SWEET (1845-1912). Tous s'appuyaient sur l'alphabet latin comme point de départ. En vue de combler les lacunes des phonèmes inexistantes, certains empruntèrent des lettres à l'alphabet grec, les autres s'inspirèrent et modifièrent des lettres existantes alors que d'autres encore, comme l'abbé ROUSSELOT, utilisèrent des signes diacritiques.

Pour SACLEUX, il existait heureusement en swahili, l'orthographe arabe ainsi que l'alphabet latin utilisé par ses prédécesseurs. Au début, SACLEUX respectait et employait les deux formes d'écriture (voir l'extrait 6.4.2 et annexe 19). Toutefois, plus tard, il constata de nombreuses imperfections et même des inconséquences dans l'orthographe arabe et qu'il souligne dans sa grammaire :

« Les indigènes, formés aux écoles musulmanes, écrivent leur langue avec les caractères arabes. A cet alphabet il manque pour une transcription convenable, le « p », le « v », et le « ch ». Certains lettrés de Ti-kuu et de la Grande-Comore ont bien essayé de combler cette lacune, en empruntant au Persan les mêmes lettres

²⁴⁶ Maître de Wilhem BLEEK et dont l'orthographe fut utilisée par plusieurs missionnaires protestants qui travaillaient sur la linguistique africaine.

qui ne diffèrent du ‘bé’, du ‘fé’ et du ‘djim arabe’, que par une ponctuation particulière, trois points supérieurs ; mais leur exemple n’a pas été suivi jusqu’ici. Tous les Swahilis aggravent la confusion, en transcrivant n+y par un simple « y » en omettant le premier élément « m » ou « n » des groupes consonantiques. » (SACLEUX, 1909b : x)

Dès lors SACLEUX privilégia l’alphabet latin proposée par STEERE²⁴⁷, mais sans pour autant abandonner complètement l’alphabet arabe. Conformément aux préceptes de son maître l’abbé ROUSSELOT et ayant l’intention de décrire tous les dialectes swahili ainsi que d’autres langues, il se rendit compte que l’alphabet de STEERE était insuffisant.

« L’orthographe quasi-officielle, inaugurée par le Bishop STEERE, plus ou moins modifiée plus tard par chaque auteur, déjà insuffisante et quelque peu fautive pour le seul dialecte visé, est inapplicable à l’ensemble des dialectes » du swahili. (SACLEUX, 1939 : 2)

Il se décida donc à créer un alphabet qui servirait à la transcription de toutes les langues africaines dont le swahili. Il le fit en respectant les principes de son maître : « La méthode de l’abbé ROUSSELOT est le fruit d’expériences de laboratoire poursuivie pendant plusieurs années avec toute la rigueur et la précision des recherches scientifiques » (SACLEUX, 1905 : 4).

Selon lui (1905 : 5-6), une transcription scientifique se devait de respecter quatre principes :

1. Une lettre ne doit représenter qu’un seul phonème et tout ce qui est écrit se prononce ;
2. Un même phonème doit toujours être transcrit par la même lettre ;
3. Tout phonème simple doit être écrit par un seul signe.
4. Toute association de phonèmes²⁴⁸ doit être transcrite par chacun des signes correspondant aux phonèmes qui le composent.

Il choisit donc de marquer les lettres avec des points diacritiques pour simplifier la transcription de certains phonèmes (par ex *sh/ ch* par *c*) ou pour distinguer les phonèmes

²⁴⁷ Qu’il utilisa pour la publication des ouvrages pour les écoles primaires en 1887 et le dictionnaire français-swahili en 1891.

²⁴⁸ Comme dans le cas des diphtongues et ou des successions de consonnes comme dans **blé**, **statue** ou en anglais dans **street** et **first**.

propres au swahili de ceux qui sont identiques en français et anglais (il ne tint pas compte des réalisations différentes de certains phonèmes dans les deux langues) comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Alphabet général selon SACLEUX

	Signe	IPA	exemple
tous les sons			
Un trait horizontal au-dessus quand la lettre indique un son allongé	\bar{r} \bar{a}	 /ɹ/ /ɑ/	<i>Roupa</i> « linge » (portugais) « cave » en français parisien
Un demi-cycle renversé au-dessus quand la lettre indique un son bref	\breve{a}	/a/	« patte » français
les consonnes			
Un point sous la consonne pour une consonne dentale	$\underset{\cdot}{s}$	/θ/	<i>think</i> « penser » (anglais)
Un point au-dessus pour des sons gutturaux	$\overset{\cdot}{n}$	/ŋ/	<i>singing</i> « chanter » anglais <i>ng'ombe</i> « vache » swahili
Un croissant en dessous, regardant la lettre signifie une consonne mouillée	$\underset{\curvearrowright}{j}$ $\underset{\curvearrowright}{n}$	 /j/ /ɲ/	« fille » « agneau »
Un croissant au dessus, sa cavité en regard de la lettre indique une fricative qui ne figure pas dans l'alphabet roman	$\overset{\curvearrowright}{f}$ $\overset{\curvearrowright}{c}$	 /ɣ/ /χ/	<i>ghali</i> « cher » swahili <i>khabari</i> arabe/swahili « nouvelle »
Un croissant en dessous, sa convexité opposée à la lettre pour une consonne dont le point d'articulation est reculé	$\underset{\curvearrowleft}{t}$	/t̠/	<i>tree</i> « arbre » anglais
Une apostrophe culbutée après la consonne pour le son aspiré	p^{\prime}	p^h	<i>p^hepo</i> « vent » swahili
Les voyelles			
Un accent grave au-dessus d'une lettre pour une voyelle ouverte	e	aucun signe	« progrès » français
Un accent aigu au-dessus pour une voyelle fermée.	o	aucun signe	« sitôt » français
un tilde au-dessus pour une voyelle nasale.	ẽ/ã	même signe	« enfant » français

Source : SACLEUX (1905 : 9-11)

Cet alphabet suscita des réactions de la part des maisons d'édition²⁴⁹ et même des linguistes. Ainsi pour CHAMANGA et GUEUNIER cet alphabet était :

« Un instrument de recherche et non un outil pratique. Il avait le défaut de compliquer l'écriture par l'intervention de nombreux diacritiques. Plus grave encore, le souci de l'exactitude phonétique avait poussé SACLEUX à noter des variantes nullement pertinentes. Si ce n'est peut-être sur le plan social. Comme des réalisations différentes de certains sons d'origine arabe qui dépendent surtout du degré d'instruction du locuteur. On trouve ainsi quatre notations g̣, ĝ, ṛ, r̂ pour de subtiles variantes de ce que l'écriture standard du swahili réunit à juste titre sous le digraphe gh et qui constitue effectivement un seul phonème. » (CHAMANGA et GUEUNIER, 1979 : 68)

A sa décharge, soulignons que SACLEUX élaborait cet alphabet avant que l'Alphabet Phonétique Internationale (API)²⁵⁰ ne soit adopté universellement. Sa tentative révèle les difficultés auxquelles les linguistes de son époque étaient confrontés, son erreur est peut être d'avoir voulu créer un système qui servirait aussi bien en écriture phonétique et comme alphabet ordinaire. Son contemporain MEINHOF, par exemple, utilisait deux systèmes, l'un phonétique l'autre en alphabet ordinaire. Et si certaines distinctions retenues par SACLEUX ne renvoient qu'à des allophones, comme le font justement remarquer CHAMANGA et GUEUNIER, c'est encore une preuve du caractère méticuleux de son travail car à cette époque on ne faisait pas encore une distinction très nette entre phonétique et phonologie²⁵¹.

7.3.3 L'étude phonétique des langues africaines

SACLEUX appliquait les principes de phonétique dans toutes ses publications mais son ouvrage principal dans cette branche de la linguistique est *l'Essai de Phonétique avec son application à l'étude des idiomes africains*. Dans cette étude publiée en 1905, il aborde la phonétique dans sa dimension acoustique, c'est-à-dire l'étude des sons en général, ainsi que sa dimension physiologique (la description de l'appareil vocal qui constitue un point central de la phonétique expérimentale). Ensuite

²⁴⁹ Un certain FLAILLART imprimeur éditeur de la maison d'édition Abbeville écrivit au 29 juillet 1903 au Père SACLEUX « votre travail contient une très grande variété de signes spéciaux mais chacun est en très petit nombre ». (FLAILLART, 1903).

²⁵⁰ Publié pour la première en 1888 par des linguistes britanniques et français sous la direction de Paul PASSY, il fut révisé en 1900.

²⁵¹ La phonologie telle que nous l'étudions dans nos jours est née dans les années 1930.

il présente les analyses de phonèmes d'une manière synchronique et diachronique selon les règles établies par l'abbé ROUSSELOT pour qui « la tâche du phonéticien est double : il doit être observateur et historien. On doit donc distinguer deux sortes de phonétique ; la phonétique descriptive et la phonétique historique » (ROUSSELOT, 1897-1908 : 2).

Du point de vue diachronique, l'auteur, qui est un des meilleurs phonéticiens des langues bantu aux côtés de Carl MEINHOF, décrit en détail l'évolution des phonèmes dans les langues africaines. En matière de voyelles, par exemple, il commence par les changements liés à la variation de timbre, suivi par ceux entraînés par l'allongement et l'abréviation de voyelles. Il examine également l'affaiblissement comme la chute des voyelles, la diphtongaison comme la création des semi-voyelles. En ce qui concerne les consonnes, l'auteur traite de divers procédés dont le redoublement, la simplification, l'affaiblissement et la chute. Il explique aussi la vocalisation, l'aspiration, la labialisation, la palatalisation sans oublier les permutations de consonnes. Afin d'être bien compris, il décrit séparément les sons vibrants et les sons nasaux.

Dans son ouvrage de phonétique, il traite pour la première fois d'une façon très détaillée des évolutions telles que la permutation de traits phonétiques entre la nasale [n] et la semi-voyelle [w] rendant le pluriel de *uwingu* « ciel » *mbingu* au lieu de *nwingu* (le pluriel régulier de classe 9/10). Il explique que cette permutation est régressive : d'abord insertion d'une explosive bilabiale [b] *nbwingu*, ensuite la nasale [n] change sa position alvéolaire, devenant bilabiale *mbwingu* ; et enfin la semi-voyelle tombe *mbingu*.

Du point de vue synchronique, cet ouvrage sert à éclaircir des procédés appliqués à la transformation et à la création de certaines dérivations et flexions des mots. Par exemple, d'après SACLEUX (ibid : 147) la palatalisation est à l'origine de la modification de la dernière consonne de la base dans la formation de certains causatifs comme : [t], [k], et [p] > [ʃ] tandis que [n] > [ɲ]

kupita « passer » *kupisha* « laisser passer »

kuvuka « traverser » *kuvusha* « faire traverser »

kuapa « jurer » *kuafya* « faire jurer »

kulingana « être égal » *kulinganya* « égaliser »

Selon SACLEUX, les formes causatives avec *-eza*, *-esha*, *-isha* et *-esa* du swahili moderne (qui n'impliquent pas la palatalisation de la consonne du radical), sont un développement récent. De ce fait, les formes de *kuapisha* « faire jurer » et *kulinganisha* « égaliser » employées de nos jours sont des innovations.

Ensuite, l'auteur (ibid : 201) montre comment l'harmonie vocalique accompagne la création des formes applicatives comme dans *kupika* « cuire » - *kupikia* « pour cuire » ; *kuleta* « apporter » - *kuletea* « pour apporter ». La même opération est responsable de la création de la forme réversible comme *kuoka* « rôtir » - *kuokoa* « tirer du feu » et *kuziba* « boucher » - *kuzibua* « déboucher » (ibid : 199). Dans ces deux cas, le point d'articulation de la voyelle de la base verbale influence la voyelle de l'extension. De même, à la page 191, il explique comment les consonnes occlusives intervocaliques se sont transformées en fricatives dans le processus de dérivation de noms à partir du verbe. Ainsi *kuiba* « voler » - *mwivi* « voleur », *kupanda* « planter » - *mpanzi* « planteur » et *kupika* « cuire/ cuisiner » - *mpishi* « cuisinier ».

Étant donné que les sons aspirés furent ignorés par les premiers descripteurs du swahili, SACLEUX innove en décrivant longuement le processus de création de ces phonèmes. Ils sont, du moins à l'initiale, le résultat d'un processus de chute d'une nasale (SACLEUX, 1905 : 131).

Exemples :

<i>p^heho</i>	<i>npeho</i> « vent »
<i>k^haa</i>	<i>nkaa</i> « crabe »
<i>t^h'aa</i>	<i>ntaa</i> « luminaire » ²⁵²

Par ailleurs, les notes que l'auteur avait présentées et expliquées dans *L'Essai de phonétique* furent soigneusement reprises, réorganisées et présentées dans le dictionnaire swahili-français de 1939, en donnant la priorité à l'analyse de chaque phonème. Dans cette présentation, il indique l'évolution des phonèmes et les diverses formes qu'ils ont prises dans les dialectes swahili et dans des langues proches géographiquement, telles que le zaramo, le lugulu et les langues mijikenda. L'extrait 13 donne l'exemple du phonème [g].

²⁵²En kikaa toutes les implosives à l'initiales permettent de distinguer les animaux des objets : *t^haa* « raie » une espèce de poisson et *taa* « lampe » ; *k^haa* « crabe » mais *kaa* « charbon » ; *p^haa* « gazelle dikdik » tandis que *paa* « toit » de même *k^hanga* « pintade » et *kanga* « pagne ».

« Les alternances de g sont plutôt rares :	
SYNCHRONIQUE	[d]-[g] : - <i>tũndika</i> et <i>tũngika</i> ; - <i>vurũnga</i> . * <i>vurũngua-vurũndua</i> ; Am.G. <i>usĩndizi</i> > <i>usĩngizi</i>
	[g]-[d̥] – <i>gunia</i> et <i>junia</i> ; <i>ginsi</i> et <i>jinsi</i> ; <i>giza</i> et <i>jiza</i> ; <i>kigele-gele</i> et <i>kijele-jele</i>
	[d̥]-[g] <i>mji-mgi</i> ; <i>jego</i> et <i>gego</i> ; <i>ujĩnga</i> et <i>ugĩnga</i> ; <i>kijeraha</i> et <i>kigeraha</i> ; <i>ujira</i> et <i>ugira</i>
	[ŋ]-[g] <i>kigõmbe</i> de <i>ng'õmbe</i>
	[j] – [g] – <i>mwaya</i> et <i>mwaga</i> ; <i>ii</i> > <i>igi</i> ; par intermédiaire de <i>iyi</i> ; - <i>yẽnda</i> et - <i>gẽnda</i> ; <i>yãndi</i> et <i>gãnze</i> etc.
	[g]-[k] <i>giza</i> et <i>kiza</i> ; <i>mgãndo</i> et <i>mkãndo</i> ; <i>ganda</i> et <i>ukãnda</i> ; DS <i>kipigi-pigi</i> = DN. <i>kipiki-piki</i> de <i>piga</i>
[k] – [g] <i>kalasia</i> et <i>galasia</i> ; <i>kelele</i> et <i>kigele-gele</i> .	
[g]-[t] Am. <i>mtatago</i> et <i>mtatato</i> (par assimilation)	
DIACHRONIQUE	Les évolutions suivantes relèvent, les premières de la labialisation (w > g) ²⁵³ <i>mwõngo</i> et <i>mgõngo</i> , <i>uwa</i> et <i>uga</i> , <i>umu</i> (* <i>wumu</i>) et <i>gumu</i> , - <i>awa</i> et <i>aga</i> , <i>kowa</i> et <i>koga</i> , - <i>ẽnda</i> (*- <i>wẽnda</i>) et - <i>gẽnda</i> , etc. les secondes de la palatalisation (g du radicale + désinence <i>i</i> > <i>zi</i>), <i>mfinyangi</i> et <i>mfinyanzi</i> de - <i>finyanga</i> , <i>urozi</i> de <i>roga</i> , <i>mjẽnze</i> de - <i>jẽnga</i> , etc, etc., <i>nje-</i> ou <i>njie-</i> > <i>ng</i> dans <i>njema</i> , <i>njiema</i> ou <i>ngẽma</i> forme dialectales de l'archaïque * <i>ni-ẽma</i> de - <i>ẽma</i> « bon » .

Extrait 11 : Analyse phonétique du phonème [g]

(Source SACLEUX 1939 :242)

7.3.4 Evaluation de l'Essai de Phonétique par les lecteurs

La publication de l'Essai de phonétique suscita l'intérêt de nombreuses personnes. Dans la préface du même ouvrage, l'abbé ROUSSELOT (SACLEUX, 1905 : VIII) souligne :

« Vos lecteurs y trouveront une exposition claire, une doctrine qui répond à l'état actuel de la science, une direction sage et prévoyante fondée sur une connaissance exacte de leurs besoins. Ils ne sauraient mieux faire que de se laisser conduire par vous. Ils gagneront dans l'étude pratique des langues. Ils ne passeront plus à côté de phénomènes fort utiles à relever, sans les voir : et ils ne seront plus hantés par des souvenirs classiques qui faussent leurs jugements sur les langues si étrangères à celles qu'ils ont étudiées dans nos collèges ».

²⁵³ Il y a une erreur, il semble que l'auteur voulait mettre dans l'ordre g > w.

Un autre auteur anonyme, dans une critique de cette publication parue dans *Journal of the Royal African Society* (1908), apprécia surtout la netteté des explications. Pour cet auteur, il était « évident que SACLEUX est un savant compétent en phonétique et en philologie comparative ». De même, SCHMIDT (1906 : 649) constate que « le livre du P. SACLEUX est d'un caractère strictement scientifique, il est parfaitement à la hauteur de l'état actuel de la science, il est même d'une exactitude austère. »

Cette publication étant avant tout destinée aux missionnaires qui travaillaient en Afrique, SACLEUX avait créé beaucoup d'espoirs auprès des Supérieurs de la Congrégation du Saint-Esprit et celle des Pères Blancs. Selon LE ROY, alors Supérieur général de la Congrégation des Spiritains et qui rédigea l'introduction de l'ouvrage, la phonétique de SACLEUX « est d'une tenue austère, et sa lecture exige une attention soutenue » (SACLEUX, 1905 : XIII). Il ajouta que le livre serait très utile aux missionnaires, aux explorateurs comme aux commerçants et aux colons. Quant au Supérieur général de la Congrégation des Pères Blancs, Monseigneur Léon LIVINHAC, il écrivait (1905b) :

« Il sera très utile aux missionnaires envoyés dans les pays dont le dialecte n'a pas encore été étudié et qui doivent composer dictionnaire, grammaire et traduire les hymnes indispensables. Aussi, l'ai-je recommandé à nos confrères du Soudan et de l'Afrique Equatoriale où se rencontrent des langues encore inconnues des Européens ».

Cependant, en raison de son haut niveau d'exigence, l'ouvrage convenait à des universitaires, à des chercheurs et à des linguistes ; de simples missionnaires ne le comprendraient pas aisément. L'ouvrage était de nature « trop aride et trop scientifique », comme le dit SCHMIDT (1906 : 649). Ailleurs, comme il existait au moins un ouvrage simple en français, la grammaire du père DELAUNAY (voir 5.4.6.1), les missionnaires pourraient lire ce dernier. En outre, du fait qu'en France aucun institut ne se consacrait à l'époque à l'étude des langues bantu, cet ouvrage, comme la plupart de publications de SACLEUX, semble ne pas avoir été lu par beaucoup de chercheurs.

Dans ce travail SACLEUX avait tenté de représenter tous les phonèmes qu'il entendait, conformément à l'exigence de sa méthode expérimentale. Mais la difficulté venait du fait que peu de langues avaient été décrites et qu'il ne disposait d'aucun appareil d'enregistrement. Par conséquent SACLEUX montrait qu'en swahili il y a des voyelles nasales. Mais comme l'avait signalé le père DAULL (1879 : 10) que « Il faut

observer pourtant que les Souahili n'ont pas non plus dans leur langage les voyelles nasales si fréquentes en français ». En fait ce que SACLEUX avait noté ce sont des voyelles nasalisées par les consonnes voisines. Par exemple, dans *mamba*, « crocodile » la voyelle [a] est nasalisée par [m] qui le suit.

Comme la plupart de ses contemporains, SACLEUX, n'avait pas remarqué l'importance des implosives ni celle des tons dans les langues bantu. Cependant contrairement à MEINHOF qui n'en parle pas du tout, SACLEUX²⁵⁴, distingue l'accent d'intensité' (accent) et 'l'accent de hauteur'. Ce dernier, nous semble-t-il, est le ton car, dans son *Introduction à l'étude de langues bantoues* (SACLEUX, 1903 : 34), il indique que l'accent de hauteur est une des caractéristiques fondamentales des langues bantu²⁵⁵.

Le manque de détails sur le ton s'explique du fait que SACLEUX se basait sur le swahili, qui a perdu cette caractéristique. A l'époque l'étude des tons dans les langues bantu était encore peu développée, car les premiers descripteurs des langues africaines les avaient ignorés (CHILDS, 2003 : 76). C'est pourquoi SACLEUX (1905 : 84-85) affirme qu'en chinois le ton est un phénomène inhérent. Au contraire, d'après SCHMIDT (1906 : 650) les tons ne le sont pas toujours ; il existe aussi des tons flottants qui « se trouvent [...] à la fin du développement d'un affixe ».

De notre point de vue, l'*Essai de phonétique* reste de nos jours consultable et certaines des idées défendues sont encore d'actualité. Par exemple, les principes d'écriture proposés par SACLEUX servent à démentir l'assertion de certains linguistes selon lesquels le swahili s'écrit comme il se prononce. Or, dans l'orthographe du swahili figure la lettre 'h' dans l'écriture des phonèmes [t]/ch, [ʃ]/sh, [θ]/th, [ð]/dh et [ɣ]/gh qui ne reflète pas le son [h] prononcé dans son isolement. De plus, SACLEUX répond à certains linguistes (LODHI, 2000, MADAN, 1903, MDEE, 1998) qui considèrent que l'alphabet de STEERE, celui du swahili standard, est intrinsèquement parfait sans même savoir que cette orthographe a été contestée dès les premiers travaux sur la standardisation dans les années 1930. Par exemple, ROEHL (1930 : 200) regrettait que le Département de l'Instruction Publique de Dar es Salaam, chargé dès 1928 d'uniformiser l'orthographe du swahili, n'y soit pas parvenu et qu'il ait choisi de transcrire les phonèmes arabes et de ne pas tenir compte de certains phonèmes observés par les locuteurs natifs comme les consonnes aspirées.

²⁵⁴ Aux pages 84 et 8.

²⁵⁵ D'après NURSE & PHILIPPSON (2003), environ 97% des langues bantu sont tonales.

De nos jours l'alphabet du swahili standard est encore contesté. Certes, la question des phonèmes d'origine arabe n'est plus objet de discussion, mais l'absence de notation des implosives, que SACLEUX transcrit dans ses publications, semble être tout à fait regrettable pour les experts (LODHI, 2003, MASSAMBA *et al.*, 2004 : 42). Ces phonèmes représentent toujours des traits distinctifs dans les énoncés des locuteurs natifs. En même temps, en ce qui concerne le [h] ajouté notamment pour le son [tʃ], quelques auteurs du *Languages of Tanzania Project*²⁵⁶ le rejettent en le remplaçant par un simple *c*, une lettre qui avait été proposée par MEINHOF en 1928 lors de la conférence de standardisation à Mombasa (MBAABU, 2007 : 33).

7.4 L'étude des langues bantu

SACLEUX fut attiré par la linguistique bantu dès ses premiers jours en Afrique de l'Est. « Lorsque j'arrivai à Zanzibar en novembre 1879, on commençait à s'intéresser aux langues bantoues sur lesquelles l'essai de classification des langues africaines de Robert N. CUST en 1883 devait bientôt attirer l'attention. » écrivit-il dans la note sur la langue comorienne rédigé vers la fin de sa vie et publié dans la préface du dictionnaire comorien-français (1979).

Robert Needham CUST (1821–1909), un administrateur anglais avait publié *Modern languages of Afrika* en 1883 à partir de manuscrits et de rapports d'explorateurs et de missionnaires mais sans avoir lui-même vécu en Afrique. Il consacra la moitié de l'ouvrage (pages 289 à 414) à la description des langues bantu : il en donnait les caractéristiques, les répertoriait, les classifiait et décrivait certaines de celles qui étaient connues en Europe au tournant du XX^e siècle. Partant de cette publication et inspiré d'elle, SACLEUX se livra à l'étude des langues bantu.

Vers la fin du XIX^e siècle, le continent n'était pas encore entièrement exploré. La plupart des langues identifiées sont celles qui se trouvent dans les régions visitées par des explorateurs, celles près des centres missionnaires et celles dont une partie importante de la population avait été réduite en esclavage. Ces dernières furent analysées à partir de villes comme Zanzibar. La carte ci-dessous (voir la figure 12)²⁵⁷, même si trop simpliste, situe la majorité des langues représentées.

²⁵⁶ Une équipe de recherche du département de linguistique et langues étrangères de l'université de Dar es Salaam et qui travaille sur les langues de Tanzanie autres que le swahili.

²⁵⁷ Trouvée dans les archives du père SACLEUX et qui fut publiée dans l'article sur les langues bantu (SACLEUX, 1903).



Figure 12 : Carte des langues bantu au début du XX^e siècle

(Source : Archives générale de la Cssp 2D66.4b3)

SACLEUX, comme les linguistes de son époque, s'intéressait beaucoup à la linguistique bantu. Aussitôt après la publication du dictionnaire français-swahili en 1891, il publia trois ouvrages scientifiques dans ce domaine (SACLEUX, 1905, 1903, 1908)²⁵⁸. Dans ses travaux il procédait par déduction, en commençant par le général : les langues bantu, avant de parvenir au particulier : le swahili et le comorien. Contrairement à KRAPF, STEERE, TAYLOR et plus tard JOHNSON qui ne s'intéressaient guère à la linguistique bantu et traitaient le swahili comme une langue à part, SACLEUX étudia le swahili et le comorien dans le contexte de la famille des langues bantu.

²⁵⁸ Et même SACLEUX 1910, publiée après les deux grammaires swahili (1909a et 1909b).

Son objectif étant d'analyser l'état d'une langue et non de construire une forme standard à des fins religieuses et politiques comme ce fut le cas de ses prédécesseurs, SACLEUX avait une méthode d'enquête qui est normalement celle des linguistes de nos jours. En effet il avait recours à différents types d'informateurs : les « enfants » et les porteurs, sans compter les visites qu'il effectua lui-même dans diverses parties du monde swahili et les lettres qu'il envoya aux missionnaires-chercheurs affectés en Afrique subsaharienne pour solliciter des informations particulières ou générales sur les langues parlées aux environs de leurs centres. Certaines réponses de ces missionnaires reçues à Chevilly-Larue témoignent de ses correspondances. Le tableau (12) ci-dessous récapitule celles qui ont été conservées.

Tableau 8 : Notes sur les langues africaines envoyées à SACLEUX

Date	expéditeur	Sujet
8 avril 1882	père MACHON	conjugaison des verbes en zigua
5 juin 1884	père MACHON	les noms d'insectes et d'oiseaux en zigua
septembre 1899	père COLEL	quelques mots et phrases de la langue banzini et togbo (langue parlées au RDC)
13 novembre 1900	père HÉMERY	notes sur la langue taita
17 avril 1900	père HÉMERY	quelques termes de kikuyu
12 décembre 1900	père COTEL	termes des langues banda, togbo et bangui, (langue parlées au RDC et en Afrique Centrale)
12 février 1901	père Alfred SÉBIRE ²⁵⁹	notes sur la langue kanyok et l'aka (la langue des pygmées de l'Afrique Centrale)
11 novembre 1901	(non signée)?	notes sur les langues parlées à Bura (au Kenya) usage des gens de la montagne à Mwanda et Mgange (au Kenya)
11 avril 1903	Charles BOXLEL	notes sur la grammaire kirundi
11 mars 1903	A. GANOT	notes sur le kikongo
3 mai 1904	Camille MARTIN	notes sur la grammaire kirundi
4 novembre 1904	frère TOBIEN	une vingtaine des termes de la langue mende (parlée au Sierra Leone et Libéria)
27 octobre 1905	Louis MURARTOY	renseignements sur les groupes de langues parlées au Kounéne dans l'actuel Namibie
11 juillet 1907	(non signée)	notes sur la langue banda (langue congolaise)
14 juillet 1912	père Ch. TISSERANT	notes sur la langue togbo (langue parlée en RDC)
6 juin 1914	(non signée)	notes sur le banda
25 juin 1925	(non signée)?	notes sur le dialecte swahili kingwana

Source : Archives Des Cssp (2D66.3a2)

²⁵⁹ Le père SEBIRE (1863-1936), comme SACLEUX, était prêtre Spiritain, linguiste, botaniste et ethnologue. Ayant séjourné au Sénégal entre 1887 et 1899, il s'intéressa aux langues africaines. Entre 1899 et 1900 il enseigna le wolof à l'Ecole des Langues Orientales à Paris.

7.4.1 Caractéristiques des langues bantu

Ainsi, grâce aux informations qu'il recevait, il rédigea une synthèse consacrée aux langues bantu dans son article *Introduction à l'étude des langues bantu*. Le contenu de cet article a manifestement été inspiré par l'ouvrage de CUST (op. cit) car, tout comme celui-ci, il traite les langues bantu en général, en s'attachant à leurs caractéristiques, leur histoire et leur classification.

Les arguments développés dans cette publication montrent l'état des études bantu au début du XIX^e siècle. Ce long article, est, à notre connaissance, la première description des langues bantu en français. Dans une carte postale de remerciement envoyé par le Supérieur général de la Congrégation des Pères Blancs, Monseigneur Léon LIVINHAC (1905a), écrit : « J'ai lu ce savant travail. J'y ai trouvé la réponse à certaines questions que je m'étais souvent posées comme celle-ci : la langue de l'homme massaï appartient-elle au groupe bantu ? ».

Mais étant donné que le père SACLEUX n'avait pas eu de contact direct avec la plupart des langues qu'il étudiait à l'exception de celles de l'Afrique de l'Est, il ne put éviter les erreurs de son temps tel que les défis liés aux noms de langue, c'est-à-dire le malentendu entre le nom exact du groupe par rapport aux noms donnés par les communautés voisines d'une part, et la difficulté d'écrire ces noms soit avec préfixe, soit sans préfixe²⁶⁰, d'une autre part. En effet dans une lettre non signée, un prêtre (1905) qui travaillait dans la communauté fang (A.75) au Gabon corrigea les fautes relatives aux langues de sa région et rejeta même quelques hypothèses et conclusions de SACLEUX.

L'auteur de cette lettre montre par exemple que, même si généralement l'adjectif suit le nom comme le dit SACLEUX, dans certaines circonstances il peut le précéder. De la même manière, il rejette l'affirmation selon laquelle tous les mots bantu se terminent par une voyelle et qu'il n'existe pas de consonnes géminées. D'après ce prêtre, cette règle « est complètement fautive pour le groupe fang, ou les mots finissent souvent par une ou plusieurs consonnes ». En résumé, compte tenu des progrès dans le domaine des études bantu, les descriptions que donne SACLEUX dans ce document sont dépassées.

²⁶⁰ Dans le cas de certains noms comme Ivili (vili) et Echira, SACLEUX mettait des préfixes, alors que dans d'autres il n'en mettait pas.

Par la suite SACLEUX publia un autre article dans lequel il tentait de retracer l'évolution du verbe 'être' dans les langues bantu. L'auteur commence par récapituler la façon dont ses prédécesseurs²⁶¹ analysent cette question. Selon ces derniers, le verbe « être » est souvent sous-entendu devant l'attribut ; il peut être représenté par un verbe « être » défectif (-*li-*, -*ni-* etc.) ou représenté par un autre verbe qui signifie comme « demeurer », « se tenir », « devenir » et « commencer ».

Pour SACLEUX, il était plus facile de comprendre le verbe « être » par des procédés historiques.

« L'histoire du verbe « être » dans les langues bantoues, s'éclaire d'un jour particulier lorsque, au lieu d'exposer les faits dans un ordre quelconque, on les étudie chronologiquement, en remontant aux origines même du verbe. L'enchaînement des faits montre la succession naturelle des règles, en même temps que l'étendue de l'application de chacune ; il donne aussi la raison de l'extinction ou de la décadence de certains procédés, selon les progrès de l'évolution » (SACLEUX, 1908 : 152).

Selon lui, le verbe « être » est passé par quatre étapes. D'abord l'expression du verbe « être » est le geste indicatif. Ensuite, les locuteurs des langues bantu avant de créer un terme marquaient ce verbe avec une pause entre un nom sujet et l'attribut comme dans *mimi # mgonjwa* « moi (être) malade » c'est-à-dire « je (suis) malade ». Puis, ils ont emprunté le pronom verbal marqueur du sujet [en l'occurrence *ni-*] comme dans *mimi ninaumwa* (moi- MS- avec- malade) « je suis malade » pour rendre *mimi ni mgonjwa* avec le même sens. Enfin, ce pronom sujet par des procédés phonologiques est devenu le verbe 'être' défectif représenté par le morphème -*li-* qui apparaît dans les allomorphes « *li* », « *ri* », « *nd* », « *ni* » etc afin d'illustrer ce processus, SACLEUX utilise de nombreux exemples principalement tirés des langues swahili et zulu (voir l'annexe 7).

Cette approche historique n'est pas courante à l'époque. Elle a par contre été remise en question dans la linguistique contemporaine. Selon BENVENISTE (1966 : 187), « Le problème de « être » se ramène donc à un procès, non de succession chronologique, mais de coexistence dialectique ». Ainsi, selon celui-ci, il faut distinguer la notion grammaticale et la notion lexicale « être ». Les linguistes à l'époque de SACLEUX, selon BENVENISTE, ne faisaient pas de différence entre les deux. Faute

²⁶¹ Comme STEERE (1870 : pages 118, 130,152 et 153) et DELAUNAY (1885 : 202-204).

de cette distinction (ibid : 188) l'analyse de ces concepts fut rendue compliquée. En fait, pour lui la notion « être » sans une forme verbale, est aussi ancienne que la forme verbale « être ».

7.4.2 Tentative de regroupement des langues bantu

Certes, SACLEUX ne joua pas un rôle significatif dans la classification des langues bantu, mais il avait tout de même des idées constructives sur cette question. Lors de la seconde moitié du XIX^e siècle, BLEEK (1861)/(1869) et TORREND (1891) avaient entrepris cette classification mais leurs critères de classement différaient. La classification la plus récente, celle de TORREND (1891), s'appuyait sur les similitudes phonétiques. Pour SACLEUX (1903) elle conduisait à des résultats imparfaits car certaines langues ayant des affinités grammaticales et lexicales se trouvaient séparées. Réfutant donc l'utilisation de la seule phonétique dans la classification des langues, il posait la question de la typologie (1903 : 12).

« [L]es variations phonétiques ne sont la propriété exclusive ni d'aucune langue ni d'aucun groupe de langues, dues qu'elles sont à un défaut d'adaptation de l'organe vocal pour la production de tel ou tel son, consonne ou voyelle [...]. Si les formes grammaticales se prêtent mieux à la classification des langues, c'est que leurs modifications relèvent davantage de la volonté humaine, dont la tendance est à l'unification et à la simplification des détails. »

Il fallait, disait-il, utiliser les critères grammaticaux, car c'est ce qu'il y a de plus stable dans une langue, pour la raison que son évolution est toujours dirigée dans le même sens et réglée. » SACLEUX n'était pas seul à proposer le regroupement en fonction de traits grammaticaux. Carl MEINHOF, après avoir reconstitué le proto-bantu, fit la comparaison des unités morphologiques notamment des préfixes nominaux, son étude aboutit à une classification typologique de ces langues²⁶².

En matière de classification de langues, SACLEUX (~1939) envisageait lui aussi d'élaborer une grammaire des langues bantu. Dans une publication intitulée *L'article dans les langues bantoues* (1908), en s'appuyant sur les études effectuées par les autres

²⁶² Une classification génétique des langues fut réalisée plus tard par son élève GREENBERG.

descripteurs des langues bantu²⁶³, il tente de démontrer la parenté entre sept langues : le ganda (J.15), le rundi (J. 61), le sumbwa (F 20), le nyoro (J 11), le kerebe (J.24), le nyamwezi (F.22) et le zulu (S.42). Ces langues, selon lui, possèdent en commun trois phénomènes linguistiques qui ne se trouvent pas dans le bantu commun : l'augment, le double possessif et le préfixe locatif « *e/i* ».

Ces éléments qui pourraient être des innovations sont les signes de l'appartenance à un même ensemble.

« On se rend compte de la difficulté, si on considère que les principaux procédés de la grammaire ont conservé une très grande uniformité dans le plus grand nombre des langues du sud-africain. Après avoir fait lui-même cette constatation, le linguiste est tenté de ne plus compter, pour découvrir les différences caractéristiques des divisions de la famille, que sur les innovations qui ont pu faire leur apparition dans quelques localités, après le démembrement du clan primitif, sans possibilité de grande extension en dehors de la fraction innovatrice » (SACLEUX, 1910 : 513).

Dans les paragraphes suivants, avant de juger la pertinence de la méthode que SACLEUX avait choisie pour regrouper les langues bantu, nous étudions ces trois phénomènes.

Le premier critère qu'il cite est l'augment (ou pré-préfixe). Un augment dans la linguistique bantu²⁶⁴ est une syllabe, le plus souvent une voyelle, préposée au préfixe nominal dont l'un des rôles est la détermination du nom. Pour désigner cet élément, les premiers bantuistes BLEEK (1869) et TORREND (1891) avaient utilisé le terme « article », SACLEUX se sert du même terme mais avec précaution. Il souligne que : « cet article [n'est] pas le correspondant adéquat de l'article des [...] langues européennes » (SACLEUX, 1910 : 518). Dans ce document SACLEUX, présente le rôle

²⁶³ L. LIVINHAC et C. DENOIT *Manuel de la langue lu-Ganda*, Maison Carré, Algiers, 1885.

J. GOURJU *Essai de Grammaire comparée du ru-Ganda au ru-Nyoro et au ru-Nyankole*, Maison Carrée, Algiers, 1906.

E HUREL *Essai de Grammaire de la langue ki-kerewe*, Maison Carré, Algiers, 1909.

MEDARD *grammaire ki-rundi*, Maison Carré, Algiers, 1908.

CAPUS, A. *Grammaire de Shi-Sumbwa*. In: *Zeitschrift fur Afrikanische und Oceanische Sprachen*, VOL. 4. Berlin, 1898 1-123.

et MULLER, F. *Grammatik der Kinyamwesi-Sprache*. Salzburg. St. Petrus Claver-Sodalität für die Afrikanischen Missionen, 1904.

²⁶⁴ Différent de l'augment dans certaines langues indo-européennes comme le grec : pour ces dernières, l'augment est un affixe préposé à la racine verbale dans la flexion de certaines formes (DUBOIS *et al*, 1973).

déterminatif de l'augment en se servant des exemples tirés du livre du père MEDARD (1908).

Selon HYMAN et KATAMBA (1993) l'augment dans les langues bantu a un emploi plus large que celui de la détermination car son statut dépend aussi de la proposition : si c'est un énoncé principal ou un énoncé subordonné. KATAMBA (2003) affirme qu'en langue ganda, l'augment exerce des fonctions tant morphologique, syntaxique que pragmatique et que, contrairement au déterminant, l'augment est lié aux seuls noms, aux adjectifs et aux numéraux à la forme affirmative. Ainsi SACLEUX, qui n'avait étudié que quelques exemples collectés par le père MEDARD, n'avait pas pris la précaution d'examiner lui-même sur le terrain l'utilisation de l'augment.

En deuxième lieu, il traite du double possessif. Après avoir étudié des données dans des publications sur les sept langues précédemment citées, il constate qu'elles possèdent un double possessif. C'est-à-dire que dans les adjectifs possessifs de ces langues, on observe l'emploi de deux morphèmes grammaticaux d'accord : l'un (suivi du connectif *-a*) qui s'accorde avec la classe nominale de l'objet possédé et l'autre qui fait référence au possesseur²⁶⁵ comme dans les deux exemples suivant en luganda :

Exemple au singulier

- 3 *Omuti gue kabaka* (SACLEUX 1910°:°514)
 o-mu-ti gu-a²⁶⁶ - ø-e ø - kabaka
 AUG cl 3-PN cl3- PAcl.3-PREP -a -PRON cl.1- RAP²⁶⁷ PN cl.1-roi
 abre
 « L'arbre du roi »

Exemple au pluriel

- 4 *emiti gya bwe bakabaka* SACLEUX (1910°:°514)
 e-mi-ti gi-a-bu-e ba - kabaka
 AUGcl.4-PNcl.4-abre PAcl.4- PREP -a- PRON cl.2- RAP PN cl.2-roi
 « Les arbres des rois »

Ce phénomène que SACLEUX n'avait pas marqué en swahili²⁶⁸ existe d'après lui dans d'autres langues²⁶⁹. DOKE (1927 : 115) et MEDARD (1908) confirment son

²⁶⁵ Selon SACLEUX.

²⁶⁶ Il y a une élision, (comme dans *enyumba yomuntu* « la maison d'une personne » au lieu de : *enyumba ya omuntu*), la voyelle [a] disparaît devant la voyelle initiale de la syllabe de la racine du possessif -e (PILKINGTON, 1901 : 51)

²⁶⁷ Racine de l'adjectif possessif.

²⁶⁸ En fait, c'est identique même en swahili dans le cas des noms de parenté lorsque l'on veut insister sur le possesseur. Par exemple dans *Kalamu ya Juma* (kalamu -i [cl 9]- connectif -a Juma) « Le stylo de Juma » on parle simplement du stylo qui a une relation avec Juma : que Juma tient, qu'il utilise ou bien

existence en zulu et rundi respectivement. En rundi, selon MEDARD (1908), dans une énonciation, lorsque le possesseur est un embrayeur (un des interlocuteurs) on a un possessif formé du morphème qui renvoie au possédé et du connectif *-a*. Mais si le possesseur n'est pas un embrayeur, il est nécessaire de mettre son nom et le pronom qui renvoie au possesseur, en conséquence « l'adjectif possessif de la troisième personne est susceptible de deux accords » (MÉDARD, 1908 : 90).

En fait, SACLEUX n'était pas le premier à traiter le double possessif, mais il innova en ce sens qu'il l'a utilisé comme un critère supplémentaire pour affirmer que les sept langues appartiennent à un même groupe.

En dernier lieu, SACLEUX étudie le préfixe locatif « *e* » ou « *i* ». Cette classe est la troisième catégorie de locatifs dans les langues bantu après les classes 16, 17 et 18 et le suffixe *-ini*. Le locatif « *e/i* », selon SACLEUX, est figé dans les expressions comme *ewânge* « chez moi », *ewawe* « chez toi » (en sumbwa) ou *uzye eyo* « va là bas » et *wize eno* « viens ici » (en Nyoro). Ainsi, en se basant toujours sur la grammaire zulu, SACLEUX fait une association entre ce locatif *e/i* avec un autre suffixe locatif *-ini*, comme dans le tableau 10 ci-dessous.

Tableau 9 : Affixes locatifs *e/i* et *-ini* en zulu

Nom		Adverbes de lieu	
<i>a-bantu</i>	« hommes »	<i>e-bântw-ini</i>	« chez les hommes »
<i>a-mânzi</i>	« eau »	<i>e-mânz-ini</i>	« dans l'eau »
<i>u-miti</i>	« arbre »	<i>e-mut-ini</i>	« sur l'arbre »
<i>u-daka</i>	« boue »	<i>o-dak-êni</i>	« dans la boue »
<i>i-lizwe</i>	« pays »	<i>e-lizw-eni</i>	« dans le pays »

(Source: SACLEUX 1910 : 515)

Il en conclut qu'un suffixe *-ini* existait probablement dans toutes les langues qui possèdent le préfixe *e/i* comme c'est le cas en zulu. Il pense que le morphème *-ini* aurait donc disparu laissant le préfixe *e-/i-*lui aussi en train de disparaître. Il en déduisait que toutes les langues qui possèdent le préfixe locatif *e/i* sont apparentées.

qu'il possède. Mais dans *kalamu yake Juma* (*kalamu i [cl 9]-* connectif *-a-ke* « sien » Juma), on met l'emphase sur le possesseur « le stylo dont Juma est le possesseur ».

²⁶⁹ En zulu, en rundi, en nyamwezi, en nyoro, en kerebe ainsi qu'en sumbwa ; il se trouve aussi en luba (L.27) en tege (B.71) et en ndumu (B.63). Nous ajoutons en swahili.

Son analyse est à rapprocher de celle développée par Claire GREGOIRE (1980 : 519) selon laquelle le préfixe *e/i* est attesté dans les zones²⁷⁰ A, B, C, D, J et S où son ajout transforme en adverbe de lieu « des substantifs qui appartiennent à des ensembles sémantiques particuliers, notamment ceux qui désignent des lieux d'habitation (pays, village, domicile), des réalités naturelles, des parties du corps et des directions. » Pour Claire GREGOIRE comme pour SACLEUX, compte tenu de la distance qui existe entre les six zones, il est impossible que cette similitude soit le fait du hasard : « Il est difficile de se persuader qu'une ressemblance aussi frappante est due à une simple coïncidence ou à des processus d'innovation qui se seraient produits de manière autonome. » (GREGOIRE, 1980 : 519).

L'examen des sujets qui retinrent l'attention de SACLEUX dans le domaine des langues bantu, montre que ce dernier était curieux et ouvert d'esprit et averti des recherches menées à son époque bien qu'il soit longtemps resté éloigné du milieu universitaire. Il avait abordé des aspects très pertinents dans la linguistique bantu. Certes, il n'était pas le premier à traiter ces éléments mais il était innovant en les identifiant comme des indices susceptibles d'établir la parenté de ces langues.

De plus, hormis ceux qui concernent l'augment, les arguments de SACLEUX sont bien fondés. En effet, grâce à cette approche, à une époque où les bantuistes travaillaient sur des ensembles très vastes et à des échelles très larges, SACLEUX eut la particularité de revenir à l'étude de phénomènes particuliers qui n'ont pas beaucoup retenu l'attention des chercheurs. De plus, il a abordé des aspects particuliers qui sont peu populaires de nos jours encore ; d'après NURSE et PHILIPPSON (2003 : 7), certaines questions telles que l'analyse des locatifs dans les langues bantu restent trop peu étudiées.

De plus, SACLEUX avait correctement signalé l'existence des innovations dans la famille des langues bantu. Selon SCHADEBERG (2003 : 158), ces innovations d'ordre phonologique et morphologique se sont dispersées d'une façon non pas hiérarchique mais ondulatoire, ce qui laisse penser qu'il existe un continuum linguistique²⁷¹.

« The conclusion has to be that Bantu language has the remarkable ability to act much more like a dialect continuum than as discrete and impermeable language. Such progressive differentiation and convergence across dialects or languages is

²⁷⁰ Zone selon la classification de GUTHRIE.

²⁷¹ Un continuum linguistique désigne un ensemble de dialectes avec intercompréhension entre variété contiguës mais perte de cette intercompréhension aux extrémités du continuum.

commonly referred as the wave model [...] Linguistic differentiations and convergence are actively pursued, one serving to establish distinct group identities, the other one to forge alliance and to foster good neighbourhood »²⁷².

La classification génétique des langues bantu la plus connue est celle proposée par Joseph GREENBERG (1915-2001) dont les critères sont d'ordre lexicostatistique. Or, il a été récemment découvert que l'étude des innovations (ce qu'avait fait SACLEUX) est un critère de classification plus efficace que la classification lexicostatistique. EHRER (1999 : 52) déclare :

« The single substantive basis for the regrouping of language is the identification in them of shared innovations [that are unlikely to be due to borrowing] ... but the chief practical consequence of this principle is rarely recognised or, if recognised, tends to be worked around rather than confronted and directly dealt with »²⁷³.

Dans ce cas SACLEUX semble être parmi les rares linguistes qui reconnaissaient les avantages du classement des langues par les innovations. En fait, hors de la publication sur les langues bantu SACLEUX consacra plus de temps à l'étude du swahili. Mais il aimait aussi la langue comorienne.

7.5 L'étude de la langue comorienne

L'archipel des Comores est constitué de quatre îles principales situées au sud de Zanzibar : Grande Comore, Mohéli, Anjouan et Mayotte. Depuis toujours les habitants de ces îles ont des relations culturelles, économiques, religieuses et sociales avec les Zanzibarites. Jusqu'au XIX^e siècle, avant l'occupation par les Français, l'archipel dépendait de Zanzibar comme sa capitale, et centre urbain le plus important. De nombreux ressortissants des Comores habitaient à Zanzibar et sans doute la langue comorienne y était parlée par une population importante comme une des langues locales. A l'arrivée de SACLEUX, cette langue n'était pas encore décrite et celui-ci, après le swahili, s'intéressa donc à elle.

²⁷² « La conclusion qui s'impose est que les langues bantu ne sont ni assez discrètes ni imperméables ; au contraire, elles sont dotées d'une capacité d'agir comme une gamme dialectale. Il s'agit d'un modèle ondulatoire, c'est-à-dire d'une divergence et d'une convergence progressive à travers les dialectes et les langues. Ces deux processus sont constamment en conflit l'un luttant pour conserver l'identité du groupe, tandis que l'autre tente d'établir les liens avec les parlers voisins ». (Notre traduction).

²⁷³ « Le seul critère solide pour regrouper les langues est de déceler les innovations qu'elles ont en commun [et qui, manifestement, ne sont pas des emprunts] ... mais la principale conséquence pratique de ce principe est rarement reconnue, ou si elle l'est, elle est généralement contournée plutôt que considérée de face et travaillée ». (Notre traduction).

SACLEUX n'a jamais vécu en milieu comorien ni visité l'archipel des Comores mais il réalisa un dictionnaire comorien-français/ français comorien et une esquisse de sa grammaire en plusieurs étapes comme il l'explique lui-même :

« A Zanzibar ce ne fut qu'après avoir suffisamment compris le swahili, que je dus songer à l'étude du comorien. J'y fus complaisamment aidé par notre portier comorien Mhonda, informateur consciencieux qui s'intéressait à mon travail. Je profitais de mes relations avec la Société Humblot²⁷⁴ pour trouver aussi des renseignements de ce côté.

Dans l'intervalle de mes congés en France, j'eus encore l'occasion de relever à la Bibliothèque nationale tout ce que j'y pus découvrir. Le gain fut bien mince, rarement profitable à cause du peu de valeur de la documentation. La guerre de 1914 est venue m'interrompre au moment où j'espérais pouvoir me servir du concours de correspondants [...] acquis auprès de messieurs Angot²⁷⁵ pour l'anjouanais et Chalmint pour le comorien.

Pendant la guerre de 1914 un officier allemand, M. Heefer, que ses études avaient intéressé à l'examen des langues bantoues, s'était vu charger de la garde d'un camp de prisonniers, dont deux Comoriens instruits, comme le sont généralement les indigènes. L'envie lui prit de se faire dicter quelques documents du folklore comorien, dont il fit la traduction complète par ses propres observations linguistiques. Ce travail imprimé me tomba entre les mains. Je fus assez heureux de retrouver là encore un supplément d'information à ajouter à mes propres acquisitions, ce dont je remercie ici vivement mon savant informateur. Je n'ai pas eu l'avantage d'un séjour aux Comores, pas même celui d'un voyage d'exploration. J'ai profité de toutes les occasions qui m'ont été offertes de me renseigner....» (SACLEUX, ~1943 : 1-3).

Malheureusement il ne réussit pas à terminer ce travail. En 1939, alors qu'il s'apprêtait à quitter Paris pour fuir la guerre, il perdit les pages des lettres M à Z de la partie comorien-français que les rédacteurs Ahmed CHAMANGA et Noël J. GUEUNIER reconstituèrent à partir de la partie français-comorien du dictionnaire. Etant donné qu'il travaillait seul, le manuscrit resta en l'état pendant plus de trente ans avant d'être découvert par ces deux rédacteurs en 1976. Ceux-ci l'étudièrent et en 1979,

²⁷⁴ Léon HUMBLOT (1852-1914), un botaniste français envoyé par le Muséum d'histoire naturelle de Paris aux Comores en 1883. Il joua un rôle important dans la colonisation de l'archipel par les Français.

²⁷⁵ Alfred-Michel ANGOT, un des premiers chercheurs sur les dialectes anjouanais.

le publièrent en l'intitulant « première étude scientifique sur la langue comorienne » (CHAMANGA et GUEUNIER, 1979 : 6).

Le fait de ne pas avoir appris la langue au sein de la communauté comorienne avait empêché SACLEUX de discerner certaines réalités linguistiques. Selon NURSE (1981), SACLEUX s'est avant tout attaché au dialecte de ngazija : il accorda une moindre attention au nzwani et au maore. Selon CHAMANGA et GUEUNIER (1979), SACLEUX ne faisait pas la distinction entre les explosives et les implosives, pas plus qu'entre la consonne fricative bilabiale [β] et la consonne fricative labiodentale [v]. Enfin SACLEUX ne fait aucune allusion aux tons et il avait inclus dans ce dictionnaire quelques termes swahili qui ne sont jamais utilisés par les Comoriens.

Un autre défi auquel CHAMANGA et GUEUNIER durent faire face est l'orthographe. Ceux-ci, tout en utilisant le système de SACLEUX, n'hésitèrent pas à marquer leur désaccord à l'égard de la graphie adoptée. Cependant, en dépit de toutes ces faiblesses, ce dictionnaire - que NURSE considérait toujours en 1981 comme le plus grand et le plus rigoureux - devait rester pendant longtemps une ressource inestimable.

7.6 SACLEUX et les études sur le swahili

Les premiers travaux sur le swahili sont l'œuvre de deux descripteurs : Johann KRAPF et Edward STEERE. Mais ni l'un ni l'autre ne sont de nos jours considérés comme les meilleurs descripteurs. C'est dans l'œuvre de ces pionniers que SACLEUX trouva les éléments pour s'initier au swahili. Pourtant, il existe une subtile différence entre la recherche de SACLEUX et celles de ses prédécesseurs. Les deux missionnaires anglicans avaient pour but de normaliser la langue essentiellement à des fins religieuses. SACLEUX était lui aussi animé par des intentions religieuses mais sa motivation ne se réduisit jamais à cela. A travers sa biographie nous avons vu que c'était un homme d'un esprit curieux, un peu touche-à-tout et qui, sa vie durant, fut remarqué pour ses capacités intellectuelles et le caractère rigoureux, certains disent austère, de ses travaux. On peut donc dire, sans beaucoup s'aventurer, que plus il découvrait le swahili et les langues bantu, plus ses exigences de chercheur le poussaient à continuer à explorer.

Les publications de SACLEUX restèrent à l'écart du courant dominant, mais sont cependant toujours d'intérêt car elles reflètent un point de vue original. A la différence de ses contemporains qui concentraient sur la langue elle-même, il prenait en compte le contexte historique, ethnolinguistique, sociolinguistique ainsi que linguistique. Ce faisant, SACLEUX était en conformité avec la linguistique française de son époque, ce

que souligne un professeur de lettres, l'abbé Albert LEPITRE (1848-1906) : « On doit étudier le langage, non pas comme un être qui vit de sa vie propre comme un organisme qui se développe par lui-même, mais comme un ensemble de phénomènes qui ne peut exister sans le sujet qui les produit. » (LEPITRE, 1891).

Contrairement à ces contemporains, SACLEUX était très méticuleux, le travail sur la grammaire swahili qu'il avait commencé depuis les années 1880 ne fut publié qu'en 1909, à peu près trois décennies après ses débuts. Il était en deux volumes : *Grammaire swahilie* et *Grammaire des dialectes swahili*. Dans cette dernière en plus de la grammaire basée sur le dialecte en 1930 (*kiunguja*), il inclut les éléments des autres dialectes.

Cependant, il faut avouer que SACLEUX n'avait pas vu certains aspects. Par exemple, il n'avait relevé que sept extensions verbales : l'associatif (-*an-*), l'applicatif (-*e/li/le-*), le passif (-*w-*) et le causatif (*ish/es/ez/fy/*). Les autres sont l'intensif (-*iz-*), le statif (-*ik-*), le réversif (-*u/o-*) ainsi que le fréquentatif (ou diminutif selon ASHTON) et la reduplication du radical²⁷⁶. SACLEUX dans ce cas n'inclut pas, comme ASHTON (1944) dans cette analyse, l'extension statique -*am-* (comme -*chutama* « s'accroupir »), le contactif -*t-* du (comme -*kamata* « tenir ») et l'extension inchoative -*p-* (comme -*nenepa* « grossir »). En outre, SACLEUX avait ajouté dans sa liste un morphème pronominal réfléchi (-*ji-*) qui n'appartient pas à cette catégorie ainsi que deux formes de l'extension potentielle -*kan-* et -*ik*. Ces derniers, à notre avis, ne sont que des combinaisons de la forme stative avec la forme associative pour l'un et un redoublement de la forme stative pour l'autre.

Cependant, l'œuvre grammaticale de SACLEUX se distingue de ce qui se faisait à son époque, par sa description contextualisée, par son adhérence à la grammaire comparée ainsi que par son caractère : elle est une grammaire raisonnée.

7.6.1 Une étude du swahili contextualisée

L'œuvre de SACLEUX interprète une réalité de la langue et de la communauté swahili à cette époque car pour lui, la langue ne s'apprend que dans le contexte de ceux qui la parlent et en lisant ce qui est écrit par ses locuteurs.

²⁷⁶ Sur les plans sémantique et pragmatique il y a des points communs entre la reduplication du radical et les extensions ; mais du point de vue morphologique la reduplication n'est pas une extension.

« Le génie propre de toute langue exige l'observation de nombreuses prescriptions de détails, dont très peu trouvent place dans la grammaire : emploi du mot convenable, choix de la tournure en usage, traduction d'une proposition simple par un idiotisme, renversement des éléments de la phrase, substitution du verbe au nom d'action, du passif à l'actif ou vice versa, etc. [...]. Tout cela s'apprend, partie dans la conversation de ceux des indigènes qui parlent correctement, partie dans la lecture des meilleures productions littéraires, folklores, proverbes, chants, drames et poésie diverses. » (SACLEUX, 1909b : 252-253).

Avec une conception si contemporaine de la linguistique²⁷⁷, SACLEUX, étudia le swahili sous presque toutes ses facettes : sociale, historique et culturelle. Par exemple, pour expliquer la numérotation, en plus de la présentation des deux façons de compter, SACLEUX spécifie le contexte d'emploi de chaque système et montre la relation les chiffres et les parties du corps (les doigts).

« Les Swahili ont deux numérotations, l'une arabe, la plus usitée dans les transactions commerciales, l'autre swahilie, souvent préférée pour tout ce qui n'est pas précisément affaire de calcul. Le système de chacune de ces numérotations est décimal, en harmonie avec l'habitude qu'ont les swahili de compter les dix doigts des mains » (SACLEUX, 1909b : 47).

Cette façon n'est pas habituelle pour les grammaires du swahili qui existent. Ainsi, tout au long de ses recherches et surtout après son retour définitif en Europe en 1898, il consultait de nombreux travaux sur l'histoire de l'Afrique de l'Est rédigés par des voyageurs arabes et des explorateurs, notamment ceux de Charles GUILLAIN. En effet, ses publications, surtout ses dictionnaires swahili-français (1939) et français-swahili (1891/1959), se distinguent par les exemples nombreux qui sont vraisemblablement des énoncés naturels et spontanés entendus et replacés dans leur contexte d'énonciation.

Cette méthodologie, jointe à sa détermination d'éviter les informations non-vérifiées lui permit d'élaborer une histoire qui est présentée dans les articles du dictionnaire swahili-français (1939) et dans les introductions de ses ouvrages (surtout dans la *Grammaire des dialectes swahilis*). Il s'agit des contacts culturels entre les

²⁷⁷ Il fait en effet allusion à des branches qui se sont surtout développées dans la seconde moitié du XIX^e siècle comme l'ethnolinguistique, la pragmatique et la linguistique de l'énonciation.

Swahiliphones d'un côté et les Arabes, les Persans, les Portugais ainsi que les Allemands et les Anglais de l'autre.

Les informations données par SACLEUX semblent avoir attiré l'attention non seulement des linguistes mais aussi des historiens. Par exemple, G.S.P FREEMAN-GRENVILLE (1918-2005)²⁷⁸ dans une lettre adressée au Supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, affirme la singularité de SACLEUX par rapport à ses contemporains. Dans un courrier adressé au Supérieur pour lui demander l'autorisation de consulter la banque de données historiques constituée par SACLEUX écrit : "*in his Grammaire des Dialectes Swahili and his Dictionary, the late Fr. Charles Sacleux seems to have used a number of what appears to be unpublished Swahili manuscripts, both of poetry and of history*"²⁷⁹ (FREEMAN-GRENVILLE, 1957). L'auteur de la lettre demandait que ces documents lui soient communiqués pour enrichir l'article qu'il écrivait sur l'histoire de la côte est-africaine entre 1500 et 1800²⁸⁰.

7.6.2 L'utilisation des principes de la Grammaire comparée

SACLEUX appartient à l'école française de la grammaire comparée. Comme l'explique Antoine MEILLET (1866-1936), cette approche était différente de celle employée par les Allemands. Ces derniers insistaient sur la reconstitution des formes anciennes ; la grammaire comparée française avait pour but de montrer l'affinité entre les langues.

« La grammaire comparée n'a pas pour but de reconstruire [la langue mère], mais, grâce à la détermination des éléments communs indiqués par les concordances, de mettre en évidence ce qui, dans chacun des idiomes historiquement attestés, est la continuation d'une forme ancienne de la langue, et ce qui est dû à un développement propre et original. » (MEILLET, 1908 : vii).

²⁷⁸ FREEMAN-GRENVILLE, un historien du XX^e siècle renommé pour ses études sur l'histoire de l'Afrique orientale et du Moyen Orient, G. S. P. (1957). *A Letter from FREEMAN-GRENVILLE to the Superior General of the Holy Spirit Congregation*. Paris, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit.

²⁷⁹ « Dans sa *Grammaire des dialectes swahilis* et son dictionnaire, le regretté père SACLEUX semble avoir utilisé un certain nombre de [documents] qui semblent être des manuscrits swahili non publiés aussi bien en poésie et qu'en histoire ».

²⁸⁰ Il s'agit de l'article « *The Coast, 1498-1840* » publié en 1963 dans *History of East Africa* édité en 1963 par Roland Anthony OLIVER et Gervase MATHEW. Il semble que FREEMAN-GRENVILLE ne soit pas parvenu à obtenir ces documents car dans l'article qu'il publia il ne cite pas SACLEUX. Même s'il les a eus, il n'a pas à citer SACLEUX puisque ce dernier n'en est pas l'auteur.

Ainsi, dans la citation suivante, SACLEUX montre la continuité du morphème *ki-* dans les langues bantu et sa valeur en swahili. Ce morphème, d'après lui, est issu d'un terme qui, en certaines langues bantu, signifie « chose » et qui s'est transformé en préfixe adverbial *ki*, - avant de devenir le préfixe nominal *ki-* (cl. 7).

« Le terme *ki* « quelque chose », « quoi » conservé dans un certain nombre de langues (le kamba, dans le dialecte téita, le rundi, le ganda, etc. = *ke* en kikuyu, semble avoir été le prototype du préfixe *ki-*.

On comprend que les noms de manière, de genre et quantité de noms qualificatifs, que l'on pourrait grossièrement définir « chose comme ceci », « chose comme cela », « chose-ci », « chose-là » aient pu être suffisamment caractérisés par adjonction de *ki* « chose ». Tels sont les noms de genre, coutume, langue propre à chaque nation [...]. Partant de là, il est facile de concevoir comment, à la déduction analogique, le préfixe *ki-* a pu devenir l'indice de diminutif. L'idée de dépréciatif, attachée à certains d'entre eux, aura ensuite invité à user du même procédé pour marquer le sens péjoratif de certains noms, comme ceux de défauts ou d'infirmités, [...] *ki-ziwi* » (SACLEUX, 1909b : 30).

Travaillant ainsi, SACLEUX s'interrogeait sur la valeur des classificateurs nominaux. Il explique leur fonctionnement lors du processus de naturalisation de termes étrangers.

« Quelle que soit la genèse du préfixe nominal, on ne peut pas refuser à celui-ci qu'il ait réellement aujourd'hui dans l'esprit de l'indigène une valeur significative. Nous avons de cela une preuve très claire dans la manière dont le Noir traite les mots qu'il nous emprunte. Par exemple, des mots « France », « français », le swahili ne retient qu'une abstraction, le radical, *fransa*²⁸¹, avec le sens très général d'un mot racine : voilà l'élément matériel qu'il nous prend pour son vocabulaire. Quant à l'élément formel destiné à déterminer l'application de la racine à tel ou tel sens particulier, le swahili l'a tout prêt pour en habiller la racine à sa façon : le préfixe abstrait dans *U-fransa* « la France », le préfixe personnel *mu-* (pluriel *wa-*) dans *m-fransa*, « un Français », « une Française » (pl. *wa-fransa*), le préfixe modal *ki-* dans *ki-fransa* « genre français » « manière

²⁸¹ Plus tard une voyelle [a] a été insérée (entre f et r) conformément aux règles phonologiques du swahili. Les termes sont donc : *Ufaransa* « la France », *Mfaransa* « un/e Français/e », *kifaransa* « la langue ou la manière française ».

française » « tout ce qui se dit ou se fait à la française, langue française. »
(SACLEUX, 1909a : 44).

Sur cet aspect SACLEUX, quoique très rudimentaire, est tout à fait d'actualité car ses arguments correspondent avec ce que disent les chercheurs de notre époque tels que ZAWAWI (1979) et CONTINI-MORAVA (1994).

Pour lui (ibid), une fois le sens des préfixes compris, il devient facile de comprendre d'autres abstractions telles que les augmentatifs et les diminutifs.

« Comme la racine *-ti* avec le sens plus général de « bois », dans *m-ti*, « arbre, plante, végétal », *ji-ti*, « grand arbre, gros morceau de bois », *ki-ji-ti* « petit morceau de bois », *u-ti*, « tige de lance ou flèche, spatule » etc. *ki-ti* « siège en bois, escabeau » (SACLEUX, 1909a : 44).

Par ailleurs, l'auteur tente de retracer l'origine des marqueurs de temps, aspect et mode (TAM) en swahili où il fait preuve d'une grande intuition, même si certaines de ses affirmations demandent à être réexaminées. Le tableau 1, constitué à partir d'informations tirées de SACLEUX (1909a, 1909b et 1939), permet la comparaison de son point de vue avec celui de quelques autres linguistes de référence.

Tableau 10 : Origine des morphèmes de TAM du swahili selon SACLEUX

morphèmes de TAM	origine selon SACLEUX	les autres auteurs	Exemple
-a-	verbe <i>kuwa</i> « devenir »		<i>napenda</i> « je préfère »
-hu-	déviation du préfixe locatif <i>ku-</i> (cl.17)		<i>hupenda</i> « [j]’aime » habituel
-ja-	verbe <i>kuja</i> « venir »	STEERE (1870) « venir »	<i>nijapenda</i> « même si j’aime »
-ka- (narratif)	verbe <i>kukaa</i> « demeurer »		<i>nikapenda</i> [ensuite] « j’ai aimé »
<i>ki-</i> (concomitant)	préfixe nominal de cl.7 « comme »		<i>nikipenda</i> « si j’aime »
-ku- (infinitif)	locatif <i>ku-</i> « vers, à » cl. 17		<i>kupenda</i> « aimer »
-li-	copule « être »	ASHTON (1944) copule « être »	<i>nilipenda</i> « j’aimai » (passé)
-me-	verbe : <i>kumea/ kumaa</i> « avaler, achever finir »	NURSE & PHILIPPSON (2006) dérivé de <i>mala</i> « achever » JOHNSON (1939b) <i>mala</i> ou <i>mele</i> « achever »	<i>nimependa</i> « j’ai aimé » (accompli)
-na-	conjonction <i>na</i> « avec »	JOHNSON (1939b), NURSE & PHILIPPSON (2006) ; RACINE-ISSA et KABORE (2010) « avec »	<i>ninapenda</i> « j’aime maintenant »
-nge-/-nga-	verbe inusité « être comme »	NURSE et PHILIPPSON (2006) particule <i>nga</i> « être comme ».	<i>ningependa</i> « j’aimerais »
-ngali-	<i>nga</i> + verbe ‘être’		<i>ningelipenda</i> « j’aurais aimé »
-sha-	verbe <i>kuisha</i> « terminer »		<i>nilishapenda</i> « j’ai déjà aimé »
-si-	ne pas		<i>sipendi</i> « je n’aime pas »
-ta-	verbe <i>kuenda</i> « aller »	JOHNSON (1939b) « vouloir »	<i>nitapenda</i> « j’aimerai »
-taka-	verbe <i>kutaka</i> « vouloir »	JOHNSON (1939b) - <i>taka</i> « vouloir »	<i>nitakayependa</i> « [que] j’aimerai »
-to-	verbe <i>kutoa</i> « oter »	STEERE (1870) « ôter »	<i>kutopenda</i> « ne pas aimer »

Dans tous les cas, la tentative de SACLEUX reste originale car, à l'exception du morphème « *na* » qui a été beaucoup étudié, il nous semble que peu de personnes ont tenté de travailler comme lui sur les morphèmes de conjugaison du swahili de cette façon au cours du XX^e siècle. En effet, ce processus de création de morphème de TAM en langues bantu est confirmé un siècle après la publication de la *Grammaire swahilie* par SACLEUX par les bantuistes de nos jours.

SACLEUX n'avait pas remarqué d'autres indices de ces morphèmes dans la grammaire zulu (GROUT, 1859) à laquelle il faisait référence souvent. Dans cet ouvrage, il existe une série de verbes monosyllabiques qui montrent une affinité avec ces affixes. D'après GROUT (1859 : 126), en zulu, il existait un auxiliaire *-nga-*, qui portait le sens de la capacité, de la possibilité ou bien de la probabilité équivalent au *may* ou *can* en anglais²⁸². Le même GROUT (1859 : 128) affirme l'existence d'une autre racine verbale, l'auxiliaire *-ka-* qui signifie « arriver, atteindre ». Ces deux derniers verbes auxiliaires expliquent mieux que SACLEUX le sens des morphèmes *-nga-* et *-ka* dans le tableau 1.

7.6.3 Une grammaire swahili raisonnée

Une autre caractéristique de la grammaire swahili de SACLEUX c'est qu'il s'agit, à notre connaissance, de la seule grammaire raisonnée. Au delà de la présentation des faits linguistiques, l'auteur propose une analyse des phénomènes observés. Par exemple dans la citation suivante, il explique combien l'expression du temps et de l'aspect diffèrent en français et en swahili.

« Il y a peu de temps dont la correspondance avec ceux du français soit parfaite ; c'est pourquoi plusieurs des équivalences françaises des temps swahilis ne doivent être acceptées que comme des approximations. Cette divergence tient au génie différent des deux langues, en certains cas à une plus grande élasticité du swahili, dans d'autres au contraire à plus de précision. Par exemple, dans « l'homme qui parle » le swahili distingue deux nuances qui manquent au français, *mtu a-sèma-ye* « l'homme qui parle » en général, sans préciser le temps, et *mtu ana-ye sèma* « l'homme qui parle maintenant », d'autre part il fait dire à *ni fanye-je ?* « Que

²⁸² En kikae, *nga* s'emploie uniquement dans des formes négatives *hakuna nga chembe moja* « il n'y a même pas une miette ». Cela tourne autour de « être » effectivement mais avec une modalité : « possible d'être ».

faut-il que je fasse ? » et « que fallait-il que je fisse ? » laissant au contexte le soin de marquer le présent ou le passé. » (SACLEUX, 1909b : 232).

En d'autres termes, SACLEUX avait élaboré la seule grammaire descriptive, alors que les autres grammaires swahili de l'époque et même de nos jours concentrent à la grammaire prescriptive.

7.7 L'étude des dialectes swahili

L'objectif des premiers descripteurs du swahili étant de normaliser la langue, l'étude des autres dialectes que le kiunguja et le kimvita fut assez tardive. Rappelons que deux camps s'affrontaient : les partisans des dialectes du nord (Mombasa) et les défenseurs de ceux du sud (Zanzibar). D'un côté Johann KRAPF, Johann REBMANN et plus tard Wiliam TAYLOR se travaillaient à la promotion du dialecte de Mombasa, le mvita, tandis que STEERE et les missionnaires de Zanzibar soutenaient le développement du dialecte d'Unguja (un autre nom de Zanzibar). SACLEUX, quant à lui, bien qu'averti de la popularité du ki-unguja, il s'intéressait à tous les dialectes.

Historiquement, le premier chercheur à mentionner les dialectes du nord et du sud est Johann KRAPF. Dans son dictionnaire (1882), à la page 14, il fait la liste d'une dizaine de dialectes : le mvita, le mtang'ata (mrima), le gunya, l'unguja, l'amu, le changamwe, le kilindini et le jomvu et indique les termes n'appartenant qu'à un dialecte spécifique. SACLEUX fut le deuxième auteur à traiter les dialectes swahili. En 1891, dans le dictionnaire français-swahili, il y consacre cinq pages (VIII-XII) où il décrit brièvement quelques caractéristiques de chacun d'eux tout en signalant les plus importants : ceux d'Unguja, de Mombasa et de Lamu. En même temps, Wiliam TAYLOR, un missionnaire protestant qui travaillait à Mombasa, avait, pour la première fois, classé les dialectes swahili en trois groupes : du nord, du sud et du centre. Les courtes notes que TAYLOR avait préparées furent publiées dans la grammaire de Madame Burt (1910 : 7-9). Mais la première étude d'envergure sur les dialectes est la *Grammaire des dialectes swahilis* (1909) par le père SACLEUX²⁸³.

Selon BAKARI (1985 : 38), SACLEUX dans sa grammaire (1909) et son dictionnaire (1939) a correctement repéré les noms des dialectes du nord (à l'exception du *chifundi*) et sa description est très convenable. Tout au long de la grammaire, il

²⁸³ SACLEUX, à ce sujet aurait été inspiré par son maître l'abbé ROUSSELOT car ce dernier était très attaché aux dialectes régionaux en France, de telle manière qu'il rédigea même sa thèse (soutenue en 1891) sur les limites des dialectes d'oc et d'oïl en Charente (BAUDET, 1986).

présente, le cas échéant, toute variation d'ordre phonologique, morphologique ou syntaxique. Dans le dictionnaire il montre les variations lexicales d'un dialecte à l'autre. Pour lui,

« Bien que le dialecte officiel, celui de Zanzibar, le ki-Unguja, ait eu la préférence pour le développement des articles, cela n'a pas empêché que chaque dialecte n'ait trouvé sa place dans l'ordre alphabétique pour les formes qui lui sont propres. Celles-ci sont accompagnées de tous les renseignements nécessaires, par exemple quand il s'agit d'un terme qui est spécial à tel ou tel dialecte, ou encore d'un terme commun possédant dans un dialecte soit un sens à part soit un emploi particulier. » (SACLEUX, 1939 : 5).

Ainsi, les articles du dictionnaire précisent les nuances dialectales comme le témoignent les parties soulignées de l'entrée *panda* dans l'extrait 2 ci-dessous.

Pānda (DS. Mv. Ngw.). inv. ou *ma-*. Fourche, bifurcation ; au pl. *panda|zake*, les deux branches ou dents d'une fourche. — *P. ya mti*, fourche d'arbre, arbre fourchu, chacune des branches de la fourche (*p. zake*, ses deux branches) ; par ext. toute grosse branche latérale, aussi bras d'un appareil (*p. za ngazi*, chevilles du rancher, Mv. *vipagwa*, Am. *ziwāngo*, G. *zivānguli*, *pānda* ; *p. za msalaba*, les bras de la croix, les croisillons ; *p. za nira*, traverses du joug ; *P. pāndā za mnazi*, entailles pratiquées sur le tronc du cocotier pour en faciliter l'ascension, syn. de *pāndizo*. — Mv. *P. la mnazi*, *p. la mtēde*, etc., spathe encore fermée de cocotier, de dattier, etc., bonne à tronçonner pour l'extraction du vin de palme : *-gema p.* — *Kidyiti ča p.*, gaule fourchue ; *p. ya fimbo* (ou *fimbo ya p.*), bâton fourchu de vieillard, etc., cf. *nānda*. — *P. la (ya) mto*, bras de rivière. — *P. ya mkia*, queue fourchue de certains oiseaux. — *P. ya msare*, encoche de flèche, *pagwa*, *kolèo*. — *P. za nywele* (ou *kičwa p.*), chevelure formant deux cornes. — *P. ya ndžia*, bifurcation, fourche, croisée de chemins ; *ndžia p.*, chemin de bifurcation, route qui se croise, traverse, syn. *ndžia ya mkingamo* (DN. *ndžia ya mkingamo*, Am. G. *ndia pata*). † **Mpānda**.

Extrait 12 : Notes dialectologiques dans le dictionnaire

(Source : SACLEUX, 1939 : 728)

Dans cet extrait, SACLEUX montre tout d'abord que *panda* est utilisé dans les dialectes du sud (DS), en mvita (Mv) et en ngwana (NGW). Ensuite il indique les synonymes de l'expression *panda za ngazi* « chevilles du rancher » dans divers dialectes : *vipagwa* (en mvita), *ziwango* (en amu) et *zivanguli/panda* (en gunya). Enfin, il explique les différentes expressions et les proverbes. Par exemple l'expression *njia panda* (dialecte du Sud) devient *njia ya mkingamano* (en dialecte du Nord), *ndia ya mkingamo* (en kimvita) et *njia pata* (en gunya et amu). De ce fait, l'ensemble des questions traitées dans la *grammaire des dialectes* et dans le dictionnaire rend la contribution de SACLEUX sans égal en dialectologie swahili.

L'œuvre de SACLEUX a été appréciée par de nombreux chercheurs. WHITELEY (1955 : 39) secrétaire du comité de standardisation du swahili entre 1953 et 1958, disait que la grammaire de SACLEUX était « l'œuvre qui faisait autorité » alors que le dictionnaire swahili-français était « une œuvre de grande valeur pour ceux qui s'intéressent aux formes archaïques, poétiques et dialectales ». WHITELEY, avait lancé un projet d'étude des dialectes, au terme duquel il publia des articles sur le mvita (1955), le mtang'ata (1956) et le pemba (1958). Quant à LAMBERT, un dialectologue qui travaillait avec WHITELEY et avait fait une étude des dialectes vumba (1957), chifundi (1958), jomvu et ngare (1958), il considérait que (1957 : 8) « la grammaire et le dictionnaire de SACLEUX sont de remarquables références grâce à leur érudition exceptionnelle ».

Hormis ces dialectologues, KHALID considérait que *la grammaire des dialectes swahilis* est la seule véritable grammaire swahili élaborée par un Européen (KHALID, 1977 : 165). KHALID arrivait à cette conclusion parce que SACLEUX avait abordé la grammaire du swahili dans son ensemble, y compris les dialectes du nord que KHALID considère comme les souches du swahili. Ce dernier (ibid : 166) admit la partie phonologique et morphologique de la grammaire sans pour autant cacher son insatisfaction à l'égard du manque d'explications sur les variations d'ordre syntaxique. Il regrettait aussi que ces travaux soient en français, langue que la plupart des swahiliphones ne maîtrisent pas.

Or, SACLEUX est aussi un homme de son époque même si ses choix de vie et ses centres d'intérêt, ainsi que la teneur du dictionnaire montrent qu'il n'était pas un homme ordinaire. Tout d'abord, la terminologie qu'il utilise pour désigner les dialectes est la même que celle employée par ses contemporains, il utilisait le nom des dialectes comme il parle de mrima et de hadimu alors que de nos jours on les désigne respectivement sous les noms de mtang'ata et kae, termes qui correspondent à la façon dont les locuteurs désignent leur langue.

Par ailleurs SACLEUX était si méticuleux qu'il notait des variations au niveau des villages et qui ne font pas forcément des différences avec les principaux dialectes (BAKARI 1985 : 38). Par exemple, BAKARI montre que SACLEUX considérait comme dialectes indépendants le *mvita cha mji wa kale*, le *lindini*, de *lifi*, le *takaungu* et le *gasi*, alors qu'ils ne sont que des sous-dialectes du mvita. Enfin, comme l'avait

remarqué LAMBERT (1957), il disposait de beaucoup d'informations sur certains dialectes mais en manquait sur d'autres comme le vumba, le ngare et le jomvu.

7.7.1 Progrès des études des dialectes swahili après SACLEUX

Six ans après la publication de la *Grammaire des dialectes swahili*, Chauncy Hugh STIGAND (1877–1919) publia *A Grammar of dialectic changes in the Kiswahili language* (1915). STIGAND, un interprète, explorateur, ethnologue et chasseur britannique avait vécu à Mombasa. Il établit des relations avec W.E TAYLOR, un des pionniers des études swahili. Il put donc, en s'appuyant sur les études effectuées par celui-ci, élaborer son ouvrage de 105 pages dans lequel il traita de quinze dialectes.

Dans ses descriptions, STIGAND présente les dialectes en utilisant quatre critères : la phonologique, la grammaire, le lexique et les expressions particulières à chaque dialecte. Il est riche, systématique et facile à suivre. En comparaison de SACLEUX, STIGAND confondait les critères phonologiques, morphologiques et syntaxiques. Il affirme par exemple, (STIGAND, 1915 : 20) que *kibiriti* et *kiribiti* « allumettes » est une différence d'ordre lexical, alors que c'est évidemment un procédé phonologique, une métathèse : une inversion des syllabes *ri* et *bi*.

En comparaison avec STIGAND, l'œuvre de SACLEUX a été appréciée par de nombreux chercheurs. Dans les années 1950, WHITELEY, le secrétaire, entre 1953 et 1958, du Comité interterritorial du swahili, avait lancé un projet d'étude des dialectes, au terme duquel il publia des articles sur le mvita (1955), le mtang'ata (1956) et le pemba (1958). Quant à WHITELEY (1955 : 39) la grammaire des dialectes swahili de SACLEUX est une « l'œuvre qui faisait autorité » alors que le dictionnaire swahili-français était « une œuvre de grande valeur pour ceux qui s'intéressent aux formes archaïques, poétiques et dialectales ». Pour lui (WHITELEY 1955 : 39), l'étude de STIGAND est utile, mais reste encore une esquisse. D'après LAMBERT, un autre dialectologue qui travaillait avec WHITELEY et avait fait une étude des dialectes vumba (1957), chifundi (1958), jomvu et ngare (1958), il considérait que (1957 : 8) « la grammaire et le dictionnaire de SACLEUX sont de remarquables références grâce à leur érudition exceptionnelle ».

Suite aux publications faites par WHITELEY (1955, 1956, 1958 et 1959) et LAMBERT (1957 et 1958) lors du premier essai collectif d'étudier des dialectes swahili, arriva l'époque des indépendances qui fut accompagnée de la proclamation du

swahili comme langue officielle au Tanganyika. A cette époque, la préoccupation des linguistes fut alors de renforcer l'utilisation de la langue standard par la population et d'adapter cette langue à un rôle plus large. Ainsi, il fallut attendre cinq ans pour qu'EASTMAN et TOPAN (1966) publient sur le dialecte de Siu et que l'année suivante POLOME élabore ses notes d'ordre dialectologique dans *Swahili Language Handbook* (1967).

Entre 1970 et 1985, quelques articles parurent sur des variétés du swahili : HILL (1973) et NURSE (1982a) élaborèrent une catégorisation des dialectes entre les dialectes primaires parlés sur la côte et les dialectes secondaires comme le kingwana parlés à l'intérieur. NURSE avait également rédigé des notes pour le kiamu (NURSE, 1980) et sur le swahili parlé au sud du Somali (NURSE 1982). En même temps de 1974 à 1977 cinq documents sur le *chimwini* virent le jour ; il s'agit des articles écrits par ABASHEIKH (1976) et en collaboration avec KISSEBERTH (1974, 1975, 1976a, 1976b et 1977).

En 1977 fut publié le *Historia ya Kiswahili*, l'ouvrage de CHIRAGHBIN et MNYAMPALA dans lequel il y a un chapitre sur les dialectes. Dans cette dernière publication, les deux chercheurs listent des termes et incluent des textes poétiques écrits dans ces dialectes. Enfin, NURSE publia encore deux articles (NURSE, 1984, 1985) sur les dialectes de sud, tandis que de leur côté INGRAM (1985) et BATIBO (1989) avaient eux aussi écrit sur le dialecte de Zanzibar alors que PHILIPPSON publia dans M.F. ROMBI, *Le swahili et ses Limites*, sur le *chimwani*, en 1989, un dialecte parlé au nord du Mozambique.

La deuxième programme d'étude dialectologique fut lancé en 1980 à l'Université de Dar es Salaam par un dialectologue finnois Kari TOIVAINEN en collaboration avec le TUKI qui était représenté par Canute TEMU. Les résultats de cette recherche ne furent pas publiés malgré l'achèvement du manuscrit. Ce travail (TEMU, 1977 : 4) révèle que les chercheurs ignoraient tout des travaux de SACLEUX qu'ils mettaient au même niveau que KRAPF (1882). Ils s'appuyaient essentiellement sur STIGAND et affirmaient que ce dernier est le premier véritable dialectologue swahili. Le manuscrit de TEMU contient un riche corpus mais l'auteur répète les mêmes erreurs que celles commises par STIGAND. TEMU (1977 : 14) se trompe par exemple, en indiquant comme variations d'ordre lexical les différences entre *ona et ola* « voir » *weka et ika*

« mettre », ainsi que *huo* et *uwo* (démonstratif de proximité cl.3). En fait toutes ces variations sont d'ordre phonologique.

D'autres études plus récentes ont été menées par BAKARI (1985) et RACINE-ISSA (2002a). BAKARI (1985) analyse sur le plan morpho-phonologique les dialectes du Nord. En se servant de la méthode de la phonologie transformationnelle, il décrit la morphologie des dialectes : le chifundi, le vumba, le jomvu, le mvita, l'amu, le tikuu et le siyu. RACINE-ISSA²⁸⁴ a travaillé sur le dialecte de Kae, parlé à Makunduchi²⁸⁵, au sud de Zanzibar. En comparaison à d'autres descriptions de dialectes, l'œuvre de RACINE-ISSA (2002) sur le kae est la plus fouillée et la plus détaillée.

A propos de la place de SACLEUX, jusqu'en 2000, SACLEUX et STIGAND étaient les seuls chercheurs à avoir consacré leur travail à tous les dialectes du swahili et l'œuvre de SACLEUX restait la meilleure. KHALID (1977 : 165) considérait que *la grammaire des dialectes swahilis* est la seule véritable grammaire swahili élaborée par un Européen. Cet auteur arriva à cette conclusion parce que SACLEUX avait abordé la grammaire du swahili dans son ensemble, y compris les dialectes du nord que KHALID considère comme les souches du swahili. Ce dernier (ibid : 166) admit la partie phonologique et morphologique de la grammaire sans pour autant cacher son insatisfaction à l'égard du manque d'explications sur les variations d'ordre syntaxique. Il regrettait aussi que ces travaux soient en français, langue que la plupart des swahiliphones ne maîtrisent pas.

Or, SACLEUX est aussi un homme de son époque même si ses choix de vie et ses centres d'intérêt, ainsi que la teneur du dictionnaire montrent qu'il n'était pas un homme ordinaire. Tout d'abord, la terminologie qu'il utilise pour désigner les dialectes est la même que celle employée par ses contemporains, il utilisait le nom des dialectes comme il parle de *mrima* et de *hadimu* alors que de nos jours on les désigne respectivement sous les noms de *mtang'ata* et *kae*, termes qui correspondent à la façon dont les locuteurs désignent leur langue.

Par ailleurs SACLEUX était si méticuleux qu'il notait des variations au niveau des villages qui ne forment pas forcément des différences majeurs avec les principaux dialectes (BAKARI 1985 : 38). Par exemple, BAKARI montre que SACLEUX

²⁸⁴ Encouragée dans ce travail par le professeur Kulikoyela KAHIGI alors enseignant à l'Université de Dar es Salaam.

²⁸⁵ Makunduchi est le nom donné par les « étrangers ». Pour les habitants, leur ville s'appelle exactement *ch^hi ya Kae* « pays de Kae ».

considérerait comme dialectes indépendants le *mvita cha mji wa kale*, le *lindini*, de *lifi*, le *takaungu* et le *gasi*, alors qu'ils ne sont que des sous-dialectes du *mvita*. Enfin, comme l'avait remarqué LAMBERT (1957), il disposait de beaucoup d'informations sur certains dialectes mais en manquait sur d'autres comme le *vumba*, le *ngare* et le *jomvu*.

Dans ce contexte, du fait que l'œuvre de SACLEUX est la plus complète de nos jours, elle serait un point de départ indispensable à l'étude générale de dialectes swahili. En fait, au moment où nous rédigeons le présent travail, la troisième tentative d'étudier les dialectes swahili est en cours à l'université de Dar es Salaam. Débutée en 2009, cette recherche entreprise par l'Institut des études swahili (TATAKI) a pour objectif de créer une base de données du vocabulaire qui appartient à divers dialectes swahili et qui pourrait être intégré au swahili standard. D'après le professeur MASSAMBA²⁸⁶ l'un des coordinateurs, ces données permettront d'enrichir le lexique du swahili standard. Les chercheurs du TATAKI ont envisagé d'utiliser les résultats de la présente recherche pour améliorer leur recherche.

En résumé, malgré de nombreuses recherches déjà effectuées en ce domaine, les études de SACLEUX qui s'inscrit parfaitement dans la linguistique française du XIX^e siècle, n'est pas du tout dépassé, certaines approches demeurent toujours novatrices. Il est encore le seul de nos jours à avoir publié une grammaire raisonnée du swahili ; et en dialectologie, en étymologie et en lexicographie SACLEUX reste une référence incontournable. Le chapitre suivant traite les deux derniers domaines.

²⁸⁶ Conversation personnelle, 2 décembre 2009.

8. L'ŒUVRE DE SACLEUX II : LEXICOGRAPHIE, ETYMOLOGIE ET ETHNOLINGUISTIQUE

L'œuvre linguistique swahili de SACLEUX commença par la publication du dictionnaire *français–swahili* (1891) et se termina par celui du swahili-français (1939). Le premier est une marque de la découverte et du regard de l'auteur envers les Swahili et de leur langue tandis que le dernier joue le rôle d'un bilan de toutes les enquêtes menées par l'auteur. Ces deux ouvrages sont destinés à des francophones, le premier a le swahili pour langue cible : exprimer des réalités, françaises et swahili, en swahili tandis que le second a le français pour langue cible ou plus précisément la compréhension du swahili et parce qu'une langue est un des aspects de la culture, il contient des gloses.

Ayant traité, dans le chapitre précédent, de la dialectologie et de la linguistique général, nous aborderons dans ce chapitre la lexicographie, l'étymologie et l'ethnolinguistique. Ces trois domaines sont étudiés essentiellement dans les deux ouvrages mais surtout dans SACLEUX (1939). Nous analyserons les deux dictionnaires en focalisant avant tout notre attention au dernier car il est plus détaillé que celui 1891 et permet de mieux appréhender le point de vue de l'auteur et de se faire une idée de l'étendue de ses compétences. Ensuite, nous examinerons le point de vue de l'auteur concernant l'étymologie swahili avant d'aborder l'ethnolinguistique. Vu que le dictionnaire swahili-français (1939) suscite l'intérêt de nombreux linguistes, nous consacrerons notre dernière partie à l'étude des commentaires de ceux qui l'ont lu. Afin d'en saisir les particularités, nous évoquerons à l'occasion le *Swahili-English Dictionary* publié la même année par l'administrateur colonial Frederick JOHNSON sous l'égide du Comité Interterritorial des Langues.

8.1 SACLEUX et la lexicographie swahili

SACLEUX s'inscrit parmi les meilleurs lexicographes swahili. Comme pour parfaire l'hommage de JOHNSON (1939b) (voir l'introduction de la thèse), en 1969, Wilfred WHITELEY un des secrétaires du Comité interterritorial du swahili, affirma que : « *All future [Swahili] dictionary builders will owe a formidable debt to Madan and Johnson-as to Krapf and Sacleux-for their pioneering studies* » (WHITELEY

(1969)^o:^o16)²⁸⁷. Nous tenterons donc de le replacer dans le cadre de l'histoire de la confection des dictionnaires du swahili.

8.1.1 Histoire de la lexicographie swahili

Dans l'histoire de la lexicographie swahili, le dictionnaire *Swahili-English Dictionary* (1882) de Johann Ludwig KRAPF (voir 2.4.3.1), paru un an après la mort de son auteur, est le premier ouvrage de son genre. Bien que peu volumineux, il embrasse de nombreuses domaines : l'ethnolinguistique, l'étymologie et la dialectologie. La plupart des termes traités par KRAPF sont tirés des dialectes du Nord (de l'actuel Kenya). Après KRAPF, Carl BÜTTNER (1848-1893), missionnaire lui aussi et premier enseignant de swahili en Allemagne, publia en 1890, sans aucune expérience en Afrique de l'Est (voir 2.3.1.1), à partir des manuscrits envoyés par KRAPF, le *Wörterbuch der suahelisprache, suaheli-deutsch und deutsch-suaheli*. L'année suivante parut le dictionnaire *français-swahili* de Charles SACLEUX.

Le début du XX^e siècle fut marqué par la parution de deux publications le *English-swahili Dictionary* (1901) et *Swahili-English Dictionary* (1903) d'Arthur Conwallis MADAN. MADAN, missionnaire et linguiste travaillait avec Edward STEERE et avait fait une synthèse des travaux en lexicographie swahili de son époque. En effet, travaillant comme compilateur (voir 8.3.1), MADAN étudia les dictionnaires de KRAPF, de SACLEUX, ainsi que le lexique de STEERE et ajouta le vocabulaire qu'il avait lui-même collecté. Mais MADAN, contrairement à KRAPF, se concentra sur la langue elle-même, ignorant l'ethnolinguistique, la dialectologie et l'étymologie.

Quelques années plus tard, en 1910, Carl VELTEN (1862–1935), élève de Carl BÜTTNER, et dont les activités seront mieux et plus largement connus grâce à la thèse de Nathalie CARRE (2011), publia la première partie du *Wörterbuch Suaheli-Deutsch* dont la deuxième partie *Deutsch-suaheli* fut terminée en 1932. Entre temps, en 1923 apparut le *Vocabolario italiano-swahili* par Antonio C. CAVICCHIONI, un voyageur et diplomate italien.

²⁸⁷« Tous qui confectionneront des dictionnaires [Swahili] dans le futur seront reconnaissants des formidables études pionnières effectuées par MADAN et JOHNSON comme par KRAPF et SACLEUX ».

Dans le cadre de la standardisation du swahili du début des années 1930, le régime colonial avait chargé son administrateur Frederick JOHNSON de confectionner des dictionnaires du swahili standard en s'appuyant sur ceux de MADAN. JOHNSON, sans consacrer beaucoup de temps au travail de terrain, entreprit la révision des textes de MADAN et ajouta d'autres termes collectés par d'autres chercheurs et linguistes. En cinq ans, il avait achevé la réalisation du *Kamusi ya kiswahili sanifu* (un dictionnaire monolingue), quatre ans après (en 1939) les deux autres : le *Standard English-Swahili Dictionary* (1939a) et le *Standard Swahili-English Dictionary* (1939b) furent édités. La même année que SACLEUX fit paraître le dictionnaire *swahili-français*.

Après la publication du JOHNSON (1939a et b) peu de dictionnaires furent édités. Jusqu'en 1961, lorsque les deux premiers pays swahiliphones Tanganyika et Congo accédèrent à l'indépendance²⁸⁸, il existait, un dictionnaire monolingue et treize²⁸⁹ autres bilingues dont trois en français : le dictionnaire français-swahili et swahili-français des Pères Blancs (1930) et les publications de SACLEUX : 1891 et 1939. Du fait que l'ouvrage des Pères Blancs édité en 1930 est très petit (voir annexe 11), seuls les dictionnaires de SACLEUX feront l'objet d'étude dans les paragraphes suivants.

Et pourtant, il est regrettable que la lexicographie swahili se soit concentrée uniquement sur les ouvrages publiés par les anglophones. En effet, les dictionnaires de SACLEUX ne sont pas connus et donc peu appréciés et rarement cités par des swahiliphones. Entre autres raisons, s'inscrivent l'ignorance du français et la réticence à la forme non standard du swahili. Par exemple, MDEE dans *Nadharia na Historia ya Leksikografia* (1997), ouvrage qui vise à explorer la lexicographie swahili et où l'auteur consacre un chapitre (page 78-112) à l'histoire de la lexicographie swahili, il ne traite que les auteurs anglophones. En effet ni BÜTTNER, ni VELTEN, ni SACLEUX n'apparaissent dans ses explications. De même, à la page 87 du même ouvrage où il cite l'introduction du dictionnaire de MADAN, il néglige délibérément le nom de SACLEUX qui est pourtant mentionné dans cette partie comme un des contributeurs. Cette situation a donc entraîné la disparition du nom de SACLEUX dans le monde swahili. Dans les paragraphes qui suivent nous traiterons des caractéristiques du dictionnaire *français-swahili*, suivi par celles du *swahili-français*.

²⁸⁸ L'Ouganda (1962), le Kenya en (1963), le Zanzibar (1963/64) et les Comores (1975).

²⁸⁹ Deux allemand-swahili, un swahili-allemand ; deux anglais-swahili ; trois swahili-anglais ; un français-swahili et un swahili-français ; un italien-swahili et un swahili-italien.

8.1.2 Le dictionnaire français-swahili de 1891/1959

Elaboré sur une dizaine d'années, le dictionnaire *français-swahili* est le premier du genre en français. La publication de l'ouvrage de 989 pages fut surveillée en personne par l'auteur alors qu'il se trouvait à Zanzibar. Il fut réédité à titre posthume en 1959. C'est le seul ouvrage savant de l'auteur écrit en orthographe presque standard. Outre le fait que c'est sa première publication, ce travail montre également la variété des domaines abordés par SACLEUX tout au long de son étude : on y trouve des notes d'ordre dialectologique, une approche ethnolinguistique ainsi que des informations sur la botanique.

Ce premier dictionnaire est le fruit à la fois d'un travail individuel et collectif. Le père Antoine SCHEURMANN avait réalisé en 1882, en caractères arabes, un lexique des mots les plus usités. A la même époque, le père Etienne BAUR avait commencé un vocabulaire en vue d'en faire un dictionnaire ; les deux manuscrits furent confiés au père SACLEUX. Ce dernier confia qu'il avait aussi reçu le soutien de Monsieur C. S SMITH, le Consul d'Angleterre à Zanzibar, à qui il doit la connaissance de termes en provenance de Pemba et de la côte. Il apprécia aussi l'aide du père LE ROY pour la confection de certains articles (SACLEUX, 1891 : XII-XIII). A cela il ne faut pas oublier l'encouragement et le soutien de son évêque Monseigneur DE COURMONT.

Dans ce dictionnaire, SACLEUX recommandait la modification de l'orthographe dans un avenir proche.

« Il serait à souhaiter qu'on s'entendit pour supprimer d'un commun accord H dans « CH » et « SH » où il n'a pas la valeur qui lui est propre. Un « C » tout court remplacerait très bien le « CH » à la place de « SH », il serait préférable, à cause des difficultés typographiques d'adopter le « Ç » plutôt que « š » » (SACLEUX, 1891 : XVI).

Il inclut également dans cet ouvrage une longue liste de 1520 plantes d'Afrique de l'Est avec les noms scientifiques suivis des noms vernaculaires. En résumé, dans ce travail précurseur, SACLEUX montre déjà toute la palette de compétences qu'il ne cessa de développer par la suite. Alors qu'il tentait de faire publier cet ouvrage, il continuait de travailler à son dictionnaire swahili-français. Grâce à la parution du dictionnaire français-swahili, en 1894, le père SACLEUX reçut le statut de membre de

la Société de Linguistique de Paris. Nous allons maintenant nous intéresser à la valeur lexicographique de l'ouvrage en le comparant avec d'autres dictionnaires.

8.1.2.1 Comparaison du SACLEUX 1891 avec les dictionnaires bilingues ayant le swahili pour langue cible

Chaque lexicographe a des objectifs qui l'amènent à élaborer un dictionnaire. Par exemple, à l'époque de SACLEUX, BÜTTNER et VELTEN, dont le gouvernement (l'Allemagne) contrôlait les Swahili, avaient pour objectif de comprendre la langue de leurs sujets pour les gouverner. Pour les missionnaires protestants comme KRAPF, STEERE et MADAN, il était important d'harmoniser l'orthographe afin de traduire puis d'éditer des œuvres religieuses et la Bible. Or, pour traduire, il était nécessaire de disposer d'un dictionnaire.

SACLEUX avait, un objectif légèrement différent. Son intention n'était pas de normaliser la langue mais de faire une œuvre encyclopédique, car bien que linguiste avant tout il avait compris que langue et culture sont indissociables. Cette citation en témoigne :

« Tandis que le Français fait un grand usage des noms d'action et d'état, le Swahili à leur place, se sert du verbe. C'est pourquoi l'auteur, pour la traduction de ces mots, a souvent donné le substantif verbal (l'infinitif du verbe) ou renvoyé au verbe lui-même » (SACLEUX, 1891 : XII).

C'est pour cela que SACLEUX recommande à ses compatriotes de ne pas se contenter d'apprendre des mots mais de considérer les termes swahili comme représentants de pensées.

« Souvent même on a cru devoir donner des exemples qui, en rendant l'idée française selon le tour propre au swahili, serviront à guider les commençants en leur montrant qu'ils doivent s'attacher plus à la pensée qu'aux mots et se garder de traduire littéralement, par les expressions swahilies correspondantes, les figures, les inversions et les idiomatismes de leur propre langue. » (SACLEUX, 1891 : XII)

Le dictionnaire (1891) de SACLEUX est par conséquent nettement différent, surtout dans sa seconde édition (1959), des autres dictionnaires bilingues des langues européennes vers le swahili.

Nous avons comparé la glose de huit dictionnaires bilingues. [SACLEUX (1891), CAVICCHIONI [1923], SOCIETE DES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE (1930), VELTEN (1933), JOHNSON (1939a), EGERE (1990), CREDU/FLL (1991) et TUKI (2001)]. L'étude porte sur les noms dont le radical commence par la syllabe *ba-*. Elle ne concerne que les termes communs à ces dictionnaires. Le résultat est que le dictionnaire de SACLEUX figure parmi les plus riches en informations, légèrement dépassé par VELTEN. Le tableau 12 ci-dessous illustre de cette différence pour l'entrée « banane ».

Tableau 11 : Définitions du terme « banane » dans les dictionnaires swahili

SACLEUX (1891) : Dictionnaire français-swahili

Banane : s. f. En gén. *Ndizi, mzu* (inv.). Régime de banane, *mkungu (mi-)*. Bractées persistantes réunies en cône au sommet du régime du bananier commun (*Musa paradisiaca*), *mtoto wa ndizi*, patte ou grapillon de bananes, *chane* ou *chana* (inv.) || Espèces et variétés de bananes : *kisukari* (figue-b). -*Bungala, kipukusa* (b. gengely) *kikondo, kikojozi*, ou *ndizi ya paka. Kishonde*. – Les espèces suivantes se mangent cuites : *mzuzu, mjenga, mjenga-maua, mlali-maua, mkono wa tembo*.

CAVICCHIONI (1923) : Vocabulario italiano-swahili

Banane, s. (*pianta*) *mgomba [mi-] (frutto) ndizi, (grappolo) chana [ma] (foglia) jani [ma-] la mgomba*

SOCIETE DES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE (1930) : Banane, *ndizi*

VELTEN (1933) : *Suaheli-Wörterbuch II Teil Deutsch-Suaheli*

Banane, *Bananepflanze (Musa paradisiacal), mgomba, mgomba wa ndizi, II ; wilde Bananepflanze, mgombamwitu, II; Banane (Frucht), ndizi, III; Bananeblatt, gomba, pl. mag., V, jani la mgomba, pl. majani ya mgomba, V; Bananensorten (Frucht): ndizi sukari, ndizi ya kisukari, Zuckerbanane, kleine; ndizi bungala, dicke, süßeSorte; ndizi mzuzu, große; ndizi mjenga mdogo; lange; ndizi mjenga mdogo, ndizi mjenga damu, ndizi mjenga tongo, ndizi mkono wa tembo; ndizi paka; ndizi kiguruwe; ndizi peka; ndizi kina kusa; ndizi kiume; ndizi mhonge; ndizi malindi; ndizi kizungu; ndizi mboko; ndizi libwi, ndizi mhampa; ndizi kitombo; ndizi kipenji; ndizi bawaleo; ndizi kipokusa; ndizi kideroma; ndizi halahala ndizi huti, u. a. mehr; kleine banane, kidizi, IV; Fruchtstamm, an dem mehrere Bündel hängen, mkungu, II jedes Bündel Bananen, tana, VI; junge Bananenpflanze, kigomba, IV; geröstete B., ndizi za kuchoma; zwei Lasten reifer B., mzigu miwili ya ndizi mbivu; Rätsel; mwanamke hana mume, lakini huzaa watoto wengi, eine Frau hat keinen Mann, aber sie zeugt viele Kinder. Lösung: mgomba wa ndizi, einen Bananestaude.*

JOHNSON (1939a) : *A Standard English-Swahili Dictionary*

Banana, n. (*plant*) *mgomba; (fruit) ndizi; (bunch of bananas, fruit) chane. Fruit stalk of bananas, mkungu.*

LEGÈRE (1990) : *Wörterbuch Deutsch-swahili*:

Banane *f* *Pflanze mgomba (mi-); Staude mkungu (mi-); Frucht ndizi (-); zum Verzehr als Frucht kisukari (vi-), mshale (mi-) zum Kochen od Rösten mkono wa tembo, mzuzu (mi-) bokoboko (ma- od -) kinguruwe (vi-)*

CREDU/TUKI/FLL (1991) *Dictionnaire français-swahili* :

Banane *n.f* *ndizi*
Bananier n.m *mgomba*

TUKI (2001) : *English-Swahili dictionary*:

Banana *n.* 1. *Ndizi.* 2. *~tree n. mgomba a bunch of ~s mkungu ~republic nchi inayoendelea (hasa Marekani ya Kati na Kusini yenye siasa isiyo imara.*

A la lecture des diverses entrées du terme « banane », il apparaît clairement que les dictionnaires de VELTEN puis de SACLEUX fournissent le plus d'informations en donnant de nombreux détails surtout d'ordre ethnolinguistique²⁹⁰. VELTEN, un des ethnographes du monde swahili du XIX^e siècle, ne décrit pas seulement les propriétés générales mais, comme SACLEUX, propose une longue liste des différents types de banane. Il ajoute même une énigme (*Rätzel*). SACLEUX et VELTEN font chacun la distinction entre les bananes cuites et les bananes non cuites. En ce qui concerne cette comparaison, les autres entrées confirment cette même tendance : SACLEUX a toujours de longues explications avec des exemples précis.

Durant un demi-siècle, SACLEUX travailla avant tout à la première édition de son dictionnaire. Avant sa réédition (en 1959), il en modifia l'orthographe (adoptant son orthographe propre), et ajouta des notes d'ordre dialectologique ainsi que des précisions pour certains articles. L'extrait 15 montre ainsi les éléments ajoutés pour l'article « banane » déjà étudié.

²⁹⁰ Pour cette entrée « banane », l'édition augmentée de 1959 est plus détaillée que VELTEN en 1932. (voir tableau 8.1).

Edition 1891 (page 93)	Edition 1959 (page 69)	Détails modifiés
<p>BANANE s. f. En gén. <i>Ndizi</i>, <i>mazu</i> (inv.). Régime de bananes, <i>mkungu</i> (mi-). Bractées persistantes réunies en cône au sommet du régime du bananier commun (<i>Musa paradisiaca</i>), <i>mtoto wa ndizi</i>. Patte ou grappillon de bananes, <i>chane</i> ou <i>chana</i> (inv.). Espèces et variétés de bananes : <i>Kisukari</i> (figue-b.). <i>Bungala</i>. <i>Kipukusa</i> (b. gengely) <i>Kikonde</i>. <i>Kikodyozi</i>, ou <i>ndizi ya paka</i>. <i>Kishonde</i>. — Les espèces suivantes se mangent cuites : <i>Mzuzu</i>. <i>Mdyenga</i>. <i>Mdyenga-maua</i>. <i>Mlali-maua</i>. <i>Mkono wa tembo</i>.</p>	<p>Banane s. f. En gén. <i>Ndizi</i>, Am. <i>G. izu</i> (Ngaz. <i>dzu</i>) pl. <i>mazu</i>. Régime de bananes, <i>mkungu</i> mi-. Bractées stériles persistantes en cône au bout du régime, <i>mtoto wa ndizi</i>. D. S. <i>kilinda-tozi</i>, P. Mv. <i>kilimbwe cha ndizi</i>, Am. <i>kiyembo cha mazu</i>, P. <i>todyo ma-</i> dont on ampute le bout pour en soutirer une sorte de vin. Grappillon, patte ou main de bananes <i>chane</i> ou <i>chane la ndizi</i> (Am. <i>tana la mazu</i>), <i>mkono wa ndizi</i>. Une seule b. du grappillon <i>dole</i> (<i>la ndizi</i>) Mr. <i>cala</i> (<i>cha ndizi</i>).</p> <p>Espèces ou variétés de bananes de dessert : <i>kisukari</i> ou <i>ndizi ya kisukari</i>, figue banane avec deux sous-variétés <i>ndizi ya Kazi</i>, longue, mince, parfumée, l'autre <i>ndizi ya kidoromi</i>, courte, très sucrée ; <i>kipukusa</i> ou <i>kipukute</i>, b. gengely, douce légèrement farineuse ; <i>kikonde</i>, demi-grosse, ronde, à chair transparente contenant parfois quelques graines, d'où le nom ; <i>kikodyozi</i> ou <i>ndizi ya paka</i>, demi-grosse, diurétique d'où le nom ; <i>kishonde</i>, petite, litt. b. crotte.</p> <p>Les variétés suivantes se mangent cuites : <i>mzuzu</i>, <i>mdyenga</i>, <i>mdyenga-maua</i>, <i>mlali-maua</i>, <i>mkono walimbo</i> ou <i>mkono wa mivana</i> la plus grosse nettement arquée.</p>	<p>note dialectale. orthographe. explications. précision de l'utilisation. qualification et quantification et addition de variétés -suppression de nom botanique</p>

Extrait 13 : Comparaison entre les deux éditions du dictionnaire français-swahili : 1891 et 1959

Parmi les dictionnaires, français-swahili, de nos jours le dictionnaire de SACLEUX (1959) est toujours le plus recherché. C'est pourquoi il serait souhaitable que son orthographe soit standardisée car il est presque le seul de son genre.

8.1.3 Le dictionnaire swahili-français de 1939

Le dictionnaire swahili-français est un dictionnaire exceptionnel. Ouvrage de 1112 pages avec une nomenclature d'environ 19 000²⁹¹ entrées, réparties dans 24 lettres initiales. Bien qu'il ne soit pas un grand dictionnaire à l'échelle internationale dans le sens du nombre d'entrées, il est sans doute un ouvrage exceptionnel en swahili comme

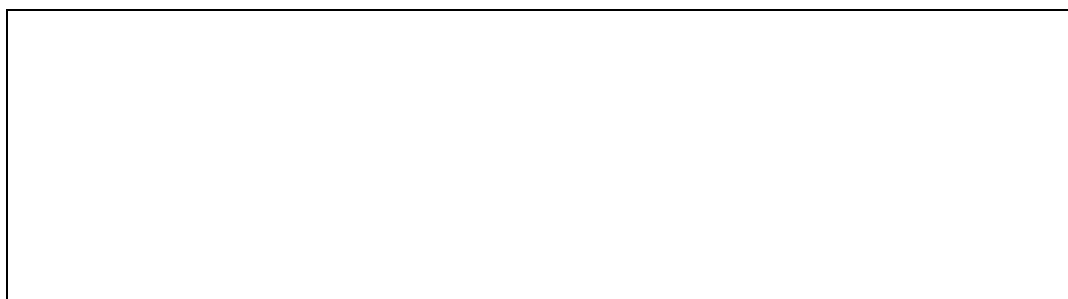
²⁹¹ Le SACLEUX swahili-français (1939) compte presque deux fois plus d'entrées que le *Swahili-English Dictionary* de JOHNSON. Celui-ci n'a qu'environ 10,000 entrées.

pour les langues bantu en général car il contient des informations dans des domaines variés. Cela est d'autant plus frappant que ce document fut entièrement conçu non par une équipe mais par une personne seule. C'est pour cette raison que l'histoire de son élaboration est instructive.

8.1.3.1 Histoire de l'élaboration du dictionnaire

Le dictionnaire de 1939, comme celui de 1891, fut confectionné à partir de 1880, moment où SACLEUX débarque en Afrique de l'Est. A cette époque dans la mission de Zanzibar, les missionnaires français ont besoin d'un dictionnaire pour comprendre les locuteurs natifs du swahili, pour lire les quelques textes en swahili et pour traduire les textes religieux. Pour un père spiritain comme Charles SACLEUX, la mission était de venir en aide aux esclaves affranchis, autrement dit à des hommes et des femmes ayant subi l'exil et les violences et pour qui la connaissance du swahili et de sa culture étaient nécessaires.

Les manuscrits préparatoires montrent qu'au commencement, l'auteur cherchait les équivalences mot pour mot. Il écrivait les termes swahili deux fois, d'abord en caractères arabes puis en caractères romans. Progressivement le manuscrit fut enrichi. Vers la fin du XIX^e siècle, il était prêt pour l'impression (voir l'extrait 14 ci-dessous). Cette première version ne contenait que des informations lexicographiques de base ; de courtes notes d'ordre ethnolinguistique et peu de notes d'ordre encyclopédique²⁹². Aucune information n'était fournie quant à l'étymologie ou la variété dialectale.



²⁹² Contrairement à la version finale, dans cette édition, il avait décrit brièvement des pays lointains comme Arusha dont il dit : « Nom d'une contrée près de Kilima-Ndjaru, au Sud-Ouest. Elle comprend deux provinces : *Arusha chini* presque au Sud et *Arusha ya juu* près du mont Meru » (manuscrit numéro 2d 66.5b).

Une page du dictionnaire avec des modifications (vers 1890)

The image shows a page from a handwritten dictionary manuscript. The page is divided into two columns. The left column contains entries for **BARABARA** and **BARADYI**. The right column contains entries for **BARATU**, **BAR'ALA**, **BARAMAKI**, **BAR'AMU**, **BARANGA**, **BARARETA**, and **BARASTI**. The entries include definitions in French and Swahili, etymologies, and derivations. Handwritten notes in Swahili and French are scattered throughout, with arrows pointing to specific parts of the text. For example, an arrow points to the word **BARAKOA** in the **BARATU** entry, and another points to the word **BAR'AMU**. At the bottom of the page, there is a handwritten note in Swahili: "Wanyamwezi vipofu. Kwa Dampfer iliyokuja siku hizi wamekuja vipofu wawili na kiongozi wao, wametoka Tanga. Wamechukua baragumu zeze na mwazi. Kwa vitu hivi wanafanya mchezo mazuri sana, watu wengi huwaita nyumbani mwao, wakalipa heller kidogo wapate kuonyeshwa mchezo huo. Nyimbo zao zimenea mjini." This note is also annotated with a handwritten note: "ici, il avait attaché un extrait de journal, d'où il cita un exemple."

Extrait 14 : Première édition du dictionnaire Swahili-français (non publiée)

(Source : Archives de la Cssp 2D66.5b)

Ce manuscrit, élaboré avant que SACLEUX n'adopte son orthographe propre, montre que la plupart des domaines linguistiques traités dans la version finale (1939) sont déjà abordés. Il a déjà inclus des notes étymologiques et il a déjà adopté l'approche ethnolinguistique, ce qui manque ce sont les informations dialectales et les termes techniques. De plus, en bas de cet extrait, il avait attaché un morceau de journal (au-dessus du manuscrit) dont il s'est servi pour donner des exemples d'énoncés spontanés.

Les linguistes qui, à l'époque, avaient eu l'occasion de jeter un coup d'oeil sur ce manuscrit encore à l'état d'ébauche avaient fait part de leur admiration. Entre 1896 et 1900, Arthus MADAN, par exemple, écrivit quatre lettres à SACLEUX pour lui exprimer son admiration et lui dire qu'il n'avait pas l'intention de faire un dictionnaire

swahili-anglais mais seulement de traduire en anglais celui de SACLEUX²⁹³. A plusieurs reprises il insista auprès de ce dernier pour qu'il le publie tel quel. Voici, une de ses lettres :

« Na baada ya salamu, ee bwana nataka sana habari zako, kwani u mzima, utarudi, utazidi kushika kazi hapa, nini ? na zaidi juu ya khamusi ile yako ya pili, ile 'Dictionnaire Swahili-Français, tafathali sana nipashe hakika, nipate kujua imekuwaje siku hizi. Nini bwana umekwisha kuitengeneza tayari ipigwe chapa ? bassi itapata kupigwa chapa ? tena wapi, lini ? Kwani naona kiu kuitazama. Hapana katika ulimwengu hesabu kubwa ya maneno ya Kiswahili kama yako, na umeitendea kazi miaka mengi (sic). [...] Kunradhi sana, padre mpenzi uwe na huruma kwangu, nipate habari ya khamusi hiyo²⁹⁴ (MADAN, 1899).

Mais SACLEUX tardait et à Zanzibar il manquait de dictionnaires alors MADAN se mit à élaborer le sien. Dans l'extrait de cette lettre du 26 novembre 1900, MADAN (1900) admet de façon modeste s'être inspiré du manuscrit de SACLEUX.

« Maskini miye, maana sina buddi (sic) kujaribu kutunga kamusi swahili-English [...] Nifanyejé? Itakuwa mbaya mbaya tu, kwani mimi mtu wa kukaa hapa hapa Unguja tu bassi wala sijapata nafasi kama wewe kusafiri pwani na mrima kukusanya maneno mengi. [...]. Kwani mimi nusu ya maneno nayajua mwenyewe, nusu ni kama 'compilateur' kwa kutumia KRAPF na STEERE na Kamusi yako pia »²⁹⁵.

En 1909 après avoir publié ses deux grammaires, alors qu'il enseignait au séminaire à Chevilly Larue, SACLEUX reprit l'élaboration du dictionnaire. S'il avait confectionné le dictionnaire français-swahili de façon empirique, lorsqu'il rédigea le dictionnaire swahili-français, il avait acquis une expérience de lexicographe. Se trouvant en France, membre de la Société de Linguistique de Paris, il fut sans doute influencé par le développement des études en lexicographie.

²⁹³ Il demanda l'autorisation à SACLEUX dans une lettre datée du 2 décembre 1896 (voir chapitre 2 [2.4.2])

²⁹⁴ « Salut, j'aimerais savoir comment vous allez et quand vous reviendrez ici [à Zanzibar]. En plus, dites-moi concernant votre deuxième dictionnaire swahili-français. Où en êtes-vous ? Est-il prêt pour l'impression ? Allez-vous le publier ? où ? et quand ? J'ai extrêmement soif de le lire. Suite à votre travail qui a duré longtemps, dans ce monde, aucune personne n'a autant d'entrée swahili que vous. S'il vous plaît mon cher père, donnez-moi des nouvelles de ce dictionnaire ». (Notre traduction).

²⁹⁵ « Je me sens obligé de confectionner un dictionnaire swahili-anglais. Je n'ai pas le choix. Comme je ne me déplace pas : je suis toujours à Unguja, mon dictionnaire ne sera pas comparable au vôtre car quant à vous, vous avez eu l'occasion de voyager sur la côte et sur le continent où vous avez pu collecter beaucoup de mots. En fait, je suis comme un compilateur : la moitié des mots m'appartient, le reste je le prends du dictionnaire de KRAPF, du lexique de STEERE et de votre dictionnaire ». (Notre traduction).

L'œuvre lexicographique française selon PRUVOST (2006) remonte au XVII^e siècle avec la publication du dictionnaire monolingue de Pierre Richelet (1626-1698) en 1680. Cet ouvrage fut suivi, dix ans après, par celui d'Antoine Furetière (1619-1688) avant que l'Académie française ne publie le sien en 1694²⁹⁶. Ces trois publications ouvrirent un domaine qui évolua jusqu'à aboutir à la Grande Encyclopédie au XVIII^e siècle.

SACLEUX quant à lui, il fût probablement inspiré par le style de la maison *Larousse* car les dernières modifications de son dictionnaire furent effectuées exactement durant la période (1898-1949) où triomphait le Larousse (PRUVOST, 2006 : 79). Il aurait été attiré par l'approche encyclopédique du *Larousse mensuel illustré*²⁹⁷ ainsi que par la structure des articles et le type d'informations fournies dans les articles du *Nouveau Larousse illustré* (1898-1904). A propos de ce dernier, PRUVOST (2006 : 79) considère que la description de la langue y était soignée et assortie de courts exemples ; que la dimension encyclopédique faisait l'objet de développements précis plus ou moins longs en fin d'article et que les noms propres et les mots de la langue étaient mêlés dans une même nomenclature alphabétique. En effet, les traits ethnologiques constituaient un élément important des définitions, comme nous pouvons le constater dans la définition du swahili (souahelis) :

« Nom signifiant 'gens de la côte', appliqué aux habitants de la partie du littoral africain située en face de Zanzibar ; la grande majorité d'entre eux se compose de métis issu du croisement de colons avec des esclaves négritiques [...]. Langue souahéli (sic), douce, harmonieuse, et mélangée de beaucoup de mots arabes, persans, hindous et européens » [AUGE (s.d, ~1900) cité par ALEXANDRE (1989b : 21)

Pendant une dizaine d'années le père Charles SACLEUX améliore ses manuscrits, il supprime quelques articles mais en ajoute beaucoup d'autres comme celui-ci (voir extrait 15) d'ordre encyclopédique²⁹⁸.

²⁹⁶ La parution de dictionnaires bilingues français-latin et latin-français remonte au XVI^e siècle.

²⁹⁷ Publié mensuellement entre 1907 et 1957, c'est un dictionnaire encyclopédique mais pas ethnolinguistique.

²⁹⁸ Cette note se trouve à la page 528 du dictionnaire swahili-français (1939).

mBONI wa-. Les waBoni, établis aux environs de Witu,
 forment un clan anciennement soumis par les Gallas et les
 Swahilis. — V. waSanye, waTwa, waDakalo, walāngulo.

Extrait 15 : Notes d'ordre encyclopédique ajoutées au manuscrit

(Source : Archives Cssp 2D66.5b)

Ces modifications, notamment les notes d'ordre encyclopédique et ethnolinguistique inexistantes dans l'édition précédente, furent intégrées dans le manuscrit entre la deuxième et la troisième décennie du XX^e siècle. Le dictionnaire fut complété au début des années 1930.

Cependant il fallu attendre encore quelques années avant que le dictionnaire swahili-français ne soit publié. Faute d'argent, le père SACLEUX consulta d'abord l'administrateur de l'Ecole des Langues Orientales (l'actuel INALCO) qui lui promit de l'aide, mais il n'obtint rien. Le père SACLEUX fut finalement assisté par l'Institut d'Ethnologie. Les notes de SACLEUX témoignent de ce processus.

« Je poursuivis quand même la préparation de mes livres sans savoir comment aboutir à leur publication, jusqu'au jour où, étant allé travailler à la bibliothèque de l'École des Langues orientales, l'administrateur Paul Boyer, dont ma grammaire des dialectes swahilis avait attiré l'attention, vint me proposer de céder à l'Ecole, pour faire partie de sa collection scientifique, le dictionnaire swahili-français dont j'achevais la rédaction. L'École le ferait imprimer à ses frais à l'imprimerie Nationale après que j'aurais remplacé la transcription phonétique de ma grammaire par celle adoptée pour les ouvrages de l'Ecole. Transcription phonétique pour transcription phonétique, je cédaï sauf pour la substitution du « j » allemand à l' « y » que j'avais en commun avec mon maître et ami l'abbé ROUSSELOT. Le travail de remplacement me demanda une année entière de retard.

M. Boyer s'était trop engagé. Douze années s'écoulèrent sans qu'il ait pu faire face aux frais d'impression.

Les professeurs du Muséum d'Histoire Naturelle, dont je suis demeuré, un vieux correspondant s'émurent de mon attente. M. P Rivet, professeur d'Anthropologie en même temps que secrétaire de l'Institut d'Ethnologie (l'Université de Paris), accepta de me présenter à l'Institut, ou je fus agréé. Après quelques délais nécessaires, je commençai aux frais de l'Institut l'impression de mon grand dictionnaire swahili. » (SACLEUX, ~1939)

L'édition du dictionnaire fut réalisée en 1939, une autre édition de deux volumes fut complétée en 1941.

8.1.3.2 La structure du dictionnaire

Il nous faut maintenant ainsi étudier la structure de l'entrée pour saisir les différents choix lexicographiques que SACLEUX. Il existe deux voies pour étudier un dictionnaire : la macrostructure et la microstructure. La macrostructure désigne la succession des articles, la manière dont les entrées sont structurées ou ordonnées, tandis que la microstructure constitue les diverses manières d'organiser les informations apportées en face de l'entrée (PRUVOST, 2006). Nous analyserons ce dictionnaire en employant ces deux approches.

8.1.3.2.1 La macrostructure

La macrostructure de ce dictionnaire s'analyse sur deux plans : d'une part le classement des entrées, soit par racine soit par ordre alphabétique ; d'autre part le traitement des homophones. Contrairement à JOHNSON (1939b) qui effectue un classement par racine, SACLEUX a choisi un classement par ordre alphabétique. Par exemple pour trouver le terme *mwanafunzi* « étudiant/ élève », dans JOHNSON il faut aller à la racine *-funda* « enseigner », alors que dans SACLEUX il faut chercher à *mwana*-« enfant, fils ». L'auteur a cherché un compromis puisqu'il met en fin de chaque article, signalé par un (R), les termes apparentés et qui figurent dans le dictionnaire. L'extrait 16 ci-dessous en est une illustration pour les entrées *-vaa* et *vao*.

Entrée 1 (-vaa)

Vaa (Ngw. *-vala, vaa*). a. Revêtir sur soi, se vêtir (de), s'habiller (de, avec), prendre ou mettre sur soi, porter (un habit). *Ana vaa* (ou *ana vaa nguo*), il, elle s'habille. *Hadya vaa*, il, elle n'est pas encore habillé-e. *Amévaa nguo zuri*, il, elle porte de beaux habits. *-vaa kofia*, prendre, porter une coiffure, se coiffer, se couvrir la tête d'une coiffure, de sa coiffure. *-vaa kizungu* (ou *nguo za kizungu*), s'habiller à l'euro-pécenne. *-vaa kiunoni*, se ceindre (de, *-vaa mšipi kiunoni*). × p. G. *-vawa*, être habillé (sans qu'il soit mentionné par qui). TD. *-valiwa*, être habillé (G. *ni fulani*, par un-e tel-le); être porté (habit). ‡ **Mvaa**, *mvadyi, mvao, uvao, kivao, vazi, -vika, -vua*.

Sous-entrée (-valia)

-valia d. 1. Revêtir, s'habiller pour, à cause de; pour s'habiller. *Nguo za kuv.*, les habits pour s'habiller. || 2. S'habiller de telle ou telle manière; spécial. mettre son costume, se mettre en tenue. *Wali v. safi*, ils s'étaient mis proprement. × refl. × p. ‡ **Mavalio**.

-valiana n. S'habiller ensemble.
-valika n. Se porter (habit), servir de vêtement; être porté; pouvoir être porté.
-vališa c. Habiller, revêtir: moins us. que DS. Mv. *-vika*, Am. G. *-viša*. × p.

Entrée 2 (vao)

Vao (G. *ivao, vao*). pl. coll. *ma-*. Vêtement, habit, costume; manière de s'habiller. — Au pl. *mavao*, costume, habillement. — R. **-VAA**.

catégorie grammaticale
différences dialectales
exemples
différents sens
Lien entre radical et les dérivés
verbes dérivés
Radical

Extrait 16 : Exemples des entrées -vaa et -vao

(Source : SACLEUX 1939 : 994, 995)

Cependant le procédé choisi par SACLEUX rend relativement malaisée la recherche des termes apparentés si ces entrées exhibent une orthographe éloignée. Par exemple *mu-aminifu*, (classe 1) et *u-aminifu* (classe 11). En effet, dans le dictionnaire swahili-français (1939), certaines notes sont reprises, par exemple la note qui définit *mDibuli* (à page 538) : « Nom d'un peuple légendaire, auquel les indigènes attribuent plusieurs ruines qu'on rencontre dans l'île de Zanzibar » est reprise à la page 1012 pour la forme plurielle *waDibuli*²⁹⁹.

²⁹⁹ Mais avec plus d'informations pour le premier.

Pour le traitement des homophones, SACLEUX utilise l'approche homonymique. Par le choix homonymique, chaque terme constituait un article à part, et c'était en fait pour lui plus prudent car il y a moins de risques d'erreurs. De par ce choix, il expliquait chaque terme longuement.

De ce fait, le verbe *-ota* (page 716) apparaît sous trois entrées distinctes. La première a le sens de « s'accroupir pour se chauffer » ou « s'étirer », la deuxième, « pour une plante » et la troisième signifie « rêver » (de la racine bantu *-lot-*). De la même façon, SACLEUX distingue quatre substantifs *panda* et deux verbes. Il en va de même pour deux verbes *-anga* et trois substantif *kata*³⁰⁰. Les entrées homophoniques n'ont aucune autre marque pour les distinguer : SACLEUX ne procède pas comme JOHNSON (1939b) qui emploie les lettres (A, B, C)³⁰¹. Dans ce dictionnaire, comme dans JOHNSON (1939b), lorsqu'un terme est à la fois un nom et un verbe tel que *kata*, *panda* ou *ua*, le substantif précède le verbe.

8.1.3.2.2 La microstructure

La microstructure d'un dictionnaire bilingue est constituée de quatre éléments : la structure de l'article, la définition, les exemples et les développements divers d'un article. La façon dont SACLEUX présente et traite ces composantes fait toute la différence entre ce dictionnaire et les autres. Commençons par la structure de l'article.

L'article contient plusieurs informations. Il est indiqué en premier lieu si le terme est usité ou inusité à cette époque, les termes inusités sont marqués par le signe (†)³⁰², presque tous les mots marqués comme inusités sont des termes qui à l'époque avaient récemment été intégrés dans la langue. Ensuite, l'orthographe de l'entrée en gras commence généralement par une majuscule, sauf si la première syllabe est un préfixe nominal. Lorsqu'il y a plusieurs formes dialectales, toutes sont représentées. Puis, le cas échéant, il est indiqué dans quels dialectes se trouve le terme.

En tant que dictionnaire bilingue, les équivalents français servent largement à indiquer la fonction grammaticale de l'entrée : à propos des noms communs, il montre la forme plurielle, alors que pour le verbe, il indique si c'est une forme de base ou une forme étendue. Ensuite, tous les termes swahili à l'intérieur de l'article (les sous-entrées

³⁰⁰ Quant à JOHNSON (1939), lui n'est pas très systématique : tantôt il traite les termes comme homophones (comme le verbe *-ota*) ; tantôt comme polysémiques, c'est le cas des substantifs *kata et panda*.

³⁰¹ SACLEUX emploie les chiffres arabes (ex. *-amba 2*) pour faire référence à un homophone.

³⁰² Il faut souligner que, même si la plupart des termes marqués par ce signe sont des emprunts, le signe n'est pas destiné à indiquer les étymologies étrangères comme le pensent certains étymologistes.

et les exemples) apparaissent en caractères italiques. Occasionnellement, l'auteur précise le registre : épistolaire, maritime, obscène ou poétique. L'article se termine par des informations d'ordre étymologique, c'est-à-dire le radical ou l'étymon, les dérivés.

Pour expliquer les entrées, SACLEUX emploie plusieurs types de définitions : des équivalents, des définitions logiques ainsi que des définitions métalinguistiques. S'agissant d'un dictionnaire bilingue, l'auteur privilégie les équivalents et les synonymes dans la langue-cible, le français. A cela il ajoute des gloses. SACLEUX ne se contente pas de traduire un terme swahili par son équivalent en français mais il donne des synonymes en français et en swahili, de façon à ce que le locuteur puisse cerner au mieux la notion dans la langue de départ. Cette façon de faire est la marque d'une réflexion linguistique que ses successeurs n'ont pas toujours menée. Par exemple, pour le terme *-badili* (page 84) SACLEUX donne dix parasynonymes à savoir : « changer, échanger, substituer, remplacer, permuter, commuer, changer d'état, transformer, altérer, métamorphoser ». Ces parasynonymes permettent au lecteur de percevoir les différentes valeurs du terme *badili* en fonction des contextes et des situations d'énonciation.

SACLEUX emploie des définitions logiques lorsqu'il s'agit de termes qui n'ont pas d'équivalence en français. Une définition logique implique la désignation du « genre propre au référent du mot à définir, puis l'espèce. » (PRUVOST, 2006 : 172). Afin de préciser, à la différence de ses contemporains, il précise les emplois et/ou décrit les dans quelles circonstances et de quelle manière les objets sont utilisés ou confectionnés, dans quelles circonstance des expressions ou des termes ont utilisés. Par exemple, tandis que JOHNSON définit *mwiko* simplement par *spoon* « cuillère », SACLEUX explique qu'il s'agit d'une « une sorte de longue cuillère en forme de pelle qui sert à distribuer à manger » (SACLEUX, 1939 : 649). Dans un autre registre, *kidosh* est « un tout petit passereau, qui aime à percher au faite du baobab »³⁰³ (SACLEUX, 1939 : 356).

L'organisation des informations dans les articles de ce dictionnaire permet de retracer l'évolution du sens des termes. En effet, dans le cas où le sens de la racine a été étendu, les différents sens du même terme sont rangés par l'ordre chronologique : le sens originel précède le sens le plus récent. Cette présentation montre les analogies à

³⁰³C'est une définition naturelle ; il semble que l'auteur traduit ce que quelqu'un de la campagne l'avait expliqué.

l'œuvre dans la construction de valeurs dérivées ; au lieu de, pour cela, montrer la façon dont l'auteur classe les différentes valeurs qu'il observe. Par exemple le sens de « cueillir » pour le verbe *-chuma* (page 154) précède celui employé dans un contexte commercial signifiant « faire du profit ». De la même façon, pour le terme *mtumwa* (page 618), le sens d'un « envoyé » précède celui de « esclave ». Enfin, le sens primaire vient avant le sens figuratif. Une hiérarchisation semblable a été appliquée pour les exemples (voir annexe 12).

Les exemples dans un dictionnaire sont généralement de courts énoncés qui illustrent l'emploi des termes. Ce dictionnaire brille par la richesse des exemples notamment les racines du fond bantu, afin de montrer les différentes façons dont ces termes forment des locutions et des collocations. Il est question ici des verbes tels que *-fanya* « faire », *-pata* « obtenir », *-toa* « donner », *-enda* « aller » ou *-tia* « mettre ». A propos du terme *tia* par exemple, SCHADEBERG (1996 : 69-71) pour démontrer la singularité de SACLEUX (1939), énumère 53 exemples qui illustrent ce verbe³⁰⁴ (voir l'annexe 12).

Le foisonnement d'exemples permet ainsi de se faire une idée du swahili de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, d'autant plus que SACLEUX privilégiait de choisir des énoncés non soutirés mais entendus ou collectés à travers ses lectures. Quelques exemples auraient été enregistrés pendant que l'auteur résidait en milieu swahiliphone mais il semble que la majorité est tirée des journaux publiés en Afrique de l'Est à cette époque et que SACLEUX continua à consulter après son retour en France. Dans la liste des références, il cite des journaux.

« Les périodiques suivants³⁰⁵ ont un intérêt spécial, à cause des communications en langue swahilie faites par les indigènes sortis des écoles coloniales. Ces articles, nombreux et variés, outre l'avantage qu'ils ont pour les études linguistiques, ont encore celui de préciser, voire même de rectifier nos connaissances des mœurs, croyances et pratiques des swahilis ». (SACLEUX, 1939 : 16),

Certains de ses phrases sont reprises telles quelles tandis que les autres sont légèrement modifiées. Si nous prenons *tukakutana kwenye kuagania jana* « nous nous

³⁰⁴ 24 exemples par JOHNSON (1939b).

³⁰⁵ *Musimulizi*, publié par l'*Universities' Mission of Central Africa, Zanzibar* ; *Rafiki yangu*, par Katholische Mission. Dar es Salaam, 1910-1915 ; *Pwani na Bara*, par Evangelische Mission, Dar es Salaam, 1910 et *Kiongozi*, par les Pères Blancs, Dar es Salaam, 1910-mars 1916.

sommes rencontrés à l'endroit convenu hier » et *tukaagia kusafiri pamoja* « nous convînmes de voyager ensemble » (page 43-44), ils sont extraits d'articles de *Rafiki yangu* (numéro 9 publié en 1913) : *Akafika kwenye kuwania jana* « il arriva là où nous nous sommes rencontrés hier » et de *Rafiki yangu* (numéro 10 de 1912) *tukaagia kuishi kwa kumtumikia Mungu* « nous convînmes de consacrer nos vies aux services de Dieu ». Pour cette dernière citation, SACLEUX, l'avait laïcisée pour s'adresser à un public plus large.

La littérature orale et écrite constituait une source d'où SACLEUX tirait aussi des exemples. Au cours de ses enquêtes, il avait collecté des données de toutes sortes : des mots, des phrases, des proverbes, des aphorismes, des chants traditionnels et des devinettes ainsi que des extraits de poèmes composés en caractères arabes (voir annexe 19). Enfin dans certains cas, l'auteur, fait référence à ses autres ouvrages, notamment *l'Essai de phonétique* (voir le dictionnaire à la page 34) et *La grammaire des dialectes swahilis* (voir la page 306). Ces illustrations tirées d'énoncés spontanés permettent aux chercheurs de trouver de véritables réponses sur la tradition, la poésie et le peuple swahili.

Par rapport à l'utilisation de ce dictionnaire et celui de JOHNSON (1939b), les deux ayant des langues européennes pour langue cible, ils sont principalement des dictionnaires de décodage : comprendre un texte et éventuellement vérifie l'emploi d'un terme. On consulte un dictionnaire de décodage pour comprendre un mot difficile qui est « un obstacle à la compréhension du message lu ou entendu » (PRUVOST (2006 : 145)³⁰⁶. Le dictionnaire de codage « est consulté pour trouver les mots adaptés à ce que l'on souhaite exprimer. Ou bien, si l'on a déjà un mot en tête, on souhaite en connaître les emplois et les synonymes pour choisir le plus adapté ».

Pourtant, à la différence de JOHNSON qui donne uniquement les racines, SACLEUX inclut des termes rares, introuvables ailleurs et qui portent des sens particuliers, celui-ci donc appréciable pour sa précision et surtout pour sa remarquable intuition. Dans ce dernier on peut trouver des termes non seulement dans une entrée mais également au sein même d'un article qui traitait d'un sujet plus général.

³⁰⁶ Le dictionnaire de codage « est consulté pour trouver les mots adaptés à ce que l'on souhaite exprimer. Ou bien, si l'on a déjà un mot en tête, on souhaite en connaître les emplois et les synonymes pour choisir le plus adapté » (PRUVOST (2006 : 145).

8.1.3.2.3 Informations d'ordre linguistique

Malgré le fait qu'un dictionnaire est en principe un ouvrage qui traite des lexèmes-des entités lexicales- le dictionnaire *swahili-français* (1939) présente des notes qui permettent aux usagers d'étudier certains éléments de la grammaire. En phonétique/phonologie, l'auteur présente les notes sur la façon dont chaque phonème swahili a évolué dans le temps et ses différentes formes en swahili (voir exemple extrait 7.1). Grâce à ces informations, le lecteur peut établir la parenté entre des termes qui sans cet éclairage paraissent éloignés. Ces annotations comparables aux informations données par MEINHOF (1932 : 111-133) semblent plus faciles à suivre et plus compréhensibles que les descriptions plutôt synthétiques de son *Essai de phonétique*.

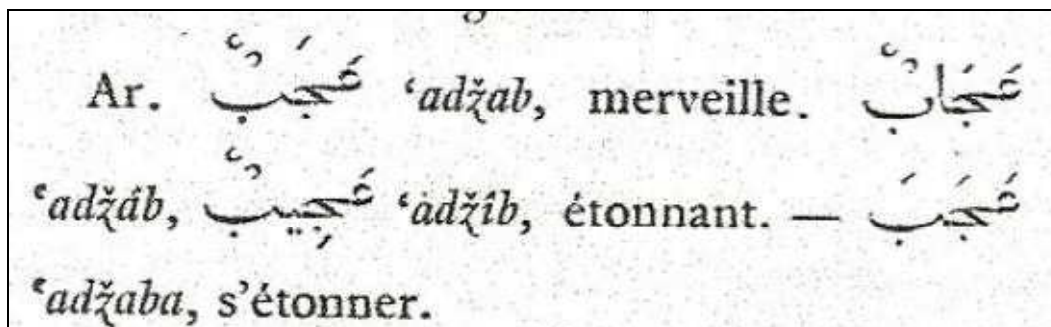
En morphologie, SACLEUX tente d'exploiter les racines au maximum en indiquant toutes les possibilités de dérivation et d'extension. Par exemple pour le radical *-vaa* (extrait 8.4 ci-dessus) nous trouvons des dérivés tels que : *mvaa, mvaji, mvao, vao, uvao, kivao, vazi, -vika, -vua*. Dans d'autres cas, il donne des mots composés. En trois pages, (639-641) SACLEUX fait une liste de quarante mots-composés formés à partir du nom *mwana* « fils » ; il commence alphabétiquement par *mwana-Adamu* (*mwanadamu*) « homme » et termine par *mwana-nziya* « un type d'oiseau ». En comparaison, JOHNSON (1939b) ne donne que neuf exemples pour cette combinaison.

En morphosyntaxe, contrairement à JOHNSON (1939b) qui renvoie tous les morphèmes grammaticaux à la grammaire³⁰⁷, SACLEUX les traite au même niveau que des morphèmes lexicaux. Ainsi, chez SACLEUX on trouve des articles qui définissent des affixes verbaux, des morphèmes aspectuels, des extensions verbales comme des préfixes et suffixes nominaux. Il propose aussi quelques tableaux qui servent à illustrer des points morphosyntaxiques comme celui qui montre les accords avec le connectif *-a*. (SACLEUX, 1939 : 36) (Voir annexe 13).

De surcroît, comme le swahili a énormément emprunté à l'arabe, il lui fallut occasionnellement présenter des morphèmes arabes (voir section 8.4.2.2). SACLEUX donne aussi l'opportunité de découvrir davantage la morphologie arabe par son analyse approfondie des dérivations de l'arabe à la fin de chaque article. Par exemple dans

³⁰⁷ D'après JOHNSON (1939: 274), là où est présenté le morphème « *me* », il donne les commentaires suivants : « *for use as a tense infix see grammars. Prob. Derived from the old perfect of the verb, mala, finish, which was mele (cf -ta-, and future tense -taka- and -to- negative from -to (w)a- -ta- future tense prefix -see grammars* »,.

l'extrait 17 suivant dont l'entrée est *ajabu* « merveille », il montre le nom « merveille », l'adjectif « étonnant » et le verbe « s'étonner ».



Extrait 17 : Dérivation des termes en arabe

(Source : SACLEUX 1939 : 41)

8.2 Etymologie

8.2.1 Histoire de l'étymologie swahili avant SACLEUX (1939)

L'étymologie est une des plus anciennes disciplines en Europe. En linguistique africaine, et swahili en particulier, elle s'inscrit parmi les premiers domaines à avoir été étudiés dès le milieu du XIX^e siècle. Le premier document du genre est celui élaboré par GUILLAIN et VIGNARD (1856) (voir 4.3.2). Suit celui de KRAPF en 1882, plus détaillé où l'auteur relève les mots empruntés non seulement à l'arabe mais aussi à six autres langues bantu³⁰⁸.

Les études de KRAPF furent reprises par Arthus C. MADAN (1903) qui indique les termes d'origine bantu par la lettre 'B' sans donner de détails et qui signale les termes d'origine étrangère par un astérisque (*). Cet auteur donne le sens des termes d'origine arabe sans pour autant écrire en graphie arabe comme l'avait fait KRAPF. En plus des emprunts notés par son prédécesseur, MADAN introduit beaucoup d'autres termes d'origine étrangère : hindie, persane, française, anglaise, allemande et portugaise.

Le troisième lexicographe swahili par ordre chronologique est Carl VELTEN. Dans sa première partie du *Suaheli-Wörterbuch* (1910). LODHI (2000) note que VELTEN reprend tous les termes étrangers mentionnés avant lui et en ajoute quelques uns.

³⁰⁸ Le duruma, le rabai, le nyika, le nyasa, le kuavi et le kamba.

MADAN, ayant l'intention de normaliser le swahili, ignore toute variation au sein de la famille bantu : il ne marqua que les termes d'origine étrangère. Cette tendance eut des effets négatifs car tous ceux qui le suivirent firent la même chose à l'exception de SACLEUX (1939). Comme ce dernier était peu connu dans le milieu anglophone, l'étymologie et par conséquent la création de néologismes swahili fut dès lors orientée vers l'identification des termes d'origine étrangère.

8.2.2 L'étymologie swahili selon SACLEUX

Comme nous l'avons constaté précédemment (voir 7.6.2), SACLEUX considérait la langue comme un produit de l'histoire d'une société et il attribuait une place particulière à la linguistique diachronique. Dans la présente section, nous étudierons la façon dont il concevait l'étymologie swahili et comment il mettait en pratique cette conception dans l'analyse des lexèmes du dictionnaire *swahili-français* (1939).

La perception du terme « étymologie » par SACLEUX est légèrement différente de celle que l'on trouve dans le *Petit Robert* (2010) : « filiation des mots, reconstitution de leur ascendance jusqu'à leur état le plus anciennement accessible. » Pour SACLEUX (~1880a : 220), l'étymologie signifie :

« [U]ne analyse à partir de laquelle on décompose les mots pour remonter à leur origine, et une méthode synthétique donnant l'ensemble des règles suivies pour un peuple dans la formation des mots nouveaux et à mesure que sa civilisation fait des progrès, ce cercle s'accroît et s'élargit ».

Il existe deux différences entre les deux définitions. D'abord, la définition du *Petit Robert* correspond à la situation du français, dont l'évolution des termes est facilement identifiable jusqu'à l'état le plus anciennement accessible grâce aux écrits grecs, latins et dans les langues d'oc et d'oïl. Mais pour les langues bantu la méthode est obligatoirement différente : c'est la reconstitution des termes à partir des règles de transformation phonologique qui préside.

La définition de SACLEUX est également plus étendue que celle du *Petit Robert* car l'auteur ajoute non seulement l'aspect de la morphologie, c'est-à-dire l'étude des règles de formation des mots ; mais aussi propose la prise en compte de l'ethnolinguistique, sinon de la sociolinguistique : dans une réflexion sur le progrès

d'une civilisation³⁰⁹. Selon SACLEUX (ibid) : « la vraie étymologie nous révèle donc non seulement l'origine et la filiation des langues mais donne aussi la clef de la dérivation naturelle des différentes parties du discours et les règles suivies par chaque peuple dans la formation des mots nouveaux ».

Partant de cette définition, SACLEUX distingue trois origines pour les termes swahili d'origine étrangère : le fonds bantu, les langues du Moyen Orient (arabe et persan) et les langues du fonds indo-européen (langues occidentales et langues du sous-continent indien). Cette classification correspond à la chronologie dans laquelle ces langues sont entrées en contact avec le swahili.

Conformément à cette conceptualisation, il crée des sous-catégories dans l'ordre chronologique. Ainsi, pour les termes d'origine bantu, il existe deux sous-divisions : d'un côté, des racines du fond bantu commun, de l'autre côté des emprunts en provenance des autres langues bantu. A propos des termes d'origine arabo-persane, la division est faite entre les mots empruntés au cours de contacts commerciaux séculaires (de l'origine au XVIII^e siècle) d'une part et les mots empruntés pendant la domination omanaise sur l'aire swahili entre le XIX^e et le XX^e siècle de l'autre.

8.2.2.1 Des racines du bantu commun en swahili

Le swahili est une langue bantu, il contient de nombreuses racines du fonds bantu d'après GUTHRIE (1970) à peu près 44% de son lexique. SACLEUX, dans ce dictionnaire désigne le radical des lexèmes du fonds bantu par **R**³¹⁰ (extrait 8.4). Pour les noms propres, il traduit le sens et décompose leurs morphèmes pour en dégager le radical. Par exemple (ibid : 783), *Ruvu* qui est le nom propre d'un fleuve (au sud de Dar es Salaam), signifie fleuve ; il est formé de *RU + VU* le même élément que dans *-vu-ka* « traverser » ; [...], car en langue téita, une langue du Kenya *ru-vuka* signifie « traverser à gué ».

SACLEUX, loin de signaler simplement le radical, cherche son sens originel. A titre d'illustration, examinons les radicaux bantu *-amba*, *-anga*, *-aga* et *-gula*. En swahili ordinaire *-amba*, ne se trouve qu'à la forme applicative *-ambia* « parler à » ; pourtant dans ce dictionnaire, grâce aux traces dans la poésie swahili, il est présenté d'abord dans sa forme originelle (signifiant « dire ») :

³⁰⁹ Pour la plupart des linguistes swahili, l'étymologie ne reste qu'une étude de la liste des termes étrangers dans la langue.

³¹⁰ Selon SACLEUX, le R. signifie « racine » mais en fait ce qu'il indique c'est un radical. Dans le cas où le radical est inconnu, il le marque par « R » avec un point d'interrogation.

-amba « Dire. Dans ce sens la forme primitive n'est guère usitée qu'en poésie ; en conversation son emploi est rare et plutôt avec la signification de « dire » en tant que « penser, supposer » *Wāmbaje ? Mtu yule mzuri, mbaya ?* Que dis-tu ? Cette personne-là est gentille ou mauvaise ? [...]. *Usambe kwetu hakuna* « Ne dis pas chez nous il y en a pas » (SACLEUX, 1939 : 55).

Ailleurs, la notion « dire » en swahili³¹¹ ne se trouve que dans le proverbe : *Kutoa ni moyo, usambe ni utajiri*³¹². SACLEUX montre ensuite que c'est cette forme que l'on retrouve dans les pronoms relatifs *ambao*, *amba-zo*, (*amba* + *o* anaphorique) « ce qui veut dire » ou « ce qui explique ». Le morphème apparaît dans la conjonction « que » *kwamba* (*ku* + *amba*) « dire » ou « c'est-à-dire »³¹³. Par ailleurs, le même radical, *-amba* selon les recherches de SACLEUX, a donné naissance à *jambo* « une nouvelle » (il s'agirait selon lui d'une forme augmentative qu'il analyse *ji-ambo*) et *jamvi* (*ji-amvi*)³¹⁴ « une natte ». Son argumentation, difficile à tenir et légèrement spéieuse, serait que *jamvi* désigne la natte sur laquelle les Swahili s'assoient pour négocier des affaires sérieuses (*jambo/ mambo*).

Pour les radicaux verbaux *-anga*, *-aga* et *-gula* qui ont, eux aussi, disparu du langage courant, SACLEUX retrace leur origine et montre le lien avec le sens attesté à son époque. Il montre ainsi que *-anga* (page 65), qui de nos jours signifie « roder la nuit avec des mauvais desseins, ensorceler », avait pour sens originel « faire le quart ». Pour *-aga* « s'égarer » (page 44) et *-gula* « acheter » (page 255), les bases n'apparaissent qu'avec des extensions : *-agua* (réversif de *-aga*) signifiant « décacheter », tandis que

³¹¹ Ce terme est utilisé en sens de « dire » par certaines langues bantu comme le chaga/kiuru (*-amba*) et le haya (*gamba*).

³¹² Qui pouvait être analysé ainsi :

5 *Kutoa ni moyo, usambe ni utajiri* (proverbe swahili)

Ku-to-a	ni	moyo	u-si-amb-e	ni	u-tajiri
PN15-donner-VF	est	cœur	PV1ps-Nég-dire-VF	est	PN11-riche

Littéralement : « Donner c'est le cœur ne dites pas que c'est la richesse »
« Donner est un acte de la bonté du cœur, ce n'est pas de l'abondance »

³¹³ JOHNSON considère que *-amba* signifie « médire », mais pour SACLEUX, il ne s'agit que d'un sens second. JOHNSON (1939b : 10) avoue que les pronoms relatifs et les conjonctions appartiennent à une même racine, mais il ne trouve pas le lien sémantique entre eux. Pour lui : «*The prepositional and other derived forms have an entirely different sense...*»

³¹⁴ En langue bantu, dans le processus de nominalisation, les consonnes occlusives des racines verbales se transforment en fricative, comme dans *iba* « voler » devient *mwizi* « voleur ».

gula est repérable grâce à sa forme causative *-uza* qui signifie en swahili « vendre ». En fait, *-gula* demeure en swahili dans le nom locatif *gulio* ou *gulioni* « au marché »³¹⁵.

Les Swahili étaient en communication avec les sociétés africaines avoisinantes depuis des siècles ; il y a donc eu des contacts de langues. L'intégration dans le lexique swahili de termes empruntés aux langues bantu parlées par les esclaves s'accrut au XIX^e siècle avec leur arrivée massive sur la côte. SACLEUX qui était en contact avec des affranchis et voyageait hors de la zone swahiliphone donne dans son dictionnaire l'origine des ces termes empruntés à d'autres langues bantu de la région. Dans le dictionnaire, ces termes sont identifiables à l'aide des noms de langues d'où viennent ces mots (voir l'extrait 18).

Čãnge (Mr. par emprunt au Zar. Zig. Bo. *sãnge*, Nyika *tsãndže*). Sorte de rat à trompe, le macrocélide (*Petrodomus tetractylus*).

Extrait 18 : Articles d'un terme emprunté à une langue voisine

(Source : SACLEUX, 1939 : 33)

Étant donné que le nom de l'animal *change* est un terme local, SACLEUX pour l'identifier exactement, inclut des termes scientifiques *Petrodomus tetractylus*. Comme pour les plantes, il reste fidèle à la langue mais aussi à la botanique et à la zoologie.

Dans le dictionnaire, on peut répertorier jusqu'à quarante autres langues bantu qui ont fourni des termes au swahili. Certaines parce qu'elles sont parlées sur la côte, les autres parce que les contacts se sont effectués le long des routes caravanières ou parce que les locuteurs de ces langues sont venus sur la côte, soit comme esclaves, soit comme porteurs, etc., comme les Nyamwezi qui se faisaient régulièrement embaucher comme porteurs caravaniers et que la route caravanière du Sud passait par le pays Yao. La quantité approximative de termes empruntés varie d'une langue à l'autre, quelques langues sont bien représentées comme le zigua (137 termes), le bondei (108 termes) et le nyika (71 termes). Le zaramo et le sambaa en inscrivent une trentaine, le yao et le nyamwezi une vingtaine, alors que le teita, le kami et le doe n'ont n'en fournissent qu'une dizaine et qu'une trentaine de langues sont représentées par moins de dix termes.

³¹⁵ La forme *-gula* existe dans plusieurs langues bantu zaramo, kami, bondei, sambaa, nyika, nyamwezi et hehe (leur forme causative est *-guza*, *-gusa*, *-gutsa*, etc).

Un grand nombre des noms empruntés par les Swahilis aux langues bantu renvoient à des concepts, des objets, des plantes ou des animaux rares ou inconnus sur la côte où le climat diffère des zones montagneuses - *change* en est un exemple (extrait 20). Certains sont marqués comme inusités.

Outre l'identification des langues d'origine, SACLEUX présente également les règles morphologiques internes à ces emprunts. Par exemple, le substantif *nembo* qui est défini dans TUKI (2001) comme « emblème, tatouage » ou « marque de fabrique » (*trademark*), reçoit une information supplémentaire étymologique dans SACLEUX (ibid : 470). On y apprend qu'il s'agit d'un terme emprunté à la langue yao à travers le dialecte swahili mgao et qu'il est la forme plurielle de *lulembo* signifiant « tatouage », « une marque distinctive de tribu », un synonyme de *chanjo*. SACLEUX va plus loin en identifiant la racine. Ainsi, le nom *lulembo* est dérivé du verbe *-lemba*, qui, en langue nyamwezi et en dialecte swahili de Pemba signifie « marquer » ou « écrire »³¹⁶.

Si *kidato* est, d'après JOHNSON (1939b), un « échelon » ou « une traverse d'échelon », ou encore « un niveau, une année à l'école secondaire » [TUKI (2001)]; selon SACLEUX c'est un terme bondei passé en swahili par le biais du dialecte mtang'ata (*mrima*) et qui signifie, « entaille pratiquée sur le tronc du cocotier pour permettre de grimper plus facilement », synonyme de *pandi*. Nous constatons que la définition de SACLEUX permet de faire le lien entre la forme verbale et une activité humaine de base, alors que les autres donnent des définitions plutôt modernes, secondaires ou dérivées du sens ancien.

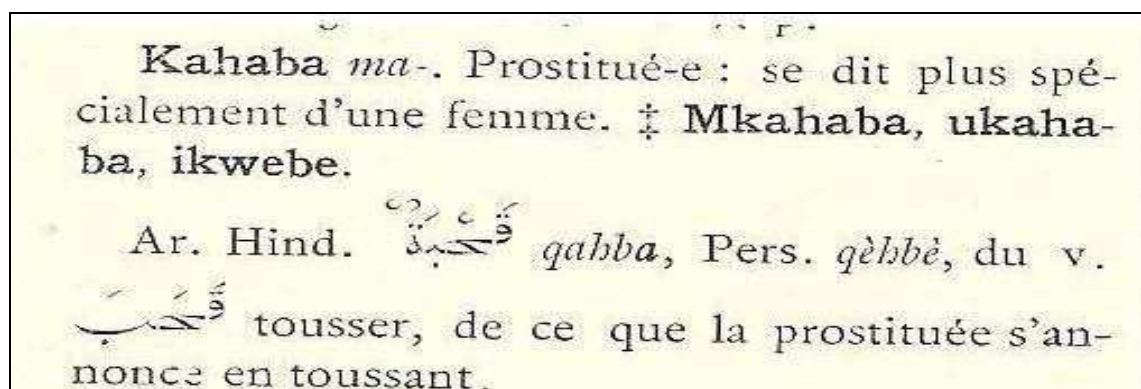
En résumé, le dictionnaire swahili-français de SACLEUX permet d'établir le lien entre le swahili et les langues bantu non seulement parce qu'il donne les racines du fonds bantu mais aussi parce qu'il montre les emprunts entre langues. Les données dans ce dictionnaire contredisent les assertions selon lesquelles l'influence des autres langues sur le swahili serait insignifiante comme le pense LODHI (2000). Outre cet apport d'ordre linguistique, ces emprunts à d'autres langues reflètent les contacts historiques entre les Swahili et les locuteurs de ces autres langues. En effet, une étude approfondie de la liste des termes empruntés adoptés par les Swahili permet d'identifier clairement les communautés africaines qui ont été en contacts avec les Swahili soit par la proximité

³¹⁶ On trouve en swahili *kuremba* « décorer » et *mrembo* « belle fille ».

géographique soit par l'esclavage : les esclaves et les porteurs en provenance de l'intérieur.

8.2.2.2 Le lexique d'origine arabo-persane

Comme nous l'avons déjà indiqué, SACLEUX (~1880a) divise les termes d'origine arabo-persane en deux catégories : les emprunts hérités de contacts séculaires et les emprunts datant du XIX^e siècle. Les emprunts de la première époque possèdent deux caractéristiques. Ils ont tout d'abord subi de grandes altérations de sens et de forme et sont relativement difficiles à identifier. Ces termes ont ensuite été intégrés à des langues éloignées telles que le yao et le nyamwezi. SACLEUX (ibid) inclut dans cette catégorie les noms de parenté : « père » *baba*, « mère », *mama* ; les verbes *-kata* « couper » et *-saidia* (*-seidia*) « aider » ; des noms d'animaux tels que « lion » *simba*, « poisson » *samaki*³¹⁷ ainsi que quelques conjonctions et adverbes. Dans le dictionnaire, ces termes ne sont pas marqués inusités car ils sont presque entièrement adoptés dans le système swahili. Le terme *kahaba* (voir extrait 19) est un de ces termes.



Extrait 19: Article d'un terme swahili emprunté d'une langue étrangère
(Source : SACLEUX, 1939 : 318)

Pour mieux expliquer le sens originel des mots composés d'origine arabe, SACLEUX décrit même le sens de quelques morphèmes grammaticaux arabes : des pronoms, des prépositions, ainsi des morphèmes de dérivation. Par exemple, à l'aide de notes sur l'article *al* qu'il donne à la page 1056, le lecteur peut traduire les mots dans lesquels ce morphème est figé. Il s'agit des expressions temporaires : *asubuhi* « matin », *alfajiri*, « aurore », *adhuhuri*, « midi », *alasiri*, « après-midi » ; le substantif *alizeti*

³¹⁷ A son époque on devait encore utiliser *swi* comme chez les anciens de Kae.

« tournesol » et même le nom de la ville de Dar es Salaam³¹⁸ (voir l'extrait 22 ci-dessous).

Al prononcé aussi parfois *el, il*, article arabe inv. Le, la, les.

Al, ou par corruption *a, l, li, la*, est resté inséparable de plusieurs mots arabes, passés en Swahili : *al fadyiri*, aurore ; *aşububi*, matin ; *liwali*, gouverneur ; *lazizi*, le très cher : etc. — Dans le style épist. l'article a été conservé dans plusieurs expressions : *Ila dženabi al muhibi, al axi, al azizi, al akram fulani*, à la Seigneurie d'un tel, l'ami, le frère, le très cher, le très noble. — Dans les titres généalogiques *al* ou *il* se retrouve encore devant certains noms de villes au cas connectif : *Fulani al Māmbasii; F. al Kilifi; F. al Barawii*, X. de Mombasa ; X. de Kilifi ; X. de Brawa.

Ar. **أل**. — REM. Devant les dentales, appelées solaires en ar., س ز ر ذ ث ت ان ط ط ض ص ش de l'article est assimilé avec redoublement de la consonne solaire : *errahman* (pour *el rahman*), *Dar-essalam* (pour *Dar-el-salam*), etc.

Extrait 20 : Le morphème arabe *al* dans les mots swahili

(Source : SACLEUX 1939: 1056)

De surcroît, cette indication de l'origine de noms propres permet de comprendre les relations historiques et même les préjugés hors du monde swahili. Par exemple, aux pages 38 et 41 il donne le sens de *Abrania* « Hébreu » et *Ajemi* « la Perse ». *Abrania* signifie « ceux qui sont venus de l'autre côte du fleuve (Euphrate) », tandis que *Ajem* signifie « peuple étranger parlant un jargon quelconque ». Outre ces noms, l'auteur du dictionnaire traduit les noms propres empruntés à l'arabe tel que : *Abdallah* « serviteur de Dieu » et *Abubakar* « père de la vierge ».

³¹⁸ Le « l » se fut transformé en « s », ainsi *al-salaam* devient *as-salaam*.

La deuxième époque durant laquelle les emprunts à l'arabe furent nombreux est le XIX^e siècle, après que le sultan Seyyid SAÏD, en 1832, eut choisit Zanzibar pour capitale de son empire. Selon SACLEUX (SACLEUX, 1939, 1909a, ~1880a), les mots empruntés durant cette période sont majoritairement originaires du dialecte arabe d'Oman. Ces emprunts n'étaient pas entièrement intégrés dans le swahili au début du XX^e siècle : ils conservaient le sens ainsi que la forme arabe. SACLEUX considère (ibid) que la majorité de ces termes relèvent de domaines nouveaux : la politique, la religion, la science, le domaine militaire, la justice, la médecine et le commerce. Dans le dictionnaire *swahili-français*, la plupart de ces termes sont marqués comme inusités. D'ailleurs, à cette catégorie s'ajoute la liste d'environ 1119 « emprunts exceptionnels » annexée à la fin du dictionnaire. Par rapport à la taille des articles, les entrées dans ce groupe sont brièvement définies et ne portent qu'un ou peu de synonymes.

8.2.2.3 Les termes étrangers d'origine occidentale

Les premiers contacts entre les Swahili et les Européens au XV^e siècle permirent à la langue swahili d'emprunter des termes nouveaux aux langues européennes. Au moment de son arrivée, à peu près quatre siècles après Vasco DE GAME, SACLEUX constata que le swahili avait surtout conservé des termes d'origine portugaise comme *meza* « table », *kasha* « boîte, coffre », *korosho* « noix de cajou » et *padre* « prêtre »; certains d'origine française tels que *shamba* « champ », *bweta* « boite » ainsi que ceux d'origine anglaise comme *kambi*, « camp » et *kapteni* « capitaine ».

Plus tard au XIX^e siècle, suite à l'occupation anglo-allemande, les Swahili adoptèrent beaucoup plus de termes indo-européens en raison de l'introduction des écoles, de l'administration coloniale et du christianisme. Dans le dictionnaire, une dizaine d'emprunts au français et environ cinquante termes d'origine anglaise portent le signe « inusité ».

Cependant, SACLEUX qui quitta l'Afrique de l'Est à la fin du XIX^e siècle, ne put intégrer la plus grande partie des emprunts aux langues européennes, notamment tous les termes d'origine anglaise qui furent intégrés après la première guerre mondiale, lorsque la région passa sous mandat britannique. Cela s'explique aussi par sa réticence à l'intégration des pensées occidentales dans la langue swahili car il tentait d'éviter d'inclure des concepts qui n'étaient pas dans la tradition swahili de son époque. Il

s'interdisait d'intégrer les termes que lui-même utilisait dans ses traductions religieuses comme *Yesu*³¹⁹, « Jesus » et *ubatizo* « baptême ».

De par ses objectifs et ses convictions, SACLEUX adopta des positions très différentes de celles de JOHNSON : il prit le temps de faire des recherches en linguistique et d'observer la langue, alors que le propos de JOHNSON était d'élaborer une forme standard pour des objectifs administratifs et coloniaux. Il travailla seul et dans la durée, contrairement à JOHNSON qui devait rendre des résultats rapidement et bénéficiait d'une équipe ; enfin il séjourna surtout à Zanzibar alors que JOHNSON était installé au Tanganyika à une époque où l'anglais était, une vingtaine d'années après le départ de SACLEUX, la langue de l'administrateur colonial.

On constate ainsi que, par rapport au dictionnaire de JOHNSON (1939b), SACLEUX (1939) ne fait pas apparaître les noms comme *shule/skuli* « école » (on trouve *chuo*) et *jaji* « juge » (on trouve *kadi/kadhi*) ainsi que la dénomination des mois selon le calendrier anglais *Januari, Februari* ; SACLEUX avait conservé le calendrier musulman et les appellations traditionnelles (*mfungo mosi, mfungo pili* etc). Par ailleurs, il n'est pas étonnant qu'après de trois quarts de siècle après la parution du dictionnaire, le vocabulaire ait évolué sous l'influence des changements économiques et sociaux conjugués à une volonté, unique en Afrique, de faire du swahili une langue qui permette aussi de parler des réalités du monde moderne. De ce fait, des termes scientifiques comme *Ikweta, jografia, kilometa* ne figurent pas dans cet ouvrage. Ceux-ci sont apparus ultérieurement et sont le résultat des travaux du TUKI et de la volonté de la Tanzanie indépendante de faire du swahili la langue d'enseignement et une langue de grande diffusion.

Pourtant SACLEUX reste incontournable pour ce qui est de l'étymologie car il est le seul à l'avoir travaillée aussi profondément. Ensuite, le fait de présenter des morphèmes grammaticaux étrangers permet de découvrir le processus de création lexicale. Par ailleurs, il fait clairement apparaître que le swahili a emprunté des mots à des langues africaines voisines. Enfin, la catégorisation du lexique que SACLEUX nous donne semble est très pratique et pertinente pour la périodisation du lexique swahili.

D'après SACLEUX, lorsque un terme manque, en premier lieu il faut le créer par dérivation d'une racine bantu, en deuxième lieu, si la dérivation bantu semble difficile, il est souhaitable que le terme manquant soit créé à partir de racines étrangères

³¹⁹ A la place, il écrit ISSA, la dénomination de Jésus employée par les musulmans.

empruntées et en vigueur dans la langue ; en troisième lieu s'il est inévitable de prendre des termes étrangers, ceux-ci doivent être modifiés phonologiquement conformément au système swahili.

8.2.3 La place de SACLEUX dans l'étude étymologique du swahili de 1940 à nos jours.

Un bref aperçu des publications parues depuis 1940 dans ce domaine prouve que les études menées en étymologie par SACLEUX sont encore d'actualité. La plupart de ces études sont axées sur l'identification, l'analyse ainsi que sur l'étude de l'influence des termes d'origine étrangère sur le swahili. Par exemple, une année après la parution des dictionnaires de SACLEUX (1939) et de JOHNSON (1939b), KRUMM édita le *Words of Oriental Origin in Swahili* (1940) qui se base sur les données de SACLEUX et de JOHNSON. Deux autres documents parurent entre 1950 et 1970, le premier est un article sur les emprunts arabes et anglais en swahili par RUŽIČKA (1953) et le second, un dictionnaire swahili-allemand publié par HÖFTMANN (1963).

Durant le dernier quart du XX^e siècle est apparue une génération d'étymologistes swahiliphones. Ayant le swahili comme langue maternelle ou langue seconde et surtout bénéficiant du travail de leurs prédécesseurs (comme SACLEUX) ceux-ci ont apporté une contribution sur le fonctionnement de la langue face aux emprunts. Le premier est Sharifa ZAWAWI qui publia en 1979 *Loan Words and their Effect on the Classification of Swahili Nominals*. Dans cet ouvrage qui traite de l'intégration des termes d'origine arabe dans la classification nominale du swahili, elle critique la façon dont le système bantu est présenté traditionnellement depuis BLEEK et STEERE.

D'après ZAWAWI, du fait que le swahili a emprunté beaucoup de termes et que la plupart de ces termes soient intégrés, il faut dorénavant considérer comme devenus swahili les termes d'origine arabe car ils ont adopté les caractéristiques bantu.

« I suggest that what have often been termed 'Arabic loan' words should be seen as part and parcel of the existing language structure. In Swahili these words must not be kept apart from the Bantu derivative elements. [...]. It is therefore unrealistic in 1978 to look at the Swahili as a Bantu language with all the foreign

words added to it as if they were elements of a separate structure. »³²⁰
(ZAWAWI, 1979 : 10) dit-elle. Elle ajoute plus loin (page 36) « *Regardless of their derivations and etymologies all today are Swahili nominals and the system has to be analysed in its entirety* »³²¹.

Pourtant, elle est critiquée par Joan MAW (1980) et Michel LAFON (1983) du fait qu'elle affirme que la plupart des termes d'origine portugaise, hindi et persane sont passés en swahili à travers l'arabe d'Oman. En d'autres termes elle met des étymologies arabes là où il n'y en pas. En disant cela, elle fait oublier les contacts séculaires entre les Swahili d'un côté, les Persans et les Portugais de l'autre côté. En fait, les contacts avec les Omanais et qui ont eu une forte influence sont relativement récents.

D'après Lafon (1983 : 55), il est regrettable que ZAWAWI n'ait pas consulté le dictionnaire de SACLEUX, elle aurait trouvé plus d'exemples.

« [SACLEUX 1939] ne figure pas dans la bibliographie, alors que d'autres ouvrages de cet auteur s'y trouvent ; les étymologies données par SACLEUX dans ce dictionnaire, quoique parfois à vérifier, sembleraient pourtant d'autant plus intéressantes, dans la perspective de [Sharifa. M. ZAWAWI], qu'il cite des formes 'réelles', vocalisées. »

A la suite de ZAWAWI, Jan KNAPPERT (1927-2005) publia en 1989 un excellent article sur les emprunts en swahili du grec et des langues européennes dans lequel l'auteur, loin de se contenter d'indiquer les emprunts directs, retrace aussi les emprunts indirects et énumère plus de 90 termes d'origine française dont 70 sont entrés par l'intermédiaire de l'anglais (KNAPPERT 1989 : 44).

Une dizaine d'année plus tard, LODHI étudia l'influence des cultures et des langues « orientales »³²² sur le swahili. Dans un ouvrage publié en (2000) récapitule la plupart des études menées sur l'étymologie en swahili. Il est le seul swahiliphone natif à avoir analysé le dictionnaire de SACLEUX mais il commet deux erreurs importantes. D'une part il nie presque totalement l'influence des langues africaines sur le swahili,

³²⁰ « Je propose que ce que l'on attribue souvent aux emprunts de l'arabe soit considéré comme faisant partie intégrale de la structure de la langue [swahili] on ne doit pas ainsi les séparer du fond bantu. Il est en fait irréaliste en 1978 de considérer le swahili comme une langue bantu avec des termes empruntés de langues étrangères qui constitueraient les éléments d'une structure à part ». (Notre traduction).

³²¹ « Il faut, sans tenir compte de leur dérivations et leurs étymologies, les considérer maintenant comme des noms swahili et le système doit être analysé dans son entier. » (Notre traduction).

³²² Par langues orientales, il entend l'arabe, le turc, le persan, l'hindi, l'iranien, l'indonésien et le chinois.

d'autre part, il exagère l'influence de l'arabe³²³. Selon cet auteur (LODHI, 2000 : 9) ce dictionnaire présente cinq points faibles :

- il reproche à SACLEUX de ne pas marquer comme étrangers quelques mots comme *baniani* « banian » et *mangiri* « pièce de bois »;
- il le fustige pour avoir noté du signe (†) les termes *buchari* « couteau droit », *banduru* « puisard » et *haluli* « sel purgatif » sans indiquer la langue d'origine ;
- il soutient que SACLEUX attribue au fond bantu le mot *almaria* « ganse », un emprunt portugais et *jeta* « sorte de coquillage bivalve »³²⁴ d'origine hindi ;
- et enfin il critique SACLEUX pour avoir attribué l'origine de quelques termes à plus d'une langue, c'est-à-dire qu'un même terme est signalé comme originaire du hindi, du persan et de l'arabe³²⁵.

Sur ce dernier point, LODHI objecte à tort que SACLEUX associe le nom *golam/gulam* « garçon » à la langue slave ou hindi alors que ce nom est d'origine persane. En même temps le nom *kachiri*, qui est d'origine hindi selon LODHI, est attribué au fonds bantu par SACLEUX.

Néanmoins, presque tous ces commentaires défavorables trouvent leurs réponses dans le dictionnaire à l'exception des termes *haluli*, *almaria* et *jeta* (et quelques autres) qui dans SACLEUX (1939) ne sont associés à aucune langue étrangère. En fait LODHI a mal compris le sens du signe (†). Il l'interprète comme signalant un terme d'origine étrangère alors que pour SACLEUX indique que celui-ci est inusité.

C'est ce qui explique que le signe est placé même devant des entrées d'origine bantu comme *kaa/kala* (pour *kaakaa*) « palais ». De même les termes sans marque ne sont pas tous bantu comme le pense LODHI. D'ailleurs, certaines définitions des termes signalés par LODHI montrent indirectement leur origine. Par exemple, *banduru* (page 92) est défini comme « puisard à fond de cale, généralement fermé par une porte sur les boutres arabes » alors que *kachiri* (page 316) est « une nourriture hindi ».

De plus, contrairement à ce que dit LODHI dans sa quatrième objection, il est tout à fait admissible de trouver un même terme ou une même racine dans plusieurs langues, surtout si ces langues sont apparentées ou en contact.

³²³ Il compare le lien entre l'arabe et le swahili à celui du latin avec les langues européennes sans préciser lesquelles. Or pour le français par exemple, le latin est une langue mère, tandis que ce n'est pas le cas entre le swahili et l'arabe. Ensuite, les exemples qu'il donne pour affirmer que l'arabe a influencé la grammaire du swahili restent à démontrer ; ils ne sont pas convaincants.

³²⁴ C'est aussi une pierre sacrée à Kae Kuu

³²⁵ En fait, SACLEUX veut tracer par l'intermédiaire de quelles langues un terme est arrivée en swahili.

Enfin, le terme *buchari* est bien marqué comme d'origine anglaise *butchery* (page 116) tandis que le terme *golam/ gulam* ne se trouve pas dans le dictionnaire³²⁶, peut être y a-t-il une erreur d'orthographe de la part de LODHI. En bref, LODHI a certes bien étudié le dictionnaire de SACLEUX mais ne l'a pas bien compris comme le signale FRANKL (2001).

Le dernier auteur est le lexicographe James MDEE qui, dans plusieurs publications (1998, 1993, 1986), tente de décourager le traitement des formes dialectales en swahili y compris des racines, des formes archaïques et les étymons non employés dans le langage quotidien³²⁷. Dans un de ses articles (1986 : 86), il commence par énoncer des principes très prescriptifs voire subjectifs³²⁸. Son point de vue est bien entendu totalement opposé à celui de SACLEUX.

Si le dictionnaire de SACLEUX reste le meilleur en étymologie, cela n'implique pas qu'il soit totalement irréprochable. Par exemple, nous ne sommes pas convaincus de l'attribution entièrement à l'arabe, au hindi ou au persan des termes de parentés (*baba* « père/ papa », *mama* « mère/maman », *kaka*, « frère » *dada* « sœur » et *bibi* « madame » ou « grand-mère » et ainsi de suite) que fait SACLEUX. Par contre, selon nous, même si ces termes, formés par le redoublement des syllabes, se trouvent effectivement en hindi, arabe et autres langues étrangères, ces mêmes termes ou des variantes se trouvent aussi dans les langues bantu, voire dans beaucoup de langues dans le monde. En fait, les noms de parenté nous semblent avoir été créés à partir de babillages d'enfants, un avis soutenu par KNAPPERT (1983) et cité par LODHI (2000). Dans ce cas, nous ne pouvons pas être entièrement sûrs que les Swahili les ont empruntés.

Dans le même sens, SACLEUX (page 806) attribue l'origine du terme *simba* « lion » à l'arabe. Mais pour des raisons linguistiques et même écologiques, il nous semble peu probable que ce soit le cas. Ce terme est attesté dans beaucoup d'autres langues bantu qu'elles soient proches de la côte ou éloignées. SCHADEBERG (1989) montre que « lion » se traduit *thimba* en gweno, *shimba* en shambala et *sukuma* tandis

³²⁶ Ces mots ne sont pas dans le dictionnaire de SACLEUX, c'est une erreur de la part de LODHI.

³²⁷ *Ada ya mtunga kamusi ni kuingiza msamiati hai wa lugha katika kamusi kama unavyotumika wakati ule kamusi inapotungwa.* 'Le rôle du lexicographe c'est de n'inscrire que les termes utilisés dans la langue au moment de la confection du dictionnaire'.

³²⁸ Il commence par cette phrase *makala haya yanachunguza jinsi mtunga kamusi ya lugha sanifu anavyowajibika kutumia maneno yaliyosanifiwa katika kamusi anayotunga*. « Cet article vise à montrer comment le lexicographe ne doit traiter, dans le dictionnaire qu'il élabore, que des seuls les termes standardisés. ». (Notre traduction).

que *nthimba* signifie « chat sauvage » en kamba et en ganda *kasimba* signifie « une genette », indéniablement tous ces termes sont apparentés. Il est de toute manière plus plausible de penser que l'arabe a emprunté au swahili que le contraire étant donné qu'il existe plus de lions en Afrique orientale qu'au Moyen Orient.

Mis à part ces observations, le travail de SACLEUX reste inégalé. Ce dictionnaire donne un état de la langue à une époque et à ce titre il servira aussi dans l'avenir. Logiquement la périodisation qui épouse bien l'histoire du peuple, facilite la localisation des termes dans l'histoire de la langue. De ce fait, grâce à cette datation il est possible de confectionner un dictionnaire avec des dates précises comme c'est le cas dans de grands dictionnaires tels le *Littre*.

8.3 L'ethnolinguistique et les notes techniques d'ordre encyclopédique

Une autre caractéristique de ce dictionnaire, comme les autres ouvrages du même auteur, c'est l'utilisation d'un procédé qui permet de faire une liaison entre la langue et la culture. Dans cet ouvrage, il propose des définitions qui permettent au lecteur de faire le lien entre une forme verbale et une autre, un nom et un autre³²⁹, ou de comprendre des métaphores qui accompagnent les termes.

Grace aux détails donnés pour préciser la définition des termes ou expliciter leurs emplois, il est possible pour le lecteur de tracer les étapes qui ponctuent la vie d'un Swahili (homme ou femme) de la conception en passant par l'accouchement, la circoncision et l'initiation. Après l'enfance, on y trouve tout ce qui relève de la vie d'un adulte : les fiançailles, le mariage, la noce, la lune de miel et le divorce. En outre, nous y trouvons les cérémonies et les croyances relatives à la mort, aux funérailles et à la vie après la mort. Pour chaque étape, SACLEUX présente les pratiques traditionnelles qui y sont associées.

A titre d'illustration, voici ce qu'il explique à l'entrée *mchumba* pour expliquer les fiançailles :

« Quand un Swahili veut se marier, il commence par aller demander aux parents de la jeune fille de consentir à la lui réserver moralement séquestrée (*chumbani*). Il paie ce consentement par le cadeau *uchumba*, qui lui donne à lui et à la jeune fille le droit de se dire et d'être appelés fiancés. La demande en mariage *kuposu* et

³²⁹ Sur ce point il est beaucoup moins clair que JOHNSON par contre ses gloses sont pleines d'autres termes techniques que l'on ne retrouve pas forcément dans des entrées.

les cadeaux *maposa* accompagnant cette demande peuvent être longtemps retardés, soit que la jeune fille ne soit pas encore nubile, soit pour tout autre motif. » (SACLEUX 1939 : 536)

Il faut souligner que les débuts de la linguistique swahili étant surtout l'œuvre de missionnaires (voir section 7.2), les descripteurs et lexicographes européens évitaient d'inclure certains termes susceptibles d'être en opposition avec le dogme chrétien tels que ceux qui décrivent l'Islam et les pratiques religieuses africaines. Sur ce point, SACLEUX fait preuve d'une relative ouverture d'esprit puisque c'est uniquement dans le dictionnaire swahili-français de SACLEUX qu'on peut trouver les termes comme *mwakakogwa* et *mizimu* et leur définition.

Ainsi, le dictionnaire de SACLEUX reste même de nos jours un outil irremplaçable pour comprendre la littérature non seulement classique mais aussi moderne, qu'elle soit l'œuvre d'auteurs qui se basent sur le swahili classique ou adoptent des formes dialectales autres que le swahili standard. Pour KNAPPERT, il est regrettable que ses dictionnaires ne soient pas très utilisés.

« Malheureusement, la majorité des chercheurs se servent du soi-disant Standard Dictionary, qui est le pire dictionnaire que je n'ai jamais lu. Un grand nombre des étymologies ne sont pas représentées comme on les trouve dans la littérature traditionnelle. Le magnifique dictionnaire swahili-français du R.P Ch. SACLEUX est toujours le meilleur dictionnaire de la langue et le seul qui permette de lire la littérature traditionnelle, écrite ainsi qu'orale, que F. JOHNSON évidemment n'a jamais consultée » (KNAPPERT, 1989 : 44).

Cependant, dans l'analyse de la culture swahili, SACLEUX ne pouvait pas tout expliquer ouvertement. Même s'il eut peut être la chance d'assister à la mise en pratique de certaines cérémonies traditionnelles, il ne pouvait pas les décrire entièrement car ces célébrations sont inaccessibles aux publics et surtout à l'autre sexe ou à des non initiés. De plus, l'auteur lui-même en tant que prêtre, avait son histoire ; il évita toute réflexion pouvant attenter à sa chasteté et à celles de ses lecteurs missionnaires. Il faut ajouter le fait que ces informateurs pouvaient lui donner des jugements concernant ces événements avec une tonalité préjudiciable³³⁰. En effet, dans le dictionnaire (SACLEUX 1939 : 959-960), il décrit *unyago* (fête d'initiation pour les filles) comme

³³⁰ Dans un autre contexte, les auteurs contemporains (tel que MOHAMED, 2009) donnent des commentaires défavorables aux chants chantés durant la fête de *Mwakakogwa*.

: « pratique profanes et obscènes avec danses, à l'occasion de la nubilité des jeunes [...]. *Cheza unyago*, danser d'une manière indécente ». De même, pour le terme *tomba* « faire le sexe », il opta pour un seul équivalent, non en français mais en latin « copulari »³³¹.

Au surcroît, l'ouvrage de SACLEUX est à la fois un dictionnaire de langue et une encyclopédie. En d'autres termes, SACLEUX a, d'une certaine manière, réussi à appréhender en même temps les deux objets du dictionnaire : la composante lexicale et le lexique en fonction. Selon REY et DELESSALE (1979 : 6) :

« Le dictionnaire de langue peut prendre pour objet deux réalités distinctes, qui entraînent deux types de description. En effet, il ne faut pas confondre la composante lexicale d'un modèle linguistique, élément d'un système pouvant être décrit selon des règles au moins partielles (morphosyntaxe et morphosémantique) et le lexique en fonction, objet social, objet historique, objet culturel [...]. Le dictionnaire de langue peut en effet viser, sinon accomplir, la description d'un système langagier dans sa composition lexicale, ou bien une étude plus large, englobant la mise en œuvre de ce système par des usages, aboutissant à la diversité imprévisible des discours ».

Il est certain que dans la lexicographie swahili, aucun lexicographe n'est jamais parvenu à travailler ces deux facettes de façon aussi égalitaire que SACLEUX.

Ainsi, on y trouve des informations sur l'histoire du peuple swahili (voir l'annexe 14 sur *wahadimu*), l'histoire des personnages, l'histoire de la religion musulmane et la description de grandes villes de la côte swahili (voir annexe 15). Les notes encyclopédiques les plus longues sont celles qui décrivent les villes : Kilwa, Mvita et Unguja (Zanzibar). Ce dictionnaire, loin de simplement expliquer le sens des mots, permet de comprendre et de situer parfaitement les repères géographiques et chronologiques relatifs au monde swahili. Grâce à son apport d'ordre encyclopédique, ce dictionnaire est susceptible de servir de base pour l'élaboration d'une encyclopédie du monde swahili qu'il reste à écrire.

8.4 Commentaires généraux sur le dictionnaire swahili-français de SACLEUX

Ce dictionnaire a, depuis sa parution, suscité l'intérêt des linguistes, surtout des lexicographes bantuistes qui notèrent autant les points forts que les faiblesses de l'œuvre. Parmi les reproches adressés à l'œuvre de SACLEUX, l'orthographe figure en

³³¹A ces termes, ses contemporains MADAN (1902) et JOHNSON (1939b) donnent des définitions longues et d'une certaine manière neutres.

première ligne : les choix orthographiques sont jugés peu pratiques et trop compliqués (RICARD, 2007). Il est assuré que son orthographe est scientifique mais que les autorités britanniques lui ont préféré l'orthographe de STEERE, puis JOHNSON qui a l'avantage de ne comporter aucun signe particulier ce qui a permis le développement rapide de l'écrit et du numérique.

Au moins deux chercheurs publièrent, au début des années 1940, des comptes-rendus sur le dictionnaire : LABOURET dans la revue *Africa* (1940) et SCHUMACHER dans la revue *Antropos* (1942). LABOURET, qui rédigea sa critique exclusivement pour le premier volume du dictionnaire parcourut les autres publications de SACLEUX en linguistique depuis 1891 jusqu'à 1939, tout en touchant partiellement la question de l'alphabet développé par SACLEUX. Il fit un bilan du contenu commençant par la dialectologie :

« Dans le dictionnaire, il est surtout question du dialecte officiel de Zanzibar, qui est pratiquement le plus important, mais dans chaque article les autres formes dialectales sont mentionnées et discutées lorsque cela est nécessaire. L'œuvre du R.P SACLEUX a d'autre part une valeur ethnologique en ce sens qu'elle fournit de nombreux renseignements sur les mots, les objets, instruments, ustensiles ou armes qu'ils expriment. Le dictionnaire contient aussi des informations sur des pratiques et coutumes courantes. » (LABOURET, 1940 : 307)

LABOURET (ibid : 308) ajoute: « Cet ouvrage [...] est d'une grande valeur scientifique, il faut donc remercier l'Institut d'Ethnologie d'avoir permis la publication d'un travail original rédigé par l'homme éminent qu'est le père SACLEUX. »

Quant à SCHUMACHER, après une brève étude de l'histoire du swahili et des travaux de SACLEUX, il fit une analyse importante de l'orthographe que ce dernier utilisait et où il avançait les recommandations.

« Il eût été souhaitable que [SACLEUX], après avoir établi son alphabet strictement scientifique, eût mis en regard un tableau correspondant donnant les équivalents pour l'écriture courante et permettant à tout profane de reproduire un texte qui satisferait à toutes les exigences de la phonétique, cela avec une machine à écrire ordinaire.» SCHUMACHER, 1942 : 953).

Hormis, ces suggestions, SCHUMACHER souligne la valeur scientifique de l'ouvrage : « Le P. SACLEUX nous offre donc un dictionnaire comparé d'une valeur

scientifique, [...] d'une autorité linguistique universellement reconnue ; l'édition très soignée ...» (SCHUMACHER, 1942 : 954).

Entre 1950 et 2001, des commentaires favorables ont continué à être publiés par les linguistes. Pour eux cet ouvrage était et restera encore un des meilleurs instruments d'étude, incomparable aux autres dictionnaires swahili. Pour préciser, Allen JOHN (1959) qui fut Secrétaire du Comité interterritorial Standardisation du swahili entre 1959 et 1961, affirme, dans le rapport du Comité de l'année 1958-1959, que le meilleur dictionnaire de swahili est celui de SACLEUX et que le dictionnaire de JOHNSON (1939b) rédigé sur l'égide du même Comité est trop petit.

FRANKL (1993a), dans son article sur l'œuvre lexicographique du père SACLEUX, souligne la diversité des informations présentées, notamment en matière de dialectologie, d'étymologie comme d'ethnologie. Selon lui (ibid : 201), ce dictionnaire, « demeure (et en toute probabilité demeurera) le lexique du swahili le plus complet [...] tout étudiant sérieux du swahili considérerait l'exemplaire du dictionnaire de SACLEUX indispensable ». Pour affirmer cela, dans une critique du livre de LODHI (2000), FRANKL (2001) désavoue ainsi les objections et remarques de LODHI qu'il considère comme hâtives et non fondées.

Puis FRANKL (1993a : 204) regrette que le dictionnaire soit en français. En effet, à l'exception des Comores où l'on parle le français, même si certains savants connaissent le français de base, la majorité des swahiliphones qui ne le comprend pas reste exclusivement focalisée sur les dictionnaires prescriptifs du swahili standard.

Une autre façon de comprendre la qualité du dit dictionnaire, c'est son influence. Outre le fait d'être cité, cet ouvrage a été un modèle, voire un objet de copie, comme le constate MURHI-ORHAKUBE (2008 : 67). Celui-ci affirme que beaucoup d'articles du dictionnaire ont été plagiés par KAJIKA, Balihuta, auteur du dictionnaire swahili-français (1975). MURHI-ORHAKUBE illustre par l'exemple de l'entrée *Acha* (voir l'extrait 20 ci-dessous).

SACLEUX (1939)	KAJIKA (1975)
<p>-Acha, -Wacha (DS, Ngw.=DN. -aṭa G. -vaṭa, Ngaz. 2.-latsa). A Laisser, abandonner, quitter délaisser ; répudier, renvoyer (sa femme) ; laisser aller, lâcher, donner congé à, laisser tranquille ; acquitter un débiteur ; laisser faire qqn, omettre, renoncer à, se désister de, cesser de, cesser, <i>Niache (ou nache)</i>, laisse-moi. <i>Acha moto, uenee</i>, laisse l'incendie s'étendre. <i>Wakamwacha mpagazi njiani</i> : ils abandonnèrent le porteur sur la route. – <i>mwa mtumwa</i>, liberer un esclave. X p. ‡ <i>Mwacha</i>.</p>	<p>ACHA, KU- : Laisser, abandonner, quitter, délaisser, répudier, renvoyer (sa femme), laisser aller, lâcher, donner congé à ; laisser tranquille, acquitter un débiteurs, laisser faire quelqu'un, omettre, renoncer à, se désister, de, cesser de, cesser, <i>Niache</i> laisse-moi. <i>Acha moto uenee</i>, laisse l'incendie s'étendre. <i>Wakamwacha mpagazi njiani</i> : ils abandonnèrent le porteur sur la route. <i>Kujiacha</i> s'abandonner, se laisser aller à soi-même, à ses penchants</p>

Extrait 21 : Comparaison d'un article de SACLEUX (1939) et de KAJIKA (1975)

Concernant la contribution de ce dictionnaire dans la lexicographie swahili. Certes SACLEUX, de par son orthographe et l'inclusion des formes dialectales, n'a pas été pris pour modèle en ce domaine. Mais cela ne veut pas dire qu'aucun élément du dictionnaire de SACLEUX (1939) ne soit entré dans les dictionnaires du swahili standard. En fait, en 1966 lorsque le Comité Interterritorial avait le projet de réaliser un dictionnaire swahili-anglais, il avait demandé la contribution de J.A TEJAN qui travaillait auparavant au ministère de l'Education à Zanzibar. Pour TEJAN, le dictionnaire JOHNSON était trop petit, il insista donc pour que le nouveau dictionnaire soit élaboré à partir du dictionnaire de JOHNSON et de celui de SACLEUX. “*The basis of a new dictionary will be the standard dictionary, plus the two volume of Sacleux monumental dictionary ...*”³³² dit-il, cité par MHINA (1966 : 7).

Lorsque TEJAN était directeur du TUKI, il se mit à l'étude des dictionnaires de SACLEUX et de JOHNSON. A partir des entrées tirées en grande partie de ces deux dictionnaires, il commença à élaborer un nouveau dictionnaire swahili-anglais. Cette façon de faire est présentée par MULOKOZI, directeur du TUKI en 2001 :

³³² Le nouveau dictionnaire prendra pour base le dictionnaire de swahili standard et les deux volumes du dictionnaire monumental de SACLEUX.

« *Bwana Tejan alipokuwa Mkurugenzi wa Chuo Cha Uchunguzi wa Kiswahili kati ya 1968 na 1969, aliendelea kuifanya kazi hii hadi mwaka 1970 alipoikabidhi kwa Mkurugenzi mpya [...] Bwana Mhina. Mwaka 1967, kabla ya kuteuliwa kuwa Mkurugenzi mpya, Baraza la Kiswahili lilikielekeza Chuo cha Uchunguzi wa Kiswahili kuwa Kamusi inayopaswa kuandaliwa mwanzo iwe kamusi ya Kiswahili-Kiswahili na wala siyo kamusi ya Kiswahili-Kiingereza. Kwa hiyo kazi ya kwanza ya Mkurugenzi mpya Bwana George Mhina ilikuwa kuhakikisha kuwa vitomeo vyote vilivyomo katika kamusi ya Kiswahili- Kiingereza iliyoanzishwa na Tejan vinatafsiriwa upya katika Kiswahili » Mulokozi dans TUKI (2001 : v)³³³*

Ce manuscrit fut ultérieurement utilisé pour l'élaboration du dictionnaire monolingue (publié en 1981), puis du *Swahili-English dictionary* (publié en 2001). Il est donc très probable que pendant ce travail par TEJAN, les entrées du dictionnaire de SACLEUX furent intégrées dans les dictionnaires de swahili standard de TUKI. Mais sans pour autant inclure des informations développées dans les articles.

En effet, en raison des caractères ethnologique, dialectologique et encyclopédique de cette œuvre, les linguistes américains et allemands luttent pour la revalorisation de cette publication en les téléchargeant et les traduisant. Pour eux comme pour nous, il est important de sauvegarder le contenu de ces dictionnaires.

En résumé, au moins dans les deux domaines, SACLEUX figure parmi les meilleurs chercheurs même de nos jours ; son dictionnaire (1939) en témoigne. Son dictionnaire *français-swahili* 1891/1959 reste le seul dictionnaire scientifique qui définisse le français en swahili, tandis que celui de swahili-français (1939) est un ouvrage rare en lexicographie.

Malgré le fait que, dans une certaine mesure, ses termes soient dépassés car le monde a évolué, ce dictionnaire reste un véritable modèle dans son genre, un dictionnaire riche en synonymes, en exemples et largement illustrés. Ainsi, les ouvrages de SACLEUX surtout les dictionnaires sont exceptionnellement utiles pour les chercheurs qui travaillent sur la littérature, l'histoire, la linguistique et la culture.

³³³ « Lorsque M. TEJAN était directeur de l'Institut entre 1968 et 1969, il continua à faire ce travail (élaborer un dictionnaire *swahili-English*) avant de le céder au nouveau directeur George MHINA. Rétrospectivement en 1967, avant que TEJAN ne soit nommé directeur, le Conseil de Swahili avait ordonné à l'Institut de confectionner un dictionnaire monolingue (or TEJAN n'y avait pas consenti). Donc, le premier devoir du nouveau directeur Monsieur George MHINA a été de s'assurer que toutes les entrées dans le dictionnaire que TEJAN avait préparées soient traduites en swahili ».

9. LES ETUDES CONTEMPORAINES DU SWAHILI EN FRANCE

Dans les chapitres précédents, nous avons travaillé sur les contacts entre les Français et les Swahili mettant l'accent sur les études que ces premiers ont fait en Afrique concernant la langue swahili. Le présent chapitre se propose de présenter une synthèse des travaux des successeurs de SACLEUX. Il se consacrera à l'examen des recherches sur le swahili effectuées en France. Étant donné que les études sur la langue swahili s'inscrivent dans le cadre général des études africanistes et bantu, la première partie de ce chapitre abordera ce cadre alors que la deuxième sera consacrée à la linguistique bantu. La troisième se focalisera sur les swahili où nous traiterons d'abord les relations entre les Français et les Tanzaniens et comment ces relations ont favorisé ou ralenti la promotion du swahili en France ; ensuite, nous présenterons l'enseignement de cette langue en France ; enfin nous examinerons la documentation et les publications sur le swahili.

9.1 Etudes africanistes en France depuis le XIX^e siècle .

Les études africanistes en Europe et en France en particulier constituent une longue histoire débutée sur le terrain en Afrique avant de s'enraciner en Europe. Ces études, initiées par les missionnaires, restent, selon THOMAS et BEHAGHEL (1981), indissociables de l'implantation coloniale européenne sur ce continent. Presque tous les africanistes européens menèrent leurs recherches dans des régions occupées par leur propre nation : les Anglais dans les colonies anglaises, de même pour les Portugais, les Français et les Allemands. La politique linguistique du pays colonisateur avait un impact sur la profondeur et la méthode de recherche linguistique, le soutien du gouvernement et celui des établissements universitaires.

En France, la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la loi sur la laïcité votée en 1905, à l'époque même où SACLEUX menait ses travaux, conjuguée à une politique qui interdisait la pratique des langues régionales dans les écoles de la troisième république, eut des effets catastrophiques sur l'étude des langues autres que le français d'Île de France.

Une grande partie des données scientifiques recueillies par les missionnaires ne fut pas intégrée dans le fonds géré par l'État. Tandis que le fonds de l'œuvre de SACLEUX par exemple reste toujours la propriété des missionnaires Spiritains, en Angleterre et en Allemagne les établissements tels que la SOAS ont hérité et hébergent toujours les manuscrits des chercheurs missionnaires comme Johann KRAPF et William

TAYLOR des contemporains de SACLEUX. Dans ces pays, ces données ont servi de point de départ pour les chercheurs qui ont succédé.

De plus, en Angleterre comme en Allemagne, on proposait des postes dans les établissements publics aux pasteurs et prêtres linguistes. Par exemple, le père TORREND avait décliné la chaire de linguistique africaine qui lui avait été offerte par l'Université de Berlin, tandis que le swahilisant père Spiritain Alfons LOOGMAN termina sa vie comme professeur de swahili à la SOAS. Ceci ne pouvait pas être fait dans la France « laïque » où selon THOMAS et BEHAGHEL (1981 : 519), il fallut attendre les années 1930 pour que les études africaines soient prises en considération et renforcées.

Deux facteurs expliquent cette prise de conscience. Le premier fut le mouvement panafricaniste et la lutte pour les indépendances des pays africains. Apparue en Europe et en Amérique, ce mouvement nommé Négritude réclamait l'application du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et il impliquait un changement d'attitude des Français envers les Africains. Le second, c'est le facteur intra-européen. Après les deux guerres, l'Europe est calme, l'ONU est créée, les coopérations intra-européennes se tissent, permettant ainsi des échanges d'expérience en matière scientifique y compris dans le domaine des études africanistes. Les Français purent apprendre ce qui se passait dans les pays voisins.

A partir de l'entre-deux-guerres furent établis en France ou en Afrique francophone des instituts de recherche et des centres scientifiques sur l'Afrique et qui n'ignoraient jamais l'étude de la langue. Derrière ces raisons académiques se cachent des motifs économiques. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la France se préparait à donner leur indépendance aux pays qu'elle colonisait ; mais il fallait le faire sans anéantir ses intérêts politico-économiques. Elle créa donc des liens institutionnels pour assurer la pérennité de la présence française dans ces pays (RENOU, 2002 : 14).

L'Institut Français d'Afrique noire (IFAN) fut créé à Dakar en 1936, huit ans avant la fondation de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-mer (ORSTOM) à Paris et fut suivi par la fondation de l'Institut d'études centrafricaines (IEC) à Brazzaville en 1946. Plus tard, en 1957, fut établi à Paris le Centre d'études Africaines (CEAf) avec sa Bibliothèque. Les travaux dans ces établissements furent consolidés grâce aux soutiens matériels et financiers de la part du Centre National de la Recherche Scientifique le (CNRS) créé en 1939.

Afin de promouvoir les études africaines, beaucoup d'établissements furent créés ou transformés. Parmi lesquels l'Institut Français de Recherche en Afrique' (IFRA) (Nairobi et celui d'Ibadan)³³⁴, le Centre d'Etudes Africaines Linguistique et Littéraires Francophones et Africaines (CELFA)³³⁵, le Centre Français des Etudes Ethiopiennes (CFEE) créé en 1991 à Addis-Abeba, l'Institut Français d'Afrique du Sud (IFAS) fondé en 1995 et le Réseau d'études africaines en France créé en 2004 à Bordeaux, dans cette même intention de consolider les études qui portent sur l'Afrique.

Ce dernier organise notamment des congrès qui réunissent de nombreux enseignants-chercheurs français qui consacrent leurs travaux à l'Afrique. Selon l'information publiée sur leur site (2010), le réseau vise à « mieux structurer les Etudes africaines en France dans le domaine des Sciences humaines et sociales ». Pour parvenir à effectuer ses missions, les réseaux réunissent plusieurs parties prenantes dans les études africaines, y compris le responsable du fonds Afrique de la Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations (BULAC), et parmi les membres du bureau actuel du Réseau Thématique Pluridisciplinaire (RTP), figure Gérard PHILIPPSON, professeur à l'INALCO de renommée internationale. En 2010 au congrès, il y avait un atelier particulier sur les études du swahili en France.

Plus récemment en 2011, a été fondée « Les Afriques dans le monde » (LAM), une unité de mixte recherche (UMR 5115 du CNRS) qui résulte de la fusion du Centre d'Etudes d'Afrique noire (CEAN, Sciences Po Bordeaux)³³⁶ et du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Pays d'Afrique Orientale (CREPAO, de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, UPPA)³³⁷. L'objectif de LAM est de promouvoir des recherches et des enseignements pluridisciplinaires sur l'Afrique. Les études africanistes sont donc devenues une préoccupation des nombreux Français³³⁸.

³³⁴Créée en 1977 comme Centre d'étude Africaines, et puis transformée en 1980 en Centre de Recherche, d'Échanges et de Documentation Universitaire (CREDU) avant d'être renommé IFRA en 1992.

³³⁵Fondé en 1969, il est actuellement dirigé par le Professeur Musanji NGALASSO-MWATHA.

³³⁶Fondé en 1958, le Centre d'étude d'Afrique noire (CEAN) est l'un des principaux centres d'analyse du politique en Afrique.

³³⁷Fondé en 1977, ayant pour objectif d'ouvrir la recherche française en sciences sociales et humaines sur des espaces non-francophones, notamment sur l'Afrique orientale et australe, anglophone et lusophone.

³³⁸ A l'EHESS, où il y avait le Centre d'étude africaine, parmi les chercheurs figurent Jean-Claude PENRAD (monde swahili), José KAGABO (monde swahili et Rwanda), Elikia M'BOKOLO et Eloi FIQUET. Les autres sont Claude MEILLASSOUX, George BALANDIER, Marc AUGÉ, Françoise HÉRITIER, Marie-Aude FOUERE et Catherine Coquery VIDROVICH.

9.1.1 Les études de linguistique africaine et bantu en France

En France l'étude des langues africaines est longtemps restée en arrière plan. Les études qui avaient été commencées par les missionnaires tels que CASALIS, ARBOUSSET, TORREND (voir 2.1.1) et SACLEUX furent ralenties vers la fin du XIX^e siècle suite au changement de politique linguistique de la France, conformément aux lois de Jules FERRY (1832-1893) qui avaient rendu obligatoire l'enseignement du français au détriment des langues régionales. En effet, cette orientation nouvelle,

«... axée essentiellement sur l'assimilation des territoires conquis et en conséquence sur l'extension du français, avec pour corollaire l'ignorance, voire la prohibition des langues africaines, provoquent un net recul des recherches linguistiques auxquelles seuls ou presque les spécialistes restent attachés [et ces spécialistes étaient peu nombreux] » (THOMAS et BEHAGHEL, 1981 : 518).

Cependant sur le terrain, les chercheurs allemands et anglais dont les gouvernements exerçaient des politiques coloniales qui permettaient l'utilisation de langues locales, tiraient profit de cette opportunité ; ils recevaient même un support moral et financier de la part des établissements universitaires (WESTERMANN, 1939). En Allemagne par exemple, afin de mieux connaître les sujets colonisés, des séminaires de linguistique bantu avaient lieu depuis 1887 juste après la conférence de Berlin et l'occupation allemande du Tanganyika (voir chapitre deux). De même pour l'Angleterre, la *School of Oriental and African Studies* (SOAS) ouvrit des cours de swahili dès sa fondation en 1917.

En France ce n'est qu'en 1964, huit décennies après l'Allemagne que la première chaire de linguistique africaine fût créée. Et le lancement des émissions de RFI s'est effectué un demi-siècle après les autres médias internationaux. Cette première chaire, créée à Aix-en Provence fut transférée à la Sorbonne en 1969, puis à l'Institut de Linguistique et Phonétique Générale et Appliquée (ILPGA) de l'Université Sorbonne Nouvelle.

Le LACITO (laboratoire des Langues et Civilisations à Traditions Orales) est le premier laboratoire français où siègèrent une équipe de chercheurs sur les langues bantu dans les années 1980. Créé en 1976 dans l'objectif de décrire les langues non-écrites, le LACITO réunissait alors Pierre ALEXANDRE, Herman BATIBO, Françoise LE GUENNEC-COPPENS, Gladys GWARISMA, Jacqueline LEROY, Marie-Françoise

ROMBI et Gérard PHILIPPSON. Ce laboratoire, ne décrit pas seulement les langues, il propose le résultat de ses recherches, tant par des documents publiés, que par des enregistrements sonores grâce aux outils audiovisuels qu'il possède. Le LACITO a soutenu pendant longtemps des recherches sur ces langues africaines, mais actuellement la majorité de ces chercheurs partent à la retraite entraînant de ce fait un déclin des recherches en langue bantu.

Etant donné que l'objectif du LACITO est très large car il prend en charge toutes les langues non décrites, en 1994 un laboratoire fut créé pour se focaliser principalement sur les langues africaines : *Langage, Langues et Cultures d'Afrique Noire* (LLACAN) du CNRS et de l'INALCO. Celui-ci depuis sa création s'engage à organiser et subventionner des recherches, dont le plus récent est le projet ANR « L'objet swahili » (voir 9.3.5.2) entre 2008-2012. De plus, le LLACAN a organisé le « *Colloque International bisannuel Bantu 5* » qui a eu lieu en juin 2013³³⁹. Outre ces deux laboratoires, les activités relatives aux langues bantu et au swahili en particulier s'effectuent le cas échéant dans les centres et laboratoires portant sur l'Océan Indien, le monde Arabe, l'Afrique et la linguistique générale tels que le CERAOCA³⁴⁰

Théoriquement, selon THOMAS et BEHAGHEL (1981 : 521), l'enseignement des langues africaines en France a été inspiré, par les courants de la linguistique française :

« La nouvelle école africaniste ne se caractérise pas seulement par ses options de théorie linguistique, mais aussi par une conception élargie de la recherche linguistique qui dépasse de beaucoup les strictes limites de l'étude grammaticale et lexicale d'une langue pour s'étendre à l'ensemble du milieu naturel et humain où elle se situe. Dans cette optique la langue ne peut pas être considérée comme une entité, indépendante de la société humaine qui l'emploie comme moyen de communication ; cette société elle-même et la langue dont elle fait usage sont indissolublement liées au milieu naturel où elles évoluent. En conséquence, l'étude de l'une ne peut aller sans la connaissance des autres. »

³³⁹ Les 3 organisateurs sont le directeur adjoint du LLACAN monsieur Mark van de VELDE, Mme Annie RIALLAND (Institut de Phonétique) et Mme Sophie MANUS (Lyon 2).

³⁴⁰ Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Afrique Orientale, Centrale et Australe, laboratoire rattaché à l'INALCO et disparu en 2001.

En France donc, les données de la linguistique africaine³⁴¹, sont traitées dans des perspectives théoriques françaises telles que l'approche fonctionnelle d'André MARTINET (1908-1999) et l'orientation énonciative d'Émile BENVENISTE (1902-1976) et de nos jours d'Antoine CULIOLI. Actuellement les culioliens en linguistique africaine sont Sû-Tôg-nooma Kukka KABORE (Paris III-Sorbonne nouvelle, Moore), Odile RACINE-ISSA (INALCO, swahili), Sylvester OSU (Université François Rabelais de Tours, Ikwere), Delombera NEGGA (INALCO, Amharique) et Aliou MOHAMADOU (INALCO peul)³⁴².

Mais la plupart des bantuistes, Liliás HOMBURGER, Pierre ALEXANDRE, Gérard PHILIPPSON, Jacqueline LEROY (MAKON), Gladys GWARISMA et Michel LAFON (Zulu, passé du LACITO au LACAN) sont des fonctionnalistes qui ont consacré leurs travaux au comparatisme ; ils s'intéressent aux phénomènes linguistiques et surtout à la phonologie et à la morphologie ; ils ne s'intéressent pas à l'ethnologie comme outils de compréhension de la langue. Odile RACINE-ISSA est la première à travailler le swahili dans le cadre de la théorie d'Antoine CULIOLI ; elle prend en compte l'ethnolinguistique. Or, les vrais ethnolinguistes en France sont Paulette Roulon DOKO qui a travaillé sur les Aka et Marcel Kiri DIKIRI, les deux faisant partie du LLACAN.

Hormis, les recherches et l'enseignement, des activités académiques portant sur les langues bantu sont organisées. Parmi les événements figure un colloque international du C.N.R.S qui eut lieu à Aix-Provence, du 3 au 7 juillet 1967 et qui portait le titre *La classification nominale dans les langues négro-africaines*. Cette rencontre réunit des linguistes renommés de l'époque comme André MARTINET (1908-1999), le bantuiste Malcom GUTHRIE (1903-1972) et le swahilisant Wilfred WHITELEY (1924-1972) ; ce dernier était aussi le maître de Pierre ALEXANDRE. Il fallut attendre une décennie pour que trois autres colloques soient organisés : un à Vivier en avril 1977 sur *L'expansion bantoue* ; le deuxième à Grenoble en mai 1977 sur *le Français et les langues africaines* et le dernier à Ivry en 1978 intitulé *Bantouistique*. Plus récent, le *Colloque International bisannuel Bantu 5* qui a eu lieu à l'INALCO en 2013.

³⁴¹ Or, certains linguistes comme Pierre ALEXANDRE et Gérard PHILIPPSON se réclament de suivre l'École de Londres où ALEXANDRE avait été formé.

³⁴² Qui a eu le prix Kadima en 2012 pour récompenser ses travaux.

Dans les études bantu en France Gérard PHILIPPSON, un des premiers élèves de Pierre ALEXANDRE, est une figure emblématique. Celui-ci est aujourd'hui un des meilleurs bantuisants. Il a séjourné en Tanzanie entre 1970 et 1976, travaillant étroitement avec Derek NURSE, un bantuisant canadien. PHILIPPSON acquit une compétence qui lui permit de publier le *Gens des bananeraies : contribution linguistique à l'histoire culturelle des Chaga du Kilimanjaro, Tanzanie* (1984), un ouvrage qui porte sur l'ethnolinguistique de la communauté chagga. Ensuite il rédigea une thèse sur les *Tons et accent dans les langues bantu d'Afrique Orientale* (1991). PHILIPPSON et NURSE concentrent leurs recherches sur la classification des langues bantu de l'Afrique de l'Est. En 2003 ils publient *The Bantu languages*, un ouvrage scientifique sans précédent, qui rassemble des contributions dans divers domaines de la linguistique bantu. PHILIPPSON lui-même ne cesse de publier et de faire des présentations sur divers aspects de la linguistique bantu³⁴³.

9.1.2 L'enseignement des langues africaines et des langues bantu à l'INALCO

En dehors des cours d'initiation à des langues africaines organisées par des associations à but non lucratif qui tentent de sensibiliser des enfants issus de l'immigration, auxquels il faut ajouter quelques enseignements épars dispensés dans quelques universités, le seul établissement à offrir de véritables formations dans ces langues est l'actuel Institut National de Langues et Civilisations Orientales (INALCO). L'INALCO est issu de L'École des Jeunes de Langues fondée en 1669 par COLBERT et qui, à la révolution française par le décret-loi du 10 germinal An III (30 mars 1795), devint l'Ecole des Langues Orientales Vivantes. Décrétée établissement d'enseignement supérieur, elle avait pour but la formation d'interprètes. Il s'agissait alors de renforcer les relations politiques et commerciales avec les pays d'Orient. L'Afrique ne faisait pas partie des continents ciblés, aucune langue africaine n'était proposée, à l'exception de l'arabe³⁴⁴.

Les langues de l'Afrique subsaharienne furent introduites trois siècles après sa fondation. Joseph TUBIANA, un des personnages qui jouèrent un grand rôle dans le renforcement de l'enseignement de ces langues dans les années 1950, donne un

³⁴³<http://www.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/Annuaire/Index.asp?Action=Edit&Langue=fr&Page=Gerard%20PHILIPPSON> consulté le 15 mars 2011.

³⁴⁴Les autres langues étaient le turc, le tatar de Crimée, le persan et le malais.

historique de ces débuts dans son article *Les études négro-africaines à l'école nationale des langues orientales vivantes* :

« [L]'enseignement à l'Ecole Nationale des Langues Orientales vivantes remonte à l'année 1898, lorsque le capitaine Rambaud³⁴⁵ fut autorisé à donner *un cours libre* [de mandingue et de wolof] demandé durant l'année scolaire 1899-99³⁴⁶.

En 1899-1900 le wolof remplace le mandé [...]. En 1900-1901 Maurice Delafosse³⁴⁷ enseigne à l'Ecole nationale des langues orientales vivantes pour la première fois. De 1901 à 1904 le cours libre de « Dialectes soudanais » est tenu de nouveau par le capitaine Rambaud, assisté de Maurice Gaodefroy-Demombynes³⁴⁸ à partir de 1903. De 1904 à 1909 le cours libre revient à Charles Monteil, toujours assisté de M. Gaodefroy-Demombynes.

Les langues enseignées pendant toute cette période sont principalement le wolof et le bambara (importante langue du groupe mandé).

En 1909 une charge de cours est enfin créée, et elle est confiée à Maurice Delafosse. Il sera également le premier titulaire de la chaire magistrale [intitulée « langues et civilisations négro-africaines »] lorsque, ultime progrès, la création en sera faite en 1921. Après sa retraite en 1926, M. Delafosse eut pour successeur Henri Labouret³⁴⁹, auquel succéda plus tard M^{lle} Liliás Homburger, jusqu'à sa retraite en octobre 1958.

Les langues enseignées à l'Ecole dans le cadre de la chaire de Langues Soudanaises étaient le peul, le bambara et le haoussa, le wolof avait été laissé de côté » (TUBIANA, 1959 : 295).

Pour les langues bantu, c'est grâce à Liliás HOMBURGER (1880-1969) que ces cours furent lancés dans l'actuel INALCO en 1923³⁵⁰. « Ce cours libre dura jusqu'en 1928. Il fut repris pour une année en 1936-1937. Un cours libre de « langues de

³⁴⁵ Jean-Baptiste RAMBAUD (1865-1904), capitaine d'artillerie de marine, avait séjourné au Sénégal et au Soudan où il avait appris le wolof, le mande et le mandingue.

³⁴⁶ La même année commença l'enseignement du malgache par Alfred DURAND (1862-1914) et de l'Amharique par Casimir MONDON-VIDAILHET (1847-1910).

³⁴⁷ Né en 1870 et mort en 1926, il était administrateur colonial, puis il devint ethnologue et linguiste africaniste.

³⁴⁸ Né en 1862 et mort en 1957, il était professeur d'arabe.

³⁴⁹ Un des plus grands africanistes français. Né à Lyon le 27 mai 1878 et mort à Paris le 4 juin 1959, il fut soldat avant d'être nommé administrateur, il devint finalement chercheur.

³⁵⁰ Il faut se rappeler que les missionnaires, notamment les Pères Blancs et SACLEUX, donnaient déjà des cours dans leurs institutions respectives depuis le début du siècle.

l'Afrique équatoriale » lui succédait en 1937-38 et 1938-1939, toujours avec le même professeur » (TUBIANA, 1959 : 295).

Lilias HOMBURGER (1880-1969), élève d'Antoine MEILLET (1866-1936), avait fait ses études aux Langues Orientales et à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes avant de donner des cours sur les langues bantu. Elle s'était initiée aux études comparatives sur les langues ouest atlantiques en employant une méthode héritée des études comparatives des langues indo-européennes et indépendamment des études faites par MEINHOF. Elle tenta d'affirmer la filiation généalogique entre les langues bantu et l'égyptien, une conclusion étonnante non seulement pour les bantuistes, mais aussi pour son maître Antoine MEILLET. Vers la fin de sa carrière, elle se consacra à l'étude des langues soudanaises (HOMBURGER, 1928).

A l'Ecole des Langues orientales, l'introduction des langues africaines suscita des réactions variées parmi les Français. L'administrateur de l'École Paul BOYER (1864-1949) promut l'enseignement de ces langues tandis que les partisans de la propagation du français en Afrique s'inquiétaient de la contradiction relative à la politique linguistique française de cette époque (PONDOPOULO, 2012).

L'introduction des langues bantu à l'École des langues orientales coïncidait avec l'élaboration du dictionnaire *swahili-français* de SACLEUX. On peut donc se demander s'il y avait des collaborations entre Charles SACLEUX et ce milieu académique. SACLEUX enseignait à Chevilly-Larue depuis 1901 et dès 1929 il avait pris contact avec l'administrateur de l'Ecole, Paul Boyer, pour la publication de son dictionnaire. Pourtant aucun document ne permet d'attester d'une collaboration ou un échange de points de vue entre lui et Lilias HOMBURGER, tous deux étaient membres de la Société de Linguistique de Paris³⁵¹ et entretenaient des relations avec Antoine MEILLET.

Vers la fin des années 1950, d'après TUBIANA (1959), l'Ecole affronta un double défi : d'un côté le manque d'enseignants provoqué par le départ en retraite de Lilias Homburger, et de l'autre l'obligation, à l'échelle continentale (européenne) d'enseigner les langues africaines, surtout les langues bantu. Concernant la nécessité d'enseigner les langues en Europe, un groupe d'étude réunissant 27 linguistes européens était tenu à la SOAS entre le 25 et le 29 mai 1959 où TUBIANA représentait la

³⁵¹SACLEUX était membre depuis 1894 tandis qu'elle fut élue membre le 10 janvier 1910, et entre 1940-1944, lorsqu'il était à Grâce, elle était présidente de la Société.

France³⁵². Il fut alors convenu qu'il était urgent d'offrir des cours de langues africaines dans tous les pays. Pour commencer, une trentaine de langues y compris le swahili devaient être proposées sans attendre. A cette époque-là, à la SOAS, on enseignait dix-neuf langues bantu tandis qu'en France aucune langue n'était enseignée.

En conséquence de quoi, TUBIANA invita deux amis africanistes Pierre-François LACROIX (1924-1977) et Pierre ALEXANDRE (1922-1994) pour assurer les études de langues africaines à l'École, l'un chargé des cours de langues soudanaises et l'autre des cours de langues bantu. Au fur et à mesure le nombre de langues africaines augmenta. Actuellement on donne des cours d'amharique, de berbère, de haoussa, de malgache, de mandingue (bambara), de peul, de swahili, de wolof, de yoruba et quelques cours de comorien, de tigrigna et de soninké.

Pendant à peu près deux décennies (1940-1960)³⁵³, les cours des langues bantu furent interrompus. Ils furent repris dans les années 1960 par Pierre ALEXANDRE. Dès l'origine, en prenant la SOAS pour modèle, l'idée était d'y introduire autant de langues bantu. Mais ces efforts se heurtent toujours à l'insuffisance d'enseignants ainsi qu'au manque de volonté politique en général. Par exemple, en 1976 fut introduit par Adophe DZOKANGA (1942-1998) le lingala (C.36d), une des langues nationales de la République Démocratique du Congo (RDC). Mais sa mort prématurée en 1998 marqua la fin des cours. Plus tard sous l'initiative de Michel LAFON³⁵⁴, le zulu fut proposé entre 2003 et 2007, les cours étaient donnés par Sthokozile MHLANGA, qui était payée par le Ministère des Affaires étrangères. De nos jours, seuls le comorien et le swahili sont enseignés. Le comorien introduit en 1990 par le Michel LAFON n'est qu'un cours d'initiation, un poste non statutaire. Le swahili dont l'histoire de son enseignement est présenté dans les paragraphes qui suivent, demeure la langue africaine la plus importante.

9.2 Pierre ALEXANDRE et la fondation des études swahili

Pierre ALEXANDRE est le véritable fondateur des études swahili en France. Né le 3 décembre 1922 en Algérie lors la colonisation française, il fut à partir de 1943 élève du lycée Louis-le Grand avec Pierre-François LACROIX. Tous deux fréquentèrent ensuite l'École Nationale de la France d'Outre-mer avant d'être envoyés dans l'actuel

³⁵² Avec Jean FILLIOZAT (1906-1982), un spécialiste des études indiennes (Collège de France) et Jean CHESNEAU (1922-2007), un spécialiste de la langue chinoise (École pratique des Hautes Études).

³⁵³ Lilius HOMBURGER avait arrêté de donner des cours.

³⁵⁴ Élève de Pierre ALEXANDRE actuellement chercheur au CNRS (LLACAN).

Cameroun comme administrateurs civils, LACROIX au Nord où il apprit le peul et ALEXANDRE au Sud où il apprit le bulu (langue bantu classifiée selon GUTHRIE A 74a). ALEXANDRE séjourna entre 1946 et 1951 au Cameroun avant de faire un stage au Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes (CHEAM) où il fut nommé plus tard Secrétaire général. Entre 1955 et 1958, il fut envoyé au Togo.

Avant d'entreprendre l'enseignement, Pierre ALEXANDRE passa une année à la SOAS avec le professeur Malcom GUTHRIE (1903-1972) afin de perfectionner ses compétences sur les langues bantu. C'est durant cette période qu'il apprit la structure du swahili et qu'il se lia d'amitié avec Wilfred WHITELEY qui était alors enseignant. A son retour à Paris en 1959, frappé par les progrès des études en langue bantu à Londres, il introduisit des cours de langues bantu et de swahili en particulier. Comme il le dit lui-même, il s'était livré à un domaine d'étude qui était « le parent pauvre de l'orientalisme universitaire en France » (ALEXANDRE, 1959 : 297).

Selon CALAME-GRIAULE (1995), Pierre ALEXANDRE travailla entre 1975 et 1980 avec l'équipe d'ATP³⁵⁵ *Langue et contacts de langues aux Comores*. Il s'inscrivit dans les années 1980 au *Groupe bantou du LACITO* dans lequel il devint directeur. Formé à la méthode comparatiste de GUTHRIE, il dirigeait des séminaires de bantu comparé à l'INALCO. Pendant deux ans 1976-1978, dans le cadre de ces séminaires, il fit une mission aux Comores où il fit travailler Michel LAFON, Jean-Luc SIBERTIN-BLANC et Marie-Françoise ROMBI (LABROUSSE, 1995).

ALEXANDRE dirigea de nombreuses thèses sur la linguistique et les langues bantu. En swahili les premières thèses furent soutenues en 1977 et elles portaient sur l'influence de l'arabe sur le swahili, l'une : *Emprunts arabes en swahili et hausa* par Sergio BALDI³⁵⁶ et l'autre : *Emprunts Arabe en swahili* par Mustapha EL HALUJI. Ensuite en 1979, Herman BATIBO³⁵⁷ soutint un diplôme d'Etat intitulé : *Les langues maternelles et la dialectalisation du swahili* ; la dernière est celle de Jean de Dieu KARANGWA intitulée *Le kiswahili dans l'Afrique des Grands Lacs* dont la direction

³⁵⁵ Une opération de recherche ponctuelle, désignée comme Action Thématique Programme.

³⁵⁶ Actuellement professeur de haoussa à l'Orientale à Naples.

³⁵⁷ Chercheur et professeur tanzanien. Il est un des premiers tanzaniens à étudier la linguistique bantu en France dans les années 1970 à l'université de La Sorbonne Nouvelle (Paris III). Sa thèse portait sur la description de la langue sukuma la langue tanzanienne qui a le plus de locuteurs natifs. Il fut honoré en 1984 de l'*Ordre des Palmes Académiques* par le gouvernement français pour sa promotion de l'enseignement du français en Tanzanie. Après avoir enseigné à l'université de Dar es Salaam. Il est depuis 1994 à Université de Botswana Il a été entre 2000 et 2009 président du *Standing Committee of the World Congress of African Linguistics (WOCAL)* from 2000 to 2009.

fut reprise par PHILIPPSON après la mort d’ALEXANDRE. Elle fut soutenue en 1995. ALEXANDRE animait et participait aussi à l’élaboration de colloques, conférences et séminaires sur la linguistique bantu tenus en France et ailleurs.

Dès l’origine, il constata la nécessité d’engager les locuteurs natifs dans l’enseignement du swahili. En 1965, il choisit Ali SALEH (1926- 2004) pour l’enseignement à l’Ecole des Langues orientales. Né aux Comores et ayant poursuivi des études de langue en France et à la SOAS, il avait fondé en 1961 à Zanzibar l’École internationale de Langues et de Commerce. SALEH fut rejoint en 1967 par Aziza Mohamed ABUBAKAR, locutrice native en swahili et arabophone qui apporte de nos jours un soutien non négligeable à l’enseignement de la pratique de la langue. Actuellement, par rapport aux autres enseignants du swahili en France, personne n’a enseigné aussi longtemps qu’Aziza ABUBAKAR.

Pierre ALEXANDRE s’était livré à son travail sans jamais être découragé, d’un côté par les commentaires défavorables de la part de ses collègues français : « [L]es langues africaines ? Mais voyons, Professeur, elles sont en voie d’extinction : tous ces gens-là parlent français comme vous et moi » (ALEXANDRE, 1967 : 7) disaient-ils. De l’autre, par le nombre réduit d’étudiants et d’enseignants : « Il faut bien avouer que, à l’heure où j’écris, peu d’étudiants de Paris [...] [sont inscrits en langues africaines], le nombre des étudiants en linguistique africaine n’a jamais dépassé le dixième de celui des étudiants en ethnologie, sociologie, géographie et, plus récemment en histoire de l’Afrique. » (ALEXANDRE, 1967 : 162)). Tout au long, il prenait la SOAS comme point de comparaison : « Il y a plus d’enseignants de linguistique africaine à la seule Université de Londres que d’étudiants et de chercheurs qualifiés en France et en Afrique dite francophone » affirmait-il (ibid).

Pierre ALEXANDRE accompagné de ces deux swahiliphones, forma plus d’une trentaine de diplomates³⁵⁸, chercheurs et universitaires francophones comme Adolphe DZOKANGA (1942-1998) Odile ISSA-RACINE, Gérard PHILLIPSON, Marie-Françoise ROMBI, Françoise GUENNEC-COPPENS, Jean-de Dieu KARANGWA dont certains perpétuent son œuvre. On peut même souligner que « de nombreux Africains actuellement en poste dans les universités africaines ont bénéficié de son

³⁵⁸Des ambassadeurs : J. de la BRIOLLE (TZ), Jean-Christophe BELLARD sans doute Bernard LODIOT (TZ).

savoir et de son enthousiasme, tout en rédigeant articles et thèses de qualité » (LABROUSSE, 1995 : 375).

En ce qui concerne les colloques qui portent sur le swahili, le premier eut lieu à Paris au mois de décembre 1970, il s'agissait d'une table ronde intitulée : *Le swahili comme langue de culture* qui était organisée par la Société Africaine de Culture (avec le concours de l'UNESCO). La table ronde était présidée par Ali SALEH (1926-2004). Selon les organisateurs, la Société Africaine de Culture (1971 : 68) visait à « à dégager d'une confrontation entre enseignants spécialistes de swahili et représentants politiques d'États africains, l'itinéraire historique et les problèmes que posent l'adoption, l'évolution, l'enseignement et le développement » du swahili. Or, compte tenu du fait que les participants appartenaient à des domaines différents, et avaient donc des points de vue variés, la réunion n'évoqua pas les questions fondamentales relatives à la linguistique swahili. Pourtant, il fut proposé que « l'adoption du swahili dans tous les pays est-africains pourrait faciliter l'enseignement du français ou de l'anglais » dans ce pays (ibid).

En 1983, Pierre ALEXANDRE, en collaboration avec Marie-Françoise ROMBI, organisa un autre colloque au CNRS : *Le swahili et ses limites : ambiguïté des notions reçues*. Ce colloque fut l'occasion d'inviter en France des chercheurs sur le swahili tels que Thilo SCHADEBERG, Jan KNAPPERT (1927-2005), Wilhelm J.G. MÖHLIG et Bernd HEINE. On y proposa d'élargir la conception du swahili car cette langue n'est plus ancrée sur la côte, elle est une langue internationale³⁵⁹. Après avoir assuré l'implantation du swahili en France, Pierre ALEXANDRE mourut à Paris à l'âge de soixante-douze ans en 1992, deux ans après sa retraite et dix-sept ans après la mort de son ami Pierre François LACROIX en 1977. En fait, la Tanzanie reste au centre du tout enseignement du swahili dans le monde, donc la relation entre les Français et les Tanzaniens est très importante pour l'épanouissement des programmes swahili.

9.3 Les relations entre Français et Tanzaniens

L'intérêt pour la langue d'autrui peut être motivé par des facteurs socio-économiques, socioculturels, mais aussi académiques et scientifiques. Or historiquement les relations économiques entre la France et la Tanzanie, un pays central dans le monde swahili, ont été réduites entre l'indépendance et les années 1980, en dépit

³⁵⁹Une conclusion qui reflète plus ou moins les objectifs du programme ANR « les dimensions de l'objet swahili » (2008-2012).

des liens diplomatiques. « La Tanzanie était mal connue en France et les relations entre les deux pays étaient quasiment inexistantes, que ce soit sur le plan culturel, sur le plan économique ou sur le plan politique. » (POIZAT, 1983 : 56)

Selon Poizat (ibid) trois phénomènes expliquent cet écart. D'abord,

« La Tanzanie n'a pas été une colonie française ; or pour la France, la politique dite de coopération avait d'abord été conçue comme le prolongement de la colonisation. Il y avait donc peu de raisons d'établir des liens politiques et économiques avec un pays comme la Tanzanie, avec lequel la France n'avait pas de lien historique ».

Ensuite, la politique socialiste de NYERERE n'était pas en accord avec la politique menée par la droite au pouvoir en France, en particulier sur la défense des intérêts des pays occidentaux (y compris la France) qui s'accommodaient de la politique d'apartheid menée à l'époque en Afrique du Sud. Enfin, le fait que la Tanzanie soutenait le MONALICO des Comores pour lutter contre la colonisation française de ces îles : elle s'est « opposée au gouvernement français sur ce terrain » (LENOIR, 1983b : 2).

Cette mésentente a eu des effets défavorables, non seulement en politique et en économie mais aussi dans l'étude de la langue. En Tanzanie par exemple, selon Muganga (1977 : 105), le soutien du gouvernement français au régime sud-africain a créé des attitudes négatives envers la langue française de la part des Tanzaniens. Cela a sans doute eu des répercussions sur l'apprentissage du swahili par les Français, car il était difficile pour les Français d'établir un contact avec les locuteurs du swahili : moins de contacts sociaux, moins d'informations dans les médias, ainsi que des difficultés pour obtenir la permission de visiter un autre pays, les Amitiés franco-tanzaniennes furent fondées pour combler cette lacune.

Les Amitiés Franco-Tanzaniennes, une association créée en 1979 et qui n'existe plus, ont joué un rôle très important pour créer des contacts entre Tanzaniens et les Français, surtout dans la promotion d'échanges d'ordre socio-économique et culturel entre les deux peuples. En 1983 d'après LENOIR (1983a : 65), l'association comptait environ 150 membres dispersés dans tous les départements français. Elle avait pour objectif de renforcer les liens entre Français et Tanzaniens afin de soutenir la Tanzanie dans son engagement pour la libération totale du continent africain et la lutte contre la

politique sud-africaine d'apartheid. Un des membres actifs de l'époque était Denis-Constant MARTIN, enseignant à l'IEP Paris et un des fondateurs de l'IFRA.

Cette association a triomphé surtout dans les années 1980-1990 lorsqu'en France le parti socialiste présidé par François MITTERRAND (1916-1996) était au pouvoir. Or, ce qui est peu connu c'est que les Amitiés Franco-Tanzanienne, outre l'aide économique (tel que creuser des puits et soutenir des projets d'irrigation) ont joué un rôle important de mise en contact qui eu pour conséquence de soutenir la promotion de la langue swahili d'un côté et française de l'autre, comme en témoigne RACINE-ISSA (2010 : 2).

« J'ai adhéré à une association qui s'appelait les Amitiés franco-tanzaniennes. Cela m'a permis de rencontrer deux prêtres qui étaient venus faire leurs études à Paris et qui ne parlaient pas encore le français lorsqu'ils sont arrivés. L'un d'entre eux a accepté que nous nous rencontrions tous les mercredis pour faire deux heures de français et deux heures de swahili. J'ai beaucoup appris avec lui. »

Actuellement, les relations économiques franco-tanzaniennes sont toujours très modestes malgré les visites ponctuelles des Présidents tanzaniens en France³⁶⁰ ainsi que les déplacements d'officiels français en Tanzanie. Les investissements français en Tanzanie sont en augmentation. La France a soutenu la réhabilitation du site touristique de Kilwa et la construction de l'Institut supérieur d'hôtellerie et de Tourisme à Dar es Salaam. Actuellement plusieurs compagnies françaises y compris Total, groupe Accor, Vincent Bolloré et Alstom s'intéressent à investir en Tanzanie. Dans des dessins similaires, une compagnie en provenance de Rochefort en Charente-Maritime projette d'initier la culture d'huîtres et la préparation des coquillages dans l'île de Kilwa³⁶¹. Alors que le Kenya a été en 2007 « le deuxième partenaire commercial de la France en Afrique orientale derrière le Soudan »³⁶². Etant donné que, la Tanzanie n'exporte pas beaucoup vers la France et qu'il n'y a pas de nombreuses d'entreprises françaises qui peuvent nouer des relations entre les Français et les swahiliphones, il existe tout de même l'opportunité de tisser des relations sociales.

³⁶⁰Benjamini MKAPA en 1997 et Jakaya KIKWETE en 2006 et de temps en temps à l'Unesco. KIKWETE est revenu en 2012.

³⁶¹ Il est susceptible que les Français veulent être près de cette région où le rythme de découvertes des gaz naturel s'est accéléré et attire, parmi d'autres nations, la Chine et les Etats-Unis.

³⁶²http://www.cidr.org/IMG/article_PDF/KENYA-Donnes-gnrales-Situation_a515.pdf, page 4, consulté le 14/11/2010 .

Parmi les français swahiliphones, certains ont créé des contacts durables avec les Tanzaniens : Jean-Luc SIBERTIN-BLANC, Alain RICARD, Odile RACINE-ISSA, Agnes VIELLLARD, Pascal BACUEZ, Aurélia FERRARI sans oublier les missionnaires comme les pères blancs : Bernard JOINET et le père Georges Loir fondateur d'un mouvement contre le SIDA en Tanzanie Youth Alive pour n'en citer que quelques uns. Les deux, ont appris le swahili à Zanzibar lorsqu'ils enseignaient le français à l'Institut de Kiswahili et Langue Etrangère. Ainsi, ils exerçaient un double rôle qui impliquait un enrichissement mutuel entre ces deux langues. Les relations socioprofessionnelles, de notre point de vue, sont de nos jours plus stables, durables, fiables et transparentes que les relations sociopolitiques.

9.4 La situation de l'enseignement du swahili en France.

L'INALCO reste toujours le seul institut d'enseignement supérieur en France qui dispense des cours de swahili car l'enseignement à l'Institut d'Études Politiques (Science Po) n'en est qu'à ces débuts³⁶³. Inscrit dans le cadre de la réforme LMD (Licence, Master et Doctorat) qui permet l'uniformisation de l'enseignement supérieur en Europe, la langue y est proposée dans le programme de la Licence de Langues, Littératures et Civilisation Aréales (LLCA) avec les autres langues de l'Afrique subsaharienne. Ces enseignements aboutissent à la Licence Langues, littératures et civilisations étrangères (licence LLCE)³⁶⁴ de l'INALCO. Quelques étudiants apprennent le swahili au niveau du master et peu au niveau de doctorat.

En ce qui concerne les cours, ils englobent plusieurs domaines de la linguistique et de la littérature. De la grammaire de base pour les débutants (classe nominale, accords de classe, temps et mode, extension verbale) à la grammaire avancée (la formation des mots, des emprunts arabes, la qualification ainsi que les augmentatifs et les diminutifs). Les cours de swahili, dont la majorité des étudiants se destine à la diplomatie, incluent l'étude de textes authentiques afin de permettre aux apprenants de comprendre la langue, la culture, la situation socio-économique du monde swahili. Cette lecture rend la traduction plus facile, comme le dit une des étudiantes :

³⁶³ Les étudiants de l'IEP viennent au PLC et sont mélangés aux étudiants de l'INALCO car il y a une convention de coopération entre les deux établissements qui d'ailleurs font partie de la même CU (communauté universitaire) : Paris-Cité-Sorbonne.

³⁶⁴ Les LLCE sont des licences des grandes langues, là où les équipes pédagogiques permettent d'assurer tous les cours.

« Le cours sur l'étude de la presse swahiliphone donné à l'INALCO par Odile Racine-Issa achève de me convaincre que, pour qui voulait comprendre la Tanzanie et les Tanzaniens, il fallait avoir accès à ce miroir d'une société qui est la presse écrite. Que de termes nouveaux qu'il nous était difficile de traduire ! Privé de chapitres entiers de l'histoire contemporaine tanzanienne en marche, privé du contexte politique et économique nouveau qui se mettait en place, il nous était parfois difficile d'affirmer que tel ou tel mot devait être effectivement traduit par tel ou tel terme français » (VIELLARD, 1999 : 2).

Les cours de littérature et ceux de traduction sont offerts en deuxième et troisième année. Parallèlement aux enseignements théoriques, les étudiants pratiquent l'écoute et les dialogues et se familiarisent à l'interculturalité au cours d'une session particulière. Le nombre d'étudiants varie d'une classe à l'autre entre 4 et 20 étudiants (la plupart des Français se dirigeant vers la diplomatie), tandis que le nombre d'enseignants n'a jamais dépassé quatre (voir tableau 13).

Tableau 12 : Principaux enseignants de swahili à INALCO 1960-2014

Période	P. ALEXANDRE	A.SALEH	G. PHILIPPSON	A. ABUBAKAR	O RACINE-ISSA	J. de D. KARANGWA
1960- 1964						
1965- 1966						
1967- 1982						
1983- 1992						
1992- 1998						
1998- 2013						
2014-						

D'après ce tableau, à l'exception d'Aziza ABUBAKAR, tous les enseignants à l'INALCO actuellement sont des anciens étudiants du même institut, ce qui est une fierté pour l'Institut. Mais, du fait que la majorité d'entre eux ont déjà enseigné pendant plus de quinze ans, ceci montre qu'il est souhaitable donc qu'on recrute des nouveaux membres afin de perpétuer l'œuvre swahilisante.

Il faut aussi noter que, tandis qu'à l'époque de Pierre ALEXANDRE, l'enseignement du swahili à l'INALCO faisait référence à l'Angleterre et surtout à la SOAS, actuellement la comparaison se fait avec l'Allemagne. Selon RICARD (2005 : 192-193), la France est en fait loin d'être comparée à l'Allemagne car même l'image de l'Afrique n'apparaît pas dans le nom « Institut Nationale des Langues et Civilisations *Orientales* ».

Dans la présente étude, il a été remarqué qu'avec le manque d'enseignants, la section de swahili est tout de même considérée comme riche non seulement pour le département Afrique mais aussi pour beaucoup de langues africaines. Il faut ajouter à cela les difficultés d'établir des relations avec les universités africaines ; là encore les responsables de l'enseignement du swahili surtout en Tanzanie sont orientés vers le monde anglophone, notamment les Etats-Unis.

9.4.1 L'enseignement du swahili hors de l'INALCO

Il faut noter que la politique linguistique française s'améliore au fur et à mesure. À l'école secondaire depuis 2002, l'importance d'apprendre les langues étrangères a été soulevée. En 2003, il avait été décidé que les élèves français devaient apprendre au moins deux langues en plus de la langue maternelle. Cela est fait en vue d'objectifs économiques.

« La maîtrise d'un bagage linguistique satisfaisant par l'ensemble des jeunes Français, c'est-à-dire au moins deux langues étrangères en plus de la langue maternelle ; l'ouverture aux autres et au monde ; l'utilisation des gisements linguistiques nationaux ; la maîtrise véritable des langues étudiées privilégiant l'expression orale des élèves et répondant aux besoins de nos entreprises » (LEGENDRE, 2003 : 2).

Il est important de signaler que cette politique qui fut renforcée en 2010, vise à promouvoir les langues européennes et dans une certaine mesure le chinois et le japonais, pour permettre aux Français d'accéder au marché du travail européen et asiatique. Selon LEGENDRE (ibid : 48).

« Si la maîtrise des langues est devenue indispensable pour tout citoyen dans une économie mondialisée et un espace européen sans frontière, la stratégie de diversification des profils linguistiques est tout aussi déterminante pour pouvoir profiter de toutes les possibilités offertes par le marché du travail. [...]. Il n'y a pas de contradiction entre économisme et plurilinguisme.

A ce niveau, hormis les langues européennes, deux langues parlées en Afrique sont donc proposées, l'arabe et le berbère. Les deux sont des langues d'une population importante en France, mais l'arabe est également une langue de partenaires économiques. Les langues d'Afrique subsaharienne ne sont pas prioritaires (WOLFF, 2010).

Au niveau universitaire, en dehors de l'INALCO, en 2011, l'enseignement du swahili a été lancé à l'Institut d'Etudes politiques (IEP) de Paris (*Sciences Po*) dans le programme Master Europe-Afrique. Les cours qui actuellement ne concernent que le swahili sont dispensés par l'INALCO. Ce même institut offre des bourses à des étudiants venus d'Afrique. Il est très probable que ces étudiants africains s'inscriront en Swahili comme leur langue de choix.

Plusieurs raisons expliquent cette initiative. Selon RENOU (2002 : 22), ces dernières années, d'une part les Etats-Unis ont entrepris d'étendre leur horizon d'investissement dans les pays francophones, d'autre part certains pays comme le Rwanda rompent leur attachement avec la France et avec le monde francophone. Dans ces conditions, il a été inévitable pour la France d'établir et de renforcer les relations existantes avec les pays non francophones, d'où l'importance d'apprendre les autres langues parlées en Afrique. En fait, les jeunes apprennent les langues africaines afin de découvrir d'autres cultures.

Par conséquent, en Science Politique, les étudiants inscrits pour le programme Europe-Afrique doivent obligatoirement apprendre une langue officielle ou nationale parlée en Afrique autre que l'anglais : c'est-à-dire l'arabe, le portugais ou le swahili³⁶⁵. L'INALCO a signé un accord de coopération dans le cadre de la communauté universitaire (CU) qui permet aux étudiants de niveaux trois et quatre de *Science Po* d'étudier une langue à l'INALCO. A ces cours officiels s'ajoutent des cours privés organisés soit par des organismes privés, des associations soit par des individus.

Au niveau professionnel, le swahili est la seule langue d'Afrique sub saharienne offerte aux épreuves écrites des concours de Secrétaire et de Conseiller Cadre d'Orient du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes. Les candidats doivent y passer un concours spécifique dont une partie est consacrée à la civilisation et à la maîtrise d'une langue orientale. Pour cela, le service de la formation continue du Ministère des Affaires étrangères a mis en place des cours afin de préparer les futurs diplomates à passer ce concours. Là encore, le swahili est la seule langue africaine proposée.

En 2012, le ministère, qui organise aussi des cours de langues y compris du swahili, a lancé un programme d'enseignement et d'examen en adaptant comme à IEP et à l'INALCO les principes du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR). C'est-à-dire que désormais, le swahili, avec les autres langues

³⁶⁵<http://college.sciences-po.fr/siteparis/node/68/> consulte le 2 septembre 2012.

impliquées, sera enseigné et évalué selon les six niveaux définis par le CECR (A1, A2, B1, B2, C1 et C2). Ainsi, l'évaluation du swahili sera effectuée selon les critères internationaux. Or ce critère qui est aussi utilisé par Science Po est un formatage de plus, mais n'apporte pas de moyens et ne modifie pas la façon d'enseigner. Il faut ajouter le fait que, même si c'est une initiative des Tanzaniens, actuellement il existe une émission radiophonique en swahili qui diffuse depuis Paris sur l'internet³⁶⁶.

9.4.2 Documentation, archivage et publication

Conjointement à l'enseignement et aux recherches sur les langues, les maisons d'édition apportent un soutien non négligeable à la connaissance de la culture africaine par le public francophone. Les livres véhiculent et conservent des découvertes, des innovations d'africanistes français. Ainsi, l'établissement des maisons d'édition africanistes en France remonte à la deuxième guerre mondiale. Leur établissement est étroitement lié au mouvement du panafricanisme d'où est née *Présence Africaine* accompagné d'un journal qui porte ce même nom ; cette maison d'édition créée en 1949 et qui se consacre à la valorisation des cultures africaines. Un quart de siècle après, l'Harmattan fut créé (en 1975) suivi d'une autre maison d'édition, Karthala en 1980. L'Harmattan publie dans tous les domaines et sur tous les pays du « Tiers monde » alors que Karthala se concentre sur tous ce qui concerne l'Afrique. Ce dernier est sous la direction d'Henri TOURNEUX qui est également au LLACAN. C'est effectivement de ces deux maisons d'édition, surtout Karthala, que provient la majorité des livres sur le swahili.

A ces maisons d'édition, il faut ajouter trois journaux d'orientation africaniste dans lesquels sont publiés divers articles, y compris ceux qui portent sur la linguistique africaine et swahili (MOUTON, 2004). Il s'agit du *Journal des Africanistes*, le *Cahier d'études africaines*, et *Politique africaine*.

Les bibliothèques et les archives sont un autre partenaire de l'enseignement et de la maison d'édition. La France étant l'une des nations européennes dont les relations avec le monde swahili sont séculaires, possède de nombreux documents généraux sur l'Afrique subsaharienne. Certains manuscrits et publications se trouvent dans la Bibliothèque nationale de France (BNF), les autres sont conservés dans les

³⁶⁶ Sur les adresse: www.rkpradio.net, ccwuradio.radio12345.com et rkp.radio12345.com consulté le 12 novembre 2012.

établissements privés tels que les archives et bibliothèques des missionnaires, surtout chez les Pères Blancs et les Spiritains et l'Institut catholique. D'autres documents sont trouvables à la Bibliothèque et la médiathèque du Musée National d'Histoire Naturelle, au Musée de l'immigration et au Musée du Quai Branly (l'ancien Musée de l'homme) où il y a d'importantes collections.

En France, la linguistique africaine est bien implantée à Paris grâce à la Bibliothèque de linguistique africaine qui siège à l'Institut de Langue et Phonétique Appliquée (ILPGA)³⁶⁷ et la Bibliothèque Universitaire de Langues et Civilisations (BULAC). La BULAC, qui est l'héritière de l'ancienne Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales (BIULO), plus connue sous le nom de « bibliothèque des Langues O » héberge également les fonds de l'ancienne bibliothèque du Centre d'Études Africaines (CEAf) de l'École des Hautes Etudes en Sciences sociales (EHESS). Selon la responsable du fonds Afrique³⁶⁸, L'ex-BIULO regroupait environ 43 000 documents, y compris ceux écrits en langues africaines et la bibliothèque du CEAf en regroupait 25 000, presque tous en langues européennes. La particularité de la BULAC est qu'elle regroupe une documentation importante écrite en langues africaines. La bibliothèque compte à peu près 1 500 documents en swahili, sans compter les livres sur le monde swahili ; un chiffre qui est presque égal aux livres de swahili à SOAS³⁶⁹. Parmi les fonds africains, le fonds swahili est le troisième derrière le fonds éthiopien et le fonds malgache.

En ce qui concerne les documents publiés sur le swahili, les premiers débutèrent dans les années 1960. Et pourtant, jusqu'en 1980, ils étaient encore rares. Pierre ALEXANDRE (1967-59) avait analysé un conte swahili et présenta ses notes dans son livre : *Langue et Langage en Afrique* ; ensuite Ali SALEH publia en 1971 dans '*Le mois en Afrique* no : 70. 1971³⁷⁰ : « *Le swahili, langue véhiculaire de l'Afrique Orientale et des Comores* ». A ces deux publications s'ajoute une méthode élaborée par Ali SALEH en 1979. C'est en fait après la mission aux Comores en 1978 (voir 9.2.2) et surtout le colloque « *Le swahili et ses limites* » que de plus en plus d'articles et de livres furent publiés, la plupart par des étudiants de Pierre ALEXANDRE. Dans la section qui suit, nous examinons la plupart des publications sur la langue swahili, catégorisées selon le

³⁶⁷Actuellement coordonnée par le professeur KABORE, professeur de linguistique africaine.

³⁶⁸Communication personnelle.

³⁶⁹Information sur le site de SOAS : <http://www.soas.ac.uk/library/> consulté le 21 janvier 2011.

³⁷⁰Dans *Le mois en Afrique* (n° 70. 1971), les Comores étaient encore une colonie de la France.

genre : manuels d'enseignement, publications en linguistique swahili, ouvrages d'ethnolinguistique, de sociolinguistique et d'analyse littéraire.

9.4.2.1 Manuels d'enseignement du swahili

Pour enseigner une langue étrangère, il importe d'avoir un manuel et une méthode adaptée au profil des apprenants. Si les grammaires de SACLEUX et du père DELAUNAY avaient pour but de former des missionnaires qui partiraient en Afrique, il fallait élaborer à l'INALCO des manuels qui serviraient à préparer des chercheurs, des diplomates et des enseignants en France. C'est pour répondre à cette exigence qu'Ali SALEH publia en 1979 *Le cours d'entraînement au swahili*. Avec celui-ci, nous allons étudier deux autres méthodes, le *Swahili sans peine* d'Odile RACINE-ISSA et le nouvellement publié *J'apprends le swahili* d'Aurélia FERRARI et Irena BRUNOTTI.

9.4.2.2 Le cours d'entraînement au swahili

Le cours d'entraînement au swahili est un manuel accompagné de bandes magnétiques. C'est une méthode qui est inspirée par la théorie behavioriste, un cadre théorique d'enseignement de la langue qui se base sur l'imitation et la répétition de modèles. L'ouvrage est divisé en trois parties dont la première comprend des leçons de grammaire classique, la deuxième des conversations et des textes courts alors que la troisième contient des textes longs et beaucoup plus complexes.

L'auteur est fortement influencé par la politique tanzanienne de l'époque et surtout par celle de Julius NYERERE (1922-1999) car dans la troisième section du livre il ne cite que les discours de ce premier président. Il faut dire qu'à cette époque on trouvait peu de publications dans cette langue sauf celles qui visaient à la promotion de l'*ujamaa* et à l'alphabétisation. Par conséquent même si l'intention de SALEH était de présenter les textes « sur les divers aspects de la vie est-africaine : le socialisme, la politique, l'agriculture, l'élevage et l'enseignement post colonial » (SALEH, 1979 : 5), il fut, malgré lui, très influencé par la vision de NYERERE. Ce parti-pris idéologique s'explique aussi du fait que l'auteur avait publié également des documents sur la politique comme son ouvrage sur la politique de Zanzibar : *Les partis politiques de Zanzibar et Zanzibar 1870-1972 le drame de l'indépendance* (2007). Or, en dépit des erreurs d'orthographe, le manuel est utile pour un autodidacte et pour l'entraînement à certains aspects de la grammaire.

9.4.2.3 Le Swahili sans peine

Le swahili sans peine, œuvre de RACINE-ISSA est une commande de la célèbre maison d'édition Assimil qui subventionne la publication de méthodes d'auto-apprentissage de langue. L'auteur, qui est aussi une ancienne étudiante de l'INALCO³⁷¹, a vécu en Tanzanie où elle faisait en parallèle l'enseignement du FLE au *Taasisi ya Kiswahili na Lugha za Kigeni* (TAKILUKI) à Zanzibar et des recherches en ethnolinguistique et dialectologie swahili. Cette chercheuse est aussi la première Française à publier des articles scientifiques entièrement en swahili ; en outre c'est elle qui a, mise à part l'œuvre de SACLEUX, publié dans des domaines très variés du swahili : en syntaxe, en sociolinguistique, en didactique des langues, en ethnolinguistique, ainsi qu'en ethnologie swahili. *Le Swahili sans peine* est également accompagné de cassettes/CD audio enregistrés par des locuteurs dont le swahili est la langue maternelle.

Le swahili sans peine est un ouvrage de 525 pages divisées en cent leçons dont quatorze leçons-bilan. En conformité aux règles de la maison d'édition, les cours sont présentés à des niveaux de difficulté progressifs ; des dialogues sont adaptés à la vie quotidienne en Tanzanie continentale, au Kenya et surtout à Zanzibar. Au-delà des dialogues écrits, l'auteur donne des notes sur la prononciation, l'orthographe, avec les traductions équivalentes en français dans les pages verso. La grammaire trouve sa place au sein de dialogues mais est aussi expliquée d'une manière hiérarchique et cumulative dans les chapitres-bilans.

Grâce à son expérience de la vie réelle surtout à Zanzibar, l'auteur parvient à épouser aussi bien la langue que la culture. Nous trouvons dans cet ouvrage des explications historiques et socioculturelles courtes telles que la structure de la famille, les fêtes, le maquillage, sans oublier le choc culturel qui se produit lors du contact entre les Swahili et les Européens (voir l'extrait 21 aux pages 60 et 61) :

³⁷¹ Actuellement professeur dans le même Institut.

Wazungu wana mambo!	Les Européens sont compliqués
1. <i>Jana niliwapeleka wageni pwani. Wana mambo!</i>	1. Hier j'ai amené des invités à la plage. Ils sont compliqués !
2. <i>Kwa nini?</i>	2. Pourquoi ?
3. <i>Kwanza walivua nguo na walilala juani toka mchana mpaka jioni.</i>	3. D'abord ils se sont déshabillés et ils se sont allongés au soleil depuis midi jusqu'en fin d'après-midi.
4. <i>Halafu</i>	4. Ensuite ?
5. <i>Halafu tulirudi nyumbani. Walikuwa na njaa</i>	5. Ensuite nous sommes revenus à la maison. Ils avaient faim.
6. <i>Uliwapikia chakula?</i>	6. Tu leur as préparé à manger.
7. <i>Mama aliwapikia chai na viazi vikuu vya kuchemsha.</i>	7. Maman leur a fait du thé et des ignames bouillies.
8. <i>Walikula?</i>	8. Ils ont mangé ?
9. <i>Ndio, lakini walitaka visu, vijiko, visahani vyombo hivi vyote mimi sina.</i>	9. Oui, mais ils ont voulu des couteaux, des cuillères, des soucoupes. Moi je n'ai pas toute cette vaisselle.

Extrait 22 : Choc culturel

(Source : RACINE-ISSA 1998b : 60-61).

L'auteur encourage, comme dans toutes les méthodes d'Assimil, ne laisse pas l'apprenant s'égarer ou être découragé à cause des difficultés de grammaire : « ne vous laissez pas décourager, vous apprendrez vite à jongler avec tous ces éléments qui se modulent entre eux. Le plus sûr pour y arriver est d'aller tout doucement au départ » (RACINE-ISSA, 1998b : 48). Compte tenu de son adaptabilité à la situation, cette méthode, nous semble-t-elle, servira pour l'enseignement du swahili pendant longtemps.

9.4.2.4 J'apprends le swahili

J'apprends le swahili est une méthode nouvellement publiée pour les apprenants francophones du swahili Irena BRUNOTTI est enseignante à l'Université de Leipzig en Allemagne, tandis que Ferrari est française, ancienne étudiante de l'INALCO. Ferrari avait appris la langue swahili à l'INALCO avant de rejoindre le Kenya où elle s'initia au « sheng » (Swahili+ English) (G.40E), une langue utilisée par les jeunes citadins de milieu défavorisé au Kenya sur laquelle elle rédigea une thèse. Ferrari s'est aussi intéressée à l'étude des variétés du swahili en République Démocratique du Congo (surtout à Lubumbashi) et dans la péninsule arabique : Oman, Yemen, Emirats. Grâce à ses déplacements dans plusieurs pays, elle a été la première française à enseigner le swahili langue étrangère hors de France.

La méthode *J'apprends le swahili* est basée sur un film tanzanien *Bongoland II* de la société Kibira film international. Le film pose les problèmes socio-économiques de la Tanzanie au XXI^e siècle. Les auteurs utilisent les extraits de ce film pour créer des

leçons. Cela démontre, en effet, une véritable approche communicative car les textes du film n'étaient pas destinés à l'enseignement et donc les enregistrements sont quasiment naturels.

L'ouvrage est divisé en trente leçons ; « chacune d'entre elles contient la transcription d'un dialogue du film, une leçon de grammaire, une liste de vocabulaire, des exercices d'expression et de compréhension orale et écrite et des explications diverses sur la culture swahili (coutumes, recettes de cuisine, présentation d'auteurs célèbres, de chansons, de personnalités tanzaniennes...) » (FERRARI et BRUNOTTI, 2012)³⁷². C'est une méthode permettant d'écouter le swahili parlé dans un milieu authentique et spontané, ce qui permet d'aborder la culture swahili moderne.

En bref, ces trois méthodes élaborées dans des milieux différents présentent trois façons d'aborder le swahili. La plus ancienne d'Ali SALEH met l'accent sur le contenu sociopolitique du swahili de l'époque de l'*Ujamaa na Kujitegemea* « socialisme et autosuffisance ». La deuxième présente un swahili plutôt classique utilisé par les locuteurs natifs de la côte ou des îles. La troisième présente le swahili parlé par les locuteurs du swahili langue maternelle ou langue seconde, mais qui ont grandi dans les villes parfois loin de la côte. Après ces trois méthodes complémentaires s'ajoutent les autres œuvres traduites comme *Le swahili simplifié* (élaboré en anglais par P. M WILSON).

9.4.3 Publications en linguistique

Etant donné que le swahili est une langue étrangère en France, le nombre d'ouvrages varie d'un domaine à l'autre. Les domaines de la linguistique dite externe (la sociolinguistique, l'ethnolinguistique et l'analyse littéraire) sont beaucoup plus représentés, tandis qu'il existe peu de publications sur les domaines de la linguistique interne, tels que la syntaxe, la phonologie et la dialectologie swahili. En fait, il est facile de travailler sur la relation entre la langue et les autres domaines : la sociologie, l'ethnologie, la géographie et même la psychologie car la linguistique n'est qu'un embranchement de ce domaine. Cependant la linguistique en tant que telle exige une connaissance parfaite de la langue en question et une méthodologie de recherche linguistiquement pertinente. Peu de spécialistes osent donc publier sur la linguistique du swahili au même niveau que les swahiliphones. Il est également probable que si peu de

³⁷²Notice à la jaquette du livre.

gens se consacrent à la linguistique du swahili en France c'est parce qu'elle est dévalorisée au profit du comparatisme et surtout de la phonologie.

En syntaxe, nous avons pu identifier deux articles rédigés par RACINE-ISSA, l'un intitulé "*Intricate relationships in Standard Swahili: the syntax of three argument construction*" (RACINE-ISSA et KABORE, 2010). Dans cet article, les auteurs, en se basant sur la Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives (T.O.P.E) d'Antoine Culioli, tentent d'analyser les constructions à trois arguments comme *Wali Wanu ameufunikia majani ya mgomba* « Wanu a couvert de riz par des feuilles de bananiers ». Dans cette analyse les auteurs tiennent compte de trois facteurs : premièrement la direction du procès, s'il s'éloigne (centrifuge) ou s'approche (centripète)³⁷³; deuxièmement, l'orientation de la relation prédicative qui détermine la voix (active ou passive)³⁷⁴ et dernièrement, la propriété des termes impliqués (discret, dense, compact). Or cette analyse, selon les auteurs est rendue plus complexe du fait que les relations peuvent être motivées non seulement par les propriétés intrinsèques des termes mais aussi par la volonté de l'énonciateur.

Le deuxième article traite d'un aspect syntactico-pragmatique en swahili : *umiliki-siachanifu* « la possession inaliénable ou relation étroite ». Il s'agit d'une façon de s'exprimer en impliquant tout le corps d'un être alors qu'une seule partie du corps participe activement dans le processus comme dans l'énoncé : *amemgusa mkono* littéralement « il lui a touché la main » au lieu de « il a touché sa main ». L'auteur fait une analyse syntaxique de ce choix en s'interrogeant sur la préférence de ce choix parmi plusieurs autres façons de parler d'un être vivant et de ses membres. Selon l'auteur, il s'agit probablement d'un choix libre de l'énonciateur. Outre les sujets traités dans ces deux articles, RACINE-ISSA s'occupe de classification nominale et de l'étude des extensions verbales, tout en se basant sur la théorie d'énonciation d'Antoine CULIOLI.

En dialectologie, en France la publication la plus connue est celle de RACINE-ISSA. Publié en 2002 par l'édition Peeters, dans la série *Langues et Littérature de*

³⁷³ Centrifuge correspond à ce que l'on appelle traditionnellement un verbe transitif c'est à dire que « x » fait quelque chose à « y » tandis que centripète indique que le procès revient au point de départ comme avec la forme réfléchi en swahili « ji ». En l'occurrence, le problème était d'analyser la fonction de *majani ya mgomba* : il n'y a pas de marqueur et pourtant on comprend qu'il s'agit de l'instrument. Il y a aussi *Wamekufa maji* « ils sont morts noyés » *maji* est là sans marqueur, ce n'est pas l'objet/patient et il y a ambiguïté sur la compréhension de la façon de mourir. Ici on a affaire à un procès centripète (*kufa* n'a qu'un argument : le sujet)

³⁷⁴ C'est-à-dire une fois qu'on a les relations prédicatives (les termes et qui fait quoi) on décide de commencer par la source ou par le but.

l'Afrique Noire (numéro XI), la description du Kikae est un ouvrage de 327 pages abordant le kae, dialecte parlé à Makunduchi au Sud-est de la ville de Zanzibar, autrefois désigné comme *kihadimu* ou *kimakunduchi*.

Dans cet ouvrage, fruit d'une recherche d'environ cinq ans, l'auteur présente quatre aspects de la grammaire *kae* : la phonologie, les nominaux, le module verbal, ainsi que les fonctionnels et les circonstanciels. L'auteur a annexé cinq contes qui illustrent l'utilisation de ce dialecte dans son contexte traditionnel. Du fait que le swahili standard a perdu quelques termes d'origine bantu en faveur du lexique arabe, des exemples fournis dans cet ouvrage laissent penser à un lien très proche entre le *kae* et les autres langues bantu, notamment celle du groupe G. Outre la dialectologie, cette œuvre est une référence dans plusieurs domaines de la linguistique bantu :

« Les comparatistes trouveront là un matériau abondant sur un parler jusque-là mal connu. Les linguistes généralistes seront intéressés par la riche morphologie verbale, que l'auteur a, non sans raison, choisi d'illustrer copieusement par des exemples relevés dans les textes mêmes. Les spécialistes de pragmatique eux-mêmes réfléchiront sans nul doute longuement sur le mystérieux morphème « ga » sans équivalent en swahili standard. Les spécialistes de littérature orale ne manqueront pas d'être intéressés par les cinq contes minutieusement transcrits, analysés et traduits » Gérard PHILIPPSON dans la préface (RACINE-ISSA, 2002a).

Selon MAUD (2005 : 95) c'est la meilleure publication et la plus détaillée analysant les dialectes du sud et c'est un modèle pour les linguistes qui travaillent sur les langues en danger. A notre avis, du fait de l'ampleur des exemples et de la profondeur des analyses, il serait souhaitable que cet ouvrage soit traduit en swahili afin que plus de lecteurs puissent en profiter. Il est indéniable que la façon dont l'auteur aborde les informations fait de cet ouvrage un modèle dans le domaine de la dialectologie swahili. Aucun autre dialecte n'a jamais été décrit de cette manière.

Outre cette étude, il faut ajouter celle de Ferrari sur une variété sociale swahili, le sheng, parlé au Kenya. Ce parler qui est devenu langue de communication des jeunes dans des quartiers économiquement défavorisés des milieux urbains au Kenya, est un registre à base syntaxique swahili. Son lexique est le résultat d'un mélange de termes de plusieurs langues : du swahili, de l'anglais et des langues locales. D'après Ferrari (2012), ce parler a des effets négatifs sur l'apprentissage des autres langues : il freine

l'apprentissage systématique du swahili tout comme de l'anglais car sa structure mixte rend complexe la différenciation entre les différentes langues impliquées dans sa création. Ferrari (ibid) propose que le sheng soit une langue à part qui possède une structure propre, mais il nous semble qu'étant moins étudié, ce registre exige une description beaucoup plus approfondie afin d'approuver ce statut et de décider de son implication, surtout dans l'enseignement scolaire.

9.4.4 Publications en ethnolinguistique

Comme l'affirme Pierre ALEXANDRE (1967 : 41), l'étude approfondie d'une langue est indissociable de l'étude ethnologique de la communauté qui la parle :

«... l'enquête linguistique [est] un préliminaire indispensable à toute enquête ethnologique en profondeur [...] L'analyse en profondeur d'une civilisation exige une certaine connaissance de sa langue, et, par conséquent, une formation linguistique est indispensable à l'ethnologue. L'inverse ne va pas forcément de soi, encore que le linguiste de terrain doive obligatoirement être au moins un peu ethnologue : d'où l'apparition de l'ethnolinguistique,...

De ce fait, l'ethnolinguistique constitue un domaine d'étude complexe qui se définit par deux attitudes extrêmes (BROSCHART, 1970) : d'un côté, l'ethnolinguistique est considérée comme une étude d'ordre ethnographique mais qui prend en compte les aspects linguistiques ; de l'autre, l'ethnolinguistique signifie l'étude d'une langue par rapport à une culture. Dans cette optique d'un continuum nous allons étudier l'ethnolinguistique swahili selon trois degrés partant de l'ethnologie vers la langue. Le premier implique la citation des textes linguistiques, en l'occurrence swahili, dans les études d'ordre ethnologique ; le deuxième degré concerne non seulement la citation de textes mais aussi l'analyse que l'auteur entreprend afin d'en extraire la valeur ethnographique ; dans le troisième degré, qui est plus linguistique qu'ethnologique, nous incluons une analyse des unités (lexicale ou grammaticale) de la langue qui, par leur composition, présente un message ethnologique. Les exemples suivants en swahili permettent de dégager cette conception.

Dans le premier degré, l'œuvre de Le Guennec-Coppens (LE GUENNEC-COPPENS, 1983) *Femmes voilées de Lamu* présente la meilleure illustration. Dans cet ouvrage d'ordre ethnologique, l'auteur aborde la vie et la position des femmes swahili à Lamu au Kenya. Pour l'illustrer, l'auteur cite la poésie classique (page 9-10, 52-54, 84-

86), des berceuses (77-79) et des chants traditionnels (pages 127-130, 131-132). Mais toutes ces citations restent non analysées, elles servent seulement à renforcer l'idée que l'auteur développe dans chaque chapitre concerné. De nombreux ethnologues pratiquent l'ethnolinguistique à ce niveau de base, ils incluent des termes, des énoncés, des paragraphes ou même des textes mais ils laissent aux lecteurs le soin de découvrir l'implication de ses énoncés.

Le deuxième degré est représenté par les textes de RACINE-ISSA (2002b) et Pascal BACUEZ (2001a). RACINE-ISSA, par exemple dans son article *Légendes du pays de Kae Zanzibar* (2002b), traite deux légendes *kae*, complémentaires à la description du même dialecte (RACINE-ISSA, 2002a). L'auteur, qui a commencé par étudier la langue pour pouvoir mener ses enquêtes ethnographiques, fait une décomposition lexicale des énoncés, suivie par une traduction mot à mot avant d'expliquer le sens que porte chaque paragraphe.

Quant à BACUEZ, dans son ouvrage *De Zanzibar à Kilwa*, il présente un genre de littérature orale : un *baraza* « conversation ». Cette « conversation » est un débat entre les hommes d'âge mûr, autour d'un sujet. Selon BACUEZ (2001a: 153), ces conversations ne sont pas comme des dialogues :

« La conversation » est plus ouverte dans le sens où elle est aussi finalisée que le dialogue. Le lieu et le moment importent : en soirée, en « assemblée » *baraza*. Sa configuration est plus ramifiée, avec ses réponses inachevées, ses chevauchements, ses répliques soudaines qui perturbent les tours de parole. » (...).

Une conversation est marquée par l'hétérogénéité discursive et une organisation argumentative plus aléatoire ; les interventions sont souvent entrecoupées de rires et font place à la spontanéité individuelle. Tout en étant conflictuelle, la conversation demeure assujettie à un principe de plaisir. Il s'agit d'un divertissement *starehe* d'une détente *raha* ».

D'ailleurs, BACUEZ (ibid) examine la poésie orale (pages 180 -207). Comme RACINE-ISSA, il fait la décomposition lexicale des chants que le peuple récite lorsqu'il se réunit pour des soirées, des festivités de mariages, des rites d'initiation et des festivités liées aux activités agricoles. Donc, malgré le fait que les textes de ces deux auteurs s'inscrivent dans le domaine de l'ethnologie, les analyses qui y sont faites permettent de les catégoriser dans l'ethnolinguistique.

Le troisième degré constitue une démarche plus linguistique qu'ethnologique. Cette catégorie est plus basée sur la maîtrise de la langue et des analyses linguistiques. Un exemple est la façon dont RACINE-ISSA (à paraître : 10) interprète les racines verbales en fonction de leurs rôles dans la description de la conception de la vie par les Swahili. En particulier, elle aborde les racines : *zim-*, *sim* et *zuk*. La racine **-zim-** apparaît dans le verbe *ku-zim-a* « éteindre », et dans sa forme réversative *ku-zim-ua* ; mais aussi dans *ku-zim-ia* « s'évanouir ». En même temps, elle se trouve dans les substantif *mtu m-zim-a* « un homme vivant » ou un adulte et *mzimu* « un esprit des ancêtres ».

En effet, cet article de RACINE-ISSA traite de la notion d'individu dans les sociétés non occidentales. Elle aborde en premier lieu l'identité dans le groupe, c'est-à-dire le nom, la parenté, et comment l'individu se situe. « [A]u fils aîné est donné le nom de son grand-père paternel, à la fille aînée celui de sa grand-mère paternelle, au fils cadet celui de son grand-père maternel et à la fille cadette celui de sa grand-mère maternelle », après les grands-parents, les autres enfants prendront les noms proches « que l'on tient à honorer » (RACINE-ISSA, à paraître). Le transfert de noms selon RACINE-ISSA (ibid) dans ce cas reflète fidèlement la conception de la vie qui est circulaire et que la racine *-zim-* n'a jamais démentie : en passant par un homme vivant « adulte » *mtu m-zim-a*, à *ku-zim-ia* « s'évanouir » c'est-à-dire être entre les vivants et les morts ainsi *m-zim-u* « un esprit d'ancêtre ». En second lieu elle explique comment on parle de la vie interne, de la psychologie. Comme il est difficile de demander aux gens de faire un exposé sur leur état d'âme, l'auteur a pris les situations de crises (maladies, colère et émotions) et la façon dont on parle de ce que l'on ressent.

Cette description de racines s'inscrit dans un large domaine d'étude ethnologique que l'auteur traite dans plusieurs publications (RACINE-ISSA, 1998a, 2001, 1998c)³⁷⁵ et qui circulent autour du thème de *mwaka kogwa*, une fête du nouvel an célébrée dans certaines parties de l'aire swahili. Dans ces présentations, l'auteur fait appel non seulement à la célébration mais aussi à l'idée sous-jacente liée à la conception de l'homme et de la vie. Par exemple, selon RACINE-ISSA (1998c), cette fête qui implique la propitiation dans les *mizimu*³⁷⁶ et l'offre de sacrifice à ces esprits

³⁷⁵ Dans ces travaux elle cite les spiritains et tous ceux des débuts comme Charles GUILLAIN, Adrien GERMAIN, Monseigneur DE COURMONT, le père BAUR, Alexandre LE ROY et évidemment Charles SACLEUX.

³⁷⁶ Les demeures d'esprits d'ancêtres.

protecteurs, marque la naissance du nouvel an par des chants qui impliquent la rotation du temps comme c'est le cas pour les hommes.

9.4.5 Publication en littérature swahili

9.4.5.1 Littérature orale

La littérature orale est un domaine privilégié de Pascal BACUEZ, un ethnologue/ethnolinguiste du swahili, dont les recherches portent sur la région de Kilwa et du swahili classique. BACUEZ s'engage à sauvegarder un patrimoine immatériel qui disparaît d'une part par la mort de pratiquants et la modernisation, d'autre part par l'ignorance de la population tanzanienne : « la notion de patrimoine collectif ou national est absente de la conscience publique »³⁷⁷

Il enregistre, transcrit et traduit en français les contes populaires, les poèmes et les savoir-faire ancestraux, la plupart recueillis sur la côte aux environs de Kilwa³⁷⁸. Outre cette forme électronique, BACUEZ publie beaucoup (BACUEZ, 2011a, b, 2000, 2001b) sur ce genre de littérature orale. Selon cet auteur (2001a : 180) : « Rien n'est pratiquement dit de la poésie orale et des circonstances de son énonciation ».

Dans ce domaine il faut ajouter, Henry TOURNEUX qui a traduit en 1983 de l'anglais les textes d'Edward STEERE *Swahili tales as told by natives of Zanzibar* (publié en 1870) et qui a publié *Nuits de Zanzibar, trois contes* en 1999. Un autre recueil de la littérature orale provient de l'œuvre de RACINE-ISSA qui a annexé des légendes du kikaë dans sa description de ce dialecte.

9.4.5.2 Littérature écrite

Deux personnes s'y sont consacrées : Alain RICARD et Xavier GARNIER. Selon ces deux chercheurs, la littérature swahili constitue un cas particulier par rapport à la publication littéraire africaine. En général les langues africaines n'avaient pas de littérature écrite avant la colonisation mais en swahili, elle existait depuis des siècles.

« Lorsque paraît en 1934 le premier roman swahili, on écrit de la poésie depuis plusieurs siècles, des chroniques en prose, des récits de voyage, des récits de vie depuis plusieurs décennies, mais le passage à la fiction semble un problème insurmontable. Les efforts très volontaristes de la part des Anglais pour faire du swahili une langue régionale moderne les entraînent à susciter les vocations de

³⁷⁷ <http://swahili-tanzania.over-blog.com/>.

³⁷⁸ Disponible sur son blog <http://swahili-tanzania.over-blog.com> consulté le 4 mai 2010.

prosateurs. On a besoin d'illustrer cette langue rénovée par la prose qui ne s'appuierait sur rien d'autre que sur l'imaginaire qu'elle génère. Le roman va naître de cette mue de la langue swahilie, et plus généralement de ce nouveau rapport à la langue que l'administration coloniale cherche à instaurer.» (GARNIER et RICARD, 2006 : 10)

Alain RICARD, ancien directeur de l'IFRA à Nairobi travaille sur l'Afrique dans plusieurs domaines, historique, littérature africaine et sociolinguistique en swahili. Au-delà des publications sur l'histoire du roman, il a fait connaître Ibrahim HUSSEIN, un dramaturge et poète swahili, auteur de pièces de théâtre, notamment *mashetani*. RICARD, qui l'avait interviewé, publia cette interview dans son ouvrage *La formule Bardey : voyages africains* (RICARD, 2005 : 171-181) et fit des analyses de l'œuvre de ce dramaturge dans un autre ouvrage (RICARD, 1998).

Quant à GARNIER, un ancien étudiant de Pierre ALEXANDRE, actuellement professeur de littérature comparée à l'Université de Paris III, il se concentre sur la théorie du roman. Il a traduit les romans *Nagona* et *Mzingile* écrits par Euphrase KEZILAHABI, un romancier tanzanien. Il continue à écrire des articles concernant les phénomènes décrits dans ces romans. En 2006, dans le cadre du projet « Objet Swahili », il a publié *Le roman swahili*. Ouvrage dans lequel il explore le lien entre la littérature swahili et la politique. Sa conclusion porte sur le fait qu'il n'existe pas de connexion apparente entre le roman swahili et la politique « tel ou tel roman n'est pas lu du point de vue de son inscription dans un courant littéraire ou dans une sphère romanesque implicite, il est lu dans son rapport immédiat à la réalité sociale » (GARNIER, 2006 : 221).

A ces publications s'ajoute l'article sur Ben MTOBWA (1961-2008), un romancier en swahili moderne, écrit par FERRARI publié en 2003 dans *Etudes Littéraires Africaines*, n°16, Cergy-Pontoise, 45-46. Il existe aussi de nombreuses traductions d'œuvres littéraires swahili. Or il a été remarqué que ces études de littérature sont fort axées sur la littérature tanzanienne, peu est dit de la production littéraire kenyane qui est aussi en augmentation.

9.4.6 Ouvrages sur l'histoire et la sociolinguistique Swahili

Sur l'histoire du swahili Alain RICARD dans le cadre de l'ANR a publié en 2009 *Le kiswahili langue moderne* qui synthétise les grandes étapes de l'histoire de cette langue. Dans cet ouvrage, entre les pages 18 et 24 l'auteur republie³⁷⁹ l'article sur SACLEUX écrit par l'auteur lui-même.

Mais plus particulier, sur ce domaine est l'ouvrage de Nathalie CARRE qui s'intéresse à une période particulière : le tournant du XIXe siècle, époque où, en Afrique de l'Est, se rencontrèrent trois mondes : africain, arabe et européen. S'appuyant sur les premiers récits de voyage écrits par les locuteurs natifs du swahili, le *Safari za waswahili* « Voyages des Swahili » publié par l'interprète du gouverneur allemand Carl VELTEN en 1901 et *Maisha ya Tippu Tip* « La vie de Tippu TIP », publiée par Heinrich Brode en 1902, l'auteur montre l'état du swahili à la fin du XIXe siècle, les transitions du swahili de l'oralité à l'écrit ainsi que la transition de l'orthographe arabe à l'alphabet roman.

L'œuvre sociolinguistique implique tous les efforts fait en faveur du swahili et les conseils donnés aux établissements africains en charge de la promotion de cette langue. Enseigner les langues africaines en France c'est aussi défendre le bien fondé de cet enseignement, surtout lorsque la rigueur budgétaire s'impose. Pour le swahili, un grand travail à été fait par Pierre ALEXANDRE. Ce rôle est actuellement joué par presque tous les Français partisans du swahili, Alain RICARD, auteur de l'ouvrage *Kiswahili Langue moderne*, souligne cette réalité.

L'essentiel de ce point de vue est de renforcer l'appréciation et la reconnaissance surtout en France du swahili comme une langue moderne et internationale comme le français. L'apprentissage de langues africaines comme le swahili pour lui porte des avantages économiques pour la France et pour les Français. D'un côté, la France comme tous les autres pays développés a besoin d'investir en Afrique de l'Est notamment dans les secteurs des mines et gisements Ces investissements exigent un certain niveau de communication avec le peuple dont la connaissance des langues locales.

De l'autre, il ne faut pas négliger le fait que la France a besoin d'annoncer ces produits en langues africaines. « ... ne serait-il pas bon de faire connaître la France en swahili ou en haoussa aux futurs acheteurs de Peugeot à Nairobi ou à Kano ? Ne serait-

³⁷⁹ Déjà publié comme : Charles SACLEUX (1856-1943) fondateur des études swahili en France. *Histoire et Missions Chrétiennes*, 2007, n° 4: 105-114.

il pas bon de développer l'enseignement de quelques grandes langues africaines comme l'amharique, le kiswahili, le lingala ou le haoussa, en dehors de filières spécialisées comme celles de l'INALCO ? » *S'interroge* Alain RICARD (2005 : 192).

En effet, le fait que l'utilisation de langues, en particulier le swahili, est un facteur de production est affirmé même par des sociétés commerciales comme Microsoft.

« Les sociétés internationales comme Microsoft, qui veulent atteindre environ 100 000 locuteurs de kiswahili résidant dans six pays africains, ont découvert que l'investissement dans les langues africaines était bénéfique. Le cas du kiswahili montre que le secteur des affaires crée une terminologie de façon informelle, si besoin est. Les journaux et les sociétés de téléphonie mobile communiquent avec leurs clients sur l'informatique et les télécommunications en kiswahili, et des logiciels sont créés dans cette langue et dans d'autres langues africaines. De plus, des services d'information bilingues sont proposés aux clients. » (OUANE et GLANZ, 2010 : 18)

Pour les établissements africains, les chercheurs français suivent le déroulement des activités relatives à la promotion du swahili. Dans cette région, comme nous l'avons étudié antérieurement, la normalisation du swahili avait commencé par le comité interterritorial qui fut plus tard transformé en Institut (actuellement TATAKI). Cette transformation amena à la création d'un établissement chargé de la promotion du swahili, cette idée a été reçue en France avec un sentiment regrettable. D'après Pierre ALEXANDRE (1989b : 24), cela a été un retour en arrière.

« J'ai regretté [...] que le comité interterritorial créé jadis par les Britanniques ait disparu après les indépendances. Il aurait sans doute mieux valu à la fois l'africaniser dans sa composition et l'élargir, ou plutôt internationaliser dans son extension géographique. Là non plus, je ne suis pas le seul à rêver d'un Conseil international de la langue swahili ou tout autre titre analogue. Un conseil ou une association qui réunirait périodiquement les spécialistes qui s'intéressent à cette langue dans toutes ses variétés, aussi bien à ses formes classiques que dans sa dynamique présente et à venir. Qui, outre l'organisation de colloques, table rondes, ou ateliers internationaux, assurerait la publication régulière d'une revue spécialisée -- par exemple Kiswahili rajeuni et revitalisé -- et la tenue à jour d'une bibliographie actuellement de plus en plus difficile à suivre. »

D'après ALEXANDRE (1989a : 19), à propos de la langue swahili, « tout effort tendant à promouvoir aussi bien sa connaissance que son utilisation doit être international ». ALEXANDRE avait raison car, suite à cette localisation du comité et sa fusion dans l'université de Dar es Salaam, les recherches en swahili sont moins internationales et ne représentent guère les intérêts de toute la partie du monde swahili et des chercheurs internationaux. C'est en effet pour cela que dans chaque pays on tente de créer un conseil de langue avec le même objectif³⁸⁰. Pour éviter plus de division, il a été proposé en 2008 dans le cadre de la communauté de l'Afrique de l'Est de créer l'*East African Kiswahili Council* qui s'occuperait de la régulation des activités du swahili dans la région.

9.4.6.1 Les publications pour le développement du swahili

Dans la section suivante, nous examinerons le point de vue des auteurs français sur les activités et les productions écrites en Afrique de l'Est. Nous commencerons par les commentaires de Pierre ALEXANDRE sur les dictionnaires puis nous étudierons ce qui a été écrit sur les médias swahili.

Pierre ALEXANDRE publia en 1984 un article exprimant son point de vue sur la qualité de ces ouvrages. Cet article intitulé *alakati*³⁸¹ montre que l'auteur voue une grande admiration au dictionnaire de SACLEUX. Par contre, l'ouvrage de JOHNSON est, selon lui, « moins savant mais beaucoup plus pratique » (ALEXANDRE, 1984 : 102). Quant au dictionnaire monolingue du TUKI (1981), il est inférieur aux éditions précédentes :

« Les entrées y sont rangées, selon une méthode ascientifique et tant soit peu archaïque, par ordre alphabétique des préfixes, plutôt que par racines, et sans indications étymologiques. Ce procédé explique sans doute l'omission des dérivés lexicalisés tout à fait courants, qui figuraient dans les ouvrages antérieurs. Il y a, en revanche, plus de néologismes que dans le Lenselaer, mais on reste loin d'y trouver tous ceux qu'on rencontre dans la presse et encore moins dans les manuels scolaires et publications techniques, sans qu'on sache trop quels ont été les critères de rétention ou de rejet » (ALEXANDRE, 1984 : 103).

³⁸⁰Baraza la Kiswahili Tanzania (BAKITA), Baraza la Kiswahili Zanzibar (BAKIZA), Baraza la Kiswahili Kenya (BAKIKE) et Baraza la Kiswahili Uganda (BAKIU).

³⁸¹La prononciation de « à la carte ».

A propos des médias, trois auteurs ont écrit sur ce phénomène important pour l'expansion de la langue : SALEH (1971), RACINE-ISSA (2000) et enfin Capitant et Lenoble-Bart (2009). Alors que les deux premiers examinent la diffusion des médias du point de vue politico-historique, ces derniers les étudient comme un facteur d'expansion géographique de cette langue et répertorient les récepteurs d'informations.

Pendant la table ronde à Paris en 1970, Ali SALEH avait mentionné la contribution des journaux à l'expansion du swahili et à la politique tanzanienne. A cette époque, il n'y avait que quatre journaux (*Uhuru* « Liberté », *Maarifa* « L'information », *Mfanyakazi* « Le travailleur », *Darubini* « Les jumelles » et *Kweupe* « L'aube » (?) à Zanzibar). Selon SALEH (1971 : 19), tous ces journaux et revues étaient de tendance socialiste, pour convaincre le monde que « le swahili [pouvait] jouer un rôle très important pour la mobilisation des masses et pour la lutte et la libération du continent ».

Sur le même sujet, RACINE-ISSA publia en 2000 un article qui est un constat de l'augmentation du nombre de médias en Tanzanie sur une décennie. Elle y répertorie une cinquantaine de journaux, une vingtaine de stations radio et huit stations de télévision. Elle décrit aussi le contexte sociopolitique et économique dans lequel sont conduits ces medias, ainsi que les conditions de formation de journalistes en Tanzanie après *l'Ujamaa*.

L'auteur attribue cette augmentation de la presse à trois facteurs : la libéralisation de l'économie, mais aussi le fait que « la langue swahilie [ait] toujours occupé dans la société tanzanienne [une place importante], notamment pour la constitution d'une forte culture politique, ainsi que dans les importants efforts d'alphabétisation menés par le premier gouvernement de la République unie de Tanzanie dans les années 1970 » (RACINE-ISSA, 2000 : 37).

Capitant et Lenoble-Bart (2009), dans leur étude inscrite dans le projet ANR « Les dimensions de l'objet swahili », examinent la façon dont le public reçoit les émissions de média swahili. « Comment la légitimité du kiswahili s'exprime-t-elle à travers les médias : langue d'une minorité, langue de marqueur identitaire, langue d'information, langue de divertissement... » (CAPITANT et LENOBLE-BART, 2009 : 3). Jusqu'à maintenant le projet n'a pas encore publié ses résultats.

9.4.6.2 Le programme ANR « Les dimensions de l'objet Swahili »

Le projet « Les dimensions de l'objet swahili » lancé en 2008 était subventionné par L'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Il était piloté par deux personnes : Alain RICARD, chercheur en littérature africaine et ancien directeur de l'Institut Français de Recherche en Afrique (IFRA) et François BART, professeur de géographie. Le projet avait pour objectif d'étudier la sociolinguistique du swahili afin de « proposer une nouvelle approche pluridisciplinaire des recherches sur l'aire swahili aujourd'hui »³⁸², tout en prenant comme modèle l'avancement de l'œuvre swahili en Allemagne.

Le projet « ANR objet Swahili » s'inscrivait dans l'esprit du swahili langue moderne. Il est évident que ce que ses auteurs visaient à établir était que le swahili dépasse les frontières nationales, l'ancrage côtier, la croyance religieuse et la tradition ethnique. En conséquence, étant donné que la langue véhicule des communications à l'échelle continentale et même mondiale, les auteurs voulaient convaincre les Français de l'apprendre.

« Il vise (i) à renforcer le potentiel scientifique de chercheurs travaillant sur l'Afrique de l'Est et du centre, à constituer un réseau européen « swahilisant » en France, en liaison avec ce qui existe en Allemagne, dans le swahili Forum annuel qui se tient à Bayreuth, (ii) à approfondir le dialogue entre géographes et littéraires sur les thématiques ou les méthodologies d'étude des textes et des pratiques des terrains comme la mise au point de nouveaux outils descriptifs » (LLACAN, 2008 : 39).

Y participaient des chercheurs dans différentes disciplines et des établissements universitaires de plusieurs pays, y compris l'Allemagne, la Tanzanie, le Kenya, le Congo et la France. Les instituts français impliqués étaient le LLACAN, l'ADES (Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés) et l'IFRA. Ce projet avait plusieurs dimensions : la géopolitique des médias swahili, de la littérature swahili ainsi que du swahili en général, l'étude des villes swahili comme lieu de création verbale. Le « projet devrait aboutir à la constitution d'un réseau européen d'études swahili et à la publication d'ouvrages d'un type nouveau sur l'Afrique de l'Est dans lesquels l'importante production verbale africaine sera traitée dans son cadre social et mise en relation avec les dynamiques spatiales » (LLACAN, 2008). Le projet fut clôt en mai 2012.

³⁸² <http://anrswahili.free.fr/> consulté le 12 avril 04/2012.

Il est donc souhaitable parmi les moyens de promotion de l'apprentissage du swahili en France, d'établir des liens entre les apprenants du swahili en France et les swahiliphones en Tanzanie ou en Afrique, notamment ceux qui s'intéressent à la langue française. La relation socioprofessionnelle et culturelle entre les Français et les Swahiliphones a été un support dans l'enseignement du français comme du swahili.

En fait, il est nécessaire que la France s'engage à promouvoir les études de langues africaines car il y a des avantages pour la France elle-même : beaucoup plus d'étudiants africains choisiraient la France pour leurs études comme le constate ALEXANDRE (1967 : 163) :

« [D]epuis plus de deux siècles [...] que des Africains apprennent le français, il serait peut-être temps que de plus nombreux Français se mettent ou se remettent à apprendre des langues africaines. Faute de quoi, d'ailleurs, les Africains désireux de se former à l'étude scientifique de leurs propres idiomes iront le faire à Londres, à Leningrad ou à Los Angeles ».

Il a été constaté que, surtout pour la période qui va jusqu'au développement du tourisme, en France, par rapport aux autres pays européens, il y a moins de volonté d'apprendre le swahili et les autres ces langues africaines et que cela s'explique par l'histoire de la construction de la France elle-même. Mais, comment va-t-on promouvoir l'intérêt des Français au swahili et aux langues africaines en général ? La conclusion générale présente un résumé des résultats et propose ce qui peut être fait.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le présent travail a tenté d'établir une histoire des relations entre la France et l'Afrique de l'Est en matière de recherche sur le swahili. Son principal intérêt est qu'elle se situe hors de l'idéologie du colonialisme. Les études du swahili conduites par les Français constituent ainsi un pont entre la France et une Afrique de l'Est historiquement plus proche du monde anglophone et du Commonwealth. Initiées par des marins, des explorateurs et des missionnaires, reprises de nos jours par les universitaires, ces études sur le swahili s'inscrivent dans une longue histoire.

A l'origine des populations situées sur la côte de l'Afrique de l'Est et parlant une langue bantu appelée de nos jours le proto-sabaki entrent en contact avec des marins et des commerçants venus du nord par voie maritime. C'est de ces contacts réguliers que vont naître les cités états swahili qui vont adopter de l'arabe l'architecture, la tenue vestimentaire et d'une certaine manière le calendrier et la religion tandis que la langue swahili empruntait la majorité de son lexique dans les domaines juridique, administratif, religieux et médical.

Plusieurs siècles plus tard, au XV^e siècle arrivent les Européens, cherchant d'abord passage vers l'Inde, avant de s'intéresser aux opportunités d'ouvrir des comptoirs sur la côte. Or, c'est au XIX^e siècle, que cette région du monde lorsque fut intégrée dans le commerce international qui fut accompagné de l'arrivée de populations étrangères arabes et européennes. Le swahili adopta alors de termes d'origine occidentale et ce qui entraîna la diminution de l'influence arabe. Quels que furent les motifs de leur arrivée sur le continent - recherche de marchés, domination coloniale, mouvement anti-esclavagiste, explorations scientifiques ou évangélisation - les Européens découvrirent en même temps les langues de l'Afrique dont la plupart étaient non-décrites. Leur point de vue sur ces langues jusque là inconnues, allait du jugement dépréciatif ou hostile à l'appréciation favorable et à la reconnaissance. On pourrait classer ces réactions en cinq catégories qui correspondent aux idéologies représentatives des différents systèmes économiques en vigueur.

Durant toute la période esclavagiste, dans les plantations, surtout dans les îles, les langues des Africains étaient considérées comme un outil susceptible de créer ou de renforcer la solidarité entre les esclaves. Par conséquent, ces langues constituaient une menace qu'il fallait faire disparaître. Le regroupement de personnes parlant différentes langues fut à l'origine des langues créoles. Dans un deuxième temps, afin de justifier la

mission civilisatrice qui justifiait la colonisation, ce sont les langues européennes qui furent valorisées, notamment par la France dans les régions qu'elle contrôlait alors qu'avec les régimes coloniaux qui choisirent l'indirect rule, des langues vernaculaires furent promue afin de maintenir les Africains dans un niveau d'éducation subalterne. Cette politique favorisa le développement d'un enseignement en swahili.

Au troisième niveau, le rapport entre les langues, circonscrit dans la communication inter-individuelle, ne met aucune hiérarchie entre langues africaines et langues européennes. Cette approche médiane, mais aussi provisoire, a été celle des explorateurs et des commerçants. Nous avons évoqué plus haut que les commerçants européens dans les années 1850 apprenaient le swahili et l'arabe pour pouvoir commercer, tandis que les Swahili apprenaient les langues européennes. Au niveau suivant, les Européens apprenaient les langues africaines pour pouvoir transmettre la culture européenne dans ces langues. Il s'agit pour la plupart de missionnaires qui n'avaient d'autre choix, pour pouvoir prêcher, que d'apprendre les langues locales dont le swahili. Enfin à un dernier niveau, le plus empathique si l'on peut dire, les Européens apprenaient les langues, non pour comprendre les Africains mais pour s'africaniser eux-mêmes. A ce niveau, le cas de SACLEUX et la règle des Pères Blancs obligeant les missionnaires à utiliser entre eux une langue africaine illustrent cette proximité extrême.

Charles SACLEUX, missionnaire, botaniste et linguiste est l'un des trois Charles, Français, qui ont initié très activement des études swahili. Outre SACLEUX, il faut mentionner en premier Charles GUILLAIN qui publia les premières notes sur le swahili, notes très détaillées par rapport à ses contemporains ; le second, Monseigneur Charles LAVIGERIE le fondateur de la Congrégation des Pères Blancs et qui, par son souci de respecter les langues des adeptes, son caractère autoritaire et sa surveillance stricte, obligea les missionnaires de cette Congrégation à rédiger des notes d'ordre linguistique.

La contribution des Français à la connaissance et à la diffusion du swahili inclut la construction d'écoles dans lesquelles il était langue véhiculaire, la publication d'ouvrages scolaires et religieux sur et en swahili et enfin des études sur la description de la langue. Dans ce domaine les Français, plus que les autres chercheurs, semblent avoir privilégié l'exploration de l'étymologie et ethnolinguistique. Il est regrettable que la plupart de ces études effectuées par des Français se soient effectuées à titre individuel et en conséquence que peu de suite leur ait été donnée.

En ce qui concerne Charles SACLEUX, même si certains résultats de ses recherches sur les langues bantu sont maintenant dépassés, son œuvre reste la plus recherchée parmi toutes celles publiées par ses contemporains. Elle rayonne de nos jours en lexicographie, en étymologie, en dialectologie et en ethnolinguistique. Parmi ces contemporains, il est le seul qui ait vécu avec les locuteurs des dialectes du Nord et ceux du Sud, ce qui lui a permis d'apporter un éclairage d'une profondeur remarquable sur ces dialectes. Il reste également le seul chercheur de son temps à tenter de donner une description du swahili sur les deux plans diachronique et synchronique. Son immense savoir est clairement mis en évidence par cette somme que constitue le dictionnaire swahili-français (1939), véritable bilan de son apport à la linguistique swahili.

Cependant, l'œuvre de SACLEUX, fortement appréciée et recommandée par les linguistes comme TEJAN et KNAPPERT, approuvée récemment par les savants de l'université de Yale et ceux de Bayreuth et affirmée par le présent travail, n'a pas été suffisamment intégrée dans l'intégralité des études swahili. Il est avéré que certaines données collectées par SACLEUX pour ce dictionnaire furent intégrées dans le standard. D'abord à travers le dictionnaire de Madan, qui vouait une grande admiration pour le travail de SACLEUX et avait inclus certains termes dans son dictionnaire, ensuite, par TEJAN, qui a introduit certaines des entrées de SACLEUX dans le dictionnaire monolingue de 1966.

SACLEUX a collecté un lexique beaucoup plus étendu que ne l'ont fait ses contemporains et l'adoption de certains de ces termes dans les dictionnaires de swahili implique l'intégration de son œuvre dans le swahili standard. Mais le plus intéressant chez SACLEUX, c'est le contenu de ces articles : la façon dont il définit les entrées et développe les articles du dictionnaire. Ses travaux apportent une contribution appréciable de la part de la France dont l'intérêt pour les études swahili était moins important que celui de ses voisins, l'Allemagne et l'Angleterre. En linguistique bantu, il rejoint ses prédécesseurs, CASALIS et ARBOUSSET ; ses contemporains TORREND et Homburger et son successeur ALEXANDRE et PHILIPPSON. SACLEUX est incontestablement considéré comme un des meilleurs swahilisants européens et l'un des meilleurs connaisseurs du swahili. Il est l'un des initiateurs de l'enseignement des études africaines, bantu et sans doute du swahili en France. Les cours de cette langue furent initiés à l'INALCO à partir des années 1960 grâce aux efforts de Pierre

ALEXANDRE. Si SACLEUX apporte tant d'honneur à la France il est impératif et urgent que ces travaux en péril soient sauvegardés.

Le swahili est la seule langue africaine à jouir d'une certaine reconnaissance en France. C'est la seule langue bantu à avoir un statut de langue statutaire à L'INALCO et elle est la seule langue bantu diffusée par RFI. Actuellement elle est aussi la seule langue africaine proposée aux concours du ministère des Affaires étrangères et à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris. Grâce au changement de perspective en France, nous espérons que les grandes langues africaines en profiteront.

Les défis

Il est donc évident que, à travers SACLEUX et d'autres, la France a apporté beaucoup à la promotion du swahili. Ils sont parmi les premiers descripteurs de la langue. Du point de vue historique, Charles GUILLAIN et VIGNARD étaient sur le terrain en 1846 étudiant le swahili deux ans après le premier auteur d'un dictionnaire édité Johann KRAPF. De même, en matière de qualité l'œuvre de SACLEUX surpasse tous les autres swahilisants par l'ampleur de son étude qui embrasse la langue dans son intégralité: il touche à beaucoup plus de domaines qu'aucun autre chercheur du swahili.

Néanmoins malgré sa qualité, les études du swahili par des Français n'ont jamais eu l'écho qu'elles méritaient en comparaison avec les travaux des autres swahilisants européens. Nous voyons trois raisons à cette relative relégation de la recherche française sur le swahili : La première est l'absence de relais et de succession dans la recherche, la deuxième est l'absence de coopération entre les chercheurs et la troisième le faible soutien institutionnel. Concernant l'absence de continuité, il est vrai, par exemple, que l'œuvre de GUILLAIN, n'eut pas de continuateur et que si les pères BAUR, DAULL, DELAUNAY et même SACLEUX avaient consulté la description du swahili proposée par GUILLAIN, ils auraient peut-être publié leur ouvrage plus rapidement, plus facilement et partant avec plus de qualité encore.

De la même façon, les travaux du père Charles SACLEUX ne furent ni réétudiés, ni repris par ses compatriotes. Le véritable successeur des études bantu, Pierre ALEXANDRE, qui a aussi joué un grand rôle dans l'institutionnalisation des études bantu et swahili en France, conformément à ce que les Africains avaient eux mêmes décidé de faire de leur langue, choisit une autre perspective qui est celle de l'école anglophone, insistant sur la propagation du swahili standard. De cette façon le swahili classique, accompagné des variétés dialectales qui avait été décrites par SACLEUX, ne

fut pas le point départ des études du swahili en France. De ce fait, tout l'apport de SACLEUX fut oublié aux archives.

De même sur le manque de coopération entre chercheurs français, en 1985 Pius HASHA (page : 259) écrivit ainsi : “*after a number of shoptalks with French-trained fellow African specialists [...] I'll say now that there is no such thing as single homogenous French academic and scientific approach to African languages and linguistics problems*”³⁸³. Il nous semble que la situation est la même aujourd'hui, surtout pour les chercheurs en swahili. Chacun travaille diligemment mais dans sa spécialité. En d'autres termes, il n'y pas un centre ou même une équipe de recherche consacrée à l'étude du swahili. C'est pour cela qu'il avait été proposé lors de la clôture du programme ANR de recherche « Les dimensions de l'objet swahili » de fonder, en plus de la BULAC une bibliothèque entièrement consacrée au swahili en France.

Cette situation est propre à la recherche dans toute l'université française. Pour les autres nationalités européennes, il existe une coopération et une continuité entre les Allemands et les Anglais de telle manière que les nouveaux chercheurs bâtissent leur recherche sur les résultats des prédécesseurs. Ainsi une partie des travaux de KRAPF fut reprise et publiée par STEERE dans *Handbook of Swahili*. Cette publication fut reprise par Madan dans son dictionnaire et finalement réétudiée par Frederick JOHNSON qui, en tant que secrétaire du comité de standardisation, le modifia et le présenta au gouvernement colonial comme base de la standardisation.

Concernant l'appui des établissements publics, la France n'a pas fait preuve d'une grande volonté politique envers les langues africaines. En raison de la politique linguistique au tournant du XX^e siècle, les établissements laïcs ont tardivement admis l'intérêt de l'étude de ces langues. Alors que du côté des Allemands et des Anglais, ayant un réseau très efficace entre chercheurs, il existait des coopérations entre établissements universitaires, chercheurs et gouvernements. Dans ces pays ce sont même les missionnaires qui introduisirent les cours de swahili dans les universités, sous l'impulsion des administrateurs qui travaillaient dans les pays colonisés.

Ainsi faute de succession, de coopération et manque de volonté politique la contribution des Français à l'étude de langue africaines, des langues bantu et du swahili en particulier, a été ralentie et même en partie tarie.

³⁸³Suite aux discussions professionnelles avec des africanistes français, je suis convaincu qu'il n'existe pas une école scientifique consacrée à la problématique de la linguistique africaine et ses défis.

Propositions et perspectives de recherche à l'avenir

Cette recherche ouvre plusieurs possibilités soit de perpétuer, soit remettre à jour l'œuvre de SACLEUX, soit appliquer les principes de SACLEUX dans l'étude des langues africaines. Premièrement, au sujet des ouvrages de SACLEUX surtout les dictionnaires, même si certaines de ses idées sont dépassées, on trouve dans son œuvre des informations introuvables ailleurs surtout en matière de linguistique historique, de dialectologie et d'étymologie swahili. Il conviendrait donc d'intégrer ces informations dans les ouvrages du swahili standard.

Deuxièmement, concernant les deux dictionnaires de SACLEUX (français-swahili de 1891/1959 et swahili-français de 1939), vu les initiatives entreprises par les universités de Yale et de Bayreuth de mise en ligne du dictionnaire swahili-français (1939), il serait souhaitable de numériser même le dictionnaire français-swahili (1959) et proposer les deux sur le site d'une grande bibliothèque comme la BULAC. Il est également souhaitable que le dictionnaire soit réédité après mise à jour du contenu et de l'orthographe. En outre, on pourrait envisager, dans le cadre d'accords internationaux de former une équipe internationale pour entreprendre l'élaboration d'une encyclopédie sur la base des données du dictionnaire, mais cela exigerait un grand soutien financier.

Troisièmement, en ce qui concerne l'étude du swahili en France, d'abord comme l'a été notre objectif de départ, cette étude ne porte pas seulement sur l'étude du swahili mais elle vise à créer des liens de dialogue entre les swahiliphones et les Français, sinon les francophones, notamment en matière d'études des langues. On espère que les résultats établiront ou renforceront des relations existantes pour un enrichissement réciproque et mutuel surtout entre les swahiliphones apprenant le français et les francophones apprenant le swahili. Dans cette perspective, comme point de départ, les équipes swahiliphones et francophones pourraient travailler ensemble sur les publications de SACLEUX que nous venons d'évoquer plus haut.

Dernièrement, la présente étude permettra l'avancement des quelques projets en Tanzanie. Outre le fait d'apporter une contribution à l'étude des dialectes swahili en cours par le TATAKI, les chercheurs de l'équipe de *Language of Tanzania Projet* (LOT) voudraient, afin d'enrichir les données sur ces langues, une fois cette thèse achevée, étudier davantage les recherches effectuées par les Pères Blancs sur les langues parlées en Tanzanie, recherches qui sont en français.

De même, nous espérons que les résultats attendus grâce au présent travail vont renforcer le rétablissement des archives à la paroisse de Bagamoyo en Tanzanie. En effet, dans le cadre de ce travail, nous avons évoqué l'importance de ces archives qui conservent des références importantes pour l'histoire du père SACLEUX, des activités des missionnaires au XIX^e siècle ainsi que de la côte de l'Afrique de l'Est. A cet effet, l'Attaché culturel, de l'Ambassade de France en Tanzanie, intéressé par le projet a promis une aide.

BIBLIOGRAPHIE

- ABASHEIKH, Mohamed Imam "Reflexivisation in Chimwini", in *Studies in the Linguistics Sciences* 1976, 6/2 : 1-22.
- ABDULLA, Muhammed Said. *Siri ya Sifuri*, Dar es Salaam: East African Publishing House, 1974, 119 p.
- AL-MAS'UDI, Ali Ibn al Husain. *Maçoudi Les Prairies d'or*. Traduit par Barbier. C MEYNARD et Paver DE COURTEILLE, Paris L'imprimerie Imperiale, 1861. Vol. 1.
- . *Maçoudi Les prairies d'or*. Traduit par Barbier. C MEYNARD et Paver DE COURTEILLE, Paris: Imperimerie Imperiale, 1864. Vol. 3.
- ALEXANDRE, Pierre. 'Langue arabe et langue africaine'. Dans *Sociétés africaines, monde arabe & culture islamique*: Mémoire du Cermaa, 1957, 33-40.
- . "Développements récents des l'Études bantu à Londres." *Journal des la société des Africanistes*, 1959, 29, n° 2: 297-304.
- . « Problèmes linguistiques des États négro-africains à l'heure de l'indépendance ». Dans *Cahiers d'études africaines*, 1961, 2 n°6. 177-195.
- . *Langues et langage en Afrique noire*, Paris: Payot, 1967, 173p.
- . "Kiswahili alakati." *Cahier d'études africaines* 1984, 24, n° 93: 101-104.
- . 'Introduction'. Dans *Le Swahili et ses limites : ambigüités des notions reçues*, éd. par Marie-Françoise ROMBI. Paris: Éditions Recherche sur les Civilisations, 1989a, 19-20.
- . 'La Nébuleuse swahili'. Dans *Le Swahili et ses limites : ambigüités des notions reçues*, éd. Par Marie-Françoise ROMBI. Paris: Éditions Recherche sur les Civilisations, 1989b 21-24.
- ALI, Damir Ben. "Place et prestige du kiswahili dans les îles Comores." *Yamkobe*, 1984, 1: 12-16.
- ALLEN, John. W. T. "Annual Report for the 1958-1959." *Journal of East African Swahili Committee*, 1959, 29, no. 2: 7-21.
- ALLGEYER, Emile. Lettre du Monseigneur Allgeyer au Très Révérend Père, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris 1897, 2K1. 5a4.
- . Lettre de Monseigneur Allgeyer au Très Révérend Père, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1898, 2K1.5a4.
- ALPERS, Edward, A. "Ordinary House chores' Rituals and Power in the 19th Century Swahili Women's Spirit Possession Cult." *The International Journal of African Historical Studies*, 1984, 17, no. 4: 677-702.
- ANDRÉ, Marie. *La merveilleuse histoire des martyrs de l'Ouganda*, Bruge: Librairie de l'Œuvre St- Charles, 1936, 32p.
- ANONYME. Lettre au Père Sacleux du 14 mai 1905, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1905, 2D66.3a2.
- ANONYME. "Essai de phonétique avec son application à l'étude des idiomes africains. Par le P. Ch Sacleux de la Congrégation du Saint-Esprit, ancien missionnaire à Zanzibar." *Journal of the Royal African Society*, 1908, 8, n° 29: 104.
- ANONYME. "Historia Fupi ya Maendeleo ya Sera juu ya Kiswahili Nchini Kenya." *Kijarida cha CHAKA*, 1994, n° 1: 13-14.
- ASHTON, Ethel Ostell. *Swahili Grammar including intonation*, London: Longman, 1944, 398p.
- AUGE, Claude (éd). *Nouveau Larousse illustré*, Paris Larousse, s.d, ~1900, 1664p.

- AVON. Lettre du Père Avon au Père Sacleux du 12 décembre 1921, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1921, 2D66.3a2.
- AXELSON, Eric. *South-east Africa, 1488-1530*, London: Longmans, 1940, 306 p.
- BABA KAKE, Ibrahim et Elikia M'BOKOLO. *Des missionnaires aux explorateurs*, Paris: Dan Franck, 1977. Histoires générales de l'Afrique vol. 7, 111 p.
- BACUEZ, Pascal. *Contes swahili de Kilwa : Hadithi za Kiswahili kutoka Kilwa*, Paris: L'Harmattan, 2000, 142 p.
- . *De Zanzibar à Kilwa Relations conflictuelles en pays swahili*, Paris: Paris 2001a, 265p.
- . *Les ruses de malice contes swahili : Hadithi za Kiswahili (tome 1)*, Paris: L'Harmattan 2001b, 129 p.
- . "Djins et sorcelleries dans la société Swahili." *Journal des Africanistes*, 2007, 77, no. 1: 7-27.
- . *Contes swahili (Tome 1)*, Paris: L'Harmattan, 2011a, 220 p.
- . *Contes Swahili (Tome 2)*, Paris: L'Harmattan, 2011b, 318 p.
- BAKARI, Mohamed. *The Morphophonology of the Kenyan Swahili Dialects*. Edited by Bernd Heine, Wilhelm Möhlig, J.G and Franz Rottland, Berlin: Dietrich Reimer Verlag 1985, 328 p. Language and Dialect Atlas of Kenya supplement 5.
- BAKHRESSA, Salim, K. *Kamusi ya Maana na Matumizi*, Dar es Salaam: Oxford University Press, 1992, 460 p.
- BATIBO, Herman. Les parler ruraux de Zanzibar : "Dialectes" swahili ? Premiers Résultats d'une Enquête lexico-statistique, dans M.F. ROMBI, *Le Swahili et ses Limites* : 1989, 59-68.
- BAUR, Etienne. Lettre du Père Baur au Très Révérend Père Schwindenhammer du 24 décembre 1863, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1863, 2K1.3a2.
- . Lettre du Père Baur au Très Révérend Père du 1er décembre 1866, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1866, 2K1.3b2.
- . *Katekismou kisouahili na kifranza tcha vasouahili na vatoumoua oua Angoudia na mrima oua souahili : Catéchisme souahili et français pour les souahili et les noirs de la côte orientale d'Afrique*, Zanzibar: Congrégation du Saint-Esprit, 1867, 161 p.
- BEIDELMAN, T.O. "The Matrilineal peoples of Eastern Tanzania." In *Ethnographic Survey of Africa: East, central Africa, Part XVI*, edited by Daryll FORDE. London: International African Institute, 1967, 94 p.
- BENNETT, Norman Robert. "Philippe Broyon: Pionner Trader in East Africa." *African Affairs*, 1963, 62, no. 247: 156-164.
- . "France and Zanzibar." *The International Journal of African Historical Studies* 1973, 6, no. 4: 602-632.
- BENVENISTE, Émile. *Problème de linguistique générale*, Paris: Éditions Gallimard, 1966, 356p.
- BERGER, Augustin "Le Père Charles Sacleux (1956-1943)." *Hommes et destins : travaux et mémoires* 1989, Tome IX Afrique noire: 418-420.
- BERTONCINI, Elena. 'Panorama de la littérature swahili'. In *Panorama des littératures : Etats des lieux et perspectives* Paris: L'Harmattan 2000, 235-155.
- . 'La réception de la littérature swahili par les étudiants italiens'. Dans *Littératures, savoirs et enseignement*, éd. par Musanji NGALASSO-MWATHA. Bordeaux: Presses universitaires de Bordeaux, 2007, 309-314.
- BLEEK, Wilhelm I. *A Comparative Grammar of South African Languages*. London: Trübner & CO., 1869. Vol. 2, 92p.

- BODDY-EVANS, Alistair. "Malcom Guthrie." <http://africanhistory.about.com/od/Linguistic-Evidence/a/Malcolm-Guthrie-1.htm> consulté le 14 juillet 2010.
- BOLÉE, Annegret. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'océan Indien*, Hamburg: Helmut Buske Verlag, 2007, 601 p.
- BRASSEUL, Jacques. "Le déclin du monde musulman à partir du moyen âge : une revue des explications " *Revue région et développement* 1994, 19: 19- 54.
- BRASSEUR, Paule. "Problèmes d'autorité en matière religieuse : l'érection des diocèses coloniaux (1815-1851) " *Mélanges françaises de Rome. Italie et Méditerranée*, 1992, 104, no. 2: 737-763.
- BRIAULT, Maurice. "Une gloire spiritaine, le P. Charles Sacleux, le grand polyglote africain (1856-1943)." *Annales des PP du Saint- Esprit*, 1947: 15-22.
- . "Le Père Sacleux." *Pentecôte sur le monde*, 1966, 460.
- BROSCHART, J. "Sapir et ethno-linguistique." *Langage*, 1970, n° 18: 12-21.
- BROWNE, John. Ross. *Etchings of a whaling cruise: with notes of a sojourn on the island of Zanzibar. To which is appended a brief history of the whale fishery*, New York: Harper & Brothers, 1846, 630 p.
- BURT, F (Mrs). *Swahili Grammar and Vocabulary*, London: Society for Promoting Christian Knowledge, 1910, 263 p.
- BURTON, Richard Francis. *Sindh and the Races That Inhabit the Valley of the Indus; with notices of the Valley of the Topography and History of the Province*. Asian Educational Services, 1851, 422p.
- . *Zanzibar, City, Island, and Coast* London: Tinsley Brothers, 1872. Vol. I, 546 p.
- CALAME-GRIAULE, Geneviève "In Memoriam Pierre Alexandre 1922-1994." *journal des Africanistes*, 1995, 65, n°. 1: 143-147.
- CAPITANT, Sylvie et Annie LENOBLE-BART. "Les médias d'Afrique de l'Est, 2009, 40: 1-8.
- CARRÉ, Nathalie "Langue et identité sur la route : conscience de soi et rapport au monde au travers des premiers « récits de voyage » swahili au tournant du XIX^e siècle." Paris 13, 2011, 333 p.
- CASALIS, Eugène. *Études de langue séchuana*, Paris: L'imprimerie royale, 1841, 181 p.
- CAVICCHIONI, Antonio C.A.C. *Vocabolario Italiano-Swahili*, Bologna: Nicola Zanichelli, 1923, 216 p.
- CEILLIER, Jean-Claude. *Histoire des missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) de la fondation par Mgr. Lavigerie à la mort du fondateur (1868-1892)*, Paris: Karthala, 2008, 303p.
- CHAMANGA, Mohamed Ahmed. 'Graphie et analyse grammaticale : les observations du Rev W. Elliot 1821-1822, une tentative ancienne de description de la langue Joannese (dialecte comorien de l'île d'Anjouan)'. Dans *L'écriture et la construction des langues dans le sud-ouest de l'océan Indien*, éd. par STAUDACHER-VALLIAMÉE. Paris: L'Harmattan, 2007, 235-248.
- CHAMANGA, Mohamed Ahmed et Noël Jacques GUEUNIER. *Le Dictionnaire comorien-français et français- comorien du R.P Sacleux*, Paris: Peeter Louvain, 1979. Vol. II, 659 p.
- CHAMI, Felix. "A Review of Swahili Archaeology." *The African Archaeological Review* 1998, 15, no. 3: 199-218.
- . "East Africa and the Middle East relationship from the First Millenium BC to about 1500 AD." *Journal des Africanistes*, 2002, 72, no. 2: 21-37.

- CHILDS, Turker G. *Introduction to African Languages*, Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 2003, 265 p.
- CHIRAGHDIN, Shihaddin na Mathias MNYAMPALA. *Historia ya Kiswahili*, Nairobi: Oxford University Press, 1977, 89 p.
- CHRÉTIEN, Jean-Pierre. *L'Afrique des grands lacs: Deux mille ans d'histoire*, Paris: Aubier, 2000, 418 p.
- COLLISTER, Peter. *The Last Days of Slavery : English and the East African Slave Trade 1870-1900*, Dar es Salaam: East African Literature Bureau, 1961, 150 p.
- CONSEIL DE MINISTRES- UNION AFRICAINE. "Décision sur l'introduction du kiswahili comme langue de travail de l'union africaine." Addis Ababa: Union Africaine, 2002 http://www.au2002.gov.za/docs/summit_council/cmdecfr.pdf, consulté le 12 avril 2010.
- CONTINI-MORAVA, Ellen. "Noun Classification in Swahili." Virginia: Publications of the Institute for Advanced Technology in the Humanities, University of Virginia, 1994. Disponible sur : <http://www2.iath.virginia.edu/swahili>, Consulté le 30 août 2012.
- COUPLAND, R. *East Africa and Its Invaders* London, 1938, 584 p.
- CREDU/TUKI/FLL. *Dictionnaire français-kiswahili Kamusi ya Kifaransa-Kiswahili*, Nairobi: CREDU, 1991, 315 p.
- CSSp. Chapitre général : Procès-verbal du chapitre de Zanzibar tenu au Zanzibar du 2 au 20 juin 1870 sur la présidence du P. Horner, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1870a, 2K1.4a4 : 1.
- . Réponse aux questions posées dans les procès-verbaux des réunions tenues à Zanzibar, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit Paris, 1870b, 2K1.4a4 : 2.
- . Journal de la mission de St. Joseph Zanzibar du fév, 2 1876- au 2 oct 1880, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1880, 2K2.21.
- . *Manuel de conversation en kiswahili* Bagamoyo: Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie, 1881, 289 p.
- . Journal de la mission de Bagamoyo 1880-1883, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1883, 2K2.2.
- . Chapitre provincial 9-14 septembre 1884, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1884a, 2K1.4a4 : 4.
- . Journal de Mandera, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1884b, 2K2.10.2.
- . Journal de la mission de St. Joseph Zanzibar 1881-1886, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1886, 2K2.21.
- . Journal de Bagamoyo 1883-1887, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit, 1887, 2k2.5.
- . *Chuo cha Sala Livre de prière à l'usage des Chrétiens de langue swahilie* Zanzibar: Mission des PP. du Saint-Esprit et du S.C de Marie, 1893.
- . Journal de la mission de St. Joseph de Zanzibar de juin 1890 au 31 décembre 1897, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1897, 2K2.21 (7).
- . Bagamoyo résumé de journaux 1868-1928, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1928, 2K 2. 2.
- CUST, Robert N. *A sketch of the Modern Languages of Africa*, London: Trübner's Oriental Series, 1883, 288 p.

- DALBY, David. 'La linguistique africaine au Royaume-Uni'. Dans *Études africaines en Europe*, éd. par Marie-Jo DERIVE, Jean-Claude BLANCHE, Jean-Pierre CAPRILE, Elikia M'BOKOLO, Roger MEUNIER, Ahmadou TOURE et Thierry ARNOLD. Paris: Karthala, 1981, 405-440.
- DAULL, Auguste. *Grammaire de kisouahili*, Colmar: Imperimerie et Lithographie M. Hoffmann, 1879, 125 p.
- DE COURMONT, Raoul. *Notre-Dame des anges ou un hôpital à Zanzibar : extrait des missions catholiques*, Lyon: Imperimerie E. Paris, 1886, 39 p.
- DE GAMA, Vasco. *La relation du premier voyage aux Indes (1497-1499)*. Traduit par Paul TEYSSIER, Paris: Édition Chandeigne, 1998, 124 p.
- DE SAUSSURE, Ferdinand. *Cours de linguistique générale, édition critique préparée par Tullio de Mauro*, Paris: Edition Payot, 1972, 510 p.
- DEGREZ, Etienne, N. "Des jésuites français bien timbrés." <http://www.jesuites.com/histoire/timbres/index.html>, consulté le 5 octobre 2011.
- DELAUNAY, Henry. *Grammaire Kiswahili*, Paris Imprimerie F. Levé, 1885, 190 p.
- DE VERE ALLEN, James. *Swahili Origins: Swahili Culture and the Shungwaya Phenomenon*, London, Ohio University Press, 1993, 287 p.
- DIAS, Pedros. *Arte da lingua de Angola*, Lisboa: Officina de Miguel Deslandes, 1697, 48 p.
- DUBRAY, Jean-Pierre. "L'ancien Grand Séminaire de Verailles." *Amicales Jules Ferry*, 2011, Bulletin n°. 156: 8-10.
- DUCOL, Bernard. "Le Père Alexandre Le Roy missionnaire au Zanguebar 1881-1892." *Histoire & Missions Chrétiennes*, 2007, n° 4. Trimestre décembre 2007: 47-70.
- EASTMAN, Carol .M. and Farouk TOPAN, 1966, The Siu : Notes on the People and their Language, *Swahili*, 36 : 22-48.
- EHRET, Christopher. 'Subclassifying Bantu: The evidence of Stem Morpheme Innovations'. Dans *Bantu Historical Linguistics: Theoretical and Empirical Perspectives*, éd. Par Jean-Marie HOMBERT et Larry M. HYMAN. California CSLI Publications, 1999 43-148.
- ELSON, Benjamin, F. "Linguistic Creed." 2012 SIL International, www.sil.org/sil/linguistic-creed.htm consulté le 23 août 2011.
- FAILLART, Lettre au père Sacleux du 29 juillet 1903, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris 1903, 2D66.3a2 (2).
- FAVA, Amand Joseph Lettre du Père Fava au Père Duboin du 6 juin 1863 Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1863, 2K1.3b2.
- FAVREL-SAMRETH. *Mombasa : Histoire d'un port africain*, Paris: France Europe Editions, 2005, 117 p.
- FERRARI, Aurelia et Irène BRUNOTTI. *J'apprends le swahili*, Paris: Karthala, 2012, 288p.
- FILIOT, J.M. " « La traite africaine vers les Mascareignes », in *Mouvements de populations dans l'océan Indien*, Paris, Champion, 1980, 235-245.
- FRANKL, P.J. L. " Chronique et comptes rendu " Charles Sacleux (1956-1943) Greatest Swahili Lexicographer". *Cahier de lexicologie, Cahier Internationale de Lexicologie et Lexicographie*, 1993a, 62, no. 1: 201-218.
- . "Siku ya Mwaka: New Year's Day in Swahili-Land (With Special References to Mombasa)." *Journal of Religion in Africa*, 1993b, 23, no. 2: 125-135.
- . "W. E Taylor: England's greatest Swahili Scholar." *AAP*, 1999, no 60: 161-174.
- . "Review: Oriental Influence in Swahili: A study in Language and Culture contacts by Abdulaziz Yusuph Lodhi." *British Journal of Middle Eastern Studies*, 2001, 28, no. 2: 257-258.

- FREEMAN-GRENVILLE, Greville Stewart Parker. Lettre de Freeman-Grenville au Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1957, 2D66.3a1.
- . *The French at Kilwa Island: An Episode in Eighteenth Century East African History*, London: Clarendon Press, 1965, 243 p.
- . *The East African Coast: Selected Documents from the first to the earliest nineteenth century* London: Rex Collings, 1975, 314 p.
- GARNIER, Xavier. *Le roman swahili : La notion de « littérature mineure » à l'épreuve*, Paris: Karthala, 2006, 248 p.
- GARNIER, Xavier et Alain RICARD. *L'effet roman : arrivée du roman dans les langues d'Afrique*, Paris: Université Paris 13 Éditions L'Harmattan, 2006, 311 p. Itinéraires et contacts de cultures.
- GAUME. *Voyage à la côte orientale d'Afrique pendant l'année 1866 par le R.P. Horner*, Paris: Gaume frère et J. Duprey, 1872, 274 p.
- GERMAIN, Adrien. 'Notes sur Zanzibar et la côte orientale d'Afrique'. Dans *Quarante sixième anniversaire de la fondation de la Société de Géographie célébré dans un banquet au Grand-Hotel le 23 décembre 1867*. Paris: E. Martinet, 1868 530-559.
- GOODMAN, "Prosodic Features of Bravanese: a Swahili Dialect", *Journal of African Languages*, 1967, 6 : 278-284.
- GREENWAY, Peter.J. *Swahili-Botanical-English Dictionary of Plant Names*, Dar es Salaam: Government Printer, 1940, 308 p.
- GRÉGOIRE, Claire. 'Les locatifs en bantou : reconstructions et évolutions régionales '. Dans *L'Expansion bantoue : actes du Colloque international du CNRS, Viviers (France), 4-16 avril 1977*, dans Larry M. HYMAN, Jan VOORHOEVE et Luc BOUQUIAUX (éds). Vivier: SERAF, 1980.
- GRIEFENOW-MEWIS, Catherine. "J.L Krapf and his Role in Researching and Describing East-African Languages." *AAP*, 1996, n° 47: 161-171.
- GRIGORIEVA, T. N. " The Study of Swahili in the Soviet Union." *Kiswahili Jarida la Taasisi ya Uchunguzi wa Kiswahili*, 1965, 35, no. 2: 61-65.
- GROUT, Lewis. *The Isizulu: A Grammar of the Zulu language accompanied with a Historical Introduction*, London: May & Davis Pietermaritzburg, 1859, 432 p.
- GUEUNIER, Noël Jacques. 'Swahili à Madagascar '. Dans *Le Swahili et ses Limites*, éd.par Marie-Françoise ROMBI. Paris: Edit. Recherche sur les Civilisations, 1989 179-182.
- GUILLAIN, Charles. "Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique orientale." Arthus Bétrand, www.gallica.BnF.fr/Bibliothèque consulté le 14 mai 2010.
- GUTHRIE, Malcom. *The classification of the Bantu languages.*, London: Oxford University Press for the International African Institute, 1948, 91 p.
- . *Comparative Bantu a Catalogue of Common Bantu with commentary* London Gregg International, 1967-1971.
- . *Comparative Bantu a Catalogue of Common Bantu with commentary* London Gregg International, 1970, 326p.
- HASHA, Pius. "African Linguistics: London and Paris." *Cahiers d'Études Africaines*, 1974, 14, no. 56: 753-755.
- . "Bantu Studies: The French in East Africa." *Cahiers d'Études Africaines*, 1985, 25, no. 98: 259-262.
- HEANLEY, M.A. *A Memoir of Edward Steere: Missionary Bishop*, London: George Bell and Sons, 1888, 448 p.

- HENSCHER, John. *Listen to the story of the tombs : Bagamoyo mission 1970 (sic)-1930* DeskTop Production Limited, 2009, 43 p.
- . *1868-1893 Bagamoyo Catholic Mission: What Old Sketches and Documents Tell*, Dar es Salaam: DeskTop Production Limited, 2009?, 37 p.
- HILL, T. "The Primary Dialects of Swahili: An Approach to a Linguistic Geographical Survey", Part I, *Kiswahili*, 1973, Vol. 43 : 7-18.
- HOCHSCHILD, Adam. *Les fantômes du roi Léopold : Un holocauste oublié*, Paris: Belfond, 1998, 439 p.
- HÖFTMANN, Hildelgard. *Suaheli-deutsches Wörterbuch: von Hildegard Hofmann unter Mitarbeit von Stephen Mhando*, Leipzig: Verlag Enzyklopädie, 1963, 420 p.
- HOLLINGSWORTH, L.W. *A Short History of the East Coast of Africa*, London: Macmillan & Co Ltd, 1929, 439 p.
- HOMBURGER, Liliás. "Les noms égyptiens des parties du corps dans les langues négro-africaines." *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1928, n° 4: 371-375.
- HORNER, Antoine. Lettre du R.P Horner, Supérieur de la Mission du Zanguebar à Mgr Gaume, Protonotaire apostolique du 1er juillet 1869, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit, 1869, 2K1.2.3.
- . "Bulletin hebdomadaire illustré de l'œuvre de la propagation de la foi." *Les missions Catholiques*, 23 janvier 1874a.
- . Lettre du Père Horner au Très Révérend Père du 17 janvier 1874, Archives General de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1874b, 2K1.3b3.
- . Lettre du Père Horner au Très Révérend Père du 2 juillet 1874, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1874c, 2K1.3b3.
- . "Visite du Sultan de Zanzibar au séminaire du Saint-Esprit." *L'Univers* le 3 août 1875 1875.
- IBN BATTUTA, Abu Abdullah Muhammad *Voyages d'Ibn Batoutah*. Traduit par C DEFRÉMERY et B.R SANGUNETTI, Paris: Imprimerie Nationale, 1877. Vol. 2, 465p.
- INGRAMS W.H., "The Dialects of the Zanzibar Protectorate". *BSOAS*, 1923-1925. vol 3 : 533-50.
- JAMHURI YA MUUNGANO WA TANZANIA. "Sera ya Utamaduni." Imehaririwa na Wizara ya Elimu na Utamaduni. Dar es Salaam: Wizara ya Elimu na Utamaduni, 1997.
- . *Rasimu ya Katiba ya Muungano wa Tanzania*, Mpiga chapa mkuu wa serikali, Dar es Salaam, 2013, 131 p.
- JOHNSON, Frederick. *A Standard English-Swahili Dictionary*, Dar es Salaam: Oxford University Press, 1939a, 664 p.
- . *A Standard Swahili-English Dictionary*, Dar es Salaam: Oxford University Press, 1939b, 548 p.
- JOINET, Bernard. *Le Soleil de Dieu en Tanzanie*, Paris CERF, 1977, 164 p.
- JUNGRAITHMAYR, Hermann. 'Histoire linguistiques africaines en République Fédérale d'Allemagne'. Dans *Études africaines en Europe*, éd. par Marie-Jo DERIVE, Jean-Claude BLANCHE, Jean-Pierre CAPRILE, Elikia M'BOKOLO, Roger MEUNIER, Ahmadou TOURE et Thierry ARNOLD. Paris: Karthala, 1981, 14-26.
- KABWITA, Kabolo Iko *Le royaume kongo et la mission catholique, 1750-1838: du déclin à l'extinction*, Karthala, Paris, 2004, 487p.
- KAJIGA, Balihuta. *Dictionnaire de la langue swahili*, Goma: Librairie Les volcans, 1975, 681p.

- KARANGWA, Jean de Dieu. "Le Kiswahili dans l'Afrique des Grands Lacs." Paris: Institut National des Langues et Civilisations Orientales, 1995, 408 p.
- KHALID, Abdallah. *The Liberation of Swahili from European Appropriation* Nairobi: East African Literature Bureau, 1977, 247 p.
- KHAMIS, Amour Abdalla, Jadi na Utamaduni wa Mswahili wa Zanzibar, kwenye Utamaduni wa Mzanzibari, imehaririwa na BAKIZA, Baraza la Kiswahili Zanzibar, 2008, uk 1-23.
- KILAINI, Method, M.P. "The Catholic Evangelisation of Kagera in North-West Tanzania: Pionner Period 1892-1912." Rome: Pontifica Universitas Gregoriana, Faculty Historiae Ecclesiastica, 1990.
- KISSEBERTH, C. and Mohamed Imam ABASHEIKH, "Vowel Length in Chimwi:ni. A Case Study of the role of Grammar in Phonology", *Papers from the Parasession on Natural Phonology*, Edited by Michael W.Galy, Robert A. Fox and Anthony Bruck, Chicago : 1974, 193-209.
- ., "The Perfect Stem in Chimwi:ni and Global Rules", *Studies in Linguistic Sciences*, 1975, 4/1 : 107-124.
- KISSEBERTH, C. and Mohamed Imam ABASHEIKH, "A Morphophonemic Rule in Chimwini - Evidence from Loanwords", *Studies in the Linguistic Sciences* 1976a, 1/2 : 205-218.
- ., Chimwini prefix morphophonemics, *Studies in the Linguistic Sciences* 1976b, 6/2 : 142-173.
- ., "The Object Relation in Chimwi:ni, a Bantu Language", in *Syntax and Semantics*, vol. 8, *Grammatical Relations*, Edited by Peter Cole and Jerrold M. Sadock, New York : 1977, 179-218.
- KNAPPERT, Jan. "In Memoriam, Shabaan Robert." *Swahili, Journal of the East African Swahili Institute*, 1962, 8-10.
- ., "Persian and Turkish Loan Words in Swahili." *SUGIA, Sprache und Geschichte in Afrika*, 1983, no. 5: 11-143.
- ., 'Les mots swahili empruntés au grec, aux langues romaines et américaines'. In *Le swahili et ses limites: ambiguïtés des notions reçues*, éd. par Marie-Françoise ROMBI. Paris: Editions Recherche sur les Civilisations, 1989, 41-57.
- KOREN, Henry J. *Les spiritains: trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire*, . Traduit par J. Bouchard, Paris: Beauchesne, 1982,
- ., *Spiritans East Africa Memorial 1863-1993*, Bethel Park: Spiritus Press, 1994, 707 p.
- KRAPF, Johann, L. et W. W. GREENOUGH. "Three Chapters of Genesis Translated into the Sooahelee Language." *Journal of the American Oriental Society*, 1947, 1, no. 3: 261-274.
- ., *Outline of the Elements of the Kiswahili Language, with Special Reference to the Kinika Dialect*: Boughton Press, 1850, 1148 p.
- ., *A dictionary of the Suahili language*: Trübner and Co., 1882, 301 p.
- KRAPF, Johann, L. et Ernest George RAVENSTEIN. *Travels, Research, and Missionary Labours during the Eighteen Years in East Africa* London: Trübner and Co. Paternoster Row, 1860, 566 p.
- KRUMM, Bernhard. *Words of Oriental origin in Swahili*, London: The Sheldon Press, 1940, 192 p.
- KUHN, A. Lettre du Père KUHN au Monseigneur du 11 août 1896, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1896, 2K1.5a4.
- LABOURET, H. "Review: Dictionnaire Swahili-Français." *Africa: Journal of the International African Institute*, 1940, 13, n°. 3: 307-308.

- LABROUSSE, Pierre. *Institut national des langues et civilisations orientales, Langues'O 1795-1995 : deux siècles d'histoire de l'Ecole des langues orientales*, Paris: Ed. Hervas, 1995.
- LAFON, Michel. "Les emprunts arabes en swahili : Notes de lecture sur le livre de Sharifa M. Zawawi." *Afrique et Langage* 1983, 20, n° 2^e Semestre: 47-66.
- LAVIGERIE, Cardinal Charles Premières instructions aux Pères Blancs de l'Afrique équatoriale, mars 1878, écrits d'Afrique, Paris Bernard Grasset, 1966, 155-156.
- LE FLOCH, Henri. *Claude-François Poullart des Places : Fondateur du séminaire et de la Congrégation du Saint-Esprit (1679-1709)*, Paris: P. Lethielleux, Libraire-Éditeur, 1915, 728 p.
- LE GALLO, Casmir. "Le R.P Charles Sacleux Cssp savant missionnaire polyglotte et botaniste, 1856-1943." *Le Naturaliste canadien*, 1950, 77, n°. 3-4: 96-111.
- LE GUENNEC-COPPENS, Françoise. « Stratification sociale mais homogénéité culturelle dans la société musulmane de Lamu » dans *Société Africaine monde arabe & culture islamique*, Mémoires du Cermaa, 1981, no 1, 153-166
- . *Femmes voillées de Lamu (Kenya) : Variations culturelles et dynamiques sociales*, Paris: Édition Recherche sur les Civilisations, 1983. Memoire no 22, 221p.
- . "Les Swahili : une singularité anthropogique en Afrique de l'Est." *Journal des Africanistes*, 2002, 72, no. 2: 55-70.
- . 'The Monetization of Matrimonial Prestations in the Comorian Great Marriage'. In *Swahili modernities, Culture, Politics and Identity on the East Coast of Africa*, edited by Pat CAPLAN and Faroun TOPAN. Asmara: Africa World Press, 2004, 83-102.
- LAMBERT, Harold Ernest., Kivumba. *A Dialect of the Southern Kenya Coast, East African Swahili*, 1957, 101 p.
- . "Chi-jomvu and Ki-ngare ; Sub dialects of the Mombasa Area". *Studies in swahili dialects*, n° 3. Kampala ; East african swahili committee, 1958, 111 p.
- LE ROY, Alexandre. *Au Kilima-ndjaro*, Paris : Secrétariat du souvenir africain, 1914, 379 p.
- LE ROY, Alexandre et Charles SACLEUX. *Arithmétique*, Zanzibar: Mission Catholique, 1887a, 80 p.
- . *A B CH Syllabaire swahili*, Zanzibar: Mission Catholique, 1887b, 64 p.
- LEFEVRE, Claire. "Grammaire en contact définition et perspectives de recherche." *Revue québécoise de linguistique* 1985, n° 14: 11-47.
- LEGENDRE, Jacques. "Rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires culturelles (1) sur l'enseignement des langues étrangères en France." Paris Sénat session ordinaire de 2003-2004, 2003.
- LEGÈRE, Karsten. *Wörterbuch Deutsch-Swahili*, Leipzig: Verlag Enzyklopädie Leipzig, 1990, 267p.
- LENOIR, D. 'Les amitiés Franco-tanzaniennes : créer des formes concrètes de relations et d'amitiés entre deux peuples.'. Dans *La Tanzanie espoir et réalités*, éd. par D LENOIR. Paris: Amitiés Franco-Tanzaniennes 1983a, 59-65.
- . 'Pourquoi cette brochure'. Dans *La Tanzanie : espoirs et réalités*. Ed. par D LENOIR. Paris : Amitié Franco Tanzaniennes, 1983b, 2-3.
- LEPITRE, Albert Néo-grammarien et Allemagne, extrait de conférence 01.04.1891, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1891, 2D66.1a1.

- LIVERMORE, Harold. 'Santa Helena, A Forgotten Portuguese Discovery'. In *Estudos em Homenagem a Louis Antonio de Oliveira Ramos* edited by F RIBEIRO da SILVA, Antonieta CRUZ, M, Martins J RIBEIRO et H OSSWALD. Porto: Universidade do Porto, 2004, 623-631.
- LIVINGSTONE, David. *Explorations de Zambèse et de ses affluents et découvertes des lacs Chiroua et Nyassa par David et Charles Livingstone 1858-1864*. Traduit par H LOREAU, Paris: Librairie de L. Hachette et Co, 1866, 656 p.
- LIVINHAC, Léon. Carte de remerciement du Monseigneur Léon Livinhac au Père Sacleux du 28 mai 1905, Archives générales de la Congrégations du Saint-Esprit. Paris, 1905a, 2D66.3a2.
- . Lettre du Mgr Livinhac au Père Sacleux du 27 octobre 1905, Archives générales de la Congregation du Saint-Esprit. Paris, 1905b, 2D 66.3a2.
- LLACAN. "Projet de l'unité : contractualisation vague D 2010-2013." Paris: LLACAN, 2008.
- LODHI, Abdulaziz, Y. "Muslims in Eastern Africa- Their past and Present." *Nordic Journal of African Studies*, 1994, 3, no. 1: 88-98.
- . *Oriental Influence in Swahili: A Study in Language and Culture Contacts*, Göteborg: Acta Universitatis Gothoburgensia, 2000, 253 p.
- . "Aspiration in Swahili adjectives and verbs." *Africa & Asia*, 2003, 2: 155-160.
- LOIRE, Georges. *Gens de mer à Dar es Salaam*, Paris: Karthala, 1993, 233 p.
- LUTZ, Émile. Lettre du Père Lutz à Monseigneur Très Révérend Père du 16 mars 1898, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1898, 2K1.5a4.
- MADAN, Arthur, Cornvas. Lettre de Madan au Père Sacleux du 26 novembre 1900, Archives générales de la Congrégations du Saint-Esprit. Paris, 1900, 2D 66.3a2 (1).
- MADAN, Arthur Cornwallis. Lettre au Père Sacleux du 2 décembre 1896, Archives générales de Pères Spiritains. Paris, 1896.
- . Lettre de Madan au Père Sacleux du 11 août 1899, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1899, 2D 66.3a2.
- . *Swahili-English Dictionary*, Oxford: The Clarendon Press, 1903, 462 p.
- MADDIESON, Ian. 'The Sounds of the Bantu Languages'. In *The Bantu Languages*, edited by Gérard PHILIPPSON et Derek NURSE. London: Routledge Language Family Series, 2003, 15-41.
- MAILLARD, Louis. *Notes sur l'île de la Réunion (Bourbon)*, Paris: Dentu-Editeur, 1862, 644 p.
- MALMBERG, Bertil. *Analyse du langage au XX^e siècle: Théories et méthodes*, Paris: Presses universitaires de France, 1983, 348 p.
- MASSAMBA, David, P. B., Yared. M KIHORE et J. I HOKORORO. *Sarufi Miundo ya Kiswahili Sanifu*, Dar es Salaam: Taasisi ya Uchunguzi wa Kiswahili, 2001, 196p.
- MASSAMBA, David, P. B. *Historia ya Kiswahili 50 BK hadi 1500 BK*, Nairobi: The Jomo Kenyatta Foundation 2002, 308 p.
- . *Kamusi ya Isimu na Falsafa ya Lugha*, Dar es Salaam: TUKI, 2004, 118 p.
- . *Kiswahili Origins and the Bantu Divergency-Convegence Theory*, Dar es Salaam: Institut of Kiswahili Research, 2007, 116 p. Professorial Inagural Lecture serial no: 48.
- . *Phonological Theories: History and Development (Revised version)*, Dar es Salaam: Institute of Kiswahili Studies, 2010, 212 p.
- MASSAMBA, David, P. B., Yared. M KIHORE et Y.P MSANJILA. *Fonolojia ya Kiswahili Sanifu (FOKISA) Sekondari na Vyuo*, Dar es Salaam: Taasisi ya Uchunguzi wa Kiswahili (TUKI), 2004, 95 p.

- MASURY, Samuel K. "A Vocabulary of the Soahili Language, on the Eastern Coast of Africa." *Memoire of the American Academy of Arts and Sciences*, , 1846, 2: 248-252.
- MAUD, Devos "Description du kikaem parler du sud de Zanzibar, suivie de cinq contes, by Odile Racine-Issa », dans *Journal of African Languages and Linguistics*, 2005, 26, no 1: 95–99.
- MAW, Joan. "Review: Loan Words and Their Effect on the Classification of Swahili Nominals by Sharifa M. Zawawi." *Bulletin of the School of Oriental and African Studies, University of London*, , 1980, 43, no. 2: 412-413.
- MAZUNYA, Maurice et Alexis HABONIMANA. "Les langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone : le cas du Burundi." Bujumbura: Agence universitaire de la Francophonie, 2010, 75 p.
- MBAABU, Ireri. *Historia ya Usanifishaji wa Kiswahili*, Dar es Salaam: Taasisi ya Uchunguzi wa Kiswahili, 2007, 151 p.
- MBUGHUNI, L. A. *La Politique culture en Tanzanie*, Paris: La Presse de l'UNESCO, 1974, 80 p.
- M^cLEOD, Lyon. *Travels in Eastern Africa: with the Narratives of the Residence in Mozambique*, London: Hurst and Blackett Publisher, 1860. Vol. 1, 360 p.
- MDEE, James Salehe. "Mtunga Kamusi ya lugha sanifu na usanifu wa vidahizo vyake: Mifano kutoka Kiswahili." *Kiswahili Jarida la Taasisi ya Uchunguzi wa Kiswahili*, 1986, 53, no. 1&2: 84-91.
- . "Lexicographic needs of Swahili Learners: Implications for Swahili Learner's Dictionary, sources of vocabulary for Swahili Dictionary." Dar es Salaam: Institute of Kiswahili Research, 1993, 46p.
- . *Nadharia na Historia ya Leksikografia*, Dar es Salaam: TUKI, 1997, 125 p.
- . "Dictionaries and the Standardization of Spelling in Swahili." In *Lexikos 9* (AFRILEX-reeks/series 9: 1999): 119-134.
- MÉDARD, F. *Grammaire kirundi*: Imprimerie des Missionnaires d'Afrique, 1908, 544 p.
- MEILLET, Antoine. *Introduction à l'étude de langues indo-européennes*, Paris: Librairie Hachette et Co, 1908, 516 p.
- . *Linguistique historique et linguistique générale*, , Genève Slatkine, Paris Champion, 1975, 334 p.
- MEINHOF, Carl. *Introduction to the Phonology of the bantu languages*. Traduit par N. J Van WARMELO, Alice WERNER et Carl MEINHOF, Berlin: Dietrich Reimer, 1932, 248 p.
- MERGNAC, Marie-Odile, Caroline BRANCQ et Delphine VILRET. *Les écoliers et leurs maîtres en France d'autrefois* Paris: Archives & Culture, 2005, 172 p.
- MERTENS, Georges Dictionnaire Kiswahili-français et français-kiswahili, Karthala, Paris, 2006, 285 p.
- MHINA, George. "The new Swahili dictionary " *Journal of the Institute of Swahili Reseach* 1966, 36, n°. 1: 7-8.
- MISSAEN, Vic et Piet Der PAS. *Trailblazer for Christ*, Dar es Salaam: Missionary of Africa, 2008?, 40 p.
- MOHAMED, M. A. *Modern Swahili Grammar*, Dar es Salaam: East African Educational Publishers, 2001, 273 p.
- MOHAMED, Mussa. "Mwaka kogwa na Changamoto zake." *Kiswahili Jarida la Taasisi ya Uchunguzi wa Kiswahili*, 2009, no 72: 108-121.
- MOON, Karen. *Kilwa Kisiwani : ancienne cité portuaire de la côte d'Afrique de l'Est*, Dar es Salaam: UNESCO, 2005.

- MORSHEAD, Anderson, A.E.M. *The History of the Universities' Mission to Central Africa 1859-96*, London: Office of the Universities' Mission to Central Africa 1897, 474 p.
- MOUNIN, Georges. *Histoire de la linguistique des origines au XX^e siècle*, Paris: QUADRIGE/PUF, 1967, 230 p.
- MOUTON, Marie-Dominique. "Quelques réflexions à propos de la documentation africaniste en France." Paris: CNRS, 2004, 392p.
- MPIRANYA, F. "Maendeleo ya Matumizi ya Kiswahili Nchini Rwanda." *Kijarida cha CHAKA*, 1994, n°1: 15-18.
- MTAVANGU, Norbert. "Students'attitudes towards learning French and Socio-economic benefits accrued from learning it.", University of Dar es Salaam, 2002, 103 p.
- MUGANGA, A. "Attitudes et motivations des élèves tanzaniens apprenant le français dans les lycées." Université de Franche-Compte, 1977, 99p.
- MUKUTHURIA, Mwenda. "Kiswahili and Its Expanding Roles of Development in East African Cooperation: A Case of Uganda." *Nordic Journal of African Studies*, 2006, 15, no. 2: 154-165.
- MULOKOZI, M.M. "Kiswahili as a National and International Language." <http://h-net.msu.edu/cgi-bin/logbrowse.pl?trx=vx&list=h-swahili&month=0402&week=c&msg=HZRThv6QiHOSSVEOAdUCTA&user=&pw> consulté le 3 avril 2010.
- MURHI-ORHAKUBE, Constatin Bashi. "Réflexions préliminaires à la rédaction d'un dictionnaire bilingue mashi-français." Paris: Université de Lille III, 2008, 392p.
- MWANSOKO, Helman, J. M. . "swahili in Academic Writing." *Nordic Journal of African Studies*, 2003, 12, no. 3: 265-276.
- NJOROGE, Lawrence M. *A Century of Catholic Endeavour: Holy Ghost and Consolata Missions in Kenya*, Nairobi: Paulines Publications Africa, 1999, 272 p.
- NTEZIRYAYO, Jérôme Gapangwa. "La mission du Tanganyika (1878-1914)." Roma: Université Pontificale Grégorienne, 2005, 375p.
- NURSE, Derek. "Revue : Mohamed Ahmed Chamanga and Noël-Jacques Guenier: Le dictionnaire comorien-français et français-comorien " *Bulletin of the School of Oriental and African Studies, University of London*, 1981, n° 3: 631-632.
- . "A Tentative Classification of the Primary Dialects of the Swahili", *SUGIA*, vol 4 : 1982, 165-205.
- . "A Historical View of the Southern Dialects of Swahili," *Sprache und Geschichte in Africa* n° 6, 1984-1985, 225-251.
- ., "Bajuni Historical Linguistics", *Kenya Past and Present* 1980, 12 : 34-43.
- . The Swahili Dialects of Somalia and the Northern Kenya Coast, in M.F. ROMBI, ed., *Études sur le Bantu oriental*: 1982, 73-121.
- . Tense and Aspect in Bantu, Oxford university Press, Oxford, 2008, 401p.
- NURSE, Derek et Gérard PHILIPPSON. 'Introduction'. In *The Bantu Languages*, edited by Derek NURSE et Gérard PHILIPPSON. London: Routledge Language Family Series, 2003 1-12.
- . "Common tense-aspect marker in Bantu." *Journal of African Languages and Linguistics*, 2006, 27, no. 2: 155-196.
- NURSE, Derek et Thomas SPEAR. *The Swahili : Reconstructing the History and Language of an African Society, 800-1500* Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 1985, 135 p.

- NURSE, Dereck & Tomas HINNEBUSCH *Swahili and Sabaki: a linguistic history*, University of California publications in linguistics, vol 121. Berkeley & Los Angeles: university of California Press, 780p.
- comment l'Afrique doit investir dans les langues africaines et l'enseignement multilingue*, Hambourg: UNESCO, 2010, 72 p.
- PAVEAU, Marie-Anne et Georges-Élia SARFATI. *Les grandes théories de linguistique, de la grammaire comparée à la pragmatique*, Lassay-les-Château: Armand Colin, 2008 ? 256 p.
- PELLEGRIN, F. "Rapport sur les travaux botanique du R.P. Ch Sacleux." *Extrait de la bulletin de la Société Botanique*, 1930, Tome 77: 450-452.
- PELZ, George. *Katekista na Daktari Adrian Atiman*, Dar es Salaam: Missionnaires d'Afrique, 2010, 32p.
- PERIN, Georges. Interview avec Georges Perin (journal *Moniteur universel* 15 fév. 1878), Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1878, 2K1:1b6.
- PETZELL, Malin, "A sketch of Kimwani (a minority language of Mozambique)" dans *Africa & Asia*, no. 2, 2002, p. 88-110.
- PHILIPPSON, Gérard. *Gens des bananeraies*, Paris: Recherche sur les civilisations, 1984, 314 p.
- . « Quelques données sur le Mwani (Mozambique). Éléments de phonologie comparative et présentation du système verbal », dans M.F. Rombi, *Le swahili et ses Limites*, 1989, p. 69-82
- PICOCHÉ, Jacqueline. *Histoire de la langue française*, Paris: Nathan, 1994, 396p.
- PILKINGTON, George Lawrence, *A Handbook of Luganda*, Society for Promoting Christianity knowledge, London, 1901, 95 p.
- POIZAT, Henri. « Relations France-Tanzanie : encore au stade de l'ébauche ». Dans *La Tanzanie : espoirs et réalités*, éd par D LENOIR. Paris: Amitiés Franco-Tanzaniennes, 1983 56-58.
- POLOMÉ, E. *Swahili Language Handbook* Washington D.C: The Center for Applied Linguistics, 1967, 232 p.
- PONDOPOULO, Anna. « Les dialectes soudanais à l'Ecole des langues orientales au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Les hommes, les politiques », les choix'. In *Islam et société en Afrique subsaharienne à l'épreuve de l'histoire : Un parcours en compagnie de Jean-Louis Triaud*, éd. par Odile GOERG et Anna PONDOPOULO. Paris: Karthala, 2012, 393-424.
- PRINS, A.H. *The Swahili-Speaking Peoples of Zanzibar and East African Coast (Arab, Shirazi, and Swahili)*, London: International African Institute, 1967, 143 p.
- PROYART, Liévin-Bonaventure *Histoire de Loango, Kakongo et autre royaumes d'Afrique : rédigées après les membres des préfet apostoliques de la mission* Paris: C. P Berton, Librairie, 1776, 393 p.
- PRUVOST, Jean. *Les dictionnaires français : outils d'une langue et d'une culture*, Paris: Ophrys, 2006, 199 p.
- RACINE-ISSA, Odile. 'La chaise et le croissant'. In *Zanzibar aujourd'hui*, éd. par C Le Cour Grandmaison et A Gozon. Paris Karthala IFRA, 1998a 341-359.
- . *Le swahili sans peine*, Chennevières-sur-Marine: Assimil, 1998b, 525 p.
- . 'Mwaka kogwa Makunduchi ou la "mise en tourisme" de la culture d'une communauté rurale du Sud de Zanzibar'. Dans *Autorité et pouvoir chez les Swahili*, edited by Française LE GUENNEC-COPPENS et David PARKIN. Paris, 1998c, 203-219.

- . "L'essor des médias : l'exemple de la Tanzanie." *Afrique contemporaine*, 2000, 196, no. 4^e trimestre 36-48.
- . "Le Mwaka de Kojani." *General linguistics*, 2001, 38, n^o. 1: 199-229.
- . *Description du kikae parler swahili du sud de Zanzibar, suivie de cinq contes*, Paris: Édition Peeters, 2002a, 333 p. Langues et littératures de l'Afrique noire.
- . "Légendes du pays de Kae Zanzibar." *Journal des Africanistes*, 2002b, 72, n^o. 2: 153-173.
- . "Muundo wa matumizi ya umiliki siachanifu kwa Kiswahili sanifu." *Kioo cha Lugha*, 2007, 5, n^o. 1: 54-61.
- . 'La notion de personne chez les Swahili de Zanzibar. Esquisse d'un portrait d'ombres et de lumière '. Dans *Drôles d'individus. De l'individu dans les sociétés réputées "holistes"*, edited by E. Lozerand. Paris: Klincksieck, à paraître.
- RACINE-ISSA, Odile et Sû-tôôg-nooma KABORE. 'Intricate Relationship in Standard Swahili: The Syntax of Three Argument Constructions'. In *Bantu Languages*, edited by Karsten LEGÈRE et Christina THORNELL. Cologne: Rüdiger Köppe 2010 55-83.
- RAYMOND, Mauny. "Le Periple de la mer Érythrée et le problème du commerce romain en Afrique au sud du Limes." *La Société des Africanistes*, 1968, 38, n^o. 1: 19-34.
- RENAULT, François. *Tippo Tip un potentat arabe en Afrique central au XIX^e siècle* Paris: Société française d'histoire d'outre-mer, 1987, 360 p.
- RENOU, Xavier. "A New French Policy for Africa?" *Journal of Contemporary African Studies*, 2002, 20, n^o. 1: 8-27.
- REPUBLIC OF UGANDA, *Constitution of the Republic of Uganda*, en ligne <http://opm.go.ug/assets/media/resources/constitution.pdf> 2005, consulté le 30 may 2013.
- RESEAU DES ETUDES AFRICAINES EN FRANCE. "Le RTP Etudes africaines." Réseau des études africaines en France, <http://www.etudes-africaines.cnrs.fr/reseau.htm> consulté 1 septembre 2011.
- REUILLARD, Michel. *Les Saint-Simoniens et la tentation coloniale: les explorateurs africaines et le gouvernement néo-calédonien de Charles Guillain (1808-1875)*, Paris: L'Harmattan, 1995, 580 p.
- REY, Alain. and Simone DELESALLE (1979). "Problèmes et conflits lexicographiques." *Langue française* (43): 4-26.
- RICARD, Alain. *Ebrahim Hussein : théâtre swahili et nationalisme tanzanien*, Paris: Karthala, 1998, 193p. Les Afriques.
- . *Voyage de découvertes en Afrique: Anthologie 1790-1890*, Paris: Édition Robert Laffont, 2000, 1059 p.
- . *La formule Bardey : voyages africains*, Bordeaux: Editions confluences, 2005, 283 p. Collection Traversées de l'Afrique.
- . "Charles Sacleux (1856-1943) fondateur des études swahili en France." *Histoire et Missions Chrétiennes*, 2007, n^o 4: 105-114.
- . "de l'orient à l'afrique dans les étude swahili." *HAL : halshs-00343795*, [en ligne], 2008.
- . *Le kiswahili une langue moderne*, Paris: Karthala, 2009, 283 p.
- RICKLIN, L.A. *La mission catholique du Zanguebar; travaux et voyages du R.P. Horner*, Paris: Gaume et Cie, 1880a, 340p.
- . *Les travaux et voyages du R.P Horner*, Paris, 1880b.
- RIVIÈRE, Claude. "Matrilinéarité." In *Dictionnaire de sociologie*, éd. par Gonzague RAYNAUD et Jean-Louis SCHLEGEL. Paris: Le Robert/ Seuil, 1999a, 331.

- . "Patrilinéaire." Dans *Dictionnaire de Sociologie*, éd. par Gonzague RAYNAUD et Jean-Louis SCHLEGEL. Paris: Robert/ Seuil, 1999b, 386
- ROBERT, J.M. *Croyances et coutumes magico-religieuses chez Wafipa paiens*, Tabora: The Tanganyika Mission Press, 1949, 256 p.
- ROEHL, K.E. "Linguistic Situation in East Africa" *Africa*, 1930, 3, no. 2: 191-202.
- ROMBI, Marie-Françoise. 'Conclusion'. Dans *Le swahili et ses limites*, éd. par Marie-Françoise ROMBI. Paris: Edit. Recherche sur les Civilisations, 1989, 189-193.
- . "Charles Sacleux un précurseur avisé de l'étude du swahili." http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/42/69/29/PDF/Charles_Sacleux-Swahili_MF_Rombi_2007.pdf.pdf consulté le 1 mars 2009.
- ROUSSELOT, Jean-Pierre. "Notre Programme." *Revue de phonétique*, 1911, n° 1: 5-10.
- . *Principes de phonétique expérimentale par l'abbé Rousselot* 2^e édition, Paris: Didier, 1924. Vol. 1, 640p.
- . "Introduction à l'étude des patois." *Revue des patois Gallo-Romains*, 1887, 1: 1-22.
- RUŽIČKA, Karel F. "Lehnwörter im Swahili, I: arabische und englische Lehnwörter." *Archiv Orientalni*, 1953, XXI: 582-603.
- SACLEUX, Charles. *Dictionnaire français - swahili*, Zanzibar: Mission de P.P du St. Esprit, 1891, 989 p.
- . *Hadisi za dini*. Abrégé de l'histoire de la religion. Zanzibar, Imprimerie de la mission, 1893, 286p
- . Lettre du Père Sacleux au Monseigneur de Coumont du 16 août 1895, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit, 1895a, 2K1. 5a4.
- . Lettre du Père Sacleux au Monseigneur de Coumont du 30 mai 1895, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1895b, 2K1.5a4.
- . Lettre du Père Sacleux au monseigneur de Courmont du 1^{er} juillet 1895, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1895c, 2K1. 5a4.
- . Lettre du Père Sacleux au Monseigneur du 1^{er} octobre 1895, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1895d, 2K1.5a4.
- . Rapport sur la nécessité de substituer les sœurs de St. Joseph aux Filles de Marie pour les œuvres de la ville de Zanzibar et en général de la partie anglaise du vicariat, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1896a, 2K1.4a8.
- . "Introduction à l'étude des langues bantoues." *La parole. Revue Internationale de rhinologie, otologie, laryngologie et phonétique expérimentale*, 1903, 4: 345-393.
- . *Essai de phonétique avec son application à l'étude des idiomes africains*, Paris: Procure de la Congrégation du Saint-Esprit, 1905, 245 p.
- . "Le Verbe "être" dans les langues bantoues." *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, 1908, XV: 152-160.
- . *Grammaire des dialectes swahilis*: Procure des PP. du Saint-Esprit, 1909a, 334 p.
- . *Grammaire swahilie*, Paris: Procure des PP. du Saint-Esprit, 1909b, 268 p.
- . "L'article dans les langues bantoues." *Anthropos*, 1910, 5, no. 2: 513-518.
- . *Dictionnaire swahili-français*, Paris: Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, 1939, 1114 p.
- . Grammaire souahilie (manuscrit), Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit Paris, ~1880a, 2D 66. 7b.

- . Premier essai de dictionnaire français- swahili commencé à Bagamoyo 1880, Archives générale de Pères Spiritains. Paris, ~1880b.
- . Lettre du Père Sacleux au Monseigneur de Coumont du 4 mars 1895, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1895e, 2K1.5a4.
- . Lettre du Père Sacleux au Monseigneur du 1^{er} février 1895, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1895f, 2K1. 5a4.
- . Lettre du Père Sacleux au Monseigneur de Courmont du 23 mars 1896, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1896b, 2K1. 5a4.
- . Notes écrits par le P. Ch Sacleux sur ses travaux, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris ~1939, 2D 66.3a1.
- . Dictionnaire comorien-français (manuscrit), Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, ~1943, 2D66.5b.
- . Cahier de sermons, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, s.d, 2D66.3a4.
- . Grammaire souahilie, Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit Paris, vers 1897, 2D 66. 7b.
- . *Dictionnaire français - swahili*, Paris, Institut d'ethnologie, deuxième édition, 1949, 753 p.
- SAFARI, J. F. *The Making of Islam in East Africa*, Ndanda-Peramiho: Benedictine Publications, 1994, 119 p.
- SALEH, Ali. "Le swahili, langue de culture et d'enseignement " Compte rendu de la conférence sur Le swahili, langue de culture et d'enseignement, Paris, 1971.
- . *Cours d'entraînement au swahili*, Paris: Publications orientalistes de France, 1979, 141 p.
- . *Zanzibar 1870-1972: Le drame de l'indépendance*, Paris: L'Harmattan, 2007, 122 p.
- SALIFOU, André, *L'esclavage et les traites négrières*, Fernand Nathan, Paris, 2007, 240p.
- SALT, Henry. *A voyage to Abyssinia, and travels into the interior of that country, executed under the orders of the British government in the years 1809 and 1810*, Boston: Cass, 1816, 296 p.
- SCHADEBERG, Thilo. 'Historical Linguistics'. In *The Bantu Languages*, edited by Gérard PHILIPPSON et Derek NURSE. London: Routledge Language Family Series, 2003 146-163.
- . "Historical Inferences from Swahili Etymologies." Paper presented at the Historical inferences from Swahili etymologies, in Unwritten Testimonies of the African Past Ojrzanown. Warsaw, 07-08 November, 1989.
- . "Uo mmoja hautiwi panga mbili: Aina za Yambwa na Maana zake." *AAP*, 1996, no. 47: 63-71.
- SCHMIDT, Guillaume. "Le P. Th. Sacleux (sic) de la Congrégation du St. Esprit, ancien missionnaire à Zanzibar." *Anthropos*, 1906, 1, n°. 3: 646-650.
- SCHUMACHER, Pierre, M.A. "Review: Sacleux Ch., C.S. Sp Dictionnaire Swahili-Français." *Anthropos*, 1942, 37/40, n°. 4/6: 953-954.
- SEENGA, Venance. "The Contribution of the Swahili Language to Evangelisation in the North East Tanzania 1858-1885 Reference is made mainly to the Holy Ghost Fathers' Work." Romae: Pontificiae universitatis Gregorianae, 1982, 119 p.
- SHERIFF, Abdul. *Slaves, Spices & Ivory in Zanzibar*, Dar es Salaam: Mkuki na Nyota, 1987, 297 p.
- SMEE, Thomas et Sylph SCHOONER. ' Observation during a voyage of research on the East coast of Africa, from Cape Guardafui South to the island of Zanzibar in

- the H. C's Cruizers Ternate'. In *Transactions of the Bombay Geographical Society from September 1841 to may 1844*. Bombay: The times Press, 1844, 23-60.
- SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CULTURE. "Conclusion." *Compte rendu de la Conférence sur Le swahili comme langue de Culture*, Paris, 1971.
- SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS. *Procès-verbaux des Séances du 18 novembre 1903 au 23 juin 1906*, Paris: I.V.NU, 1906.
- SOCIÉTÉ DES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE. *Vocabulaire kiswahili-français*, Maison-Carée: Misionnaires d'Afrique s.d,
- . *Vocabulaire français Swahili- français, français-swahili*, Alger: Maison carrée 1930, 130 p
- . *Constitutions et Lois*, Rome: Société des Missionnaires d'Afrique, 1981, 114p.
- STAUDACHER-VALLIAMÉE, Gillette. *Catéchisme créole et mission des noirs à l'île Bourbon*, Paris: Édition PEETERS, 2000, 205 p.
- STEERE, Edward. *A Handbook of the Swahili Language, as Spoken at Zanzibar* 4th ed, London: Society for promoting Christian Knowledge, 1884, 458 p.
- . "On East African Tribes and Languages." *The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, 1872, 1: 143-154.
- STEURER, Charles. Lettre du Père Steurer au Très Révérend Père Archives générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1865, 2K1. 3a2.
- STIGAND, C. H. *A Grammar of the Dialectic Changes in the Kiswahili Language*, Cambridge: Cambridge University Press, 1915, 105 p.
- STOCK, Eugene. *The History of the Church Missionary Society: Its Environment and its Work*, London: Church Missionary Society, 1899, 564 p.
- SWANN, Alfred, James. *Fighting the Slave-hunters in Central Africa: a Record of Twenty-six Years of Travel and Adventure Round the Great Lakes and of the Overthrow of Tip-Pu-Tib, Rumaliza and other Great Slave-traders*: Seeley, 1969, 360 p.
- TANGANYIKA TERRITORY. "Report of the Committee for Standardisation of the the Swahili Language ". Dar es Salaam: Tanganyika Territory, 1926, 24 p.
- . *Report of the year 1955 Under United Kingdom Administration*, London Her Majesty's Stationery Office 1956, 313 p.
- TAYLOR, William. Ernest. *African Aphorisms: Or Saws from Swahili Land* London Kessinger Publishing, 1891, 182 p.
- TEMU, Canute, W. "Lahaja za Kiswahili." Dar es Salaam: Taasisi ya Uchunguzi wa Kiswahili 1977, 75 p.
- THE REPUBLIC OF KENYA. *The Constitution of Kenya*, Nairobi: Published by the National Council for Law Reporting with the Authority of the Attorney General, 2010. 191p.
- THEAL, George M^cCall. *History and Ethnography of Africa South of the Zambesi: from the Settlement of the Portuguese at Sofala in September 1505 to the Conquest of the Cape Colony by the British in September 1795*, Michigan: Allen & Unwin, 1907, 541 p.
- THOMAS, Jacqueline, M.-C et Anne BEHAGHEL. 'La linguistique africaine'. Dans *Études africaines en Europe*, ed. par Marie-Jo DERIVE, Jean-Claude BLANCHE, Elikia M'BOKOLO, Roger MEUNIER, Ahmadou TOURE et Thierry ARNOLD. Paris: Karthala, 1981 518-559.
- TORREND, Jules. Lettre du Père Torrend à Sacleux, Archives général de la Congrégation du Saint Esprit. Paris 1890, 2D 66. 3a2.
- . *A comparative Grammar of the South African Bantu Language: Comprising those of Zanzibar, Mozambique, the Zambesi, Kafirland, Benguela, Angola, the*

- Congo, the Ogowe, the Cameroons, the lake region, etc*, London: K. Paul, Trench, Trübner & co., ltd., 1891, 336 p.
- TOURNEUX, Henry. *Les Nuits de Zanzibar : Contes swahili traduits et présentés par Henry Tourneux d'après le texte original recueilli par Edward Steere (1970)*, Paris: Édition Karthala, 1999, 195 p.
- TUBIANA, Joseph. "Les études négro-africaines à l'Ecole nationale des langues orientales vivantes (Paris)." *Journal de la société des Africanistes*, 1959, 29, n°. 2: 294-297.
- TUKI. *Kamusi ya Kiswahili-Kiingereza Dar es Salaam: Taasisi ya Uchunguzi wa Kiswahili*, 2001, 372p.
- TURNER, Victor Witter *The drum of affliction: A study of religious process among the Ndembu of Zambia*, London: African Institute for Economic Development and Planning, 1968, 326 p.
- . *Ritual process: Structure and Anti-structure* London Routledge and Kegan Paul Ltd, 1969, 214 p.
- VELTEN, Carl. *Suaheli-Wörterbuch, 1. Teil, Suaheli-Deutsch*, Leipzig: Selbstverlag, 1910, 529 p.
- . *Teil II: Deutsch-Suaheli.* , Magliaso. Leipzig: Kommissionsverlag von Otto Harrassowitz, 1933, 883 p.
- VERSTEIJNEN, Frits. The Catholic Mission of Bagamoyo (manuscrit), Archives de la Paroisse de Bagamoyo. Bagamoyo, 1968, 44p.
- VIELLARD, Agnes. "Création lexicale en kiswahili : développement, dynamisme et richesse d'une langue analysés à travers une étude de la presse swahiliphone tanzanienne 1995-1999." Mémoire pour l'obtention du diplôme de recherche et d'études appliquées, INALCO, 1999.
- VIRMANI, K.K. "The teaching of Swahili in Delhi." *Kiswahili Jarida la Taasisi ya Uchunguzi wa Kiswahili*, 1965, 35, no. 2: 66-70.
- WAINWRIGHT, G. A. "Early Foreign Trade in East Africa." *Man*, 1947, 47, no. 161: 143-148.
- WEISS, Ubald. Lettre du frère Ubald au directeur du scolasticat de Chevilly-Larue, Achieves générales de la Congrégation du Saint-Esprit. Paris, 1957, 2D66.3a1.
- WESTERMANN, Diedrich. "The Study of African: Present results and future needs." *Africa: Journal of the International African Institute*, 1939, 12, no. 1: 12-26.
- WHITELEY, Wilfred. *Ki-mtang'ata, a Dialect of the Mrima Coast*. East African Swahili Committee, Makerere College, Kampala, 1956, 64 p.
- . (1959). "An Introduction to the Rural Dialects of Zanzibar", Makerere College Library, Part 1, *Swahili* n° 30, pp. 41-69; Part 2, *Swahili* n° 31, 200-218.
- . *Swahili: the Rise of a National Language* 4th edition, London: Methuen & Co Ltd, 1969, 150 p.
- WIMMELBÜCKER, Ludger. *Mtoro Bin Mwinyi Bakari (c.1886-1927) : Swahili Lecturer and Author in Germany*, Dar es Salaam: Mkuki na Nyota Publisher, 2009, 140 p.
- WOLFF, Alexandre. *La langue française dans le monde 2010*, Paris: Édition Nathan, 2010, 26p.
- YAHYA-OTHMAN, Saida. 'La consécration d'une langue nationale africaine'. Dans *La Tanzanie contemporaine*, éd. par Catherine BAROIN et François CONSTANTIN. Paris: Karthala/IFRA, 1990, 77-86.
- ZAWAWI, Sharifa, M. *Loan words and their effect on the Classification of Swahili nominals*, Leiden: E.J Brill, 1979, 169 p.

ANNEXES

Annexe 1 : Brouillon de la lettre de l'université de Yale, demandant la traduction du dictionnaire swahili-français de SACLEUX

27.10.2004

Musee de l'Homme
17 Place du Trocadéro
Paris
France

Chers Collègues:

En 1939 le premier volume de Dictionnaire Swahili-Français par Charles Sacleux a été publié à Paris par l'Institut d'Ethnologie du Musée de l'Homme, suivi par le deuxième volume en 1941. Ce dictionnaire fût un travail scientifique extraordinaire mais il a été immédiatement épuisé. Aujourd'hui, il ne reste que peu de copies de ce dictionnaire, lesquels copies se détériorent rapidement.

Nous n'avons pas pu déterminer si les droits d'auteurs de ces dictionnaires reste toujours en application selon la loi Française. Si c'est le cas, nous croyons que c'est le Musée de l'Homme qui a les droits d'auteurs. Le sujet de cette lettre est donc de demander votre permission pour que le *Kamusi Project Internet Swahili Dictionary* puisse se servir de dictionnaire de Sacleux sous forme électronique dans la mesure du possible et éventuellement sous forme de publication. Nous espérons que vous allez nous accorder les droits d'auteurs gratuitement ou si non, un prix symbolique. Par conséquent, nous aimerions mettre ce dictionnaire à la disposition du public sur l'internet gratuitement.

Le *Kamusi Project Internet Living Swahili Dictionary* (www.yale.edu/swahili) est un projet international combiné, basé à *Council on African Studies* de l'Université de Yale (Etats-Unis d'Amérique) qui met gratuitement le matériel scolaire de Swahili à la disposition des étudiants et chercheurs du monde entier. Nous disposons d'un service gratuit de dictionnaire Swahili-Anglais sur l'internet qui est fréquenté plus de 100.000 fois par mois. Nous aimerions incorporer le dictionnaire de Sacleux dans nos données, pour améliorer la qualité de lexique en place, aussi bien que s'en servir comme base de dictionnaire courant de Swahili-Français. Nous aimerions aussi mettre ce dictionnaire à la disposition des chercheurs par le canal de la librairie de Yale comme un document scanné en pdf ou bien format tiff de l'original en direct. Notre mission est de fournir un savoir exhaustif en matière de Swahili à un grand nombre des lecteurs que possible et nous croyons que notre usage intentionel de ces dictionnaires est lié directement aux souhaits de son travail à vie.

Nous espérons que notre demande sera acceptée et que vous êtes en mesure de nous envoyer les droits d'auteurs de ce dictionnaire dans un très proche avenir.

Veillez agréer, chers collègues, nos sentiments distingués.

Dr. Ann Biersteker
Projet de *Kamusi* Dictionnaire Courant sur l'Internet.

Source: Donné par Odile ISSA-RACINE

Annexe 2 : Poésie classique swahili, traduite de l'arabe et publiée par SACLEUX

1094

DICTIONNAIRE

UTĒNZI WA KIYAMA.

*Yahi nipatia wino
Na kartaasi mufano
Na kalamu muawano
Ngema ya kuandikia ;*

*Nipatia na mahali,
Niketii nitadyamali.
Nitunge na akili,
Niwaze nikišangaa.*

*Niänze dyima la Mũngu
Bism ilLahi wa tãngu
Mwenye kutãndika mbingu
Na inti zikatãngaa.*

*Nãndike na Rahamani
Muenza duniani
Kwa viumbe vyake ċini
Pasi modya kupitiwa*

*Nãndike na Rahimu
Aruzukuye harimu
Na wawele wakadimu
Na wake wasio zaa.*

*Vipendo vyake Halaki
Wote huwapa riziki
Hasalii mubuluki
Ambaye hakumdyua.*

*Hapa nilipo komele,
Sihitadyi kwenda mbele
Kwa sifa ya Mtule
Mubammadi mfazaa.*

*Sifaze haziwezeki,
Sifaze haziwãngiki,
Ni lakki lakki lukuki,
Au punde kuzidia.*

*Sifaze tutaziata
Niwape nilizo pata.
Pentye ċuo hitafuta
Hadisi haona moyaa.*

*Hasoma sana kitabu
Habaini ya adyabu
Andiko la kiarabu
Hasoma, yakanelaa.*

POÈME DE LA RÉSURRECTION GÉNÉRALE.

Frère, procure-moi de l'encre
avec du papier de la meilleure qualité
et un calame de choix
pour écrire ;

Procure-moi aussi une bonne place,
où je sois à mon aise
pour décrire
l'objet de mon émotion.

Je dois commencer par le nom de Dieu,
Le nom de l'Éternel
qui a étalé les cieus au firmament
Et étendu la terre en bas.

Je dois célébrer en vers le Miséricordieux,
Qui pourvoie dans l'univers
A ses créatures d'ici-bas
Sans en négliger une seule.

Je dois célébrer le Dieu Clément,
Qui dispense le nécessaire aux innocentes
A leurs ascendants
Et aux vierges inviolées.

A tous ses êtres aimés le Créateur
Accorde le nécessaire.
Il n'est aucune créature
Qu'il ait oubliée.

Ici où je m'arrête,
Je n'ai pas besoin de m'étendre davantage
Sur la louange de l'Élu
Mahomet le Généreux.

Sa gloire est ineffable,
Sa gloire est incomparable,
Dépassant toute mesure,
et au delà.

Je laisse ce sujet sur sa gloire
Pour vous parler de ce que j'ai appris.
En consultant un livre
J'ai trouvé qqch. à vous conter.

Je lus le livre avec une grande attention,
J'appris qqch. de merveilleux ;
l'écriture est arabe :
Je lus et je compris.

Source : SACLEUX (1939 : 1094)

Annexe 3 : Première traduction de la bible en swahili en caractères romans par
KRAPF

SECTION OF THE FIRST.
KEETOO-O DJA QUANZA.

1. In the beginning created God the heaven and
1. Mooanzo alioomba Mooigniazimoongo oowingo na
the earth.
n'tee.
- And was earth without form void darkness
2. Yalikooa n'tee aina oozonee na toopoo ; yalikooa keeza
upon depth and the spirit of God was
katika shimo na roorkhoo ya Mooigniazimoongo yali
moving water.
ikipepēa katika madjee.
- Said let there be light and there was
3. Alinēna Mooigniazimoongo, iwa nooroo, ikāwa
light.
nooroo.
- Saw that good
4. Akaōna Mooigniazimoongo, nooroo kooa endjēma,
divided between darkness.
akapambanooa baina ya nooroo na keeza.
- Called day
5. Akaita Mooigniazimoongo nooroo m'tana, na keeza
night. evening morning day
oosikoo. Yalikooa magribee na soobookhee sikoo
one.
modja.
- firmament water
6. Alinēna Mooigniazimoongo, iwa derādja katika madjee,
illikoo pambanooa baina ya madjee na madjee.

Source : KRAPF et GREENOUGH, (1947 : 8)

Annexe 4 : Versions de la prière du « Notre Père », traduite du latin par les Pères spiritains.

Première version (publiée par le père BAUR dans le catéchisme du 1867)

Baba iètou ouko ouvinggouni, dina lako ivoué aboudouapo. Miliki iako adiado ; mapenzi iako aianiaoupo oulinggouni kana afaniouapo ouvinggouni. Toupé sisi lêo mkate ietou ia koulla sikou ; touondolée sisi makossa ietou kama tuaondoléa waliotoukossa sisi. Housitouvouatché sisi kounggia ndani ia kichaouichi lakini touokoé sisi ia mambo mabaya Amèna.

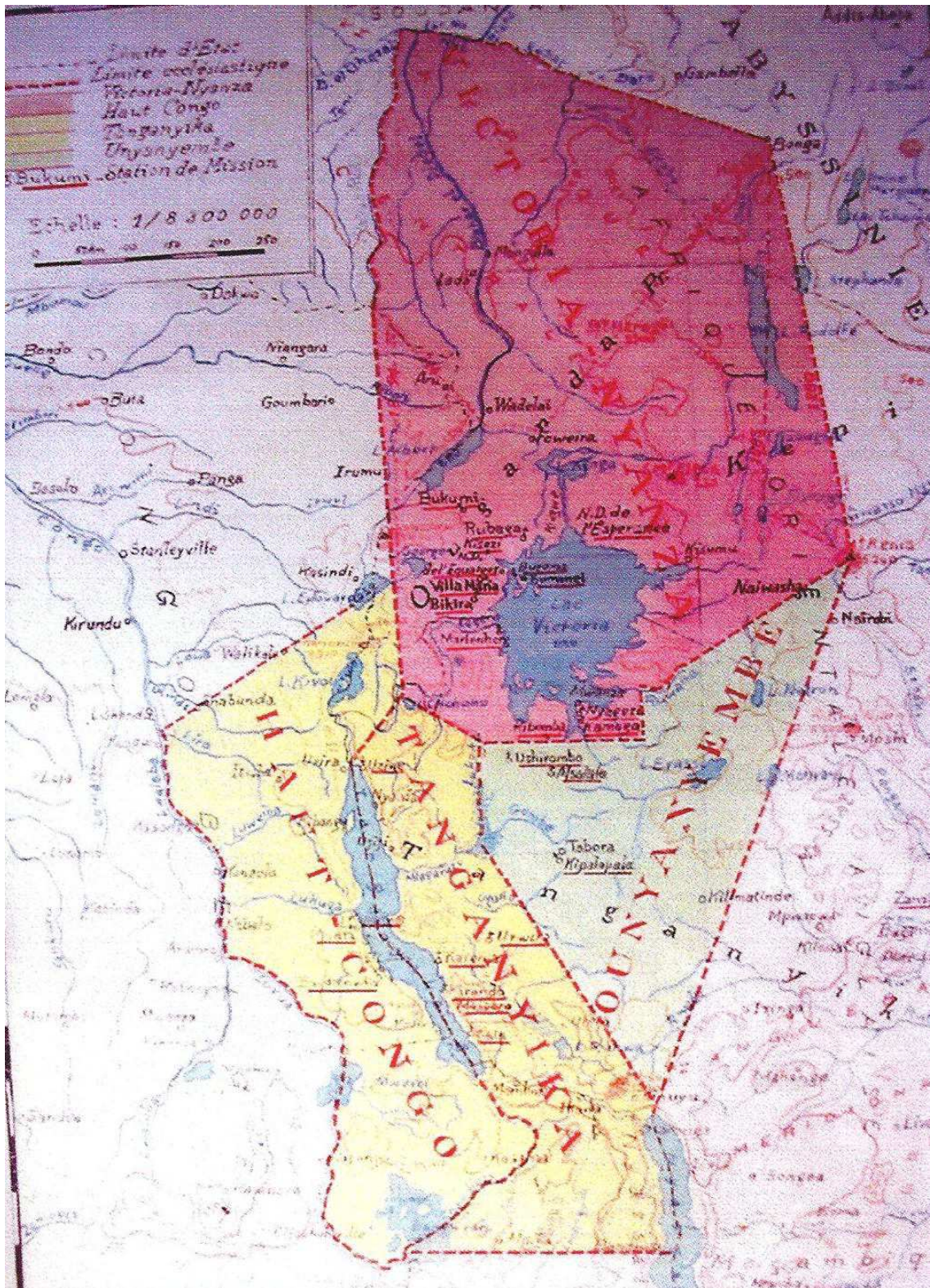
Deuxième version (publiée dans le catéchisme (Cssp, 1893 : 436)

Baba 'etu uliye mbinguni, dyina lako litukuzwe, ufalme wako utufikie, utakalo lifanyike katika nchi kama uwinguni. Utuletee leo mkate wetu wa kila siku, utuondolee makosa yetu kama twawaondolea waliotukosa, wala usituache kuumizwa na kishaushi. Walakini utuopoe maovuni Amina.

Version finale (utilisée aujourd'hui dans l'Église catholique)

Baba yetu uliye mbinguni, jina lako litukuzwe, ufalme wako ufike, utakalo lifanyike duniani kama mbinguni, utupe leo mkate wetu wa kila siku, utusamehe makosa yetu kama tunavyo wasamehe na sisi waliotukosea usitutie katika kishawishi lakini utuopoe maovuni.

Annexe 5 : Quatre vicariats occupés par les Pères Blancs entre 1886 et 1895



Source : CEILLIER (2008 : 160)

Annexe 6 : Des notes d'ordre botanique par le père SACLEUX

SUR LES COLLECTIONS BOTANIQUES FAITES PAR M. ALLUAUD DANS
L'AFRIQUE ORIENTALE, SPÉCIALEMENT SUR LES MONTS KILIMA-NDJARO,
KÉNYA ET ROUWENZORI, EN 1908-1909,

PAR LE R. P. SACLEUX, CORRESPONDANT DU MUSÉUM.

M. Alluand, qui avait visité le Kilima-Ndjaru une première fois en 1903, y est retourné en octobre 1908. Dans ce dernier voyage, il a atteint successivement le Kilima-Ndjaru, le Kikouyou et les premières pentes du Kénya, l'Ouganda, l'Ounyoru, le Toro, et enfin le Rouwenzori, dont il a fait l'ascension par la haute vallée du Moboukou (janvier 1909). Les collections botaniques rapportées de cette expédition forment trois paquets de 120 à 130 numéros chacun. Entre autres plantes remarquables, toujours admirablement bien préparées et conservées, il y a de beaux spécimens des Sénéçons géants, des Lobélies superbes de la section *rhyuchopetalum*, une Amaryllidée, port d'*Hemanthus* à grandes fleurs *Choananthus Wollastoni* Rendle, des *Impatiens*, des *Helichrysum* ou Immortelles; enfin le Kikouyou est représenté par un genre encore rare dans les herbiers, le genre *Helvelia*, et par une espèce nouvelle de Légumineuse papilionacée, *Rhyuchosia Alluandi*.

La flore du Kilima-Ndjaru est assez bien connue actuellement; mais il n'en est pas de même de celle des deux autres montagnes neigeuses de l'Afrique équatoriale, de celle du Rouwenzori, qui l'est très peu, de celle du Kénya qui l'est encore moins. Dans ces conditions, il est difficile de faire des comparaisons, et hasardeux de tirer aucune conclusion. D'ores et déjà, cependant, l'attention est retenue par ce fait que, grâce aux conditions climatiques et atmosphériques semblables, et malgré la grande distance (environ 850 kilomètres à vol d'oiseau), plusieurs des espèces signalées au Kilima-Ndjaru ont été retrouvées au Rouwenzori.

Polypétales.

[L'astérisque indique les plantes qui n'étaient pas encore entrées jusqu'ici dans les collections du Muséum.]

- * 90. CLEMATIS SIMENSIS Fresen, var. *Kilimandjarica* Engler. — Kilima-Ndjaru, zone moyenne des forêts, 2.100-2.300 mètres, octobre 1908. Fleur blanc d'argent.
- 361. RANUNCULUS PINNATUS Poir. Type conforme au *R. pinnatus* Poir. de l'Afrique australe et de Mozambique. — Rouwenzori E., forêts inférieures, 2.000 mètres, janvier 1909. Fleur jaune d'or.
- * 162. RANUNCULUS PINNATUS Poir. Type à rapprocher du *R. striatus* Hochst. de l'Abyssinie, mais distinct par ses achaines non tuberculeux. — Kénya N. O., prairies marécageuses de Ngare-Nyouki, 2.000 mètres. Fleur jaune d'or.

Source: Bulletin de Muséum (no 16, 1910 : 100)

Annexe 7 : Résumé de l'évolution du verbe « être » selon SACLEUX

I. ACCENT COPULE

Le verbe 'être' devant l'attribut, c'est tout simplement l'accent comme dans : *Simba #mui* , il y a une pause entre *simba* et *mui* qui permet de distinguer entre *Simba mui* 'lion mauvais' et *simba #mui* 'lion (est) mauvais'.

II. PRONOM COPULE

Le verbe 'être' se greffe sur un pronom personnel (pronom sujet) comme *mti u mkulu* 'l'arbre est grand' ; le pronom « u » est le même que dans : *mti u-meanguka* 'l'arbre est tombé'

III. LE PRONOM DEVIENT VERBE

La transformation suivante implique le renforcement du rôle verbal du pronom personnel assumant cette fonction en ajoutant un autre pronom, soit le pronom locatif '*ku*' soit le pronom personnel (sujet) de la troisième personne '*i*'. Ce dernier qui dans les langues européennes se traduit '*il*' en français et '*it*' en anglais, assume le rôle du sujet, laissé par l'ancien pronom personnel. Cette étape utilisée surtout pour marquer l'emphase, est très évidente dans la langue zulu.

Dans la langue zulu, le cas de l'ajout de '*ku*' change en fonction des classes nominales du nom alors que le '*i*' reste invariable comme dans les exemples suivants :

Exemple

La particule *Ku*

Ku w'abantu c'est (sont des) hommes ; litt. C'est eux hommes

Ku w'u-muti c'(est un) arbre

Kuy'inkomo c'(est une) vache

Ku u ye c'(est) lui ou elle (une personne)

Ku lu lo c'(est) elle (la baguette u-luti)

Kulilo c'(est) elle (la génisse i-tole)

L'indéterminé *i*

I-lulo c'(est) elle (la baguette u-luti)

I lilo c'(est) elle (la génisse i-tole)

A noter que dans les deux cas la fonction verbale est assumée différemment. Dans le cas où le '*ku*' pronom personnel joue le rôle de verbe, il varie selon le genre (en gras), mais dans le cas de '*i*' c'est le premier pronom invariable '*i*' en gras aussi qui assume ce rôle.

IV. LA FONCTION VERBALE EST ASSUMÉE PAR UNE FORME UNIQUE ET INVARIABLE

Après cette juxtaposition, cette forme de verbe *i* qui a tendance à remplacer les autres pronoms mais pas les supplanter complètement s'assimile à une racine verbale. Et, pour éviter le hiatus une consonne *l, n, r* etc. est introduite pour créer parmi d'autres les formes *i, e, li, ri, le, re, di* et *ni*. La copule est sujette donc à variation, non seulement d'une région à l'autre, mais parfois même dans le même dialecte, selon qu'elle se trouve en telle ou telle occurrence. Les formes habituelles sont : *i, hi, he, ni, ne, n', nd* et *ndj*. Cette forme en swahili apparaît sous la forme de la particule *ni* et la racine du verbe '*li*' dans les mots *alimo, alipo* ou *aliko* (qui tous signifient là où il est).

Source : un résumé fait à partir de SACLEUX 1908.

Annexe 8 : Extrait des notes d'ordre encyclopédique dans le dictionnaire swahili-français 1939 sur l'île Kilwa

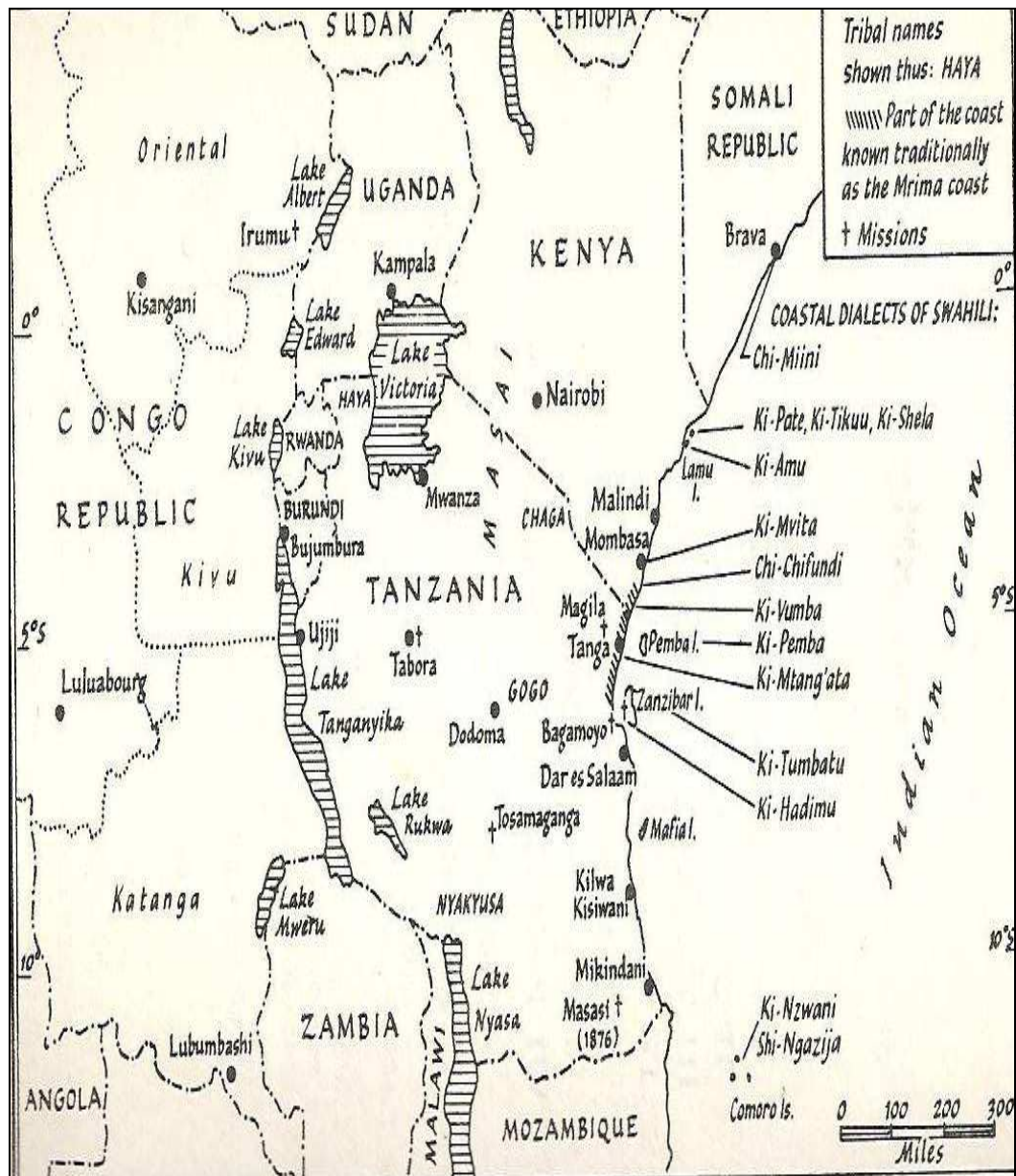
Kilwa, Kirwa. Nom d'une ville maritime de la Côte *Mgao*. La ville actuelle *Kibwa-ki-vĩndže* « K. aux filaos » est sur la Grande Terre, V. *mvĩndže*; la ville ancienne *Kilwa-kistwani* est sur un îlot, plus au S. — R. Litt. « île », cf. Zig. *kilurwa* ou *kilwa* « île », syn. de Swah. *kisiwa*. — cf. *kirwa*.

La chronique attribue la fondation de l'ancienne ville à une colonie chirazienne, conduite par Ali, fils du sultan Hasan du Chiraz, fin du x^e siècle. Un fort fut construit au commencement du xiii^e siècle, par les ordres du sultan régnant alors à Kilwa, Seliman Hasan bin-Daud. Peu après sa fondation Kilwa devint rapidement le siège d'un État très important, qui étendit ses ramifications sur toute la Côte swahilie et ses îles, *Čole*, *Mafia*, *Zanzibar*, *Pēmba*, *Mōmbasa*, *Anu*, *Pate*. Cependant la suprématie du sultanat de Kilwa ne fut pas très effective : de bonne heure les cheikhs des principales villes s'isolèrent assez, pour se rendre plus ou moins indépendants et gouverner leur district pour leur propre compte.

Les Portugais, Pedro Alvarez de Cabral en 1500, Juan de Nova en 1501, abordèrent à Kilwa, où ils traitèrent avec le sultan Ibrahim. La domination portugaise fut établie définitivement en 1502 par Vasco de Gama, au cours de son second voyage à la Côte orientale, qu'il soumit toute entière, depuis le Cap Corrientes jusqu'à Brawa. Kilwa devint le centre politique de cette vaste possession, placée sous la juridiction du gouverneur de Goa. Plus tard

Source: SACLEUX (1939: 378)

Annexe 9 : Carte des dialectes swahili selon WHITELEY



Source : WHITELEY (1969 : vi)

Annexe 10 : Bilan de la description des dialectes swahili par SACLEUX

Groupe	Dialecte	Sous-dialecte	Lieu où il se parle	Différences d'ordre phonologique et morphologique
Dialecte du Sud	unguja		Ville d, Unguja et, sur la côte Ouest de l'île	Dialecte pris pour référence
	mtang'ata	tanga	Sur la côte- Nord où	
		pangani	A l'estuaire du fleuve Pangani	
		mtang'ata (mrima du sud)	Sadani, Bagamoyo, Dar es Salam et Kilwa	Classe 5 les adjectifs commençant par une voyelle prennent [dʒ] ou- [i]
	mgao	mgao	Extrême Sud jusqu'au cap Delgado	Phonologie et morphologie : Mêmes caractéristiques que le dialecte mtang'ata Lexique : emprunt de lexique d'autres langues voisines tels que du ngindo, du makonde, du yao et du nyanja.
	kae	kae (hadimu /makunduchi)	L'Est et le Sud de Zanzibar, au Nord-ouest de Tumbatu et sur la baie de Mkokotoni.	Phonologie : Prononciation chantante avec par exagération de l'accent musicale.
		tumbatu	Tumbatu et Mkokotoni	
	pemba	pemba cha kusini	Au Sud du Pemba	Phonologie <ul style="list-style-type: none"> Palatalisation du [k] suivi d'une voyelle [k] + V > [kʲ] c'est-à-dire le préfixe <i>ki-</i> abouti à <i>ky-</i> devant voyelle dans tous les cas où les autres dialectes rendent [tʃ]. Ex. <i>Kyombo kya fulani kyapakia</i> 'le boutre d'un tel embarque' Permutation [m] > [n] : Le marqueur d'objet de la troisième personne [mu] devient [n] Ex. <i>Mtoto ukantuma wapi ?</i> 'Où as-tu envoyé l'enfant ?' Permutation [t] > [tʃ] dans quelques radicaux, il y a contagion de permutation [t] > [tʃ] spécial au gunya. Ex. <i>kuchama- de kutama</i> 'émigrer' en dialecte de mvita³⁸⁴. Morphosyntaxe <ul style="list-style-type: none"> Certains noms de classe 11 prennent leur pluriels en classe 4 au lieu de 10. Ex. <i>ndevu</i> 'barbe' <i>midevu</i>, <i>wimbo</i> 'chant'-<i>minyimbo</i>
		vitongoji	Mvumoni	
		chake chake	Chake chake	
msuka		Chaleni		

³⁸⁴ En swahili standard '*kuhama* ; déménager.

	vumba/ vanga		A l'îlot de Wasini et derrière Vanga, sur la rivière Vumba	Phonologique <ul style="list-style-type: none"> • Loi de la permutation [t]> [r]. Ex. <i>mto</i>><i>mro</i> 'rivière' <i>mtoto</i>> <i>mroro</i> 'enfant', <i>watu watatu</i>> <i>waru wararu</i> 'trois personnes' • Permutation de [p] > [vw]. Les consonnes [p] sont remplacées par [vw] Ex. <i>upepo</i>> <i>uvwevwo</i> 'vent' : <i>mpira</i> > <i>muvwira</i> 'caoutchouc'
	swahili de Comore		Grande-Comore	Comme le unguja mais plusieurs particularités avec des dialectes du Nord.
	ngwana	Awamakubi, Kilo, Basoko, Ankoru, dans la région du lac Kisale, Lokandu, Shukashuka, Chari, Lomani, Mwinyipembo, Kindu, dans la région minière de Katanga		
Dialecte du Nord	mvita	mji wa kale		Phonologie <ul style="list-style-type: none"> • Il existe le [t] et le [d] normaux parallèlement avec le [t̥] et [d̥] • Le mvita utilise moins de [l] d'appuis que les dialectes du Sud • Substitue à [l] le [j] comme le font en amu et en gunya Morphologie Garde le morphème 'me' pour le l'inaccompli : <i>Simefunga</i> au lieu de <i>sijafunga</i>
		lindini		
		changamwe		
		jomvu	Île de Mombasa	
		gasi		
		takaungu		
		lifi		
	amu	malindi	Malindi	Dans les îles Amu, Mandra, Witu, Ungama
		sera	Sera	
				Phonologie <ul style="list-style-type: none"> • Loi [n] + [ɿ] > [ndɿ] Ex. la consonne [n] en contact avec [r] ou [l] introduit en [d] Ex. <i>Ulimi mrefu</i>> <i>nd'imi nd'efu</i> 'longue langue' • Loi [d'] > [i] ou [ji]. Ex. <i>jiwe</i>><i>iwe</i> 'pierre'; <i>mwimbaji-mwimbayi</i>, 'chanteur' ; <i>kujua-kuyua</i> 'connaître'. Morphologique <ul style="list-style-type: none"> • Loi de permutation [vi] > [zi] pour les préfixes et marquer d'objet de la classe 8. Ex. <i>Nazona zombo zote zilizokuwa na wavuzi</i> 'Je vois tous les boutres qui sont venus avec les pêcheurs'

gunya/ tikuu		<p>Île Rasini (Tikuu), Centre principaux : Paza ou Faza, Tundwa Mbwa-juma-Ali, Kizingitini,</p> <p>Il s'étend encore sur le littoral de la grande terre, où il est parlé, avec plus ou moins d'altération par les kae ou serfs des Gunya jusqu'à Kisimayu</p>	<p>Phonologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outre le [t̪] et le [d̪] dentale, l'amu possède de [d] et [t] normaux <i>dafu</i> 'coco à boire', '<i>kuteka</i>'- puiser. • Le [t] normal est rare sauf dans <i>tele</i> 'beaucoup' et <i>itone</i> 'goutte' • Le [t̪] reculé existe dans les mêmes mots qu'en amu. • Permutation [t] > [t̪] de mots bantu est normal. Ex. <i>kutia</i>><i>kuchia</i> 'mettre', <i>utumbo</i>><i>uchumbo</i> 'ventre'. • Loi de permutation nr > ndr comme dans le dialecte amu • Permutation [z] > [z̪]. Ex. <i>muzee</i> 'viellard' <i>mzuri</i> 'aimable'. • Permutation [m] > [n]. Le gunya substitue [n] à [m] lorsque en contact avec les consonnes non-labiales (t-d-s-z-n-l-r-k). Ex. <i>nchume</i> 'envoie', <i>nchocho</i> 'enfant' • Le gunya n'a qu'un [i] pour tous les préfixes devant les radicaux monosyllabiques des substantifs commençant par une consonne sourd. Ex. <i>i-ti</i>, 'pays', <i>i-ta</i> cire • Emploi de [i] au lieu de [d̪] au singulier ex <i>ieni-mayani</i> 'herbe', <i>iembe-maiembe</i> 'mangue' • Permutation [w] > [v]. Ex. <i>kuwaka</i>> <i>kuvaka</i> 'flamber'; <i>kuweka</i>> <i>kuveka</i> 'placer'. <p>Morphosyntaxique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élision de [i] pour le préfixe de classe 7. Ex. <i>chuma kembamba</i> 'fer mince'. • Loi de permutation [vi] > [z̪i] se fait dans le mêmes cas qu'en amu, mais avec le [z̪] au lieu de [z] normal. • Garde le suffixe de perfectif bantu <i>e</i> ou <i>ile</i> du l'accompli 'me' du swahili d'unguja : Ni li e (nimekula), j'ai mangé ; <i>ni yie (nimekuja)</i> 'je suis venu ; <i>Nipambie-nimepamba</i> 'j'ai orné' • Conserve facultativement l'infinif 'ku' eg <i>niliye kufunga</i> ou <i>niliyefunga</i>, <i>nisiyekufunga</i>, <i>nisiyefunga</i> • Comme l'amu : Les accords 3/4 : <i>muhindi nnene</i> ai lieu de <i>muhindi mnene</i> 'un maïs grosse' alors que les accords 9/10 <i>nyuso p'a</i> à la place de <i>nyuso mpya</i> : 'nouveaux visages'
	Siyu	Siyu	Intermédiaire entre le gunya et l'amu
	Pate	Pate	
ngozi		dialecte poétique et arcané exclusivement littéraire	<p>Morphosyntaxique</p> <p>Pour l'inaccompli à la place 'me' garde le -e Ex. Nizamile 'je suis plongé, 'nipete' j'ai gagné.</p>

Source : SACLEUX (1939, 1909a)

Annexe 11 : pages de dictionnaire par les Pères Blancs

Vocabulaire kiswahili-français (SOCIÉTÉ DES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE)	Vocabulaire Swahili français-Français (SOCIÉTÉ DES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE, 1930)
<p style="text-align: center;">A. 12 B.</p> <p><i>Ayika - ku</i>, se dissoudre, fondre.</p> <p><i>Ayithi - ku</i>, prêcher.</p> <p><i>Aya - ku</i>, = <i>wasaa - ku</i>, peser, réfléchir, penser.</p> <p><i>Ayama</i>, anneau pour le nez.</p> <p><i>Ayima</i>, charme pour faire revenir un esclave fugitif et pour chasser les mauvais esprits.</p> <p><i>Ayima - ku</i>, prier.</p> <p><i>Ayimwa - ku</i>, emprunter.</p> <p><i>Ayimia - ku</i>, faire un charme contre...</p> <p><i>Ayimia - ku</i>, résoudre.</p> <p><i>Ayimu - ku</i>, résoudre.</p> <p><i>Ayizi</i>, rareté, curiosité.</p> <p><i>Ayua</i>, odeur fumée.</p> <p><i>Ayur</i>, parfume.</p> <p><i>Ba</i>, contraction de <i>birwana</i>, maître.</p> <p><i>Baa</i>, mal, mauvais.</p> <p><i>Baa</i>, pl. <i>mabaa</i>, personne sans vertu, impie.</p> <p><i>Baada</i>, après.</p> <p><i>Baathi</i>, quelques.</p> <p><i>Baazi</i>, sorte de pois de baie croissant sur un arbuste qui a quelque ressemblance avec le laburnum.</p> <p><i>Bab</i>, assemblée, porte.</p> <p><i>Bab Ulaya</i>, Services pour le marché européen.</p> <p><i>Bab il amana</i>, q. q. ^{de} confiee.</p> <p><i>Baba</i>, père.</p> <p><i>mpogo</i>, oncle maternel</p> <p><i>wa Kambo</i>, beau-père.</p> <p><i>wa waana</i> } hibou.</p> <p><i>wa watoto</i> }</p>	<p>Ballot d'étoffe, mtumba, mi.</p> <p>Bambou, mwanzi, my.</p> <p>Banane, ndizi.</p> <p>Banancier, ngomba, mi.</p> <p>Banc, kibao, vi. — de sable, poissons : fungu, ma.</p> <p>Bander, pinda, ku.</p> <p>Bannière, bendera.</p> <p>Banquet, karamu.</p> <p>Baptême, ubatizo.</p> <p>Baptiser, batiza, ku.</p> <p>Barbare, mshenzi, wa.</p> <p>Barbe, ndevu. poil de barbe : udevu.</p> <p>Barbier, kinyozi, vi.</p> <p>Baril, pipa.</p> <p>Barque, mtumbwi, mi ; mashua ; chombo, vy.</p> <p>Barre, levier en fer, à mine : mitalimbo.</p> <p>Barricader, zuia, ku ; zibia, ku.</p> <p>Bas, chini ; mule, pale, kule (là-bas).</p> <p>Bas-fond, bonde, ma.</p> <p>Bassin, bakuli, ma. réservoir : birika.</p> <p>Bateau, mashua ; merkebu ; mtumbwi, mi.</p> <p>Bâtir, jenga, ku.</p> <p>Bâton, gongo, ma ; fimbo.</p> <p>Batterie, de fusil, mtambo, mi (ressort).</p> <p>Battre, piga, ku. — métaux, étoffes : fua, ku. se — : pigana, ku.</p> <p>Bavarder, zungumuza, ku ; ongea, ku.</p> <p>Bave, pofu, ma.</p> <p>Beau, -zuri.</p> <p>Beaucoup, -ingi ; tele ; sana ; mno.</p> <p>Beau-frère, semegi, ma.</p> <p>Beau-père, mkwe, wa.</p> <p>Beauté, uzuri.</p> <p>Bec, mdomo, mi.</p> <p>Belle-mère, mkwe, wa.</p> <p>Belle-soeur, semegi, ma.</p> <p>Bénédiction, baraka.</p> <p>Bénir, bariki, ku.</p> <p>Bercail, zizi, ma.</p> <p>Berger, mchunga, wa ; mchungaji, wa.</p> <p>Besoin, shida ; lazima ; ukosefu. avoir — : kuwa na lazima ; kosewa, ku ; taka, ku.</p> <p>Beurre, frais : siagi. fondu : samli.</p> <p>Bien, vema ; vyema ; sana (très).</p> <p>Biens, mali.</p> <p>Bienfaisant, -ema ; karimu.</p> <p>Bienfait, mema ; fazili.</p> <p>Bientôt, bado kidogo ; karibu.</p> <p>Bière, pombe.</p> <p>Bile, nyongo.</p> <p>Billet, cheti, vy ; barua.</p> <p>Biner sarcler, palia, ku.</p> <p>Binette, kijembe, vi.</p> <p>Blâmer, karipia, ku ; gombeza, ku ; simanga, ku.</p> <p>Blanc, -eupe.</p> <p>Blé, ngano.</p>

**Annexe 12: Exemple avec le terme–tia dans le dictionnaire de
SACLEUX**

1. *tia mafuta*, ‘mettre, de l’huile ou de la graisse (dans, à, sur), huiler, graisser’.
2. *tia maji*, ‘mettre de l’eau (dans, à sur) humecter, arroser’.
3. *Tia maji katika (ndani ya) chupa*, ‘mets de l’eau dans la bouteille, on dirait aussi’ *chupa itie maji*.
4. *–tia alama*, ‘mettre une marque (à, sur), marquer’.
5. *umetutia matata*, ‘tu nous as mis dans l’embarras’.
6. *–tia dawa*, ‘appliquer un médicament (à)’.
7. *Tia hayo moyoni mwako*, ‘mets cela dans ton entendement, dans ta mémoire’.
8. *–tia rangi*, ‘appliquer une couleur, colorer, badigeonner, peindre’.
9. *–tia katika hisabu*, ‘mettre en compte, sur le compte’.
10. *–tia ugonjwa*, ‘produire la maladie, infecter’.
11. *–tia usingizi*, ‘provoquer le sommeil, endormir, stupéfié’.
12. *–tia giza*, ‘provoquer l’obscurité, obscurité, obscurcir’.
13. *Kisu kukitia makali*, ‘affiler (aiguiser) un couteau’.
14. *–Tia ufa*, ‘mettre faire une fente (à), fêler’.
15. *–tia mkono*, ‘mettre la main (à), donner un coup de main, mettre sa griffe (signature à.)’.
16. *–tia moto*, ‘mettre le feu (à)’.
17. *–tia motoni*, ‘mettre au feu, sur le feu’.
18. *–mtia mtoto chuoni*, ‘mettre un enfant à l’école’.
19. *–mtia mtoto bakora*, ‘appliqué à un enfant des coups de canne’.
20. *–tia duka* ‘établir (ouvrir) une boutique’.
21. *–tia nanga* ‘jeter l’ancre’.
22. *–tia roho yake katika safari*, ‘risquer sa vie (sa tête) dans une voyage’.
23. *–tia nguvu*, ‘faire violence (à qqn) *mtia nguvu*), violenter, fortifier, mettre de l’énergie à faire quelque chose’.
24. *–mtia mtu adabu*, ‘donner de l’éducation à qqn, le civiliser ; en mauvais part, lui apprendre à vivre, le reprendre, le corriger (par la parole, ou par un châtement)’.
25. *–mtia aibu*, ‘lui infliger un affront, lui faire honte, le déshonorer’.
26. *–mtia hofu*, ‘lui faire peur’.
27. *–mtia hasira*, ‘le mettre en colère’.
28. *–mtia hila (toa)*, ‘lui attribuer (imputer) un défaut (qu’il n’a pas)’.
29. *–mtia hasara*, ‘lui causer du dommage’.
30. *–mtia moyo*, ‘lui donner du cœur, l’encourager’.
31. *tia moyo katika kazi hiyo*, ‘mets ton âme (ton attention, ton application) à ce travail’.
32. *–mtia mtu kazini*, ‘mettre qqn au (à un) travail’.
33. *–mtia mtu utumwani*, ‘réduire à l’esclavage’.
34. *Mtia mtu uaskari*, ‘l’ enrôle dans la milice’.
35. *–jitia haki*, ‘se donner un brevet de probité’.
36. *Jitia ukuu*, ‘se mettre dans les grandeurs, y prétendre’.
37. *–jitia ugonjwa* ‘se prétendre malade’.

38. *-tiwa moto*, 'être mis en feu'.
39. *tiwa motoni*, 'être mis au (dans, sur le) feu'.
40. *vyakula vimetia sumu*, 'les aliments sont empoisonnés'.
41. Prov. *Uo mmoja hautiwi panga mbili*, 'un seul fourreau ne peut recevoir deux sabres'.
42. *Watoto walitiana mchanga machoni*, 'les enfants s'étaient mis (jeté) du sable dans les yeux'.
43. *Wakatiana vigongo*, 'ils s'appliquèrent des coups de triques'.
44. *Mfuko wa kutilia fedha*, 'bourse, porte-monnaie'.
45. *Mtie kitambaa chini ya sahani yake*, 'mets-lui une serviette sous son assiette'.
46. *Kamtilia nguo yake topeni*, 'il lui mit son linge (habit) dans la boue'.
47. *Akamtilia mwanangu ndui*, 'il communiqua la variole à mon enfant'.
48. *Wajitia maneno haya ? Si yako*, 'pourquoi te mêles-tu cela »ce n'est [as ton affaire]'.
49. *Alinitililia maneno haya*, 'il m'attribue (faussement) ce langage'.
50. *Nguo itililie uzi (ou kwa uzi) wa namna yake*, 'faire une reprise à l'étoffe avec du fil semblable'.
51. *Shona kwa kutililia*, 'faire une reprise, entremêler des points'.
52. *Nguo imetililiwa kiraka*, 'le linge a été rapiécé'.
53. *Nguo hii haitililiki*, 'ce linge n'est pas raccommodable'.

Source : SACLEUX (1939 : 888).

Annexe 12 : Tableau de notes grammaticales sur le connectif *-a* dans le dictionnaire swahili-français de SACLEUX.

	Genre	Singulier	pluriel							
I.	Pers.	<i>Wa</i>	<i>wa (G. va)</i>							
II.	Spéc.	<i>Wa</i>	<i>ya</i>							
III.	Abstr.	<i>Wa</i>	<i>ya</i>							
IV.	Extr.	<i>Wa</i>	<i>za (Pa. S. G. za)</i>							
V.	C.	<i>ya</i>	<i>za (pa. S. G. za)</i>							
VI.	N	<i>la (G la, a)</i>	<i>ya</i>							
VII.	Mod	<i>cha (p. kya)</i>	<i>vya (Am. za, Pa, S. G. za)</i>							
Sing. et plur.										
VIII.	Loc.	<table border="0" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">Pahali</td> <td rowspan="4" style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;"> <table border="0" style="margin-left: 5px;"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">pa</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">pa</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">kwa</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">Mwa</td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">Nyumbani</td> </tr> </table>	Pahali	<table border="0" style="margin-left: 5px;"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">pa</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">pa</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">kwa</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">Mwa</td> </tr> </table>	pa	pa	kwa	Mwa	Nyumbani	
Pahali	<table border="0" style="margin-left: 5px;"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">pa</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">pa</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">kwa</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; padding-left: 5px;">Mwa</td> </tr> </table>	pa	pa		kwa	Mwa				
pa										
pa										
kwa										
Mwa										
Nyumbani										

Source :SACLEUX (1939 : 36)

Annexe 13 : Notes sur Wahadimu dans SACLEUX

muHadimu wa-. Les *waHadimu*, dont la tradition fait les descendants des esclaves affranchis de la famille chirazienne de *Fakih 'l Malaika* « savant comme un ange », auraient débarqué avec lui sur l'îlot de *Mwana-Mwana* au N. de *Tumbatu*, et se seraient de là répandus sur les îles de Zanzibar et de Pemba : *waHadimu ndio watumwa wa Fakih'l malaika, aliye toka Adyem*. Les *waHadimu* seraient, avec les *waTumbatu* qui auraient la même origine, les plus anciens habitants de l'île de Zanzibar, V. *Ungudya*. Les *waPemba wa asili* de l'île de Pemba ne se distingueraient du reste pas davantage des *waHadimu*.

Comme c'est d'ailleurs le cas de tous les Swahilis, ces trois tribus sont de sang mêlé, par suite d'alliances avec leurs premiers maîtres chiraziens, voire même avec les familles arabes qui vinrent plus tard habiter le pays. Soit que par leurs origines elles se rattachent à la Côte

Source: SACLEUX (1939 : 621-622)

d'en face, soit qu'elles aient fusionné avec des émigrés de la même région, elles ont d'étroites affinités de traits, de mœurs et de langue avec les *waMrima* du Nord, peut-être même avec la tribu voisine des *waZigua*. Plusieurs noms d'endroits de l'île de Zanzibar sont les mêmes que ceux des villages côtiers, *Pāngani*, *Dya-Ninge*, *Pōngwe*, *Čarawe*, *Makunduči*, etc. Qu'il y ait eu des immigrations de la Grande Terre, cela est confirmé par des traditions locales : les gens de *Mānga-pwani*, par exemple, disent descendre des *waSegedyu* de la région de Pangani.

Les *waHadimu* secouèrent le joug des Portugais à la fin du xvii^e siècle, et furent soumis à la domination omannienne au commencement du xviii^e. Dès lors et jusqu'à l'avènement de Saïd Bargash, ils payèrent un impôt annuel de 2 piastres par tête à l'Iman de Mascate. Leur cheikh était choisi dans la famille chirazienne des *Mašatiri*, venus récemment de *Čole* près de *Mafia*, alliés sinon identiques à la famille des anciens sultans de *Kilwa*, très distincts en tout cas de la famille chirazienne de *Fakih 'l malaika*. Dans le principe les cheikhs résidaient à *Kizimkazi*, à la pointe sud de Zanzibar ; plus tard ils vinrent s'établir à *Dūnga*, au centre de l'île, où ils avaient leur palais. Ils y reçurent le titre de *Mwinyi-Mkuu*. Ils avaient droit aussi au titre de *šarifu* devant leur nom. Le dernier *Said Ahmad* ou *Šarifu Ahmad*, mourut de la variole à Zanzibar, sous *Said-Madyid*. Les *waHadimu* occupaient jadis toute l'île. Depuis la prise de possession des étrangers, principalement des Arabes de Mascate, ils se sont peu à peu retirés dans les plaines madréporiques à l'est et au sud. — R. Litt. « serf », de la rac. HADIMU.

Source: SACLEUX (1939 : 621-622)

Annexe 14 : Neutralité des Spiritains : lettre du représentât du gouvernement français Zanzibar 20 mars 1886.

Monsieur le Supérieur,

Le soussigné, membre de la Commission de délimitation des Etats de S.H le Sultan de Zanzibar, a l'honneur, en son nom et de ses collègues d'Allemagne et d'Angleterre qui l'ont chargé de se mettre à ce sujet en rapport avec vous, de vous prier de vouloir bien communiquer à la Commission les renseignements que vous, Monsieur le Supérieur, et les Missionnaires placés sous votre direction pourraient lui fournir sur les question suivantes :

1. A quelle distance de Bagamoyo s'étendent à l'intérieur du continent africain les territoires soumis effectivement à l'autorité du Sultan de Zanzibar ?
2. Par quels actes l'autorité du Sultan dans les territoires susmentionnés se manifeste-t-elle ?
3. Existe-il, dans un voisinage plus ou moins immédiat de Bagamoyo, des chefs indigènes qui soient effectivement indépendant de S.H. Saïd Barghash, et à quelle distance de la côte sont situés les territoires de ces chefs ?

Je vous serai reconnaissant, monsieur le Supérieur, de me faire parvenir, de que vous le pourrez, à Zanzibar, la réponse à ces questions, à la quelle vous donnerez les développements qu'il vous semblera utile pour l'intelligence du sujet. Il vous en remercie d'avance en mon nom et celui de mes collègues.

Agrérez l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé

G. Lemaire,

Délégué français.

Source : VERSTEIJNEN (1968 : 37a)

Annexe 15 : Neutralité des Spiritains : réponse du Père BAUR

Bagamoyo,

Le 23 mai 1886,

Monsieur le Ministre,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en votre nom et au nom de la Commission de délimitation des Etats du Sultan de Zanzibar. Vous y faites appel à mon témoignage en une matière des plus délicates et des plus complexes, et dans des circonstances particulières graves. Que répondre à vos questions, Monsieur le Ministre ? Et d'abord, pour être parfaitement sincère, je dois vous déclarer que les renseignements que je pourrais vous fournir n'auraient rien de bien nouveau pour vous. Je ne sais et ne puis dire que ce que chacun ici sait et dit relativement au point litigieux à éclaircir. Quant à interpréter les faits, dans un sens ou dans un autre, je n'ai pas de qualité pour cela et serait, du reste, un rôle que je ne saurais aucunement accepter. Ce que je pourrais peut être me borner à annoncer simplement, je ne voudrais l'avancer qu'après un contrôle attentif de mes souvenirs. La précaution serait sans doute fort sage ; mais, même de cette façon, ce serait toujours me mêler au débat, et, dans les circonstances actuelles, je ne croirais pas avoir agi avec assez de prudence. Et en effet, Monsieur le Ministre ; vous ne savez peut être pas la situation particulièrement délicate, où se trouvent le Supérieur et les missionnaires, Bagamoyo. L'an dernier alors que nous ne disions rien, que nous ne faisons rien ce que nous avons toujours dit et fait, en nous renfermant dans l'humble cadre de notre ministère et de nos travaux apostoliques, on nous prêtait les vues les plus étranges et les démarches les plus considérables les plus inconsidérées [...].

Si notre silence a pu donner lieu à des commentaires si malveillants et si contradictoire, quelle sécurité nous laisseraient nos Paroles si désintéressées et impartiales fussent-elles. Veuillez donc ne pas trouver mauvais, Monsieur le Ministre, que je ne réponde pas comme vous l'avez souhaité à un désir que je suis d'ailleurs impuissant à satisfaire. Je me demande à continuer en paix des œuvres qui sont d'un intérêt général et pour le bien de tous. A cette fin, un abstention complète dans la question qui excite tant de compétitions rivales, me paraît sage. C'est, du reste, pour nous une règle de conduite constamment suivies et il ne serait pas opportun de nous en partir maintenant.

Veuillez agréer

Signé P. Baur.

Source : VERSTEIJNEN (1968 : 37a)

Annexe 16 : Extrait de naissance du Charles SACLEUX

2D 66-3A1 (3)



N° 10

acte de naissance de

Sacleux
Charles Joseph
enfant légitime

Extrait du registre aux actes de naissance de la commune d'Enquin pour l'année 1862

Le six mil huit cent cinquante six, le cinquiesme jour du mois de juillet à cinq heures du soir pardevant Nous, Britel Jacques, Maire et officier de l'état civil de la commune d'Enquin, Canton de Fauquemont, arrondissement de Saint-Omer, Département du Pas de Calais a comparu Auguste Sacleux âgé de quarante ans, profession de débiteur de tabac demourant à Enquin, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui en sa demeure sis audit Enquin ce jourd'hui le cinquiesme jour du mois de juillet de l'année mil huit cent cinquante six à trois heures du matin et de dame Boyart femme Marie âgée de trente trois ans son épouse auquel enfant il a été donné les prénoms de Charles Joseph, les dites présentation et déclaration faite en présence de Jacques Martin âgé de sixante deux ans et de François Saviour âgé de vingt sept ans tous deux domiciliés à Enquin et ont le comparant et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Signé, Sacleux, Martin, Saviour et Britel maire

Pour expédition conforme délivrée par nous
Bourgeois Charles maire d'Enquin
Le 2 Mai 1862
Le Maire

Vu pour légalisation de la signature de M Bourgeois maire d'Enquin par nous Président du Tribunal civil de l'arrondissement de St Omer Pas de Calais Officier de la Légion d'honneur
ST OMER le trois mai 1862



Signature of Bourgeois



Signature of Bourgeois

Annexe 17 : Texte dactylographié en orthographe conçue par
SACLEUX

Basi, Anai a'ani zite, akimpa Saul, akavambia :
« Ndugu yangu, Rabbi Yesu, aliyekutokea ndijani, anituma
upate kuona, udyawe na Roho-Mtakatifu. » Marra ile, yaka-
toka kama maganda katika matizo ya Saul, akona, akaba-
tizwa.




Saul, alipokwiza batizwa, akawa mfunzi wa Dini hodari
sana. Akenda kwa adui za Wakristu, aawaeleza maneno ya
Mungu, kwamba Yesu ndiye Masika kweli. Hata watu wote
wakisangaa, wakinena : « Siye huyo, aliyekudya kusudi
awafunge mnyororo Wakristu? » Saul lakini asifanye woga,
akiika kazi yake kwa moyo mkuu, asiogope matukano na
mateso. Ndiyo kwani Mayahudi wakamwonea mno, hata
kutaka kumwua. Asideondoka Dameski, wakamtafuta kokote
mdyini, wakafunga mlango asipate kutoka. Walakini Wa-
kristu wakamwokoa, wakamfiza; hata usiku wakampe-
nyeza dirizani, wakamzuza kapuni tini ya ukuta, apate
kuwatopoka adui.

Basi Saul, alipotoka Dameski, akenda zake Yerusalem.
kumtezama Mt Petri. Kwanza, Wakristu wa Yerusalem
walimwogopa, wasimwamini mno. Hata mfuasi mmodya,
dyina lake Barnabe, akamwamini, akamwonea huruma,
akamleta mbele za Mitume, akamguhudia kwamba ameon-
goka kweli, wala si mtu mwovu tena. Basi, Mt Petri akam-
pokea nyumbani mwake, akampenda sana. Hata siku modya,
Saul ali kwenda Hekaluni kusali, Rabbi Yesu akamtoka ;
akamwambia : « Sikavie hapa Yerusalem; huna kazi hapa,
nitakutuma kwa Waenzi » Siku, ile, Mayahudi Wagreki
waliomwonea, kwa sababu hodari mowa kuwagombiza na
kuwasubutiiza watu wasiomkubali Yesu Kristu, wakamtafuta
wamwue. Basi, Wakristu wa mdya wakawa zauri modya
asikae zaidi Yerusalem, wakamsafiriza mbali. Alienda kwao
siku hamstazara tu.

Akenda zake Tarsi, ndio mdya wake wa asili; akaenda
mlyini kwake, hata siku modya Barnabe akadya kumtwa
kumpeleka Antioki, palipokuwapo Wakristu kidogo. Ndipo
Saul na Barnabe walipopewa Sakramenti ya Daradya, Upa-
diri na Uaskafu. Saul, akiza kuwa askafu, akageza dyina
lake, akaitwa Paoli:

Source : Archives de Cssp 2D 66. 3a1 (5).

Annexe 18 : Un certificat de mariage du gouvernement de Zanzibar en anglais et en swahili (le swahili en caractères romans et arabes).

 OUC ADM - 96. ZANZIBAR GOVERNMENT		YA FILI
00322039 TARJIS YA NDOWA تَرْجِيسُ يَا نَدُوْ MARRIAGE CERTIFICATE		Jina na Anwani ya Ofisa
Wilaya ya <u>Mjini</u> وِلَايَةُ District of		 Name and Address of Registrar
Wilaya ya Ndoa katika <u>Magharibi</u> وِلَايَةُ نَدُوْ كَاتِڪَا Marriage District of		
Nambari Iliyofuatana. تَمْبَارِي اِلِيْوْفُوَاتَانَا Serial No. Reg. No.		Tarehe ya Ndowa تَارِيْحِي نَدُوْ Date of Marriage
Jina la Mume na la Mke pamoja na Baba, Babu na Kabila. جِيْنَا لِا مُمِي نَا لِا مِكِي پَامُوْجَا نَا بَابَا, بَابُو نَا كَابِيْلَا جِيْنَا لِا مُمِي نَا لِا مِكِي پَامُوْجَا نَا بَابَا		Names of Parties with Father's and Grand Father's Names, Tribe.
Iwapo Mke Hajabalegh. اِيْوَپُو مِكِي هَاچَابَالِيْغْ Whether Wife under the Age of Puberty.		Ikiwa Mke Alipata Kuolewa na Tarehe ya Kumaliza Eda. اِيْكِيْوَ مِكِي اَلِيْپَاتَا كُوُولِيْوَ نَا تَارِيْحِي يَا كُوْمَالِيْزَا اِدَا If Wife Previously Married, Date of Completion of Iddat.
Jina la Mwenye Kusoma Khutba isipokuwa Ofisa. جِيْنَا لِا مْوِيْنِي كُوْسُوْمَا كُھُوْتْبَا اِيْسِيْپُوْكُوْوَ اُوْفِيْسَا Name of person Performing the Ceremony, if other than Registrar.		Name of person Performing the Ceremony, if other than Registrar.
Mahari Yaliolipwa na Yaliobaki. مَاهَارِي يَالِيْلِيْپُوْوَ نَا يَالِيْوَبَاكِي Dowry Paid and Dowry Deferred.		Dowry Paid and Dowry Deferred.
Sahihi ya Mume na Mke. صَھِيْحِي يَا مُمِي نَا مِكِي Signature of Parties.		Signature of Parties.
Sahihi ya Mashahidi Wawili Waliohudhufia katika Khutba. صَھِيْحِي يَا مَشَاهِيْدِي وَوَالِيْ وَالِيْوُھُوْدُھُوْفِيَا كَاتِيْڪَا كُھُوْتْبَا Signature of Two Witnesses Present at the Ceremony.		Signature of Two Witnesses Present at the Ceremony.
Sahihi ya Walii wa Mke au ya Mtu Mwenye Dhamana ya Kuoza. صَھِيْحِي يَا وَالِيْ وَ مِكِي اَوْ يَا مْتُ مْوِيْنِي دُھَامَانَا يَا كُوْوَزَا Signature of the Wife's Guardian or other Person Authorizing the Marriage.		Signature of the Wife's Guardian or other Person Authorizing the Marriage.
Sahihi ya Ofisa na Tarehe. صَھِيْحِي يَا اُوْفِيْسَا نَا تَارِيْحِي Signature of the Registrar and Date		Signature of the Registrar and Date
*Ijazwe na Ofisa Fee 5,000/=		اِحْزَارِيْ نَا اُوْفِيْسَا 

Annexe 19 : Même poème Swahili écrit par SACLEUX en caractères arabes (a) et romans (b)

(a) En caractère arabes.

تِيْمِي وَيُوُ ۞ اِيَادِمِرْ كَا سِيكِنِرْ ۞ مُكِي سِيكِي حِرِي ۞
 مِيُوَا نَابِرِي ۞ اِكِيشِي كِيَا يِرِي ۞ يِرْتُو تُوْدِي زِي نِيَارِي ۞
 اِسَابِي مُوِي وَوَهَارِي ۞ سِيُوْدِي مَوْلَانَا ۞
 اِنْتِكِرِي مِيْنِي ۞ بَامِي نَامِكُوْر ۞ كُوْلِي يِي وَرَا يِي ۞
 وَسِي كُوْنَا فِلِي ۞ مُتُوِي هُنَا ۞ بَا سِيُوْبِي حَسْرِي ۞
 مَعُ جِيُوْرِي مَا جِيْرِي ۞ سِيُوْدِي مَوْلَانَا ۞

اِحْسَنَ لِلّٰهِ اَنْزَكَ ۞ مِيْدِيُوْعُ كِيْرِي ۞ خَبَارِي اِي فِكِي ۞
 سِيُوْرِي نَاءَ حَارِي ۞ مِي اِي سِيْفِيكِي ۞ نَمْتِرِيَا كِي ۞
 اَمِرِي دِي جَبَارِي ۞ مِي عِيْرِي سُبْحَاتِي ۞

يَاجِ اَسِيُوَا جِيْرِي ۞ بَرُوْ كِيْدِي ۞ كَا نِي تُوْنِي سِيْمِي ۞
 مِي دِي كِنِيْقِي ۞ كَفِيْلِي سِيُوْرِي ۞ حِلَلِي حُكِيْلِي ۞
 يَارِي نَكُوْرِي ۞ عَافِيَه اِيْرِي اُوْطَايِي ۞

Source : Archives de Cssp 2D 66. 4a5 (1).

(a) Poème en caractères romans

Nae mwenye ayao ni aiandaa
mnyue ana barizi ni akéq
zitamataka jenu gize ni igani,

A tuluzie mizansa ni jamoza na
wasokawa na fikira ni muti
fasio jito barasa ni mungadzipuz

ahsant Alabu azaka ni
kalari ilipo fika ni sikumaga taaca
na matazi yakadzi ni k mawa
Mwenye enzi subulana

yaci usire adyisi ni kama jito
moyoni kumigilia ni kumigilia
ya kalli, nakumbao ni kalli

Source : Archives de Cssp, 2D 66. 4a5 (1).

Norbert MTAVANGU

La contribution des Français à l'étude du swahili : le cas de Charles SACLEUX (1856-1943)

Résumé en français

Le swahili, avec presque 100 million de locuteurs, est la langue bantou la plus dispersée, étudiée, diffusée et la plus importante. Cette langue officielle de la Tanzanie, du Kenya et de l'Ouganda est aussi une langue de fonctionnement de l'Union Africaine. Le swahili qui a absorbé un important lexique du monde arabe, fruit des interactions commerciales et sociales séculaires continue à adopter de plus en plus de termes anglais en conséquence de la colonisation et du développement en science et en technologie. Du fait que sa description fut dirigée et influencée par les Anglais et les Allemands, le rôle des Français fut négligé et écarté, laissant l'histoire du swahili incomplète.

Pourtant, la contribution des Français à l'étude du swahili n'est pas négligeable, tout d'abord par l'œuvre des missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit et les Pères Blancs dès le XIX^e siècle, puis depuis 1960 par les travaux menés en France par les enseignants/chercheurs de cette langue. La recherche effectuée à partir des archives ainsi que des interviews faites pour le compte de la présente étude montrent que le spiritain Charles SACLEUX joua un rôle considérable dans l'étude du swahili.

Les documents rédigés par ce polyglotte et botaniste, dont le monumental dictionnaire swahili-français (1939) révèlent des informations rares surtout en étymologie, lexicographie, dialectologie et ethnolinguistique ainsi qu'une perspective intégrale et descriptive contrairement à ses contemporains qui se servaient de la méthode prescriptive. Il est donc souhaitable que les dictionnaires de SACLEUX soient réétudiés et intégrés dans le swahili standard.

Mots clefs :

Etudes africanistes, Afrique de l'Est, Charles SACLEUX, Congrégation du Saint-Esprit, étude swahili, dictionnaire swahili, histoire du swahili, langue bantou, Pères Blancs, swahili en France

Résumé en anglais

Following a research undertaken in archives, libraries as well as through interviews, the author describes the Swahili coast and the contact between Swahili and Europeans. While analyzing available early documents published by French researchers, he chronologically depicts endeavour and challenges of studying African languages during that era. Among them, Charles SACLEUX, a Spiritan priest performed an outstanding work especially in etymology, dialectology, lexicography and in ethno-linguistics. The study presents his biography together with his philosophical and methodological approaches. The findings show that in comparison with other researchers who, for the sake of standardizing the language, used a prescriptive approach, he opted for a descriptive. His publications present the language in its natural state.

Together with Sacleux' work, to complete the account, the thesis reserves one chapter for the current progress in teaching/learning as well as publishing on Swahili in France. The insights from the study suggest that it is important that some contents from Sacleux' publications be revised and incorporated in contemporary Swahili literature.

Key words:

African studies, Bantu languages, Charles SACLEUX, East Africa, Holy Spirit missionaries, Swahili dictionary, Swahili history, Swahili in France, Swahili studies, White Fathers.